



Ludo De Witte

L'ASSASSINAT DE LUMUMBA

Les Afriques

KARTHALA



Ludo De Witte

L'ASSASSINAT DE LUMUMBA

Les Africains

KARTHALA

La nuit est froide, ce dix-sept janvier 1961, au Katanga. La riche province du cuivre, peu après l'indépendance du Congo, a fait sécession avec l'aide de la Belgique. Dans la savane boisée, un endroit ouvert est illuminé par les phares des voitures de police. Un commissaire de police belge prend Lumumba par le bras et le mène jusqu'à devant le grand arbre. L'ex-Premier ministre congolais marche avec difficulté : pendant des heures, il a été gravement maltraité. Un peloton d'exécution, fort de quatre hommes armés de stenguns-Vigneron et de fusils-FAL, se tient en attente, alors qu'une vingtaine de soldats, de policiers, d'officiers belges et de ministres katangais regardent en silence. Un capitaine belge donne l'ordre de tirer et une salve énorme fauche Lumumba.

Ce livre révèle qui a assassiné Patrice Lumumba, les raisons de ce meurtre et comment il a été perpétré. L'histoire de cet assassinat annoncé est écrite par le gouvernement belge de Gaston Eyskens et exécutée par des officiers et diplomates belges, avec l'aide de leurs complices congolais. Bruxelles, tout comme Washington et les dirigeants des Nations unies, étaient d'avis que la liquidation de Lumumba était indispensable pour sauvegarder les intérêts des trusts qui exploitaient la colonie comme leur pays conquis. Cinq ans et des dizaines de milliers de morts plus tard, la quête occidentale d'un régime néocolonial stable est parachevée par le second coup d'État de Mobutu.

Le. A. f. i. g. u. e. s.

Collection dirigée par Jean-François BAYART

Ludo De Witte (1956) est sociologue et auteur de *Crisis in Kongo* (1996). Il a effectué des recherches très poussées dans les Archives des Nations unies (New York) et les Archives du ministère des Affaires étrangères (Bruxelles). *L'assassinat de Lumumba* est l'aboutissement d'une étude approfondie sur les commanditaires du crime, basée sur des documents uniques et des témoignages des protagonistes de ce drame.

KARTHALA sur internet : <http://www.karthala.com>

Couverture : Photo : tous droits réservés.



Le format ePub a été préparé par Isako
www.isako.com
à partir de l'édition papier du même ouvrage.

© Éditions KARTHALA, 2000
(Première édition papier, 2015)
ISBN : 978-2-8111-2044-3

L'ASSASSINAT DE LUMUMBA

Ludo De Witte

L'assassinat de Lumumba

Troisième édition

**Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 PARIS**

Cet ouvrage a d'abord été publié en néerlandais sous le titre *De Moord op Lumumba*, éditions Uitgeverij van Halewyck, Louvain, 1999.

« Les dieux ne sont pas surpuissants, ils ne peuvent effacer le passé »

Agathon.

« Comment imaginer que, comme ça, un casque peint en bleu suffise à liquider les complexes des officiers conservateurs de Suède, ou du Canada ou de Grande-Bretagne ? Comment supposer qu'un brassard bleu vaccine contre le racisme et le paternalisme des gens qui n'ont de l'Afrique que des visions de chasses aux lions et de marchés d'esclaves, de conquête coloniale, des gens dont l'histoire de la civilisation est bâtie sur la possession des colonies ? Comment ne comprendraient-ils pas les Belges ? Ils ont le même passé qu'eux, la même histoire, les mêmes goûts pour nos richesses »

Patrice Lumumba.

Remerciements

J'aimerais exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui m'ont aidé à la rédaction de ce livre : Marilla B. Guptil (Archives des Nations unies, New York) ; les professeurs François Houtart (Louvain-la-Neuve), Benoît Verhaegen (Kinshasa) et Herbert Weiss (New York) ; les responsables de l'Institut Africain (ASDOC / CEDAF, Bruxelles) ; les déposants des Archives A.E. De Schryver ; Bert Govaerts (VRT, télévision flamande), que j'ai conseillé dans le cadre de la réalisation de son documentaire sur l'assassinat de Lumumba ; Angèle Vandewalle-Saive, déposant des archives du colonel Frédéric Vandewalle ; le personnel de la bibliothèque Albertine (Bruxelles) et de la bibliothèque centrale de l'université de Louvain ; l'avocat Jules Raskin, qui m'a remis sa correspondance avec Lumumba ; Patricia Van Schuylenbergh du Musée Royal de l'Afrique centrale ; les responsables du Département Archives de la Fondation Joseph Jacquemotte (Bruxelles) ; Jacques Brassinne, qui m'a permis de lire sa thèse de doctorat sur l'assassinat de Lumumba ; et Françoise Peemans et Claudine Dekais du Service des Archives du ministère des Affaires étrangères (Bruxelles).

Albert de Coninck, le père sjc Jacques Steffen et le professeur Benoît Verhaegen m'ont fait part de leurs souvenirs. Ils furent ou témoin ou participant à ces événements historiques. A deux reprises, Jules Gérard-Libois (président-fondateur du CRISP, Centre de recherche et d'information socio-politiques) m'a consacré de son temps pour un échange d'idées fort intéressant sur le sujet. Erik Kennes (Institut Africain) et Jean Van Lierde m'ont procuré des documents et donné des informations spécifiques ou des indications en vue de recherches futures.

Enfin, plusieurs personnes m'ont aidé au stade final de ce livre : le professeur Jan Blommaert (Gand), Bert Govaerts (VRT), Walter Roelants,

Jacqueline Dever, Geert Seynaeve, le professeur Benoît Verhaegen (Kinshasa) et Eric Wils. Mputu Tshimanga Chantal, Olela Odimba Raphaël, Daouda Sanon, Tshimanga Ilunga Jean et Jean Van Lierde m'ont fait part de leurs réflexions sur la version en langue française. Plusieurs personnes ont fait l'impossible afin de mettre à la disposition des Congolais et des Africains en premier lieu l'accès à l'histoire décrite dans ces pages. Ils ont réalisé une traduction qui fut une course contre la montre : Michel Yves, Eric Wils et surtout Jacqueline Dever, qui a fait la plus grande part de la traduction et la révision finale du texte ; Anne Kraft a assuré une dernière lecture pour les éditions Karthala. Quoique j'assume entièrement la responsabilité de mes écrits, les précieux commentaires de ces personnes ont apporté une plus-value importante à la rédaction finale de cet ouvrage.

Introduction à l'édition française

Depuis la publication du livre en néerlandais, à la fin septembre 1999, l'opinion publique a pu faire connaissance avec plusieurs acteurs et témoins belges de ce drame. Dans un documentaire télévisé, Jacques Bartelous, Jacques Brassinne, Jean Cordy, Louis Marlière, Gerard Soete et Armand Verdictt ont parlé. Certains d'entre eux ont concédé une interview à la radio ou à la télévision et ont fait des déclarations dans la presse écrite. Ces témoignages confirment directement ou indirectement les thèses centrales de ce livre qui, mises à part quelques petites adaptations, reproduit le texte original.

Les interviews avec l'ancien commissaire de police Gerard Soete ont soulevé des vagues. Soete, qui a fait disparaître les corps de Lumumba, Mpolo et Okito, a montré aux journalistes deux dents de Patrice Lumumba et une balle en provenance de son crâne. Plus tard, il a déclaré les avoir jetées dans la mer du Nord. Ailleurs il dit que « peut-être » il a conservé une phalange de l'ex-Premier ministre. La citation de son livre contant ses exploits au Katanga, au début de 1961, est reprise dans le chapitre 6 sous le titre « Jusqu'au bas-fond de l'enfer » et doit donc être lue comme un témoignage authentique.

La « confession » la plus intéressante vient cependant du lieutenant-colonel honoraire Louis Marlière, un personnage clé et témoin privilégié de l'assassinat politique qu'on peut qualifier d'un des plus importants de ce siècle. J'écris au chapitre 3 :

« Le 6 octobre, le major Loos, conseiller militaire [du ministre belge] d'Aspremont Lynden, quitte Bruxelles pour une brève mission à Pointe-Noire. A l'ordre du jour figurent des contacts discrets avec le colonel Marlière, qui est en pleine préparation de l'opération Barracuda [le nom de code de l'action belge d'élimination de Lumumba]. On peut deviner l'objet des entretiens : le

jour même où Loos part vers l'Afrique, d'Aspremont Lynden met dans son télégramme à Mistebel l'élimination définitive de Lumumba à l'ordre du jour ».

Ces derniers temps, plusieurs défenseurs de la politique belge de l'époque ont souligné qu'avec le mot « élimination » il ne fallait en aucun cas comprendre l'élimination physique de Lumumba, mais uniquement son élimination politique. Les aveux récents de Marlière confirment pourtant ma thèse selon laquelle Bruxelles voulait liquider physiquement Patrice Lumumba. Confronté aux documents des archives des Affaires étrangères, le colonel Marlière a reconnu que le major Loos, bras droit du ministre des Affaires africaines, lui avait proposé à l'époque « un tueur de crocodiles pour descendre Lumumba »¹...

Le parlement belge se prononcera bientôt à propos de la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire sur la responsabilité de la Belgique dans l'assassinat de Patrice Lumumba. Jusque aujourd'hui, trop d'archives sont restées fermées, et trop de personnes impliquées sont restées silencieuses. Si la commission d'enquête parvient à ouvrir des portes d'archives et interroge des personnes sous serment, je ne doute pas que de nouvelles révélations verront le jour concernant le martyr du Premier ministre congolais, dont le destin fut scellé par le message 64 du 16 janvier 1961 du ministre belge d'Aspremont Lynden, dans lequel il ordonne le transfert de Lumumba au Katanga. Faut-il ajouter que des forces influentes ont tout avantage à ne pas en arriver là² ?

20 décembre 1999

¹ Documentaire de télévision de B Govaerts et K. Schoetens sur Patrice Lumumba (VRT-Canvas, 21 et 28/10/99) ; interviews de G. Soete, dans *Humo*, 5/10/99, et *Het Belang van Limburg*, 29/10/99 ; L. Marlière, interviewé par VRT-Canvas, émission « TerZake » du 15/12/99. et cité par *Le Vif L'Express*, 17/12/99.

² « Proposition visant à instituer une commission d'enquête parlementaire chargée de déterminer les circonstances exactes de l'assassinat de Patrice Lumumba et l'implication éventuelle des responsables politiques belges dans celui-ci », 9/12/99, DOC 50 03 12/001. Chambre des représentants, Bruxelles ; message 64, dans le sous-chapitre « Le ministre d'Aspremont Lynden ordonne le transfert au Katanga » de ce livre.

Introduction

Peu d'événements appartenant à l'histoire récente ont servi de cible à une campagne de désinformation aussi acharnée que la guerre menée par l'*establishment* belge contre le premier gouvernement congolais de Patrice Lumumba. Les interventions étrangères ont débuté peu après l'indépendance de la colonie belge, survenue, elle, le 30 juin 1960 ; ce sont d'abord les soldats belges qui ont débarqué au Congo, puis les casques bleus. Bruxelles et les autres puissances occidentales opérant sous la couverture des Nations unies voulaient à tout prix renverser le gouvernement nationaliste de Lumumba et installer un régime néocolonial, plaçant ainsi le pays à la merci des trusts et des holdings, qui, depuis des décennies déjà, le dominaient. Très vite, l'Occident obtint ses premiers succès : en septembre 1960, le gouvernement congolais et le parlement qui avaient confiance en Lumumba, ont été mis à l'écart par le colonel Mobutu. Cette guerre contre les nationalistes congolais a connu son apogée provisoire lorsque, le 17 janvier 1961, Lumumba et deux de ses collaborateurs les plus proches étaient assassinés au Katanga, tenu alors debout par des militaires et fonctionnaires belges.

Durant près de quarante ans, ces pages noires seront gardées sous silence, hors de la portée des livres d'histoire. Sous peine de perdre prestige, crédits et autres facilités, personne n'a osé se lancer dans une analyse sérieuse et décrire la crise congolaise telle qu'elle s'est vraiment déroulée. Aucun politicien n'a pris l'initiative de soumettre les archives du ministère des Affaires étrangères à une inspection soigneuse, ni consacré un débat ou une enquête parlementaire à ce sujet. Au contraire : une fois le gouvernement Lumumba éliminé, on a essayé d'arracher aux Africains l'histoire même de ce renversement. Et l'on ne s'est pas contenté d'éliminer physiquement

Lumumba : on a voulu empêcher que sa vie et son travail deviennent une source d'inspiration pour les peuples africains ; on a voulu effacer à tout prix son projet nationaliste visant à mettre en place un État-nation unifié et une économie servant les besoins du peuple. Pour que jamais plus ne renaisse un nouveau Lumumba, il fallait à tout prix que ses idées et sa lutte contre la domination coloniale et néocoloniale soient effacées de la mémoire collective.

Ce qui vaut pour la déstabilisation et le renversement du gouvernement congolais, vaut *a fortiori* pour ce que fut le couronnement de cette œuvre de destruction : l'assassinat de l'ex-Premier ministre congolais. À peine le corps de Lumumba était-il refroidi que *La Libre Belgique*, quotidien bruxellois et porte-parole de l'ex-colonisateur, se tirait d'affaires en décrivant le meurtre comme survenu du fait de l'immaturité politique des Congolais : « Ce qui survient démontre, hélas ! qu'en Afrique et dans certains pays ayant connu une évolution comparable, l'accession à la démocratie demeure une affaire de meurtres »¹. Quelques nuances mises à part, on retrouve encore aujourd'hui la même thèse. L'assassinat est dépeint comme une affaire de Congolais, un compte réglé « entre Bantous », avec lequel l'Occident n'a rien à voir.

Avec ce livre, j'ai l'intention de bousculer cette thèse. Dans *Crisis in Kongo* (1996) (Crise au Congo), je raconte l'histoire du renversement de Lumumba à partir des grands acteurs internationaux qui sont, à l'origine, les moteurs de l'intervention au Congo : le gouvernement Eyskens, les présidents des États-Unis Eisenhower et Kennedy et la direction des Nations unies autour de Hammarskjöld. *Crisis in Kongo* se base essentiellement sur l'étude des Archives des Nations unies (New York) concernant l'intervention des Nations unies au Congo (1960-1964). Il en découle clairement que les dirigeants des Nations unies ont soutenu la guerre des pays occidentaux contre le gouvernement Lumumba et que, à certains moments, les Nations unies se sont sciemment converties en instrument d'ingérence occidentale. Les conclusions de *Crisis in Kongo* sont amplement reprises dans *L'assassinat de Lumumba*. Toutefois, je ne me contente pas de présenter une simple analyse des stratégies occidentales et des déploiements de troupes, des intrigues diplomatiques, des visites d'État

et de la rhétorique des médias de l'époque. Je me concentre également sur les derniers jours et les dernières heures de Patrice Lumumba, sur la souffrance du prisonnier le plus connu du monde d'alors.

L'assassinat de Lumumba contient donc un second récit qui forme, d'une certaine manière, le complément de l'histoire évoquée dans *Crisis in Kongo*. L'histoire géopolitique, conçue dans les salons occidentaux, devient tangible, palpable en chair et en os. La violation de la démocratie congolaise prend forme avec la mise en prison de Lumumba ; la complicité des Nations unies est démontrée par l'aide apportée aux soldats de Mobutu pour capturer Lumumba ; l'attentat belge contre la souveraineté congolaise devient clair avec le complot Barracuda et l'action des officiers blancs au Katanga. Enfin, l'assassinat de Lumumba ne constitue-t-il pas la traduction pure et simple de l'essence même de la crise congolaise ? Crise qui, comme l'exprimait Antoine Gizenga, compagnon de Lumumba, était en substance une reconquête coloniale².

Pour ce faire, je fais surtout appel aux Archives du ministère des Affaires étrangères et à la thèse de doctorat non publiée que Jacques Brassinne a soutenue en 1991 à l'Université Libre de Bruxelles (ULB). Le travail de Brassinne constitue un document vaste et détaillé sur le meurtre ; il relate de nombreux faits inconnus et contient des témoignages remarquables. Mais en même temps, il loue l'action belge de l'époque. Cette thèse représente la tentative la plus sophistiquée qui soit, visant à imputer l'assassinat de Lumumba à un conflit congolais purement interne. Un seul spécialiste, le professeur Benoît Verhaegen, s'est donné la peine de critiquer sérieusement cette thèse ainsi que l'ouvrage de vulgarisation, intitulé *Qui a tué Patrice Lumumba ?*, que Jacques Brassinne et Jean Kestergat ont publié³. Voilà pourquoi je débute mon livre par l'analyse de ce doctorat. Une fois les prémisses mises au clair et leur caractère non scientifique établi, le véritable travail peut commencer : une reconstruction des événements à partir des faits et des témoignages rassemblés.

Tout d'abord, le lecteur devra se libérer d'un bon nombre d'affirmations canonisées sur le sujet. Selon la plupart des études menées sur la crise congolaise, Lumumba aurait été assassiné par des Congolais. Quelques versions sophistiquées évoquent une aide de la CIA. C'est ainsi que Manu

Ruys, commentateur politique belge très influent, soutient dans son livre *Achter de maskerade* (1996) (Derrière la mascarade) que la CIA a patronné la liquidation de Lumumba. Dans son commentaire sur *Crisis in Kongo*, l'homme qui prétend vouloir dévoiler la mascarade des hommes de pouvoir, alors qu'il a été leur costumier pendant des décennies, maintient cette position sans pour autant l'étayer par la moindre preuve⁴.

Cette conception des choses n'est rien d'autre qu'un mythe récalcitrant. Il s'agit d'une action claire et nette conçue par ceux qui veulent mettre Bruxelles à l'abri de toute implication ou alors d'une interprétation *a posteriori* prônée par quelques âmes bien pensantes, désorientées par le soutien que les États-Unis avaient accordé à Mobutu et à sa Deuxième République (1965-1990), et par le rapport Church publié par la commission du Sénat des États-Unis (1975) sur l'implication de Washington dans les opérations meurtrières contre Rafael Trujillo, Ngo Dinh Diem, Fidel Castro et Patrice Lumumba. En réalité, la CIA avait déjà renoncé à son action contre Lumumba depuis le début de décembre 1960. Ce sont bien des conseils belges, des directives belges et finalement des mains belges qui ont tué Lumumba ce 17 janvier 1961. Les assassinats politiques ne sont pas uniquement le privilège des gouvernements nord-américain, français ou britannique : le gouvernement belge de Gaston Eyskens est directement responsable de l'assassinat du Premier ministre congolais.

Peut-on dire que *L'assassinat de Lumumba* est un livre engagé ? Il n'est nullement exclu que le lecteur soit pris d'un sentiment d'irritation voire de colère à la lecture de cet ouvrage, surtout si l'on tient compte du fait que la victime de ce crime était non seulement un Premier ministre légalement élu, mais également le dirigeant d'un mouvement nationaliste embryonnaire, qui, en cas de victoire sur l'Occident, aurait pu influencer positivement le cours de l'histoire en Afrique. La carrière politique de Lumumba, qui fut courte et fulgurante, a inspiré bon nombre d'écrivains politiques : ils l'ont appelé « un météore au firmament africain », selon les paroles de Jean-Paul Sartre. Mais Lumumba a-t-il disparu aussi vite qu'il est apparu ? Et a-t-il seulement disparu ? En politique, le facteur temps prend d'autres significations. Pour beaucoup d'Africains, la figure de Lumumba demeure une source vive d'inspiration politique : en effet, la tâche à laquelle

Lumumba se voyait confronté il y a quarante ans reste encore à accomplir aujourd'hui dans les grandes lignes.

Ce livre peut être vu comme le pendant de la thèse de doctorat de Brassinne. En organisant la défense publique de cette thèse, les professeurs de l'ULB ont tenu un procès imaginaire où Brassinne était invité par les assassins de Lumumba à jouer le rôle d'avocat à décharge. Ce livre peut donc être lu comme le réquisitoire d'un procureur dans un procès d'assises qui, faits, documents et témoignages à l'appui, veut convaincre les jurés de sa position. L'assassinat de Patrice Lumumba n'est donc pas un « faction thriller ». Les machinations émanant des protagonistes de Bruxelles sont reconstruites aussi objectivement et consciencieusement que possible. Je n'ai nullement l'intention de brosser une image en noir et blanc des acteurs principaux de ce drame : les « mauvais » tueurs (Bruxelles et ses collaborateurs) d'une part, et la « bonne » victime (Patrice Lumumba) de l'autre. Il est évident que ce que je nomme « Bruxelles », terme désignant la classe dirigeante belge (avec, pour centre nerveux, le gouvernement belge, la Société Générale et la cour) ne peut être défini comme un bloc monolithique. A l'intérieur de ce réseau, entre jonctions et ramifications, des frictions et des tensions se sont produites. En outre, tout le monde n'était pas toujours d'accord pour employer « la manière forte » face à Lumumba, pour reprendre l'euphémisme utilisé par Jacques Brassinne. De son côté, Lumumba n'était pas un saint, mais un être humain. Il a certainement commis des fautes politiques, ce qui vaut également pour ses collaborateurs et ses partisans. Mais en fin de compte, c'est le Premier ministre légalement élu et désigné du Congo qui a bel et bien été assassiné avec l'appui de Bruxelles et de ses tentacules. Ce livre se concentre sur cette sale histoire *belge*, sur le processus même par lequel Bruxelles et sa machinerie opérant en Afrique en sont finalement arrivés à prendre cette décision risquée, lourde de conséquences, qui était d'assassiner Lumumba. Le lecteur trouvera une première tentative d'analyse de la vie et de l'œuvre de Lumumba dans le sous-chapitre : « Le nationalisme de Lumumba : une évaluation provisoire ».

Finalement, ce drame signifie bien plus qu'une vieille histoire morte et oubliée. C'est un exemple ahurissant de ce dont les classes dominantes

occidentales sont capables dès qu'elles se sentent touchées dans leurs intérêts fondamentaux. Un assassinat devient alors un moyen pratique, une solution possible. Le meurtre de Lumumba, de Rosa Luxembourg, de Félix Moumié et de Malcolm X, tout comme les massacres de Guernica, de Buchenwald, de Dresden, d'Hiroshima ou de My Lai, sont les expressions d'un système qui font de l'homme un loup pour l'homme. C'est ainsi que Bertolt Brecht, dans sa fameuse pièce de théâtre *Opéra de quat'sous*, fait dire à Macheath, actif dans les affaires bancaires : « Que représente une fausse clef comparée à une action ? Que signifie le cambriolage d'une banque comparé à la fondation d'une banque ? Que veut dire, mon cher Grooch, l'assassinat d'un homme comparé à son embauche ? ».

L'enquête sur l'assassinat est tout aussi actuelle vue sous un autre angle. Ce meurtre a eu ses effets sur l'évolution du continent noir au cours de ces dernières décennies. Le renversement du premier gouvernement congolais, la liquidation de Lumumba, la répression sanglante de la résistance populaire contre les régimes néocoloniaux de Kasa Vubu, Mobutu et Tshombe et enfin la mise en place de la Deuxième République dans ce pays immense et stratégique : tous ces événements ont eu une répercussion sur l'ensemble du continent et ont eu des conséquences désastreuses dans toute l'Afrique. Lumumba et le gouvernement congolais sont apparus au moment où la révolution anticoloniale était à son apogée sur le plan mondial. Lumumba fut le produit de ces relations de pouvoir favorables, mais en même temps sa chute fut l'expression de la contre-offensive néocoloniale, qui regagnait déjà du terrain. Ce succès néocolonial au Congo annonçait le reflux continental du mouvement anticolonial. Ce revirement devint clair avec le succès remporté par le Portugal qui parvint à retarder la décolonisation de ses territoires d'outre-mer ; avec la neutralisation temporaire du mouvement antiapartheid en Afrique du Sud ; avec le délai qu'obtint le régime « settler » de Ian Smith en Rhodésie ; et enfin, avec le renversement du régime de Ben Bella en Algérie en 1965. Si l'Afrique avait la forme d'un revolver dont le Congo était la gâchette, pour reprendre l'expression de Frantz Fanon, l'assassinat de Lumumba et de dizaines de milliers d'autres nationalistes congolais, pendant la période 1960-1965, aura

été le spasme ultime de l'Occident détruisant le développement indépendant et authentique du continent.

Mais ce récit n'est pas fait uniquement de tristesse, de trahison, de défaites et de mort. L'attitude courageuse de l'acteur principal, fidèle à ses principes, malgré les circonstances de plus en plus difficiles dans lesquelles il devait opérer, nous éclaire aussi sur les événements actuels. En effet, il existe des pistes menant du leader assassiné jusqu'à Pierre Mulele et à ses rebelles, qui, en 1964, ont déclenché une rébellion contre le régime néocolonial de Léopoldville. Au début des années 60, le jeune nationaliste Laurent-Désiré Kabila est actif dans la lutte contre le pouvoir désastreux que l'Occident voulait installer au Congo. Le même Kabila a joué un rôle clef dans la chute du dictateur Mobutu, en mai 1997. Et quoique la souveraineté congolaise ait été fortement lésée ces dernières années, la conjoncture actuelle au Congo offre l'opportunité de reconquérir le passé et ce faisant lui donner une forme contemporaine à partir d'un projet authentiquement nationaliste.

Le poids écrasant de la dictature a été secoué. Le moment est en effet venu de reprendre les idées que Lumumba a essayé d'incarner avant d'être écarté de l'histoire et des livres d'histoire. Si cet ouvrage pouvait concourir à garder la mémoire de Lumumba vivante dans la conscience collective et aider toutes celles et tous ceux qui se battent pour un monde plus juste et pour l'émancipation de l'Afrique, j'aurais amplement obtenu gain de cause.

¹ *La Libre Belgique*, 14/2/1961.

² A. Gizenga, déclaration du 15/5/61, dans J. Ceulemans, *A. Gizenga*, p. 19.

³ 13. Verhaegen. « Livres ; Qui a tué Patrice Lumumba ? », *Cahiers Marxistes*. mars-avril 1993, pp. 153-158.

⁴ M. Ruys. *Achter de maskerade*, p. 122 ; M. Ruys. « Leren uit de Afrikaanse crisis ». *De Standaard*. 11/10/1996.

Prologue

L'étouffement de l'assassinat, une opération universitaire

Le 15 février 1991, Jacques Brassinne soutient avec succès sa thèse de doctorat à la faculté des sciences politiques et sociales de l'ULB. La thèse qui a pour titre *Enquête sur la mort de Patrice Lumumba* est l'essai le plus récent et le mieux réussi de toute une série visant à attribuer l'assassinat de Patrice Lumumba à un conflit interne congolais¹. Quelques jours après la soutenance au campus universitaire, Eric de Bellefroid titrait en grandes lettres dans *La Libre Belgique* : « L'énigme de l'assassinat de Patrice Lumumba est enfin élucidée trente ans plus tard. (...) Jacques Brassinne disculpe la Belgique (...). La responsabilité incombe entièrement aux Autorités katangaises et, dans une moindre mesure, au pouvoir de Léopoldville ». Un sous-titre résume la conclusion : « La Belgique dédouanée ». Autant dire que la Belgique se défait de sa mauvaise réputation. Voulant renforcer cette conclusion politique, le journaliste ajoute que le jury avait accordé « la plus grande distinction » à la thèse et il déclare que le doctorat « sans contredit, se sera révélé d'une absolue rigueur »².

Ces affirmations prennent une toute autre couleur à la lumière d'une réunion tenue dans un café du boulevard Général Jacques, quelques heures après la soutenance de sa thèse. Afin de partager son succès, Brassinne y avait invité cinq personnes. De qui s'agissait-il ? Qui avait-il réuni pour fêter ce fameux « dédouanement » de la Belgique ? Il y avait tout d'abord, bien sûr, Jacques Brassinne lui-même. Le lauréat est, comme le dit de Bellefroid, « l'éminence grise de divers cabinets politiques, qui vécut de très près l'indépendance du Congo et la sécession du Katanga ». Pour être plus précis : au moment du meurtre de Lumumba, Brassinne opérait comme « chargé de mission » du gouvernement belge au Congo. Il était un des collaborateurs du Bureau-conseil du Katanga, c'est-à-dire du centre du

pouvoir belge au Katanga, dont la Belgique avait planifié et maintenu la sécession. A l'époque, il faisait partie de ces Belges fanatiquement « *katangais* » : il était très opposé aux Nations unies et ne se posait pas la question de savoir si le Katanga avait un futur, mais se demandait plutôt, et ce sont là ses propres paroles, « Que peut-on faire pour le Katanga ? »³. Sont également présents : le capitaine-commandant René Smal et le colonel Frédéric Vandewalle, tous deux étant, à l'époque de l'assassinat, des personnages clés dans le Bureau-conseil du Katanga. Enfin, on y trouve le professeur émérite Jean Stengers et sa collègue, le professeur Paule Bouvier. Universitaires respectés et experts notoires en ce qui concerne le Congo, ils faisaient partie du jury ayant donné au travail de Brassinne la caution et le prestige du monde de la recherche⁴.

Aussi bien Brassinne que Vandewalle, et ce dernier est resté aux côtés de Brassinne tout au long de ses recherches, sont, dès le début, des parties prenantes dans l'affaire. Ils ont été les collaborateurs d'un régime que Brassinne lui-même reconnaît coupable d'assassinat. Tous deux, ce 17 janvier 1961, ont participé à une réunion où ils auraient pu prendre la décision de sauver la vie de Lumumba, s'ils l'avaient voulu.

Les résultats de la recherche, qui reposent essentiellement sur des interviews avec des personnes directement impliquées, sont inévitablement déformés vu le statut ambigu de l'enquêteur lui-même. Les témoins savaient fort bien que Brassinne était impliqué dans l'affaire. Toute révélation, tout aveu pouvait non seulement être utilisé contre le témoin, mais également contre l'enquêteur lui-même... En plus, Brassinne est une personne influente dans les milieux politiques francophones belges. Il a joué un rôle dans le développement des relations belgo-congolaises à l'époque de Mobutu. En 1988, alors qu'il travaille à son doctorat, Brassinne est anobli et fait chevalier par le roi Baudouin. Il a réalisé beaucoup de ses interviews en 1987. A ce moment, il était chef de cabinet du ministre de la Défense, François-Xavier de Donnée. Le simple fait que Brassinne ait réussi, trente ans après une « omerta » plus ou moins respectée, à collecter une soixantaine de témoignages sur l'assassinat, nous montre bien que des motifs impératifs, supra-universitaires, ont amené les témoins à parler. Pourtant, ils ne pouvaient pas s'exprimer librement du fait que leur

enquêteur et la classe dirigeante à laquelle celui-ci appartenait étaient impliqués jusqu'au cou dans cette affaire. Ces deux éléments nous permettent de conclure que les règles de l'objectivité, nécessaires pour rassembler des données scientifiques, n'ont pas été respectées.

Mais il y a plus. C'est au comte Harold d'Aspremont Lynden que Brassinne a dédié sa thèse de doctorat. A l'époque, le comte était ministre des Affaires africaines et le chef incontesté des Belges ayant participé aux événements. Selon Brassinne, le comte était « un homme d'État », un homme qui « fit preuve de décision, de fermeté et de loyalisme à l'égard de son pays. Il fit, comme beaucoup d'autres, tout ce qui était en son pouvoir pour sauver l'ex-Congo belge du chaos à l'aube de son indépendance »⁵. Voilà la vision de départ de l'enquêteur sur l'homme qui, avec Gaston Eyskens, Premier ministre, et Wigny, ministre des Affaires étrangères, porte la responsabilité politique de la part belge du crime ! Après tant d'éloges, est-il encore étonnant que toute analyse objective sur les activités du ministre d'Aspremont Lynden fasse défaut dans son *Enquête sur la mort de Patrice Lumumba* ? L'auteur a fait de son mieux pour tenir le gouvernement belge et ses collaborateurs, aussi bien ceux qui se trouvaient à Léopoldville, capitale congolaise, que ceux se trouvant à Élisabethville, capitale du Katanga en sécession, en dehors du banc des accusés.

Officiellement, au Katanga, le pouvoir se trouvait dans les mains des Africains. En réalité, les Belges tiraient toutes les ficelles. Brassinne n'entreprend aucun effort pour déchiffrer la structure de ce pouvoir. Il peint une image du va-et-vient au Katanga qui ne correspond pas à la réalité. Les officiers et les fonctionnaires belges qui ont gardé le Katanga sécessionniste en vie apparaissent dans cette image comme des conseillers isolés, agissant sans aucune coordination interne, sans vision ni projet, entièrement à la merci des Katangais. Le véritable centre de pouvoir au Katanga, le Bureau-conseil belge du Katanga, est purement et simplement écarté de cette histoire.

Dans ce monde imaginaire ne subsistent que quelques Belges, présentés comme des individus faibles contraints par leurs commanditaires noirs d'assister à leur règlement de compte avec Lumumba. Ainsi le lecteur ne s'aperçoit pas du rôle de Bruxelles ni de ses représentants. Et pour le petit

monde belge qui s'acquitte du sale boulot sur place, on invoque la force majeure. C'est pourquoi Brassinne écrit que les Belges ayant assisté à l'exécution de Lumumba étaient des « subalternes disciplinés » du gouvernement katangais. Il conclut : « Ils ne portent aucune responsabilité dans ce qui s'est passé »⁶. Dans le but d'effacer la contribution belge, Brassinne ne procède à aucun examen sur la part des Belges dans les mauvais traitements que Lumumba, Mpolo et Okito ont subi durant les heures précédant leur mort. Lorsque Brassinne interroge Roger Léva, un des gardiens belges des trois dirigeants nationalistes, il veut savoir si les ministres africains ont battu les prisonniers. Mais il omet de demander si les Belges ont fait pareil... Jamais aucun témoin n'est confronté à des témoignages ou des informations embarrassantes, comme par exemple au fait « qu'on leur a enfoncé à Lumumba, Mpolo et Okito, des bouts de bois sous les ongles des mains et des pieds » (témoignage de Verscheure)⁷.

Certaines interviews ne sont reprises que partiellement, d'autres n'y figurent pas du tout. Du point de vue scientifique, il s'agit là d'un procédé inacceptable. Comment peut-on expliquer que d'éminents professeurs-académiciens couvrent d'éloges une thèse de doctorat à laquelle manque une partie du matériel de base, sans que soit expliqué pourquoi celui-ci n'a pas été intégré ?

Le couronnement de l'œuvre de Brassinne se trouve dans ce qu'il appelle ses « Conclusions ». Il y traite des responsabilités non pas de « l'assassinat », mais de la « mort » de Lumumba, Mpolo et Okito. Après avoir innocenté les Belges, il plaide en faveur des Katangais en invoquant des circonstances atténuantes. Pour les ministres katangais, il en appelle à la force majeure. Les excellences katangaises, Munongo et dans une moindre mesure Tshombe, sont présentées comme instruments de la « tradition bantoue » menant droit au crime. Brassinne cite dans ce contexte le témoignage suivant : « Les Bantous du Katanga croyaient que si un membre d'une tribu donnée rencontrait un ennemi et que, ayant l'occasion de le tuer, il ne le faisait pas, il tombait en disgrâce aux yeux de ses frères de race »⁸.

La thèse de doctorat de Brassinne, un ouvrage d'environ 1 300 pages, n'était pas destinée à la publication. Quelques mois après la soutenance, une version « populaire » du texte parut sur le marché. Le livre *Qui a tué*

Patrice Lumumba ? (1991), de la main de Jacques Brassinne et de Jean Kestergat, devait effacer de la mémoire collective tous les doutes sur la participation belge aux événements. Eric de Bellefroid écrit dans *La Libre Belgique* que le livre est conforme à la vérité historique et rédigé « avec d'infinies nuances et précautions. Ainsi qu'un luxe de détails qui confine à une précaution d'expert en balistique ». Une fois le livre canonisé, le journaliste prend soin de faire passer le message politique des auteurs au lecteur :

« Notre pays a été longtemps incriminé dans l'assassinat de Lumumba. La Belgique officielle se trouve à présent disculpée, même si certains conseillers belges ont, à l'évidence, joué dans la pièce. Des militaires surtout qui, en tout cas, ont cette fois les mains définitivement blanchies, ne s'étant guère prêté qu'à un certain soutien logistique et n'ayant en tout cas pas trempé dans l'exécution de Lumumba, encore moins dans la prise de décision »⁹.

En réalité, le livre est plus médiocre encore que la thèse. Ce n'est guère surprenant si l'on considère que Jean Kestergat était un observateur fort engagé de la crise congolaise. A l'époque, il était le reporter-vedette de *La Libre Belgique*, porte-parole des forces qui en voulaient à mort au gouvernement Lumumba. Dans *Qui a tué Patrice Lumumba ?*, la sociologie raciste est poussée à son comble. On y lit que les assassins de Lumumba (évidemment noirs) peuvent invoquer « une certaine légitimité » pour justifier leur crime, en se référant aux « contradictions intérieures qui déchirent l'âme africaine contemporaine ». Ces « contradictions intérieures » reposent sur le fait « que voici cent ans à peine, les tribus africaines étaient encore isolées dans l'immensité des forêts et des savanes ». En 1960, on constate qu'au Congo, « on assiste à une renaissance des sauvageries anciennes » ; que le pays avait été « restitué soudainement à ses âges profonds par la disparition trop soudaine de l'ordre colonial »¹⁰.

Aujourd'hui, presque quarante ans après le crime, je veux situer ces événements dans leur contexte réel. Pour cela, il faut écarter les analyses de la thèse de doctorat de Brassinne. En même temps, je puiserai dans le trésor que constituent les annexes de cette thèse, avec ses témoignages et ses documents. Ces témoignages forment la seule et unique base qui justifie la consécration académique des efforts de Brassinne. Ils forment la seule raison valable pour ce que le professeur Stengers appela « la méthode

novatrice de recherche historique » du candidat-docteur¹¹. Pourtant, le lecteur qui croit que la thèse a dit le dernier mot sur la mort de Lumumba tombe dans le piège de ceux qui s'en sont servi pour mener à terme leur opération d'étouffement de l'affaire : ils brandissent ces louanges universitaires pour écarter chaque nouvelle initiative de recherche et pour mettre Bruxelles définitivement à l'abri de toute accusation. C'est pourquoi je réserve à cette thèse le traitement qu'elle mérite. Je la renverse et ne retiens que les faits et les témoignages rassemblés. J'examine la véracité des différents éléments, démunis des pseudo-analyses du lobby belgo-katangaï d'antan et je les joins au matériel qui n'a pas été repris dans le doctorat. En premier lieu, il s'agit des Archives des Nations unies (New York) et des Archives du ministère des Affaires étrangères (Bruxelles). Ensuite, les sources d'information contenues dans les *Mille et quatre jours* (1974-1977), treize tomes, écrits par le colonel Frédéric Vandewalle, représentent une valeur incommensurable. L'auteur y fait la chronique du temps qu'il a passé au Congo pour le compte du gouvernement belge entre l'indépendance et la fin de la sécession katangaïse. Les Papiers Frédéric Vandewalle qui comprennent ses archives forment une autre source de valeur. Enfin il y a le *Bulletin du Craoca* publié par le Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique.

La conclusion de ces recherches est incontournable. L'assassinat de Lumumba et de ses compagnons n'est pas dû au poids irrationnel de la « tradition bantoue » telle qu'elle survivrait dans l'arrière-pays congolais, mais à une stratégie conçue dans les salons et les bureaux gouvernementaux « air-conditionnés » et dans les ambassades et consulats belges, concordant ainsi avec l'intérêt fondamental que Bruxelles avait à éliminer définitivement le Premier ministre congolais sur le plan politique.

J'aborde cette histoire avec quelques-unes des conclusions tirées de mon livre *Crisis in Kongo*. J'évoque les événements du mois de juillet 1960, commencés quelques jours à peine après l'indépendance du Congo, au moment où les stratèges des capitales occidentales tirent la conclusion que le Premier ministre congolais pourrait bien ruiner leurs perspectives d'avenir. Toute une série de mesures sont prises simultanément à New York, à Washington et à Bruxelles, officiellement dans le but de protéger la

colonie blanche du pays. En réalité, tout un dispositif est mis en place qui doit mener, coûte que coûte, à un seul objectif : renverser le premier gouvernement congolais et éliminer politiquement son dirigeant central. En fin de compte, non seulement la liquidation du gouvernement congolais, mais l'élimination physique de Patrice Lumumba lui-même s'est révélée nécessaire pour atteindre ce but.

¹ J. Brassinne, *Enquête sur la mort de Patrice Lumumba*, Thèse de doctoral en sciences sociales et politiques (ULB), Bruxelles, novembre 1990. Les tomes I et II. 610 pages, forment le corpus du doctorat ; le tome III comprend environ 80 documents, le tome IV une soixantaine de témoignages.

² E. de Bellefroid. « Lumumba, maintenant on sait. L'énigme de l'assassinat de Patrice Lumumba est enfin élucidée trente ans plus tard », *La Libre Belgique*, 19/02/1991.

³ J. Brassinne, dans un discours tenu au Centre Paul Hymans de Bruxelles, le 20/02/1961, in F. Vandewalle, *Mille et quatre jours*, Fasc. n^o 4. p. 166.

⁴ Sur cette réunion, voir F.v., dans *Bulletin du Craoca*, 2/1991, p. 65. Les autres membres du jury étaient les professeurs Pierre Salmon et Herreweghe ainsi que le sénateur Paul Hatry.

⁵ J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, p. 5.

⁶ J. Brassinne. *Enquête...* Tome II, p. 597.

⁷ J. Brassinne. *Enquête...* Tome IV. témoignage 32.1 de R. Léva ; rapport Verscheure. dans *Ibidem*, Tome III, annexe 31.1.

⁸ J. Brassinne, *Enquête...*, Tome II. p. 594 : voir aussi pp. 329, 337.

⁹ E. de Bellefroid. « Quand le sang de Lumumba gicle à la lumière du jour », *LLB*. 22/05/1991.

¹⁰ J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué Patrice Lumumba ?*, pp. 208-209.

¹¹ Cité dans F. Vandewalle. *Bulletin du Craoca*. n^o 1, 1993. p. 24.

LE CONGO EN 1960

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



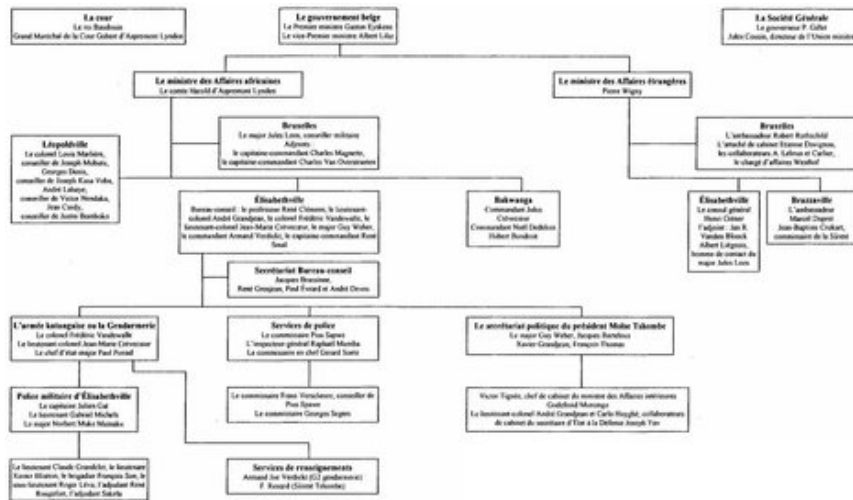
LÉGENDE

PAYS
 PROVINCE
 CAPITALE DE PROVINCE
 Ville
 ---- Chemin de fer

ÉQUIVALENCE DES NOMS

Congo 1960	/	Congo 1999
Albertville	=	Kalemie
Bakwanga	=	Mbuji-Mayi
Coquilhatville	=	Mbandaka
Élisabethville	=	Lubumbashi
Jadotville	=	Likasi
Katanga	=	Shaba
Léopoldville	=	Kinshasa
Luluaburg	=	Kananga
Paulis	=	Isiro
Stanleyville	=	Kisangani
Thysville	=	Mbanza-Ngungu

Qui est qui le 17 janvier 1961 ?



L'échafaud se prépare

Un « nègre » à la conquête du ciel (le 30 juin 1960)

Le 30 juin 1960, jour de l'indépendance du Congo, le Palais de la Nation à Léopoldville se remplit de personnalités congolaises et étrangères. L'imposant édifice situé au bord du fleuve Congo a été construit sous le règne du gouverneur général Pétillon. Selon les projets initiaux, le bâtiment allait servir de résidence aux membres de la famille royale pendant leurs voyages en Afrique et partiellement de résidence au gouverneur général lui-même. Toutefois, la décolonisation accélérée en a décidé autrement et, après quelques travaux d'adaptation, on peut y héberger décemment le parlement congolais. En guise de bienvenue, la statue de bronze de Léopold II, fondateur de l'État indépendant du Congo, trône toujours devant l'entrée du bâtiment, comme si rien n'allait changer après la transmission des pouvoirs. Non seulement les politiciens congolais tout récemment élus, parlementaires, sénateurs et ministres, se réunissent dans l'hémicycle, mais aussi la presse nationale et internationale et enfin tout le beau monde belge.

Au début, la cérémonie de la transmission solennelle de la souveraineté se déroule de façon satisfaisante pour Bruxelles. Le roi Baudouin trace dans un discours fortement teinté de paternalisme, une image élogieuse de la colonisation et un avenir néocolonial tout aussi prometteur. Le roi dit entre autres : « L'indépendance du Congo constitue l'aboutissement de l'œuvre conçue par le génie du Roi Léopold II ». Il ajoute :

« Ne compromettez pas l'avenir par des réformes hâtives, et ne remplacez pas les organismes que vous remettez à la Belgique, tant que vous n'êtes pas certains de pouvoir faire mieux. (, ..) N'ayez crainte de vous tourner vers nous. Nous sommes prêts à rester à vos côtés pour vous aider de nos conseils, pour former avec vous les techniciens et les fonctionnaires dont vous aurez besoin »¹.

Après le roi belge, c'est le tour de Joseph Kasu Vubu, le premier président congolais, de prendre la parole. Il tient un discours parfaitement insignifiant. Et ce faisant, il répond exactement à ce que les anciens maîtres attendent de la nouvelle élite africaine : ils seront ministres, conduiront des voitures de luxe et vivront dans de belles résidences, mais, dans les coulisses, les Européens continueront à tirer toutes les ficelles sans être contredits. L'image idyllique de l'époque coloniale évoquée par le roi contraste péniblement avec les souvenirs des méfaits coloniaux et les crimes qui restent gravés dans la mémoire collective des Africains. Mais qui, à Bruxelles, se soucie d'exprimer ces réflexions ? Durant des décennies, la loi du silence a été respectée autour des méfaits coloniaux. Le Congo était « L'empire du silence » (O.P. Gilbert) où le tabou de la répression coloniale est resté intact et l'indépendance ne va rien y changer.

Mais immédiatement après l'allocution du président congolais, Joseph Kasongo, le président de la Chambre des représentants, donne la parole au Premier ministre Lumumba. Baudouin et Eyskens tombent des nues : le programme ne prévoyait pas un troisième discours et les services d'Infor Congo ne leur ont pas transmis le projet de texte de Lumumba, qui a pourtant été distribué à la presse réunie. Mais c'est surtout le contenu de l'allocution qui les glace d'effroi. Le Premier ministre congolais ne s'adresse pas aux maîtres d'antan, mais aux « Congolais et Congolaises, combattants de l'indépendance aujourd'hui victorieux ». Du coup, les personnalités étrangères disparaissent du centre de l'attention politique et deviennent les spectateurs de la célébration d'un mouvement nationaliste et de ses premiers succès. C'est avec stupéfaction qu'ils entendent le dirigeant nationaliste s'adresser au peuple congolais et répondre au roi, entre-temps devenu complètement blême. S'adressant directement au peuple et parlant par-dessus le corps diplomatique réuni, il explique que l'octroi de l'indépendance n'est pas un cadeau généreux offert par Bruxelles, comme l'a

prétendu le roi Baudouin. L'indépendance a été proclamée en accord avec la Belgique, mais

« nul Congolais digne de ce nom ne pourra jamais oublier que c'est par la lutte qu'elle a été conquise, une lutte de tous les jours, une lutte ardente et idéaliste, une lutte dans laquelle nous n'avons ménagé ni nos forces, ni nos privations, ni nos souffrances, ni notre sang ».

Lumumba décrit alors ouvertement le système colonial que Baudouin a glorifié comme le chef-d'œuvre de son grand-oncle et le condamne comme « l'humiliant esclavage qui nous était imposé par la force ».

Lumumba continue ainsi :

« Nous avons connu les ironies, les insultes, les coups que nous devions subir matin, midi et soir, parce que nous étions des nègres. Qui oubliera qu'à un Noir on disait "tu", non certes comme à un ami, mais parce que le "vous" honorable était réservé aux seuls Blancs ? Nous avons connu que nos terres furent spoliées au nom de textes prétendument légaux qui ne faisaient reconnaître que le droit du plus fort. Nous avons connu que la loi n'était jamais la même selon qu'il s'agissait d'un Blanc ou d'un Noir : accommodante pour les uns, cruelle et inhumaine pour les autres. Nous avons connu les souffrances atroces des relégués pour opinions politiques ou croyances religieuses ; exilés dans leur propre patrie, leur sort était vraiment pire que la mort elle-même. (...) Qui oubliera enfin les fusillades où périrent tant de nos frères, les cachots où furent brutalement jetés ceux qui ne voulaient plus se soumettre au régime d'une justice d'oppression et d'exploitation ? »

Lumumba ramène le rôle qu'a joué Bruxelles dans le processus de la décolonisation à de justes proportions : « La Belgique qui, comprenant enfin le sens de l'histoire, n'a pas essayé de s'opposer à notre indépendance ».

Le discours de Lumumba est interrompu huit fois par les applaudissements soutenus des Congolais présents et couronné par une véritable ovation. En un rien de temps, des milliers de personnes ayant suivi les festivités à la radio s'en vont raconter cette action d'éclat aux quatre coins du Congo. Lumumba s'est exprimé dans un langage que les Congolais tenaient pour impensable en présence d'un Européen. Ces quelques minutes de vérité sont une récompense pour quatre-vingts années de domination. Pour la première fois dans l'histoire du pays, un Congolais s'adresse à la nation et met en branle la reconstruction de l'histoire congolaise. Par cette action, il renforce le sens de la dignité et de la confiance en soi des Congolais. Les représentants du colonialisme défunt sont stupéfaits. Bruxelles se voit confronté à la révolution anticoloniale qu'elle déteste tant.

En présence des Européens, l'entreprise coloniale, tant louée par le roi, est dépeinte comme un esclavage humiliant ! Et tout ça, c'est le travail de Patrice Lumumba, l'homme qui, il y a à peine quelques semaines, après sa victoire électorale, a été décrit dans les commentaires de la presse belge comme un voleur illettré, un parvenu, un nègre hissé vers le sommet !

Le colonel Frédéric Vandewalle, qui se tient à l'arrière de la salle parmi les Congolais de deuxième rang, écoute attentivement le discours de Lumumba. Il se tient debout, après avoir cédé sa place à Pétillon, ancien gouverneur général et ex-ministre des Colonies, que le protocole a oublié. Le colonel, âgé de 48 ans, est le chef de la Sûreté coloniale, qui, depuis le 30 juin 1960, est rebaptisée Sûreté congolaise. Il est vêtu pour l'occasion d'une tenue civile, « car le temps des uniformes et des broderies rutilantes lui paraissait révolu ». Le colonel suit avec méfiance la consécration de la démocratie instaurée par de « généreux utopistes ». Selon lui, Bruxelles n'a lié « aucune restriction » à la transmission du pouvoir. L'allocution non annoncée de Lumumba n'est pas de nature à bien le disposer, quoiqu'il ait l'honnêteté intellectuelle de reconnaître que son contenu correspond à ce que les Africains attendent de leurs dirigeants :

« Cette manifestation de défoulement, incongrue et offensante pour les Belges, était vengeresse pour beaucoup de Congolais. Elle connut un franc succès parmi ceux qui assistaient à la cérémonie sans y avoir été invités. Leurs applaudissements éveillèrent des échos dans la foule dehors »².

Malgré son colonialisme pur sang, Vandewalle est un fin observateur. Dans ses *Mille et quatre jours*, il décrit comment la masse congolaise veut concrétiser l'indépendance et la voir matérialisée en embauches, promotions et hausses de salaires :

« Au cours de la parade martiale [après la cérémonie au Palais de la Nation], la foule africaine, pour un observateur plus attentif, applaudit surtout les Noirs porteurs de l'étoile d'argent des adjudants. Elle consacrait la première brèche dans la barrière opposée par la tradition militaire du Congo, à une africanisation des cadres, peu raisonnable encore selon les critères belges, mais souhaitée par la plupart des Congolais »³.

Qui est cet homme qui jouera un rôle éminent dans la gestion de la crise congolaise ? Tout d'abord, Vandewalle donne l'impression d'être un homme discret. Il ne sent nullement le besoin de se profiler au premier plan. Son

passage à la Sûreté lui a donné le goût de travailler sans trop de gestes, « entre la tapisserie et le mur », comme le décrit un compagnon de combat. Mais derrière cette façade de grisaille et de bureaucratie se cache un homme doté d'une forte personnalité le rendant parfaitement qualifié pour son rôle d'*éminence grise*. Guy Weber, qui l'a vu au travail au Katanga durant la première moitié de 1961, le qualifie de « diaboliquement intelligent » et affirme qu'il impressionne Tshombe et son entourage. Le ton de ses *Mille et quatre jours* est intelligent et sobre sans pour autant cacher son engagement.

Vandewalle est tout aussi raciste que les autres coloniaux et un adversaire implacable des nationalistes congolais. Mais cela ne l'empêche pas de se distancier des mensonges primaires et des demi-vérités que ses compagnons utilisent dans leur campagne contre Lumumba. C'est ainsi qu'il rejettera la théorie du complot du gouvernement Eyskens, accusant Lumumba d'utiliser la rébellion des soldats de juillet 1960 comme prétexte pour renvoyer tous les Belges : « Aucune preuve d'un quelconque complot n'a jamais été fournie. (...) M. Eyskens [suivait] le chemin des machinations, aidé en cela par les services de renseignements du colonel BEM Margot »⁴.

Mille et quatre jours est une des œuvres de référence rares sur l'histoire récente du Congo. Vandewalle y démontre une vision stratégique, l'expérience du terrain et une grande franchise sur les machinations néocoloniales. Il y a une raison à cette franchise. Au début des années 70, l'époque où Vandewalle travaille à son livre, la victoire néocoloniale en Afrique centrale paraît absolue. Mobutu est solidement installé au pouvoir et le nationalisme congolais semble complètement éradiqué. Dans ces conditions, l'auteur se croit en droit d'étoffer sa carrière africaine avec des documents et des pensées tenant de l'assurance voire de l'arrogance du vainqueur.

Lorsque, peu après l'indépendance, la crise congolaise éclate et que le colonel Vandewalle est rappelé à Bruxelles, on pourrait croire un moment que sa carrière sous les tropiques prend fin. Mais le colonel réapparaîtra en scène et marquera les événements de son empreinte rigoureuse. Bruxelles utilisera tous les moyens dont elle dispose pour éliminer le *nègre* qui a osé conquérir le ciel : à la lumière de cet objectif, l'intelligence et l'expérience de l'ex-chef de la Sûreté coloniale vont rendre d'excellents services...

Les troupes belges et les casques bleus à l'aide de Tshombe (juillet-août 1960)

L'année 1960 vaut à Patrice Emery Lumumba, alors âgé de 35 ans, de grands succès politiques, mais aussi de terribles défaites. A la nouvelle année, le leader du Mouvement national congolais dépérit toujours dans une prison de Jadotville au Congo belge ; en mai 1960 il gagne les élections et devient le mois suivant Premier ministre congolais ; fin 1960 il se retrouve en prison, dans ce qui va devenir sa cellule de mort. Au début du mois de novembre 1959, le dirigeant congolais a été emprisonné : à Stanleyville, son fief politique, des rassemblements de masse anticoloniaux ont fini en confrontations sanglantes avec les forces de l'ordre. Mais incarcérer Lumumba à ce moment-là ne signifie pas plus qu'un combat d'arrière-garde, qu'un acte de désespoir posé par un régime colonial moribond.

Alors que l'incarcération de Lumumba lui procure un grand prestige auprès de larges couches de la population congolaise, Bruxelles opère un revirement politique. Conscient de l'ascension irrésistible du mouvement anticolonial, le gouvernement belge, la cour et les trusts coloniaux optent pour une décolonisation accélérée. De cette manière, Bruxelles tentera de parer la radicalisation des masses congolaises et le prestige grandissant des dirigeants nationalistes. Les mandataires du pouvoir colonial comptent bien garder le contrôle dans les coulisses, une fois le pouvoir politique remis dans les mains de politiciens congolais inexpérimentés. En janvier 1960, le gouvernement de Gaston Eyskens, une coalition de démocrates chrétiens et de libéraux, plie devant le mouvement anticolonial et fixe au 30 juin l'octroi de l'indépendance du Congo.

Mais le résultat des élections de mai 1960 surprend Bruxelles. Des nationalistes radicaux comme Lumumba, Gbenye, Gizenga, Kashamura et Mulele ont gagné le pari électoral. Le gouvernement belge ne peut empêcher la nomination de Patrice Lumumba comme Premier ministre.

Joseph Kasa Vubu, vétéran du nationalisme congolais, reçoit la fonction plutôt protocolaire de président. Le premier gouvernement congolais constitue le couronnement au travail du mouvement nationaliste, qui, en dix-huit mois à peine, a anéanti tous les obstacles coloniaux. Le gouvernement Lumumba se propose de revendiquer d'emblée son droit à l'indépendance. Lumumba s'est engagé à combattre tous les vestiges du colonialisme et toutes les formes de néocolonialisme ; il veut convaincre les peuples congolais de construire une nation unifiée dans un État de droit démocratique. Il présente ce programme national-démocratique comme un projet mobilisateur, comme une invitation aux masses congolaises de prendre la barre politique en mains propres. Ce projet va à l'encontre des aspirations des trusts coloniaux, des missions et de la bureaucratie coloniale fraîchement transmise au jeune État. Ces piliers coloniaux comptent bien garder leurs positions privilégiées dans un Congo indépendant, ne serait-ce qu'à partir d'une façade africaine.

Seul le Katanga, la province du cuivre et le fief de l'Union minière, vaut un succès à Bruxelles. Lorsqu'à la mi-juin 1960, à peine quelques semaines avant l'indépendance, la formation d'un gouvernement Lumumba apparaît inévitable, le parlement belge modifie unilatéralement la constitution congolaise provisoire, la Loi fondamentale. Celle-ci prévoit initialement que les gouvernements provinciaux seront formés sur une base proportionnelle. Moïse Tshombe, un dirigeant katangais, et la colonie belge qui l'a poussé en avant comme son homme de paille, ne parviennent pas à former un gouvernement provincial, du fait que les nationalistes mettent en cause le résultat des élections. Mais Bruxelles ne tient pas compte de ces protestations et abolit tout simplement la condition de la proportionnalité. Du coup, Tshombe a la voie libre pour former un gouvernement provincial homogène. Le professeur Van Bilsen parle « d'un coup d'État légal ». Au cours d'un débat au parlement belge préalable au vote, Moulin, un député du parti communiste, émet cette parole prophétique :

« On nous propose de légiférer sous la menace d'un parti [de Tshombe] qui se déclare prêt à se séparer du Congo. (...) Nous n'avons aucune garantie que ceux qui menacent de passer à un séparatisme immédiat ne le feraient pas demain avec l'aide légale que nous leur aurions donnée »⁵.

Le discours de Lumumba, lors des cérémonies de l'indépendance, confirme avec éclat que le nouveau gouvernement prend au sérieux son droit à l'indépendance. Au cours de son allocution, il prévient que la fin du colonialisme ne signifie nullement la fin du combat : « Nous allons veiller à ce que les terres de notre patrie profitent véritablement à ses enfants. Nous allons revoir toutes les lois d'autrefois et en faire de nouvelles, qui seront justes et nobles ». Cet engagement envers le peuple congolais, qui a été dépossédé de millions d'hectares de terre sous l'administration coloniale, illustre le dessein de Lumumba de rejeter complètement la chappe de plomb de l'héritage colonial et de combattre la récupération néocoloniale du pays. Il devient clair que le discours nationaliste signifie bien plus qu'une simple rhétorique électorale : il va devenir le fil conducteur de sa politique.

L'atout majeur de Bruxelles destiné à contrôler le gouvernement de Lumumba est le corps d'officiers belges de l'armée congolaise. Ce corps est l'héritage de l'armée coloniale, la Force publique. Il a développé une mentalité de caste extrêmement conservatrice, en concordance totale avec sa raison d'être la plus importante : non pas la défense du territoire contre un éventuel agresseur venant de l'extérieur, mais la répression de l'ennemi intérieur. La Force publique a été constituée en 1886 comme armée de conquérants, sous prétexte de lutter contre l'esclavagisme et les guerres tribales. En réalité elle devait procurer à Léopold II une colonie au cœur de l'Afrique. Une fois le terrain conquis, la Force publique est devenue une force d'occupation dont la tâche essentielle consistait à soumettre le peuple congolais.

Le 5 juillet 1960, le général Janssens, le commandant en chef réactionnaire de cette armée, a fait savoir unilatéralement aux soldats congolais qu'il ne peut être question d'une africanisation de l'armée. Il écrit au tableau la provocation suivante : « Avant indépendance = après indépendance ». Du coup les soldats se rebellent. Il ne s'agit pas d'une mutinerie classique, quoi qu'en pensent certains auteurs. Il ne s'agit pas d'un soulèvement contre le pouvoir légal, mais d'une rébellion contre le cadre des officiers belges, d'une rébellion en quête de revendications sociales, « d'une grève », comme l'exprime Lumumba. Le gouvernement congolais prend parti pour eux : Janssens est démis de ses fonctions et les soldats

invités à désigner des officiers noirs. Victor Lundula devient commandant en chef de l'Armée nationale congolaise (ANC), Joseph Mobutu colonel et chef d'état-major. Une majorité d'officiers belges sont maintenus en qualité de conseillers des officiers congolais. Les garnisons africanisées retrouvent alors le calme. Vandewalle reconnaît avec beaucoup de lucidité :

« La décapitation de la Force publique et les mesures prises par les officiers [c'est-à-dire les mesures d'africanisation du gouvernement congolais], condamnés par le général [Janssens], avaient ramené le calme dans les deux garnisons principales : Léopoldville et Thysville »⁶.

Mais un noyau dur d'officiers belges se regroupe à Élisabethville, chef-lieu de la province du Katanga. Avec l'appui de Tshombe, qui redoute les soldats nationalistes, ils rejettent les mesures d'africanisation prises par le gouvernement. Dans l'intervalle, à Léopoldville, de l'autre côté du pays, des rumeurs sur des viols d'Européennes par un petit groupe de soldats ont provoqué le 8 juillet un exode massif vers la Belgique. Bruxelles ne fait rien pour exiger des officiers belges qu'ils se rallient à la décision gouvernementale congolaise. Au contraire, Eyskens prend prétexte de l'exode européen pour intervenir. Le 9 juillet, dans le courant de la matinée, après concertation avec le roi Baudouin et la direction de la Société Générale, le gouvernement belge décide d'intervenir au Katanga. A ce moment, aucun incident sérieux n'est signalé au Katanga... L'intervention a lieu dans la nuit du 9 au 10 juillet, quand les soldats noirs d'Élisabethville se soulèvent contre les officiers qui veulent arrêter l'africanisation. A 5 h 50, quatre avions s'envolent de la base de Kamina au Katanga, avec à leur bord les hommes du bataillon d'infanterie Libération et un peloton de paracommandos. Les troupes atterrissent à 6 h 20 : la crise congolaise est née⁷.

Une fois les soldats congolais au Katanga désarmés, Tshombe, qui est protégé par des soldats belges, a la voie libre pour se soustraire au pouvoir de Léopoldville et pour proclamer l'indépendance de la province. Le colonel Vandewalle reconnaît que la décision de soutenir les sécessionnistes katangais et de combattre l'africanisation des garnisons au Katanga est une décision politique, basée sur « la méfiance qui s'était établie entre les responsables de Bruxelles et Lumumba. Ils avaient tous entendu le discours du 30 juin ». Comme la plupart des analystes, Vandewalle situe le point de

rupture dans le discours de Lumumba. Ce qui n'est pas exact. Le vrai poids dans la balance, pour Bruxelles, est le fait que Lumumba ajoute *l'acte* à la parole : il soutient le mouvement des soldats et proclame l'africanisation de l'armée dont il casse ainsi la colonne vertébrale coloniale. Lumumba a démontré que ses discours ne sont pas de vaines paroles, mais un fil conducteur menant à l'action. Vandewalle conclut en une seule phrase le résultat des événements : « Le 11 juillet, le Katanga, débarrassé de l'armée congolaise proclama son indépendance »⁸.

L'effet apaisant de l'africanisation, l'intégration des officiers blancs comme conseillers au sein de l'armée et la bonne entente entre les autorités congolaises et les personnalités belges - le 11 juillet, Kasa Vubu, Lumumba et le vice-consul belge à Luluabourg ont conclu un préaccord qui prévoit l'installation de militaires belges dans la province pour rassurer la colonie européenne -, le tout est anéanti par les opérations belges de reconquête et la sécession katangaise. Les nouvelles de l'intervention belge agitent les soldats congolais... ce qui constitue une nouvelle raison pour intervenir. L'attaque belge contre Matadi, effectuée le 11 juillet, malgré le départ de presque tous les Européens, est un échec ; mais Luluabourg est occupé le 10 juillet, Léopoldville le 13, Bakwanga le 15, Coquilhatville le 16 et Kindu et Boende le 17 juillet. L'agression contre la souveraineté du Congo prend un tour dramatique le 12 juillet, lorsque le lobby belgo-katanga interdit à l'avion transportant Kasa Vubu et Lumumba l'accès de la province sécessionniste.

L'intervention doit arrêter l'africanisation de l'ANC aux frontières du Katanga et priver le pouvoir central des joyaux coloniaux de la couronne. Un deuxième objectif va bientôt mûrir à Bruxelles. En africanisant l'armée et en augmentant les salaires de 30 %, le gouvernement Lumumba a non seulement agi conformément au contenu nationaliste de ses paroles : il a également invité les fonctionnaires et le prolétariat noir des mines et des usines à suivre l'exemple des soldats et à concrétiser l'indépendance en revendiquant des mesures sociales. Les 12 et 13 juillet, la capitale est la scène d'une vague de grèves dans le secteur privé. Ralph Bunche, un dirigeant de l'ONU résidant à Léopoldville, observe dans un télégramme adressé au secrétaire général : « Les grèves se poursuivent et s'étendent,

encouragées et suscitées au départ par des succès tactiques de l'armée ». Il faut à tout prix casser cette dynamique prérévolutionnaire qui empêche la restauration néocoloniale. L'ambassadeur belge à Léopoldville se met immédiatement à la recherche de candidats capables de remplacer Lumumba. Le 13 juillet, il envoie ce télégramme à Bruxelles :

« A minuit j'ai reçu Bomboko. (...) J'ai fait une critique de l'attitude du Premier ministre et de certains membres douteux du cabinet et je ne lui cachais pas notre espoir de le voir à la tête de l'armée ou du pays. Il comprend notre position et déplore les faiblesses de son gouvernement ».

Pendant toute la crise congolaise, Bomboko va rester en contact avec des émissaires belges⁹.

Le 12 juillet, le jour après la proclamation de la sécession katangaise, les autorités congolaises envoient un télégramme à l'ONU, demandant d'urgence « une aide militaire (...) contre l'actuelle agression extérieure ». Cet appel des dirigeants congolais est en totale opposition par rapport à ce que le secrétaire général de l'ONU a indiqué quelques jours auparavant comme seul type d'intervention possible, à savoir une séance du Conseil de sécurité qui approuverait une intervention belge ! Le 9 juillet, quand la portée des événements est devenue claire à New York, le secrétaire général Hammarskjöld, alias « H », a envoyé ce message à Bunche : « Possibilité que la situation se développe de manière à rendre psychologiquement nécessaire une intervention militaire européenne. (...) Je ne vois pas quelle contribution pourrait fournir le Conseil de sécurité au-delà d'une possible légalisation de l'opération ». La résolution du Conseil de sécurité du 14 juillet décide de pourvoir le gouvernement congolais d'une aide militaire, jusqu'à ce que les forces armées congolaises soient en mesure « de remplir entièrement leurs tâches » : l'opération « Organisation des Nations unies au Congo » (ONUC) est née. Bruxelles est appelé à retirer ses troupes. Mais son intervention, qui porte atteinte à la souveraineté congolaise et viole la Charte des Nations unies, n'est pas condamnée. Aucune date limite n'est imposée au retrait des Belges. Et en réduisant la crise à une question de maintien de l'ordre, l'ONU reprend à son compte l'argumentation belge -protection de vies humaines dans un contexte de chaos - lui donnant ainsi quelque peu de légitimité. Huit pays votent en faveur de la résolution, aucun contre ; la Chine, la France et la Grande-

Bretagne s'abstiennent. L'énorme pression exercée par les Africains en vue d'obtenir une intervention a finalement amené l'Union soviétique à voter la résolution, malgré son plaidoyer antérieur en faveur d'un ajournement des débats¹⁰.

Le dernier soldat belge se retire de Léopoldville le 23 juillet. Les casques bleus campent partout au Congo, sauf au Katanga. Alors que Bruxelles construit impunément le régime de Tshombe au Katanga, l'ONU bride le gouvernement légal congolais. Hammarskjöld rejette toute aide bilatérale pour Léopoldville en provenance de Moscou, du Ghana, de la Guinée ou de quelque pays que ce soit : toute aide destinée au Congo doit d'abord passer par les Nations unies. Les dirigeants de l'ONU font savoir à Lumumba qu'ils fourniront leur aide indépendamment du gouvernement congolais. Le 30 juillet, Gizenga, vice-Premier ministre, déclare non sans amertume :

« Le peuple du Congo ne comprend pas que, nous les agressés, nous qui sommes chez nous, (...) nous soyons systématiquement et méthodiquement désarmés alors que les agresseurs, les Belges, qui sont chez nous en pays conquis, gardent encore et ont toujours leurs armes et toute leur puissance de mort. (...) Les forces de l'ONU laissent la sécession se consolider dans le Katanga et les Belges s'y comportent comme en pays conquis sous le fallacieux couvert d'un pseudo-gouvernement provincial katangais que nous, gouvernement légitime de la République du Congo, avons déclaré déchu »¹¹.

La pression du gouvernement congolais et de l'opinion publique africaine oblige cependant « H » à sortir de l'impasse katangaise. Le 26 juillet déjà, il a indiqué dans un document confidentiel adressé à ses collaborateurs qu'il va probablement négocier avec Tshombe « pour lui donner une forme de garantie que son avenir politique personnel et les objectifs légitimes qu'il défend ne seraient pas mis en danger en acceptant [la présence] des troupes des Nations unies ». De quels objectifs s'agit-il ? La représentation belge au Katanga est entre les mains du comte Harold d'Aspremont Lynden, l'ancien chef de cabinet adjoint du Premier ministre Eyskens. C'est lui qui est à la tête de la Mission technique belge, le vrai centre de pouvoir à Élisabethville. Bruxelles ne reconnaîtra pas formellement l'État du cuivre. Le gouvernement Eyskens rêve d'une reconstruction de l'ancien Congo belge autour d'un Katanga tout-puissant et conservateur. Manu Ruys défend cette option dans un éditorial du quotidien belge *De Standaard* :

« Certains cercles à Bruxelles proposent d'annuler la déclaration d'indépendance [du Congo] et d'établir un régime militaire. Cette politique paraît pourtant être sans issue. L'opinion publique va-t-elle accepter une guérilla congolaise où des centaines et peut-être des milliers de nos garçons seront massacrés ? (...) Le seul rayon d'espoir dans tout ce chaos, c'est le Katanga. (...) Un Katanga fort, relié à la Belgique, forme en Afrique centrale un élément d'ordre et de prospérité, autour duquel une plus vaste confédération pourrait se construire. (...) Cette politique doit être dûment soutenue par la Belgique »¹².

La classe politique partage cette vision. Plus tard, H. Rolin dira au Sénat, au nom de l'opposition sociale-démocrate :

« En ce qui concerne le Katanga, assurément, comme tout le monde en Belgique, le Sénat entier s'était réjoui, au mois de juillet 1960, de constater qu'au bout de peu de jours l'ordre était rétabli à Élisabethville. Tandis que, de façon progressive, l'ensemble du Congo devenait la proie de l'anarchie, l'activité industrielle, agricole, commerciale, continue dans la plus grande partie de la province du sud. Nous nous en sommes réjouis, car nous y avons des intérêts importants et un grand nombre de colons ».

Dans son discours du 21 juillet, Baudouin exprime le même souhait, avec des paroles dures pour Lumumba et faisant par contre l'éloge de Tshombe :

« Des ethnies entières, à la tête desquelles se révèlent des hommes honnêtes et de valeur, nous ont conservé leur amitié et nous adjurent de les aider à construire leur indépendance au milieu du chaos qu'est devenu aujourd'hui ce que fut le Congo belge. Notre devoir est de répondre à tous ceux qui nous demanderont loyalement notre collaboration »¹³.

Baudouin ne joue certainement pas cavalier seul dans ce jeu congolais. Dans sa lettre à Tshombe, datée du 25 juillet 1960, Gaston Eyskens confirme son souhait d'utiliser le Katanga comme levier contre le Congo de Lumumba. Le style de sa lettre fait penser à celui du rédacteur de l'allocution du roi Baudouin du 21 juillet :

« La Belgique constate que les Congolais ne sont plus d'accord sur les structures prévues par la Loi fondamentale provisoire votée par les Chambres belges en mai 1960. (...) J'ajoute que le gouvernement belge constate avec une grande satisfaction que, grâce à votre sagesse et à votre énergie, le Katanga est resté à l'abri du chaos et que nos compatriotes ont pu reprendre rapidement leurs occupations pacifiques ».

Vandewalle notera plus tard : « Le Premier ministre n'avait pas ajouté “et lucratives” ». L'épiscopat a aussi son mot à dire. Le cardinal Van Roey, archevêque de Malines, écrit dans une lettre pastorale : « Le peuple congolais, qu'on ne peut pas mettre sur le même pied qu'une minorité de

soldats rebelles ou d'éléments troubles, ne sera jamais pour nous un peuple étranger ».

Le 26 juillet, Pierre Wigny, ministre belge des Affaires étrangères, adresse un télex à Élisabethville. Il y déclare : « Tout ralliement d'autres provinces du Congo au Katanga est donc à encourager ». Le 25 juillet, alors que Lumumba se trouve à l'étranger, Tshombe a déjà proposé à Kasa Vubu d'organiser un sommet en vue « d'une formule d'États congolais, groupés au sein d'une association ou confédération ». La cible principale de cette stratégie reste Léopoldville, où il s'agit de mettre en selle un pouvoir néocolonial¹⁴.

La presse belge et internationale soutiennent sans gêne les efforts guerriers. Un éditorial du prestigieux quotidien londonien, *The Times*, décrit clairement les grandes lignes de la politique occidentale :

« La reconnaissance du Katanga serait aujourd'hui un acte fort précoce, mais ne doit pas être éliminée comme option dans la mesure où Tshombe réussit à consolider son régime. Plus tard lorsque l'excitation sera calmée, le Katanga pourra se définir dans une relation fédérale plus souple avec le reste du Congo ».

Manu Ruys écrit dans *De Standaard* du 16 juillet que Lumumba est « un démagogue révolutionnaire » qui ne vise qu'à « créer le désordre et le chaos ». Au Katanga, au contraire, où « règnent l'ordre et la paix », on compte sur l'Occident :

« Le gouvernement belge a le devoir d'attirer l'attention de l'ONU sur le caractère exclusif du Katanga, qui a décidé de son propre sort et refuse de se soumettre à la politique révolutionnaire de Lumumba. Il est hautement recommandable que les troupes belges au Katanga soient chargées par l'ONU du maintien de l'ordre. Sinon, il reste à craindre que l'emprise néfaste du gouvernement Lumumba s'étende jusqu'à Élisabethville ».

Et dans *De Standaard* du 26 juillet il se montre encore plus belliqueux :

« Il ne reste au Congo qu'une seule chance pour échapper à l'effondrement total : les forces modérées (...) doivent prendre les rênes. Ce pays énorme doit être transformé en confédération ; chaque État pourrait, selon ses possibilités et son degré d'évolution et sur base d'une coopération renouvelée (et non plus coloniale) entre Blanc et Noir, accéder à l'ordre, le bien-être et la liberté. (...) Si Lumumba reste au pouvoir et maintient son attitude antibelge, le Congo va vers un avenir fâcheux ».

La campagne de presse contre le gouvernement Lumumba atteint son niveau le plus scabreux dans *La Libre Belgique* ; dans un commentaire

du 29 juillet sur le passage de Lumumba à Blair House, la résidence officielle pour chefs d'État étrangers en visite aux États-Unis, on peut lire : « A Blair House, une veille dame s'occupe des hôtes. Elle est blanche. Pourvu que rien ne lui arrive ». Marcel De Corte, professeur en philosophie morale fait un appel public à peine voilé pour mettre fin à la vie de Lumumba. Dans l'éditorial du 27 juillet, il écrit : « Voyez Lumumba. (...) C'est un barbare. (...) Il fait pleurer de rage des officiers [belges, à la plaine de Ndjili] dont un geste viril aurait délivré la planète de son culot sanglant ». Ce n'est pas sans raisons que plus tard, *La Gauche* écrira : « Il n'est pas certain (...) que Hitler ait jamais été traité par la presse bourgeoise belge avec autant de rage et de virulence que le fut Patrice Lumumba »¹⁵.

Dans une lettre confidentielle du 28 juillet, Baudouin exige du secrétaire général de l'ONU qu'à l'occasion de l'entrée des casques bleus au Katanga toute revendication de souveraineté sur le Katanga par le gouvernement congolais soit refusée. Selon le roi, il faut absolument empêcher que Léopoldville y installe « une organisation judiciaire arbitraire ». Hammarskjöld rassure le roi. Dans un rapport du 6 août, il observe qu'à ses yeux Lumumba, Premier ministre légitime, et Tshombe, putschiste, ont les mêmes droits sur le plan constitutionnel :

« Le problème [de l'entrée des troupes de l'ONU au Katanga] ne tient pas au désir des autorités de la province de se séparer de la République du Congo. (...) Pour elles [il s'agit de] rechercher des solutions constitutionnelles autres qu'une formule strictement unitaire. (...) Il y a là un problème politique interne auquel les Nations unies en tant qu'organisation ne peuvent évidemment pas être partie ».

Les Nations unies ne vont donc pas toucher au pouvoir de Tshombe au Katanga. *La Libre Belgique* exulte de voir la constitution congolaise sérieusement mise en question :

« Le succès remporté par M. Tshombe aux Nations unies renforce vigoureusement les thèses fédéralistes au Congo. (...) L'Abako (...) appuie maintenant la thèse de M. Tshombe. Le MNC de M. Kalonji, qui contrôle les régions baluba du Kasai, fait de même » (8 août).

Le 9 août, Kalonji proclame l'indépendance du Sud-Kasai. Son État reçoit le sobriquet de République de la Forminière, du nom de la filiale de la Société Générale qui y contrôle l'extraction du diamant.

Confronté aux sécessions inconstitutionnelles qui sapent les fondements de l'État même, le gouvernement Lumumba se voit obligé de prendre des mesures contre les organes de presse qui choisissent ouvertement le côté des putschistes. La presse belge y trouve une occasion d'attaquer plus durement le gouvernement congolais. De Léopoldville, Manu Ruys titre son article comme suit : « Lumumba restreint la liberté de la presse ». L'appel à l'action contre le gouvernement congolais est appaissant : « La condamnation brutale du fédéralisme par le Premier ministre Lumumba [il s'agit des sécessions !] (...) Nous nous retrouvons dans un État policier où plus personne n'est sûr du lendemain »¹⁶.

Le 12 août, le secrétaire général de l'ONU arrive à Élisabethville pour négocier avec Tshombe. Le ministre Munongo, assuré du soutien occidental, exprime de façon brutale les préoccupations du régime sécessionniste : « Les troupes de l'ONU qui les [les troupes belges] remplaceront (...) devraient (...) nous permettre d'empêcher toute ingérence du gouvernement central dans les affaires du Katanga ». A la question de savoir ce que ferait l'ONU si Léopoldville attaquait le Katanga, Hammarskjöld répond : « Dans le cas que vous posez, les troupes de l'ONU ne pourraient rester indifférentes et votre position me paraît plus forte que celle de M. Lumumba dans ce domaine ». Sur Kamina, base établie sur le sol katangais et de première importance stratégique militaire pour tout le sud-est du Congo, il dit encore : « Soyez déjà très heureux que cette base ne servira pas de refuge et de moyen d'action de M. Lumumba contre le Katanga et que les deux bases [Kamina et Kitona] relèveront de la compétence exclusive de l'ONU qui en assumera toute la responsabilité ». Faut-il s'étonner que, quelques mois plus tard, Tshombe, mécontent des difficultés que les troupes de l'ONU ont à réprimer la rébellion des Baluba contre son régime, menace un moment de publier les textes dactylographiés de ces conversations¹⁷ ?

Les 13 et 14 août, les premiers casques bleus prennent le relais des troupes belges à Élisabethville. A partir de ce moment, les Nations unies constituent un tampon politique mais aussi militaire entre le gouvernement congolais et Tshombe. De surcroît, les dirigeants de l'ONU approuvent, au mépris du droit de souveraineté de Léopoldville, le séjour prolongé des

fonctionnaires et conseillers belges afin de construire l'État de Tshombe. Les militaires belges ont également le droit de rester : revêtus d'uniformes africains, ils vont créer une armée katangaise.

Bruxelles et Élisabethville sont satisfaits de ce règlement, consistant à placer les casques bleus en obstacle au rétablissement de l'intégrité territoriale, qui signifie une consolidation de fait de la sécession, et qui, à terme, assure sans nul doute le retour triomphal de Tshombe dans le cadre unitaire. Un journaliste décrit les réactions d'Élisabethville à propos de l'accord avec l'ONU :

« L'équipe reine d'Aspremont Lynden-Rotschild n'en croyait pas ses yeux ! (...) Toute la solution katangaise a reposé jusqu'ici sur un bluff formidable qui a permis une première chose sensationnelle et unique dans l'histoire du monde. N'a-t-on pas vu en effet le secrétaire général de l'ONU accepter d'entrer en pourparlers officiels avec un État non reconnu ? (...) Lumumba - c'est certain - a perdu la partie ».

Dans un télégramme à Bruxelles, d'Aspremont Lynden et Rothschild jubilent que Hammarskjöld

« préserve complètement l'intégrité de fait du Katanga (...) il est possible dès maintenant de se montrer optimiste quant à l'évolution de la situation générale au Katanga. Sauf nouvel accident, les structures katangaises seront protégées par les troupes de l'ONU et à assez bref délai par les troupes katangaises elles-mêmes commandées par des officiers belges, au lieu de l'être à titre extrêmement précaire par les troupes belges ».

Satisfait, le ministre belge des Affaires étrangères déclare à la Chambre des représentants : « Grâce à sa persévérance, mais je puis dire aussi grâce à notre prudence diplomatique, Monsieur Tshombe voit reconnaître son existence »¹⁸.

Comment expliquer ce respect de l'ONU pour Tshombe ? Le caractère artificiel de l'État du cuivre est bien connu de Hammarskjöld. Bunche, son adjoint, a été très clair dans ses télégrammes : « Tshombe est une marionnette, et rien de plus. En réalité, il représente très peu de gens » (21 juillet). A son retour d'Élisabethville, début août, Bunche rapporte à son chef que Tshombe « était une marionnette manœuvrée par les Belges, qu'il ne prenait aucune décision qui ne fut pas inspirée par les Belges, qu'aucune réunion officielle n'était tenue sans la présence d'un Belge et que sans les Belges, il n'aurait pas pu accéder au pouvoir ». Mais la direction de l'ONU

partageait la stratégie occidentale qui entendait employer la sécession comme instrument pour détruire le gouvernement congolais. Dans son message confidentiel du 26 juillet, Hammarskjöld parle « des objectifs légitimes » de Tshombe. Il ressort d'un télégramme du 1^{er} août émanant de « H » que les dirigeants des Nations unies sont convaincus de la nécessité de briser le gouvernement nationaliste de Lumumba. A ce moment-là, le secrétaire général se trouve à Léopoldville :

« Après une série de réunions avec le cabinet [congolais] et les membres du cabinet, je puis me faire une image précise de la dynamique politique interne du gouvernement central. Les deux ou trois hommes qu'on peut considérer comme modérés et qui en tout cas sont dotés d'intégrité, d'intelligence et du sens de la responsabilité nationale, partagent entièrement mon approche. (...) L'écrasante et bruyante majorité a cependant une attitude émotionnelle et intransigeante. (...) Tant que le problème du Katanga ne sera pas sous contrôle (...) je suis certain que se produira un constant glissement vers l'extrémisme, ainsi qu'un affaiblissement de ceux qui, à mon avis, portent l'avenir politique du Congo, pour autant qu'il y ait un avenir possible »¹⁹.

A la lumière des développements, les nationalistes congolais ne peuvent tirer qu'une seule conclusion que le colonel Vandewalle formulera beaucoup plus tard comme suit :

« Jusqu'à l'établissement définitif de la constitution congolaise et son approbation par le Katanga, le *statu quo* serait maintenu sur base de la constitution katangaise. (...) Cet arrangement (...) consolide le régime katangais. Il devait avoir des conséquences funestes pour Lumumba »²⁰.

L'élimination du gouvernement Lumumba (août-septembre 1960)

Une correspondance acharnée est échangée les 14 et 15 août entre Lumumba et Hammarskjöld, qui se trouve dans la capitale congolaise. Pour Lumumba, il est clair que, suivant la résolution du 14 juillet, « l'ONU n'agit pas comme une organisation neutre, mais le Conseil de sécurité [doit mettre] tous les moyens à la disposition de mon gouvernement ». Lumumba proteste contre l'accord que Hammarskjöld a conclu avec Tshombe sans

avoir consulté le gouvernement congolais. Le Premier ministre congolais insiste pour n'envoyer que des troupes africaines et congolaises au Katanga. Dans une première réponse, le secrétaire général refuse de traiter de cette question : « Je n'ai aucune raison d'entrer ici en discussion ». *The Times* du 16 août écrit que Hammarskjöld, dans sa deuxième réplique, « laissait clairement entendre qu'il doutait du droit de Lumumba de parler au nom du gouvernement ». Lumumba clôture la correspondance le 15 août :

« Après le vote de la dernière résolution, vous avez retardé votre voyage au Congo de 24 heures dans le seul but d'engager des entretiens avec M. Pierre Wigny, ministre des Affaires étrangères de Belgique, administrateur des sociétés minières au Congo et un des comploteurs de la sécession du Katanga. (...) Ignorant complètement le gouvernement légal de la République, vous avez adressé, de New York, un télégramme à M. Tshombe, chef de la rébellion katangaise et émissaire du gouvernement belge. (...) Selon M. Tshombe (...) vous avez entièrement acquiescé aux exigences des Belges, formulées par la voix de M. Tshombe. Vu tout ce qui précède, le gouvernement et le peuple du Congo ont perdu leur confiance au secrétaire général des Nations unies. En conséquence, nous demandons ce jour au Conseil de sécurité d'envoyer immédiatement au Congo un groupe d'observateurs neutres. (...) Ces observateurs auront pour mission d'assurer l'application immédiate et intégrale des résolutions du Conseil de sécurité »²¹.

Dès que la rupture est définitive, le secrétaire général adresse au président Kasa Vubu une lettre porteuse d'un message politique à peine voilé :

« Ayant une grande confiance en votre sagesse, je suis convaincu que vous arriverez à jeter les bases solides qu'exige la coopération entre l'ONU et la République. (...) Je serais heureux de continuer [la coopération] pourvu que nous rencontrions du côté de la République la confiance élevée au-dessus des considérations de nationalité et de race, qui est nécessaire pour arriver au but ».

Les « considérations de nationalité et de race » font allusion à la revendication de Lumumba, qui veut que l'ONUC devienne une affaire plus afro-asiatique. Hammarskjöld, pour sa part, a tiré ses propres conclusions. Dans un télégramme interne du 16 août, des diplomates des États-Unis affirment que le secrétaire général va droit vers une confrontation avec Lumumba. « H » est arrivé à la conclusion que « l'effort des Nations unies ne pouvait se poursuivre avec Lumumba au pouvoir. Un des deux devait partir ». Les 21 et 22 août, le Conseil de sécurité se penche à nouveau sur la crise congolaise. Le secrétaire général écarte la critique de Lumumba,

maintenant que les troupes de l'ONU se dispersent sur tout le territoire congolais. Il appelle le gouvernement congolais et les régimes illégaux d'Élisabethville et de Bakwanga à négocier : « L'ONU (...) a la charge de maintenir l'ordre et la sécurité, créant un abri protecteur sous lequel le peuple congolais devrait pouvoir trouver le chemin de la paix et élaborer les formes de gouvernement et d'administration sous lesquelles il désire vivre »²².

Mais le centre de l'attention va se déplacer vers le Congo où le gouvernement Lumumba, abandonné par l'ONU, a décidé de s'occuper lui-même des sécessions du Katanga et du Sud-Kasaï, si possible avec, mais s'il le faut sans aide africaine. Léopoldville demande des avions, des camions, des armes et un équipage à l'Union soviétique. Tous les appareils de la Sabena sont réquisitionnés. Peu après, le 22 ou le 23 août, environ mille soldats partent pour le Kasaï. Le gouvernement congolais est le représentant d'une nation souveraine. Elle a toute la légitimité requise pour agir contre les sécessions, qui non seulement attentent à la vie du gouvernement mais aussi aux institutions élues et à la structure de l'État : « Le recours au fédéralisme est le seul moyen pour se débarrasser du MNC de Lumumba, le seul parti qui a des soutiens dans l'ensemble du pays, alors que les autres partis, locaux ou tribaux, sont impuissants au niveau national », affirme *Le Figaro*²³.

Sans s'être heurtée à une vive résistance, l'ANC s'empare dans la nuit du 26 au 27 août, de Bakwanga, la capitale de Kalonji. Deux jours plus tard, elle a provisoirement mis fin à la sécession du Kasaï. Pour préparer la deuxième phase, direction Katanga, Lumumba arrive le 28 août à Stanleyville, citadelle nationaliste. Il y fait appel à la population pour fournir des volontaires. Lors d'un rassemblement populaire, il dit :

« Ce n'est pas par plaisir ou par fainéantise que je vous mèn timerai de nouveau vers un combat du calibre de celui que nous avons mené en 1959. Mais je vous avertis que, si une nouvelle épreuve de feu devait être notre sort, je l'accepterai avec le plus grand plaisir et ferai ce que je considère être ma tâche. Et le pays connaîtra la satisfaction supplémentaire de se rendre compte qu'il ne prend pas de vies, mais qu'il en donne ; qu'il ne fait pas souffrir le peuple belge, mais qu'il souffre lui-même »²⁴.

Un pont aérien entre Léo et Stan échoue pourtant : les appareils Hyouchines de l'Union soviétique sont mis hors service à Luluabourg, quand les Nations unies refusent, autour du 5 septembre, de fournir du carburant. Un deuxième groupe de soldats quitte Stanleyville début septembre. Bien vite ils atteignent la frontière avec le Katanga et mettent le cap sur Kongolo, dans le nord du Katanga où la population est ouvertement antitshombiste. L'offensive s'enlise aux environs du 8 septembre. Il règne une grande confusion ces jours-là. Le 1^{er} septembre, le colonel Mobutu, chef d'état-major de l'armée, a unilatéralement décidé la fin des combats au Kasai, sans consulter le gouvernement congolais. Cette décision coïncide avec l'émergence d'informations confidentielles sur les préparatifs d'un coup d'État contre Lumumba. Lorsque le 5 septembre, Lumumba est démis de ses fonctions, les nouveaux dirigeants politiques et militaires à Léopoldville, avec l'aide des Nations unies, font tout pour retirer l'ANC.

Après la rupture entre « H » et Lumumba, les États-Unis entrent en action. Le 26 août, Allen Dulles en personne, directeur de la CIA, envoie un télégramme à Devlin, fonctionnaire de la CIA à Léopoldville :

« Dans les cercles dirigeants ici, on en vient à la conclusion que si [Lumumba] reste au pouvoir, dans le meilleur des cas, la situation débouchera sur le chaos, et dans le pire des cas, sur une prise de pouvoir communiste au Congo. (...) Nous avons décidé que son éloignement est notre objectif le plus important, et que, dans les circonstances actuelles, il mérite grande priorité dans notre action secrète ».

Le chef des opérations secrètes de la CIA, Richard Bissell, devait déclarer par la suite : « La CIA étudia un éventail de méthodes pour se débarrasser de Lumumba, dans le sens de le détruire physiquement, de le mettre hors combat, ou d'éliminer son influence politique ». A cette époque, Gottlieb, un scientifique de la CIA, reçoit l'ordre de rassembler du matériel biologique dans le but d'assassiner un dirigeant africain non identifié. De son côté, Clare Timberlake, ambassadeur des États-Unis, ne reste pas inactif. A la mi-août, il fait savoir par télégramme que « Kasa Vubu restera un zéro politique aussi longtemps que Lumumba est actif ». Il chante les louanges d'Ileo, président du Sénat, et de Bomboko, ministre des Affaires étrangères, mais reconnaît que, dans l'arène parlementaire face à Lumumba, ceux-ci manquent peut-être d'aplomb. Timberlake essaie de convaincre le

président, mais en vain. Madeleine Kalb raconte : « Chaque fois que Timberlake rendit visite à Kasa Vubu (...) pour le convaincre que Lumumba était une personne fort dangereuse, Kasa Vubu ne lui répondit rien. (...) Timberlake, dans un télégramme plutôt sombre envoyé à Washington, remarque : “J'admets que je n'ai pas encore découvert le secret qui peut faire bouger Kasa Vubu” »²⁵.

Les dirigeants de l'ONU persistent dans leur projet d'éliminer politiquement Lumumba. Dans un télégramme du 26 août de la Mission permanente des États-Unis auprès de l'ONU, on lit que Hammarskjöld est convaincu que « Lumumba devait être brisé »²⁶. Le *Christian Science Monitor* du 1^{er} septembre écrit que les diplomates de l'ONU à New York ont déclaré que « peu de larmes seraient versées » si Lumumba devait disparaître de la scène politique. Au moyen de télégrammes codés, Bunche tient New York informé en détail d'éventuelles actions contre Lumumba. Le 21 août, il écrit : « Bomboko m'a informé que maintenant Kasa Vubu observe la situation, laisse l'Abako exprimer son point de vue, attend son heure. (...) Bomboko espère que le Conseil de sécurité décide action-ONU vigoureuse et confirme votre point de vue. Il espère que les Nations unies seront dures pour le gouvernement, y compris par le recours à la violence »²⁷.

Le 26 août, l'Américain Andrew Cordier, adjoint de Hammarskjöld, part pour Léopoldville. Il doit y remplacer Bunche en tant que chef de l'ONUC. Cordier fait partie du Congo Club, un groupe de hauts fonctionnaires de l'ONU qui veille à ce que l'organisation internationale sauvegarde les intérêts occidentaux au Congo. En août 1960, Cordier confesse en privé que « Nkrumah est le Mussolini d'Afrique, et Lumumba son petit Hitler ». Et aussi : « La seule solution valable est un changement à la tête du gouvernement ». Cordier ne restera qu'une courte période : cela le rend prédisposé à prendre ce qu'il appellera plus tard « des mesures nécessaires mais peu populaires »²⁸. Avec l'offensive militaire contre Kalonji et Tshombe, Lumumba a démontré qu'il ne veut pas se soumettre à la division de fait du pays. Et c'est exactement ce qui l'a définitivement condamné à New York. Les Nations unies veulent empêcher à tout prix que la sécession katangaise soit remise en question. Lorsque, fin août, des dizaines de civils

sont tués dans les combats entre partisans de Kalonji et l'ANC, « H » déclare : « La force de l'ONU doit recevoir mission d'intervenir pour empêcher, s'il le faut par la force, le massacre de civils africains ou européens ». Le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures n'est pas d'application, selon « H » dans ce qu'il appelle « le cas de l'éclosion d'un génocide ». Rikhye, un général des Nations unies, écrit plus tard que « prévenant une invasion du Katanga par l'ANC, nos troupes occupèrent de nouvelles positions pour cadenasser l'accès au Katanga depuis le Kivu ou le Kasai ». Les Nations unies enverraient, le cas échéant, des casques bleus pour empêcher le gouvernement central de rétablir son autorité sur la province du cuivre²⁹.

Bruxelles aussi s'active. L'ambassadeur belge à Léopoldville va immédiatement à la recherche de candidats capables de succéder à Lumumba. Le 23 juillet, l'ambassadeur belge à Léo communique à son chef : « L'opposition contre le Premier ministre grandit au sein du cabinet. Nous avons intérêt à suivre les conseils de cette fraction modérée qui espère de plus en plus pouvoir contrôler et même entraver l'action du Premier ministre ». Les espoirs sont bien vite adaptés. Le 16 août, Dupret, le consul belge à Brazzaville, signale que Kasa Vubu est disposé à renverser Lumumba, mais il ajoute : « La question est de savoir s'il aura le courage et la clairvoyance nécessaire pour intervenir au moment opportun ». Le Premier ministre belge décide ensuite d'encourager Kasa Vubu. Dans ses mémoires, Gaston Eyskens écrit : « Le 18 août, j'ai chargé Jef Van Bilsen, conseiller juridique auprès de Kasa Vubu, d'une tâche confidentielle. Je lui ai fait comprendre que Kasa Vubu devait mettre Lumumba à la porte ». Quelque temps plus tard, des collaborateurs du ministre Wigny prennent contact avec Georges Denis, un autre conseiller de Kasa Vubu. Le sujet de leurs conversations concerne « le renversement du gouvernement selon nos vœux »³⁰.

Vers cette période, le colonel belge, Louis Marlière, homme clé dans la guerre contre les nationalistes congolais, s'est retiré sur la rive droite du fleuve Stanley-Pool, à Brazzaville. La plupart du temps, il est vêtu en civil, ce qui le rend moins visible en ces temps de conspirations. F. Vandewalle écrit :

« Il y avait retrouvé l'ancien agent de la Sûreté coloniale A. Lahaye, toujours sur place, envoyé de M. Caeymaex [le chef de la Sûreté belge]. Le consul M. Dupret était acquis à la conspiration, Une liaison radio existait avec Léo. Des informateurs allaient et venaient entre les deux rives. Radio Makala, chargée de la propagande, jouissait d'une bienveillante neutralité et d'une assistance efficace ».

La subversion prend des formes concrètes. Dans les cités de Léopoldville, des tracts sont distribués : « Congolais, Lumumba va vendre vos femmes à la Russie », ou « On a donné à Lumumba des milliers de diamants, pour nos femmes des millions de larmes ». Vandewalle commente cette prose : « L'inspiration européenne était évidente ». Un télégramme, que l'agent secret Lahaye adresse au ministre Wigny et à la Sûreté belge, donne une idée des activités fébriles mises sur pied à la fin août, dans le but de renverser le gouvernement Lumumba :

« Au cours des dernières heures, l'opposition vis-à-vis de Lumumba se renforce et devient plus cohérente. D'un côté, la défection des soldats Baluba se confirme. (...) Les soldats Bangala et Bakongo sont aussi travaillés. Mbungu Joseph, rédacteur de *Présence africaine* et élément sérieux, vient de m'informer que 600 soldats du Camp Léopold sont prêts à passer à l'action et à renverser Lumumba. (...) Batshikama, membre de l'Abako, est toujours à Brazza occupé à rédiger des tracts anti-Lumumba et à préparer la première émission d'un poste clandestin. (...) Le président Youlou donne son appui entier à ces activités. Hier soir, il déclara en substance "je suis en train de sauver l'Occident". (...) Il faut ajouter encore les projets d'une manifestation des chômeurs pour demain. Comme la traversée du Pool est à nouveau autorisée, il règne à Brazzaville pour l'instant une véritable atmosphère de conspiration ».

Début septembre, le comte d'Aspremont Lynden, un des hommes forts derrière Tshombe, est nommé ministre des Affaires africaines dans le gouvernement remanié d'Eyskens. Le signal est clair : Bruxelles reste sur pied de guerre avec Léopoldville³¹.

Le soutien de Youlou est apprécié. Dans un télégramme, le consul Dupret fait savoir au ministre Wigny :

« Le moment me paraît opportun d'accorder des importantes distinctions honorifiques à Youlou et quelques membres de son équipe. Prétexte est l'aide apportée aux réfugiés. L'effet : un renforcement considérable de notre collaboration en matières congolaises ».

Tshombe et la hiérarchie ecclésiastique sont les points d'appui congolais les plus importants de la coalition occidentale. L'évêque Malula rejette le programme du gouvernement congolais, prescrivant la stricte séparation entre l'Eglise et l'État et la liberté absolue du culte. Jusqu'à ce jour, le pays

est géré par les missions, les trusts et les fonctionnaires coloniaux coopérant intensément entre eux. Le catholicisme y occupe la place de religion d'État. L'application conséquente de ces principes bourgeois-démocratiques provoquerait de véritables bouleversements. Malula fulmine contre ces opinions : « Le laïcisme est un attentat à la vie religieuse du peuple bantou dont la vie privée, familiale et publique est toute entière imprégnée de sens religieux. Je fais un appel solennel (...) pour repousser le matérialisme athée comme le pire des esclavages ». Finalement, Kasa Vubu prend parti dans le conflit³².

Le 5 septembre, quelques heures avant de tenir son allocution à la radio, le président charge son conseiller, Jef Van Bilsen, de plaider auprès des Nations unies en faveur de la fermeture immédiate de la station-radio et de tous les aéroports. Évoquant sa visite à Andrew Cordier, l'Américain qui succède à Bunche à l'ONUC, Van Bilsen écrit que celui-ci était déjà mis au courant : « Les représentants des Nations unies soulignèrent qu'ils ne pouvaient intervenir dans les affaires intérieures et que, si le président pouvait garder l'initiative, la présence des Nations unies et des Casques bleus pouvait jouer à son avantage ». D'après un rapport interne des États-Unis, Van Bilsen a complété ce récit en signalant que Cordier allait faire le nécessaire : « Officiellement, je [= Cordier] dois pouvoir déclarer que vous m'avez remis ces lettres [de Kasa Vubu demandant l'aide des Nations unies] dans la demi-heure », donc après le message radio de Kasa Vubu. Le même soir à la radio, Kasa Vubu fait lecture de son message annonçant qu'il démet Lumumba de ses fonctions et six autres de ses ministres. Peu après, toujours à la radio, Lumumba dénonce l'initiative de Kasa Vubu et le destitue. Lumumba conjure « les Nations unies de ne pas s'écarter de leur mission, de ne pas s'immiscer dans le différend qui oppose aujourd'hui le gouvernement à M. Kasa Vubu. Nous allons le régler nous-mêmes par des voies démocratiques au sein de notre parlement »³³.

Mais dans ses mémoires, Carl von Horn, général des Nations unies, décrit l'atmosphère au quartier général de l'ONU après l'allocution radiophonique de Kasa Vubu comme marquée par « le soulagement, voire la satisfaction ». Hammarskjöld télégraphie immédiatement à Cordier. Il lui dit que « le droit à une interprétation libérale » du mandat des Nations unies

« s'élargit automatiquement en cas de danger ». Le secrétaire général termine son télégramme par ces mots :

« Puis-je ajouter une remarque irresponsable : des personnes responsables sur le terrain peuvent s'autoriser dans le cadre de principes impérieux de faire ce que je ne pourrais justifier si je le faisais moi-même : courir le risque de ne pas être accepté quand cela n'a plus aucune importance ».

Le langage voilé ne cache pas le message : en cas de besoin, les pouvoirs de Cordier (« personnes responsables sur le terrain ») dépassent les compétences de l'ONU : il a le droit d'entreprendre des actions politiquement souhaitables mais légalement contestables et dès lors susceptibles d'être désavouées quand elles ont déjà prouvé leur effet, quand Lumumba aura été éliminé. Dans un autre télégramme envoyé le même soir, le secrétaire général télégraphie à Cordier :

« Le chef de l'État a clairement autorité, en vertu de l'article 22, pour démettre le Premier ministre et en désigner un nouveau. (...) L'apparente tentative du Premier ministre de démettre le président et de mettre en place un gouvernement populaire est non constitutionnel et met le Premier ministre *hors la loi*. Dès lors on peut légalement conclure que dans les circonstances actuelles les Nations unies sont contraintes d'agir avec le chef de l'État comme seule autorité légale »³⁴.

Cordier fait exactement ce qu'on attend de lui. Kasa Vubu reçoit la protection qu'il a demandée et les Nations unies ferment la station radio et les aéroports « dans l'intérêt du maintien de la loi et de l'ordre ». Dans un télégramme à Hammarskjöld, Cordier explique : « Nous ne pouvons aller plus loin si nous voulons influencer la situation favorablement et demeurer dans les limites de notre mandat de l'ONU ». La fermeture de la station radio et des aéroports joue incontestablement contre Lumumba : un émetteur antinationaliste performant opère à partir du Congo-Brazzaville, alors que Lumumba ne dispose pas d'un média analogue pour mobiliser ses partisans à Léopoldville et ses environs. Et la fermeture des aéroports aux avions ne relevant pas de l'ONU non seulement contrecarre l'offensive des troupes nationalistes contre les sécessions du Sud-Kasaï et du Katanga, mais les garde aussi éloignées à des centaines de kilomètres de la scène politique dans la capitale.

Les casques bleus installent un cordon de sécurité autour de la résidence du président. Le 6 septembre, le ministre Bomboko, qui a contresigné le décret de Kasa Vubu démettant Lumumba de ses fonctions, est poursuivi par des nationalistes et trouve refuge à l'ambassade des États-Unis à Léopoldville. Les États-Unis prient les Nations unies de l'escorter jusqu'à la résidence de Kasa Vubu. L'ambassadeur des États-Unis Timberlake télégraphie au Département d'État : « J'ai l'intention de laisser Bomboko temporairement ministre des Affaires étrangères et de le protéger si j'en ai l'occasion ». Le secrétaire général donne alors un ordre à Cordier qui mérite l'attention : « Vu les circonstances, Bomboko doit recevoir des Nations unies une escorte sûre, comme il est de mise pour tout citoyen menacé par la violence, quel que soit son statut officiel et où qu'il veuille aller »³⁵. Six semaines plus tard, les Nations unies refusent à Lumumba, alors qu'il est encerclé dans sa résidence par les soldats de Mobutu, de le conduire à Stanleyville pour assister aux funérailles de sa fille mort-née, Léonie. Début décembre, les Nations unies refusent même d'assurer la protection de Lumumba, pourchassé par Mobutu. La décision de refuser à Lumumba ce qu'on a accordé à Bomboko au mois de septembre, mènera à l'arrestation et, plus tard, à la mi-janvier, à l'assassinat du leader nationaliste.

Le 7 septembre, la partialité des Nations unies devient définitivement claire, lorsqu'un avion de la Sabena peut se poser à Élisabethville sans rencontrer de difficultés. L'avion transporte neuf tonnes d'armes. Les télégrammes échangés à ce sujet entre les postes des Nations unies à Léopoldville, à Élisabethville et à New York, sont révélateurs. Le 7 septembre, Cordier et von Horn (ONU-Léopoldville) ont refusé de satisfaire à la demande de Berendsen (ONU-Élisabethville) d'ouvrir les aéroports pour Tshombe. « H » approuve : « Instruction confirmée. La faire sauter [la décision des Nations unies de fermer les aéroports] montrerait simplement que Tshombe ne comprend pas quels sont ses intérêts essentiels [= le renversement de Lumumba] ». L'ONU-Élisabethville insiste néanmoins. Élisabethville est en grand péril, maintenant que l'ANC progresse et menace d'opérer sa jonction avec la guérilla baluba au Nord-Katanga. Un nouveau télégramme de « H » à ses collaborateurs donne le

feu vert à une infraction aux directives de l'ONU, si toutefois cela peut servir les intérêts stratégiques de Tshombe :

« Si vous êtes obligés de donner une réponse aux autorités [katangaises] (...), il faudrait, si l'ordre est encore généralement valable, comme je crains que ce soit le cas, leur dire (a) que l'ordre reste maintenu ; (b) que nous ne pouvons l'emporter à E'ville avec des moyens militaires ; (c) qu'elles doivent porter leur complète responsabilité internationale pour ignorer notre ordre (...) ».

Le 9 septembre, des avions s'envolent d'Élisabethville pour arrêter l'offensive des troupes nationalistes contre le Nord-Katanga. A défaut de cet appui aérien, d'après Jules Gérard-Libois, la Gendarmerie risquait d'être battue par l'ANC près de Kongolo³⁶.

En ces jours, la presse souligne sans ambiguïté la part prise par l'ONU dans le développement de la situation. *The Times* écrit le 7 septembre : « Voilà donc l'ONU, apparemment comme toujours impartiale, mais visiblement penchant d'un côté ». Dans *La Libre Belgique*, on lit : « Si MM. Kasa Vubu et Ileo devaient emporter enfin la victoire qu'ils méritent, c'est à l'ONU qu'ils le devraient. Sans l'ONU, en quelques heures, Lumumba pourrait reprendre la situation en main avec ses quelques centaines de fidèles » (le 15 septembre). Le renversement du gouvernement Lumumba est le résultat de tout un enchaînement d'actions inconstitutionnelles. Les Nations unies y ont joué une part décisive. En reconnaissant *de facto* la sécession du Katanga, l'ONU a contribué à la sécession du Sud-Kasaï et au démantèlement de l'État congolais. Dans une deuxième étape, la sécession katangaise est prise en protection. Ensuite le travail sera achevé à Léopoldville en soutenant le coup de Kasa Vubu contre le gouvernement Lumumba. L'action de Kasa Vubu n'est pas conforme à la Constitution. La Loi fondamentale du Congo donne non au président, mais au parlement le droit de démettre un ministre ou le gouvernement de ses fonctions, et prévoit qu'en attendant la formation d'un nouveau gouvernement, l'équipe sortante gère les affaires courantes. Il y a cependant le fameux article 22, qui reprend littéralement l'article 65 de la Constitution belge, tombé en complète désuétude (« Le roi nomme et démet ses ministres »), auquel Kasa Vubu et les siens font appel. Cette dispute juridique ne peut être tranchée

que par une loi ou par une révision de la Constitution, votée par un parlement ayant marqué sa confiance en Lumumba...

En attendant le verdict définitif du parlement, il ne fait aucun doute que le législateur belge en rédigeant la Loi fondamentale congolaise a pris pour modèle la situation belge : un régime parlementaire à la tête duquel trône un chef d'État non responsable. Voilà la conclusion des chercheurs du CRISP, et voilà la conclusion, avant l'indépendance, donc *in tempore non suspecto*, de François Perin, spécialiste constitutionnel, du ministre R. Scheyven et de beaucoup d'autres. Dans son œuvre de référence sur l'histoire des Nations unies, E. Luard écrit : « De l'action de Kasa Vubu, il peut être dit avec raison (...) que la façon dont il a fait usage de son pouvoir, sans se soumettre au parlement, équivalait à un abus de la constitution »³⁷. Les Nations unies, la Belgique et les États-Unis ont déplacé le théâtre politique du parlement vers la rue, où jouent de façon brutale les rapports de force, s'exprimant en nombre de soldats, de bataillons et de munition. C'est là que Lumumba est attendu par des généraux de l'ONU, des officiers belges et par Joseph-Désiré Mobutu...

Sur les traces de la CIA : « le plan Barracuda »

Le coup de Kasa Vubu à peine promulgué, Lumumba est déjà sur le point de reprendre l'initiative. Le 7 septembre, à la Chambre congolaise, Lumumba prononce un discours magistral contre la balkanisation du pays et contre le coup d'État de Kasa Vubu. L'opposition est extrêmement présente et se fait entendre de vive voix. Mais la Chambre rejette avec 60 voix contre 19 la destitution respective du président et du Premier ministre. Le lendemain, le Sénat rejette avec 41 voix contre 2 seulement la décision de Kasa Vubu. L'ambassadeur des États-Unis Timberlake, l'antinationaliste le plus actif sur la scène congolaise, observe à propos du discours de Lumumba : « En très grande forme, Lumumba a anéanti les arguments de l'opposition. (...) Il a ridiculisé Kasa Vubu ». Quant à Dayal, successeur de

Cordier comme chef de l'ONU au Congo, il évalue le résultat du vote du Sénat comme suit : « Kasa Vubu est politiquement très affaibli. (...) Les développements de ce jour ont considérablement renforcé la position de Lumumba (...) »³⁸. Ileo, candidat Premier ministre de Kasa Vubu, ne tente même pas de présenter un gouvernement au Parlement.

Dans une note confidentielle, la CIA fait savoir que la mise à l'écart de Lumumba n'est pas irréversible : « Lumumba dans l'opposition est presque aussi dangereux que quand il est au pouvoir ». A Brazzaville aussi on craint le pire. Le lendemain du coup, le consul Dupret écrit au ministre des Affaires étrangères Wigny que Brazzaville a été pris au dépourvu : « Le scénario de l'élimination de Lumumba s'est déclenché 48 heures trop tôt ». Un autre télégramme laisse entendre : « L'action de Kasa Vubu a été déclenchée plus tôt que prévu. (...) En effet, une action d'envergure, comprenant des actions syndicales, jeunesse, parlementaire était prévue ». Dans deux autres télégrammes, Dupret signale qu'on allait chercher, en hélicoptère ou en bateau, un message radio de Kasa Vubu à Léopoldville afin de l'émettre à partir de Brazzaville³⁹. Le 9 septembre, Timberlake rend visite à Dayal. Voici ce qu'en pense Dayal :

« Timberlake dit que Kasa Vubu a raté sa chance et qu'il est devenu inutilisable politiquement. Le danger immédiat consiste dans la possibilité que Lumumba obtienne la liberté pour fonder un État policier dictatorial. Ce qu'on peut espérer de mieux dans les circonstances actuelles, c'est de tenter de revenir à la situation qui a précédé la malheureuse déclaration de Kasa Vubu du lundi dernier [5 septembre] quoique cela soit difficile ».

Bruxelles opte pour des mesures complémentaires. Le 10 septembre, le ministre des Affaires étrangères, Pierre Wigny, écrit à ses collaborateurs à Brazzaville : « Les autorités constituées ont le devoir de mettre Lumumba hors d'état de nuire ». Quoiqu'il ne spécifie pas la manière dont l'opération doit se réaliser, le message est clair. Selon le colonel Vandewalle, il s'agit « d'un encouragement précieux pour ceux qui pratiquaient le soutien discret mais efficace aux adversaires du chef de gouvernement congolais »⁴⁰.

Le message de Wigny porte immédiatement ses fruits. Trois jours plus tard, un télégramme secret du colonel Marlière tombe sur les bureaux du ministre d'Aspremont Lynden. Sur les initiatives prises contre Lumumba, il écrit : « Plan à l'étude pour action à Léo en accord avec gouvernement

Ileo - succès très possible si exécutants aussi décidés en actes qu'en paroles. Impossible si Ghana prend parti pour Lumumba ». Est-ce son intention de faire arrêter Lumumba par des unités de l'ANC pour ensuite le faire massacrer, du moins si les casques bleus ghanéens le leur permettent ? Mais Marlière a une alternative en vue : « plan Barracuda sera soumis à l'examen commandant Dedeken É'ville à exécuter sans participation gouvernement congolais ». Le barracuda est un poisson vorace et dangereux en provenance des eaux (sub) tropicales. Vandewalle parle de Noël Dedeken dans ses *Mille et quatre jours* : sur ordre « d'un général belge », le major Loos, adjoint du ministre d'Aspremont Lynden, a envoyé Dedeken au Katanga au cours de l'été 1960. L'ancien chef de la compagnie des commandos de la Force publique doit enlever Lumumba et forme en vue de cette action une trentaine de Baluba.

Le commandant Dedeken ne doit pas opérer tout seul. Dans les messages que Marlière et Loos ont échangés il est question de « deux enfants » : un spécialiste des renseignements et un officier d'une unité commando. Le major Loos fait savoir que deux spécialistes dans le domaine des renseignements se présenteront : Van Gorp, agent de la Sûreté d'État et Edouard Pilaet, qui travaille pour son propre compte. L'affaire a été traitée au plus haut échelon, car le ministre des Affaires africaines a donné le feu vert pour l'opération. Loos écrit à Marlière : « D'ordre du ministre coordination assuré par Marlière qui doit renseigner Minaf [= Affaires africaines] ; celui-ci, sauf urgence, jugera opportunité ». Le message est clair : le ministre appréciera l'opportunité de l'élimination de Lumumba, sauf urgence. Autrement dit, dans ce cas le ministre couvrira l'assassinat. Brazzaville est également impliqué dans l'action, car Marlière promet à Loos de discuter de l'affaire avec le consul général Dupret. Ces télégrammes démontrent sans ambiguïté que Bruxelles, quelques semaines après la décision de Washington de traiter « l'éloignement » de Lumumba comme point prioritaire, veut prendre l'action en mains propres⁴¹.

A cette époque, un jeune collaborateur du ministre Wigny, le vicomte Etienne Davignon, se trouve à Brazzaville. Dans un télégramme adressé à son chef, il écrit que le problème n'est toujours pas résolu : « désorganisation complète à Léo. (...) Symptôme général : manque de

détermination dans l'action ce qui explique Lumumba pas encore hors d'état de nuire. Problème primordial paraît donc écarter Lumumba et avoir union leaders congolais contre lui ». L'opération Barracuda a difficilement démarré. La situation évolue d'heure en heure : parfois, Lumumba peut compter avec le soutien de certaines unités de l'armée et est protégé par eux ; parfois d'autres unités de l'ANC le poursuivent et veulent l'arrêter. Les conspirateurs ne disposent pas des informations adéquates et Pilaet, le spécialiste des renseignements portant le nom de code « Achille », ne répond pas aux attentes générales. Pire encore : « Achille » est, selon Marlière, « un bavard dangereux ». Marlière se plaint également auprès du major Loos sur « le trop grand nombre de comploteurs brevetés déjà sur place » et sur le manque de discrétion à Bruxelles où certaines personnes ont été bien trop indiscrètes. De surcroît, le colonel Marlière a à s'occuper en cette fin de septembre d'affaires bien plus urgentes : Loos l'a chargé de tenter de gagner l'appui des soldats congolais pour Mobutu, qui, à chaque instant, peut être renversé. A cet effet, le bras droit du ministre met 20 millions de francs belges à la disposition de Marlière pour payer les soldes⁴².

Les « comploteurs » à Brazza et à Léo font pourtant de leur mieux. Début octobre - Lumumba est toujours en liberté et essaie de gagner à lui la population de la capitale - ils quadruplent leurs efforts subversifs. Dans un télégramme codé envoyé par l'ambassadeur Dupret, il est question de pourparlers avec Diomi, un dirigeant de l'Abako, qui ne veut que « l'éloignement définitif » de Lumumba. Selon ses propres dires, Dupret lui répond : « Sans risques, aucun résultat sérieux ne serait atteint. En revanche, s'il a le courage prendre initiative préconisée, population suivra, police se ralliera et argent affluera ». Le colonel Marlière reçoit un nouvel encouragement en faveur de l'action belge. Il écrit au ministre d'Aspremont Lynden :

« Des émissaires venant de Bruxelles ou E'ville laissent entendre que Minaf [Affaires africaines] estimerait action opportune. (...) Je donne les ordres de préparation. Si Minaf est d'accord je passerai à exécution. En cas d'accord je demande autorisation aller retour Bruxelles pour mise au point ou envoi délégué Minaf ici ».

Quelques jours plus tard, le 5 octobre, le major Loos, adjoint du ministre, répond : « accord préparation action ». A cette époque, un des collaborateurs de Loos fait la navette entre Bruxelles et l'Afrique centrale pour délibérer avec Marlière et ses collègues. Les collaborateurs du ministre Wigny, comme le diplomate Rothschild et Westhof, sont impliqués dans la concertation sur la question : l'explication est donnée dans le chapitre 3. Autant que nécessaire, le ministre des Affaires africaines en personne précise de quoi il s'agit. Le 6 octobre, au lendemain de l'autorisation donnée par Loos à Marlière concernant le début de l'opération Barracuda, d'Aspremont Lynden télégraphie à Brazza et à É'ville y faisant part des rumeurs captées selon lesquelles un cabinet national avec, entre autres, des ministres nationalistes serait sur le point d'être formé. Ses mots n'annoncent pas un retour à la situation d'avant le 5 septembre, mais bien le massacre du 17 janvier 1961 : « Particulièrement dangereux car tendant en fait à mes yeux à dédouaner Lumumba par la bande. (...) L'objectif principal à poursuivre dans l'intérêt du Congo, du Katanga et de la Belgique est évidemment l'élimination définitive de Lumumba ». Ces jours-là, en présence de journalistes, le prince et futur roi Albert, frère de Baudouin, résume l'opinion belge dominante dans les termes que voici : « La crise du Congo incombe à un seul homme, Patrice Lumumba »⁴³.

Alors que le colonel Marlière se casse la tête sur cette action commando qui comporte beaucoup de risques, le poids de l'intervention occidentale est concentré sur des actions plus structurelles. La logique de fer inhérente à l'assaut néocolonial contre le gouvernement congolais mène droit à la dictature militaire. En effet, éliminer Lumumba signifie liquider le Parlement, dont la majorité lui est acquise. Le 13 septembre, les Chambres congolaises réunies ont donné le plein pouvoir au gouvernement Lumumba. Maintenant que le Parlement est sur le point de reprendre l'initiative en main, l'élimination de Lumumba est en priorité à l'ordre du jour politique. Le temps des colonels est venu et le putsch militaire du 14 septembre annonce cette nouvelle période. Le jour avant le coup, *The Times*, quotidien londonien, informe à partir de Léopoldville :

« En ce moment, on est d'avis que la majorité de l'armée prend parti pour le colonel Mobutu, chef d'état-major, qui a apparemment conclu un accord avec Kasa Vubu et qui a décidé

d'accepter des Nations unies l'aide destinée à l'armée. (...) Ce matin, au camp Léopold, des nouvelles parades de paiements de soldes ont eu lieu, financées par l'ONU et il semble établi que la majorité de l'armée, pour ce qui est de ce district, est neutralisée. Une partie néanmoins semble sur le point de montrer ouvertement son soutien au président Kasa Vubu ».

Dans un article écrit avant le putsch, l'hebdomadaire *Time* du 19 septembre met en évidence la coopération entre les troupes des Nations unies et les unités de l'ANC :

« “H” avait décidé d'intervenir à Léopoldville. (...) A l'insu du Premier ministre, des chefs militaires congolais et des officiers des Nations unies ont conclu des accords entre eux : les armes doivent être remises dans les arsenaux centraux et un cessez-le-feu est prévu dans la campagne contre le Katanga. (...) Le Premier ministre, déjà privé de station radio et d'aérodromes, risque aussi d'être privé de son armée. (...) Pour l'ONU, tout cela ressemble à un saut dans des eaux politiques troubles et dépasse de loin tout ce que ses architectes initiaux avaient jamais prévu. Les Nations unies tentent d'annuler les actions de celui qui les avait invitées ».

¹ Discours Baudouin et Kasa Vubu, CRISP, *Congo 1960*, pp. 318-322 ; discours Lumumba, J. Van Lierde, *La pensée politique...*, pp. 197-201. Sur la journée du 30 juin, CRISP, *Congo 1960*, pp. 318-330, et J. Van Lierde, *Un insoumis*, pp. 7-11, 32-33.

² F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 1, pp. 1-2.

³ *Ibidem*, p. 3.

⁴ E. Grailly, in A. Closset, *Les Compagnons...*, pp. 22-23 ; G. Weber, *Comme...*, p. 112 ; F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 1, p. 98.

⁵ J. Van Bilsen, *Congo 1945-1965*, p. 220 ; G. Moulin (PCB), Chambre des représentants, 15/6/60 : voir sur cette menace message 45 de Ganshof à De Schryver, 13/6/60, et message 26114 de Schöller à De Schryver, 14/6/60, Archives Affaires étrangères.

⁶ P. Lumumba, in L.-F. Vanderstraeten, *De la Force Publique...*, p. 141 ; F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 3, p. 474.

⁷ Téléx ministre Wigny au consul général Créner (É'ville), arrivé le 9/7/60 à 13 h 35, L.-F. Vanderstraeten, *De la Force Publique...*, pp. 281, 338 : chronologie du 9 et 10/7, *LLB*, 11/7/60 et J. Chomé, *La crise congolaise*, pp. 171-172.

⁸ F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 3, p. 308, et « Face aux Mutins. Élisabethville, 8, 9 et 10 juillet 1960 », *Bulletin du Craoca*, 4/1978, p. 28.

⁹ Télégramme Bunche (Léo) à Hammarskjöld, 12/7/60, n^o48, Archives Nations unies ; télégramme 281 Van den Bosch à Belext Bruxelles, 13/7/60, Archives Affaires étrangères. Sur Bomboko, voir aussi les télégrammes 234 (van 9/7), 316 et 319 (du 15/7), et sur l'opposition dans le gouvernement contre Lumumba le télégramme sans numéro de 24/7, tous de Van den Bosch à Bruxelles, Archives Affaires étrangères.

¹⁰ Télégramme Kasa Vubu et Lumumba à « H », 12/7/60. et résolution Conseil de sécurité du 14/7/60, CPE, *La crise...*, pp. 668, 677 ; télégramme « H » à Bunche (Léo), 9/7/60, n^o 21,

Archives Nations unies.

- [11](#) A. Gizenga, in CRISP, *Congo 1960*, p. 615.
- [12](#) Télégramme « H » à Bunche et von Horn (Léo), 26/7/60, n^o 389, Archives Nations unies ; M. Ruys, in *De Standaard*, 14/7/60.
- [13](#) H. Rolin, 25/1/61, Annales parlementaires, Sénat ; Baudouin, in CRISP, *Congo 1960*, pp. 513-514.
- [14](#) Ci. Eyskens, 25/7, F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 2, p. 156 : J.E. Cardinal Van Roey et les évêques belges, in *De Standaard*, 26/7/60 ; P. Wigny, 26/7/60, et M. Tshombe, 25/7/60, in CRISP, *Congo 1960*, p. 740.
- [15](#) *The Times*, 13/7/60 ; *La Gauche*, 4/3/61.
- [16](#) Lettre de Baudouin du 28/7/60, citée dans le télégramme de « H » (Léo) à Cordier, 31/7, n^o B-278, et réponse de « H » au roi, cité dans son télégramme à Cordier, 1/8, n^o B-281, Archives Nations unies ; Hammarskjöld. « Deuxième Rapport », 6/8/60, CPE, *La crise...*, pp. 772 et sq. ; M. Ruys, *De Standaard*, 12/8/60.
- [17](#) « Compte rendu analytique entretiens du 12/8/60 entre le secrétaire général des NU et le gouvernement du Katanga » et « Compte rendu analytique de la seconde réunion de M. Hammarskjöld et du gouvernement du Katanga en date du 13/8/60 », F. Vandewalle. *Mille...* Fasc. n^o 2, pp. B23-32, pp. B37-47 ; Tshombe. adresse aux consuls généraux et aux consuls d'Evile. 5/11/60, in *Ibidem*. Fasc. n^o 3. p. B3.
- [18](#) P. Davister, *Katanga...*, pp. 154. 156 ; télégramme « Aspremont/ Rothschild » à Belext Brussel. n^o 247, 13/8/60, Archives Affaires étrangères ; P. Wigny, 17/8, in CPE, *La crise...*, p. 847.
- [19](#) Télégramme Bunche à « H », 21/7/60, n^o B-159, Archives Nations unies ; Bunche, cité dans le télégramme 778 de Misdiplobel à Belext Bruxelles, 6/8/60, Archives Affaires étrangères ; télégramme « H » (Léo) à Cordier, 1/8/60, n^o B-282, Archives Nations unies.
- [20](#) F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 2, p. 196.
- [21](#) Communications Hammarskjöld / Lumumba du 14 et 15/8, CPE, *La crise* . . pp. 790-795.
- [22](#) Lettre d'Hammarskjöld à Kasa Vubu, 15/8/60, Archives Nations unies ; télégramme de la mission-USA aux Nations unies, 16/8/60, M. Kalb, *The Congo Cables*, p. 51 ; déclaration « H » du 21/8/60, CPE, *La crise...* pp. 895. 898.
- [23](#) *Le Figaro*, in G. Dinant, *L'ONU...*, p. 65.
- [24](#) Lumumba, W. Okumu, *Lumumba's Congo*, pp. 204, 214.
- [25](#) A. Dulles, message du 26/8/60, et Bissell, M. Kalb, *The Congo Cables*. pp. 64-66 : télégrammes Timberlake du 17 et 19/8/60, *Ibidem*, pp. 52, 61.
- [26](#) M. Kalb, *The Congo Cables*, p. 68.
- [27](#) Télégramme Bunche à « H ». 21 /8/60, n^o B-580, Archives Nations unies.
- [28](#) Cordier, cité respectivement par C. Collins, « The Cold War comes to Africa... », p. 259, et par G. Abi-Saab, *The United Nations Operation...*, pp. 59. 66.
- [29](#) 11, UN Advisory Committee on the Congo, 2/9/60, Archives Nations unies : I.J. Rikhye, *Military Adviser...*, p. 102. Sur les combats au Kasaï, voir CRISP. *Congo 1960*, pp. 802-806.
- [30](#) Télégramme 465 de Van den Bosch à Belext Bruxelles, 23/7/60, Archives Affaires étrangères ; télégramme 143 de Belsulat Brazza à Belext Bruxelles, 16/8/60, *Ibidem* ; G. Eyskens, *De memoires*, p. 586 ; télégramme 335 de « davwe » (probablement Davignon / Westhof ou Wendelen) (Belsulat Brazza) à Belext Bruxelles, 3/9/60, Archives Affaires étrangères.

[31](#) F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o2, p. 206 ; télégramme 304 de Lahaye/ Dupret (Brazza) à Belext Bruxelles, 31/8/60, Archives Affaires étrangères.

[32](#) Télégramme 330 de Dupret (Brazza) à Wigny, 3/9/60, Archives Nations unies ; « Un appel de Mgr Malula aux élites congolaises », *LLB*, 3/8/60.

[33](#) J. Van Bilsen, *Congo 1945-1965*, pp. 257-258 ; M. Kalb. *The Congo Cables*, pp. 73-74 ; State Department, rapport n^o373A, Archives Institut Africain. Lumumba, dans J. Van Lierde, *La pensée politique...*, p. 328.

[34](#) C. von Horn, *Soldiering for Peace*, p. 208 ; télégrammes « H » à Cordier (Léo) du 5/9/60, n^o 1552 et 1562, Archives Nations unies.

[35](#) Télégramme Cordier à « H », 5/9/60, n^o B-797, Archives Nations unies ; Timberlake, M. Kalb, *The Congo Cables*, p. 77 ; télégramme « 11 » à Cordier et Dayal, 7/9, n^o 1598, Archives Nations unies.

[36](#) Télégramme Cordier, von Hom (Léo) à Berendsen (É'ville), 7/9/60, n^o B-837 ; télégramme « H » à Berendsen, 7/9, n^o37 ; télégramme Byrne, Berendsen à « H », 8/9, n^o 96 ; télégramme « H » à Byrne, Berendsen, 8/9, n^o 40, Archives Nations unies. J. Gérard-Libois, *Sécession...*, p. 153, et J. Gérard-Libois, *L'Opération...* p. 15.

[37](#) CRISP, F. Perin, R. Scheyven, cités dans CRISP, *Congo 1960*, pp. 104-135, 306 ; E. Luard, *A History...*, p. 243.

[38](#) Sur le déroulement de la session de la Chambre, voir télégramme 378 de Belsulat Brazza à Belext, 7/9/60, Archives Affaires étrangères ; Timberlake, Doc. Dep. of State. 27/1/61, cité par D.N. Gibbs, *The Political Economy...*, p. 95 ; télégramme Dayal à « H », 8/9/60, n^o B-861, Archives Nations unies. Discours Lumumba, CRISP, *Congo 1960*, pp. 828-848.

[39](#) CIA (Dulles et Gray), 8/9, cité par M. Kalb, *The Congo Cables*, p. 77-78 ; télégrammes 358, 365 et 367 du 6/9, et 371 du 7/9/60, de Dupret (Belsulat Brazza) à Belext Bruxelles, Archives Affaires étrangères.

[40](#) Télégramme Dayal à « H », 9/9, n^o B-874, Archives Nations unies ; P. Wigny, cité par G. Heinz et H. Donnay, *Lumumba Patrice*, p. 31, et F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 2, p. 267.

[41](#) Télégramme Marlière (Brazza) à Minaf (Bruxelles), sans date, sans numéro, avec l'empreinte « entré », le 13/9/60 ; télégrammes L. Marlière à J. Loos (Brussel) du 15 et 17/9, sans numéros, et télégramme 58316 de J. Loos à L. Marlière (Brazza), sans date. Tous les messages in Archives Affaires étrangères. Sur N. Dedeken. voir F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 2, p. 242, et *Bulletin du Craoca*, n^o 2, 1991.

[42](#) Télégramme 486 Davignon/Dupret (Brazza) à Belext Bruxelles, 16/9/1960 ; télégrammes Marlière à Loos du 17 et 28/9/60, sans numéros, et message 60826 de Loos à Marlière, 27/9/60. Tous les messages in Archives Affaires étrangères.

La plupart des sommes d'argent sont données en francs belges. Il est difficile de donner une équivalence en francs français car il faudrait tenir compte de la parité de l'époque. Pour donner toutefois un ordre de grandeur, tout approximatif qu'il soit, la parité actuelle (an 2000) est de 1 FB = 0, 17 FF.

[43](#) Télégramme Dupret (Brazza) à Minaf et Caeymax (Bruxelles), sans numéro, 3/10/60, télégramme Marlière (Brazza) à Minaf Brussel. sans numéro, 1/10/60, et Minute telex J. Loos (Minaf) à Belsulat/Marlière, n^o 65505, 5/10/60, Archives Affaires étrangères. Sur les passages de « Charles » (Charles Magnette ou Charles Van Overstraeten, les adjoints de Loos), voir les

télégrammes de Loos à Marlière, sans numéro, 26/9/60, et de Marlière à Loos, sans numéro, 14/10/60, *Ibidem*. Albert, Associated Press, *LLB* et *Le Peuple*, 3/10/60.

Unis contre « Satan »

Le colonel Mobutu apparaît sur la scène politique

Le soir du 14 septembre, le colonel Mobutu annonce à la radio qu'il neutralise les politiciens jusqu'au 31 décembre 1960. Le gouvernement congolais est remplacé par un collège des commissaires : un groupe de jeunes intellectuels comprenant des personnalités telles que Marcel Lihau, Albert Ndele, Mario Cardoso ou Etienne Tshisekedi, avec à leur tête l'ancien ministre Justin Bomboko. Comme pour le 5 septembre, les Nations unies et les États-Unis ont joué un grand rôle dans le succès de l'opération. Les actions du 5 et du 14 septembre sont d'ailleurs complémentaires, car elles poursuivent le même objectif et reposent sur les mêmes forces sociales : l'éviction du gouvernement légalement constitué et du parlement par l'entremise de politiciens néocoloniaux et de segments du corps des officiers. Dans les jours qui précèdent et suivent le 14 septembre, l'ONU se ménage l'appui de l'ANC en payant les soldes et des rations alimentaires. Dès le 6 septembre, Dag Hammarskjöld annonce par un télégramme qu'un million de dollars, provenant des États-Unis, sont transférés « pour contribuer aux frais de solde et de vivres de l'ANC. Nous autorisons cette opération comme mesure de soutien à la loi et à l'ordre ».

Ce soutien de l'ONU à Mobutu est substantiellement complété par d'autres financiers. Le chef de l'ONU, Dayal, devait noter plus tard :

« Des officiers de liaison des Nations unies (...) racontèrent que des attachés militaires occidentaux rendaient visite à Mobutu, les coffres bourrés de paquets enveloppés dans du kraft que, serviables, ils posaient sur sa table. Nous ne savions pas ce que c'était, mais ne pouvions nous empêcher de deviner ».

L'argent pour Mobutu provenait de toute façon également de Bruxelles : dans un message de l'adjoint du ministre des Affaires africaines de fin septembre, nous lisons qu'il a dégagé vingt millions de francs belges pour payer les soldes en vue de soutenir Mobutu¹.

Les Nations unies et Mobutu viennent aussitôt en aide à Tshombe qui est aux prises avec les progrès d'un soulèvement nationaliste des Baluba dans le nord de l'État du cuivre. Les dirigeants de l'ONUC, Dayal et von Hom, craignent que l'ANC, en pleine offensive, ne fasse alliance avec les insurgés. Ils proposent de payer les soldes des soldats de l'ANC à condition qu'ils battent en retraite :

« Mobutu a été approché pour (...) respecter le cessez-le-feu. (...) Nous avons promis de pourvoir à l'approvisionnement en vivres de l'ANC dans la région de Kindu. Il leur fut rappelé que ce transport aérien serait supprimé s'ils ne respectaient pas leur part de l'engagement »².

Le 18 septembre, Mobutu marque son accord sur l'ensemble de la manœuvre, et l'offensive de l'ANC s'enlise. Le 17 octobre, les Nations unies couronnent ce montage par un accord avec Élisabethville. On institue au Nord-Katanga des « zones neutres » au sein desquelles seuls les casques bleus peuvent opérer. Or une proposition en ce sens du représentant de l'ONU à Élisabethville, Berendsen, avait été rejetée en septembre par Tshombe, objectant non sans raison que cela mènerait à la remise en cause de la souveraineté du Katanga sur une partie de son territoire.

Mais des considérations pratiques prennent vite le dessus sur les objections de principe. Le 15 octobre, des observateurs de l'ONU informent Dayal qu'à Manono (Nord-Katanga) « Les troupes des Nations unies assument presque totalement la responsabilité de la loi et de l'ordre, parce que l'administration katangaise a cessé d'exister ». Dans une dépêche adressée d'Élisabethville à Bruxelles, le diplomate Vanden Bloock reconnaît que le Katanga lui-même avait proposé l'instauration de ces zones, vu « la faiblesse de leurs forces de l'ordre et afin de permettre une plus grande concentration de forces ailleurs »³. Les Nations unies prennent en charge

dans ces zones la protection des mines, des usines et des voies de chemin de fer contre les attaques des Baluba ; en échange, les soldats katangais doivent y suspendre leurs opérations offensives. Les casques bleus qui, à l'origine, avaient une fonction de tampon entre Élisabethville et Léopoldville sont à présent mis en face de l'opposition intérieure katangaise à Tshombe. Fin novembre, les troupes marocaines de l'ONU, à la suite d'affrontements avec des guerriers Balubakat à Luena, livrent des prisonniers baluba aux soldats katangais qui s'empressent de les massacrer. Dans cette ville, la Gendarmerie katangaise défend les quartiers populaires, tandis que les Marocains tiennent les mines et la gare. L'accord avec les Nations unies va donner un répit à la sécession katangaise et lui permettre de monter un appareil de répression qui écrasera l'insurrection nationaliste au cours du printemps 1961.

La population de Léopoldville adopte face aux coups de septembre une attitude d'expectative. Les Congolais sont mal informés, voire pas du tout : la fermeture de la station de radio a, en fait, réduit l'information à des articles du quotidien *Le Courrier d'Afrique*, hostile au gouvernement, et à ce que diffusent les radios antinationalistes depuis Brazzaville. Sans partis, sans syndicats ou autres associations de masse bien organisés, on ne peut que difficilement se faire une idée, dans les quartiers populaires, de l'évolution de la situation. Les événements sont apparemment le fait d'acteurs inaccessibles, sur lesquels on n'a aucune prise, à Washington, New York et Bruxelles, qui agissent par intrigues diplomatiques et concertations discrètes. L'angoisse et le doute prennent à la gorge le Congolais moyen. Les développements foudroyants qui ont suivi l'indépendance forment un enchaînement d'échecs démoralisants et de retournements qui en désorientent plus d'un : la révolte des soldats, jugée à la lumière de l'exode des Européens et de la déliquescence de l'administration ; l'occupation belge du pays, symbolisée par l'attaque de Matadi et la sécession katangaise ; l'arrivée des forces de l'ONU sous les applaudissements, bien vite suivie de déception et d'hostilité envers les casques bleus (« une nouvelle force d'occupation ») ; l'opposition sapante depuis Brazzaville et l'hostilité ouverte de la hiérarchie ecclésiastique contre le gouvernement ; enfin, la dégradation continue de la situation économique.

Qui plus est, dans les premiers jours qui ont suivi le coup de Kasa Vubu, Patrice Lumumba - convaincu d'avoir raison politiquement et constitutionnellement, et d'être maître de l'arène parlementaire- a omis d'appeler ouvertement les soldats et la population à se soulever contre les auteurs du coup d'État. Ce serait pourtant une erreur de conclure que la population est devenue apathique. Vandewalle écrit dans ses *Mille et quatre jours* concernant la situation à la fin du mois de septembre 1960

« L'hostilité antibelge dans la masse congolaise n'avait fait que croître depuis l'intervention des troupes métropolitaines. Des observateurs venus de Léo, de Stan, de Bukavu témoignaient de l'opposition entre ex-colonisateurs et ex-colonisés. Il était vain de croire que le nouveau régime modifierait à court terme cette attitude ».

Bomboko également, qui, en secret, a accordé tout son appui à Bruxelles, le reconnaît. Nous lisons dans un télégramme confidentiel :

« Bomboko s'est amèrement plaint des articles dans lesquels il est décrit comme probelge. Bomboko déclare que de tels articles sont très néfastes pour l'opinion publique congolaise, toujours sous le coup de la propagande de Lumumba. Il demande que les journaux belges cessent de publier des articles de ce genre et se déclare obligé d'attaquer le gouvernement belge pour se maintenir. Il assure son interlocuteur de son désir de parvenir à renouer une réelle entente entre la Belgique et le Congo et s'affirme plus occidental que congolais »⁴.

Il ne fait aucun doute que c'est le comportement de la population qui contraint Kasa Vubu et Mobutu à utiliser discrètement et au compte-gouttes l'aide étrangère - leur unique aide en réalité - ce qui contribue à la faiblesse structurelle du nouveau tandem. La population n'a pas empêché le renversement de Lumumba, mais en même temps elle ne consent pas à laisser le nouveau régime se consolider.

Ceux qui combattent Lumumba sont extrêmement faibles, même dans la capitale : le 15 septembre, Kasa Vubu ne réussit pas à réunir plus de 300 manifestants antinationalistes. Lorsque Lumumba se met à rendre visite à la population de Léopoldville, des mesures complémentaires deviennent nécessaires. Le colonel Marlière, qui s'active dans l'entourage de Mobutu, écrit à ses chefs à Bruxelles que la liberté d'action accordée à Lumumba, Mpolo, Gizenga et Mulele constitue un danger permanent. Une réponse « très secrète » du ministre d'Aspremont Lynden informe qu'un crédit de 500 millions de francs belges est libéré par la Banque centrale au

profit du régime, entre autres pour payer les soldats. Marlière est aussi autorisé à utiliser d'autres fonds pour régler les soldes, à la condition, dit le ministre, que, dans ce cas, on obtienne « la neutralisation effective » de Lumumba. Au cours de sa dernière sortie en ville, le 9 octobre, Lumumba a tenu plusieurs meetings devant des foules enthousiastes. Le lendemain, le colonel Mobutu ordonne l'encerclement permanent du domicile de Lumumba, l'ancienne résidence du gouverneur général dans le centre administratif de la ville, au bord du fleuve Congo. Lumumba est alors « protégé » par une double ceinture de militaires : le cercle intérieur est formé de casques bleus, le cordon extérieur de soldats de l'ANC. Cet encerclement va au devant des désirs de la coalition occidentale, qui veut couper Lumumba de sa base. Cette solution satisfait également les dirigeants de l'ONU : le double cordon arrange ceux qui croient qu'un régime néocolonial stable n'est possible que s'il ménage une petite place à un Lumumba affaibli. En attendant, le voilà de fait assigné à résidence, et cela écarte la crainte d'un éventuel retour de Lumumba à Stanleyville. Le 17 septembre, dans une lettre à Nkrumah, Lumumba formule l'intention de transférer le siège du gouvernement vers Stanleyville, et il n'est pas impossible que les dirigeants de l'ONU aient été au courant. Quoi qu'il en soit, un fonctionnaire de l'ONU dans la capitale de la Province orientale écrit : « J'espère que chacun à Léo se rend compte que l'arrivée de Lumumba ici, ou simplement une allocution qu'il ferait, renverserait la situation en une demi-heure »⁵.

Lumumba est devenu un exilé politique dans son propre pays. L'ambassadeur des États-Unis, Timberlake, note dans un télégramme rassurant que « l'isolement physique de Lumumba signifie sa mort politique ». Dayal communique à Hammarskjöld : « Lumumba (...) est en fait un prisonnier virtuel dans sa maison, sans pouvoir rencontrer qui que ce soit, et sans téléphone ». Peu après, les dirigeants de l'ONU font savoir à l'ex-Premier ministre que la protection n'est d'application que pour autant qu'il reste dans sa résidence. Bref, Lumumba peut compter sur cette protection... tant qu'il reste politiquement inactif. La presse belge s'en prend à la « protection » de Lumumba, mais le gouvernement Eyskens réagit avec plus de retenue, appréciant le rôle que la direction de l'ONU a joué dans

l'évolution des événements en septembre, et voulant éviter que les pays d'Afrique ne suspendent leur aide à l'ONU. Bruxelles reçoit de Brazzaville le télégramme suivant : « Les soldats de l'ANC dorment autour de la résidence de Lumumba. L'ONU n'assure la sécurité de ce dernier que s'il reste dans sa résidence »⁶. L'ex-Premier ministre étant un prisonnier de fait, cela entraîne aussi l'enterrement de l'opération Barracuda, cette solution d'urgence, risquée, improvisée, de Marlière, Loos et d'Aspremont Lynden. Mais entre-temps, la Belgique ne reste pas inactive. On travaille sans arrêt à une tête de pont katangaise, l'arme la plus sûre dans la lutte contre un nationalisme congolais qui est loin d'être défait.

L'État du cuivre, « une oasis de paix »

Dans sa lutte contre le gouvernement Lumumba, la sécession du Katanga est pour l'Occident l'arme souveraine. Bruxelles avait amputé le Katanga de l'ensemble du Congo, dans l'espoir que Léopoldville ne survivrait pas à l'opération. Plus tard, quand le Congo aurait été épuré de ses nationalistes, un mouvement inverse pourrait s'amorcer et Léopoldville se greffer sur le Katanga. Le centre de gravité économique de la province du cuivre se trouve dans le sud, formé d'une suite de plateaux qui s'élèvent à plus de mille mètres au-dessus du niveau de la mer. Leur sous-sol immensément riche avait été qualifié, à la fin du siècle passé, par le scientifique belge Jules Cornet, de « scandale géologique ». C'est là que se trouvent les mines principales, le gros de l'industrie katangaise et les villes principales, Élisabethville, Jadotville et Kolwezi. Pour assurer l'exportation des richesses katangaises, le chemin de fer relie, parallèlement à la frontière sud du Katanga, les grandes villes katangaises avec la Rhodésie et l'Angola.

La province est le domaine de l'Union minière du Haut-Katanga. L'UMHK a été fondée en 1906 par le Comité spécial du Katanga (où Léopold II avait de gros intérêts), la Tanganyika Concessions et la Société Générale de Belgique. La société exerçait le droit d'exploitation sur tous les

gisements de cuivre dans une zone de 15 000 km² - près de la moitié de la superficie de la Belgique. L'UMHK est devenue plus tard le joyau de la couronne de la Société Générale de Belgique, qui contrôlait environ 70 % de l'économie du Congo belge. Le Katanga était en quelque sorte géré par l'Union minière : cette société y contrôlait la totalité de l'exploitation du cobalt, du cuivre, de l'étain, de l'uranium et du zinc, mines qui comptaient parmi les plus riches du monde. L'Union minière détenait en concession 34 000 km², et employait 21 000 travailleurs africains et 2 200 cadres européens. Dans les années 50, ses bénéfices nets s'élevaient entre 2, 5 et 4, 5 milliards de francs belges par an. Les prélèvements de la colonie sur l'Union minière représentaient 66 % des recettes de l'État du Congo. La production de minerais de cuivre était en progression constante, oscillant dans la seconde moitié des années 50 autour de 250 000 tonnes. Ce chiffre plaçait le Congo au quatrième rang mondial des pays producteurs de cuivre. L'extraction du cobalt au Katanga représentait, en 1956, 75 % de la production mondiale.

Peu après l'indépendance, quand la Belgique envoie des troupes dans son ancienne colonie, c'est la protection des joyaux de sa couronne coloniale qui est le but premier de l'opération. Les trois croisettes, en cuivre brut, qui ornent le drapeau de l'État du Katanga sont un triple rappel des richesses du cuivre katangais, le véritable enjeu de la crise congolaise. Vandewalle le reconnaît : « Le but informulé de la politique belge de juillet 1960 » est de « maintenir en œuvre (...) l'outil de production que l'ensemble des installations minières et industrielles au Katanga constituent ». En tout état de cause, la sécession a été à court terme une bénédiction pour l'Union minière. L'UMHK n'a pas perdu un seul jour de travail en 1960. La production de cuivre s'est même élevée de 280 000 tonnes en 1959 à 300 000 tonnes en 1960 ! La sécession katangaise est à peine proclamée que l'Union minière verse déjà sur le compte de Moïse Tshombe 1, 25 milliard de francs belges, à titre de provision sur ses impôts de 1960, qui devaient être payés en fait au gouvernement Lumumba. Vandewalle écrit à ce sujet : « Sans cette injection financière, la sécession n'aurait pu survivre. (...) C'était (...) une manœuvre que les adversaires du Katanga pouvaient qualifier de néocolonialiste. Ils ne s'en privèrent pas »².

Tshombe et son parti, la Conakat, sont aux mains d'associations d'Européens, telles que l'UCOL. A sa fondation en 1956, ce sigle désigne - n'est-ce pas significatif ?- l'Union pour la colonisation : l'immigration continue de colons d'Europe doit maintenir pour des siècles le Katanga dans des mains blanches. Lorsqu'en octobre 1958 il devient clair que les idées anticolonialistes s'installent de plus en plus au Congo, l'association convertit son nom en Union pour la collaboration des classes moyennes au Katanga. Cette appellation a permis de conserver le sigle UCOL, cri de guerre des colons les plus combatifs. L'UCOL et l'Union katangaise, une organisation de colons européens décidés à se battre contre « l'abandon » du Congo, ont pris le pouvoir au sein de la Conakat et l'ont transformée en un instrument néocolonial. L'affiche africaine de ce parti est constituée de Moïse Tshombe, un Lunda issu d'une famille de grands commerçants et de propriétaires de plantations, et Godefroid Munongo, un petit-fils de M'Siri qui fut roi des Bayeke.

Pour esquisser la nature de la Conakat, il suffit de se référer à son mémorandum de 1959, par lequel le parti se distancie des autres partis congolais qui réclamaient la formation d'un gouvernement congolais pour au plus tard le début de 1961. L'exorde de ce texte proclame comme ligne de conduite une déclaration de monseigneur Jean-Félix de Hemptinne, l'évêque du Katanga entre-temps décédé. Il y a de quoi choquer toute personne de bon sens : « Une portion de l'humanité placée en exergue est demeurée sans civilisation, sans énergie, sans idées, sans intérêts à défendre. (...) La race noire n'a rien derrière elle. Peuple sans écriture, peuple sans histoire, sans philosophie, sans consistance aucune... » Tshombe - ou, pour mieux dire, ses mentors belges qui ont rédigé le texte - précise clairement dans les conclusions du mémorandum qu'un de ses objectifs politiques fondamentaux consiste à « veiller à la sauvegarde de la confiance des braves gens venus pour nous aider à sortir de notre état de stagnation. Avec les Belges, nous n'avons que faire de l'opinion internationale [pour une indépendance complète des colonies] ».

L'absence d'un réel soutien de la part de la population katangaise au projet de sécession est une des raisons pour lesquelles M. Mikolajczak, le rédacteur en chef du quotidien katangais *L'Eclair du Congo*, s'est opposé,

discrètement mais fermement, à la sécession. Le 19 juillet, il écrit à l'ex-gouverneur Schöller :

« Dans l'esprit des Congolais - quoi qu'en pensent certains Européens idéalistes - l'indépendance du Katanga n'est pas leur fait à eux mais bien le fait des Européens. (...) La présence des troupes belges permettra au pays de vivre une vie normale, mais celle-ci semble devoir être [nécessaire] pendant très longtemps dans le pays. Il est très probable que d'ici peu un terrorisme s'installera à l'intérieur du pays, (...) Le régime dans lequel nous nous installons doit être nécessairement un régime de dictature ».

Dans un rapport interne de l'ONU daté d'octobre 1961, on peut lire : « L'idée que l'opposition katangaise [contre le gouvernement congolais] est une affaire interne et africaine, est un mythe répandu à l'usage des étrangers et secrètement ridiculisé par les Européens ici-présents ». Et le major Guy Weber lui-même, la personnification du pilier militaire de la Belgique dans la sécession, un « Katangais par excellence », reconnaîtra plus tard : « Il est exact de dire que sans l'intervention des troupes métropolitaines, la sécession katangaise ne se serait sans doute pas produite. Les conditions pour faire éclore cette volonté d'indépendance n'auraient pas été réunies »⁸.

La propagande sécessionniste n'a pas pu escamoter le fait incontournable des troupes belges d'occupation. Brassinne aussi le reconnaît : « L'État katangais reposait sur l'encadrement fourni par la Belgique ». Dès le troisième jour de l'indépendance katangaise, Tshombe doit combattre des rumeurs persistantes. Il déclare à la radio : « Certains individus mal intentionnés répandent le bruit que nous voulons céder le pouvoir aux Européens ». Vandewalle nous dit pourquoi :

« Des Blancs étaient un peu trop en vedette. Le lieutenant général de Cumont [commandant en chef de l'armée belge] était venu voir les troupes en ligne. Bavard, il avait tenu une conférence de presse, mis les troupes belges à la disposition de Tshombe, promis des nominations d'officiers noirs et présenté J.M. Crèveœur, comme le nouveau commandant de l'armée katangaise. (...) Le commandant Weber avait félicité publiquement, le gouvernement du Katanga et le ministre Munongo, pour avoir interdit l'atterrissage de Lumumba »⁹.

Félicitations plutôt formelles : en réalité c'est Weber lui-même qui a interdit l'atterrissage de Lumumba.

Ce n'est pas Tshombe, mais des hommes comme d'Aspremont Lynden, Rothschild et Clémens qui tirent les ficelles dans cet État d'opérette. Le président du Katanga est, selon les mots de Vandewalle, « guidé par son

triumvirat de tuteurs politiques ». Quoique imprégnés de racisme, les termes doucement ironiques qu'emploie le colonel rendent bien compte des rapports de force réels. Les « mentors politiques » qui, aux côtés de Tshombe, ont entamé avec les dirigeants de l'ONU les pourparlers sur l'entrée des casques bleus au Katanga, début août 1960, l'ont au préalable « bien chapitré ». On peut lire par ailleurs que le ministre katangais de la Justice, Valentin Ilunga, intervient comme porte-parole de son collaborateur J. Hellemans, et non l'inverse. Ou encore : « [On] était obligé d'exercer une forte pression sur Tshombe pour lui éviter de multiples bêtises conseillées par des irresponsables ». Les Belges influents dans la province du cuivre unissent leurs forces dans Mistebel, la Mission technique belge. Vandewalle les décrit comme les « tireurs de ficelles », ou encore les « tuteurs du Katanga ». Quand ces régisseurs s'asseyent autour d'une table, « toute la matière grise dirigeante du Katanga était réunie »¹⁰. Le gouvernement Eyskens prétend que ces « tireurs de ficelles » ont été mis à la disposition des autorités locales en application d'une disposition de la constitution du Congo : un tour de passe-passe qui escamote ingénument le fait que c'est précisément Tshombe et ses comparses putschistes qui ridiculisent la constitution et réclament ouvertement sa liquidation. Les ordres de mission de Weber et de ses collègues nous apprennent que c'est bien Bruxelles, et non Élisabethville, qui tient les rênes. L'ordre de mission de Weber, signé par le ministre des Affaires africaines, stipule que ce dernier « est chargé d'une mission d'une durée d'un an au Katanga. Il peut être mis fin à cette mission à tout moment par le ministre des Affaires africaines »¹¹.

La constitution de l'État sécessionniste est *made in Belgium*, tout comme les piliers et le concept même. Cette constitution katangaise est rédigée par le professeur Clémens et son adjoint Massart, sur la base d'une note confidentielle du professeur Mast, de l'université de Gand. Les partisans de la sécession prétendent que la constitution concilie la sagesse bantoue et l'efficacité occidentale. En fait, on a installé un régime présidentiel, avec un Grand Conseil de notables comme point d'appui conservateur. L'article 32 est explicite : une majorité simple du Grand Conseil suffit à maintenir en vigueur la législation coloniale sur les mines. Conformément à la constitution, une réunion conjointe de l'Assemblée nationale et du Grand

Conseil désigne au début d'août Moïse Tshombe comme chef de l'État. Vandewalle note à ce sujet : « Cela ne changeait rien à une situation de fait mais fournissait une teinture de légalité dont, dans un monde régi dans une certaine mesure par le droit, il était bon de s'enduire ».

Tout le monde le sait, même à New York. Le secrétaire général des Nations unies fait lui-même la constatation, durant son séjour à Élisabethville en août, du caractère répressif et artificiel des forces armées de la sécession, la Gendarmerie katangaise. Il écrit dans un télégramme confidentiel :

« L'impression la plus déprimante fut que l'armée nationale (forte de 500 hommes) manque totalement de faculté de jugement. Dans son approche des Congolais elle est apparemment influencée par des tactiques coloniales belges. En vue d'arrêter la surcharge réelle qui s'était développée autour de la maison mise à notre disposition, j'ai déclaré celle-ci territoire international. (...) Nous ne pouvons vraiment pas admettre que les Nations unies soient compromises par les mauvaises manières de la Force publique qui leur ont été apprises par les Belges et dont elle fait preuve aujourd'hui sous les ordres d'officiers belges ».

Les journalistes n'ont eu aucune peine non plus à dénicher derrière la façade politico-diplomatique l'assise réelle du régime : la poigne de fer de sa garde prétorienne, les troupes d'occupation belges. A partir de la capitale du Katanga, Manu Ruys rapporte pour le quotidien flamand *De Standaard* :

« En réalité, nous avons au Katanga également un régime policier, qu'illustre la fragilité du gouvernement Tshombe. (...) Des soldats belges circulent dans Élisabethville comme en terrain conquis. (...) Dans la capitale du cuivre règnent l'ordre et la discipline. Mais ce sont l'ordre et la discipline d'une occupation militaire »¹².

Fin octobre, au moment où le roi Baudouin et Tshombe, dans leur correspondance, décrivent d'un même élan le Katanga comme « une oasis de paix », le régime confirme par un décret l'état d'urgence, qui est en fait appliqué depuis juillet. Toutes les rencontres publiques, défilés, réunions, activités de propagande et ventes de cartes sont interdits. Un comité ministériel restreint est également créé à cette époque pour trancher les questions urgentes. Cinq ministres (doublés de leurs éminences grises) en font partie : Tshombe, Kibwe, Munongo, Kimba et Muhona. La centralisation et la militarisation du pouvoir illustrent la crispation d'un régime qui a de plus en plus de difficultés à maintenir son oasis de paix autoproclamée. Au cours des derniers mois de 1960, la pression intérieure

du soulèvement des Baluba s'est renforcée constamment. Le régime est dans la boue jusqu'au cou, ce qui amène les tuteurs belges de l'État sécessionniste à traiter les affaires autant que possible en concertation avec le président du Katanga, et avec lui seul. On met au point une répartition des tâches selon laquelle le Bureau-conseil, le cabinet fantôme belge qui a été créé entre-temps, prend les décisions, mais en réfère à Tshombe pour les signer et leur donner une apparence de légalité katangaise¹³.

Dans cet État d'Afrique à peine sorti de l'œuf, les vieux réflexes colonialistes ont libre cours. Nous retrouvons le reporter du *Standaard* dans l'article que nous citons ci-dessus :

« Ce qui nous a particulièrement frappé à Elisabethville, et nous l'avons ressenti de façon désagréable, c'est la mentalité de tant de Blancs qui, manifestement, n'ont rien appris des récents événements. Nous avons été témoins à l'aéroport d'interpellations agressives de Blancs envers des Noirs qui venaient de débarquer de Belgique ou de Léopoldville, contre la politique nationaliste [de la capitale congolaise]. Le Katanga, c'est notre pays, a lancé une dame à un Noir ; nos maris doivent pouvoir mener ici à terme leur carrière. Le Noir opinait, pas très rassuré ».

Il ne faut donc pas s'étonner de voir des journalistes écrire des mots dénigrant les dirigeants noirs qui jouent le jeu de la sécession sous la houlette de leurs anciens maîtres. E. Troch écrit dans *De Standaard* que Tshombe et ses collègues « portent le fardeau de l'odieux parrainage colonialiste ». A travers le monde entier, l'État du Katanga passe pour le vassal de Bruxelles, un territoire d'Afrique occupé par des colonialistes, d'où l'on cherche à extirper le courant nationaliste. Tshombe lui-même ne manque pas d'évoquer dans une lettre au Premier ministre Eyskens le prix élevé de cette sujétion : « La sollicitude constante que [le Katanga] a témoignée pour les intérêts belges depuis l'indépendance avec une sincérité et un courage (...) lui ont valu de nombreuses critiques tant au Congo qu'à l'étranger »¹⁴.

Le roi froissé boude dans son palais

Baudouin, le jeune roi timide au regard un peu triste, est rentré de Léopoldville à Bruxelles immédiatement après les festivités de l'indépendance. Quelle différence avec sa visite au Congo belge en 1955 ! Le roi était alors encore le chef d'État du Congo, qui lui avait réservé un véritable triomphe pour son premier voyage officiel. Il en a ramené le surnom de « Bwana Kitoko », c'est-à-dire le beau jeune homme. Cinq ans plus tard, sa visite a tourné carrément à la débâcle et la catastrophe est imputée entièrement à Lumumba et à son discours de l'indépendance. Avec le recul, l'incident peut être apprécié avec plus de nuances. Le discours de Lumumba est très inhabituel pour ce genre de cérémonie. Mais le discours de Baudouin n'a-t-il pas frôlé l'humiliation pour ses hôtes ? Un nationaliste conséquent, comme Lumumba, a-t-il en pareilles circonstances un autre choix que de s'adresser à ceux qui l'ont poussé aux plus hautes fonctions, pour que cette célébration serve à leur donner de l'assurance, conforte le sentiment de dignité chez les Africains, et apporte une perspective pour l'action future ? Et ne doit-il pas pour cela utiliser un langage clair ? Ne faut-il pas que le leader nationaliste appelle les choses par leur nom ?

Mais ce sont là des considérations qui, pour Baudouin, n'entrent pas en ligne de compte. Des témoins ont simplement rapporté que le roi, durant le discours de Lumumba, est devenu livide et s'est concerté avec le Premier ministre Eyskens. D'autres n'ont pas su cacher aussi bien leur opinion. Le général Janssens, commandant en chef de la Force publique, est cramoisi, la lèvre tremblant de colère. Le ministre belge Ganshof van der Meersch résume ainsi les réactions des ministres belges : « Les paroles de M. Lumumba n'allaient refléter que du ressentiment et de la violence. (...) [Le discours] constituait vis-à-vis de la Belgique une profonde injustice. Il était vis-à-vis du roi (...) un grave manquement aux égards les plus élémentaires »¹⁵. La presse occidentale est furieuse. Pour *La Libre Belgique* du 1^{er} juillet, le discours de Lumumba dépasse les bornes et est « fondamentalement injuste » ; pour le *Time* du 11 juillet, c'est « une attaque venimeuse ».

Dans ses mémoires, Gaston Eyskens, que le roi rend responsable de l'incident, décrit ainsi les événements :

« Avec la souplesse d'un tigre Lumumba est monté à la tribune et a tenu un véritable réquisitoire contre le régime colonial belge. (...) Ses paroles blessantes pour la Belgique ont été à plusieurs reprises accueillies avec enthousiasme par les politiciens congolais présents dans la salle et chaudement applaudies ».

Par la suite, Lumumba se montre prêt à prononcer devant un cercle restreint un discours « de réparation ». Eyskens poursuit :

« Quoique l'atmosphère après le discours de table de Lumumba se soit quelque peu éclaircie, la cérémonie d'indépendance a laissé chez moi un goût amer. Déjà Lumumba ne m'avait pas donné bonne impression, mais après son discours blessant au Palais de la Nation, j'avais perdu toute confiance en lui. Sa deuxième allocution n'a pas fait oublier sa première. De surcroît, les Congolais n'avaient entendu que celle du Palais de la Nation »¹⁶.

L'allocution de Lumumba a été, pour Baudouin, « une gifle en pleine figure. Le Premier ministre Eyskens avait de la peine à le convaincre de ne pas retourner immédiatement à Bruxelles ». Il ne faut donc pas s'étonner que, depuis cette date, Lumumba a brûlé ses atouts chez Baudouin, avec « son entêtement et son implacabilité propre à la souche de Saxe-Cobourg »¹⁷.

Il n'est pas correct de ramener cet incident à un conflit de personnes au profil psychologique différent. Ce serait sous-estimer la classe dirigeante belge que de prendre au sérieux cette analyse conçue à l'intention du grand public. Bruxelles n'a pas suscité une crise de l'ampleur de la crise congolaise pour venger un faux pas ou un incident comme celui du 30 juin. L'enjeu des discours de Baudouin et de Lumumba est plus grand qu'une question de convenance diplomatique ou une divergence d'interprétation du passé colonial. Toute illusion sur des relations privilégiées entre Bruxelles et son ex-colonie semble à présent définitivement enterrée. Et le projet de Lumumba de réexaminer toutes les lois de l'époque coloniale à la lumière des besoins des populations congolaises n'augure rien de bon pour les aspirations néocoloniales de Bruxelles. L'incident révèle aussi que Lumumba n'est pas « un homme de salon ». Aux yeux des stratèges de Bruxelles, Lumumba était « capricieux » et « fantasque »- comprenez : on ne pourra pas le manipuler ou l'utiliser à la défense des intérêts occidentaux.

Ce sont les mesures d'africanisation du gouvernement congolais, quelques jours après l'incident du 30 juin, qui vont allumer à Bruxelles le

voyant rouge. Lumumba fait, à ce moment-là, le premier pas pour affaiblir l'emprise néocoloniale sur son pays. Bruxelles réagit aussitôt. La place que tient le palais dans la classe dirigeante et son rôle historique dans les relations belgo-congolaises expliquent pourquoi Baudouin va jouer un rôle aussi important dans la crise, et pourquoi *a posteriori* l'incident du 30 juin se voit attribuer dans la littérature une importante fonction symbolique. La classe politique s'aligne comme un seul homme derrière le roi Baudouin et le pousse à modeler l'opinion publique en faveur de la sécession katangaise. Le gouvernement belge a eu le souci permanent de conserver une unanimité de vue nationale autour des questions congolaises, sous le patronage du palais. Les sociaux-démocrates, qui siègent dans l'opposition depuis 1958, s'associent en cette matière à la majorité de catholiques et de libéraux. Henri Rolin (PSB) déclare le 19 juillet au Sénat belge :

« Nous nous trouvons devant une rechute dans la barbarie. (...) L'intervention des forces métropolitaines était, dans ces conditions, inévitable. (...) Les socialistes, comme tous les Belges, se réjouissent qu'il y ait au moins une province au Congo où un calme relatif soit établi. Nous sommes tous reconnaissants au président Tshombe d'avoir abouti à ce résultat. (...) Je suis le premier à reconnaître que nous ne devons pas non plus contrecarrer l'État du Katanga »¹⁸.

L'unité de la nation reçoit le soutien et les encouragements enthousiastes du roi. Ce faisant, Baudouin marche dans les pas de ses prédécesseurs qui, depuis la fondation de l'État indépendant du Congo par Léopold II, ont développé une forte tradition d'initiatives personnelles dans la politique coloniale belge. Le palais est au centre d'un réseau économico-financier, qui tisse des liens entre la dynastie et l'élite en Belgique autour de la défense du portefeuille colonial. Il ne faut pas s'en étonner, car l'histoire de la Belgique, la dynastie, la Société Générale de Belgique et le Congo belge sont étroitement imbriqués.

A l'époque de la crise congolaise, ce réseau se présente comme ceci : Gobert d'Aspremont Lynden est Grand Maréchal de la cour. Il est commissaire de la Société Générale de Belgique et administrateur de la Compagnie maritime belge et de la Compagnie du Katanga. Avec le Grand Maréchal honoraire prince Amaury de Mérode, il représente la maison royale au sein du collège des douze commissaires, organe suprême de la Générale. Le neveu de Gobert, Harold d'Aspremont Lynden, dirige la

Mission technique belge au Katanga (Mistebel) et il devient ensuite ministre des Affaires africaines. Le comte Robert Capelle, ancien secrétaire de Léopold III, et Jean-Pierre Paulus, ancien chef de cabinet adjoint du roi Baudouin, cumulent des mandats d'administrateur de l'Union minière et de diverses autres sociétés coloniales. Le vice-Premier ministre Lilar est un ancien président du Titan anversoise et des Ateliers de Léopoldville. Le président de la Chambre belge, le baron Kronacker, et les ministres Scheyven, Wigny et De Vleeschauwer sont administrateurs de toute une série d'entreprises coloniales¹⁹.

Cette énumération n'est que le sommet le plus visible de l'iceberg. Conclusion politique incontournable : la classe politique, y compris la cour, a un intérêt matériel direct et considérable dans le déroulement de la crise congolaise.

Le palais lui-même a beaucoup à perdre. Mais aussi d'autres forces poussent la cour à se poser en sauveur providentiel dans la crise congolaise : certains milieux catholiques conservateurs, les trusts coloniaux et le cadre des officiers de la Force publique, avec leurs ramifications dans certains cercles militaires. Au plus fort de la crise, lorsque la classe politique tout entière sera placée devant ses responsabilités, la politique traditionnelle va se radicaliser très vite. L'appel à « une main de fer » est soutenu dans des journaux tels que *La Libre Belgique* et *Le Soir*. Le public est appelé à surmonter l'humiliation nationale, la honte d'être belge, et à resserrer ses liens avec la dynastie. Les milieux influents commencent à envisager le remplacement du gouvernement Eyskens par un cabinet d'affaires.

Le palais indique sans équivoque à quoi sert l'unité de la nation. Dans son allocution du 21 juillet, le roi Baudouin condamne le gouvernement Lumumba en termes parfaitement clairs et, en témoignant de son estime pour Tshombe, il exprime le vœu de voir le Congo reconstruit autour du Katanga. L'attaque contre Lumumba n'a rien du langage feutré et de la litote diplomatique ; elle est très inhabituelle de la part d'un souverain régnant :

« La Belgique avait espéré que les populations du Congo seraient aptes à se gouverner elles-mêmes et elles l'eussent été si ceux entre les mains desquels nous avons remis leurs destinées avaient loyalement accepté l'aide que généreusement nous leur avons offerte. Il n'en a malheureusement pas été ainsi. Un mouvement d'affreuse cruauté s'est déchaîné dans la Force

publique du Congo et des autorités responsables, loin de le combattre, se sont efforcées de dresser contre les Belges le peuple congolais ».

Ces mots sont en contraste frappant avec la déclaration d'amour tout aussi crue à l'égard de Tshombe :

« Des ethnies entières, à la tête desquelles se révèlent des hommes honnêtes et de valeur, nous ont conservé leur amitié et nous adjurent de les aider à construire leur indépendance au milieu du chaos qu'est devenu aujourd'hui ce que fut le Congo belge. Notre devoir est de répondre à tous ceux qui nous demanderont loyalement notre collaboration ».

Le lendemain, Moïse Tshombe tient une conférence de presse au cours de laquelle il n'a pas de mots assez forts pour exprimer combien il apprécie l'initiative royale :

« Je remercie le roi Baudouin d'avoir prononcé ces paroles. (...) C'est sans fausse modestie que nous acceptons l'hommage que rend Sa Majesté à notre honnêteté et à notre intégrité. A la face du monde entier, c'est reconnaître cette vérité que j'ai toujours proclamée »²⁰.

Baudouin ne manque aucune occasion de traiter le régime du Katanga comme s'il s'agissait d'un État reconnu. Le 3 août 1960, il reçoit trois ministres katangais. Ceux-ci séjournent au château de Val Duchesse où sont traditionnellement logées les délégations officielles étrangères. Fin octobre 1960, dans une période où se renforcent les pressions occidentales sur les régimes de Léopoldville et d'Élisabethville en vue d'une alliance antinationaliste, le roi adresse une lettre à Tshombe :

« Monsieur le Président,

J'ai été très sensible à votre lettre du 6 octobre par laquelle vous me faites part des sentiments d'attachement que vous continuez à éprouver pour la Belgique et sa dynastie.

Depuis que mon grand-oncle, le Roi Léopold II, a ouvert à la civilisation les territoires de l'ancien Congo belge, le sort de ses populations a été, comme vous le savez, un des soucis majeurs des Souverains qui se sont succédé sur le trône de Belgique. Fidèle à cette tradition, j'ai moi-même suivi avec l'attention la plus grande et au cours des derniers mois avec une vive anxiété, le déroulement des événements qui ont agité le Congo. Aussi, le drame qui a endeuillé une grande partie de ce territoire est pour moi une source constante de tristesse ; une association de quatre-vingts années comme celle qui a uni nos deux peuples crée des liens affectifs trop étroits pour qu'ils puissent être dissous par la politique d'un seul homme.

C'est dire aussi toute l'émotion que provoquent en moi les affirmations d'amitié persistante du Président du Katanga, dont l'action et le rôle dans le déroulement des événements ont été suivis avec l'attention et la sympathie la plus grande, tout d'abord en Belgique mais aussi, depuis un certain temps, dans la plupart des capitales du monde occidental. Comme vous l'écrivez dans

votre lettre, le Katanga constitue une oasis de paix, une tête de pont à partir de laquelle il sera possible d'arrêter l'expansion du communisme en Afrique. C'est cette politique qui a inspiré votre déclaration du 6 septembre sur la Confédération des États-Unis du Congo. C'est elle aussi qui vous pousse à discuter avec les autres provinces du Congo une formule fédéraliste.

La Belgique ne peut plus intervenir dans les affaires intérieures d'un État indépendant depuis le 30 juin, mais elle ne peut s'empêcher d'éprouver des sentiments particuliers à l'égard de son sort. C'est ce qui me permet de vous dire ici combien j'apprécie les efforts que vous poursuivez inlassablement en vue d'une politique d'entente entre les divers leaders de l'ancien Congo, telle que vous l'avez définie à plusieurs reprises.

Je formule le vœu que l'opinion mondiale comprenne bientôt vos efforts aussi complètement qu'ils le méritent et qu'elle rende au Katanga et à son Chef l'hommage tout particulier qui leur est dû.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma profonde estime.

Baudouin. »

Le message politique de cette lettre apporte des accents spécifiques à la politique congolaise que défend la Belgique à l'époque. Il est clair que Baudouin réserve au Katanga le rôle principal dans l'alliance antinationaliste que recherchent la Belgique et l'Occident (« une oasis de paix, une tête de pont à partir de laquelle il sera possible d'arrêter l'expansion du communisme en Afrique »), pivot et moteur d'un gouvernement central faible (« la Confédération des États-Unis du Congo »). C'est entre les mains des sécessionnistes, plutôt que dans une alliance hâtivement constituée entre Élisabethville et le régime faible de Léopoldville, que la cour préfère confier l'avenir politique du Congo. Le palais plaide pour une restructuration fondamentale du Congo et non pour une réintégration rapide du Katanga dans l'État unitaire, au détriment des avantages néocoloniaux si chèrement acquis par la sécession. Le colonel Vandewalle reconnaît que cette lettre et d'autres messages du palais, montraient « que l'orientation vers une indépendance complète [du Katanga] s'affirmait. Les encouragements belges ne manquaient pas »²¹.

Début décembre 1960, le président du Katanga s'adresse à la presse belge sur le tarmac de l'aérodrome de Bruxelles. C'est sans grand bruit que le président Tshombe a quitté le Katanga, où - fait très significatif- il n'est acclamé quasiment que par des Européens. Mais une fois en Belgique, non loin de l'aura du palais royal, son étoile brille de tous ses feux. Les lecteurs de *De Standaard* trouvent le 6 décembre dans leur quotidien la

retranscription des propos présidentiels : « Si aujourd'hui je reviens en Belgique, c'est en premier lieu pour honorer son roi et lui témoigner ma gratitude et en lui la dynastie, qui a fait preuve d'une sollicitude continuelle et prévoyante vis-à-vis des peuples congolais ».

Dans un commentaire, Manu Ruys se demande si cette visite est politiquement bien opportune, au moment où, à Léopoldville, on met au point une initiative pour unifier les bastions antinationalistes. La visite de Tshombe, pour ne rien dire d'une éventuelle audience royale, serait considérée par son régime comme une approbation de sa politique, ce qui devrait entraîner une attitude plus rigide d'Élisabethville à l'égard de Léopoldville. Le titre du commentaire est significatif : « Une visite politique. Le gouvernement est-il d'accord ? » Le journaliste rapporte aussi que dans les milieux de l'opposition, on affirme que l'entourage du roi a intrigué « en vue de forcer une sorte de reconnaissance officielle du Katanga en faisant venir Tshombe en Belgique prétendument pour offrir un cadeau au couple royal [pour le mariage de Baudouin et Fabiola le 15 décembre] ».

Ce même jour, le président Tshombe est reçu en audience au palais de Laeken par le roi Baudouin. Après cette visite, Tshombe reçoit des mains du ministre belge des Affaires africaines une prestigieuse décoration. « Il avait plu au roi d'accorder au président Tshombe le Grand Cordon de l'Ordre de la Couronne », proclame le ministre d'Aspremont Lynden, au cours d'un dîner au Cygne, sur la Grand-Place de Bruxelles. Et il continue : « Cet honneur témoigne de la reconnaissance de la Belgique du courage du président Tshombe ». Les plaisanteries n'ont pas manqué à cette époque. Une des plus populaires consiste à annoncer que la devise nationale belge est devenue « L'Union minière fait la force »²².

Tshombe s'empresse de profiter de l'attention que lui réserve le roi pour mettre sous pression le gouvernement Eyskens. Dans une interview à *De Standaard*, le porteur du Grand Cordon de l'Ordre de la Couronne se déclare déçu de l'attitude du gouvernement belge qui ne soutiendrait pas assez le Katanga. Le journal ajoute le commentaire suivant :

« La visite à la Belgique et la haute distinction qui a été sa part au palais ont durci la position du président katangais. Il ne craint pas de formuler sa critique vis-à-vis du gouvernement belge,

et il joue aussi bien de la couronne que de la population belge. (...) En ce qui concerne la situation au Congo, Tshombe ne s'exprime pas en faveur d'une confédération avec les autres parties de la République. Au contraire il souligne la souveraineté de son État et prévoit tout au plus une association économique et financière avec d'autres régions. Cette politique n'est pas compatible avec le projet fédéral auquel Léopoldville travaille. Tshombe donne l'impression que c'est à Kasa Vubu de faire le premier pas et que le Katanga étudiera les propositions éventuelles de Léopoldville avec indulgence. Cette attitude ne va certainement pas faciliter la réconciliation à Léopoldville ».

Devant les dirigeants de l'Union minière, le ministre Wigny reconnaît que Tshombe n'a été reçu par le roi « que parce que celui-ci tenait à le remercier personnellement de l'attitude courageuse et compréhensive qu'il a eue à l'égard des ressortissants belges au Katanga »²³.

Le palais continuera à protéger discrètement la sécession katangaise même après l'assassinat de Lumumba. Nous publions ailleurs dans le présent ouvrage l'éloge que Baudouin adresse à Tshombe le 13 mars 1961. Quand le roi rédige cette lettre au président katangais, il y a à peine un mois que la nouvelle de l'assassinat de Lumumba au Katanga a été rendue publique officiellement. Mais, pour la monarchie belge, ce crime n'est pas une raison de se distancier d'un régime qui, aux yeux du monde entier, a du sang sur les mains. Il ressort d'une note du major Guy Weber, un des hommes forts de Tshombe, que même à cette époque encore, la cour suit attentivement les affaires du Katanga. Le 19 mai 1961, le gouvernement belge décide de rappeler Weber en Belgique. Dans une note interne, Weber écrit que l'émissaire des Affaires étrangères qui est venu lui notifier la décision lui a dit aussi : « Je tiens à vous avertir que le palais est au courant et partage les vues du gouvernement ». Cet avertissement est très significatif : on craint que Weber et le lobby belgo-katangais ne manifestent quelques réticences à appliquer la décision, et pour plus de sûreté on a sollicité au préalable l'accord du roi pour couper court à toute résistance.

Au milieu de 1961, alors que le nationalisme congolais ne semble plus représenter un danger, les Nations unies, Washington et Bruxelles collaborent en vue de la formation du gouvernement Adoula. L'Occident s'acharne au cours de cette période à rassembler les divers régimes congolais dans ce gouvernement d'unité nationale. Or les sécessionnistes katangais s'obstinent dans leur isolationnisme. Et le souverain belge les reconforte :

« Je vous remercie vivement ainsi que les membres de votre gouvernement. C'est pour moi une grande satisfaction de constater que, grâce à votre sagesse, le calme et la tranquillité règnent au Katanga. De tout cœur je forme des vœux fervents pour la prospérité et le bonheur de vos populations »²⁴.

Fin octobre 1961, le colonel Vandewalle devient le chargé d'affaires belge au Katanga. Il y reçoit une lettre de Marcel Dubuisson, le recteur de l'université de Liège, qui joue dans les coulisses un rôle influent dans la politique katangaise, à travers ce qu'on nomme le « comité d'action ». Dubuisson a été en août 1960, à l'époque où la classe dirigeante de Belgique poussait à une forme de régime plus autoritaire, un des candidats favoris de Baudouin pour un cabinet d'affaires, qui devait remplacer le gouvernement Eyskens. Dans le comité d'action, à côté de Dubuisson, on trouve notamment l'ex-ministre des Affaires africaines Harold d'Aspremont Lynden. Les membres de ce comité veulent influencer la politique du gouvernement au profit des intérêts belgo-katangais. La lettre de Dubuisson révèle que Baudouin continue à soutenir en sous-main avec une particulière sympathie « l'option katangaise », tandis que Bruxelles, Washington et New York ont depuis quelque temps opté résolument pour la reconstruction d'un Congo unifié :

« Mon cher colonel,

(...) Je vous écris surtout cette lettre pour vous dire que j'ai eu, avec le Roi Baudouin, il y a quelques jours, une très longue conversation portant principalement sur le Katanga. Il est assez délicat de vous livrer le contenu de ces échanges de vues, mais je crois cependant devoir vous faire un message : le Roi suit, avec une attention particulière, notre action à E'ville et il résulte des informations qu'il avait déjà, et de celle que j'ai pu ajouter, qu'il marque à votre endroit une admiration très particulière, à laquelle je suis sûr que vous ne serez pas insensible.

Cette marque d'estime, et d'autres choses encore que je ne pourrais pas dire dans ce message, m'invitent à vous demander de continuer votre mission avec le même courage et le même enthousiasme que ceux qu'il vous a plu de développer jusqu'à présent.

En bref : on vous espère longtemps encore dans la capitale du cuivre.

(...) »²⁵.

Dans la suite de notre récit, jusqu'à l'assassinat de Lumumba, nous ne croiserons plus vraiment la trace du roi Baudouin. Trop de témoins privilégiés ont persisté dans le silence, trop de portes d'archives sont encore fermées. Pourtant il n'y a guère de doute que le palais a joué son rôle dans

les coulisses tout au long de la période. En 1960 et 1961, Baudouin n'a plus rien du prince royal de vingt ans qui, en 1951, a écouté l'exposé de Jacques Pirenne, l'ancien secrétaire du roi Léopold III, concernant un contrat négocié entre Bruxelles et Paris pour alimenter Léopoldville en courant électrique à partir de Brazzaville. Ce contrat menace la souveraineté belge sur le Congo, l'avertit Pirenne. Le prince a écouté ses paroles avec beaucoup d'émotion, selon Pirenne, mais lui a répondu qu'il ne pouvait rien faire. Pirenne lui a répliqué qu'il pouvait faire pression sur le ministre compétent en lui faisant comprendre que cela allait contre son gré. Il a expliqué au jeune prince sans expérience que le pouvoir du roi va bien au-delà de ses strictes prérogatives. Le roi n'oubliera pas de sitôt la leçon, écrit le professeur Stengers²⁶.

C'est incontestablement ce qui se passe en 1960, et Baudouin ne doit pas chercher longtemps par quels canaux il pourra traduire son pouvoir en actes. Son Grand Maréchal de la Cour est le neveu du ministre des Affaires africaines. Gobert d'Aspremont Lynden travaille dans le palais même, dont l'ombre se projette sur le bâtiment voisin du ministère des Affaires africaines, où Harold d'Aspremont Lynden et ses collaborateurs préparent le prochain acte du drame...

Le trio Eyskens, Wigny et d'Aspremont Lynden

On ne peut pas dire que le gouvernement belge soit tombé dans la crise congolaise sans aucune préparation. Le gouvernement catholique libéral de Gaston Eyskens, avec le vice-Premier ministre Albert Lilar, était au pouvoir depuis le 6 novembre 1958, et il a donc participé à tous les stades de la décolonisation. Il a été formé en pleine période de paix coloniale, qui semble devoir durer un siècle encore, l'indépendance de la colonie passant pour un rêve lointain d'idéalistes naïfs. Peu après l'explosion populaire de Léopoldville de janvier 1959, le gouvernement se voit confronté à une expansion rapide des idées nationalistes et à l'amorce d'un démantèlement

de l'édifice colonial. Au début 1960, c'est ce gouvernement qui a concédé l'indépendance, et qui en assumera les conséquences puisque cette coalition catholique libérale restera au pouvoir jusqu'en avril 1961 : sous son règne, on envoie des troupes belges au Congo, la sécession katangaise est proclamée, le gouvernement congolais est renversé, le tandem Kasa Vubu-Mobutu prend le pouvoir, et finalement Lumumba est assassiné.

La gestion de la crise congolaise n'a pas été concédée à l'un ou l'autre ministre isolé : c'est l'affaire du gouvernement lui-même. Un comité permanent est créé en son sein pour suivre pas à pas le dossier congolais. Il est présidé par le Premier ministre Eyskens, et composé en outre des ministres des Affaires étrangères, des Affaires africaines, et des Affaires générales en Afrique. Après la démission, le 20 juillet, du ministre des Affaires générales, Ganshof van der Meersch, qui a personnellement dirigé la transition vers l'indépendance en tant que ministre-résident, et le remaniement du gouvernement le 2 septembre, le comité Congo se compose de trois excellences : le Premier ministre Gaston Eyskens (55 ans), le ministre des Affaires étrangères Pierre Wigny (55 ans), et le ministre des Affaires africaines Harold d'Aspremont Lynden (46 ans).

Pierre Wigny est responsable de la politique étrangère générale, Harold d'Aspremont Lynden s'occupe des relations avec l'ex-colonie et les autres pays africains, et il assure la tutelle sur le Ruanda-Urundi (plus tard Rwanda et Burundi indépendants). Le fonctionnement du comité Congo, connu sous l'appellation de « Comité ministériel restreint des Affaires africaines » ou cabinet restreint des Affaires africaines, est soustrait au maximum aux regards extérieurs. Ce dernier aspect n'est pas vraiment difficile à réaliser, car tous les membres du comité Congo sont des ministres du Parti social chrétien (PSC). Un fait révélateur à propos de la discrétion qui a entouré jusqu'à aujourd'hui ce cabinet restreint des Affaires africaines : dans les archives du département des Affaires étrangères, on ne retrouve aucune trace du comité Congo²⁷... Le comte d'Aspremont Lynden a été, à partir de septembre 1960, quand la lutte contre Lumumba est entrée dans sa phase décisive, l'incontestable pivot de la politique congolaise de la Belgique. Mais avant de parler de lui, examinons d'abord le rôle des deux autres ministres.

Eyskens et Wigny ne sont pas vraiment des novices devant la crise congolaise. L'un et l'autre ont joué un rôle clé dans le déclenchement de la guerre non déclarée de juillet 1960 contre le gouvernement congolais. Le Premier ministre Gaston Eyskens a lui-même introduit la théorie du complot dans la terminologie officielle belge quand il est question du rôle du gouvernement congolais dans la mutinerie et l'africanisation de l'armée congolaise. Le 14 juillet, il déclare à la Chambre belge : « A mesure que se constitue notre dossier, il nous faut bien constater que l'effondrement sensationnel de la Force publique (...) n'est pas le fait du hasard. Elle était préparée, nous en avons maintenant des indications trop évidentes ». Le colonel Vandewalle, qui n'a rien d'un lumumbiste, note à ce propos : « Aucune preuve d'un quelconque complot n'a jamais été fournie ».

Le Premier ministre Eyskens précède son ministre des Affaires étrangères sur le sentier des machinations. Mais Pierre Wigny, professeur d'université et poids lourd du PSC, et qui a déjà tenu le portefeuille des Colonies, s'est également illustré. Au Sénat, il déclare au sujet du Premier ministre Lumumba et de son ministre de l'Information Kashamura :

« Nous sommes la victime d'un plan diabolique qui a été probablement, qui a été certainement prémédité. (...) On veut vider le Congo de tout son équipement, de son encadrement civil. (...) Toute cette action a été menée, non sur le plan gouvernemental, mais par un ou deux hommes, en dehors du gouvernement et du parlement, l'un dirigeant la politique, l'autre l'exposant à la radio ».

Et le ministre ajoute : « Vous me permettrez cependant d'être surpris d'apprendre qu'un cargo - de nationalité polonaise, paraît-il - chargé d'armes et de munition, se trouvait, il y a quelques jours déjà, à l'embouchure du fleuve Congo ». Le commentaire de Vandewalle est accablant :

« On reste un peu ébahi, à cette évocation du cargo fantôme. (...) Avec de la force navale à Banane, de la force aérienne à Kitona, une vérification de pareille information ne devait pas être difficile. On semble avoir préféré le bobard et sa suite, le plan diabolique, à la vérité ».

Dans le même discours, Wigny ajoute : « Nous avons toujours fait respecter, aussi bien par nos troupes que par nos diplomates et par tous nos agents publics, le principe de la non-immixtion ». A ce moment déjà, les troupes métropolitaines ont envahi et pris les campements de l'armée congolaise au Katanga, placé Tshombe sur le siège de président du Katanga

et interdit aux autorités légales du Congo l'accès de la province du cuivre²⁸...

Les collaborateurs du ministre disposent des fonds nécessaires pour « aider » les antilumumbistes. Dans un télégramme de Marcel Dupret, consul général de Belgique à Brazzaville, au ministre Wigny figure ceci :

« Ces messieurs [Wafwana et Ilunga] m'assaillent de demandes de fonds. (...) Hier encore j'ai reçu la visite du ministre Ilunga, accompagné du député Tshishiku Marcel. (...) Il m'a semblé qu'ils faisaient un petit chantage au lumumbisme. Du moins ils m'ont laissé entendre que s'ils ne recevaient pas les fonds promis, ils seraient incapables d'arracher leur gens à l'influence de Lumumba. Comme vous savez, je leur ai déjà avancé, avec Oldenhove, 250 000 CFA, soit plus ou moins 50 000 francs belges. Je leur ai promis, pour le demeurant de m'en référer à vos instructions ».

Le 8 décembre, dans une allocution au Cercle gaulois, Wigny se vante ouvertement du renversement du gouvernement congolais :

« Une politique étrangère se juge à ses résultats. D'où sommes-nous partis ? Un effondrement au Congo, des compatriotes en fuite, un risque très sérieux de guerre, *M. Lumumba au pouvoir à Léo* et M. Tshombe menacé d'invasion à Elisabethville, l'isolement diplomatique, la menace de condamnation de l'ONU. Où en sommes-nous ? *Des hommes plus modérés ont pris le pouvoir à Léopoldville* et se font reconnaître à l'ONU ».

Le ministre répète qu'il n'est pas question d'une ingérence dans les affaires intérieures du Congo, parce que les fonctionnaires belges au Congo et au Katanga se trouvent « sous l'autorité exclusive » des autorités locales. C'est ce qui convient, déclare Wigny sans broncher, car toute forme de « néocolonialisme » doit être bannie²⁹...

Le comte Harold d'Aspremont Lynden était prédestiné à tenir une fonction dirigeante au sein de la classe dominante en Belgique. Rejeton d'une vieille et puissante famille noble qui, depuis la création du pays en 1830, occupe des positions en vue dans l'appareil d'État, comme ministres, ambassadeurs, consuls et officiers supérieurs, puis au fil des années se ramifie dans le secteur bancaire, Harold a un père sénateur, ex-ministre du parti catholique et ex-président de la Fédération des Cercles catholiques, l'aile patronale de ce qui deviendra le Parti social chrétien : Charles d'Aspremont Lynden. Avant la guerre, cet homme archiconservateur avait naguère tenté de réintégrer le parti d'extrême-droite de Léon Degrelle, Rex, dans le Parti catholique. La mère d'Harold est la

fille du baron de Favereau, ancien président du Sénat belge. Dans ses mémoires, Eyskens parle de « l'inimaginable prétention » de ces représentants de la haute noblesse belge, qui ne faisaient pas mystère de leurs opinions aristocratiques. Charles d'Aspremont Lynden a critiqué publiquement à la mi-septembre 1960 le ministre De Schryver pour avoir précipitamment cédé la colonie, et pour avoir exposé la couronne aux « insultes » de Lumumba pendant les cérémonies de l'indépendance³⁰. Le neveu d'Harold, Gobert d'Aspremont Lynden, est le Grand Maréchal de la Cour, administrateur de sociétés coloniales et commissaire de la Société Générale de Belgique. Quant au fils d'Harold, il est également dans les affaires coloniales : avec Gobert, il est administrateur de la Compagnie du Katanga. Harold d'Aspremont Lynden est lui-même administrateur de la Banque de Bruxelles et, depuis 1947, bourgmestre de Natoye, dans la province de Namur, où il réside avec son épouse, la baronne Doris van der Straten, et son père, au château de Mouffrin, apanage de la famille. Il est clair comme de l'eau de roche que Harold disposait très tôt des références utiles pour aller loin.

Comme promoteurs de l'ascension rapide d'Harold d'Aspremont Lynden, nous ne trouvons nul autre que le roi Baudouin et le Premier ministre Eyskens, dont il a été depuis juin 1958 le chef de cabinet adjoint. A la fin d'août 1959, un vif débat éclate dans les milieux gouvernementaux sur la politique à suivre au Congo. Certains, comme le ministre du Congo belge, Maurice Van Hemelrijck, et le gouverneur général faisant fonction, André Schöller, sont arrivés à la conclusion qu'il faut le plus vite possible organiser une Constituante congolaise, pour couper l'herbe sous le pied du mouvement nationaliste en pleine expansion. Bruxelles opte pour cette tactique à la fin de 1959, mais quelques mois plus tôt, en août, toutes les personnalités influentes ne se sont pas encore ralliées à ce scénario drastique : le vice-gouverneur de la Société Générale, E. Vander Straeten, et le patron de Fabrimetal, G. Velter, notamment, le font clairement comprendre à Eyskens. Or la cour est également du côté des sceptiques ; Baudouin, qui est « très inquiet » de l'attitude du ministre Van Hemelrijck selon le Premier ministre, demande un contre-rapport pour reconsidérer le pour et le contre. Le chef du gouvernement et le roi conviennent d'envoyer

Harold d'Aspremont Lynden en mission d'exploration au Congo. Van Hemelrijck s'en tient à sa proposition d'instituer au Congo, dès 1960, un gouvernement et une Assemblée nationale : il ne peut y rallier une majorité du cabinet, et il démissionne, à la grande satisfaction de Baudouin³¹.

Quand éclate la crise congolaise, le Premier ministre Eyskens envoie son adjoint au Katanga pour y organiser la sécession. D'Aspremont Lynden a fait la preuve, au cours des mois précédents, qu'il est l'homme qu'il faut pour donner de la consistance à la guerre contre le gouvernement Lumumba. Pour qui a l'occasion de parcourir les notes internes qu'il a rédigées à l'intention du gouvernement belge au cours du premier semestre, il est frappant de constater combien les analyses perspicaces et les remèdes musclés qui y sont formulés sont dans le droit fil des conceptions qui règnent au palais et à la Société Générale. Dans une note de la fin février 1960, il écrit avec une brutale clarté qu'on doit « créer, avant le 30 juin 1960, un gouvernement [congolais] (...) de tendance modérée, c'est-à-dire fondamentalement disposé à collaborer avec la Belgique ». Des personnalités comme Lumumba doivent être tenues à l'écart du gouvernement, ou tout au moins ne pas y tenir une fonction importante : « Dès lors, nécessité de “gagner” les élections, par des moyens légitimes indirects et qui ressortent aussi bien du secteur privé que public ». Il plaide ensuite pour que le roi Baudouin soit proposé comme chef d'État de transition du Congo ou comme chef d'une communauté belgo-congolaise. Quelques semaines plus tôt, le comte Jacques Pirenne, l'ancien secrétaire du roi Léopold III et toujours très influent à la cour du temps de Baudouin, a formulé la même exigence dans une lettre au gouvernement Eyskens : celle d'accorder une indépendance limitée. Dans sa note, d'Aspremont Lynden écrit aussi que le gouvernement belge, dans l'hypothèse « d'un éclatement du Congo », doit entreprendre la reconstitution du Congo « en partant d'îlots sûrs : Katanga, Kivu, Équateur ». Début mars, il rédige les conclusions d'un entretien avec le professeur A. Doucy (ULB) : « Action politique. L'homme à éliminer est Lumumba ».

Après l'indépendance, le 7 juillet, avant même que les conséquences de la mutinerie ne soient bien claires, l'adjoint d'Eyskens signale qu'il n'est pas impossible que « dans les prochaines heures ou les prochains jours le

gouvernement soit amené à faire un choix définitif entre le Congo unitaire ou la sauvegarde de la seule province du Katanga ». Et le 10 juillet, alors que l'intervention militaire belge est en cours, il plaide sans détours pour une opération militaire qui devrait amener à la formation d'un nouveau gouvernement congolais. Pour lui, la situation de guerre exige en outre qu'à Bruxelles un gouvernement tripartite soit mis en place, comprenant des extraparlémentaires : une exigence reprise par le roi Baudouin un peu plus tard³². Le comte arrive à Élisabethville le 17 juillet. Il y prend le pouvoir politique et diplomatique, avec l'appui de Robert Rothschild, un diplomate de tendance socialiste qui travaillait au consulat général de Belgique. C'est ce duo qui dirige Mistebel, le véritable centre nerveux du Katanga sécessionniste. Bruxelles a doublé sa représentation politico-diplomatique, frisant - avec la structure parallèle de Mistebel - la reconnaissance officielle de l'État du cuivre. Mais de reconnaissance formelle, il n'y en aura pas : le gouvernement belge tient le Katanga, comme un moyen de créer un Congo formellement indépendant, mais dominé par lui.

Le passage d'Harold d'Aspremont Lynden dans le gouvernement belge, en septembre 1960, est plus qu'une promotion personnelle : sa nomination est le couronnement d'une réorganisation du cabinet Eyskens. En août 1960, la classe dominante réclame pour la Belgique une main ferme pour tenir les rênes, afin de faire face à la crise congolaise, mais aussi afin d'imposer un programme d'austérité radical. Le roi Baudouin demande le remplacement du gouvernement Eyskens, politiquement affaibli, par un cabinet d'affaires. L'équipe dont rêve le roi réunit entre autres Dubuisson, recteur de l'université de Liège ; Van Zeeland et Ganshof van der Meersch, qui jugeaient que la politique congolaise de la Belgique n'allait pas assez loin ; le secrétaire général de l'OTAN, Paul-Henri Spaak ; et Mauris Naessens, président de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Or, le gouvernement Eyskens ne veut pas démissionner de son propre gré ; le 10 août, au cours d'une audience dramatique au Palais, Eyskens signifie au roi qu'il refuse de présenter sa démission, et Baudouin cède³³. Mais le Premier ministre assailli finit en fin de compte par accepter un remaniement de son cabinet. La nouvelle équipe tente de satisfaire les revendications du patronat. Nanti d'un programme d'austérité drastique, repris dans la Loi unique, le gouvernement

se met en marche vers l'épreuve du feu, la grève générale de l'hiver 1960-1961.

Le 2 septembre 1960, d'Aspremont Lynden est rappelé à Bruxelles pour succéder à De Schryver comme ministre des Affaires africaines. D'Aspremont Lynden est, selon les termes du major Weber, « le plus convaincu des Katangais, celui qui avait lancé la machine, le proconsul belge en Afrique centrale ». L'influent hebdomadaire *Pourquoi Pas ?* voit en lui « un des principaux artisans de la politique katangaise », et « presque plus katangais encore que M. Tshombe ». Dans une résolution du bureau du Parti socialiste belge, sa nomination est présentée comme une courbette devant l'entourage du roi et la haute finance. *La Libre Belgique* est satisfaite : « Le Katanga met ses espoirs dans le nouveau ministre des Affaires africaines. (...) On ne peut imaginer que le chef de la Mission technique belge à Élisabethville n'ait pas mis ses conditions avant d'accepter le portefeuille des Affaires africaines »³⁴.

Le *Pourquoi Pas ?* ouvre son édition du 9 septembre 1960 sur un grand article consacré au nouveau ministre des Affaires africaines :

« Si le remaniement ministériel a pu être, à juste titre, péjorativement qualifié de “replâtrage” à la fois par un journal conservateur et par l'organe du parti socialiste, il échappe néanmoins à un tel reproche en la personne de son nouveau ministre des Affaires africaines. Avec lui, ce n'est pas d'un replâtrage qu'il s'agit, mais, au contraire, d'une option, voire d'un coup de dés ».

En juillet 1960, « il devenait l'homme sur qui la Belgique comptait pour jouer adroitement sa dernière carte dans un Congo qui semblait dans l'anarchie ». Le *Pourquoi Pas ?* conclut son analyse sur une prédiction tacite, alors que Lumumba est toujours au pouvoir à Léopoldville :

« Il devenait tout naturel, dès lors, de penser qu'en misant sur M. d'Aspremont Lynden, on misait contre M. Lumumba. Cela paraissait d'autant plus évident que la personnalité de ce chef de mission n'était pas celle d'un louvoyeur. M. d'Aspremont Lynden aime la fermeté. (...) N'en doutons pas, le nouveau ministre des Affaires africaines fait sienne la phrase de M. Mendès-France : “gouverner c'est choisir” ».

L'élite belge a trouvé l'homme qui entrerait dans l'histoire comme le véritable curateur du colonialisme belge au Congo.

La promotion de ce géant ardennais à la voix de stentor ne va pas passer inaperçue à Élisabethville et Léopoldville. Sa nomination en dit long :

Bruxelles reste sur pied de guerre avec le gouvernement du Congo. Le ministre des Affaires africaines et son conseiller militaire Jules Loos vont jouer un rôle crucial dans le drame qui s'annonce. C'est le tandem d'Aspremont-Loos qui donne directement les ordres aux Belges qui font la loi au Katanga. L'état de guerre, la situation instable de Tshombe et la menace nationaliste réclament de Bruxelles une unité d'action et de commandement. Le ministre d'Aspremont Lynden concentre entre ses mains l'autorité sur les fonctionnaires belges au Katanga, mais également sur les militaires belges qui sont mis à sa disposition par son collègue de la Défense pour mettre sur pied la Gendarmerie katangaise.

Fin 1960, début 1961, le gouvernement Eyskens applique toujours sa stratégie du début de la crise : installer à Léopoldville un régime néocolonial stable, ayant juridiction sur tout le pays, et échafaudé autour d'un Katanga conservateur tout-puissant. Bruxelles désire, comme l'a exprimé Wigny aux dirigeants de l'Union minière, que « tous les modérés arrivent à un accord, pour qu'un régime semblable à celui de Lumumba ne puisse plus jamais contrôler le Congo ». Vandewalle souligne que le ministre des Affaires africaines met ses accents propres dans la poursuite du même objectif stratégique, car il « voulait une Gendarmerie katangaise capable de faire pencher la balance politique d'un côté favorable au Katanga ». Wigny, le ministre des Affaires étrangères, mise plutôt sur une intégration rapide du Katanga au sein de l'État unitaire. La sécession menace de compromettre l'équilibre économique du Congo et soumet à rude épreuve la position diplomatique de Bruxelles. C'est pourquoi Wigny est partisan d'une aide importante à l'État central afin de contraindre le Katanga à réintégrer l'ensemble. Mais pour d'Aspremont Lynden, la reconstruction du Congo sera surtout assurée par un Katanga puissant. Tant qu'à Léopoldville on a un pouvoir qui est un colosse aux pieds d'argile, il est entendu que l'intervention belge reposera principalement sur le ministre des Affaires africaines, et non sur son collègue Wigny. Tant que la menace nationaliste n'est pas conjurée, d'Aspremont Lynden travaille, discrètement mais sans relâche, à sa tête de pont katangaise, couvert par Wigny et la diplomatie belge qui subiront dans tous les forums internationaux les assauts contre les machinations de la Belgique dans son ancienne colonie.

Mais au bout du compte, la politique de d'Aspremont Lynden est la politique de l'ensemble du gouvernement. Événement significatif, le président du Katanga vient en visite à Bruxelles du 5 au 9 décembre 1960. C'était à prévoir : cette démarche, et les égards avec lesquels il est reçu, renforcent considérablement les attentes et les prétentions des sécessionnistes. Cette visite, l'audience chez le roi, la décision de lui conférer une haute distinction honorifique, sont le fruit d'une initiative de la cour, mais tout cela suppose aussi une intervention du gouvernement. Au banquet, on remarque à côté de Tshombe, outre le ministre d'Aspremont Lynden, le président du Sénat Paul Struye et le ministre Wigny. Et Tshombe rencontrera également le président de la Chambre, le baron Kronacker, au cours de cette visite rendue à la Belgique. D'Aspremont Lynden déclare à la Chambre que cette visite de Tshombe s'est déroulée « avec l'accord du conseil de cabinet. (...) On a voulu (...) attacher à cette visite et à ce voyage un caractère nettement politique ». Et pour souligner qu'il se trouve sur la même ligne stratégique que Wigny, le ministre des Affaires africaines ajoute : « Nous ne voulons pas d'une balkanisation de l'Afrique (...) nous espérons que les territoires de l'ancien Congo belge (...) ne se divisent pas définitivement ». Au cours du débat à la Chambre, le Premier ministre Eyskens insiste une fois encore sur l'unité de vue de son gouvernement :

« Les axes principaux de la politique africaine tombent sous la responsabilité de deux ministres : le ministre des Affaires africaines et celui des Affaires étrangères. Mais cela n'empêche pas qu'il n'y a qu'une politique africaine de la part du gouvernement (...) la collaboration entre ces deux ministres est d'ailleurs extrêmement étroite »³⁵.

Le major Loos, l'araignée dans la toile

Après avoir misé sur une confrontation avec les nationalistes congolais, Bruxelles déplace le centre de son action politique vers les coulisses ; elle change les communiqués publics pour des directives secrètes ; elle passe des politiciens et des diplomates aux militaires. A ce moment, le commandement opérationnel est mis aux mains de gens comme le major

Jules Loos, le conseiller militaire du ministre des Affaires africaines. Loos se trouve à la croisée de la politique et du commandement militaire. Si jamais quelqu'un devait personnifier la politique africaine belge du temps de la crise congolaise, c'est bien au major Loos, à l'époque âgé de 41 ans, que revient l'honneur. Avant l'indépendance du Congo, Jules Loos est successivement officier de renseignements de la Force publique, officier d'ordonnance du gouverneur général du Congo belge et conseiller militaire du ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi. Du temps de la sécession katangaise, il est conseiller militaire successivement des ministres des Affaires africaines et des Affaires étrangères. Le major Loos est le maillon entre les gouvernements belges qui se succèdent et le lobby belgo-katangaï, pendant et après la période du transfert de Lumumba au Katanga et de son assassinat.

Fin 1960, début 1961, Jules Loos est le bras droit du ministre d'Aspremont Lynden, poids lourd du gouvernement Eyskens dans la gestion de la crise congolaise et chef des hommes de pouvoir belges au Katanga. Jules Loos est l'araignée tissant la toile, un de ces hommes qui ont donné forme à la politique belge au Congo. Loos a son bureau au numéro 14, rue des Petites Carmes au centre de la capitale. En face, au numéro 15, se trouve le ministère des Affaires africaines. Un peu plus loin dans la rue, au numéro 51, est installé le siège de la CSK (Comité spécial du Katanga). C'est dans les locaux du CSK à Élisabethville que la résidence du président Tshombe est située. Les bureaux de d'Aspremont Lynden, le chef de Loos, se situent au Parc de Bruxelles, à quelques pas de là. Quand Loos marche de son bureau vers celui de son ministre, il passe le long du palais royal, qui jette son ombre sur la rue des Petites Carmes...

Le major Loos connaît tous les officiers supérieurs belges qui opèrent au Katanga. En été 1960, alors que l'armature de l'État katangaï est élaborée, il organise lui-même le recrutement des militaires belges pour le Katanga. A la fin du mois d'août, il écrit à tous les anciens militaires de l'ex-Force publique leur proposant une nouvelle mission au Congo. Les tentacules de Loos au Katanga portent loin. Le commandant Albert Liégeois est son antenne au consulat général d'Élisabethville. Un autre pion est René Smal, l'officier de liaison de la Gendarmerie katangaise auprès de Mistebel, et par

la suite au Bureau-conseil. Cet hiver crucial de 1960-1961, Loos peut également compter sur le colonel Vandewalle et sur le professeur Clémens, le chef du Bureau-conseil. Loos et Clémens sont devenus amis après leur détention dans un camp de prisonniers pendant la deuxième guerre mondiale. La communication entre Loos et Smal, « l'homme de Loos » ou « son délégué occulte » (Vandewalle), reste autant que possible secrète. Les messages qu'ils échangent sont codés et signés par « Antoine » (le nom de guerre de Smal) ou « Jules » (Loos). Les informations qui sont envoyées du consulat général à Bruxelles ne tombent donc pas toutes aux mains des collaborateurs du ministre des Affaires étrangères. Même le chef du consulat général et son adjoint ne savent rien de l'existence de la liaison parallèle entre Smal et Loos. Les télex de Smal et de Liégeois arrivent chez un certain « David » du département des Affaires africaines, qui les transmet immédiatement pour décodage et traitement ultérieur au major Loos. Mais Loos dispose d'autres sources d'information tout aussi précieuses : chaque fois, un exemplaire du Bulletin de renseignements interne de la Gendarmerie katangaise, qui est officiellement destiné aux Affaires étrangères, est remis en premier lieu sur le bureau de Loos³⁶.

Le lobby belgo-katangais au Katanga considère le major comme « son homme à Bruxelles », son meilleur gérant d'intérêts et le chemin menant le plus droit aux réels pouvoirs du Katanga. Jules Gérard-Libois, un spécialiste du Congo, dit à ce propos : « Si on avait retiré Loos de Bruxelles, cela aurait provoqué des remous à Élisabethville, y compris chez Vandewalle ». En avril 1961, lorsque d'Aspremont Lynden quitte le gouvernement, Loos reste à son poste et continue à jouer son ancien rôle. Loos représente la continuité de la politique africaine menée dans les années 1960, 1961, 1962 et 1963 - et ce, malgré le remplacement, en avril 1961, de la coalition des démocrates-chrétiens et des libéraux par un cabinet de démocrates-chrétiens et socialistes. Rien ne symbolise mieux cette continuité que ce que les intimes nomment « le groupe » ou « le comité d'action ». Chaque membre du groupe influence la politique gouvernementale dans le sens katangais à partir de son propre milieu et de sa sphère d'influence. Pendant la seconde moitié de 1961, appartiennent à ce groupe parmi d'autres le major Loos, le professeur Clémens, le recteur de

l'université de Liège M. Dubuisson, le comte H. d'Aspremont Lynden et un représentant de l'Union minière³⁷.

Le terrain d'action du conseiller militaire couvre également les avant-postes antinationalistes à Brazzaville et à Léopoldville. A partir de septembre 1960, Loos travaille à mettre sur pied une Sûreté couvrant toutes les régions de l'ancien Congo belge. Dès lors, des messages à caractère militaire sont envoyés sans en-tête Minaf (du ministère des Affaires africaines), mais codés sous le nom de « Philippe » (les services du conseiller militaire), de « René » (le poste à Usumbura) ou de « Victor » (la Sûreté katangaise). Le major Loos est impliqué dans la préparation de l'opération Barracuda et il a veillé à la santé politique et physique de Mobutu. Il a envoyé des fonds au Congo en vue d'acheter le soutien des soldats au coup du 14 septembre et tient Mobutu au courant d'actions possibles et de coups éventuels contre le candidat-dictateur, à l'aide de messages internes (« à détruire après réception »). En novembre 1960, Loos envoie l'officier de renseignements Verdickt à Brazzaville pour y remplacer le colonel Marlière, éminence grise derrière Mobutu. Le retrait temporaire de Marlière est une mesure de sécurité : le colonel est suspecté d'avoir installé du matériel d'écoute chez le consul tchécoslovaque Virius et risque de rencontrer de graves difficultés. Avant que Verdickt ne retourne au Katanga, peu de temps après, il a mis au point, avec Marlière, un système de codage pour les messages belges : Lumumba est « Satan », Tshombe le « Juif ». Ce système de codage va encore servir³⁸.

Le royaume privé de Kalonji n'échappe pas à l'attention du conseiller militaire. Le 20 décembre 1960, il envoie le commandant Maurice Dal à Bakwanga pour y renforcer l'armée du Sud-Kasaï. La pharmacie de Loos ne suffit pas à guérir les maux dont souffre la petite république. Le soutien financier de la Forminière pour le Sud-Kasaï ne fait pas le poids contre les conséquences déstabilisatrices du regroupement forcé des Baluba au Sud-Kasaï, l'incapacité des sécessionnistes de donner une apparence de cohésion à leur « État » et la mégalomanie du *mulopwe* Kalonji lui-même. En plein milieu du chaos, le président Kalonji pousse les choses à bout lorsque, le 31 mars 1961, il proclame officiellement que le petit État devient un royaume héréditaire à la tête duquel lui-même fait figure de *mulopwe*

(monarque de droit divin) et de *ditunga* (propriétaire souverain des terres des Baluba). Bruxelles va rapidement abandonner le Sud-Kasaï et le *mulopwe* Kalonji Ditunga. En fin de compte, Dal ira travailler au quartier général militaire de Mobutu à Léopoldville³⁹.

Ce sont des personnages et des institutions puissants qui ont donné au conseiller militaire la liberté et les moyens de concrétiser la politique de Bruxelles sur le terrain. Loos munit Élisabethville de fonds servant à financer toutes sortes d'opérations qui ne pouvaient voir de la lumière du jour. Vandewalle dévoile que Loos dispose pour ces opérations « d'un compte spécial alimenté par les profits de l'exploitation du cuivre ». Est-ce une affirmation gratuite de dire que ce compte a été mis à sa disposition par la Société Générale ? Sans doute non, car, dans un télégramme de d'Aspremont Lynden du mois d'août, nous lisons qu'il avait fourni aux antinationalistes pour des actions contre le gouvernement congolais « un million [qui m'est] prêté par l'Union Minière ». Mais l'argent afflue tout autant sur les bureaux de Loos par des canaux officiels. Fin 1960, le gouvernement parvient à persuader le parlement de voter des crédits supplémentaires de plus d'un milliard de francs belges pour les Affaires africaines. Cette somme a servi à financer la part belge dans la crise congolaise de l'été 1960 : l'intervention militaire, le pont aérien de la Sabena et le soutien aux Belges rapatriés. Mais avec cet argent est également payée une « aide technique ». Et il y a les 30 millions de francs belges inscrits pour « Diverses interventions pour cause de circonstances exceptionnelles sous la responsabilité exclusive du ministre des Affaires africaines ». Dans la justification, nous lisons que « Ce crédit doit nous permettre de régler sans retarder des situations imprévues et difficiles ». Dans leur lutte contre les nationalistes, les compagnons de Loos n'ont pas hésité à employer de l'argent qui officiellement devait servir d'autres buts. C'est ainsi que le consul Dupret, au début du mois de septembre 1960, télégraphie à partir de Brazzaville au ministre Wigny :

« Youlou demande une assistance financière de la Belgique pour soutenir la campagne qu'il a entreprise contre Lumumba. Malgré mes demandes réitérées, il n'a pu préciser l'importance de l'aide sollicitée. Je suggère dans ces conditions que vous m'autorisiez à lui remettre cinq millions

de CFA. Je pourrais prélever provisoirement cette somme sur les fonds spéciaux des réfugiés (...) [je serais] reconnaissant de me rembourser au plus tôt »⁴⁰.

Loos utilisera les fonds qui lui parviennent de partout à des fins très diverses. Vandewalle épice ses *Mille et quatre jours* d'une série d'exemples. En octobre 1960, Loos s'est occupé de la diffusion des soi-disant messages interceptés où Lumumba aurait ordonné aux dirigeants nationalistes de Stanleyville de « mener tous les habitants de la république comme des moutons jusqu'à (...) la première phase de la dictature ». Cette falsification se termine avec les paroles : « Vive l'Union soviétique. Vive Khrouchtchev ».

Cette prose est remise aux mains de la presse belge, qui la reprend avidement⁴¹. En février 1961, « Antoine » (Smal) dit à « Jules » (Loos) dans un « S.O.S. » que la situation du régime katangais devient critique. Il demande au conseiller militaire d'intervenir personnellement pour que, « par priorité absolue », mille à deux mille bombes-Cassart soient transférées. Vandewalle ajoute : « Le fournisseur était au courant. Il avait déjà effectué pareille opération ». A la même époque, Loos essaie de recruter des mercenaires pour l'armée de sécession de Tshombe. Alors que les ministres belges prétendent assidûment devant les micros de la presse et au parlement que Bruxelles n'a rien à voir avec leur recrutement, Loos prend contact avec des soldats polonais qui, pendant la deuxième guerre mondiale, se sont battus dans la 8^e armée de Montgomery, mais, après la démobilisation, sont restés en Grande-Bretagne. Ils sont embauchés pour 20 000 francs belges par mois au Katanga. Loos dispose des fonds de manière généreuse - de telle façon que l'ambassadeur Dupret lui écrit au nom du colonel Marlière :

« Je demande également que cesse l'habitude de distribuer des sommes d'argent à des Congolais par intermédiaire de conseillers belges. Cette façon de procéder fausse tout le jeu et nous empêche de connaître l'attitude réelle des Congolais vis-à-vis de nous et des problèmes du moment »⁴².

Après la mort de Loos, en 1993, Charles Van Overstraeten, ambassadeur belge à Ottawa, écrit un « in memoriam » pour son ancien chef. Van Overstraeten fait partie de l'équipe du conseiller militaire à partir du mois d'août 1960 jusqu'au mois de février 1963. Selon ses propres paroles, il était

un « modeste collaborateur » et « loin d'être dans tous les secrets, et il y en eut plus d'un en cet épisode mouvementé, déjà, des relations belgo-congolaises ». L'ambassadeur cependant se fait fort de pouvoir caractériser son chef d'alors.

« De concert avec Frédéric Vandewalle et Louis Marlière, dépêchés entre-temps par le gouvernement belge à Élisabethville et à Léopoldville, Jules Loos s'efforça sans relâche de sensibiliser nos responsables politiques à l'évolution sur le terrain et aux moyens pouvant ramener l'ordre dans l'ensemble de l'ancien Congo belge. Disponible littéralement jour et nuit, il ne ménagea aucune peine pour faire passer ses messages auprès de nos décideurs d'alors ».

Loos se distinguait par son caractère discret et réservé, ce qui pour beaucoup était plutôt l'expression de sa froideur. Le conseiller était un homme de caractère. Il osait parfois désorienter « son entourage par ses méthodes peu orthodoxes, voire par son côté quelque peu frondeur à l'égard des rouages administratifs établis »⁴³.

Ce tableau rejoint sans faille le rôle politique que le conseiller militaire a rempli dans les jours culminants de la crise congolaise. Le major est catapulté des tropiques à un poste crucial où il met à contribution aussi bien les décideurs politiques que la machinerie administrative. Sans assumer lui-même de responsabilité politique, et sans devoir sa fonction à une quelconque carrière administrative, cet homme réservé et autoritaire opérait dans les coulisses du pouvoir, dans la zone grise qui est le terrain préféré de ceux qui sont plus sensibles aux nécessités de l'action immédiate qu'aux éventuelles réactions de l'opinion publique ou d'autres considérations à moyen terme. Loos était l'homme idéal pour les opérations qui ne peuvent voir le jour - comme la liquidation de Patrice Lumumba, ou la terreur génocidaire contre les nationalistes katangais. Début 1961, tout est mis en préparation pour la confrontation ultime. La mise magistrale de Loos est l'introduction du colonel Vandewalle sur la scène katangaise. Sur son initiative, le ministre d'Aspremont Lynden désigne le colonel Vandewalle commandant en chef de fait de la Gendarmerie katangaise. Vandewalle ne décevra pas ses frères d'armes contre « Satan ».

[1](#) Télégramme « H » à Dayal, Cordier (Léo), 6/9/60, n^o 1593, Archives Nations unies ; R. Dayal, *Mission...*, p. 66 ; minute télex J. Loos (Minaf) à Belsulat / Marlière, n^o 60826, 27/9 - voir aussi son télex n^o 65505 du 5/10, Archives Affaires étrangères.

[2](#) Télégramme Dayal, von Hom à « H », 14/9, n^o B-965, Archives Nations unies ; voir sur l'offensive de l'ANC contre Katanga aussi le télégramme 55209 de d'Aspremont Lynden (Bruxelles) à Consobel É'ville. 9/9/60, Archives Affaires étrangères.

[3](#) Télégramme de Rikhye (ONU-É'ville) à Dayal, 15/10/60, sans numéro, Archives Nations unies ; télégramme 1349/54 de « Bloock/Créner » (É'ville) à Bruxelles, 20/10, Archives Affaires étrangères.

[4](#) F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o2, p. 261 ; télégramme 680 de Lahaye/ Dupret (Brazza) à Belext Bruxelles, 18/10/60 - voir aussi télégramme 699 de Dupret (Brazza) à Belext Bruxelles, 20/10/1960, Archives Affaires étrangères.

[5](#) Message de Marlière (Brazza) à J. Loos (Bruxelles) du 22/9/60, sans numéro, et message Minaf à Marlière (Belsulat Brazza) du 28/9/60, n^o 61428, Archives Affaires étrangères ; lettre Lumumba, citée par K. Nkrumah, *Challenge of the Congo*, pp. 61-63 ; lettre de P. Dufour (ONU-Stanteyville) à B. Urquhart (ONU-Léo), 12/9/60, Archives Nations unies.

[6](#) Timberlake, télégramme du 13/10 à Washington, cité par M. Kalb, *The Congo Cables*, p. 138 ; télégramme Dayal à « H », 19/10/60, n^oB-1275, Archives Nations unies ; télégramme de Belsulat Brazza à J. Loos (Minaf), sans numéro, 13/10, Archives Affaires étrangères.

[7](#) F. Vandewalle, *L'Ommegang*, p. 20 ; F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 3, p. 482.

[8](#) Mémorandum Conakat, 20/6/1959, dans J. Chomé, *Moïse Tshombe...*, pp. 140-141 ; Mikolajczak, cité par A. Schöller, *Congo 1959-1960*, pp. 200-201 ; rapport de l'ONU, probablement du 23/10/61, dans D.N. Gibbs, « Dag Hammarskjöld... », p. 165 ; G. Weber, *Le Katanga...*, p. 193.

[9](#) J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, p. 46 ; F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 1, p. 91 ; G. Weber, *Le Katanga...*, pp. 67-68.

[10](#) F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o2, resp. pp. 172, 186, 223, 217, 259, et *Ibidem*, Fasc. n^o 3, p. 359.

[11](#) Ministre des Affaires africaines, « Ordre de mission » (de G. Weber), 11/1/61, dans G. Weber, *Le Katanga...*, p. 208.

[12](#) F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 2, p. 166 ; télégramme « H » (Léo) à Cordier, 14/8. n^o B-452, Archives Nations unies ; M.G.R., *De Standaard*, 18/8/60.

[13](#) F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 3, p. 457.

[14](#) M.G.R., dans *De Standaard*, 18/8/60 ; E. Troch, « Op de uitkijk », dans *De Standaard*, 18/8/60 ; lettre Tshombe à Eyskens, 8/10/60, cité par F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 3, p. A39.

[15](#) W.J. Ganshof, *Fin...*, pp. 332, 338.

[16](#) G. Eyskens, *De memoires*, pp. 575-576.

[17](#) J. Bouveroux, *Koning Boudewijn*, pp. 32, 34.

[18](#) H. Rolin, 19/7/60, dans CPE, *La crise...*, pp. 720 et sq.

[19](#) Liste établie sur la base de H. Gaus (éd.), *Politiek-biografisch lexicon*, pp. 190-195 ; Biographie Belge d'Outre-Mer, VII-a, pp. 16 et sq. ; E.M., « Qui contrôle la Société Générale ? », dans CRISP, *Courrier Hebdomadaire*, 8/5/1959 ; P. Joye et R. Lewin, *Les trusts au Congo*, pp. 284 et sq. : P. Joye et F. Glinne, dans *l'Eglantine*. p. 20.

[20](#) Baudouin, dans CRISP, *Congo 1960*, pp. 513-51 ; Tshombe, dans F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n 2, pp A1-2.

[21](#) Lettre Baudouin à Tshombe, 28/10/60, dans F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 3, pp. A53-A54 ; *Ibidem*, pp. 395-396.

[22](#) Articles de presse, dans J. Chomé, *Moïse Tshombe...*, pp. 270 et sq.

[23](#) Interview avec Tshombe et commentaires de M.G.R., dans *De Standaard*, 9/12/60 ; « Exposé de P. Wigny à une délégation de l'Union minière »-« Aide-mémoire concernant l'indépendance du Katanga et l'attitude de la Belgique à cet égard », 5/12/60, dans « Cab 3722 »- 168. Archives Affaires étrangères.

[24](#) Oldenhove, dans note de Weber à Vandewalle, 28/5/61, dans E. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 5, pp. A29-32 ; lettre Baudouin à Tshombe, arrivée à É'ville le 26/7/61, dans *Ibidem*, p. 536.

[25](#) Lettre M. Dubuisson à F. Vandewalle. 26/10/61, dans F. Vandewalle. *Mille...*, Fasc. n^o 6. p. A73.

[26](#) J. Stengers, *L'Action du Roi...*, p. 23.

[27](#) Sur le comité Congo, voir *De Standaard* du 7/2/61 ou V. Larock, Annales Parlementaires de Belgique, Chambre des représentants. Session ordinaire 1960-1961, 14/2/61 ; M. Van Grieken, Afrikaans Archief : inventaris, Ministère des Affaires étrangères.

[28](#) Déclarations d'Eyskens à la Chambre belge, 14/7/60 et de Wigny au Sénat belge, 19/7/60. dans CPE, *La crise...*, resp. p. 685 et pp. 714, 718 - sur le cargo polonais, voir le télégramme 350 de Van den Bosch à Belext Bruxelles, 18/7/60. Archives Affaires étrangères : commentaires de F. Vandewalle, dans *Mille...*, Fasc. n^o 1, pp. 98 et 125.

[29](#) Télégramme n^o 752 de Belsulat Brazza (Dupret) à Wigny. 31/10/60, Archives Affaires étrangères ; déclaration Wigny. 8/12/60 (souligné par nous), dans CPE. *Evolution...*, pp. 926-927.

[30](#) G. Eyskens, *De memoires*, p. 160 ; Ch. d'Aspremont Lynden. cité par L. Collard, 28/9/60. dans Annales Parlementaires de Belgique, Chambre des représentants, Session ordinaire 1960-1961.

[31](#) G. Eyskens, *De memoires*, pp. 535-542. Voir, sur H. d'Aspremont Lynden, entre autres *Les Namurois au Congo Belge* et *État présent de la Noblesse belge. Annuaire de 1988*.

[32](#) H. d'Aspremont Lynden, « Note pour Monsieur le premier ministre », notes du 27/2, 2/3, 7/7 et 10/7/60, dans Papiers Vandewalle, Boîte « VDW. Rapports - Notes 1959-1960 » ; Comte J. Pirenne. « Note au sujet de l'indépendance du Congo », 12/2/60, Archives A.E. De Schryver.

[33](#) J. Stengers, *L'Action du Roi...*, pp. 70 et sqq. ; J. Smits, « Nawoord », dans Ci. Eyskens, *De memoires*, p. 975 ; CRISP, *Courrier Hebdomadaire*. 9/9/60 ; et le mémorandum du service de presse du PSC, 30/9/60. dans *Pourquoi Pas ?*. 21/10/60.

[34](#) F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 2. p. 223 : Ci. Weber, *Comme...*, p. 107 : *Pourquoi Pas ?*, 9/9/60 ; résolution PSB du 4/9/60. cité dans l'interpellation de J. Van Eynde. 20/12/60, Annales Parlementaires de Belgique. Chambre des représentants. Session ordinaire 1960-1961 ; *LLB*. 5/9/60.

[35](#) « Exposé de P. Wigny à une délégation de l'Union minière »- « Aide-mémoire concernant l'indépendance du Katanga et l'attitude de la Belgique à cet égard », 5/12/60. dans Cab 3722 - 168, Archives Affaires étrangères ; F. Vandewalle. *Mille....* Fasc. n^o 3, p. 479 : H. d'Aspremont Lynden et Ci. Eyskens, . 20/12/60. Annales Parlementaires de Belgique. Chambre des représentants, Session ordinaire 1960-1961.

[36](#) Sur la relation Loos-Clémens, voir ^F. Vandewalle, « Katanga Atawina ». *Bulletin du Craoca*, 1983/3, pp. 77-97. et F. Vandewalle, « A propos de la Gendarmerie katangaise (II) », *Bulletin du Craoca*, 1988/1. pp. 65-92 ; sur la relation Loos-Smal, voir F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o3. p. 328 et pp. A49-50, *Ibidem*, Fasc. n^o 4, pp. 11 et 103, et F. Vandewalle. « A propos de la Gendarmerie katangaise (II) », *Bulletin du Craoca*. Bruxelles, 1988, n^o 1. pp. 76-77.

[37](#) Entretien L. De Witte-J. Gérard-Libois, Bruxelles, 11/5/1998 : lettre de Loos à Vandewalle, 19/10/61. dans F. Vandewalle, *Mille....* Fasc. n^o6, pp. 763, A63 - voir aussi la lettre de Dubuisson à Vandewalle. 26/10/61. dans *Ibidem*, p. A73. et *Ibidem*. Fasc. n^o 7, p. 34.

[38](#) Concernant les plans de Loos pour la Sûreté, voir F. Vandewalle, *Mille....*, Fasc. n^o 2, pp. 304-305 ; sur le soutien à Mobutu, les télex de Loos (Minaf) à Marlière (Brazza) du 27/9/60, n^o 60826 et 60996, Archives Affaires étrangères ; sur le système de code, dixit Verdickt, cité par F. Vandewalle, *Mille...* Fasc. n^o3, p. 415 - voir aussi J. Brassinne, *Enquête...* Tome IV, Témoignage 16.2 d'A. Verdickt.

[39](#) F. Vandewalle, *Mille....* Fasc. n^o 3. p. 439.

[40](#) F. Vandewalle, *Mille....*, Fasc. n^o3, p. 416 ; message 364 de d'Aspremont (É'ville) à Wigny. Eyskens et De Schryver, 22/8/60, Archives Affaires étrangères ; Annales Parlementaires de Belgique, Chambre des représentants, Session ordinaire 1960-1961. 20/12/60 (traduction de l'auteur) ; télégramme 322 de Dupret (Brazza) à Belext Bruxelles, 2/9/60, Papiers Vandewalle. Boite « Mille et quatre jours. Documentation fascicules 1-2-3-4. Dossiers VDW Katanga. Juillet à décembre 1960 ».

[41](#) F. Vandewalle. *Mille....* Fasc. n^o 2. pp. 242. 273 ; voir entre autres *Het Volk*. 18/10/60.

[42](#) F. Vandewalle, *Mille....*, Fasc. n^o 4, p. 159, et *Ibidem*, p. 78 ; télégramme 286 du 23/2/61 de Dupret à Belext/Minaf Bruxelles, Archives Affaires étrangères.

[43](#) Ch. Van Overstraeten, « In mémoriam Jules Loos », 27/3/1993. *Bulletin du Craoca*. 1993, n^o 2, p. 35.

La cellule de la mort

D'Aspremont Lynden et Loos en mission en Afrique

L'éviction de Lumumba reste l'objectif prioritaire même après le coup d'État de Mobutu du 14 septembre 1960. Georges Denis, le conseiller belge de Kasa Vubu, écrit le 16 septembre au ministre Wigny :

« Acte de l'autorité du 5 septembre doit réussir (...) premier et unique problème était et reste d'éliminer un seul homme : Lumumba. A cet effet disposer de l'armée. (...) Ordonné à Mobutu d'empêcher chambres se réunir en commun ce matin à 9 heures ; a été exécuté ce qui est un fait nouveau d'importance considérable (...) notre politique du moment est d'appuyer Mobutu sans intervenir trop ouvertement et sans heurter son soi-disant neutralisme qui lui permet rallier toute l'armée. (...) circonstances m'ont obligé de jouer un rôle important (...) j'ai la conscience de participer à une lutte capitale pour l'idéal de liberté occidentale. (...) je reste en pleine forme, malgré responsabilité écrasante et parfois des moments psychologiquement pénibles ».

A quelque six mille kilomètres de là, on en pensait la même chose. Dans son télégramme du 6 octobre à Mistebel et au consulat général à Brazza, le ministre des Affaires africaines, d'Aspremont Lynden, écrit : « L'objectif principal à poursuivre dans l'intérêt du Congo, du Katanga et de la Belgique est évidemment l'élimination définitive de Lumumba ». Le ministre Wigny a promulgué une directive équivalente le 10 septembre : « Les autorités constituées ont le devoir de mettre Lumumba hors d'état de nuire »¹. Comme son collègue, d'Aspremont Lynden donne à ses collaborateurs la liberté d'imaginer eux-mêmes une solution pratique à ce problème.

Pendant que les Belges préparent depuis Brazza une opération Barracuda, et que des Congolais sont incités à passer eux-mêmes à l'action, la CIA engage pour ses opérations la vitesse supérieure. Le chef d'antenne de la CIA à Léopoldville, Devlin, craint qu'à tout moment le leader congolais réussisse son retour à la politique : « La seule solution est de l'écarter le plus tôt possible de la scène politique ». Plus tard, un scientifique de la CIA, Gottlieb, témoignera qu'il a été envoyé au Congo avec un coffret contenant du poison afin de « mettre sur pied une opération (...) pour soit mettre Lumumba sérieusement hors de combat, soit l'éliminer ». Le 21 septembre, le directeur de la CIA, Allen Dulles, au cours d'une réunion du Conseil national de sécurité et en présence du président Eisenhower, souligne que « Lumumba (...) restait un grand danger tant qu'il n'était pas éliminé ». Trois jours plus tard Dulles confirme, dans un télégramme signé personnellement, à l'ambassade des États-Unis à Léopoldville, qu'il couvre toute l'opération : « Nous voulons assurer toute forme d'aide possible en vue de l'élimination de Lumumba afin d'empêcher toute éventualité de son retour au gouvernement, ou s'il échouait à Léopoldville, son installation à Stanleyville ou ailleurs ». Début octobre, Gottlieb, l'agent de la CIA, fait un bref séjour au Congo à l'issue duquel il laisse le poison à Léopoldville. La CIA fait savoir à Devlin, début novembre, qu'arrivera sous peu au Congo un étranger au passé criminel, et recruté en Europe. Ce tueur à gages répond au nom de code QJ/WIN et est préparé « à tout ». QJ/WIN débarque le 21 novembre sur le sol congolais. Peu après, Lumumba parvient à s'échapper de sa résidence, mais il tombe ensuite entre les mains de Mobutu - ce qui amène la CIA à annuler son opération et à rappeler QJ/WIN. Devlin déclarera plus tard qu'il a jeté le poison dans le fleuve Congo².

Ces machinations démontrent qu'il est faux de considérer, comme le font plusieurs auteurs, le massacre du 17 janvier 1961 comme *un accident* imputable à une flambée d'émotion de quelques leaders noirs ; comme une bavure entraînée par une réaction de panique à Léopoldville et d'impalpables sentiments de haine à Élisabethville. En réalité, l'assassinat de Lumumba est le couronnement de six mois d'interventions occidentales au Congo.

Autant Bruxelles que Washington et New York ont pris peur face à Lumumba - ou pour être plus précis - face au mouvement anticolonial qu'il personnifie et qu'il anime. Ce mouvement a pour la première fois poussé les masses populaires à l'avant-scène, des centaines de milliers de gens qui montent à l'assaut de l'édifice colonial. Cet assaut-même n'est qu'une des expressions de la révolution anticoloniale mondiale, qui implique plus de la moitié de la population mondiale et secoue des continents entiers. Ce puissant mouvement, qui a forcé Bruxelles à une capitulation temporaire au début de 1960, voit en Lumumba son leader et son symbole. Son charisme et sa solidarité envers les masses populaires congolaises, son engagement radical autant que sa fermeté de principes, forment pour les stratèges occidentaux un cocktail explosif. Bruxelles craint que Lumumba et le mouvement nationaliste ne barrent la route à la récupération néocoloniale du pays. C'est cette conclusion qui conduit les puissances occidentales à une ultime confrontation avec le leader nationaliste. Voilà les raisons sous-jacentes, non dites, de ce que Jean Kestergat, le reporter vedette de *La Libre Belgique*, reconnaît beaucoup plus tard dans une note interne : « Dès septembre 1960, Lumumba ne doit plus se faire d'illusion sur son avenir ».

Kestergat cherche pour sa part l'explication dans l'étude du caractère du leader congolais : ce journaliste *diabolise* et *psychiatrise* Lumumba. Il en fait un « diable d'homme » ; quelqu'un qui « doit savoir qu'il a perdu, mais il veut frapper encore, comme le lion aux abois ». Le général Janssens, ancien commandant en chef de la Force publique et opposant de la première heure à Lumumba, a écrit à son sujet dans le même sens :

« Lumumba fut le fomenteur diabolique de la terreur dans le Maniema et la Province orientale en avril et mai 1960 (...). Plus diable qu'homme, sans scrupules, sans aucune connaissance sérieuse, c'était cependant un raisonneur brillant, un meneur d'hommes, avec une persévérance infatigable »³.

Une fois Lumumba dépeint comme un fou dangereux, n'a-t-on pas déjà à moitié expliqué et justifié qu'il faut coûte que coûte le bloquer - et pourquoi pas, le tuer ? Cette campagne est organisée par des gens puissants. Nous avons vu que le roi Baudouin a publiquement condamné Lumumba dans son allocution du 21 juillet. Quelques jours après la fête nationale belge, le professeur De Corte regrette, dans un éditorial de *La Libre Belgique*,

l'occasion manquée par les militaires belges dont « un seul geste viril » aurait délivré la planète de Lumumba. Dans cette atmosphère de guerre, où le roi prend publiquement parti et un professeur peut impunément publier quasiment un appel au meurtre, la voie est libre pour des gens qui, dans l'ombre, se tiennent prêts à joindre le geste à la parole.

Rentré en Belgique dans les mois d'août et septembre, l'ancien chef de la Sûreté congolaise devenu chômeur (provisoire) est un observateur attentif et bien informé de ce que trame Bruxelles à l'encontre de son ex-colonie. Vandewalle écrit : « La belgophobie de Lumumba, auquel personne ne conseilla la modération, s'exacerba à un point tel qu'il devint l'ennemi à mettre par terre, à n'importe quel prix ». Sa conclusion est correcte, si l'on remplace « la belgophobie de Lumumba » par « la lumumbaphobie de Bruxelles »... La cible reste la même, plus que jamais. Le frère de Baudouin, le prince qui deviendra plus tard le roi Albert II, a résumé précisément début octobre les points de vue dominant en Belgique. Il impute la responsabilité de la crise entièrement au Premier ministre congolais, en disant : « La crise du Congo incombe à un seul homme, Patrice Lumumba ». Quelques jours plus tard, le ministre des Affaires africaines réclame l'élimination définitive du leader nationaliste. Dans *Mille et quatre jours*, le colonel Vandewalle consacre à la période qui suit le début octobre un chapitre dont l'intertitre formule ce but. Il ne fallait plus cette fois que Lumumba soit « mis par terre, à n'importe quel prix » mais « Il faut éliminer Lumumba ! »⁴. Au cours de ces journées, le retour du leader nationaliste sur la scène politique ne quitte pas un moment l'ordre du jour. Lumumba va régulièrement en ville pour y propager ses idées devant des foules enthousiastes, et le président de la Chambre congolaise a l'intention de convoquer le parlement.

Bruxelles ne ménage pas ses efforts pour conjurer le danger. Le 6 octobre, le major Loos, conseiller militaire de d'Aspremont Lynden, quitte Bruxelles pour une brève mission à Pointe-Noire. A l'ordre du jour figurent des contacts discrets avec le colonel Marlière, qui est en pleine préparation de l'opération Barracuda. On peut deviner l'objet des entretiens : le jour même où Loos part vers l'Afrique, d'Aspremont Lynden met dans son télégramme à Mistebel l'élimination définitive de Lumumba à l'ordre du

jour. Loos n'est pas le seul à porter le message : tandis qu'il s'occupe de Léopoldville, le ministre lui-même se charge d'Élisabethville. Dans son télégramme, d'Aspremont Lynden annonce pour le 10 octobre son arrivée à Usumbura. Il désire y rencontrer Rothschild ainsi que Clémens du Bureau-conseil katangais. Le commentaire de Vandewalle à la réception de la dépêche du 6 octobre sur l'élimination est parlant : « Voilà qui était clair ! » Et dans la marge de la copie du télégramme, quelqu'un a annoté : « Bartelous en parlera à Tshombe »⁵.

Le ministre des Affaires étrangères Wigny n'est pas non plus resté inactif. Sa dépêche du 8 octobre est entièrement marquée par la lutte contre un retour au pouvoir de Lumumba. Il faut absolument empêcher la réouverture du parlement. Wigny insiste pour qu'une rencontre ait lieu entre Kasa Vubu et Tshombe, et qu'ils adressent au monde un communiqué ouvrant la perspective du rétablissement de l'unité du Congo et de la réouverture du parlement. Toutefois il ne convient pas de fixer une date précise à cette entrevue, car il faut d'abord que Léopoldville « confirme son autorité par l'action ». Vandewalle fait finement remarquer que Wigny ne précise pas quels actes il a en tête. La dépêche se termine par les mots : « Ceci est confidentiel et ne peut être transmis par écrit ». La conclusion du colonel est sans équivoque : « Il fallait éliminer Lumumba ! »

Le ministre Wigny n'a d'ailleurs aucun mal à faire connaître ses conceptions : il précise par le même télégramme que celles-ci sont bien connues de Westhof, un fonctionnaire qui doit sous peu se rendre en Afrique⁶. Le 13 octobre, une réunion se tient au consulat général de Belgique à Brazzaville. Le consul Dupret y rencontre Westhof (l'émissaire de Wigny) et Jean Cordy, qui a été membre du cabinet du gouverneur général Pétillon et de son successeur Cornelis, et qui est devenu après l'indépendance le conseiller de Justin Bomboko, président du collège des commissaires institué par Mobutu. L'objet de l'entretien est l'éviction de Lumumba. Dans un télégramme de Dupret et Westhof, les discussions sont qualifiées d'« intéressantes ». Cordy veut maintenir le blocus autour de la résidence de Lumumba, et « entre-temps faire organiser un coup de main par un petit commando indépendant de la Force publique [l'ANC] ». Vandewalle évoque à ce propos dans *Mille et quatre jours* le projet de Loos

de confier à l'officier belge Dedeken une action de commando contre Lumumba. Dans les archives de Vandewalle se trouve une note manuscrite où il est question de la livraison de matériel paracommando « convenant parfaitement à une action de guérilla à grande distance ». Ce matériel doit être introduit en fraude au Katanga *via* Usumbura à destination de Dedeken. Mais ce projet, comme d'autres initiatives, n'aboutira pas. Ce même 13 octobre est arrivé un télex de Bruxelles. Nous ne connaissons pas le contenu de cette dépêche, mais, dans sa réponse du 14, Westhof écrit sur ce point : « Cordy qui a été pressenti a considéré le projet comme actuellement - je répète - actuellement irréalisable ». Dans *Mille et quatre jours*, on peut lire à propos de tout ça : « Grenouiller, comme décoloniser, n'était pas simple »⁷.

Les derniers mois de 1960 voient se profiler plus clairement le soutien belge au régime en place dans la capitale congolaise. Des officiers belges viennent renforcer l'ANC à Léopoldville. Trois Belges assurent la tutelle sur le régime : Georges Denis est conseiller du président Kasa Vubu ; André Lahaye s'occupe de la Sûreté et des Affaires intérieures ; et Louis Marlière, qui partage avec Lahaye un appartement à Brazza, se charge de Mobutu et de l'ANC. Tant Marlière que Lahaye ont des liens particuliers avec les hommes qui, formellement, sont devenus leurs chefs : du temps du Congo belge, le sergent dactylographe Mobutu était un subordonné de Marlière à la Force publique ; Nendaka a été un informateur de Lahaye, un ancien commissaire de la Sûreté coloniale. Mais le passé colonial a encore un autre avantage : Lahaye dispose toujours d'une *antenne* à Élisabethville en la personne de Jules Allard, un ancien collègue de la Sûreté congolaise.

A mesure que la guerre contre Lumumba et le mouvement nationaliste approche de sa phase ultime, le centre de l'action de la Belgique ne se trouve plus chez Wigny mais chez d'Aspremont Lynden, et plus particulièrement au sein de son cabinet, chez le major Loos et ses collaborateurs sur le terrain : Marlière et Lahaye à Léopoldville, Vandewalle et Clémens à Élisabethville. Dans une interview confidentielle avec Brassinne, Marlière reconnaît qu'un transfert de Lumumba en lieu « sûr » est envisagé pour la première fois, non pas en janvier 1961 mais bien plus tôt. Depuis la révocation de Lumumba le 14 septembre, la

situation n'a pas cessé d'être « très précaire. (...) Il a encore beaucoup de partisans, même dans les jeunes “commissaires” ». La conclusion est évidente : « On ne lui veut pas de mal, mais il faut le “neutraliser” réellement. (...) Il faut faire vite. (...) Personne ne sait qu'en faire, et il faut absolument l'empêcher de rejoindre Stan ! » Dans un télégramme de la mi-octobre, Marlière écrit à Loos :

« Arrestation de Lumumba évolue mal. Les troupes de Thysville sont déçues par manque d'action. (...) Notre action personnelle dans cette affaire est en bonne voie. Des renforts sont nécessaires par suite activités nouvelles être tr [étant transfert] promis par E'ville et Van Steenbeek ex-Sûreté. Demande que vous rapelliez aux promesses tr [transfert] faites par Verdickt lors passage de Charles [Magnette ou Van Overstraeten, les adjoints de Loos] ».

Entre-temps Bruxelles se tient au courant d'éventuels attentats contre Lumumba. Dans une note de la fin du mois de novembre, le commandant Verdickt signale que Kasa Vubu « a déclaré à l'abbé Fulbert Youlou, président de la république du Congo ex-français, NE PAS vouloir liquider M. Lumumba P., car ce dernier pourrait aider pour la reconquête du Katanga. Les propos tenus par M. Kasa Vubu ont été violemment antibelges ». L'accentuation provient du document original⁸...

Les Nations unies livrent Lumumba à Mobutu le 2 décembre 1960

Fin novembre, l'avenir politique de Lumumba redevient d'une brûlante actualité. Le siège des Nations unies a vibré durant des semaines d'une farouche lutte diplomatique. Quelle est la délégation qui pourra représenter le Congo à l'ONU : celle de Kasa Vubu ou celle de Lumumba ? Le 24 novembre, à la suite d'un débat houleux, l'assemblée générale reconnaît par 53 voix contre 24 et 19 abstentions la délégation de Kasa Vubu comme représentation légale de la République du Congo. Une analyse de C. Hoskyns montre que la majorité des pays qui, au fil des délibérations, sont passées du camp de Lumumba à celui de Kasa Vubu « étaient sensibles

aux pressions exercées par les alliés occidentaux ». R. Dayal, le représentant spécial au Congo du secrétaire général de l'ONU, a décrit plus tard les événements comme « un des exemples les plus patents de l'exercice massif et organisé de contraintes et de pressions - combinées à diverses incitations - pour faire changer le vote d'États membres »⁹.

Le dimanche 27 novembre, c'est un Kasa Vubu triomphant, en grand uniforme blanc et or de lieutenant général, qui fait son entrée solennelle dans la capitale congolaise. Et le soir, un grand banquet réunit tous les dignitaires nationaux et étrangers en l'honneur de ce général frais émoulu qui vient de conquérir New York. Lumumba a pu observer le cortège depuis sa résidence, isolée par l'encerclement de casques bleus et de soldats de Mobutu. Sa décision est prise : le moment est venu de tenter de s'évader et de rejoindre Stanleyville où Gizenga, l'ancien vice-Premier ministre, regroupe les forces nationalistes. A présent que le vote à l'assemblée générale de l'ONU lui a définitivement coupé toute possibilité de retour au pouvoir par la voie légale, seule une reconquête de Léopoldville au départ de Stanleyville paraît encore réaliste. Sept autres nationalistes s'apprêtent également au voyage : les ex-ministres Gbenye, Mbuyi, Mpolo, Kashamura et Mulele, le vice-président du Sénat Okito, et le gouverneur de la Banque centrale, Mujanay. De ces huit nationalistes, seuls Gbenye, Kashamura et Mulele réussiront dans leur projet. Lumumba, Mpolo et Okito seront arrêtés et ramenés à Léopoldville, tandis que Mbuyi et Mujanay seront assassinés dans la région de Charlesville¹⁰.

Le soir même, vers 20 heures, il pleut des cordes quand une Chevrolet franchit le cordon de militaires qui encerclent la résidence : elle ramène chez eux, comme à l'ordinaire, les domestiques de l'ex-Premier ministre. Mais le véhicule transporte en outre Patrice Lumumba, serré contre les sièges avant, sous les pieds des passagers de la banquette arrière. Mesure superflue, d'ailleurs, on s'en est rendu compte après : du fait de la tornade, la garde de l'ANC est encore moins que d'habitude soucieuse de contrôler le véhicule qui sort. Lumumba quitte l'auto à la hauteur de l'hôtel Astoria, pour des raisons de sécurité, et il monte dans une voiture de l'ambassade de la Guinée, conduite par un officier. Un peu plus loin, à Nsele, une colonne de trois véhicules se forme : une Fiat avec, à son bord, L. Akunda, ex-chef de

cabinet de Mpolo, et V. Wingudi, secrétaire administratif de Lumumba ; la Peugeot bleue, quasiment neuve, de l'ex-Premier ministre, conduite par Diaka et transportant Lumumba, avec sa femme Pauline Opango et leur petit Roland, et la Chevrolet¹¹. A quelque deux mille kilomètres de là, de l'autre côté de l'Équateur, Stanleyville attend impatiemment son dirigeant.

Dayal informe Hammarskjöld par un télégramme de son entrevue avec Kasa Vubu, Bomboko et Ileo, deux jours après que le Premier ministre révoqué ait quitté sa résidence incognito : « Mes interlocuteurs étaient obsédés par l'évasion de Lumumba. (...) Bomboko était le plus préoccupé et très énervé par l'éventualité d'une arrivée de Lumumba à Stanleyville ». Léopoldville a des raisons de s'inquiéter ! La première réaction de Dayal est de télégraphier à son supérieur : « Si Lumumba réussit à atteindre Stanleyville, alors la situation change sur l'heure ». L'ambassadeur des États-Unis, Timberlake, a reconnu plus tard que Lumumba « aurait été plus que probablement en mesure de reconquérir le contrôle sur le gouvernement central au départ de cette position favorable, s'il avait un jour pu gagner Stanleyville ». Entre-temps Hammarskjöld a précisé à l'ambassadeur des États-Unis auprès des Nations unies qu'il interposera des troupes de l'ONU entre Stanleyville et Léopoldville si Lumumba atteint son objectif. Pour le secrétaire général, l'armée de Mobutu « n'était pas capable de résister » aux forces de Stanleyville¹².

Dans un communiqué de presse que Lumumba a fait diffuser le soir de son départ, il défend son projet politique à visage découvert. Le Premier ministre démis de ses fonctions dément les rumeurs de la radio nationale selon lesquelles il aurait envisagé de quitter la capitale « comme un fuyard ». Il défend les principes de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale, et il tend la main à tous ceux qui veulent s'atteler à ce combat. Il espère pouvoir prochainement participer à une table ronde avec Kasa Vubu ainsi que Tshombe. Lumumba se présente en conciliateur national et en unificateur, rejetant ses adversaires politiques dans le rôle de diviseurs de la nation. En même temps, il ne fait pas la moindre concession sur les principes constitutionnels ou démocratiques : il participera à cette table ronde « en tant que Premier ministre du seul gouvernement légitime, en

même temps que monsieur Tshombe, président du gouvernement provincial katangais »¹³.

Dayal tient New York au courant heure par heure de la fuite de Lumumba : « Il a atteint la région de Kikwit où il compte d'ardents partisans. Pongo, hystérique chef de la Sûreté, s'est lancé à sa poursuite dans un hélicoptère de la Sabena ». Heinz et Donnay ont publié en 1966 un petit ouvrage bien documenté et qui n'a toujours pas perdu de son intérêt, *Lumumba Patrice. Les cinquante derniers jours de sa vie*. Ils y écrivent que Mobutu a réclamé, pour repérer Lumumba, l'assistance technique « d'une compagnie aérienne européenne. Il lui fut fourni à la fois l'appareil et le pilote européen, un spécialiste des vols de reconnaissance à basse altitude. (...) les services de sécurité du Katanga et du Sud-Kasaï furent alertés ». Mais Bruxelles et ses tentacules ne restent pas inertes à regarder leur ennemi numéro un tenter de recouvrer sa liberté d'action. Dès le 20 novembre, un agent de la Sûreté belge à Léopoldville a signalé que des nationalistes détenus mettent au point des plans d'évasion. Dupret transmet l'information à Wigny, en ajoutant que le collège des commissaires de Mobutu est averti. Le 28 novembre, Dupret signale que la garde autour de la résidence de Lumumba est renforcée. Sans grand succès cependant, puisque le jour même Wigny apprend, et encore avant que Kasa Vubu et Mobutu ne soient au courant, que Lumumba s'est échappé¹⁴.

Le convoi ne progresse que lentement : des pluies torrentielles et des barrages routiers freinent Lumumba, et, en outre, partout en cours de route ses partisans l'invitent à parler. Heinz et Donnay décrivent l'arrivée du groupe le soir du 29 novembre à Bulungu :

« Là, les fugitifs veulent se réapprovisionner mais un habitant reconnaît P. Lumumba. La nouvelle se répand comme une traînée de poudre et à 10 h 30, P. Lumumba est pratiquement forcé de faire un premier meeting public au centre de Bulungu devant une foule africaine très enthousiaste : il dit ses difficultés de Léopoldville ; il ne va pas à Stanleyville comme un fuyard mais pour se charger de la libération du territoire national et de la protection du peuple ».

Dupret, qui tient Bruxelles informé par télégrammes, fait mention de ce meeting et ajoute : « Les commissaires généraux commencent à se rendre compte de la gravité de la situation ». Dans une autre dépêche du même jour, Dupret réussit mal à réprimer son animosité : « La fuite de Lumumba

et la possibilité de l'installation d'un gouvernement central révolutionnaire à Stanleyville constituent des facteurs dont les conséquences sont actuellement imprévisibles mais certainement très graves »¹⁵.

Le 1^{er} décembre, Lumumba atteint Port-Francqui, dans l'est de la province du Kasai, où la population est franchement nationaliste. Aux environs de Mweka, quelque 150 kilomètres plus loin sur la route de Luluabourg, le groupe est arrêté : « Le commissaire de district les accueille avec des élus et des autorités locales : la foule attend le Premier ministre et veut l'entendre ». Ce jour-là, le consulat général à Brazzaville adresse un nouveau télégramme aux ministres Wigny et d'Aspremont Lynden, et au chef de la Sûreté de l'État belge. L'agent Crockart, travaillant pour la Sûreté à Léopoldville, a délibéré avec un homme qui porte le nom de code « e070/a » : on ferait « l'impossible » pour empêcher Lumumba de rejoindre Stanleyville et d'y instaurer « un régime de démocratie populaire ». Un certain « Raymond » et sa société sont mobilisés pour rechercher Lumumba. Il s'agit probablement de Raymond Linard, pilote et copropriétaire d'Air Brousse. Il y a eu aussi des contacts avec les autorités militaires du Sud-Kasai pour y dresser « une embuscade », au cas où Lumumba apparaîtrait dans la région. L'intention est-elle à cette occasion de tuer Lumumba ? Nous avons vu que le commandant Dedeken a d'abord été envoyé au Katanga puis au Sud-Kasai pour organiser une action contre l'ex-Premier ministre¹⁶...

Le voyage de Lumumba vers Stanleyville est triomphal, et c'est précisément ce qui amène sa perte. Le 1^{er} décembre vers minuit, Lumumba est intercepté près de Lodi par une unité de l'ANC. Le groupe a quitté la route de Port-Francqui à Luluabourg près de Mweka : plutôt que de rouler au sud vers le chef-lieu du Kasai, ils ont pris à gauche la route du nord, qui doit les conduire successivement vers Dekese, Lomela, Ikela et finalement Stanleyville. A Mweka, environ 1 200 kilomètres les séparent encore du bastion nationaliste, où la population a allumé des feux de joie à l'annonce de l'arrivée prochaine de l'ex-Premier ministre. Au soir du 1^{er} décembre, le groupe a atteint Lodi, sur la rive gauche de la Sankuru. Cette rivière large de quelque 600 mètres forme le dernier véritable obstacle pour les voyageurs sur la route de Stanleyville, à un millier de kilomètres de là : sur

l'autre rive, ils peuvent s'attendre à l'accueil d'une population très nationaliste et à une route relativement bonne jusqu'à la capitale de la Province orientale. Lumumba, Mulele, Lubuma et Kamishanga traversent la Sankuru dans une pirogue tandis que les autres, parmi lesquels l'épouse de Lumumba et le petit Roland, attendent sur la berge le retour de l'embarcation. C'est en revenant chercher sa famille que Lumumba est capturé : les soldats de Mobutu ont rattrapé le groupe sur la rive. Les uns disent que Lumumba l'ignore, les autres au contraire qu'il le sait et qu'il a retraversé la rivière précisément pour discuter la libération du reste du groupe - ce qui d'ailleurs semblait réussir dans un premier temps. Pierre Mulele, qui n'a pas retraversé, a pu fuir et rejoindre Stanleyville.

Le 2 décembre, le convoi avec les détenus est de retour à Mweka. Il s'y produit ceci, d'après Heinz et Donnay :

« Profitant d'un relâchement de la vigilance des gardes ANC, le chauffeur de P. Lumumba (...) fonce vers le camp des Ghanéens de l'ONUC. Selon la version donnée par ce chauffeur (...) un lieutenant ghanéen (...) aurait expliqué à P. Lumumba qu'il n'avait pas mission de le prendre sous sa protection. Des soldats congolais arrivent alors sur les lieux, trouvent Lumumba accoudé à l'arrière de la Peugeot, le frappent à coups de crosse et l'emmènent. S'étant insurgés contre l'attitude de leur officier, des soldats ghanéens libèrent les autres fugitifs, prisonniers et menacés au centre de Mweka, mais leur intervention tardive ne peut plus sauver le Premier congolais ».

Un document interne de l'ONU et un télégramme codé de Dayal confirment la version du chauffeur : les Nations unies ont eu une responsabilité directe dans l'arrestation de l'ex-Premier ministre congolais. Le 30 novembre, le commandement ghanéen à Luluabourg a adressé des instructions à son régiment basé à Tshikapa, où Pongo recherche à ce moment Lumumba. Le bataillon doit rester neutre dans la chasse à Lumumba, et qui plus est : « Si Lumumba se présente, prenez-le en détention protectrice en cas de risque d'arrestation ou cause de trouble ». Le général von Horn, commandant en chef des forces de l'ONU, adresse ensuite depuis Léopoldville ce contrordre :

« Aucune, répète : aucune action concernant Lumumba ne peut être entreprise par vous. Nous n'étions responsables pour sa sécurité que dans sa maison à Léopoldville. Il a toujours été entendu et annoncé publiquement que c'est à ses propres risques qu'il tenterait de sortir de sa maison ».

Le même jour, la direction de l'ONU est par deux fois rassurée par le commandement ghanéen : « La position de Lumumba a été discutée avec le commandement de l'ANC du Kasai. (...) Nous sommes convenus que les Nations unies n'interviendraient pas en cas d'arrestation légale de Lumumba par l'ANC ». Dayal confirme le contrordre de von Hom dans un télégramme à Hammarskjöld le 1^{er} décembre :

« [Les Ghanéens] ont signalé hier en passant, leur intention de prendre Lumumba en détention protectrice si la demande leur était adressée. Nous avons clairement défendu notre point de vue que seulement dans sa résidence, il se trouvait sous la protection de l'ONU ».

Les événements de Mweka ont fait l'objet plus tard d'un rapport du commandement ghanéen :

« Le 2 décembre, à 7 h 30, le commandant du peloton ghanéen se trouvait près de l'entrée du logement de son peloton, quand il aperçut trois autos qui passaient à grande vitesse sur la route. Elles s'arrêtèrent à quelque distance de la route, et on en vint aux mains. Lumumba fut traîné hors de sa voiture par l'ANC, frappé avec des crosses de fusil, battu et assommé. Le commandant du peloton ghanéen ordonna à ses hommes de prendre position autour de l'auto pour arrêter les mauvais traitements. Lumumba fut alors poussé dans une voiture qui prit rapidement la direction de Luluabourg ».

Ce rapport, qui, dans son titre même, parle de « l'arrestation de Lumumba »- n'est-ce pas lourd de sens ? - résume :

« La première réaction [de la brigade ghanéenne] quand elle apprit que Lumumba avait renoncé à la protection de l'ONU à Léopoldville, fut de lui assurer une détention de protection dans l'hypothèse d'un danger d'arrestation ou de blessure. Elle (...) reçut des instructions très précises : sous aucun prétexte, aucune action concernant Lumumba ne peut être entreprise. Ces instructions ont été suivies à la lettre »¹⁷.

Ces documents contredisent les assertions de Hammarskjöld selon lesquelles la protection de Lumumba n'entrait pas dans le mandat des Nations unies, et aurait été en contradiction avec le principe de non-utilisation (active) de la force, parce que la protection de Lumumba aurait impliqué un acte d'initiative militaire. En ce matin du 2 décembre, Lumumba est de nouveau en liberté, et des casques bleus ghanéens ont assisté à sa nouvelle arrestation. Ils ont mis fin aux brutalités, mais ils ont refusé de le prendre sous leur protection et ont permis son arrestation, conformément aux directives de leurs supérieurs. Ces documents font

clairement ressortir en outre que les explications données par Hammarskjöld au Conseil de sécurité après la mort de Lumumba contiennent un mensonge :

« M. Lumumba s'est enfui de sa résidence (...) sans que les Nations unies puissent savoir où il se trouvait et, partant, sans que l'Organisation ait la possibilité de lui offrir protection. Il a été arrêté à l'intérieur du pays sans que les Nations unies n'aient aucunement la possibilité de s'y opposer, étant donné qu'elles n'avaient pas le contrôle de la situation »¹⁸.

A Port-Francqui, où suite à son arrestation Lumumba est livré le 2 décembre à Gilbert Pongo, adjoint de Nendaka, le chef de la Sûreté de Mobutu, il sera un moment question de ne pas transférer Lumumba vers Léopoldville. Heinz et Donnay écrivent : « A ce moment, un Européen présent, qui avait singulièrement contribué au repérage, conseilla vivement à G. Pongo de procéder au transfert immédiat de P. Lumumba au Katanga, où il serait jugé pour délits ou crimes de droit commun ». Ce n'est pas la première fois que l'on envisage ce genre de transferts pour débarrasser le régime faible de Léopoldville de nationalistes remuants. Le consul général de Belgique à Brazzaville a ainsi adressé, déjà le 23 septembre 1960 *via* Bruxelles (!), un télégramme au Katanga, portant la demande de Kasa Vubu de livrer les nationalistes Gizenga et Mpolo « pour y être jugés ». Et ce projet aurait été exécuté, n'eût été la pression de la direction locale de l'ONU sur un Mobutu indécis et faible, qui a ordonné finalement de les libérer¹⁹. Cependant, Pongo s'en tient aux instructions qu'il a reçues, et Lumumba est transféré vers Léopoldville dans un DC-3 d'Air Congo. L'idée d'un transfert est remise au tiroir, et il semble que l'affaire soit réglée pour longtemps.

La capture de Lumumba est un grand soulagement à Léopoldville. Le général von Horn écrira plus tard, à propos de l'atmosphère au quartier général des Nations unies : « La plupart d'entre nous étaient à juste titre d'avis qu'il existait maintenant une véritable chance pour que le Congo connaisse une certaine paix. Parlons franchement, si Lumumba était arrivé à Stanleyville, tout le Congo aurait flambé ». Hammarskjöld est d'avis que, sans Lumumba, Gizenga ne parviendra pas à « cristalliser » la situation à Stanleyville. Le colonel Mobutu déclare tout aussi prématurément : « C'en

est fini avec Lumumba, et Stanleyville, ce foyer d'agitation est en théorie neutralisé »²⁰.

Le camp Hardy à Thysville

Le 2 décembre, peu après 17 heures, un DC-3 d'Air Congo atterrit à Ndjili, l'aéroport de Léopoldville. A son bord se trouvent Gilbert Pongo, officier de la Sûreté congolaise, Lumumba et une escorte militaire. Sur le tarmac, des dizaines de personnes attendent : journalistes et photographes, soldats de l'ANC, et des dignitaires du régime. Dans le procès-verbal de séance du collège des commissaires de ce jour, on peut lire :

« Un grand nombre de membres proposent que M. Pongo soit promu à un grade supérieur de l'armée, en fonction de ses mérites... La séance est levée à 17 heures pour permettre à certains commissaires généraux de se rendre à la plaine en vue d'assister au débarquement du grand lapin [nom de code pour Lumumba] ».

Des soldats de l'ONU se trouvent un peu plus loin, mais n'interviennent pas. Lumumba est sorti le deuxième de l'appareil, derrière un Pongo triomphant. Ses bras sont liés derrière le dos par une grosse corde. Il porte une chemise blanche, manches retroussées. D'après un télégramme de Rothschild du 3 décembre, Lumumba « donnait une impression de lassitude et abattement complet » à son arrivée. Selon Heinz et Donnay, cependant, il est « très digne mais sans réaction, apparemment las ». Lumumba et les quelques autres prisonniers sont poussés sans grand ménagement sur la plate-forme d'un camion, où ils attendent recroquevillés la suite du voyage. Pour permettre aux photographes et cameramen d'opérer, un militaire saisit Lumumba par les cheveux pour lui relever la tête et lui tord le bras. Selon des observateurs de l'ONU, il a perdu ses lunettes, sa chemise est tachée et il a un caillot de sang sur la joue²¹.

Les détenus sont emmenés au camp de paracommandos de Binza. Mobutu réside dans le voisinage du camp, dans une résidence qui a été bâtie par la Banque du Congo belge. Selon un journaliste présent, Lumumba est

de nouveau contraint de poser pour la presse. Mobutu regarde calmement ses hommes frapper et bousculer le prisonnier, qui est jeté à terre et entouré de dizaines de soldats le rouant de coups de poings et de pieds. Pongo crie aux militaires de frapper encore plus fort. Un soldat lit une récente déclaration de Lumumba par laquelle il soutient qu'il est le chef du gouvernement légitime du pays. Puis le soldat chiffonne le document qu'il enfonce dans la bouche du détenu. Ensuite Lumumba est poussé dans une pièce voisine où il est une fois de plus sauvagement battu²². Au cours de la nuit, Nendaka, le chef de la Sûreté, reprend Lumumba sous sa garde. Selon Alfred Cahen, jeune diplomate belge qui arrive au Congo peu après les faits, son ami Nendaka lui racontera plus tard qu'il a enfermé Lumumba dans le garage de la résidence de l'ancien chef de la Sûreté coloniale Vandewalle. Lumumba y est de nouveau maltraité. Le ministre Wigny est informé plus en détails dans un télégramme de l'ambassade de Belgique à Brazzaville, daté du 3 décembre :

« Fortement maltraité au cours de la nuit du 2 au 3 par commandos qui lui auraient notamment brûlé la barbe. Bomboko est intervenu pour calmer esprits, mais sans succès. D'après témoin oculaire, intéressé est actuellement très mal en point ».

Tout cela n'a pas empêché Rothschild d'écrire dans le télégramme précité du même jour que des démarches sont entreprises pour engager Kasa Vubu à la « fermeté » à l'égard du détenu²³.

La presse étrangère a photographié et filmé les traitements infligés à Lumumba à Ndjili et au camp de Binza. Timberlake, l'ambassadeur des États-Unis au Congo, demande par télégramme au ministre des Affaires étrangères Herter de s'opposer à la diffusion de ces images, qui feraient l'effet d'une « bombe atomique ». Mais, considérant que l'autocensure n'aurait que peu de chances de succès, Timberlake suggère à son chef de minimiser l'affaire en référant aux détenus mobutistes à Stanleyville, « et que la violence appelle la violence »²⁴. Les images n'ont pas manqué leur effet : l'indignation de la communauté internationale entraîne une onde de choc qui est ressentie jusque dans les bureaux des Nations unies à New York, et même des régimes ouvertement néocoloniaux d'Afrique se sentent obligés de se distancier de la politique de l'ONU. On ne comprend pas comment Hammarskjöld, qui dispose au Congo d'une énorme force

d'intervention, est en mesure de protéger des Belges à Stanleyville et ailleurs, mais n'est pas capable de protéger Lumumba, qui bénéficie pourtant de l'immunité parlementaire. Plusieurs dirigeants afro-asiatiques menacent de ce fait de retirer leurs contingents de l'ONUC.

Tant Hammarskjöld que Dayal, son représentant au Congo, ont adressé des protestations à propos de ce qui s'est produit. Dayal proteste auprès de Bomboko contre cette « arrestation arbitraire », et demande que le détenu reçoive un traitement convenable. Hammarskjöld fait valoir dans une lettre à Kasa Vubu que Lumumba est membre du parlement, et que « le principe de l'immunité parlementaire est connu du monde entier comme moyen de protéger (...) la structure même de la démocratie parlementaire ». Cette protestation ne fait qu'aggraver la position des Nations unies : si l'arrestation de Lumumba est arbitraire et met en péril la démocratie parlementaire, pourquoi les responsables des Nations unies n'exigent-ils pas sa libération ou n'interviennent-ils pas pour lui rendre la liberté ? D'après le rapport de Hammarskjöld au Conseil de sécurité, les Nations unies sont intervenues au Congo parce que « l'effondrement des instruments de gouvernement chargés du maintien de l'ordre (...) avait provoqué une situation dont les répercussions constituaient une menace pour le maintien de la paix et de la sécurité ». Comment cette aide au maintien de la loi et de l'ordre peut-elle se concilier avec la passivité face à des violations des structures constitutionnelles elles-mêmes du pays ? Élever des protestations auprès de Kasa Vubu et de Bomboko n'a d'autre but, comme l'a reconnu plus tard Vandewalle, que de « se couvrir » vis-à-vis de la révolte afro-asiatique contre le traitement infligé à Lumumba²⁵. En un certain sens, on peut considérer que les méfaits qui se sont déroulés à Ndjili et à Binza préfigurent ceux qui se produiront le 17 janvier 1961 sur l'aérodrome d'Élisabethville, lors du dernier voyage de Lumumba. La répétition générale de décembre apprend à Mobutu et à Tshombe qu'en ce qui concerne le traitement qu'ils réservent au leader nationaliste, ils n'ont pas grand-chose à craindre de l'ONU, à part quelques protestations verbales...

Le 3 décembre 1960, Patrice Lumumba est transféré par convoi militaire au camp Hardy, à Thysville. Selon des correspondants de presse, il a des difficultés pour monter dans le camion qui doit le transporter, et son visage

est marqué de traces de coups. Le camp Hardy abrite des troupes d'élite du régime, sous le commandement du colonel Louis Bobozo. Au moment de l'indépendance, Bobozo est sergent. L'africanisation des cadres de l'armée et ses liens de famille avec Mobutu lui valent une ascension ultra rapide : il a même été, en octobre 1960, durant une absence de Mobutu, commandant en chef de l'ANC par intérim. D'autres prisonniers de premier plan sont détenus au camp Hardy, dont G. Grenfell qui a été ministre dans le gouvernement Lumumba. On ignore où sont gardés ces détenus, mais Lumumba est enfermé dans un local du corps de garde, tout près de l'entrée du campement. Sa cellule est une construction en briques avec des toits en plaque d'éternit, juste à côté du quartier des soldats²⁶.

Des casques bleus marocains sont stationnés dans les environs du camp Hardy. Ce contingent de l'ONU, chargé de la formation de l'ANC, ne manque pas d'adresser au sommet de l'ONU ses plaintes à propos du sort de Lumumba. Dayal résume les critiques : « On dit qu'il souffre de graves blessures reçues avant son arrivée. Il a été tondu et on lui laisse les mains liées. On le tient en cellule dans des conditions inhumaines pour ce qui est de la santé et de l'hygiène ». La détention de Lumumba ne préoccupe pas seulement les casques bleus, mais aussi les soldats congolais du camp Hardy. Dans un télégramme codé du 5 décembre à Hammarskjöld, Dayal rapporte ceci : « Le détachement marocain signale qu'il y a de grandes discussions au sein de la base de l'ANC à propos des traitements réservés à Lumumba. Le débat n'est pas clos ». Le 22 décembre, Dayal informe son supérieur qu'au sein des garnisons règne une profonde division sur la question : « L'incarcération de Lumumba à Thysville met [Kasa Vubu et Mobutu] en difficultés, du fait des sentiments pour ou contre que cela provoque au sein des troupes »²⁷.

Le 4 janvier 1961, treize jours avant sa mort, Lumumba réussit à faire sortir clandestinement deux lettres de sa prison. La première est un message aux dirigeants des Nations unies, dans laquelle il décrit les conditions dans lesquelles les prisonniers politiques sont détenus au camp Hardy :

« Je me trouve ici avec sept autres parlementaires - entre autres le président du Sénat, M. Okito — un fonctionnaire et un chauffeur. En tout, nous sommes donc dix. Nous sommes enfermés dans des cellules humides depuis le 2 décembre 1960 et pas une seule fois on ne nous a permis de sortir, Les repas qu'on nous apporte (deux fois par jour) sont très mauvais ; souvent,

pendant trois ou quatre jours, je ne mange rien, me contentant d'une banane. J'ai informé de cela le médecin de la Croix-Rouge qu'ils m'ont envoyé et ceci en présence du colonel de Thysville. J'ai demandé que l'on m'achète des fruits avec mon argent car la nourriture qu'on me donne ici est mauvaise. Bien que le médecin en donne l'autorisation, les autorités militaires qui me gardent me le refusent, disant qu'elles suivent en cela l'ordre reçu du chef de l'état, le colonel Mobutu. Le médecin de Thysville m'a prescrit une petite promenade chaque soir afin que je sorte un peu de la cellule, mais le colonel et le commissaire de district le refusent. Les vêtements que je porte déjà depuis trente-cinq jours n'ont jamais été lavés. Il m'est interdit de porter des souliers.

En un mot, nous vivons dans des conditions tout à fait inadmissibles et qui sont contraires aux règlements.

En plus, je ne reçois pas de nouvelles de ma femme et je ne sais même pas où elle se trouve. Je devrais normalement recevoir sa visite, comme cela est prescrit par le régime pénitentiaire congolais ».

Une seconde lettre est adressée à son neveu Albert Onawelo. Lumumba y donne plus de détails sur sa détention, et parle aussi de l'appui qu'il reçoit de certains soldats :

« Je suis ici avec sept députés ainsi que Joseph Okito. Nous sommes enfermés dans des cachots obscurs tous les jours depuis le 2 décembre 1960. La nourriture qu'on nous donne (la chikwangue et le riz) est infecte et sale et je passe trois ou quatre jours sans manger. En outre, je souffre d'estomac (constipation). (...) C'est vraiment dur et c'est pire que du temps des colonialistes. Si un soldat nous donne, ne fût-ce qu'une banane, on l'arrête et on le met au cachot. Malgré tout plusieurs soldats viennent en cachette pour essayer de m'aider ».

Lumumba révèle aussi dans cette lettre que sa troisième femme, Pauline Kie, la mère de son petit François, « fait tout pour venir souvent ici et me laisse des messages aux soldats qui sont de notre côté ». Lumumba se soucie de sa famille et de ses amis, comme s'il se prépare au pire : « J'ai envoyé une lettre à la Socobanque pour qu'on donne 30 000 francs à Kamitatu ». Sa quatrième épouse, Pauline Opango, doit remettre une partie de l'argent à son frère aîné Charles (6 000 francs) ; à Pauline Kie, mère de François (3 000 francs) ; à son collaborateur Tshungu Michel (2 000 francs) ; à son neveu Albert Onawelo (2 000 francs). Pauline Opango doit conserver pour elle 17 000 francs, « pour garder et nourrir l'enfant avec parcimonie. Je ne veux pas que l'enfant ait faim ou mange une nourriture qui ne convient pas ». Nous ignorons si la banque a libéré cette somme, car le ministre d'Aspremont Lynden a demandé à ses collaborateurs d'entreprendre des démarches pour faire bloquer les comptes de Lumumba²⁸.

Début janvier 1961, le secrétaire général de l'ONU Hammarskjöld est en visite à Léopoldville. Il y est accueilli par des manifestations en faveur de Lumumba. Lorsque Kamitatu veut lui transmettre la lettre de Lumumba portant sur les conditions dans lesquelles les nationalistes sont détenus au camp Hardy, Hammarskjöld rougit et il prie Kamitatu de remettre la lettre à son chef de cabinet. On peut comprendre la gêne du secrétaire général, coresponsable de la situation misérable de l'homme qui a réclamé l'aide des Nations unies pour son pays. Le passage où Lumumba décrit le caractère arbitraire de sa détention, avant tout, a dû embarrasser le numéro un de l'ONU. N'est-ce pas pour aider à restaurer la loi et l'ordre que les Nations unies se sont précipitées au secours des autorités congolaises ? Quelques mois plus tard, voilà que les forces de l'ONU assistent passivement à l'arrestation et aux mauvais traitements d'un homme qui bénéficie de l'immunité parlementaire. Et cela, par la soldatesque de Mobutu, celui que Dayal, le représentant de l'ONU en personne, a qualifié de principal fauteur de troubles qui a plongé Léopoldville dans « un état de terreur » ! Lumumba écrit à ce propos :

« La procédure pénale en vigueur au Congo prévoit expressément que l'interné soit traduit devant le juge d'instruction qui s'occupe de l'affaire, au plus tard le jour suivant son arrestation ; après un délai de cinq jours, le prisonnier doit être présenté de nouveau devant le juge qui décide si l'état d'arrestation préventive doit être prolongé ou pas. En tout cas, le prisonnier a son avocat.

La loi sur l'instruction criminelle prescrit que la personne en état d'arrestation est libérée "d'office" lorsque, après un délai de cinq jours d'internement, le juge ne décide pas une prolongation de la détention préventive. (...) Depuis notre arrestation (...) nous n'avons été traduits devant aucun juge d'instruction, ni n'en avons reçu la visite. Aucun ordre d'arrestation ne nous a été communiqué. On nous garde simplement dans un camp militaire dans lequel nous sommes emprisonnés depuis trente-quatre jours, dans des cellules réservées à des militaires punis ».

Kamitatu accompagne ce message d'une lettre :

« Depuis 35 jours M. Lumumba subit un traitement inhumain. En 35 jours, il a pu prendre un bain 3 fois ; on lui sert une nourriture de chien (excusez le mot). Il garde le même habit depuis 35 jours. Il git dans un cachot humide. Il n'a comparu devant aucun magistrat, la visite même de son épouse lui est interdite »²⁹.

Les dirigeants de l'ONU ne réagissent pas à ces lettres.

Des incidents et même des soulèvements menacent constamment d'éclater à Thysville et dans les campements contrôlés par Mobutu. Le

lieutenant Schoonbroodt, adjoint du colonel Bobozo, déclare que l'origine des troubles au camp de Thysville « était politique. Il y avait une partie des troupes du camp qui était lumumbiste ». Le 27 décembre, le colonel Bobozo doit mettre sa vie dans la balance pour garder Lumumba derrière les verrous : il doit, cette nuit-là, s'interposer devant la porte de la cellule de Lumumba pour empêcher que quelques dizaines de soldats ne libèrent l'ex-Premier ministre. D'après Schoonbroodt, le colonel Bobozo a dit aux soldats : « Il n'y a rien à faire, il faudrait que vous me tuiez si vous voulez libérer le prisonnier ». Les soldats ont finalement quitté les lieux l'un après l'autre³⁰. Mais combien de temps cela durera-t-il ? A Thysville, une cinquantaine de soldats nationalistes sont arrêtés fin 1960 ; et, plus tard, le 5 février, un nouveau groupe de quarante hommes va encore être transféré vers d'autres unités. Lumumba, qui est « en pleine forme » à Thysville selon le commissaire belge de la Sûreté congolaise Lahaye, paraît renforcer son emprise sur les soldats. Le bruit court que le détenu a participé avec des officiers de la garnison à un repas de Noël. L. Lopez Alvarez, un ancien collaborateur de Lumumba, écrit que, début janvier les dirigeants de Brazzaville, très inquiets,

« se mirent à souhaiter la bonne année au prisonnier de Thysville et ils accordèrent leur hospitalité à la première compagne de Lumumba, que l'on présenta à l'opinion mondiale comme étant son épouse. (...) On me demande : "Si Lumumba revient, seriez-vous disposé à remplir un rôle de médiation pour chercher un *modus vivendi* entre nous et lui ?" »³¹.

Le 4 janvier 1961, la Belgique fait un pas de plus, sous le coup de la panique, dans la guerre contre l'ex-Premier ministre. Bruxelles adresse ce jour-là un télégramme à Léopoldville attirant « la toute spéciale attention » du régime « sur les conséquences désastreuses de la libération de Lumumba ». Le lendemain, le gouvernement belge est rassuré : une dépêche de Brazza signale que le collège des commissaires ne libérera pas le leader nationaliste.

Peu après, les autorités de Léopoldville commencent à déployer une intense activité pour se débarrasser de Lumumba. Le 8 janvier, Delvaux et Adoula, collaborateurs du régime de Léo, sont au Katanga pour discuter entre autres du transfert de Lumumba. Le lendemain, le collège des commissaires décide, en concertation avec Kasa Vubu et Mobutu, de le

transférer déjà au fort de Shinkakasa, près de Boma, dans le Bas-Congo. Ce fort a été longtemps abandonné, mais on l'a retapé pour qu'il serve de prison militaire. Pour le commissaire à la Défense, Ferdinand Kazadi, ce transfert paraît à ce moment-là le seul moyen d'éviter « un soulèvement à Thysville et environs ». Vandewalle résume les arguments : « La surveillance y serait plus aisée et le danger de contamination de la population quasi nul »³². Le lendemain, le commissaire aux Affaires intérieures, Damien Kandolo, part à Boma préparer le transfert. Les dirigeants locaux de l'Abako manifestent cependant une vive opposition ; selon l'avis du commissaire de district, la présence de Lumumba dans la région constituerait un facteur potentiel de subversion³³.

Selon Heinz et Donnay, « un observateur belge autorisé » suit cela pour Bruxelles. Cet observateur est sans doute André Lahaye, commissaire de la Sûreté belge après avoir servi dans la Sûreté coloniale. Lahaye est reparti au Congo le 5 septembre, le jour même de la révocation de Lumumba, pour y devenir le conseiller de D. Kandolo, commissaire à l'Intérieur. Il serait intéressant de connaître les détails de la correspondance entre Lahaye et Bruxelles, où l'on doit sans aucun doute bouillir d'impatience près des téléphones et des télex dans l'attente d'informations sur les derniers développements. Ni Heinz et Donnay dans leur *Lumumba Patrice* (1966), ni Brassinne (1991), ni Brassinne et Kestergat (1991) n'en disent plus. Au cours des interviews que mène Brassinne pour sa thèse doctorale, la question n'est même pas posée...

Dans la pile de télégrammes de Brazza à Bruxelles que j'ai pu consulter, on trouve une dépêche du 9 janvier de Dupret à Wigny, où il signale que la décision de transférer Lumumba vers Boma a été prise sur proposition de la Sûreté. Dupret précise toutefois que certains politiciens congolais néocoloniaux comme un Bolikango, borné et assoiffé de pouvoir, aspirent à un accord avec les nationalistes : en échange de la libération de Lumumba, qui recevrait le poste de ministre des Affaires étrangères, Bolikango serait le Premier ministre³⁴. Mais quelles sont les données au Katanga, où d'aucuns veulent expédier Lumumba ?

Au Katanga, les militaires belges attendent...

La sécession est un poignard dans le dos de la toute fraîche démocratie congolaise. Pour renverser le gouvernement légal, une tête de pont est établie au Katanga, un avant-poste militaire, qui doit nettoyer la province de ses éléments nationalistes, soustraire les richesses katangaises au gouvernement central de Lumumba et préparer le renversement de celui-ci. La signification politique fondamentale du triomphe de Tshombe se trouve dans le désarmement dans la province des garnisons fidèles à Lumumba, et la mise sur pied d'une force d'occupation belge. Le dernier soldat belge en tenue réglementaire a quitté le Katanga le 30 août 1960, direction Baka (la base de Kamina). A partir de ce moment se substitue aux unités belges une force d'occupation camouflée : la Gendarmerie katangaise, dont la colonne vertébrale est constituée d'environ deux cents militaires belges, complétée ensuite par des mercenaires.

En septembre 1960, la Gendarmerie katangaise ne compte que quelque 350 soldats, essentiellement les hommes qui, en juillet, se sont montrés fidèles à leurs officiers blancs. L'encadrement est belge. Vandewalle écrit à ce sujet : « C'est le noyau d'officiers et sous-officiers réguliers belges (...) qui tient l'édifice debout ». Les bonnes vieilles traditions coloniales sont à l'honneur dans l'État du cuivre, tout autant que dans l'armée sécessionniste. Toujours selon Vandewalle, « la Gendarmerie est administrée suivant les règlements de la Force publique ». L'africanisation n'a pas vraiment touché la Gendarmerie. Le 15 août 1960, à peu près au moment où les casques bleus de l'ONU débarquent au Katanga, deux Katangais ont été promus capitaines, trois lieutenants et vingt-cinq sous-lieutenants ou adjudants. Il faut attendre le 1^{er} décembre 1960 avant qu'un nouveau pas soit posé vers l'africanisation : le capitaine Muke Massaku est alors promu major et une dizaine d'Africains passent au grade de capitaine ou à un autre grade d'officier moins élevé. Entre-temps, le Katangais Joseph Yav a été nommé secrétaire d'État à la Défense, mais cela ne change rien de fondamental à la structure de commandement de la Gendarmerie, qui reste à cent pour cent aux mains des Belges. Fin

septembre, le diplomate belge Rothschild note dans un télégramme adressé à Bruxelles qu'un retrait du cadre belge de la Gendarmerie risque d'entraîner « l'effondrement » des forces katangaises. Dans un pays occupé, ce n'est pas sans difficultés que l'on crée une force armée autochtone efficace appliquant les objectifs de l'occupant³⁵.

La faiblesse de cette armée de la sécession est un souci permanent pour les stratégies d'Élisabethville. Au début du mois d'octobre 1960, J. Brassinne rédige une note sur la Gendarmerie katangaise. La situation est loin d'être rose : « État-major pléthorique. Grosse tête sans corps. (...) Risque de putsch si la situation militaire ne s'améliore pas ». Fin octobre, la situation n'a pas encore vraiment changé. Il semble, d'après un bulletin de renseignement interne de la Gendarmerie, qu'au camp Massart (Élisabethville) il y a de l'électricité dans l'air. On ne peut plus différer une africanisation du corps des officiers, à l'instar de ce qui a été fait dans l'ANC. Lumumba peut bien faire figure d'ennemi officiel, ses idées n'en sont pas moins populaires ! Dans le cadre belge, il y a des tensions entre les sous-officiers dont beaucoup ont perdu tous leurs biens en juillet, et les nouvelles recrues. Des militaires qui ont été engagés sur le terrain et se sont dépensés sans compter attendent la relève. Conclusion évidente : sans des mesures énergiques, l'implosion de la Gendarmerie n'est pas invraisemblable. Vandewalle lui-même, lors d'une tournée d'inspection dans les campements, constate *de visu* qu'un esprit de défaitisme règne partout : « Il régnait dans les postes une mentalité d'assiégés, de *cancrelats de rempart* ». A la mi-décembre, c'est le diplomate Vanden Bloock qui reconnaît dans une note confidentielle qu'il règne chez les soldats africains « une certaine hostilité à l'égard des cadres européens ». Le 24 novembre, une mutinerie a éclaté à Lubudi. Les officiers belges ont été brutalisés et incarcérés, puis libérés. A propos d'une autre mutinerie, le 27 janvier 1961 à Kamina, Vandewalle note : « C'était monnaie courante dans la Gendarmerie »³⁶.

La tactique que maîtrise le mieux la Gendarmerie, c'est la répression aveugle et impitoyable. Le 16 septembre, des militaires katangais se livrent à des exécutions sommaires à Luena : 68 prisonniers baluba sont massacrés. Un capitaine de la Gendarmerie déclare à un officier de l'ONU stupéfait :

« me rends fort bien compte que vous n'êtes nullement d'accord avec notre action, mais je dois vous assurer que c'est la seule façon d'arriver à maîtriser ces gens, il n'y a qu'à les tuer ». Le 5 novembre, le colonel Vandewalle, qui vient d'installer ses quartiers à Élisabethville dans l'hôtel Léopold II, recueille les confidences de G. Nonhoff. L'officier de renseignements de la Gendarmerie ne digère pas des actes tels que ceux de Luena où des prisonniers baluba ont été enfermés dans un wagon frigorifique. Il y a aussi eu un incident où quelques mercenaires ont livré quatre prisonniers baluba à la Sûreté katangaise qui, selon les termes de Vandewalle, a « perdu les traces des quatre après une promenade en brousse ». Beaucoup d'officiers ont des problèmes de conscience. Vandewalle conclut : « Les affaires sanglantes de plus en plus nombreuses n'étaient pas au programme de certains »³⁷.

Au cours de sa tournée d'inspection à l'intérieur du Katanga, Vandewalle note que les troupes de réserve katangaises de Kasongo Niembo « ne faisaient pas de quartier quand elles reprenaient un village. Elles pratiquaient à grande échelle le système du village brûlé ». Le journaliste Pierre Davister, farouche défenseur de la sécession, qui a une expérience du terrain, écrit :

« En décembre 1960, on évaluait à 7 000 environ le nombre de rebelles tués depuis le début des opérations "de représailles" de l'armée katangaise dans le Nord-Katanga. On sait ce que des chiffres de ce genre signifient en Afrique. Généralement, il faut les multiplier par deux, par trois, par dix et on ne sait encore si le résultat obtenu n'est pas loin en deçà de la vérité »³⁸.

Et qui sont les mieux placés pour mettre en pratique cette répression sinon ces hommes qu'on nommerait plus tard « les Affreux » ? La menace du gouvernement central de Léopoldville et l'éclosion de l'insurrection des Baluba contre la sécession en août 1960 contraint le régime à recruter d'urgence des mercenaires. Pour caractériser le comportement de ceux-ci au Katanga, Vandewalle trouve sa référence au siècle passé, dans les années 1864-1867 au Mexique où un commandant belge avait dit de ses mercenaires : « Ils volent, ils violent, ils pillent, mais ce sont des soldats ». On trouve toutes sortes de gens parmi les Affreux. Certains ont été recrutés sur place, notamment d'anciens colons qui ont fui des régions nationalistes et brûlent d'entreprendre la reconquête. D'autres sont de purs mercenaires :

une majorité d'anciens de la Légion étrangère ou des armées de l'ex-empire britannique, surtout d'Afrique du Sud ; une minorité de fascistes, voire de vétérans de Mussolini ou de Hitler. Ils sont engagés principalement pour encadrer les troupes ou pour manœuvrer l'armement lourd. On crée aussi quatre pelotons blancs homogènes. Ils sont composés de Sud-Africains, commandés par des officiers britanniques, et ont été engagés dans des missions spéciales. D'après un officier de renseignements de la Gendarmerie katangaise, environ 600 Blancs sont au service de l'armée de la sécession dans la période février-mars 1961³⁹.

Cet appel à des mercenaires, quand il est connu, met en difficultés le Premier ministre Eyskens, du fait que le Code pénal belge interdit tout recrutement de mercenaires. C'est d'application non seulement pour la Légion étrangère française, mais aussi pour une Légion katangaise, comme le démontre Henri Rolin au Sénat belge. Les autorités belges peuvent difficilement faire autre chose que condamner ce recrutement, et dénier toute responsabilité. Mais en privé, on est surtout irrité du fait que les médias ont eu vent de l'affaire. Le 26 janvier 1961, les diplomates Vanden Bloock et Créner adressent d'Élisabethville un télégramme à Bruxelles confirmant l'arrivée d'une soixantaine de mercenaires :

« Je comprends difficilement comment il a été possible à Masangu d'organiser leur recrutement et leur départ de manière tellement indiscrete, que le gouvernement belge a dû rappeler sa position que tout recrutement en Belgique pour une armée étrangère est illicite. Je vous signale que la moitié des engagés sera probablement renvoyée en Europe comme inutilisable »⁴⁰.

Les officiers de la Gendarmerie, qui font officiellement partie du cadre de l'armée belge, confrontent également Élisabethville, Bruxelles et New York à des problèmes de relations publiques et de diplomatie internationale. Début octobre, le ministre Wigny, que Vandewalle appelle « Machiavel Wigny », propose que ces militaires coupent tout lien officiel avec la Belgique et son armée, mais leur démission ne sera pas acceptée jusqu'à nouvel ordre. Le diplomate Rothschild signale dans une dépêche que 20 à 30 % des officiers et 80 % des sous-officiers préfèrent le retour en Belgique plutôt qu'une démission. Vandewalle écrit : « Les militaires qui sacrifient la sécurité de l'emploi à l'idéal sont partout fort rares ». Les liens

formels entre les officiers belges au Katanga et l'armée belge est resté un problème épineux. Lorsque le ministre d'Aspremont Lynden révèle à la Chambre belge le nombre de Belges qui servent dans la Gendarmerie, et mentionne aussi des militaires tués en service commandé, le chef de l'opposition Van Eynde, qui partage certes les axes fondamentaux de la politique du gouvernement, pose la question : « Commandé par qui ? Commandé pour quoi ? » Le ministre laisse cette question pertinente sans réponse. Au cours de la même séance, le Premier ministre Eyskens s'efforce de calmer les esprits, mais ses déclarations soulèvent plus de questions qu'elles n'en règlent : « Ces militaires ont pour tâche de ne pas prendre part aux actions offensives et de ne pas entrer en conflit avec les Nations unies. Je puis vous déclarer que cette conduite leur a été imposée dans tous les cas »⁴¹.

Le gouvernement belge se retranche derrière l'argument de la non-ingérence dans les affaires intérieures de son ex-colonie. En février 1961, alors que Lumumba a été assassiné avec la complicité d'officiers belges, le ministre Wigny déclarera à la Chambre belge :

« Ni le comte d'Aspremont Lynden, ni moi-même ne donnons des ordres à ces fonctionnaires. Au contraire, la politique suivie par eux est très souvent en contradiction, sur les problèmes fondamentaux, avec ce que nous souhaitons. Mais que voulez-vous, ce n'est plus notre Congo, mais le Congo indépendant qui décide de son destin. (...) Ces officiers (...) dépendaient, au point de vue de pouvoir hiérarchique, de l'autorité locale. Nous ne participons que pour une partie de leur traitement, et ils doivent rentrer dans les cadres du ministère des Affaires africaines ».

Selon Wigny, les Belges qui se trouvent dans l'armée ou l'administration du Katanga doivent être considérés comme des fonctionnaires congolais de nationalité belge. Le gouvernement n'a pas autorité pour leur donner des ordres. Or la réalité est bien différente, comme le major Weber l'écrira dans une note confidentielle, au milieu de 1961, après avoir reçu de Bruxelles l'ordre de rentrer en Belgique : « 1. Je suis officier. Il est évident que si le gouvernement me donne un ordre, je n'ai qu'à m'incliner. 2. J'ai toujours fait savoir que je me considérais ici comme défendant une "présence belge" en Afrique »⁴².

... et le Bureau-conseil du Katanga

Le 6 octobre, le ministre des Affaires étrangères Wigny donne son accord pour l'abolition de Mistebel, le centre nerveux de l'intervention belge au Katanga. Peu de temps auparavant, l'ambassadeur de Belgique à Washington a transmis à Bruxelles un rapport du Département d'État relatif à la crise congolaise : « La présence belge au Katanga était estimée salutare mais exigeait de la discrétion »⁴³. La représentation officielle de la Belgique au Katanga repose, comme il se doit, sur le consul général Créner, mais conformément aux plans de Bruxelles, Mistebel renaît de ses cendres : plus aussi voyant mais non moins efficace pour autant, sous la forme du Bureau-conseil du Katanga. Dirigé par René Clémens, professeur de sociologie à l'université de Liège, le Bureau-conseil reprend le rôle de Mistebel qui fonctionne, selon les termes de Vandewalle, comme « un gouvernement fantôme, chargé de résoudre les problèmes d'exécution »⁴⁴. Le Bureau-conseil et le consulat général de Belgique sont tous deux installés dans le building Immokat, de la Compagnie immobilière du Katanga qui a son siège social dans la rue Royale à Bruxelles. Le consulat général occupe le deuxième étage du bâtiment, le Bureau-conseil prend le premier. Clémens jouit des mêmes facilités que Créner, et il a libre accès aux télex du consul général.

Le consulat général assure les relations officielles entre la Belgique et le Katanga, sous la responsabilité du ministre des Affaires étrangères Wigny. Mais derrière la façade, c'est le Bureau-conseil qui agit, sans avoir à se plier à des considérations diplomatiques. Il traite les affaires directement avec les Belges sur place, militaires, fonctionnaires ou conseillers politiques, qui jouent les rôles de premier plan dans l'appareil d'État katangais. Ce Bureau-conseil travaille sous la direction politique du ministre des Affaires africaines, Harold d'Aspremont Lynden, qui convoque régulièrement en consultations à Bruxelles le professeur Clémens ou le major Weber. Et il a à partir de janvier 1961 un contact nouveau, membre important du Bureau-conseil : le colonel Vandewalle, selon Brassinne le « patron occulte » de la Gendarmerie katangaise⁴⁵.

Le pouvoir du Bureau-conseil s'est rapidement accru, aux dépens du consulat général. Une des causes en est sans doute que le ministre Wigny n'a pas une entière confiance dans son consul général et ministre plénipotentiaire Henri Créner : il lui a d'ailleurs adjoint un conseiller politique, le diplomate Jan Vanden Bloock. C'est ce dernier qui assure la correspondance, et qui la signe ; il laisse Créner contresigner. Mais un autre facteur, et non des moindres, explique le pouvoir grandissant du Bureau-conseil. Il est d'ordre militaire : à mesure que croît la pression nationaliste aux frontières du Katanga et que s'intensifie l'opposition interne au régime sécessionniste, le centre de gravité des préoccupations se déplace vers le renforcement des moyens de combat du Katanga. Des notes rédigées à l'intention de Tshombe au début de 1961 par deux Belgo-Katangais influents montrent que la coloration autoritaire du régime sécessionniste se concrétise de plus en plus. Les situations de crise impliquent une main de fer. Guy Weber laisse courir son imagination, dans une note interne : « un régime fort qui concentre dans vos mains, monsieur le président, les leviers de commande de l'État. (...) Un véritable régime dictatorial (...) est un bien pour le Katanga ». Georges Thyssens, un des hommes à qui l'on doit l'irrésistible ascension de Tshombe, écrit :

« Une forme démocratique du type occidental a été donnée par la Belgique au Katanga. Pour des raisons de haute politique internationale, le gouvernement du Katanga n'a pu encore changer totalement cette forme démocratique, qui ne convient pas au génie des populations du Katanga, lesquelles ont le culte et le respect d'une forte autorité. (...) Le régime gouvernemental katangais doit donc revêtir, tout au moins pour la période nécessaire à la stabilisation des institutions et à la sauvegarde de l'État, une forme que l'on peut qualifier de dictatoriale. L'histoire nous apprend que seule cette forme a pu sauver la vie des états en danger, et assurer leur expansion politique et économique »⁴⁶.

La militarisation de la sécession et la nécessité d'une unité de commandement se traduisent par un poids accru du Bureau-conseil, qui devient le centre nerveux politique du pays, prenant soin - directement ou par l'entremise du président - des affaires de l'État. Fait significatif : la défense constitue assurément le principal souci du régime, et pourtant au sein du gouvernement Tshombe elle est entre les mains d'un secrétaire d'État, non d'un ministre. Des affaires d'une telle importance ne se traitent

pas là, mais au Bureau-conseil et à l'état-major de la Gendarmerie katangaise...

Un des personnages les plus marquants de ce Bureau-conseil est le major Guy Weber. Quand le gouvernement Eyskens, au début de 1960, prend la décision d'envoyer dans la colonie des compagnies de marche métropolitaines pour maintenir sur la bonne (comprenez : belge) voie le processus d'indépendance, le capitaine-commandant Weber est un des premiers officiers à poser sa candidature. Dès mai 1960, sa compagnie du bataillon Libération installe ses quartiers sur la base de Kamina, prêt à d'éventuelles opérations. Weber est exactement l'homme qui convient à la fonction qui lui échoit en juillet 1960. Il est issu d'une famille de militaires et d'anciens coloniaux où religion et monarchie ne souffrent pas de discussion. Son père, Herman Weber, a été au service de l'État indépendant du Congo de Léopold II avant de devenir procureur du roi à Boma au temps du Congo belge. Le cousin de la femme du major, Pierre Bauchau, était directeur de la banque Belgolaise. Guy Weber n'en est pas à sa première expérience coloniale et il a sans peine adopté la mentalité réactionnaire de cette caste que constitue le corps des officiers de la Force publique. Il écrira plus tard qu'en tant que jeune officier, en 1949, il a assisté pour la première fois à la punition, à coups de fouet, d'un soldat. Il s'habitue vite à cette méthode barbare et humiliante, car « aucune autre façon réelle de “punir” n'était envisageable. Notre règlement militaire avec ses arrêts de quartiers (quels quartiers ?), ses jours de salle de police (sans salle) et ses punitions de cachot (une paillotte) était sans effet. Seul, le châtiment corporel avait force de loi ». Pour Weber, Lumumba et Tshombe sont aux antipodes l'un de l'autre et il ne fait pas mystère de celui à qui va sa préférence : « Le dernier était aussi fidèle et loyal à l'égard des Européens que le postier de Stanleyville était contestataire et revanchard »⁴⁷.

En mai 1960, Weber ne reconnaît plus ce pays qu'il a quitté sept ans auparavant et qu'il a rêvé colonie belge pour des siècles : « L'aversion que j'ai lue dans le regard du commis des postes de Kamina, les slogans électoraux qui jalonnaient les villages Baluba, le sentiment des Belges d'avoir été “livrés aux noirs” par leur gouvernement : il régnait une atmosphère d'angoisse ». Rien d'étonnant donc à voir Weber en juillet,

quand l'africanisation de l'armée pousse à bout l'affrontement entre le gouvernement congolais et les forces néocoloniales, « brûlait du désir d'intervenir », comme le dit le colonel De Vylder⁴⁸. Le 10 juillet 1960 le commandant Weber débarque avec sa compagnie sur le sol katangais et se met aussitôt aux ordres du colonel Matteredne, commandant des troupes locales. Pas pour longtemps, cependant, parce que beaucoup d'officiers de la Force publique ayant fui en Rhodésie, le colonel Matteredne en est resté désemparé : il cède le 11 juillet son commandement à Weber, le fonceur, « qui, avec énergie et dynamisme, reprit une succession dont excellent militaire, il ne voulut pas voir les complications »⁴⁹.

Le lieutenant général de Cumont, le commandant en chef de l'armée belge, opte résolument dans ce climat de guerre pour un *militaire* authentique. Par une note du 14 juillet, il fait savoir au colonel Van Lierde, commandant de la base de Kamina, qu'il doit « tenir à tout prix le Katanga » et « prévenir Weber qu'il doit se considérer comme le chef de cabinet du ministre [sic] Tshombe pour affaires militaires et maintien de l'ordre ». Dans un commentaire, Vandewalle résume les objectifs du lieutenant général comme « un acte de piraterie ». Et Weber prend immédiatement les choses en mains. Le 1^{er} septembre il est promu major et entre donc dans le cadre des officiers supérieurs. Son imposante stature ne quitte plus d'un pas le président du Katanga, au point que des diplomates belges sont d'avis, officieusement, que sa présence attirera des ennuis à la Belgique et au Katanga : « Sur toutes les photos et sur toutes les pellicules de télévision, [Weber] essaie d'éclipser le président Tshombe »⁵⁰. La presse française compare Weber au général Massu, qui avait voulu noyer dans le sang la révolution anticoloniale en Algérie. Cette comparaison, pour exagérée qu'elle soit, ne manque pas d'un fond de vérité : le pouvoir civil des Katangais ne fait pas le poids face à la puissance militaire des troupes belges d'occupation, personnifiées par des hommes comme Weber qui a déjà, peu avant l'indépendance du Congo, donc *in tempore non suspecto*, anticipé dans une lettre à un ami ce qui va se produire, et montré lui-même en exemple le général et aspirant-dictateur français :

« Ce qui frappe le plus sur cette terre congolaise que je ne reconnais plus après 10 ans d'absence, c'est l'irresponsabilité collective. Le premier qui sortira du rang, ministre ou général,

résident ou gouverneur et qui jouera les Massu du 13 mai à Alger, celui-là sera suivi de tous ceux qui sont honnêtes »⁵¹.

La sécession doit être imposée par des moyens militaires, et Weber est l'homme de la situation : pas vraiment une grande personnalité, mais toujours prêt à agir, sans états d'âme.

Les membres permanents du Bureau-conseil du Katanga sont le professeur de Liège René Clémens, le lieutenant-colonel Jean-Marie Crèveœur, commandant en chef de la Gendarmerie katangaise, le lieutenant-colonel André Grandjean, chef de cabinet du secrétaire d'État à la Défense katangais, et le major Guy Weber, conseiller militaire de Tshombe. A partir de janvier 1961, le colonel Vandewalle fait également partie du noyau permanent. Le secrétariat du Bureau-conseil est assuré par Jacques Brassinne, René Grosjean, Paul Évrard et André Devos. La proportion de militaires dans le Bureau-conseil est considérable - conséquence de la militarisation du régime, en réplique à la menace des insurgés baluba et de leurs alliés de Stanleyville. Pas un seul Africain n'est admis aux réunions quotidiennes du Bureau. Pour Vandewalle, aucun doute : le pouvoir effectif dans l'État du cuivre repose entre les mains des membres du Bureau-conseil et de leurs commanditaires à Bruxelles, et de personne d'autre. Il compare les réunions informelles de Mistebel avec celles du Congo Club, l'entourage puissant du secrétaire général des Nations unies Dag Hammarskjöld, dans lequel siègent des fonctionnaires comme Andrew Cordier, Ralph Bunche, le général Rikhye et Wieschhoff. Ce qu'il dit du Congo Club est valable pour Mistebel, et *a fortiori* pour le Bureau-conseil

« Ils étaient les seules personnes informées à tout moment de l'évolution de la situation en Afrique. Tous les télégrammes aboutissaient sur leurs tables. Ils en discutaient la teneur au cours de réunions journalières, un peu à la manière dont la Mistebel s'occupait des affaires katangaises. (...) Pour Conor Cruise O'Brien (...) ces quelques hommes, plutôt que le Conseil de sécurité à demi-paralysé ou l'Assemblée générale, amorphe, constituèrent la réalité de l'ONU »⁵².

Le Bureau-conseil assure la gestion du Katanga, mais il fait de plus en plus appel, pour une « couverture légale » efficace, au président Tshombe, et à lui seul. Les procédures qui prennent du temps et les rouages encombrants tels que le gouvernement katangais ou l'Assemblée sont laissés

de côté, mais pas supprimés. On lit dans une note du Bureau-conseil sur le fonctionnement du gouvernement katangais : « Le président du Katanga détermine et conduit la politique de l'État. (...) Le président du Katanga traite les affaires de l'État en prenant décision conjointement avec chaque ministre ou secrétaire d'État dans le domaine de compétence qui leur est défini ». Cette disposition place le pouvoir aux mains du Bureau-conseil, avec pour feuille de vigne démocratique le président et des organes de décision officiellement maintenus. Ainsi, rien à craindre pour la rhétorique officielle. D'ailleurs, les sécessionnistes ne se donnent-ils pas eux-mêmes pour objectifs de préserver la province minière de la dictature lumumbiste, et d'unir le Katanga aux autres provinces congolaises au sein d'une confédération avec l'appui d'hommes qui comme eux sont « épris comme lui de liberté démocratique »⁵³ ?

La gestion de l'affaire Trinquier est significative de la manière dont on traite concrètement les problèmes dans la province du cuivre⁵⁴. Les *diehards* katangais autour de Thyssens, Onckelinx, Belina et des cadres de l'Union minière comme Henri Fortemps veulent coûte que coûte maintenir l'indépendance katangaise. Ils ont trouvé un fougueux partisan en la personne du ministre Kimba. Thyssens et ses comparses rêvent d'une éternelle oasis coloniale au cœur de l'Afrique, et ce clan craint, non sans raisons, que Bruxelles ne pousse le Katanga, après le renversement de Lumumba et l'installation d'un régime néocolonial à Léopoldville, à un compromis avec le gouvernement central pour la restauration d'un Congo uni. C'est pourquoi ces *ultras* ont conçu, au début de 1961, le projet de placer à la tête de la Gendarmerie katangaise des officiers français, menés par Roger Trinquier. Ils veulent ainsi réduire l'envahissante mainmise de la Belgique sur les affaires de l'État du Katanga et accroître l'autonomie relative du lobby belgo-katangais dans ses négociations avec l'ONU et le régime de Léopoldville. Trinquier n'est pas le premier venu. En mai 1958, il commandait les paracommandos français à Alger lorsque le général Massu le prit dans le Comité de salut public qui dirigea le putsch contre la Quatrième République et voulait porter au pouvoir le général de Gaulle. En ces jours troubles, le chef d'état-major de Massu passait pour le symbole des colonialistes radicaux, qui voulaient installer à Paris un régime présidentiel

fort qui devait étouffer dans le sang la révolution anticoloniale algérienne. D'après *Le Monde*, Trinquier a la réputation d'être « un tigre assoiffé de sang. N'a-t-il pas déclaré, en mai 1958 : “Donnez-moi cent égorgeurs et je terroriserai Paris” ? »

Le 31 janvier 1961, le gouvernement Tshombe rédige un contrat : Trinquier est engagé comme chef de la Gendarmerie katangaise. Cette décision montre qu'au sein du groupe de dirigeants katangais la balance penche toujours plus en faveur de la tendance dure, pro-sécessionniste, autour de Kimba et Kibwe. Ceux-ci sont de plus en plus mécontents de la « politique du double jeu » de Bruxelles, qui soutient autant Léopoldville qu'Élisabethville et refuse d'appuyer la reconnaissance internationale du Katanga. Ce même jour, Massart, adjoint de Clémens, expose aux dirigeants de l'Union minière comment se présente la situation : le Bureau-conseil est d'avis que la nomination de l'officier français entraînerait le retrait des haut gradés du cadre belge. Un « effondrement militaire » guette. Guy Weber met les points sur les i dans une note à Tshombe : le cadre belge ne pourra accepter Trinquier pour chef que s'il y a « l'approbation complète du commandant en chef de l'armée belge ». Kimba et Thyssens en sont pour leurs frais, puisque l'agrément n'est jamais venu : Bruxelles ne tolère aucune intrusion dans son arrière-cour d'Afrique. Ce ne sera que bien plus tard, lorsqu'en septembre 1961 le cadre d'officiers belges au Katanga aura été considérablement réduit par des expulsions sous la pression de l'ONU, que l'on pourra parler d'une plus grande autonomie des élites katangaises noires par rapport à Bruxelles. Mais cette autonomie doit cependant être relativisée. Spécialiste de cette époque, Jules Gérard-Libois souligne que, même après, des conseillers blancs sont restés en service ; la liberté accrue des élites katangaises à partir de cette époque se borne à pouvoir choisir elles-mêmes avec une plus grande autonomie leurs conseillers⁵⁵. Au Katanga qui va recevoir Lumumba sur son territoire en janvier 1961, ce sont les hommes du gouvernement Eyskens, et personne d'autres, qui prennent les décisions stratégiques.

Les Nations unies sauvent une nouvelle fois Tshombe : pour combien de temps encore ?

Lorsqu'en octobre 1960, la rébellion intérieure contre le régime de Tshombe se renforce sans que la pression militaire extérieure ne retombe, il faut se débrouiller avec les moyens du bord. Les facteurs principaux qui empêchent le régime de s'effondrer sont d'ordre externe : l'offensive qu'a ordonnée Lumumba est étouffée par Mobutu, et l'ONU instaure des zones neutres. Si l'État-paria de Tshombe passe le cap du Nouvel An, il le doit surtout -outre l'apport belge - à l'appui qu'apportent à la sécession les dirigeants des Nations unies. Le 17 octobre, Tshombe présente à toute la presse réunie un communiqué conjoint de l'ONU et de son régime : ils sont parvenus à un accord pour l'installation de deux « zones neutres », à l'intérieur desquelles l'ONU reprend à la Gendarmerie katangaise la responsabilité du maintien de l'ordre. La première zone comprend Nyunzu, Kabalo, Manono, Mulongo, Kabongo, au nord du Katanga ; la seconde Mukulakulu, Luena et Bukama, dans le centre. Peu avant que cet accord ne soit rendu public, les armes ont parlé et elles ont montré que cet accroc à la souveraineté du Katanga constitue le moindre mal pour le régime. Le 15 octobre, le sous-lieutenant Raymond Capiot est blessé au cours d'un affrontement avec des guerriers baluba à Luena, et ce même jour, une unité de la Gendarmerie tombe dans une embuscade à Mukulakulu ; le lieutenant Walter Smets meurt sur place, le commissaire de police Goffinet est blessé, et le commandant Paul Janssens, un des « héros » de juillet, est gravement blessé. Faut-il préciser que, dans cette guerre, on ne compte que les victimes européennes ?

Au cours des rencontres qui ont permis aux dirigeants de l'ONU et aux représentants du régime katangais de mettre au point l'accord sur les zones neutres, l'enjeu central est l'endiguement de la rébellion nationaliste. Au cours d'une de ces réunions, Rikhye, le conseiller militaire d'Hammar skjöld, déclare :

« (...) il y avait de l'opposition politique mais aussi du banditisme. Le but de l'ONU était de restaurer l'ordre en employant ses ressources mises à la disposition du gouvernement katangais.

(...) Rikhye ne voulait pas “d'une neutralisation de la Gendarmerie”. Il préférait un cessez-le-feu. Il demandait de ne retirer des zones où la Force de l'ONU opérait, ni autorités, ni gendarmes, mais que l'arrêt des hostilités soit respecté ».

Vandewalle considère à juste titre cet accord comme une atteinte aux principes mêmes de l'État du cuivre. Mais Tshombe n'a pas le choix. La Gendarmerie n'est pas en mesure de faire face à la rébellion. Dans l'attente de renforts, elle ne peut que s'accrocher aux forces des Nations unies. Un officier de renseignement de la Gendarmerie katangaise a dit à propos de l'accord avec les Nations unies sur les zones neutres :

« Cet accord (...) a certainement empêché l'extension de la zone contrôlée par les rebelles vers Lubudi et Kolwezi [dans le sud] où nous risquons de voir compromis le trafic routier et ferroviaire, vital pour le Katanga, entre Élisabethville et la côte angolaise »⁵⁶.

L'ONU a aidé le Katanga d'une autre manière encore. Ce qu'elle a refusé au gouvernement légal de Lumumba, elle le consent au putschiste Tshombe : l'autorisation de recevoir une aide unilatérale de l'étranger, en vue de sauver la Gendarmerie. En septembre, l'Assemblée générale des Nations unies a invité dans une résolution tous les États membres à cesser toute aide militaire à quelque autorité congolaise que ce soit, sauf par le canal de l'ONU. Dans une note du secrétaire général Hammarskjöld à l'ambassadeur belge auprès des Nations unies, datée du 8 octobre, il est fait rappel de cette résolution, et stipulé que l'aide belge au Katanga et au Sud-Kasaï « n'est pas conforme à ce que demande l'Assemblée générale »⁵⁷. Si les dispositions de cette note sont appliquées, la situation s'annonce plutôt mal pour Kalonji et pour Tshombe. Bruxelles tout autant que Washington sont cependant d'avis que le document est uniquement destiné, comme le dit Vandewalle, « for the record ». L'ONU ne va rien entreprendre contre l'emprise belge sur l'évolution des États congolais et katangais, à part quelques notes de protestation symboliques.

Le 1^{er} janvier 1961, dans une courte allocution, Tshombe acclame les militaires comme principaux artisans de l'indépendance. Dans un autre message, le colonel Yav, secrétaire d'État katangais à la Défense, fait l'éloge des six officiers et sous-officiers tombés pour la défense de l'État du cuivre. Ce sont tous des Belges, et ils reçoivent tous une promotion à titre posthume. Paul Janssens, entre-temps remis de ses blessures, est nommé

major⁵⁸. Le jour du Nouvel An, le corps des officiers des forces katangaises se compose de 194 Européens et 78 Katangais. Dans la troupe, il y a 1 702 Katangais et 44 étrangers. Par ailleurs, 2 049 recrues sont encore en formation. La Gendarmerie peut également compter sur environ 1 425 réservistes, et 49 hommes du Corps de Volontaires - une milice paramilitaire européenne de l'époque coloniale. Au total, 5 541 hommes peuvent être engagés dans la défense de la sécession⁵⁹. Le corps des officiers se compose donc pour près d'un tiers de Katangais, mais ce chiffre est trompeur pour qui se penche sur les véritables rapports de force entre Belges et Katangais : tous les postes centraux du commandement restent aux mains de Belges, quoi que les résolutions de l'ONU puissent prescrire.

A la mi-décembre, le diplomate Vanden Bloock rédige une note sur la situation au Katanga. Le document reçoit la mention « très secret ». Le diplomate n'a rien de réconfortant à communiquer à Bruxelles : l'ONU a subi des défaites contre les rebelles à Manono, Nyemba et Luena. Seul point encourageant, une nette amélioration des relations entre le régime et les casques bleus. La Force de l'ONU respecte une répartition efficace des tâches avec le régime : « L'ONU (...) a consenti à laisser à Luena, à la Gendarmerie katangaise, la responsabilité de la garde des travaux à la plaine d'aviation et de certaines activités des charbonnages à cet endroit ». D'autre part, « Bloock » se montre très content du fait qu'une cinquantaine de rebelles baluba ont été considérés par l'ONU comme criminels de droit commun, et ont été livrés aux autorités katangaise pour être jugés. Vers la même époque, les dirigeants de l'ONU à Élisabethville confirment une fois de plus à Tshombe que les casques bleus respectent l'accord du 17 octobre. Cette lettre n'est pas adressée au « Président du gouvernement provincial du Katanga, République du Congo », comme il est d'usage pour les documents prévus pour diffusion publique, mais au « Président ». Pour les nationalistes, la direction de l'ONU a des termes moins aimables. Elle promet à Tshombe de « s'efforcer » de pacifier les zones neutres et d'empêcher que « les bandes armées » ne quittent ces zones⁶⁰.

Hammariskjöld redoute la sympathie des casques bleus afro-asiatiques envers Lumumba. Il veille à assurer une forte composante occidentale au

sein des forces de l'ONU au Congo et il fait en sorte que cette composante occidentale soit bien représentée au Katanga. On trouve déployés au Katanga des Irlandais, des Suédois, des Marocains, des Éthiopiens et des Malais. Le corps des officiers des forces des Nations unies n'est pas défavorable à la sécession : les actions et les déclarations d'officiers tels que von Hom, Rikhye, Byrne et d'autres parlent d'elles-mêmes. Le 1^{er} janvier 1961, les officiers irlandais se rendent à la résidence de Tshombe pour adresser au président katangais leurs vœux de Nouvel An. Les officiers de la Gendarmerie et des contingents de l'ONU vivent en bonne entente. Début 1961, une tradition s'est établie : « Il existait des contacts entre officiers de la Gendarmerie et de la Force de l'ONU. Crèvecœur en réunissait, certains après-midis, autour de tables de bridge, au QG. L'Irish coffee était devenu une boisson populaire chez les Belges »⁶¹. Mais combien de temps Dag Hammarskjöld pourra-t-il encore couvrir Moïse Tshombe ? Pour parer à l'offensive nationaliste de fin 1960-début 1961, il faudra engager des moyens plus conséquents : une terreur génocidaire dans les régions rebelles et le massacre des leaders nationalistes.

¹ Télégramme 491 de Denis/ Dupret (Brazza) à Belext Bruxelles. 17/9/60. Archives Affaires étrangères ; télégramme « Aspremont » à Mistebel, É'ville. message 657, 6/10/60, dans F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n°3, p. A28 - minute de d'Aspremont Lynden, avec copie pour Wigny, du 5/10, Archives Affaires étrangères. D'Aspremont Lynden réagit sur le télégramme 615 de Belsulat Brazza à Belext Bruxelles, 6/10/1960. Archives Affaires étrangères.

² Devlin, Gottlieb et Dulles, dans M. Kalb, *The Congo Cables*, pp. 100-102, 131-133. 151-152, 183 ; sur Gottlieb et QJ/WIN, voir *Ibidem*, pp. 102, 130-131, 151-152.

³ J.-M. van der Dussen (Jean Kestergat), « La mort de Patrice Lumumba » (1989), dans J. Brassinne, *Enquête...*, Tome IV, témoignage 51.1 - voir aussi J. Kestergat. « Du Congo de Lumumba au Zaïre de Mobutu ». *LLB*, 2-3/8/1986 ; le général E. Janssens, cité par W. Geerts, *Binza 10*. p. 116.

⁴ F. Vandewalle, *Mille...* Fasc. n° 3. p. 308 ; Prince Albert, Associated Press, cité par *LLB*, 3/10/60 et par *Le Peuple*, 3/10/60 ; F. Vandewalle. *Mille...*, Fasc. n° 3. p. 317.

⁵ Sur les missions à Pointe-Noire et à Usumbura, voir F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 3, p. 320.

⁶ F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 3. pp. 333-334 : télégramme Wigny (New York) à Dupret (Brazza), 8/10/60, n°298, dans Papiers Vandewalle, Boîte « Mille et quatre jours. Documentation fascicules 1-2-3. Dossier Antoine ».

⁷ Télégramme 655 de Dupret / Westhof (Belsulat Brazza) à Belext Bruxelles, 13/10/60, dans Papiers Vandewalle, Boîte « Mille et quatre jours. Documentation fascicules 1-2-3. Dossier Antoine », et dans Archives Affaires étrangères ; télégramme 664 de Westhof (Brazza) à Belext

Bruxelles, 14/10/60, dans *Ibidem* ; F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n°3, pp. 323-324 ; manuscrit « Très secret » (sans nom d'auteur), « Rapport de mission à Usumbura le 8 septembre », 10/9/60, adressé au lt.-col. BEM Grandjean et à R. Rothschild, dans Papiers Vandewalle, Boîte « Mille et quatre jours. Documentation fascicules 1-2-3. Dossier Antoine ».

[8](#) Entretien de L. Marlière, A. Lahaye et J. Brassinne, dans J. Brassinne, *Enquête...*, Tome IV, témoignages 35.1 et 36.2 ; télégramme E. Marlière (Brazza) à J. Loos (Minaf), sans numéro. 14/10/60, Archives Affaires étrangères ; A. Verdickt, « État du Katanga. Forces katangaises. État-major Section G2, Très Secret. É'ville », 26/11/60. dans Papiers Vandewalle, Boîte « Mille et quatre jours. Documentation fascicules 1-2-3. Dossier Antoine ».

[9](#) C. Hoskyns, *The Congo...*, p. 263 ; R. Dayal, *Mission...*, p. 119. Voir pour ce sous-chapitre L. De Witte, *Crisis in Kongo*. pp. 352-360.

[10](#) F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 3, p. 400.

[11](#) F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 3, p. 401.

[12](#) Télégrammes Dayal à « H » du 29/11/60, n° B-1544 et B-1541, Archives Nations unies ; C.H. Timberlake. *First Year...* p. 128 ; déclaration « H » à Wadsworth, cité par M. Kalb, *The Congo Cables*. p. 160.

[13](#) Déclaration de presse de P. Lumumba, 27/11/60. dans « Central Africa Project Collection. 1920-1980 », Les Archives du Schomburg Center for Research in Black Culture.

[14](#) G. Heinz et H. Donnay, *Lumumba Patrice*, pp. 47 et sq. (Heinz et Donnay sont des pseudonymes pour respectivement J. Gérard-Libois et J. Brassinne) ; télégramme Dayal à « H » du 29/11/60 (n° B-1545), Archives Nations unies ; télégrammes de Belsulat/ Ambabel Brazza à Bruxelles du 20/11/60 (n° 834) et du 28/11 (n° 864 et 866), Archives Affaires étrangères.

[15](#) G. Heinz et H. Donnay, *Lumumba Patrice*, pp. 47-48 ; télégrammes 877 et 878 d'Ambabel Brazza à Belext Bruxelles, 30/11/60. Archives Affaires étrangères.

[16](#) G. Heinz et H. Donnay, *Lumumba Patrice*, p. 48 ; télégramme 880 de Rothschild (Ambabel Brazza) à Belext Bruxelles, 1/12/60, Archives Affaires étrangères.

[17](#) ONUC, « Summary of events leading to the arrest of Mr Patrice Lumumba at Mweka in Kasai Province on 2nd December 1960 », Archives Nations unies ; télégramme Dayal à « H » du 1/12/60, n° B-1561, *Ibidem*.

[18](#) « H », déclaration du 15/2/61, dans CPE, *Evolution...*, p. 1073.

[19](#) Ci. Heinz et H. Donnay, *Lumumba Patrice*, p. 60 ; télégramme 536 de Dupret (Consabel Brazza) à Belext Bruxelles, 23/9/60 - voir aussi le télégramme 553 de Dupret à Wigny du 26/9/60, Archives Affaires étrangères.

[20](#) C. von Hom, *Soldiering for Peace*, p. 248 ; « H », cité dans un télégramme de la délégation des États-Unis à l'ONU, 2/12, dans M. Kalb, p. 163 : Mobutu, cité par *Pourquoi Pas ?*, 9/12/60.

[21](#) PV du collège des commissaires, dans G. Heinz et H. Donnay, *Lumumba Patrice*, p. 61 ; télégramme Rothschild (Ambabel Brazza) à Bruxelles, n°895, 3/12/60, Archives Affaires étrangères ; observateurs ONU, cité par R. Dayal, rapport du 5/12/60, dans CPE, *Evolution...*, p. 890.

[22](#) G. Heinz et H. Donnay, *Lumumba Patrice*, p. 64.

[23](#) A. Cahen, dans J. Brassinne. *Enquête...* Tome I. p. 103 : télégramme Ambabel Brazza numéro inconnu, à Bruxelles, 3/12/60, dans F. Vandewalle. *Mille...*, Fasc. n° 3, p. 437 et dans G. Heinz et H. Donnay. *Lumumba Patrice*, pp. 69-70.

[24](#) Télégramme Timberlake (Léo) à Herter, 3/12/60, Archives Institut Africain.

[25](#) Dayal, « Protestation verbale à M. Bomboko », 3/12, et Hammarskjöld, « Lettre à Kasa Vubu », 5/12, dans CPE, *Evolution...* pp. 890-891 ; « H », « Premier rapport... », 18/7/60, dans CPE, *La*

crise.... p. 702 ; F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 3, p. 409.

[26](#) Sur la cellule de Lumumba voir J. Brassinne, *Enquête...* Tome I, p. 116.

[27](#) R. Dayal. « Rapport adressé le 5 décembre 1960 au secrétaire général... », dans CPE, *Evolution...* p. 890 ; télégrammes de Dayal à « H » des 5 et 22/12/60. n^o B-1603 et B-1744, Archives Nations unies.

[28](#) Lettre à Dayal du 4/1/61, dans J. Van Lierde, *La pensée politique...*, p. 392 ; lettre à A. Onawelo du 4/1/61 (souligné dans la version originale), dans B. Verhaegen, « Patrice Lumumba, martyr d'une Afrique nouvelle », dans *Jeune Afrique*, 1/9/78, p. 87 ; Institut Africain, Fichier biographique. Sur les mariages de Lumumba, voir J. Omasombo Tshonda et 13. Verhaegen, *Patrice Lumumba...*, pp. 135-150. Télex d'Aspremont Lynden à Consobel Brazza du 22/9/60, n^o 59922, Archives Affaires étrangères.

[29](#) Cl. Kamitatu, *La grande...*, pp. 83-84 ; R. Dayal, « Deuxième rapport d'activité », 2/11/60, dans CPE. *Evolution...*, pp. 758-785 ; lettre Lumumba à Dayal. 4/1/61, dans J. Van Lierde, *La pensée politique...*, pp. 392-393 ; lettre de Kamitatu à « H », 5/1/61, Archives Nations unies.

[30](#) Schoonbroodt, dans J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, p. 115-116. Sur les affrontements politiques parmi les soldats de Thysville, voir aussi le télégramme 65 d'Ambabel Brazza à Bruxelles, 17/1/61, dans *Ibidem*, Tome III, annexe 12.2.

[31](#) Lahaye. dans J. Brassinne. *Enquête...*, Tome I. p. 116 ; L. Lopez Alvarez, *Lumumba...*, p. 132.

[32](#) Télégramme 01404/cab de Minaf à Ambabel Brazza/Lahaye, 4/1/61. et télégramme 19 de Dupret/Crokart (Brazza) à Belext Bruxelles. 5/1/61, Archives Affaires étrangères ; interview de F. Kazadi par J. Van Lierde (Léopoldville, 1966), dans *Ibidem*, Tome IV, témoignage 11.2 ; sur Shinkakasa, voir *Ibidem*, témoignage 46.1 de A.-H. Schoonbroodt ; F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 4, p. 17.

[33](#) J. Brassinne. *Enquête...*, Tome IV, témoignages 36.2 de F. Marlière et 56.1 de A. Lahaye.

[34](#) Ci. Heinz et H. Donnay. *Lumumba Patrice*, p. 93 ; bio Lahaye dans J. Brassinne, *Enquête...*, Tome IV, témoignage 56.1 ; télégramme 32 de Dupret (Brazza) à Belext Bruxelles, 9/1/61, Archives Affaires étrangères.

[35](#) F. Vandewalle, « Memorandum au sujet de la Gendarmerie katangaise », août 1961, dans F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o6, pp. A15-21 ; télégramme Rothschild (É'ville) à Belext/Minaf (Bruxelles), 30/9/60, dans F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 2, Document 60, pp. C23-25.

[36](#) Note Brassinne d'octobre 1960, dans F. Vandewalle, « A propos de la Gendarmerie katangaise (II) », *Bulletin du Craoca*, 1988/1, p. 66 ; G. Nonhoff, bulletin Gdkat, 25/10/60, cité par F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 3, p. 360, et F. Vandewalle, « A propos de la Gendarmerie katangaise (II) », *Bulletin du Craoca*, 1988/1, p. 73 ; rapport Vandewalle de novembre 1960, dans F. Vandewalle, *L'Ommegang*, p. 15 - voir sur la situation de la Gendarmerie aussi le télégramme 4009/t470 de Consobel É'ville à Belext -Minaf Bruxelles, 19/12/60, Archives Affaires étrangères ; note Vanden Bloock, 12/12/60. dans F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o3, pp. 420, C9-16 ; Vandewalle sur la mutinerie du 27/1/61, dans *Ibidem*. Fasc. n^o 4, p. 83.

[37](#) Servais à l'officier ONU Monahan, cité par F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 2, p. 278 ; Nonhoff, *Ibidem*, Fasc. n^o 3, pp. 416-417.

[38](#) F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o3. pp. 420-421 - voir aussi le télégramme 419 de Consobel É'ville à Belext Bruxelles, 28/11/60. Archives Affaires étrangères ; P. Davister, *Katanga...*, p. 254.

[39](#) F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o3, p. 423 ; R. Pire, « La Sécession katangaise... », pp. 50-51.

[40](#) 11. Rolin, dans Annales Parlementaires de Belgique, Sénat, Session ordinaire 1960-1961, 25/1/61 ; télégramme « Bloock-Créner » (Consobel É'ville) à Belext Bruxelles, 26/1/61, Archives Affaires étrangères - voir aussi F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n°4, p. 81.

[41](#) Télex Wigny du 6/10/60, dans F. Vandewalle. *Mille...*, Fasc. n°3, p.312 ; message n° 1208/55 de Rothschild à Belext/ Minaf (Bruxelles), 11/10/60, Archives Affaires étrangères ; Van Eynde, d'Aspremont Lynden et Eyskens, Annales Parlementaires de Belgique, Chambre des représentants, Session ordinaire 1960-1961, 20/12/60.

[42](#) Wigny, Annales Parlementaires de Belgique, Chambre des représentants, Session ordinaire 1960-1961. 14/2/61 ; Weber, note au colonel Vandewalle. 28/5/61. dans F. Vandewalle. *Mille...*, Fasc. n° 5, pp. A29-32.

[43](#) F. Vandewalle. *Mille...*, Fasc. n° 3. p. 337.

[44](#) F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 1, p. 132.

[45](#) F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n°4, p. 76 ; J. Brassinne, *Enquête....* Tome II. p. 356.

[46](#) Sur Créner, voir F. Vandewalle, « Katanga Atawina », *Bulletin du Craoca*, septembre 1983, p. 95 ; notes de G. Weber et G. Thyssens pour Tshombe du début février 1961, dans F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, pp. A26-32.

[47](#) G. Weber, *Ces coloniaux...*, p. 103 ; G. Weber, *Comme...*, p. 96.

[48](#) G. Weber, *Ces coloniaux...*, p. 146 ; De Vylder, cité par L.-F. Vanderstraeten, *De la Force publique...*, pp. 388-389.

[49](#) F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 1, pp. 60, 67 et 77.

[50](#) Note de Cumont, 14/7/60, dans F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 1. pp. 99-100 ; Créner et Oldenhove, dans la lettre de Weber à Créner, 8/6/61. dans F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. 5, pp. A41-42.

[51](#) Weber, lettre du 15/6/60, dans G. Weber, *Ces coloniaux...* pp. 171-172.

[52](#) F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 2. p. 224.

[53](#) Bureau-conseil de l'État du Katanga, « Règlement d'ordre intérieur sur le fonctionnement du Gouvernement », 14/1/61, dans F. Vandewalle. *Mille...*, Fasc. n° 4, pp. A8-13 ; discours Tshombe, 5/11/60, dans *Ibidem*, Fasc. n° 3, p. B1.

[54](#) Sur l'affaire Trinquier, voir, sauf indication contraire. Van Doal (F. Vandewalle), *Une ténébreuse affaire...*, F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n°4. pp, 83 et sq., *Le Monde*, 7/2/61, et les télégrammes de Consobel É'ville à Belext Bruxelles, n° 94 et 104 du 30/1/61, 109 du 3/2, 114 du 6/2, 121 du 8/2, 135 du 13/2 et 159 du 19/2/61, Archives Affaires étrangères.

[55](#) Sur l'influence grandissante du noyau dur des sécessionnistes autour de Kimba et Kibwe, voir les télégrammes 326 (entré le 1/11/60) et 132 (du 12/02/61) de Consobel É'ville à Belext et Minaf Bruxelles, télégramme 192 du 6/2/61 d'Ambabel Brazza à Belext Bruxelles, et les télégrammes 331 du 3/11/60 et 159 du 19/2/61 de Consobel É'ville à Belext Bruxelles. Archives Affaires étrangères - voir aussi « Exposé de P. Wigny à une délégation de l'Union minière »- « Aide-mémoire concernant l'indépendance du Katanga et l'attitude de la Belgique à cet égard », 5/12/60, dans Cab 3722 -168, Archives Affaires étrangères ; G. Weber, note pour Tshombe du début février 1961, dans F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n°4. pp. A26-28 : attitude de d'Aspremont Lynden, dans sa minute à Maes (Consobel É'ville), 16/1/6, n°06516, Archives Affaires étrangères ; entretien F. De Witte/J. Gérard-Libois, Bruxelles, 11/5/1998.

[56](#) Rikhye, réunion du 15/10/60, cité par F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o3, pp. 339-340 ; F. Vandewalle, dans *Ibidem*, p. 351 ; officier de renseignements R. Pire, « La Sécession katangaise... », p. 50.

[57](#) Résolution AG de l'ONU, 20/9/60. dans CPE, *Evolution...*, p. 669 ; note « H » à Loridan, 8/10/60, dans *Ibidem*, p. 786 ; F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o3, p. 313 - voir aussi le télégramme de Scheyven (Ambabel Washington) à Belext (Bruxelles), n^o 313 du 18/10/60, dans *Ibidem*, p. A48.

[58](#) F. Vandewalle, *Mille....* Fasc. n^o 4, p. 2.

[59](#) F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 4, p. 24.

[60](#) Note « Très secret » de Vanden Bloock (É'ville), 12/12/60, dans F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. 3, pp. C.9-16 ; note d'ONUC-Élisabethville à Tshombe, 15/12/60, dans *Ibidem*, pp. C. 17-18.

[61](#) F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 4, pp. 25-26.

Bruxelles donne le feu vert

Une nouvelle mission pour le colonel Vandewalle

Le colonel Frédéric Vandewalle passe l'été 1960 en Belgique, inactif, alors que « son » Congo est en proie à une lutte gigantesque dont l'enjeu représente ce qu'il a accompli de meilleur les dix dernières années. Le chef de l'ancienne Sûreté, comme d'ailleurs la plupart des officiers de la Force publique, est d'avis qu'une intervention militaire énergique, déclenchée immédiatement après l'éruption de la rébellion des soldats de l'ANC, avant que le gouvernement congolais ne décide d'africaniser l'armée, pourrait sauver le Congo d'antan. Dans ses *Mille et quatre jours*, on peut lire entre les lignes qu'il fixe le moment crucial au 6 juillet 1960 vers 9 heures. Ce jour-là, à Léopoldville, le général Janssens, commandant en chef de la Force publique, tombe par hasard sur le colonel Gheysen, commandant des troupes belges à Kamina et à Kitona. Janssens demande à Gheysen de mater la rébellion des soldats avec l'aide des paracommandos belges. Le ton âpre que Vandewalle emprunte, lorsqu'il parle du refus de Gheysen, est tout à fait éloquent :

« Le métropolitain n'était pas homme à se mouiller. Il avait réussi une carrière, allant de plus jeune officier de son arme à un beau commandement en Afrique, via le cabinet du ministre de la Défense nationale. Il n'accéda pas à la demande. Il se rendit chez l'ambassadeur [belge] Van den Bosch et lui communiqua la requête ».

Le diplomate répond par la négative. Vandewalle conclut : « Une occasion d'agir venait d'être manquée. Le Congo perdait une chance de rétablir la situation ». Le colonel cite ensuite Théodore Roosevelt : « Le danger dans les expéditions lointaines est d'avoir des chefs timides qui n'osent pas désobéir aux instructions du gouvernement ». Et il conclut : « La Belgique ne disposait que d'hommes de ce type, à Léopoldville en juillet 1960 »¹.

Après l'intervention belge et la rupture entre Bruxelles et Léopoldville, le colonel Vandewalle ne s'attend plus à reprendre un rôle actif en Afrique. Comme beaucoup d'autres représentants des autorités de l'époque coloniale, il est « grillé » et ne compte plus poursuivre une carrière dans l'ex-colonie. Depuis le 30 juin, les interventions belges se font sous le drapeau de l'assistance technique aux autorités souveraines. Mais cela demande un personnel plus ou moins blanchi du soupçon odieux du colonialisme. Et Vandewalle ne répond pas à ce profil. Avant de quitter Léo, il s'en est déjà rendu compte. Le 16 juillet, en attendant dans la résidence du Premier ministre, Vandewalle raconte : « D. Kandolo, chef de cabinet [de Lumumba] avec lequel les rapports avaient été fréquents depuis la fin de juin, feignit de ne pas reconnaître le fonctionnaire qui attendait... ». Deux jours plus tard, le colonel Lefèvre, envoyé en mission par le ministre de la Défense Gilson, lui donne un conseil dont il comprend immédiatement la valeur : « Tu es trop connu, va à Ndjili et rentre en Belgique »².

Le 20 juillet, Vandewalle s'installe provisoirement à Arlon, sa ville natale. Le 27 juillet, il est reçu en audience par le roi. Dans les jours qui suivent, le rôle de l'ancien chef de la Sûreté coloniale est à l'ordre du jour de Bruxelles. Ganshof van der Meersch, ancien ministre, discute avec lui de son avenir. Rien de concret n'est décidé ce jour-là, mais on est d'accord pour lui confier une tâche concernant le suivi de la crise congolaise. Vandewalle participe également aux entretiens qui visent à mettre sur pied une Sûreté katangaise. Caeymax, chef de la Sûreté belge, Ganshof van der Meersch et le ministre Scheyven font partie de ces pourparlers. En plus, en ces jours, le colonel s'organise pour mettre en sécurité les archives de la Sûreté coloniale qui, au tout dernier moment, ont pu être sauvées des mains de Lumumba³. En septembre, une fois le gouvernement Lumumba renversé, la situation

commence à tourner en faveur du néocolonialisme. Bruxelles est d'avis que maintenant que le nationalisme radical a perdu son visage et sa voix, elle va pouvoir combattre plus facilement la révolution anticoloniale. Il est temps d'envoyer le colonel pour une nouvelle mission en Afrique.

L'armée katangaise est devenue la proie de la crise qui affecte sa direction et Vandewalle va devoir y remédier. Bruxelles a bien réfléchi au coup. Fin septembre 1960, après un entretien au bureau du ministre des Affaires africaines, Vandewalle, accompagné de Jules Loos, va prendre un verre Au XVII^e siècle, un établissement situé à la rue de la Montagne de la Cour. Le conseiller militaire de d'Aspremont Lynden lui confie qu'on n'est pas content de Jean-Marie Crèveœur, commandant de la Gendarmerie, et qu'on veut le remplacer. Vandewalle répond qu'il est disponible, mais Loos rétorque que c'est absolument exclu, vu ses anciennes fonctions à la Sûreté coloniale. Au mois d'octobre, le commandant Magnette, adjoint de Jules Loos, part pour Élisabethville pour y enquêter sur la situation de la Gendarmerie. Sa conclusion est formelle : les militaires katangais ont besoin d'un nouveau chef. Peu après la proclamation de la sécession, à l'occasion d'une conférence de presse tenue à Élisabethville, le lieutenant général de Cumont, président du Comité des chefs d'état-major de l'armée belge, propose Jean-Marie Crèveœur comme chef de la nouvelle armée katangaise. Selon plusieurs observateurs, Crèveœur n'est pas qualifié pour cette tâche. Il n'est ni un réformateur ni l'homme capable de mettre sur pied toute une nouvelle armée. C'est un conservateur « dans la ligne de l'ex-Force publique, sauf en matière d'insignes et de tenues ». Selon Vandewalle, il mesure fort bien la valeur de l'uniforme : un uniforme rend le soldat plus visible physiquement, mais cache sa personnalité mieux que n'importe quel déguisement⁴.

La recherche d'un nouveau chef n'avance point. Les colonels Champion et Monmart refusent. Par contre, Vandewalle est toujours disposé à partir. Entre-temps, le major Loos s'est convaincu du bien-fondé de l'idée. Il en parle à son ami Clémens du Bureau-conseil katangais, qui est de passage à Bruxelles. Son ministre, qui depuis son retour d'Afrique est en proie à une jaunisse tenace, est contre. Jules Loos insiste. Il plaide pour la nomination d'un chef militaire « secret ». De cette manière les sensibilités locales seront

respectées et la méfiance de l'ONU ne sera pas éveillée. A plusieurs reprises, Loos rend visite au château de Natoye afin de gagner le ministre à l'idée, pas à pas. Fin octobre - Vandewalle se trouve au bureau de Loos - le téléphone sonne : le ministre donne enfin le feu vert pour le départ « à titre personnel » au Katanga de l'ancien administrateur en chef de la Sûreté coloniale.

Le 31 octobre, le ministre d'Aspremont Lynden signe trois documents. Un premier document rend compte de sa décision : « Le lieutenant-colonel BEM Vandewalle, colonel de réserve de la Force publique, a autorité sur tout le personnel militaire de l'assistance technique du Katanga ». Un deuxième document spécifie la tâche de Vandewalle : « [il] est chargé d'une mission pour compte du ministère des Affaires africaines. Il sera considéré comme étant en service effectif pendant la durée de ses séjours en dehors du Royaume ». Dans une lettre à Tshombe, le ministre annonce la venue de Vandewalle : « Je vous saurais gré de vouloir bien lui réserver bon accueil »⁵. Quelques jours plus tard, Vandewalle s'envole pour É'ville. Le voyage passe par Usumbura : il est préférable que l'ancien chef de la Sûreté ne soit pas remarqué à Léopoldville. Le jour précédent, le ministère des Affaires étrangères lui a remis une note de travail. Le colonel a reçu l'ordre d'enquêter sur la situation et de prendre toutes les mesures qui lui paraissent nécessaires. Son droit de séjour au Katanga ne dépasse pas quatre semaines. Le cabinet de Tshombe a préparé une note, question de sauver les apparences : « Monsieur le colonel Vandewalle est autorisé à consulter toutes les autorités militaires des forces armées katangaises aux fins de se documenter au sujet de l'étude de ces dernières, qu'il a été chargé d'entreprendre »⁶.

Le 5 novembre, Vandewalle atterrit à Élisabethville. Comme toujours en approchant Luano, les passagers sont accueillis avec ces paroles : « Ici Élisabethville, capitale du Katanga. Ici, le Président Tshombe lutte avec son peuple pour la victoire et la liberté. Nous vous souhaitons la bienvenue dans l'État libre du Katanga ». Le colonel est attendu par Smal, un homme de confiance de Loos. Les retrouvailles sont chaleureuses. Smal a été collaborateur de Vandewalle, lorsque celui-ci dirigeait le service de renseignements G2 de la Force publique, avant son affectation à la Sûreté

coloniale en 1957. Smal le conduit à l'hôtel Léopold II, à côté du building Immokat où sont hébergés le consulat général et le Bureau-conseil. L'ancienne Sûreté coloniale est bien représentée à Élisabethville. Plusieurs autres agents sont actifs au Katanga, comme F. Renard, l'ancien directeur-adjoint pour le Katanga, ou les commissaires C. Royers et A. Louwagie. Renard a établi un service d'informations présidentiel, qui fonctionne à côté de la Sûreté plus africanisée de Munongo : on ne peut quand même pas laisser les questions importantes entre les mains des Katangais ! Vandewalle se hâte de rassurer ses anciens collaborateurs : « ce n'est pas en spécialiste de la Sûreté, mais “en militaire” qu'il revient »⁷.

Le panier de crabes katangais contient de vraies surprises. La direction de la Gendarmerie a sombré dans une réelle crise. Trois officiers supérieurs se disputent le premier rang : Crèvecœur, commandant de la Gendarmerie, Weber, conseiller du président, et enfin Grandjean, chef de cabinet à la Défense. Se référant au dada de Crèvecœur et à son principal exploit, Vandewalle décrit la crise à la tête de la Gendarmerie comme « la guerre des croisettes ». Crèvecœur a proposé de remplacer les insignes sur les épaulettes -des étoiles et des barettes - par des croisettes katangaises et par une version miniature de couteaux indigènes. Toute la crise se résume à une question brûlante : qui des trois officiers supérieurs a droit à une croisette supplémentaire ? Après un mois d'investigations, Vandewalle fait part de ses conclusions aux trois officiers, assis autour d'une table dans le bureau de Smal avec un enregistreur en marche. Il fallait que le commandant officiel de la Gendarmerie soit un Katangais. Vandewalle écrit : « A défaut d'officier compétent, il avait été imaginé de nommer colonel, le secrétaire d'État J. Yav. En uniforme de bonne coupe, il pourrait figurer dans les cérémonies, détournant l'attention des chasseurs d'images, des rutilances belges ». Les attributions de Crèvecœur, Grandjean et Weber sont précisées. « Le “oui” de Weber sonna clair, celui de Crèvecœur aussi. Grandjean se contenta d'opiner du chef, les yeux fixés sur le microphone de l'enregistreur »⁸.

Le 11 décembre, Vandewalle retourne en Belgique, en compagnie de René Smal et de Jules Crèvecœur, commandant des troupes de Kalonji. Vandewalle et Smal se dirigent immédiatement vers le bureau de Loos. Vandewalle écrit que Loos accepte le solde des fonds secrets ayant servi

pour l'expédition, sans noter combien d'argent a été utilisé ni pourquoi... Pendant ce temps, une réunion a lieu chez Tshombe. Yav, qui va devenir colonel, tombe des nues : « Grandjean n'avait mis Yav au courant de rien ». Du coup, Crèvecœur et Weber écrivent une lettre à Vandewalle en se plaignant du manque de *fair play* de Grandjean. Il est clair que l'affaire n'est toujours pas réglée...

Alors que Baudouin et Fabiola fêtent leurs noces, Vandewalle réfléchit à l'avenir de la Gendarmerie, son nouveau souci. Au cours de la deuxième moitié du mois de décembre, il propose de « surveiller » la politique katangaise. Le colonel y a pris goût. Il suggère de confier la supervision à un officier supérieur du ministère des Affaires africaines qui demeurera périodiquement à Élisabethville. Cet « aiguillon » doit jouir de la confiance des Belges et des Katangais. Entre-temps, le diplomate Vanden Bloock écrit dans une note confidentielle que l'animosité entre Crèvecœur, Weber et Grandjean « avait éclaté au grand jour et avait risqué de porter atteinte au moral des cadres militaires belges au Katanga ». Le diplomate reprend la proposition de Vandewalle :

« Il faudrait que la politique militaire du Katanga soit activement surveillée par la Belgique, tant pour ce qui concerne les objectifs à atteindre que pour les moyens mis en œuvre. (...) Un officier supérieur dépendant du ministère des Affaires africaines [doit être] chargé de la mission de surveillance et venir de temps en temps en mission au Katanga. Il devrait sur la base de cette expérience établir si notre personnel militaire est employé à bon escient et s'il y a lieu de porter remède à certaines situations »⁹.

Fin décembre 1960, A. Liégeois envoie un message codé « Jules » du consulat général d'Élisabethville à Bruxelles. L'officier est chargé d'entretenir les contacts avec le major Jules Loos à Bruxelles pendant l'absence de Smal. Il décrit le désarroi de la Gendarmerie après le drame de Kongolo où Baltus, commandant de l'unité mobile, a été blessé et Randour tué. La « guerre des croisettes » a repris de plus belle : d'accusations lancées de part et d'autre, on va en venir aux mains et le colonel Vandewalle est prié de revenir immédiatement. Le ministre d'Aspremont Lynden n'hésite plus. Il demande à son collègue de la Défense de lui détacher le colonel Vandewalle à partir du 1^{er} janvier 1961 : celui-ci a été mis à la retraite coloniale et appartient depuis au cadre du ministère de la Défense¹⁰. Le 3 janvier, le

ministre rédige un nouvel ordre de marche. Daté du 4 janvier, le texte précise : « Le lieutenant-colonel BEM Vandewalle, colonel de réserve de la Force publique, a autorité sur tout le personnel militaire de l'assistance technique du Katanga ». Lors de sa première mission qui date du mois de novembre, Vandewalle a reçu exactement le même ordre. Cependant, celui du mois de janvier masque une décision d'une ampleur beaucoup plus grande : Vandewalle ne va plus au Katanga pour étudier la situation ou remédier aux lacunes, mais pour y exercer un réel pouvoir d'autorité. Au cours d'une de ses multiples visites au château de Natoye, Jules Loos plaide de nouveau auprès du ministre d'Aspremont Lynden en faveur de la nomination « d'un commandant "occulte" » de l'armée katangaise. Il a enfin obtenu gain de cause. Vandewalle est chargé de résoudre la crise au sein du commandement de la Gendarmerie : si nécessaire, un des trois protagonistes sera rappelé. De surcroît, il doit stimuler la coopération entre Mobutu et Tshombe¹¹.

Vandewalle décrit sa mission comme suit :

« Il s'agissait d'aider la Gendarmerie naissante à surmonter une crise de croissance et surtout de coordonner les activités de trois officiers supérieurs qui s'en occupaient. (...) Il manquait un chef d'orchestre. (...) Le ministre perdit patience et renvoya le colonel Vandewalle en Afrique, avec (...) la consigne de mettre fin au cirque »¹².

Avec sa nomination, le décor belge pour l'acte final du calvaire de Lumumba est complet. La chaîne d'Aspremont Lynden/Wigny - Loos - Vandewalle forme la clé pour analyser la responsabilité belge dans l'assassinat de Lumumba. L'ordre de mission du ministre des Affaires africaines pour le colonel Vandewalle met le pouvoir militaire entre les mains d'un officier belge sous les yeux duquel un crime va bientôt se commettre avec des conséquences incommensurables sur le plan politique. Le 4 janvier, jour du départ de Vandewalle pour l'Afrique, Bruxelles envoie un télégramme pressant Léopoldville de trouver une solution solide au problème Lumumba...

Vandewalle est accueilli à Élisabethville comme un sauveur. La réception chez Créner et Vanden Bloock est très chaleureuse. Pour la façade, le secrétaire d'État katangais de la Défense souscrit un nouveau laissez-passer pour Vandewalle, lui donnant la permission « de consulter toutes les

autorités militaires des forces armées katangaises aux fins d'une étude de ces dernières ». Le colonel constate que le Bureau-conseil est toujours le vrai centre de pouvoir au Katanga. Chaque matin, le professeur Cléments réunit à la même table ses collaborateurs les plus proches et les officiers supérieurs qui s'occupent de la Gendarmerie. Comme ce fut le cas au mois de décembre, le « chef occulte » se joint à eux¹³. Le 8 janvier, dans les salons de la résidence présidentielle, des représentants du Katanga rencontrent la direction de l'ONU dans la province. La description que Vandewalle fait de cet entretien ne laisse rien à l'imagination. Weber passe la parole à Crèvecœur, qui donne des éclaircissements sur un mémorandum du Bureau-conseil ; Weber tire quelques conclusions et synthétise ensuite les préoccupations du président. La conclusion du « chef occulte » est claire : « Vandewalle avait été muet comme une carpe. Il était édifié sur le rôle que ses compatriotes jouaient dans les affaires katangaises ». Deux jours plus tard, pendant une réunion similaire, le scénario se répète. Le sujet de discussion concerne Manono, où les nationalistes sont les maîtres. Vandewalle raconte :

« [Fonctionnaire de l'ONU] Ward renchérit : “Nous avons toujours voulu éviter les effusions de sang mais nous avons déjà tué plus de 40 à 50 Baluba...” Weber coupa court : le président désirait poser deux questions essentielles. (...) Il les formule à la place de Tshombe “L'ONU reconnaît-elle une certaine légalité aux troupes gizengistes ou la seule autorité de Kasa Vubu ? (...) les forces [de l'ONU] s'opposeront-elles à la liberté d'action katangaise ?” »¹⁴.

Au cours de la seconde moitié du mois, Vandewalle concentre tout le pouvoir de décision militaire entre ses mains. A partir du 22 janvier, il prend part - en tant qu'observateur - aux réunions quotidiennes du gouvernement Tshombe : « Le crédit de l'officier était à la hausse ». Ainsi commente-t-il lui-même la situation. Les supérieurs de Vandewalle ne se lasseront pas de louer ses activités au Katanga. Le comte d'Aspremont Lynden écrira le 24 avril 1961 - le jour précédant l'installation du gouvernement Lefèvre et la reprise du département des Affaires africaines par le ministère des Affaires étrangères - les quelques lignes suivantes :

« Sa tâche consistait essentiellement à agir en qualité de conseiller en vue d'augmenter l'efficacité de la Gendarmerie katangaise. Il a fait face avec des qualités absolument exceptionnelles à une tâche délicate : par son ascendant et ses qualités de chef, il a abouti,

malgré sa situation délicate et les nombreuses difficultés auxquelles il avait à faire face, à insuffler à la Gendarmerie katangaise une discipline, un esprit et une efficacité remarquable ».

A peu près un an plus tard, au nom du ministre des Affaires étrangères Spaak, l'ambassadeur Rothschild parlera du colonel dans les mêmes termes élogieux. Le 26 mars 1962, le lieutenant-colonel Vandewalle est élevé au rang de colonel de l'armée belge¹⁵. Mais avant de recevoir ces honneurs, il lui faut mener à bon terme quelques tâches délicates : la liquidation de l'ex-Premier ministre congolais et l'écrasement de la rébellion nationaliste au nord du Katanga.

Des heures difficiles pour le Katanga (fin 1960, début 1961)

Fin 1960, début 1961, le régime de Tshombe survit uniquement grâce à l'aide étrangère. Son pouvoir n'est pas stable, ses arrières peu assurés. En ces jours, la situation au Katanga ressemble fort à ce que Rothschild, diplomate belge, décrit dans son télégramme du 11 octobre 1960 qu'il adresse aux ministres Wigny et d'Aspremont Lynden :

« L'encadrement [belge] de la Gendarmerie katangaise (...) est un élément essentiel et décisif du maintien de l'ordre au Katanga. Il est nécessaire de bien comprendre que son retrait aboutirait dans les 24 heures à l'effondrement de la Gendarmerie et serait suivi de peu de l'effondrement du gouvernement Tshombe ».

Dans un télégramme démystifiant, Canup, le consul des États-Unis à É'ville, décrit la situation lamentable dans laquelle se trouve l'armée de Tshombe. Le major Weber lui a expliqué que Tshombe a perdu confiance en ses propres troupes : celles-ci sont « régulièrement indisciplinées, entraînées dans des disputes entre ethnies et de plus en plus méfiantes envers les officiers blancs ». La situation est grave à tel point qu'à plusieurs reprises des débuts de mutineries se sont manifestés. C'est la raison pour laquelle Tshombe a donné son accord pour former une compagnie qui sera entièrement composée de Blancs recrutés en Europe. Cette garde prétorienne aura pour tâche de protéger le régime au cas où les troupes

africaines perdraient pied. Tshombe lui a confié : « En ce genre d'affaires je ne fais confiance qu'aux Blancs ». A la mi-janvier, le colonel Vandewalle écrit :

« De plus en plus le “régime” était considéré comme l'affaire d'une centaine de Katangais vendus aux Blancs. Cette conception se répandait parmi les gens originaires du Katanga [les Lunda, la base de Tshombe]. Les autres étaient depuis longtemps convaincus ».

En ces jours, *La Relève*, un hebdomadaire belge, prévoit un avenir sombre où l'État de Tshombe « ne comprendra plus que des mines de cuivre défendues par des officiers belges ».

Au début du mois de décembre, Jean Kestergat, journaliste-vedette de *La Libre Belgique*, consacre une série d'articles aux problèmes de l'État du cuivre et de son soutien belge. Il parle notamment des problèmes militaires :

« La révolte [des Baluba] a pris des proportions redoutables. Tout le nord se dresse et marche contre les mitrailleuses de l'ONU et celles de la Gendarmerie katangaise. C'est la révolution démente de tout un peuple drogué, fanatisé par ses féticheurs, qui se fait hacher menu au cours d'assauts effrayants. (...) Certains continuent de critiquer l'ONU : or il est évident que, sans l'ONU, la rébellion du nord ne pourrait plus être contenue et qu'il faudrait abandonner aux rebelles le chemin de fer et toutes les entreprises... (...) En certaines régions, l'ONU elle-même n'ose plus s'aventurer qu'en convois blindés, qui doivent d'ailleurs tirailler sans arrêt ».

Quelques jours plus tard, Kestergat ressert une vieille recette : « La répression ne peut tout arranger dans sa forme actuelle, qui est trop lente, trop sporadique... »¹⁶.

Dans une note secrète, Vanden Bloock fait part de la situation militaire désastreuse. La Gendarmerie a arrêté toutes les opérations militaires dans les zones neutres. Pire encore :

« Dans les postes encore occupés par la Gendarmerie dans ces zones, comme à Kabalo, l'hostilité manifestée par les bandes Baluba a été tellement grande que plutôt que de garder ces militaires bloqués dans leurs cantonnements sous la protection de l'ONU, on a préféré les évacuer vers d'autres centres d'opération ».

En dehors des zones sous contrôle de l'ONU,

« la situation n'est pas toujours satisfaisante non plus. Dans la région d'Albertville, l'autorité des forces de l'ordre devient douteuse à une distance de 50 kilomètres de la ville. Kongolo, dans le nord, a pris tous les aspects d'une ville fantôme, où vu l'insécurité et la paralysie économique, seule la Gendarmerie se manifeste encore d'une façon organisée. A Kabongo, la Gendarmerie ne contrôle qu'un seul point d'appui - le couvent abandonné- et son ravitaillement ne peut être

assuré que par avion dans des conditions d'ailleurs précaires. La même situation prévaut à Kabondo-Dianda, où les gendarmes katangais occupent les installations de la Société Bunge au milieu d'un territoire contrôlé par les rebelles ».

Vanden Bloock reconnaît que le moral du cadre des officiers subit des pressions énormes : « Au fur et à mesure que la poche Baluba s'est élargie et que l'ordre a été troublé même en dehors des zones contrôlées par l'ONU, les militaires belges ont montré de plus en plus d'inquiétude et se sont interrogés sur la mission qui leur incombait au Katanga ». On se demande s'il faut soutenir « une fraction politique - la Conakat de Tshombe - contre une autre - la Balubakat ». Beaucoup se demandent

« s'il est justifié qu'ils soient mêlés à des opérations de répression. Certains constatent que le gouvernement Tshombe recourt parfois à la persécution politique. D'autres enfin - à l'époque où les opérations anti-Baluba entraînaient des pertes parmi les cadres belges - ont pris peur et ont fait état de leurs scrupules politiques pour obtenir un rapatriement ».

La rébellion des Baluba faisant tâche d'huile, les vieux réflexes coloniaux réapparaissent à la surface et dans une ambiance de « fin de régime » chacun essaie sans aucune gêne de mettre la main sur tout ce qui ne pèse pas trop lourd et qui n'est pas trop grand. Fin novembre, Ballaux, représentant consulaire à Albertville, fait savoir que divers problèmes se sont manifestés dans les rangs des techniciens européens.

« [Ils] avaient très mal compris ce qu'il fallait entendre par présence belge au Katanga. Conduite peu digne, inactivité effrontée : ils étaient les points de mire de toute la population, sauf bien entendu de quelques compagnons de libations (abondantes) (...) leur slogan était "à quoi bon, le Katanga est tout de même foutu" »¹⁷.

Au cours des dernières semaines de 1960, les forces nationalistes ont sérieusement gagné du terrain. A la Noël, les troupes de Gizenga ont conquis Bukavu, la capitale de la province du Kivu, sans rencontrer de résistance. A la nouvelle année, une contre-attaque des troupes de Mobutu se termine en catastrophe. Le samedi 31 décembre, trois officiers et une centaine de soldats de l'ANC sont transportés en avion à Usumbura, au Ruanda-Urundi, à l'époque sous mandat belge. Nendaka, Marlière et Pongo sont sur place. Pourtant, à l'occasion d'une conférence de presse, Rikhye, un officier de l'ONU, prévient : « Toute tentative d'invasion du Kivu à partir du Ruanda serait une agression contre le Congo ! » Mais Bruxelles ne redoute

pas un conflit diplomatique avec les Nations unies. L'opération est urgente et fort importante. A partir de Brazza, Dupret a supplié le ministre Wigny de donner le feu vert, avant même que le président Kasa Vubu ne le lui ait officiellement demandé. A Usumbura, les autorités belges ont reçu l'ordre d'amener immédiatement le contingent jusqu'à la frontière congolaise. La nuit de la Saint Sylvestre, des chauffeurs belges transportent le détachement jusque Shangugu. La petite ville est située au bord de la rivière Ruzizi sur le territoire mandais. Un pont relie Shangugu à Bukavu, objectif final de l'opération. Mais le jour du Nouvel An, toute la manœuvre tombe à l'eau. Quelques fusillades en provenance du camp militaire de Saio sur le territoire congolais suffisent pour réduire la force d'attaque de Mobutu à zéro. Une trentaine de soldats seulement parviennent à s'échapper. La plupart, le major Pongo inclus, sont faits prisonniers par les soldats nationalistes. Vandewalle parle d'un « désastre » pour le régime de Léopoldville.

A peine a-t-il déballé ses valises que le colonel Vandewalle est informé par Clémens du rapport des services de Brazzaville faisant le point sur la situation à Léopoldville. Celle-ci est plus dramatique encore qu'on aurait pu le croire à première vue. Une nouvelle mutinerie des soldats n'est pas exclue. Tous les chefs militaires, et notamment Mobutu, fuient devant leurs responsabilités. Et l'inquiétude règne tout autant dans les rangs de la police. Il est évident que ces rapports, entre autres facteurs, ont contribué à la décision de Bruxelles d'envoyer le télégramme du 4 janvier 1961 et de travailler intensément dans les coulisses afin de trouver « une solution » pour le prisonnier gênant de Thysville¹⁸.

Ce n'est pas seulement à Bruxelles qu'on réfléchit aux remèdes. Dans un mémorandum adressé à Tshombe, le colonel Vandewalle signale que le Katanga à lui seul ne peut pas faire face à une invasion imminente des troupes nationalistes. Vandewalle insiste pour réclamer d'urgence de l'aide militaire aux Nations unies ou à Léopoldville. Selon lui, cette coopération doit fonctionner à tous points de vue. Parlant des chances de survie de la sécession katangaise, Vandewalle prévient qu'il ne faut pas se bercer d'illusions :

« Le Katanga doit être conscient du fait qu'il ne lui sera pas possible à la longue de rester une oasis d'ordre et de paix quand le restant du Congo continue à être plongé dans la crise. C'est pourquoi le Katanga devra prendre ses responsabilités sur le plan congolais et formuler (...) des propositions concrètes pour la solution des problèmes de coopération intercongolais ».

La débâcle de Bukavu n'est pas de nature à convaincre les sécessionnistes d'échanger leur indépendance katangaise contre une union fort incertaine avec le régime faible de Léopoldville. Kimba, le ministre des Affaires étrangères, n'a-t-il pas déclaré avec dérision : « Le gouvernement de Léo n'est même pas capable de garder prisonnier M. Lumumba ». Une deuxième évolution vient renforcer la position conservatrice d'Élisabethville. L'affaiblissement continu de Léopoldville n'incite pas Mobutu et Bomboko à répondre aux exigences du Katanga : ceux-ci craignent qu'un traitement préférentiel d'Élisabethville ou une reconnaissance implicite de la sécession n'encourage la province de l'Équateur par exemple à proclamer sa propre indépendance... Quelques jours après l'aventure au Kivu, Radio-Léopoldville signale que, le 25 janvier, le régime organisera une table ronde sur l'avenir politique du pays. Cette initiative unilatérale renie les accords de Brazza de la mi-décembre. Ces accords prévoient que Tshombe organisera une conférence dans la capitale katangaise au mois de février. Cette initiative unilatérale et le fait que la table ronde ne prévoit qu'un simple remaniement du gouvernement ont poussé le Katanga à claquer des portes. Élisabethville ne se contente pas d'un réarrangement du cabinet antinationaliste, mais œuvre pour une table ronde où la constitution congolaise sera mise de côté et où une nouvelle structure d'État, dominée par le Katanga, sera confirmée¹⁹.

Alors que Léopoldville et Élisabethville s'épuisent dans une guerre diplomatique, Stanleyville force une brèche dans le rempart katangais. Le 7 janvier, une force nationaliste de 600 hommes arrive à Manono, au Nord-Katanga où ils tentent de s'allier à la guérilla baluba. Celle-ci a converti la ville en bastion de la rébellion. Au cours des derniers mois de 1960, les triomphes de la Balubakat se succèdent. Le nord et le centre du Katanga, des deux côtés de la Lualaba, bon pour un tiers de la superficie totale de la province, sont tombés sous la prise solide des rebelles. D'autres régions et certaines villes importantes ont été converties en *no man's land*.

Kabalo et Nyunzu, dans le nord, sont tombés respectivement au début du mois de novembre et de décembre. Bukama, plaque tournante au centre de la province, est conquis début décembre. Bukama servait également de gare de passage à la ligne ferroviaire entre la capitale katangaise et le Kasai. Depuis, ce trafic s'est arrêté. Ce n'est que grâce à beaucoup d'efforts que Kamina, lieu stratégique se trouvant également au centre, reste sous le contrôle du régime. Luena et Mitwaba au centre, et Kabongo dans le nord-est, sont à peu près coupés du reste de la province. La rébellion est sur le point de contrôler trois plaques tournantes vitales du régime : Albertville, deuxième ville de la province dans le nord ; Kolwezi, centre minier dans le sud ; et enfin le chemin de fer reliant Élisabethville au port de Lobito en Angola.

Les officiers de l'ONU de certains détachements africains ne parviennent presque plus à réprimer les sympathies nationalistes de leurs troupes. C'est par exemple le cas pour les troupes maliennes stationnées à Kongolo, dans l'extrême nord de la province ; également pour les casques bleus marocains, stationnés dans la région méridionale, autour de Kolwezi-Jadotville, Lubudi et Luena²⁰. Entre-temps, Élisabethville proteste auprès des Nations unies qu'elle tient pour coupables des succès nationalistes dans le nord. Le régime déclare avec beaucoup d'assurance qu'à partir du 10 janvier à minuit il reprendra sa liberté d'action dans les zones neutres si les Nations unies n'agissent pas contre les intrus. Le commando de la Gendarmerie reste, avec les paroles de Vandewalle, « perplexe. Comment mettrait-on à exécution l'ultimatum du Katanga à l'ONU ? Aucune troupe n'était en mesure d'intervenir pour en forcer l'exécution ». A partir du 11, des vols de reconnaissance militaires sont prévus. Vandewalle écrit : « C'était du côté de l'Avikat qu'une solution immédiate avait été envisagée, afin de donner une certaine suite à une note, un rien matamoresque ». Le premier jour des vols de reconnaissance se termine mal. En survolant la région de Bukama, le commandant René Vandamme est touché par un « projectile-pupu ». Il meurt de ses blessures. Depuis juillet 1960, Vandamme est le onzième militaire belge qui laisse sa vie sur le sol katangais. Avant la fin de l'année, quinze autres noms s'ajouteront à la liste belge²¹.

Patrice Lumumba doit mourir

Depuis que Lumumba est incarcéré dans la prison du camp militaire de Thysville, les discussions sur le sort du prisonnier éminent se multiplient. Déjà le 3 décembre, quelques heures après l'arrivée du prisonnier à Ndjili, Rothschild télégraphie à partir de l'ambassade belge de Brazzaville au ministre Wigny et envoie des copies de ce télégramme au ministre d'Aspremont Lynden et à Caeymaex, chef de la Sûreté belge. Rothschild tient son information de Crockart, ancien collaborateur de la Sûreté coloniale et de nouveau fort actif en Afrique centrale : « Les autorités de Léopoldville vont prendre contact, semble-t-il, avec les autorités du Katanga pour obtenir l'accord de ce dernier en vue du transfert de Lumumba vers une prison à Katanga ». Rothschild ajoute : « Aucun renseignement sur l'état d'esprit de Kasa Vubu, mais une action est entreprise par l'intermédiaire de l'aile progressiste de l'Abako et l'entourage en vue d'obtenir fermeté de sa part ».

Le 13 décembre, le président Tshombe quitte la capitale katangaise pour participer à une conférence des États francophones africains à Brazzaville. Le président a en poche un mémo du Bureau-conseil. Avec lui voyagent Kimba, Weber et Bartelous. Pour Léopoldville, ce sont Kasa Vubu, Kalonji, Bomboko, Kamitatu, Bolikango, Mobutu et Ileo qui participent. Ce n'est pas la première fois que les leaders antinationalistes se concertent sur le sort politique de Patrice Lumumba. Ce fut par exemple le cas fin novembre, lorsque le Congo-Brazzaville fêtait son indépendance et que le président Fulbert Youlou lui-même recevait ses invités congolais à l'hôtel du Beach, pour une table ronde improvisée. On venait d'apprendre la fuite de Lumumba de Léopoldville ce qui amena Kasa Vubu, Ileo, Adoula, Bomboko, Tshombe, Kimba et Kalonji à se réunir. On parlait du transfert de prisonniers lumumbistes au Katanga, parmi lesquels, on l'espérait bien, se trouverait bientôt Lumumba. L'idée n'est pas neuve : la proposition de transférer Gizenga et Mpolo à Élisabethville, respectivement vice-Premier ministre et ministre de la Jeunesse et des Sports dans le gouvernement Lumumba, a déjà été faite aux Katangais auparavant. En marge de la conférence du mois de décembre, Youlou suggère un moment de mêler

Lumumba à la construction d'un nouveau Congo. Mais le major Weber veille et dit carrément à Youlou que ce scénario est « impensable »²².

Aussi longtemps que l'état de santé du régime de Léopoldville ne s'améliore pas, le gouvernement Eyskens et ses antennes à Léo et à Brazza continuent à se préoccuper de la mise hors combat de Lumumba. Le 24 décembre 1960, Dupret (Brazza) rédige un télégramme codé et l'adresse au quartier général de la Gendarmerie à Léopoldville. Le texte contient la demande de Bomboko sur le transfert de Lumumba au Katanga, pour lequel Tshombe a déjà donné son accord de principe. Dans la deuxième partie du télégramme, Dupret écrit : « Une réponse affirmative est souhaitable, malgré l'échec des tentatives antérieures. Contamination des troupes de Thysville est à craindre ». Le télégramme de Dupret est envoyé aux Affaires étrangères, aux Affaires africaines et à Caeymax, chef de la Sûreté belge. Aussitôt Bruxelles le réexpédie au consulat général belge d'Élisabethville.

Quelques jours plus tard, Vanden Bloock (É'ville) envoie un télégramme ultra secret à Bruxelles. Élisabethville déclare qu'un transfert au Katanga n'est pas opportun : une telle action provoquerait « un tollé général » dans le monde afro-asiatique où la Belgique « suspecté de collusion avec le Katanga » ne serait pas épargnée. Du reste, le régime katangais craint que le fait d'accepter Lumumba revienne à reconnaître des liens formels entre Léo et É'ville. Vanden Bloock termine son texte comme suit : « Bakwanga me paraît dès lors un bon compromis ». Ce télégramme est envoyé au tandem Wigny-Rothschild, à d'Aspremont Lynden et à Dupret²³. Il n'y a pas de réaction immédiate à cette proposition, du moins n'en connaît-on pas. Pourtant elle implique pour Lumumba une mort certaine et effroyable, une fois livré aux mains de Kalonji. Mais quelques jours plus tard, Bruxelles reprend l'initiative et place le transfert de Lumumba à É'ville ou à Bakwanga, à l'ordre du jour politique.

Les rédacteurs des mémoires de Gaston Eyskens, par ailleurs fort détaillés dans leur récit, passent rapidement sur cette période cruciale de la crise congolaise. Eyskens écrit que son gouvernement « pendant cette période particulièrement confuse à la fin de 1960 tenait à sa position ultérieure de non-ingérence dans les affaires intérieures congolaises ».

Bruxelles tient compte « d'un possible retour au pouvoir de Lumumba. Le gouvernement n'était certainement pas heureux avec cette perspective (...). Le gouvernement préférait évidemment une réconciliation entre les éléments modérés ». On n'en apprend pas plus. Mais contrairement à ce que Eyskens veut bien faire croire à ses lecteurs, Bruxelles ne reste pas inactif et son gouvernement va essayer d'influencer coûte que coûte le cours des événements.

Ne tenant compte que des premiers jours de 1961, au moins deux initiatives du gouvernement Eyskens sont confiées au papier. Début janvier, Brazza a rédigé un rapport sur la situation à Léopoldville. Celle-ci est loin d'être brillante : une nouvelle mutinerie des soldats n'est pas à exclure et tous les chefs militaires fuient devant leurs responsabilités. En même temps, la presse américaine diffuse des rumeurs selon lesquelles Lumumba aurait fêté la Noël en compagnie des officiers du camp où il est gardé prisonnier. Bruxelles, alarmé, n'attend plus une investigation plus profonde de la situation. Le 4 janvier 1961, Bruxelles envoie un télégramme à Brazza, où « la toute spéciale attention » de Léo est portée « sur les conséquences désastreuses de la libération de Lumumba. Le danger de telle situation devait être portée avec insistance à la connaissance des commissaires généraux ». La minute de ce message se trouve dans les Archives des Affaires étrangères. L'auteur de cette minute est le ministre d'Aspremont Lynden, et le destinataire André Lahaye. Dans leur livre paru en 1966, Heinz et Donnay écrivent qu'en ces jours « un observateur belge autorisé » correspond avec Bruxelles sur l'éloignement de Lumumba de Thysville. Cet « observateur belge » est sans aucun doute André Lahaye. Heinz et Donnay sont les pseudonymes de Jules Gérard-Libois et... Jacques Brassinne lui-même. Dans son doctorat, Brassinne reste muet à propos de cette correspondance et du rapport éventuel de celle-ci avec ce télégramme²⁴.

Le mutisme de Brassinne est tout à fait compréhensible. Dans sa thèse de doctorat, il essaie de qualifier le transfert de Lumumba comme une réaction de panique de quelques leaders congolais. Ce qui s'est passé entre le 4 et le 12 janvier ne l'intéresse pas vraiment. Pour Brassinne, l'histoire commence dans la nuit du 12 au 13 janvier. A ce moment-là, à Thysville, une révolte éclate parmi les soldats et Lumumba, pendant un bon moment,

semble sur le point d'être libéré. Léopoldville décide ensuite en hâte de le transporter au Katanga. En réalité, on a déjà décidé depuis des mois de neutraliser effectivement Lumumba, même si cela implique une liquidation physique. Depuis le mois de septembre 1960, Léopoldville, Bakwanga, Élisabethville et Brazzaville délibèrent sur l'avenir du pays et le sort de Lumumba est le sujet brûlant de ces négociations. Car, qu'on le veuille ou non, Lumumba revient tout le temps sur le tapis. On veut par exemple organiser une table ronde sur la future structure d'État du pays, qui doit aboutir à un compromis sur un gouvernement central provisoire. Mais est-ce possible sans Lumumba ? Va-t-on le juger ou le garder en prison en attendant le compromis politique des « modérés » ? Une solution définitive du problème Lumumba est la condition sine qua non de tout progrès dans chaque autre domaine.

Le point de vue de Bruxelles est clair. A partir du mois d'octobre 1960, « l'élimination définitive » de l'ex-Premier ministre est exigée par la voix du ministre d'Aspremont Lynden. Cette exigence sera maintenue sans fléchir. Le télégramme du 4 janvier démontre que, pour Bruxelles, ce projet signifie plus qu'une simple détention à Thysville. Lumumba doit coûte que coûte être évacué de Thysville, indépendamment du prix de l'opération en termes de diplomatie internationale.

Il est impossible d'analyser le procès de la décision politique belge dans tous ses détails sans examiner au préalable toute la correspondance entre Bruxelles et ses avant-postes africains. Ce n'est qu'alors que le rôle des Belges dans les entretiens des 2 et 8 janvier devient clair. Lors de ces entretiens, les émissaires de Léo à Élisabethville ont plaidé pour l'éloignement de Lumumba de Léopoldville, les autorités n'étant pas en mesure de garantir la réclusion des dirigeants nationalistes. Ce n'est qu'alors que nous saurons si la rencontre du 10 janvier à Paris, entre Bomboko et Rothschild, a fait accélérer le cours des événements. A cette époque, l'ambassadeur Rothschild a son poids dans la balance congolaise : il voyage constamment entre Brazzaville, Élisabethville et Bruxelles, et coordonne, pour le compte du ministre Wigny, à partir de Bruxelles les interventions bruxelloises au Congo. A Paris, Bomboko et « R » discutent de tous les aspects de la coopération entre Léopoldville et Bruxelles. Dans une dépêche

codée contenant des instructions pour É'ville et Brazza, le ministre Wigny fait état de ces entretiens. Le texte révèle clairement l'implication belge dans la construction d'un ordre néocolonial stable au Congo. Wigny note avec satisfaction que « des dispositions sont prises pour mettre en vigueur un plan énergique au sujet de la réorganisation de l'ANC. La subversion interne est le danger le plus considérable. Garnisons de Thysville, Luluabourg et Coquilhatville sont hésitantes ». Nous ne savons pas si quelque chose a été réglé pour Lumumba, mais dans un télégramme du 19 janvier de Dupret à Bruxelles, il est question de Rothschild ayant promis à Mobutu l'équipement d'un bataillon-paracommando, une aide mensuelle de 120 millions de francs belges et des officiers belges...

Wigny souligne dans sa communication que Tshombe doit cesser sa « lutte de prestige » avec Kasa Vubu : la coopération entre « modérés » contre le danger nationaliste est absolument prioritaire. Wigny mentionne encore que les communications téléphoniques entre Léo et É'ville sont réparées. Selon le ministre, téléphoner était « une meilleure procédure que télégraphier via Dupret pour autant que nous soyons informés »²⁵. Le reproche que Wigny fait à Tshombe et à Kasa Vubu, à propos de leur lutte de prestige, n'est pas sans importance pratique. Rappelons-nous que, fin 1960, le régime katangais a refusé le transfert de Lumumba à É'ville, entre autre parce que cela aurait impliqué la reconnaissance *de facto* de liens formels entre Léo et É'ville...

En ces jours, les hommes de pouvoir bruxellois n'ont pas vraiment besoin d'informations directes pour se rendre compte de la situation critique du régime à Léopoldville : il suffit de lire la presse. Le 9 janvier, le journal flamand *De Standaard* écrit que la conférence de Casablanca, qui rassemble les pays africains sympathisants du nationalisme congolais

« demandait avec force le retour à la légalité lumumbiste. Hormis la question de savoir si Lumumba prisonnier est toujours un facteur politique légal, il est difficile de nier qu'il reste un symbole du Congo décolonisé, alors que la plupart de ses adversaires passent pour des valets ou des instruments de leurs anciens maîtres ».

Dans son édition du 12 janvier, le quotidien reproduit un article de Belga. Sous le titre « Léopoldville inquiet », on peut lire :

« L'atmosphère politique dans la capitale congolaise fut marquée hier par une certaine inquiétude et de la nervosité. Diverses rumeurs (...) furent diffusées par les partisans de Lumumba, qui soulignèrent "l'offensive des troupes amicales dans le nord du Katanga" et qui suggérèrent qu'on pourrait bientôt s'attendre à un tournant politique dans la province de Léopoldville ».

La partition du pays en deux - la majeure partie se trouvant sous le régime lumumbiste - « semble inévitable si des mesures ne sont pas immédiatement prises sur le plan économique et militaire. La question est de savoir si les autorités de Léopoldville, vu la situation actuelle de désorganisation, seront capables de prendre ces mesures ».

Un des obstacles au succès d'une initiative quelconque est le caractère diffus des faibles centres de pouvoir à Léopoldville, ce qui d'ailleurs désespère Bruxelles. Le pouvoir y est exercé par ce que le colonel Marlière - alors conseiller de Mobutu - appelle « une nébuleuse » : un réseau non formalisé de gens et de groupes, affiliés d'une façon ou de l'autre à certaines unités de l'armée et aux postes diplomatiques occidentaux. Il y a très peu de réunions formelles : « On se rencontre tantôt au restaurant du Zoo, tantôt chez l'un ou chez l'autre ». A l'intérieur de ce réseau se cristallise, à la fin de 1960, un centre de gravité qui s'appellera plus tard le Groupe de Binza. Les personnes ayant le plus grand poids politique sont, selon Marlière, en premier lieu Mobutu, le pivot en tant que chef de l'armée, mais « pas encore le chef incontesté. Il sait, mais il ne se "mouille" pas particulièrement ». Ensuite, il y a Nendaka, Bomboko, Kasa Vubu et Adoula. Jules Gérard-Libois, spécialiste du Congo, nous montre une image assez semblable : il qualifie Kasa Vubu d'homme important, vu son statut légal de président élu et fonctionnant comme étiquette du régime et porte d'entrée aux Nations unies ; sur la liste figurent également Mobutu et les commissaires Bomboko, Ndele et Nendaka. Nendaka et Ndele sont, selon Gérard-Libois, fin 1960, début 1961 les vrais chefs à Léopoldville²⁶.

Marlière prétend que Mobutu « aurait agi comme Ponce Pilate..., il a toujours prétendu que tout avait été fait à son insu alors qu'il était parfaitement au courant de ce qui se tramait ». Une structure de pouvoir aussi diluée et dénuée de réel centre de commandement n'est pas très combative et laisse la main libre à toute une série de conseillers, qui

manœuvrent pour se procurer une place influente. Un exemple frappant : le 18 janvier, une importante délégation de Léo arrive à É'ville pour parler de la collaboration militaire. Parmi celle-ci se trouve le colonel Marlière, désigné par Mobutu « pour le représenter, avec tous les pouvoirs ». Est-il alors étonnant que Vandewalle décrive Marlière comme « le premier souffleur » de Mobutu²⁷ ?

Il fallait un choc supplémentaire - un retour politique imminent de Patrice Lumumba à la mi-janvier- pour que les dignitaires congolais et les éminences grises agissent de concert. Stanleyville pressent ce qui va se passer et craint le pire. Le 10 janvier, Gbenye, ministre des Affaires intérieures dans le gouvernement Gizenga, déclare à partir du bastion nationaliste : « Le salut de Gilbert Pongo [l'officier de la Sûreté de Mobutu, capturé par Stanleyville] est conditionné à la libération immédiate de notre Premier ministre Lumumba ».

Pongo non plus n'est pas tranquille et envoie message après message à Léo. Tourmenté par une angoisse mortelle, il supplie de libérer Lumumba, Finant et Fataki, en échange de sa propre liberté. Dupret transmet cette affaire à Wigny, mais ajoute en le rassurant : « De toute façon, Léopoldville ne fera pas droit à sa demande »²⁸. Peu après, Pongo, Lumumba, Fataki et Finant seront morts. Presque cent années auparavant, Léopold II avait fait graver dans un médaillon de marbre : « Il faut à la Belgique une colonie ». Ce rêve avait été réalisé. Mais afin de le préserver pour l'avenir, il fallait installer à Léopoldville un régime congolais avec lequel on pouvait faire des affaires. Et Patrice Lumumba barrait ce chemin. Entre-temps, Marlière et ses collègues ont fini par se convaincre qu'il ne reste qu'une seule solution. *Il faut à la Belgique un assassinat.*

Mutinerie à Thysville, panique à Léopoldville et à Bruxelles (du 12 au 14 janvier 1961)

Le camp militaire Hardy à Thysville se trouve à peu près à 150 kilomètres de la capitale congolaise. Dans la nuit du 12 au 13 janvier, le sous-lieutenant Schoonbroodt, chef d'état-major du commandant de camp, est réveillé par du tapage et des cris : des mutineries éclatent à Hardy. Mais aussi à Sonankulu, le deuxième camp militaire de la ville, les soldats bougent²⁹. Des petits groupes de soldats passent devant le logement de Schoonbroodt. Leur objectif : les demeures des officiers africains, situées plus haut sur les collines. Schoonbroodt téléphone immédiatement au lieutenant-colonel Bobozo, le commandant de camp. Il est absent, mais sa femme est là : angoissée, elle parle du va-et-vient des soldats et de sa peur d'être maltraitée. Les officiers sont enfermés, plusieurs femmes d'officiers violées. Cette même nuit, Bobozo téléphone à Léopoldville. La situation est devenue intolérable. Les soldats revendiquent une augmentation de solde, un nouveau gouvernement et la libération de Lumumba. La position de pouvoir des officiers est vacillante : au lieu d'agir, le colonel Bobozo fait comme si de rien n'était. Surtout, la réclusion de Lumumba - la raison d'être de Bobozo - devient chaque jour plus difficile. Le climat d'insécurité généralisée, les sympathies nationalistes d'une partie des soldats et la menace de la libération de Lumumba -partiellement par calcul pour revendiquer plus efficacement une augmentation de solde - tout cela fait que Lumumba ne peut en aucun cas rester à Thysville. Il faut absolument qu'il parte. Et Mobutu n'a-t-il pas promis de le transférer à la nouvelle année vers des lieux plus sûrs ?

Lorsque, le jour suivant, Léopoldville apprend la nouvelle de la mutinerie, c'est la panique dans les milieux européens. Des rumeurs sur la libération de Lumumba circulent : il marcherait sur Léo, à la tête des troupes de Thysville afin d'y installer un gouvernement révolutionnaire. Comme en juillet 1960, beaucoup d'Européens se dirigent vers le Beach pour tenter de traverser le fleuve jusqu'à Brazza.

La situation est suffisamment grave pour que le régime aille sur place prendre la mesure des événements. Kasa Vubu, Mobutu, Nendaka, Bomboko et Ileto atterrissent le jour-même en Dragon rapide, un petit avion appartenant à Air Brousse, sur la piste du camp Hardy. Selon Madeleine Kalb, Kasa Vubu, Mobutu, Bomboko et Nendaka visitent Lumumba dans sa

cellule et lui proposent un poste de ministre dans un gouvernement dirigé par Ileo. Lumumba aurait refusé : il aurait déclaré n'accepter la liberté que comme dirigeant du gouvernement légal. Encore selon Kalb, l'attitude de Lumumba est fort courageuse mais téméraire à la fois, ce qui va le mener à sa destruction.

Kalb s'est probablement trompée. En effet, tous les dignitaires du régime partagent la vision de Bruxelles : une libération de l'ex-Premier ministre aurait des conséquences désastreuses. Léopoldville connaît l'attitude de principe de Lumumba : il est le Premier ministre légalement élu du pays et doit le rester, sauf si le Parlement en décide autrement. Les derniers mois, Lumumba a toujours démontré qu'il est resté politiquement intact. Du fait que le mouvement nationaliste, de jour en jour, gagne en force, il est invraisemblable que Lumumba ait pensé à capituler devant ses ennemis. Ni Lumumba, ni Kasa Vubu et compagnie ne sont enclins à accepter un compromis. Si l'on offre un poste de ministre à Lumumba, sans doute pense-t-on le piéger pour l'attirer hors de la prison et l'abattre sur le coup, à l'occasion d'une prétendue « tentative de fuite ». Lumumba reste sur ses gardes, car à aucun moment il n'abandonne sa cellule³⁰.

Jacques Cordy, journaliste du quotidien belge *Le Soir*, se trouvant à Léopoldville ces jours-là, décrit l'atmosphère comme tendue et l'attente du retour du président et des autres dirigeants comme « particulièrement pénible ». Lorsque le soir, Bomboko revient avec la nouvelle que l'affaire sera réglée, cela ne change en rien l'ambiance de la capitale qui reste agitée. La ville panique à l'idée d'un éventuel retour politique de l'ex-Premier ministre. Les troupes du camp Hardy forment une brigade blindée et sont renommées comme unité d'élite du régime. Pourtant Bobozo n'apporte guère de bonnes nouvelles pour Mobutu. Bobozo lui dit avec empressement - les deux sont Ngbandi et apparentés - que Lumumba doit partir : il n'est plus en mesure de le garder en prison si une nouvelle mutinerie devait éclater. Le 15 janvier, Dayal, dirigeant onusien, affirme dans un télégramme adressé au secrétaire général Hammarskjöld : « Généralement on est d'avis que la libération de Lumumba n'est plus qu'une question de jours »³¹.

Ailleurs aussi, c'est la pagaille. Le 7 janvier déjà, Mobutu et Kazadi, commissaire général de la Défense, se sont rendus au camp Nkokolo (Léopoldville) pour y négocier avec des soldats mécontents. Sans succès durable d'ailleurs, car le 14 janvier, une nouvelle émeute éclate. Là aussi, l'influence de Lumumba grandit, comme le remarquera Dayal le 18 janvier, au lendemain du transfert de Lumumba au Katanga : « Les raisons de livrer Lumumba à la merci de Tshombe sont qu'ils veulent lui offrir un cadeau expiatoire. Ils le font aussi en raison de la montée du climat pro-Lumumba dans la garnison de Thysville et aussi au camp Nkokolo ».

Bien plus tard, Dayal résumera ainsi la situation : « Dans le Congo de Kasa Vubu, il n'existe pas une seule prison assez sûre pour y garder Lumumba ». D'autres missives pas moins angoissantes parviennent aux oreilles de Mobutu. Des soldats nationalistes ont percé jusqu'à la province de l'Équateur. Le nord et le centre de la province du Kasai, y compris Luluabourg, sont également menacés. Dans l'ensemble, les troupes restées fidèles à Lumumba contrôlent, à la mi-janvier, la moitié du territoire congolais. L'échec de l'offensive de Mobutu, entreprise à la nouvelle année, démontre clairement que ses troupes n'ont pas la moindre chance de réussir face à une armée dûment motivée. Le colonel Marlière le confirmera à É'ville à huis clos. Il parle de « la crise grave » de l'ANC et admet que Léopoldville « n'est pas en mesure actuellement d'engager plus que quelques pelotons, au mieux quelques compagnies dans les opérations »³².

Entre-temps, la position politique de Kasa Vubu chancèle. Au cours des mois de novembre et décembre 1960, les nouvelles envoyées de Brazza au ministre Wigny deviennent de plus en plus menaçantes. Début novembre, l'ambassadeur Dupret écrit à son chef que son homologue français à Léo

« est très impressionné par le regain d'influence et de prestige de Lumumba, particulièrement à l'intérieur et sur la jeunesse de Léopoldville. Il estime que la seule manière de faire pièce à un retour de Lumumba est une entente Congo-Katanga (...). A défaut de cette entente, il est d'avis que le régime actuel s'effondrera avant un mois ».

Vers la moitié du mois de novembre, il signale : « Collège des commissaires se rend compte de la dégradation de la situation dans les provinces mais n'a pas le cran nécessaire pour prendre des mesures pratiques ». Le 5 et le 9 janvier, Dupret prévient que certains politiciens

néocoloniaux comme Bolikango exigent la libération de Lumumba comme « élément de chantage » dans leurs négociations avec d'autres candidats au pouvoir. Dans un autre télégramme daté du 9 janvier, Dupret mentionne que le président du Congo-Brazzaville a opéré « un revirement en faveur de Lumumba » :

« L'antilumbisme de Youlou ne visait sans doute qu'au renversement de l'homme et des mouvements qui incarnaient à ses yeux l'unité et l'intégrité, et par conséquent la puissance du Congo voisin. Il est dès lors normal qu'après avoir réussi à abaisser Lumumba, il cherche maintenant à le relever, pour éviter que ses adversaires ne deviennent trop forts. Youlou pratiquerait ainsi une politique de l'équilibre congolais, opposant Lumumba à Kasa Vubu et Mobutu, et Élisabethville à Léopoldville, et veillant à ce qu'aucune tendance ne l'emporte définitivement sur l'autre. C'est une politique dangereuse, car elle ne dispose pas des moyens de maintenir perpétuellement l'équilibre qu'elle recherche, et risque un jour prochain d'être réduite à néant par le raz de marée du lumumbisme. Il va de soi que je m'efforce par tous les moyens de mettre l'abbé en garde contre un désastre qu'il aura lui-même favorisé »³³.

Au cours du mois de janvier, le collège de Mobutu se désintègre. Depuis la mi-décembre, le régime de Léopoldville est à peu près paralysé en vue de la toute proche catastrophe financière. Le président de la Chambre des représentants, J. Kasongo, qui, à la mi-décembre, s'est encore engagé à faire partie d'un gouvernement sous Ileo, exige maintenant la libération de Lumumba. Au début du mois de janvier, dans une lettre mordante adressée à Hammarskjöld, il rejette toute solution obtenue au moyen d'une table ronde : « Comme si le peuple congolais, en élisant librement son parlement, n'avait pas du même coup désigné ses leaders. (...) La crise congolaise est essentiellement une crise de la légalité. (...) La solution, c'est la restitution du parlement dans ses attributions constitutionnelles ». Ceci et les succès récents de Gizenga incitent l'ambassadeur des États-Unis à de sombres conclusions qu'il formule dans un télégramme : « Les chances d'un gouvernement modéré, raisonnables il y a un mois, ont sensiblement diminué »³⁴.

Mi-janvier, Dupret sonne l'alarme. Il envoie ses messages à tous ceux qui ont de l'autorité sur les actions belges au Congo : au ministre Wigny, son chef ; mais aussi au ministre d'Aspremont Lynden et à Caeymaex, chef de la Sûreté belge. Le 11 janvier, il écrit :

« Léopoldville : un malaise sérieux existe principalement parmi les Européens qui se disent que c'est le calme avant la tempête, et parmi les soldats du camp Nkokolo où une mutinerie est

toujours à craindre. Ce malaise peut s'expliquer par l'échec de Bukavu, la présence de troupes lumumbistes à Manono, le manque de fermeté du pouvoir central et les difficultés au sujet de la table ronde ».

Deux jours plus tard, il écrit :

« Laissez-aller est flagrant dans Équateur où apparemment aucune précaution n'est prise pour faire face à l'attaque quasi certaine des troupes lumumbistes qui dans les régions de Djolu et Boende seraient bien accueillies par les populations locales. D'après la même source, il faut craindre que les troupes lumumbistes prennent Bumba et Lisala et gagnent Coquilhatville directement par Yahuma, Djolu et Boende étendant ainsi l'emprise de Stan sur l'Équateur avant d'attaquer le Kwilu. Buts Gizenga seraient démontrer que son gouvernement contrôle la plus grande partie du Congo, convoquer parlement à Stan et obtenir reconnaissance sur le plan international. Il espère ainsi créer une désunion parmi les commissaires généraux et les politiciens, empêcher la table ronde, créer désordre à Léopoldville et obtenir enfin la libération de Lumumba ».

Le 16 janvier, Dupret reprend l'opinion de Marlière sur les troupes de Mobutu : « A l'ANC le cadre ne pense pas, n'organise pas et ne commande pas, la troupe n'obéit pas et ne fait rien. Le matériel est en mauvais état. La valeur de cette armée est nulle. Elle constitue même un danger pour le pays »³⁵.

La presse congolaise invite ouvertement à l'action. Le 10 janvier, le quotidien *Le Courrier d'Afrique* fait la leçon au régime : « Il faut bien avouer que la part du gâteau qui revient encore à la capitale est vraiment négligeable. (...) Il faut savoir regarder les événements de front (...). Ce qu'il faut absolument (...) c'est une autorité agissante ». Le 14 janvier, c'est au tour de l'hebdomadaire *Présence congolaise*, qui entretient de bons contacts avec le régime de Léo, de titrer : « Un cri d'alarme » et d'écrire : « Comment sauver le pays ? (...) Il faut pourtant faire quelque chose et vite ». Le périodique exige le transfert de Lumumba à Élisabethville, « pour sa sécurité personnelle et l'ordre public dans la province de Léo ». La presse conservatrice belge se manifeste également. *La Libre Belgique* du 14 janvier fait état de la mutinerie à Thysville. Dans un commentaire, on lit : « La situation actuelle mène le Congo vers une catastrophe qui sera encore plus grande que celle de juillet 1960 ».

Ces jours-là, à Washington, c'est la panique à propos d'un éventuel retour politique de Lumumba. Cela vaut aussi bien pour la CIA, le gouvernement sortant d'Eisenhower, que pour le nouveau gouvernement de Kennedy.

L'attitude de la Maison blanche et de ses amis congolais est assez bien reflétée par le résumé des premières réunions de cabinet du nouveau président John Kennedy, rédigé par M. Kalb à la fin du mois de janvier. A ce moment-là, Lumumba est déjà livré aux mains de Tshombe :

« Ils ne crurent jamais que Kasa Vubu serait d'accord pour convoquer le parlement (...) tous les rapports (...) étaient unanimes pour dire que (...) Lumumba était capable de renverser la situation en sa faveur, s'il était libéré et mis en position de participer aux réunions. Lumumba continuait à dominer la scène politique congolaise, même à partir de sa cellule katangaise (où il était censé se trouver) ».

Quelques heures avant la révolte de Thysville, Devlin, diplomate des États-Unis et agent de la CIA, a déjà fait savoir à Washington : « La CIA et l'ambassade pensent que le gouvernement actuel peut tomber dans quelques jours. Le résultat presque certain serait le chaos et le retour de Lumumba au pouvoir ». La libération de Lumumba signifierait inévitablement sa victoire politique :

« La combinaison du pouvoir [de Lumumba] comme démagogue, sa dextérité à déployer des hommes de main et de la propagande et l'atmosphère de défaitisme qui augmenterait très vite dans ces conditions au sein de la coalition [de Kasa Vubu et de Mobutu], ferait qu'une victoire au parlement serait presque assurée [pour Lumumba] ».

Devlin conclut avec beaucoup de perspicacité : « Refuser des mesures drastiques aujourd'hui mènerait à une totale défaite de la politique [des États-Unis] au Congo ».

Le langage musclé de Devlin cache avant tout son désespoir : il n'a plus aucun instrument en main pour agir. Pourtant Washington ne s'est pas trompé d'adversaire. Déjà le 22 juillet 1960, Allen Dulles, le chef de la CIA, a déclaré lors d'une réunion du conseil de sécurité des États-Unis, présidé par le président Eisenhower en personne, que Lumumba est « un Castro, ou pire... » Fidel Castro ! A cette époque, personne ne provoque tant d'horreur à la Maison blanche que l'homme qui a porté les Soviétiques jusque dans l'arrière-cour des États-Unis.

Le 18 août 1960, lors d'une nouvelle réunion du Conseil de sécurité nationale, Eisenhower plaide clairement sans être explicite, pour l'élimination de Lumumba. Une opération d'assassinat est élaborée avec le soutien de Dulles, chef de la CIA. Mais une fois Lumumba tombé dans les

main de Mobutu, au début du mois de décembre, l'opération contre l'ex-Premier ministre n'étant pas sans risque, est annulée. Kalb écrit : « Cela n'avait plus de sens d'encercler sa résidence [le camp militaire à Thysville] avec des tueurs à gages armés de dentifrice empoisonné ; on pouvait le laisser à la douce merci de ses ennemis »³⁶.

L'analyse des archives des Affaires étrangères démontre que Bruxelles a tiré la même conclusion : fin octobre, il n'est plus question de l'opération risquée nommée Barracuda. La remontée nationaliste de la fin de l'année, le déclin du régime de Léopoldville et l'agitation croissante dans les camps de Léopoldville et de Thysville ont surpris l'Occident. Le régime semble de moins en moins capable de garder son prisonnier entre les murs de sa cellule. En ces jours, bon nombre de responsables de la CIA ont dû amèrement regretter cette faute de jugement ! Quoi qu'on puisse prétendre, les États-Unis et la CIA n'ont joué aucun rôle ni dans la préparation du transfert, ni dans le transfert lui-même, ni dans les événements du 17 janvier au Katanga et des jours qui suivirent³⁷.

Le gouvernement Eyskens se rend parfaitement compte que toute opération de sauvetage va devoir venir de Bruxelles. Nous avons vu que Bruxelles, non moins paniqué que Washington, télégraphie le 4 janvier à Léopoldville en insistant pour ne pas laisser s'échapper Lumumba. Quelques jours plus tard, le ministre des Affaires africaines écrit à Lahaye et à Marlière que la libération ou l'échange de Lumumba doit être évité « à tout prix, je répète à tout prix ». Dupret, ambassadeur belge à Brazzaville, note dans un télégramme du 14 janvier à Bruxelles :

« Vers 16 h le 13 départ du chef d'État a été signalé vers camp Hardy ou aucun incident avec militaires n'aurait eu lieu. (...) Lumumba est resté tranquille ce qui peut se comprendre car il séjourne dans une véritable cellule. (...) Il semble toujours que ce soit une question de soldes à l'origine des difficultés. Le calme règne toujours à Léo ».

L'affaire s'est bien terminée. Mais Wigny et d'Aspremont Lynden ne se laissent pas berner. Maintenant que la libération de Lumumba paraît imminente, toute la machinerie belge, de la rue de la Loi à Bruxelles jusqu'à Brazza, Léo, É'ville et Bakwanga, se met en marche.

Qui peut se vanter de la paternité de l'initiative qui consiste à éloigner Lumumba de Thysville ? Brassinne écrit que, dans la matinée du 14 janvier,

au moment où la révolte éclate au camp Nkololo, diverses personnalités sont présentes à la résidence du président congolais : à part Kasa Vubu il y a Mobutu, Bomboko, Ileo, Kazadi, Nussbaumer, Kandolo, Nendaka et un Européen - sans doute Georges Denis, le conseiller belge de Kasa Vubu. Lors de cet « important conseil », selon Brassinne, « une décision fut prise collectivement : Lumumba serait envoyé à Bakwanga ». Brassinne, qui s'applique à imputer l'entière responsabilité du transfert de Lumumba aux Congolais, exagère nettement l'importance de cette réunion. Ayant reconnu sans réserve devant Brassinne qu'il est au courant d'avance de la décision du transfert, Jean Cordy, conseiller de Bomboko, est formel : il ne sait rien d'une réunion chez Kasa Vubu, le 14 ou le 15 janvier³⁸.

Vandewalle confirme indirectement le témoignage de Cordy. La décision de principe d'éloigner Lumumba de Thysville est acquise depuis longtemps. A Léopoldville, un large consensus existe sur la question. Selon Vandewalle, l'honneur douteux de la paternité du transfert va au

« noyau agissant du collège des commissaires généraux, Bomboko, Kazadi, Kandolo avec son conseiller A. Lahaye. (...) L'idée du général Mobutu, certainement partagée par L. Marlière, était de mettre l'ANC à l'abri de la contagion lumumbiste. Kasa Vubu (...) n'ignorait certes rien du projet du transfert. Son conseiller G. Denis et celui de Bomboko, J. Cordy, étaient au courant aussi ».

Le colonel Vandewalle ne se limite pas à évoquer cette liste. Il met en cause la responsabilité du gouvernement Eyskens :

« Les éminences grises belges savaient toutes qu'à Bruxelles, chez Minaf, l'objectif principal à poursuivre dans l'intérêt du Congo, du Katanga et de la Belgique, était d'écarter du pouvoir Lumumba. P. Wigny avait aussi fait connaître (...) que tel était bien le but envisagé par Minaffreta [les Affaires étrangères]. (...) Les conseillers, chacun dans sa sphère d'influence, contribuèrent à la conception du plan de transfert, dans la ligne de cette politique. (.,) Le chef de la Sûreté nationale, V. Nendaka, fut la cheville ouvrière dans la réalisation de l'affaire ».

Le colonel Marlière, conseiller de Mobutu, est tout aussi clair. Plus tard, il déclare sur le transfert : « Il y a eu un “consensus” et aucun “conseiller”, qu'il soit belge ou américain, n'a pensé à dissuader les dirigeants [congolais] ». Tout comme Cordy, Marlière déclare à Brassinne qu'il n'est pas au courant de ce que ce dernier a appelé « un important conseil ». Marlière n'a pas vraiment besoin de cette réunion hypothétique, car ce 14 janvier, *au cours de la matinée*, il contacte Élisabethville, à partir de

Brazza, en vue du transfert de Lumumba chez Tshombe... Depuis le télégramme du 4 janvier de Bruxelles, on travaille sérieusement afin d'éloigner le prisonnier de Thysville ; la mutinerie n'a d'autre effet sur Marlière que de l'encourager à accélérer cette action. Des années plus tard, Marlière n'essaye pas de cacher devant Brassinne que Lahaye et lui « furent intimement liés à la préparation de cette opération ». Le conseiller de Mobutu, en même temps homme numéro 1 de Bruxelles dans la capitale congolaise, est d'avis que « Lumumba devait être supprimé », qu'il s'agit « d'une œuvre de salubrité publique ».

Une fois Lumumba mis dans l'avion en direction de Bakwanga ou d'Élisabethville, pour Marlière l'affaire est réglée. Il ne se préoccupe pas de questions humanitaires. Sur les sévices que Lumumba a subis durant son transfert à É'ville, Marlière dit simplement : « Quant à ce qui s'est passé dans l'avion, je ne sais que ce qu'on m'a raconté. Nous avons été très heureux de savoir que le “colis” était bien arrivé. Et nous avons toujours été reconnaissants envers ceux qui ont bien voulu s'en occuper ». Que le transfert de Lumumba ne signifie rien d'autre que sa mort ne fait pas l'ombre d'un doute pour Marlière. Il le reconnaît en réduisant le rôle des Occidentaux dans le transfert comme ayant été celui d'un soutien technique : « Les décisions ont été prises par les Zaïrois et par eux seuls... et ce qui est arrivé après le décollage de l'avion, ils pouvaient le pressentir, le craindre ou l'espérer, mais ils n'y sont pour rien ».

Les objections contre l'élimination de Lumumba ne relèvent pas de l'ordre humanitaire, mais plutôt de l'ordre diplomatique et politique. Les conséquences d'un transfert de Lumumba vers les régimes de Tshombe ou de Kalonji sont imprévisibles. La sympathie pour le prisonnier le plus important de Léopoldville est immense dans tout le Tiers monde. La liquidation de Lumumba, sous le nez des casques bleus, peut mener à la retraite de plusieurs contingents africains et asiatiques de l'ONU et à un soutien direct des pays comme le Ghana et la Guinée aux forces lumumbistes. Cela peut finir par désintégrer l'opération de l'ONU et par mener à de lourdes confrontations militaires dépassant facilement les frontières congolaises. Ce sont ces réflexions qui ont retenu Bruxelles, Léopoldville et Élisabethville depuis le début du mois de décembre, de

liquider effectivement Lumumba ou de le transférer, ce qui revenait au même, et cela malgré leur unanimité de principe à vouloir garder coûte que coûte l'ex-Premier ministre loin de la scène politique. Ce n'est qu'au moment où le retour politique de Lumumba paraît inéluctable que toute hésitation disparaît, aussi bien à Bruxelles qu'à Léopoldville. Au plus fort de la crise, on fait de nécessité vertu : « Il n'y a plus qu'une solution », voilà ce qu'écrira J. Kestergat plus tard³⁹.

Le 14 janvier, dans la matinée, le colonel Marlière traverse le fleuve Congo et se dirige vers l'ambassade belge de Brazzaville. Il connaît bien le chemin. Quoiqu'il travaille à Léopoldville, il passe ces nuits de janvier la plupart du temps à Brazza où il dispose d'une équipe-radio. Après avoir consulté l'ambassadeur Dupret, il est décidé que Marlière reste à disposition auprès de l'équipe-radio à Brazza. André Lahaye retourne à Léo où il sera, selon Brassinne, « mieux à même de suivre et d'influencer la situation ». Le même matin, le colonel Marlière envoie ce message-radio au commandant Verdickt, officier de renseignements de la Gendarmerie katangaise à Élisabethville : « Demande accord du Juif pour recevoir Satan ». Le « Juif » est le mot codé pour Tshombe, « Satan » pour Lumumba. Verdickt qui en discute ensuite pendant sa réunion journalière avec Tshombe et Weber, conseiller militaire de celui-ci, répond à Marlière que la question est à l'étude⁴⁰. Toujours le même jour, Lahaye revient à Brazzaville. Vers 15 h 30, il fait envoyer par Dupret, un nouveau message à Verdickt :

« Le collège des commissaires généraux se permet d'insister afin d'obtenir un accord pour le transfert de Lumumba au Katanga. Sa présence à Hardy risque de provoquer de nouveaux déboires. Malgré des inconvénients inévitables il serait opportun d'accorder un transfert dans une région sûre. Le commissaire Kandolo insiste au nom de ses collègues ».

Dupret télégraphie une copie du message à Bruxelles. Il ajoute : « Il vous paraîtra sans doute indiqué d'appuyer l'opération envisagée et d'insister auprès des autorités katangaises ». Le fait que l'ambassadeur est convaincu que Bruxelles tiendra compte de son contenu démontre bien la disposition d'esprit de l'époque⁴¹... Sur la part jouée par le gouvernement Eyskens dans la décision du transfert de Lumumba, nous disposons non seulement du télégramme du 4 janvier mais de surcroît de trois autres documents. Le premier est un télégramme du comte Harold d'Aspremont Lynden, ministre

belge des Affaires africaines, daté du 16 janvier et adressé à Tshombe, dans lequel celui-ci insiste pour recevoir Lumumba aussitôt que possible. En même temps, il envoie cette missive à Brazza : « Une démarche pressante est faite par Minaf auprès le président du Katanga ». Quant au ministre des Affaires étrangères, Pierre Wigny, ses efforts pour arranger le transfert de Lumumba chez Tshombe ou Kalonji deviennent clairs en lisant son télégramme du 18 janvier adressé à Élisabethville :

« Le message signé par Kandolo [du 14 janvier] a été envoyé directement aux autorités katangaises pour leur demander de reconsidérer leur refus au sujet du transfert de Lumumba au Katanga. Vu les réticences katangaises, un accord est intervenu pour un transfert ce jour à Bakwanga. L'opération se fait à l'insu de l'ONU. Wigny »⁴².

Comme on le verra plus loin, Brassinne et Kestergat prétendent que Tshombe a décidé, déjà le 14 janvier, d'accepter Lumumba. Les télégrammes de Wigny et de d'Aspremont Lynden n'ont donc pas vraiment pesé sur le succès du transfert, prétendent-ils. Même si Tshombe a déjà donné son accord le 14, la remarque n'est pas pertinente du point de vue politique. Nous avons déjà suffisamment démontré que Bruxelles, Léopoldville et Élisabethville se sont consultés à plusieurs reprises sur un éventuel transfert de Lumumba pendant les mois précédant la mutinerie à Thysville. Ni Kasa Vubu, Mobutu ou Tshombe, ni Wigny ou d'Aspremont Lynden n'ont été pris au dépourvu dans cette affaire. Chacun sait fort bien de l'autre ce qu'il en pense. Ils sont tous parfaitement d'accord sur le fait que Lumumba doit, coûte que coûte, être gardé loin du pouvoir. Mais aussi longtemps qu'il n'est pas absolument nécessaire de le liquider sur-le-champ ou de le transférer de Thysville ou de Léopoldville dans ce but, les considérations d'ordre politique de ne pas l'éliminer physiquement, pèsent plus lourd. Surtout le lobby katangais est convaincu de cette thèse : les « conseillers » belges du régime à É'ville se rendent bien compte que l'État du cuivre va payer le plus grand prix pour ce transfert.

On verra de surcroît que le télégramme du 16 janvier va peser directement sur l'issue du drame du 17 janvier. Mais il y a une autre réflexion à faire. Brassinne et Kestergat écrivent dans *Qui a tué Patrice Lumumba ?* que le message « trop bref » de d'Aspremont Lynden ne permet

pas de comprendre les motifs qui ont amené le ministre à cette intervention. Et ils ajoutent :

« On peut être assuré qu'à son avis [= de d'Aspremont Lynden], quoi qu'il arrive, on ne peut pas prendre le risque d'une suppression physique de Lumumba. Il considère certainement que s'il faut vraiment l'écarter de Léopoldville, mieux vaut qu'il soit transféré au Katanga où les conseillers belges seront garants de la sécurité du prisonnier plutôt qu'au Sud-Kasaï où Kalonji n'est pas homme à écouter les conseils de modération »⁴³.

Il s'agit là d'une affirmation gratuite. Le fondement sur lequel Brassinne et Kestergat se basent pour prêter des motifs humanitaires à d'Aspremont Lynden, c'est-à-dire le fait qu'au Katanga « les conseillers belges » s'occuperaient de Lumumba, est en contradiction avec leurs réelles intentions. Aussi bien avec leur action concrète, qu'on verra plus tard, qu'avec la thèse centrale de Brassinne et de Kestergat selon laquelle les Belges au Katanga ne sont pas dans la possibilité d'influencer le cours dramatique des événements... Le ministre fait-il une si mauvaise analyse des rapports de forces au Katanga et des intentions et des opinions de ses subordonnés ? Bien sûr que non.

Dans son *Enquête sur la mort de Patrice Lumumba*, Brassinne reconnaît qu'à Bruxelles « certaines personnalités restaient partisans de la manière forte » contre Lumumba. Dans le but de clarifier le terme « de la manière forte », il cite un article du professeur Marcel De Corte, qui a publié, six mois plus tôt, dans *La Libre Belgique*, un appel à peine voilé à la liquidation physique, l'assassinat pur et simple du Premier ministre congolais. Mais ensuite, Brassinne brouille les cartes. Il n'appelle personne par son nom. Quoiqu'il reconnaisse que le télégramme du 16 janvier reproduit « l'état d'esprit » des partisans de la ligne dure vis-à-vis de Lumumba, il écrit que les ministres d'Aspremont Lynden et Wigny visent à éliminer politiquement Lumumba, sans chercher sa « liquidation physique ». D'Aspremont Lynden a eu l'occasion « au cours de diverses conversations particulières avec l'auteur », de préciser sa pensée : « Il était nécessaire de prendre Lumumba au Katanga afin de sauver le reste du Congo », mais, rassure Brassinne, « cela ne signifiait nullement que sa disparition physique devait intervenir ». Il dit la même chose sur Wigny. Brassinne ne cite pas littéralement les ministres. Il synthétise et reprend lui-même leurs idées. Le

lecteur ne peut pas contrôler la véracité de la synthèse, ni vérifier si la sélection de certains éléments n'est pas faite pour servir sa thèse⁴⁴.

La responsabilité de Bruxelles est pourtant écrasante. Le message du ministre des Affaires africaines exigeant « l'élimination définitive » de Lumumba est clair comme le jour. Nous avons vu que le ministre lui-même a donné le feu vert pour l'opération Barracuda. Admettons que le ministre n'envisage que l'élimination politique, la question alors se pose : comment peut-on éliminer Lumumba définitivement sur le plan politique sans l'éliminer physiquement ? Et le ministre Wigny n'a-t-il pas insisté pour le transférer à Bakwanga, où Albert Kalonji brûle d'envie de le tuer ? Mais croyons un instant Brassinne sur parole et admettons que d'Aspremont Lynden est d'avis que Lumumba ne doit pas nécessairement être éliminé physiquement. Son transfert au Katanga peut-il signifier autre chose que sa mort ? Ou parallèlement, peut-on affirmer l'innocence d'un régime qui enferme son adversaire dans une cage aux lions et qui, après coup, prétend ne pas avoir eu l'intention d'éliminer physiquement sa victime, et déclarer qu'il n'est pas complice de meurtre ?

Le ministre d'Aspremont Lynden sait parfaitement que le Katanga trépigne d'impatience en attendant d'assassiner Lumumba. C'est bien lui qui dirige le Katanga lorsque la première directive concernant l'assassinat du Premier ministre congolais est lancée. Le ministre est le chef de Mistebel lorsqu'à la mi-août, Munongo et ses conseillers belges envoient une directive aux commandants de la Gendarmerie dans le Nord-Katanga. Élisabethville craint à tout moment que Lumumba apparaisse dans la région qui est sur le point de tomber sous la révolte nationaliste. En voilà le contenu : « Si Lumumba entrait au Katanga, il devait disparaître »⁴⁵. Et le 12 septembre, *La Cité* rapporte les paroles de Munongo sur le sort de Lumumba si celui-ci se trouvait sur le sol katangais : « S'il vient chez nous, nous ferons ce que les Belges n'ont pas su faire, nous le tuons ». Le gouvernement belge est parfaitement au courant de tout cela. Bartelous, chef de cabinet de Tshombe, reconnaît devant Brassinne que, pendant la période précédant le transfert, l'élite européenne d'É'ville est parfaitement consciente que le transfert de Lumumba au Katanga équivaut à sa liquidation. Et, plus tard, une fois la mort de Lumumba officielle, Larock,

dirigeant de l'opposition, rappelle au gouvernement belge qu'un document du régime katangais relatif au traitement que subirait Lumumba s'il posait les pieds au Katanga, a été commenté, début janvier 1961, dans la commission des Affaires étrangères de la Chambre, en présence des ministres Wigny et d'Aspremont Lynden : « C'était une pièce révélatrice. Pourquoi les deux ministres présents à la commission n'en ont-ils pas mieux tenu compte ? »

Même après l'assassinat, alors que le mal est fait et que le régime et ses collaborateurs montent une opération de camouflage, les dirigeants de la sécession continuent à donner vent à leur attitude. C'est ainsi que Munongo, le 28 janvier 1961, face à une délégation du Sud-Kasaï, refuse le transfert de Lumumba à la République de la Forminière : « C'est un honneur pour nous d'abattre cet homme sur la terre katangaise, nous ne laisserons cet honneur à personne d'autre »⁴⁶.

Bakwanga ou Élisabethville ? (14-17 janvier)

Grâce aux télégrammes des 16 et 18 janvier des ministres d'Aspremont Lynden et Wigny, nous savons que le gouvernement Eyskens a choisi le transfert de Lumumba et non pas sa liquidation immédiate à Thysville même. Jusqu'à ce jour, nous ne pouvons que deviner les motifs qui ont conduit les ministres belges à préférer le transfert. Sans doute a-t-on voulu épargner le régime fragile de Léopoldville. A long terme, on aura besoin de Kasa Vubu : le président élu est l'affiche légale derrière laquelle le Congo doit être reconstruit. Il est donc préférable de déléguer « le sale boulot » à Élisabethville ou à Bakwanga. Le transfert arrange de surcroît les autorités belges et leurs services de Sécurité : en effet, ceux-ci ne disposent ni de l'*apparatus* ni de la tradition pour monter de façon efficace et à court terme une opération d'assassinat à des milliers de kilomètres de chez eux, contrairement au gouvernement des États-Unis, par exemple. Enfin, Bruxelles est convaincu qu'une solution du problème Lumumba fait

intégralement partie d'une quelconque solution politique, c'est-à-dire : d'une collaboration entre Léo et É'ville. Le transfert de Lumumba est l'expression concrète de cette collaboration naissante et libère le chemin vers une solution définitive. Vanden Bloock n'a-t-il pas fait savoir fin décembre que le Katanga craint qu'accepter le transfert de Lumumba implique la reconnaissance de liens formels entre Léopoldville et Élisabethville ? Voilà justement un des objectifs de Bruxelles, qui rêve d'une participation katangaise à la reconstruction du Congo⁴⁷.

Ce n'est pas Kasa Vubu, mais Kalonji ou Tshombe qui doit en finir une fois pour toutes avec Lumumba. Et lui régler son compte signifie que le sang va couler, tout le monde le sait d'avance. A Bakwanga, Albert Kalonji trépigne d'impatience en attendant de recevoir l'ex-Premier ministre et ne laisse subsister aucun doute sur le sort qui l'attend. N'a-t-il pas juré que son crâne servirait de vase ? Le 10 octobre, le jour où Mobutu et les Nations unies ont placé Lumumba en résidence surveillée, Kalonji déclare que Lumumba est « un sanguinaire » et « un assassin qu'il faut juger et exécuter ». Un officier belge de Kalonji décrit ce qui serait arrivé si le *mulopwe* avait eu l'occasion de mettre la main sur Lumumba :

« Le secret n'aurait pu être gardé plus d'une minute après l'atterrissage de Lumumba à Bakwanga. Le président [Kalonji] pouvait s'imaginer des milliers de Baluba, hommes et femmes, se disputer qui un lambeau de chair, qui une touffe de cheveux ou un morceau de vêtement ! »⁴⁸.

Depuis l'offensive nationaliste contre le Sud-Kasaï, fin août 1960, Lumumba représente le mal en personne pour les kalonjistes. Quelques dizaines de civils innocents ont été tués au cours des combats entre les troupes gouvernementales congolaises et les milices baluba. Cette tragédie et l'accusation que « H » lance contre l'ANC, qui, selon lui, aurait déclenché un début de génocide, sont mis sur un seul tas par les adversaires de Lumumba avec les milliers de morts tombés lors des combats entre Baluba et Lulua, ces derniers mois, et avec les victimes de la famine dont souffre de plus en plus la sécession de Kalonji. Les antinationalistes accusent Lumumba de tout cet amalgame et le considèrent depuis lors comme *le génocidaire* de dizaines de milliers de Baluba. Il est évident que Lumumba ne sera pas gracié à Bakwanga. Brassinne écrit dans son *Enquête* :

« On peut raisonnablement s'interroger sur les chances de survie qu'auraient eues les prisonniers s'ils avaient été livrés aux autorités du Sud-Kasaï. Considérant ce qui se passa trois semaines plus tard [l'assassinat de Finant et des autres dirigeants nationalistes à Bakwanga en février 1961], elles paraissaient nulles ».

Élisabethville pour sa part n'a guère d'autres plans en tête pour l'ex-Premier ministre congolais. Brassinne reconnaît qu'au Katanga Lumumba va vers une mort certaine : « On savait pertinemment ce qui allait se passer... Et ça s'est passé ! » Le choix entre Bakwanga et Élisabethville se limite donc à savoir qui exécutera l'assassinat. Que Lumumba sera tué est un fait établi d'avance⁴⁹.

Dès le 14 janvier, Léopoldville travaille avec le scénario du transfert de Lumumba à Bakwanga. Ce jour-là, Devlin, le chef de la CIA à Léopoldville, apprend que le Sud-Kasaï va être la destination (sans doute ultime) de Lumumba. Le colonel Jean Gillet, dit « Long Kangourou », le chef des troupes de Kalonji, a fait savoir, plus tôt dans la journée déjà, que Lumumba peut être transféré à Bakwanga sans condition préalable. Gillet a entendu la communication radio entre Marlière et Verdict, où il est question de transférer « Satan ». Il s'est mêlé à la conversation et a rappelé qu'il est toujours disposé à recevoir le « colis ». Marlière ne cache pas son contentement : « On a donc le feu vert pour le départ quel que soit le point de chute. Pour moi, l'affaire est réglée »⁵⁰.

Et Tshombe, est-il prêt à « recevoir » le prisonnier ? Brassinne et Kestergat prétendent que, le 14 janvier ou le lendemain au plus tard, le président katangais a donné son accord à la venue du dirigeant nationaliste pendant une réunion du gouvernement katangais. Brassinne et Kestergat ne savent pas quand exactement cette importante décision a été prise. Mais sur deux points ils sont formels : l'accord aurait été donné avant que Bruxelles n'ait plaidé auprès de Tshombe en faveur d'un transfert de Lumumba au Katanga et sans que l'entourage belge du président ne soit au courant. Brassinne et Kestergat prétendent que Tshombe a gardé le silence sur cette décision, même après que Bartelous, son chef de cabinet, l'a informé le 16 janvier du télégramme du ministre d'Aspremont Lynden avec la demande urgente de recevoir Lumumba au Katanga⁵¹. Les lecteurs de *Qui a tué Patrice Lumumba ?* sont supposés croire que les Katangais ont consenti

au transfert complètement indépendamment des Belges. Brassinne et Kestergat font penser que « les conseillers politiques belges [au Katanga] ne savent encore rien dans la journée du 17 janvier ». Ils écrivent que « les Katangais, qui tiennent tellement à ce que les conseillers belges du président Tshombe ne soient pas au courant de leur décision d'accepter Lumumba » ont réussi leur plan : « Les témoignages [de ces conseillers à Brassinne] coïncident ». Brassinne et Kestergat utilisent l'accord de Tshombe pour minimiser l'importance de la plaidoirie de d'Aspremont Lynden en faveur d'un transfert : puisque le président Tshombe a déjà donné son accord, la valeur pratique de la missive ministérielle est réduite à zéro... Le sous-titre à propos du procès de décision dans la thèse de doctorat de Brassinne se lit comme suit : « La journée du 15 janvier : l'acceptation des Katangais ». Le télégramme du ministre des Affaires africaines du 16 janvier n'est même pas commenté dans la section du procès de décision concernant le transfert, mais dans une section à part sous le titre : « La position de Bruxelles »⁵².

Ces assertions sont sans fondement. Il est vrai qu'à Élisabethville le transfert de l'ex-Premier ministre enchante certaines forces. Beaucoup veulent sa peau. Il existe un projet de télégramme sur l'éventuel transfert de Lumumba, datant du début du mois de janvier 1961 et rédigé par Louis Duray, un conseiller juridique du régime. Le document aurait dû être soumis à Tshombe pour le faire signer. Sans doute n'est-il jamais arrivé à destination, mais il est assez typique de la mentalité de certains à l'époque :

« Le commissaire du gouvernement auprès du tribunal militaire permanent des Forces armées du Katanga a inculpé, ce jour, le député Lumumba Patrice d'atteinte à la sûreté intérieure et extérieure de l'État, de provocation de civils à l'émeute et de militaires à la désobéissance ».

La remise du prisonnier est demandée. On fait remarquer que l'immunité parlementaire n'est pas prise en considération vu la gravité des crimes commis⁵³.

Enfin certains espèrent se faire payer pour l'accord avec le transfert en exigeant de Léo l'élimination politique de Jason Sendwe. Sendwe, qui en ces jours court librement dans les rues de la capitale congolaise, est le leader des Balubakat qui menace le régime de Tshombe dans le Nord-Katanga. Dans un projet de texte du 14 ou du 15 janvier 1961, la

proposition du principe donnant-donnant est reprise. Ce quiproquo est envoyé « selon certains » par Verdictt (É'ville) à Brazza. Dans le texte, Tshombe fait savoir à Léopoldville que Lumumba peut être envoyé au Katanga, « si dans l'avion se trouvait également le leader de la Balubakat, Jason Sendwe »⁵⁴. Ces propositions sont cependant restées dans le tiroir, entre autres parce que Léopoldville croit (à juste titre) que Sendwe a une influence plutôt modératrice sur les forces nationalistes et qu'il peut jouer un rôle utile dans la réintégration prochaine du Katanga dans l'État congolais unifié.

Au sein du gouvernement katangais et de son entourage belge, il n'y a ni majorité blanche, ni noire, prête à recevoir Lumumba. Brassinne et Kestergat prétendent que le 14 janvier, pendant la réunion du soir des ministres katangais, au cours de laquelle les partisans d'une remise inconditionnelle de Lumumba auraient gagné le pari, aucun Belge n'est présent. Mais nous savons de Vandewalle et de Weber qu'au moins trois ou quatre Belges font toujours partie de ces réunions : des civils comme Bartelous, Clémens, Renard, Thomas et Tignée, et des militaires comme Vandewalle, Weber et Perrad⁵⁵. Dans l'*Enquête* de Brassinne, nous lisons que les Belges suivants sont entre autres présents au comité restreint des ministres katangais, qui s'est tenu pendant la deuxième semaine de janvier et qui s'est penché sur la question du transfert de Lumumba : le major Weber, le professeur Clémens et Paul Perrad, le chef d'état-major de la Gendarmerie. D'autres conseillers belges tels que Bartelous, Thomas et Tignée se sont mêlés au débat. Quelques pages plus loin, Brassinne parle d'ailleurs du « poids d'éléments européens (...) relativement grand » au cours de la réunion de cabinet du 14 janvier... Pendant cette réunion, le message-radio de Marlière demandant la prise en charge de « Satan », est largement commenté. La réponse est négative, ce qui en fait traduit le point de vue du Bureau-conseil : Lumumba représente « un cadeau empoisonné » pour l'État du cuivre⁵⁶.

Le colonel Vandewalle écrit que le comité ministériel restreint du 14 janvier reprend son ancienne proposition de donnant-donnant (Lumumba = OK si Sendwe = incarcéré). Cette proposition de négociation est envoyée le lendemain à Brazza. Mais pendant la réunion quotidienne du

Bureau-conseil du 14 ou du 15 janvier, il est décidé, selon Vandewalle, « à l'unanimité (...) qu'il ne pouvait être question d'accepter Lumumba au Katanga. Il fut décidé que ceux qui rencontreraient Tshombe l'entreprendraient en ce sens ». C'est le cas et Tshombe s'est effectivement rallié pour la énième fois au point de vue des Belges. La thèse selon laquelle Tshombe et ses ministres auraient accepté le transfert derrière le dos des Belges ne repose sur rien. Vandewalle est absolument clair là-dessus : « Cela ne correspond pas à la réalité »⁵⁷.

Brassinne écrit que le 15 janvier Tshombe dicte une lettre à sa secrétaire. Elle doit la taper confidentiellement, en deux exemplaires. L'un est destiné à Kasa Vubu, l'autre à Bomboko. Tshombe écrit qu'il accepte sans plus le transfert de Lumumba. Toute exigence concernant Sendwe a disparu : « Suite au message que nous venons de recevoir, nous marquons notre accord de transférer immédiatement le communiste Lumumba à Élisabethville. Cette opération doit se faire discrètement : pourriez-vous nous aviser de son arrivée dans le plus bref délai ? » Que s'est-il passé avec ces lettres ? Brassinne reconnaît dans les « conclusions » de sa thèse de doctorat : « La preuve n'a jamais été apportée que, lorsque les responsables de Léopoldville prirent leur décision, ils étaient au courant de l'accord des Katangais ». De surcroît, il note dans la section « témoignages » de son *Enquête* que cette lettre n'aurait jamais pu arriver à Léopoldville au moment où la décision a été prise de transférer Lumumba à É'ville. Dans le corps du texte, Brassinne écrit que Verdickt aurait fait le nécessaire au cours de la journée du 15, pour envoyer ces lettres codées par message-radio à Marlière qui se trouve à Brazza. Dans le livre de Brassinne et Kestergat, on lit cependant que ce message-radio n'a été retrouvé que beaucoup plus tard - « vraisemblablement dans la journée du 16 janvier »- sur le télex des Affaires étrangères à Léopoldville⁵⁸.

Il est exclu que les lettres importantes de Tshombe, dactylographiées par sa secrétaire, ne soient pas parvenues aux oreilles des Belges. Servais, la secrétaire belge de Tshombe, est indicateur du service de renseignements de la Gendarmerie. La première chose qu'elle aurait certainement faite, c'est bien d'alerter ses chefs belges... Mais surtout, il est inimaginable que le commandant Verdickt, qui se trouve au quartier général de la Gendarmerie

et qui aurait transmis le contenu de ces lettres à Brazza, n'en ait pas parlé au préalable à ses collègues belges. Ce 14 janvier, Verdickt en a encore discuté avec Tshombe et Weber, conseiller militaire de celui-ci, après avoir communiqué par radio avec Marlière. L'attitude des éminences grises au Bureau-conseil et du conseil restreint des ministres est indubitablement négative. Mais malgré cela, Brassinne et Kestergat insistent sur le fait que Verdickt aurait transmis une réponse positive et qu'il aurait gardé le silence absolu sur ce propos face à ses collègues. Brassinne et Kestergat expliquent ce silence : l'officier de renseignements n'a pas « un tempérament très expansif »⁵⁹...

Mais laissons une chance aux déclarations de Brassinne. S'il est vrai que Tshombe ne veut pas que les Belges soient au courant de sa décision positive, la question suivante fort simple se pose : pourquoi Tshombe dans ce cas-là transmet-il sa décision par le réseau-radio (belge) de la Gendarmerie katangaise ou de la Sûreté et non pas par avion à l'aide d'un messenger personnel, ou simplement par téléphone ? A ce moment-là, les lignes téléphoniques entre Léo et É'ville sont réparées. Nous verrons que, le 16 janvier, Kasa Vubu et Tshombe se sont appelés concernant cette affaire. Ce jour-là, Delvaux, un émissaire de Léo, de retour d'É'ville, déclare à la presse que Kasa Vubu et Tshombe se sont longuement consultés par téléphone⁶⁰.

Vandewalle reconnaît que le 15 janvier, une lettre est rédigée au nom de Tshombe à l'attention de Kasa Vubu, dans laquelle Élisabethville marque son accord inconditionnel avec le transfert de Lumumba. Mais il dit ne pas savoir si oui ou non celle-ci a été réellement envoyée. Il est pourtant impensable qu'elle ait été envoyée sans que le colonel Vandewalle ne soit mis au courant par un des expéditeurs : Verdickt, qui prend soin des correspondances-radio entre la Gendarmerie (G2) et Brazza, ou Renard, qui s'occupe de la correspondance entre la Sûreté katangaise et Lahaye (Léo). Il semble que ce projet de lettre soit resté dans le tiroir. Dans sa thèse de doctorat, Brassinne écrit que Verdickt dans « un témoignage complémentaire » a déclaré que cette lettre a été envoyée par radio à Marlière. Mais, on ne retrouve pas cette explication dans les annexes de la thèse ; ce qu'on trouve, c'est le témoignage de Verdickt dans lequel il

déclare qu'aucun message-radio n'a été envoyé à partir du G2 de la Gendarmerie (É'ville) à Marlière (Brazza)... Le témoignage de Marlière ne parle pas non plus de la réponse positive de Tshombe, quoique Marlière soit le destinataire de ces lettres.

Selon Jean Cordy, une réponse affirmative serait arrivée chez Bomboko à Léo, avant le transfert de Lumumba. Il est exclu qu'elle soit passée à travers la connection-radio de Verdict ou de Renard, sinon Vandewalle aurait été au courant. Il n'est pas impossible qu'au cours du 16 ou pendant la nuit du 16 au 17 janvier, une confirmation soit quand même arrivée, par téléphone au président du collège ou par le biais du cabinet de Kasa Vubu qui a téléphoné ce jour-là à É'ville⁶¹. Cela expliquerait pourquoi, comme nous le verrons plus loin, à Léo on travaille avec l'option du transfert à Bakwanga. Et la raison pour laquelle ce n'est que « dans la journée du 16 janvier » que le message avec l'accord de Tshombe arrive à Léo devient également claire, comme l'écrivent Brassinne et Kestergat. Brassinne (Kestergat est mort entre-temps) ne va pas aimer l'entendre, mais à ce moment l'effet du télégramme du ministre d'Aspremont Lynden n'a pas raté son coup et a condamné le lobby belge du Katanga à accepter le transfert... Cela explique finalement pourquoi, comme nous le verrons, André Lahaye essaie encore, au cours de l'après-midi du 16 janvier à partir de la capitale congolaise, de convaincre É'ville du transfert - un fiat qui a déjà été donné quelques heures auparavant. Lahaye dit que, ce 16 janvier, il est resté chez Nendaka jusque 17 heures. Au moment de le quitter, le transfert à Bakwanga est toujours l'option retenue. Ce n'est qu'après 17 heures, au cours de la soirée ou de la nuit du 16 au 17 janvier, que Nendaka apprend l'approbation de Tshombe et que la destination de Lumumba est changée pour É'ville⁶²...

Brassinne dévoile un fait significatif sur la place qu'occupe Tshombe dans la chaîne de décision katangaise concernant le transfert. Le message du ministre d'Aspremont Lynden du 16 janvier, dans lequel Bruxelles insiste auprès du régime pour qu'il approuve le transfert, n'est même pas remis à Tshombe : « Seule la teneur du télex fut portée à la connaissance de Tshombe, aucune copie ne lui fut remise ! »⁶³. A la lumière de cette relation inégale entre les « dignitaires » katangais et les « conseillers » belges et des

faits historiques connus, nous pouvons supposer en toute confiance que Tshombe n'a pas donné le feu vert au transfert, ni derrière le dos des Belges, ni contre leur gré.

Le ministre d'Aspremont Lynden ordonne le transfert au Katanga (le 16 janvier)

A quel moment précis du 16 janvier 1961, ce télégramme crucial du ministre des Affaires africaines est-il arrivé au consulat général belge à É'ville ? Ceci n'est pas sans importance : si, par exemple, il est arrivé le soir, il est évident que son impact est moins grand que s'il est arrivé plus tôt dans la journée. Vandewalle écrit dans ses *Mille et quatre jours* que le télégramme a été étudié par le Bureau-conseil. Nous savons que le Bureau-conseil a adopté un rythme strict quant à la fréquence de ses réunions et que la réunion journalière se tient dans la matinée. Le télégramme est donc arrivé le matin du 16, avant que la réunion n'ait lieu ou, au plus tard, pendant la réunion même. Les archives des Affaires étrangères nous apprennent que d'Aspremont Lynden a écrit son projet le 15 janvier. Le texte ne laisse rien à l'imagination : le ministre est fort pressé de classer l'affaire. Le transfert de Lumumba doit se passer « dans les délais les plus brefs ». Dans un message à Brazza, le ministre qualifie le télégramme de « démarche pressante ». Il est clair que ce texte, rédigé le 15 janvier, a été envoyé immédiatement le lendemain. Brassinne et Kestergat confirment cette thèse : ils écrivent que le chef de cabinet de Tshombe a déjà communiqué le contenu du message au président au matin du 16 janvier.

Le télégramme du ministre arrive à temps pour informer toutes les personnalités (Créner, le Bureau-conseil, Bartelous) et pour influencer le cours des événements. Vandewalle écrit que ce 16 janvier, l'avis du Bureau-conseil concernant le transfert « fut maintenu à l'unanimité. Il était négatif ». Mais le Bureau-conseil ne décide pas de suivre sa propre volonté et ne va pas empêcher le transfert de Lumumba. Le télégramme du ministre

ne lui laisse aucune liberté d'interprétation. Il est court, clair et extrêmement autoritaire. Le texte n'est pas envoyé « en code Jules » à travers la ligne parallèle entre le cabinet du ministre et le Bureau-conseil, mais adressé officiellement au consul général Créner et précédé d'une directive. Voici le texte intégral :

« Consobel E'ville. Pour Créner.

06416/Cab.

A transmettre à président Tshombe.

Citation.

Minaf [ministère des Affaires africaines] Aspremont insiste personnellement auprès président Tshombe pour que Lumumba soit transféré au Katanga dans les délais les plus brefs.

Fin citation.

Prière me tenir au courant.

Minaf ».

Ce message doit être remis à Tshombe. En d'autres mots : la procédure classique, qui consiste à discuter des télégrammes du ministre au Bureau-conseil et, si nécessaire, à les « traduire » en décisions à l'usage de Tshombe et de son gouvernement, est écartée. Le Bureau-conseil est contraint à l'approbation tacite. Pour Bartelous, le chef de cabinet de Tshombe, il ne reste ce matin-là qu'une seule issue : mettre Tshombe au courant du message. Tshombe, amusé, aurait réagi avec la remarque suivante : « Votre ministre me dit de l'accueillir et vous me suggérez le contraire ? »⁶⁴. Probablement, Bartelous lui a répondu qu'un transfert peut avoir de lourdes conséquences pour la sécession, mais qu'une libération de Lumumba, également du point de vue katangais, doit absolument être évitée. Voilà la raison pour laquelle le ministre des Affaires africaines a opté pour le transfert au Katanga.

Le 16 janvier, tout le monde sait que le Bureau-conseil et le gouvernement katangais, après avoir pris connaissance du télégramme de d'Aspremont Lynden, ont accepté le transfert de Lumumba - quoique la date de son arrivée soit toujours incertaine. Lorsque, le 17 janvier, le pilote de l'avion circulant au-dessus d'E'ville annonce à la tour de contrôle qu'il transporte « trois colis importants pour Munongo », les fonctionnaires de l'aéroport comprennent parfaitement le message... ainsi l'écrit Brassinne lui-même. Et le 18 janvier, le consul général Créner télégraphie à Bruxelles :

« Le gouvernement katangais était en principe d'accord mais a été surpris par arrivée précipitée »⁶⁵. La thèse selon laquelle le 15 janvier, les Katangais auraient agi de leur propre initiative à l'insu des Belges et décidé d'accepter le transfert, repose donc sur du sable. Au fait, cette histoire reprend de manière peu subtile ce qu'un collaborateur anonyme de Tshombe déclarera beaucoup plus tard devant une commission d'enquête des Nations unies pour s'en laver les mains ainsi que celles de ses collègues belges. Cela ne correspond pas à la réalité, conclut Vandewalle à bon droit⁶⁶.

Le 16 janvier, le deux centième jour de l'indépendance congolaise, le nom de Jean Collet s'ajoute à la liste des militaires belges morts au Katanga : le commandant a été tué à Bukama par des Baluba. Ce jour-là, Kasa Vubu téléphone à Tshombe à propos du transfert de leur ennemi commun. Jacqueline Dumba, cousine du président, qui se trouve à ce moment dans son bureau, le confirme. Tshombe dit à Kasa Vubu : « Je suis au courant... Pour les modalités pratiques, je vous passe le ministre de l'Intérieur [Munongo] ». Le même jour, Longerstaey, le chef de la nouvelle mission diplomatique belge à Léo, a un entretien avec le président congolais. Au cours de la conversation, le sujet du transfert est abordé⁶⁷. Entre-temps, Nendaka, le chef de la Sûreté, s'occupe déjà de la réalisation concrète du plan. Le matin du 16 janvier à 10 heures, une réunion se tient au bureau de Jean Annez de Taboada, directeur général de Sabena-Afrique. Son bureau se trouve sur les terrains de Ndjili, l'aéroport de Léopoldville. Les participants à la réunion sont, pour la Sabena : Annez de Taboada lui-même, Jean Jonniaux, chef d'exploitation et son adjoint Michel Doutreloux, les commandants de bord Piet Van der Meersch et Bob Watson ; pour les autorités congolaises : Kandolo, Kazadi, Lahaye et plus tard aussi Nendaka. Celui-ci explique « qu'il était vraisemblable que les dons de persuasion de Lumumba finiraient par triompher des hésitations des militaires qui le gardaient à Thysville (...) nul doute qu'à brève échéance, il serait mis en liberté ». La conclusion est évidente : Lumumba doit partir et à cette fin deux avions sont réquisitionnés.

Pendant la conversation, les destinations envisagées pour Lumumba sont passées en revue : Bakwanga et Élisabethville. On sait que Bakwanga ne demande pas mieux que de recevoir le prisonnier. Mais cette destination

présente des risques : son aéroport est aux mains des casques bleus ghanéens qui éprouvent beaucoup de sympathie pour les nationalistes congolais. Les Ghanéens vont-ils tenter de prendre Lumumba sous leur protection ? Ce « problème de sécurité » n'existe pas à Luano, l'aéroport d'Élisabethville. L'accord du mois d'août entre les Nations unies et Tshombe prévoit que la tour de contrôle et la partie militaire de l'aéroport restent sous contrôle des Belges et des Katangais ; les casques bleus patrouillent dans la partie civile de l'aéroport. Par conséquent, Lumumba peut être déposé sans aucun problème dans la partie militaire de Luano.

Mais les participants à la réunion ne savent pas encore qu'Élisabethville a déjà donné son accord au transfert. On travaille toujours avec l'hypothèse d'un transfert vers Bakwanga. Il est donc convenu de faire appel à trois avions. Un petit avion de transport amènerait Lumumba à l'aéroport de Matadi, où il serait mis dans un avion DC-4, commandé par Piet Van der Meersch. Plus tard, Lahaye et Marlière expliqueront que leur choix est tombé sur Van der Meersch parce que celui-ci allait retourner définitivement en Belgique, Un DC-3, commandé par l'Australien Bob Watson, serait envoyé à l'avance à Bakwanga. Au cas où il n'y aurait pas de casques bleus présents à l'aéroport, il transmettrait par radio la permission d'atterrir au DC-4 ayant Lumumba à son bord ; sinon le DC-4 devrait mettre le cap sur É'ville. Le DC-3 et le DC-4 sont livrés par Air Congo, une nouvelle société qui assure le transport aérien à l'intérieur du pays sous la gestion de la Sabena. Le Dragon rapide est un petit avion appartenant à la société privée Air Brousse. Cette société est gérée par les pilotes De Coene, Tabutaux et Linard. Sept avions légers assurent les vols à l'intérieur du pays. Le rapport de fin de mission du commandant Van der Meersch aurait lieu dans les bureaux d'Annez de Taboada et, par après, également à Bruxelles, chez Gaston Dieu, le directeur général de la Sabena. Dieu a sans doute écouté avec un plaisir sardonique les exploits de Van der Meersch : en juillet 1960, il avait trouvé « un malin plaisir »- dixit l'ambassadeur belge, Van den Bosch - à exposer Lumumba à Ndjili aux injures et aux coups des rapatriés belges⁶⁸.

La réunion à Ndjili dure à peine une demi-heure. Plus tard dans la journée, aux environs de 17 heures, André Lahaye traverse le fleuve Congo.

Le conseiller de Kandolo envoie à partir de Brazza un nouveau message à É'ville. Il insiste auprès de Tshombe pour que celui-ci donne son fiat à l'opération. Ensuite il demande à l'ambassadeur Dupret d'insister auprès de Bruxelles pour encourager Tshombe à prêter sa collaboration à l'action⁶⁹. Mais entre-temps, le télégramme du ministre d'Aspremont Lynden a été commenté par Tshombe et ses collaborateurs, et les présidents du Congo et du Katanga se sont mis d'accord sur le transfert inconditionnel de Lumumba au Katanga. Au cours de la soirée ou de la nuit, Nendaka, Lahaye et les autres sont informés de cet accord. On peut procéder en toute sécurité au transport du « colis ». Le noyau dur -Nendaka et sans doute Lahaye et Marlière- qui s'occupe des modalités pratiques du transfert, ne doute plus de l'issue et a conclu que le transport risqué vers Bakwanga peut être évité.

Dans ce but, Jonas Mukamba, un des commissaires de Mobutu et intime de Kalonji, est envoyé par DC-4 à Matadi pour se diriger ensuite à Élisabethville au lieu d'être envoyé par DC-3 à Bakwanga comme convenu auparavant. C'est au cours de la soirée ou de la nuit du 16 janvier que Nendaka l'a informé. De même pour son collègue, Ferdinand Kazadi, commissaire général à la Défense. Le 17 janvier, à 4 heures du matin, Mukamba et Kazadi s'embarquent. Le DC-4 part peu après non pas en direction de Matadi où le brouillard s'avère trop dense, mais vers Moanda, qui se trouve à 240 kilomètres plus loin au bord de l'océan Atlantique. Moanda est une petite ville coloniale balnéaire et un lieu de prédilection des fonctionnaires de l'ONU, qui viennent y passer de temps en temps le week-end. A l'aéroport de Moanda tout comme à celui de Matadi d'ailleurs, il n'y a pas de casques bleus. Le DC-3, qui est supposé aller à Bakwanga, attend sur le tarmac de Ndjili. Le Dragon rapide, qui doit transporter Lumumba à Matadi, s'envole le matin du 17 janvier à Lukala et non pas à Thysville pour ne pas « mettre la garnison en émoi », comme le déclare plus tard Schoonbroodt. De son côté, Victor Nendaka, accompagné d'une escorte militaire, a quitté, cette nuit du 16, Léopoldville par la route. En deux voitures, ils foncent sur Thysville où ils vont enlever Lumumba de sa prison pour ce qui va devenir son dernier voyage⁷⁰.

- ¹ F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 1, pp. 19-20.
- ² *Ibidem*, pp. 107 bis. 115.
- ³ F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 2, pp. 179-180.
- ⁴ Voir à propos de Crèveœur, F. Vandewalle, « A propos de la Gendarmerie katangaise (I) », *Bulletin du Craoca*, 1987/4, p. 68 ; F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 1, p. 91, et *Ibidem*, Fasc. n° 2, pp. 276, 304-305.
- ⁵ Documents H. d'Aspremont Lynden, cités par F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 3, p. A55.
- ⁶ F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 3, p. 415 ; note Tshombe du 9/11, *Ibidem*, Fasc. n° 3, p. B12.
- ⁷ F. Vandewalle, « A propos de la Gendarmerie katangaise (II) », *Bulletin du Craoca*, 1988/1, p. 77 ; F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 3, p. 417 ; « Situation du personnel se trouvant au Congo, début janvier 1961, par groupes de cadres », Archives Institut Africain.
- ⁸ F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 3, pp. 453-454.
- ⁹ F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 3, pp. 456, 475 ; note Vanden Bloock, 12/12/60, *Ibidem*, pp. C9-16.
- ¹⁰ F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 3, p. 477. Sur « la guerre des croisettes », voir aussi le télégramme 496 de « Bloock / Créner » à Belext Bruxelles, 30/12/60, Archives Affaires étrangères.
- ¹¹ F. Vandewalle, « Katanga Atawina », *Bulletin du Craoca*, 1983/3, pp. 77-97 ; F. Vandewalle, « A propos de la Gendarmerie katangaise (II) », *Bulletin du Craoca*, 1988/1, pp. 65-92.
- ¹² F. Vandewalle, *L'Ommegang*, pp. 14, 16.
- ¹³ F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, pp. 11-13, et « Note du Secrétaire d'État à la Défense nationale Yav, É'ville, 9/02/61 », in Papiers Vandewalle, « Reprise-remise du Consulat Général de Belgique à Élisabethville en date du 17 octobre 1961 ».
- ¹⁴ F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, pp. 16-17, 20.
- ¹⁵ F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, p. 172 ; 11. d'Aspremont Lynden, 24/4/61 et R. Rothschild, 25/1/1962, cité dans *Bulletin du Craoca*, décembre 1994, p. 21.
- ¹⁶ Rothschild (Mistebel É'ville) à Belext/Minaf (Bruxelles), message n° 1208/55, 11/10/60, Archives Affaires étrangères ; télégramme Canup, 5/1/61, in M. Kalb, *The Congo Cables*, p. 193 ; F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, p. 30 ; *La Relève*, 14/1/61 ; J.K., « Heures difficiles au Katanga », in *LLB*, 8 en 17/12/60.
- ¹⁷ Note Vanden Bloock, 12/12/60, F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 3, pp. C9-16 ; Ballaux, *Ibidem*, p. 412.
- ¹⁸ Sur l'attaque de Mobutu contre Bukavu, voir le télégramme 1011 de Dupret (Ambabel Brazza) à Belext Bruxelles, 30/12/60, Archives Affaires étrangères, et F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 3, p. 472 ; *Ibidem*, Fasc. n° 4, p. 12.
- ¹⁹ Mémoire Vandewalle, 4/1/61, F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, pp. A1-3 ; Kimba, cité par Heinz et Donnay. *Lumumba Patrice*, p. 80 ; Mobutu et Bomboko, dans télégramme n° 112 de Dupret (Brazza) à Bruxelles, 25/1/61, Papiers Vandewalle, Boîte « Mille et quatre jours. Documentation fascicules 1-2-3. Dossier Antoine ».
- ²⁰ R. Pire. « La Sécession katangaise... », p. 49 ; Tshombe, note 10/226, 24/1/61, F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, p. 79 ; *Bulletin de Renseignements*, n° 95, 23/1/61, J. Brassinne, *Enquête...*, Tome III, Annexe 44.

[21](#) Ultimatum katangais à l'ONU, 9/1/61, et message Liégeois à Loos, 10/1/61, F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 4, pp. 19-22.

[22](#) Télégramme Rothschild (Ambabel Brazza) à Bruxelles, n^o 895, 3/12/60, Archives Affaires étrangères ; sur la réunion à Brazza, voir F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 3, pp. 403 en 444, et G. Weber, cité dans le télégramme 965 de Dupret (Brazza) à Belext Bruxelles, 19/12/60, Papiers Vandewalle, Boîte « Mille et quatre jours. Documentation fascicules 1-2-3. Dossier Antoine ».

[23](#) Message 49 de Brazza à la Gendarmerie (É'ville), 24/12/60, télégramme 990 d'Ambabel Brazza à Bruxelles, 24/12/60, J. Brassinne, *Enquête...*, Tome III, Annexes 4 en 7.2 ; télégramme 4296/t486 de Vanden Bloock (É'ville) à Belext et Minaf (Bruxelles), 28/12/60, Archives Affaires étrangères - voir aussi F. Vandewalle, *Mille....* Fasc. n^o 3, p. 463.

[24](#) G. Eyskens, *De memoires*, p. 587 ; rapport Brazza, F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 4, p. 12 ; télégramme 14 de Bruxelles à Ambabel Brazza 4/1/61, J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, p. 63 - Minute de d'Aspremont Lynden à Lahaye, n^o01404, 3/1/61, Archives Affaires étrangères ; Heinz et Donnay, *Lumumba Patrice*, p. 93.

[25](#) Sur les missions de Mukamba (2/1) et Delvaux et Adoula (8/1) à É'ville, voir F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o4, p. 17, et J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, pp. 85-86, 99 : instructions Wigny, 12/1/61, *Ibidem*, Tome III, Annexe 8.1 ; télégramme 83 du 19/1/1961 d'Ambabel Brazza à Bruxelles, Archives Affaires étrangères,

[26](#) J. Brassinne, *Enquête...* Tome IV, témoignage 36.2 de L. Marlière ; entretien L. De Witte/ J. Gérard-Libois, Bruxelles, 11/5/1998.

[27](#) Marlière, cité par J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, p. 74 ; Marlière à É'ville, cité dans le message de Dupret (Brazza) à Minaf et Minaffetra (Bruxelles) du 18/1/61, F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 4, p. 53 ; *Ibidem*, Fasc. n^o3, p. 438.

[28](#) F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o4, p. 21 ; télégramme 27 de Dupret (Ambabel Brazza) à Belext (Bruxelles), 7/1/61, Archives Affaires étrangères.

[29](#) Sauf indication contraire, pour toute information sur la mutinerie, voir J. Brassinne, *Enquête...*, Tome IV, témoignage 46.1. de A.-H. Schoonbroodt et témoignage 53.1. de J. Cordy, et télégramme 226 du 9/2/61 de Ambabel Brazza à Belext Bruxelles, avec un témoignage du lt. Nicolai (Thysville), Archives Affaires étrangères.

[30](#) M. Kalb, *The Congo Cables*, p. 184. Voir aussi télégramme 51 de Dupret (Brazza) à Belext (Bruxelles), 14/1/61, J. Brassinne, *Enquête...*, Tome III, annexe 8.3.

[31](#) J. Brassinne, *Enquête...*, Tome IV, témoignage 53.1 de J. Cordy ; télégramme Dayal à « H », 15/1/61, n^o D-93, Archives Nations unies.

[32](#) Télégramme Dayal à « H », 18/1/61, n^oD-120, Archives Nations unies ; R. Dayal, *Mission for Hammar skjöld*, p. 190 ; L. Marlière, cité par Cdt. Matthys, « Memorandum réunion de contact ANC/Gdkat », Élisabethville, 20/1/61, F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o4, pp. 58-59, A15-17.

[33](#) Télégrammes Dupret (Brazza) à Belext (Bruxelles), 5/11 (n^o774) et 17/11/60 (n^o 830), et 5/1 (n^o 19) et 9/1/61 (n^o32, 37), Archives Affaires étrangères.

[34](#) Lettre Kasongo à « H », 4/1/61, Archives Nations unies ; Timberlake, 11/1, cité par M. Kalb, *The Congo Cables*, pp. 178-179.

[35](#) Télégrammes n^o 43 du 11/1, 50 du 13/1 et 58 du 16/1 de Ambabel Brazza à Bruxelles, Archives Affaires étrangères.

[36](#) Dulles, 22/7/60, cité par M. Kalb. *The Congo Cables*, p. 29 ; Eisenhower, 18/8/60, selon les témoignages du vice-ministre Dillon et le fonctionnaire Johnson. *Ibidem*, pp. 53-55 ; M. Kalb, *The Congo Cables*, p. 190.

[37](#) Un télégramme de la CIA-Élisabethville du 19/1/61 doit soutenir cette thèse : « Merci pour [l'envoi de] Patrice. Si on avait su qu'il viendrait, on aurait cuit une vipère ». Les chefs de la CIA. L. Devlin et B. Tweedy, confirment la non-implication de la CIA : M. Kalb, *The Congo Cables*, p. 192. Sur les difficultés concernant l'opération Barracuda, voir les télégrammes de Marlière (Brazza) à Loos (« conseiller militaire Minaf ») des 15, 17 et 28/9, tous sans numéro, et les télégrammes de Loos à Marlière, n° 59020 du 20/9/60, n° 58920 non daté, n°61828 du 26/9/60, et sans numéro du 27/9, Archives Affaires étrangères.

[38](#) Minute de d'Aspremont Lynden à Lahaye et Marlière, n° 03610. 10/1/61, Archives Affaires étrangères ; télégramme 51 de Dupret (Brazza) à Belext (Bruxelles). 14/1/61, J. Brassinne, *Enquête...*, Tome III, annexe 8.3 : J. Brassinne, *Ibidem*. Tome 1, p. 72 ; J. Cordy, *Ibidem*. Tome IV, témoignage 57.1.

[39](#) F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n°4, pp. 42-43 ; L. Marlière, cité par J. Brassinne. *Enquête...*, Tome 1, pp. 73 et 127, et Tome IV, témoignage 36.2. - voir aussi F. Vandewalle, *Mille ..*, Fasc. 4, pp. 43-44 ; J. Kestergat. cité par J. Brassinne, *Enquête...*, Tome I, p. 34.

[40](#) J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, pp. 89-90. 92.

[41](#) J. Brassinne, *Enquête...*, Tome III, annexe 9.1. (message de l'ambassade de Belgique à Brazza à l'état-major de la Gendarmerie katangaise, 14/1/61) et annexe 10 (télégramme 53 de l'ambassade de Belgique à Brazza à Bruxelles, 14/1/61).

[42](#) Message 64 de d'Aspremont Lynden au consulat général d'É'ville, 16/1/61, son message 66 à l'ambassade belge à Brazza du même jour et le télégramme 14 de Wigny au consulat général d'É'ville. 18/1/61, J. Brassinne, *Enquête...*, Tome III, annexes 11.1. 11.2 et 14.1 ; message 06616/cab de d'Aspremont Lynden à l'ambassade belge à Brazza, 16/1/61, et les minutes des messages de d'Aspremont Lynden du 15/1, n° 06416 et 06616, Archives Affaires étrangères, F. Vandewalle minimise le message de Wigny du 18 janvier comme « de la moutarde après dîner » : *Mille...*, Fasc. n° 4. p. 50.

[43](#) J. Brassinne en J. Kestergat, *Qui a tué...*, p. 119.

[44](#) J. Brassinne. *Enquête...*, Tome 1, pp. 101-102.

[45](#) Dixit F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. 2, p. 201 - sur les projets de Lumumba d'aller au Katanga, voir télégramme 893 de Misdiplobel Léo à Belext Bruxelles, 13/8/60. Archives Affaires étrangères.

[46](#) Bartelous. J. Brassinne, *Enquête...* Tome IV, témoignage 12.2 ; Larock. 14/2/61. Annales Parlementaires de Belgique, Chambre des Représentants, Session ordinaire 1960-1961 ; Munongo, cité dans « Rencontre Jonas Mukamba-Jean Van Lierde », Bruxelles, 14/2/61 (Doc. Van Lierde) - voir aussi F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, p. 84.

[47](#) Télégramme 4296/t486 de Vanden Bloock (É'ville) à Belext et Minaf (Bruxelles) du 28/12/60, Archives Affaires étrangères.

[48](#) A. Kalonji. cité par C. Kamitatu, *La grande mystification...*, p. 87, et par Heinz et Donnay, *Lumumba Patrice*, p. 80 ; N. Dedeken. *Chimères baluba*, p. 132 - voir aussi « Rencontre Jonas Mukamba-Jean Van Lierde », Bruxelles, 14/2/61 (Doc. Van Lierde).

[49](#) J. Brassinne. *Enquête...*, Tome 1, p. 160 ; J. Brassinne, *Ibidem*, Tome IV, témoignage 28.1 d'A. Belina.

[50](#) Sur Devlin, voir M. Kalb, *The Congo Cables*, pp. 190-191 ; sur Gillet, voir J. Brassinne, *Enquête...* Tome 1, pp. 79. 90-91, 94-98 ; Marlière. cité par *Ibidem*, Tome 1, p. 79.

[51](#) J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué...*, p. 118 ; J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, p. 96.

- [52](#) J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué...*, p. 120 ; J. Brassinne, *Enquête...* Tome 1, p. 101.
- [53](#) Voir F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. 4, pp. 41-42 ; J. Brassinne, *Enquête...*, Tome I, pp. 84-85, et *Bulletin du Craoca*, 1/1984, pp. 14-16.
- [54](#) J. Brassinne, *Enquête...* Tome I, p. 95 - voir aussi *Ibidem*, Tome III, annexe 9.3.
- [55](#) J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué...*, p. 117 ; deux notes de Ci. Weber, sans date, Van Doal (Vandewalle F.), *Une ténébreuse affaire...*, pp. 97-99 et 111-113.
- [56](#) J. Brassinne, *Enquête...*, Tome I. pp. 94-95, 97 ; F. Vandewalle. *Mille...*, Fasc. n° 4, p. 30.
- [57](#) F. Vandewalle. *Mille...* Fasc. n° 4, pp. 30, 32.
- [58](#) Lettres de Tshombe à Kasa Vubu et à Bomboko du 15/1, ref. SR 20/35/TN et SR 20/36/TN, J. Brassinne, *Enquête...*, Tome I, pp. 96-98 et Tome III, annexe 13.1 ; « Conclusions ». *Ibidem*, Tome II, p. 593 ; témoignage 6.1 d'A. Cahen, *Ibidem*, Tome IV. Voir aussi J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué...*, pp. 118-120.
- [59](#) Sur Servais, voir J. Brassinne, *Enquête...*, Tome IV, témoignage 16.2 d'A. Verdickt ; J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué...*, p. 120.
- [60](#) Sur la liaison téléphonique Léo-É'ville, voir J. Brassinne, *Enquête...* Tome I. p. 98 ; Delvaux. cité dans « Spil Leo-E'slad », *De Standaard*. 18/1/61.
- [61](#) F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, p. 30 ; J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, p. 98 ; Tome IV, témoignage 16.2. de A. Verdickt et témoignage 57.1. de J. Cordy.
- [62](#) J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué...*, p. 119 ; entretien entre L. Marlière, A. Lahaye et J. Brassinne, J. Brassinne, *Enquête...*, Tome IV, témoignage 35.1.
- [63](#) J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, p. 102.
- [64](#) F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n°4. p. 38 ; télégramme 64 de d'Aspremont Lynden au consul général É'ville du 16/1/61 et son message 66 à l'ambassade belge à Brazza du même jour, J. Brassinne, *Enquête...*, Tome III, annexes 11.1 et 11.2 - minute du 15/1, n°06416, Archives Affaires étrangères ; J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué...*, pp. 118-119.
- [65](#) J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, p. 177 ; télégramme 52 de Consubel É'ville à Belext Bruxelles, 18/1/61, Archives Affaires étrangères.
- [66](#) F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, pp. 30, 32 ; ONU, *Rapport sur les événements qui ont abouti à la mort de MM. Lumumba, Okito et M'Polo*, p. 695. Selon Brassinne, parmi les trois Belges entendus par la commission de l'ONU, il y avait V. Tignée : J. Brassinne, *Enquête...*, Tome II, p. 480.
- [67](#) Sur J. Collet, voir le télégramme 44 de Consubel É'ville à Belext Bruxelles, 16/1/61. Archives Affaires étrangères ; J. Dumba. cité par J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué...*, p. 121 ; sur l'entretien Kasa Vubu / Longerstae, voir F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, p. 39.
- [68](#) Sur la réunion au bureau de la Sabena à Ndjili, voir J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, pp. 122-131, et P.V. de la réunion Sabena du 20/8/1987, *Ibidem*, Tome IV, témoignage 30.1 ; sur la situation à Luano. *Ibidem*. Tome I. p. 175 : sur G. Dieu, voir J. Van den Bosch. *Pré-Zaire*, pp. 99-100.
- [69](#) J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué...*, p. 113.
- [70](#) Voir sur ces mesures J. Van Lierde, « Lettre à Jules Gérard-Libois. Rencontre avec Kazadi sur la mort de Patrice Lumumba », Kinshasa, 11/5/66, et J. Brassinne, *Enquête...* Tome 1, pp. 132 et sq., et Tome IV, témoignage 46.1 d'A.-H. Schoonbroodt.

Le dernier jour de Lumumba

De Thysville à Lukala, puis vers Moanda

La suite de Nendaka est composée de trois soldats, choisis avec soin¹. Il s'agit de trois Baluba du Kasaï, dont la haine envers l'ex-Premier ministre garantit la stricte exécution des ordres. Leur commandant est le lieutenant Zuzu, une « brute sanguinaire » selon Brassinne. Ils ont l'intention de parcourir les 150 kilomètres qui séparent la capitale de Thysville, avant l'aube. Le colonel Bobozo a insisté auprès de Nendaka pour venir aussitôt que possible. Avec la toute récente mutinerie en mémoire, le commandant de camp veut absolument que Lumumba soit parti avant le réveil des soldats - à défaut de quoi de nouvelles bagarres ou bien pire sont à craindre. Nendaka arrive vers 4 h 30 à l'entrée du camp Hardy.

Selon Brassinne, ils ont déjà deux prisonniers avec eux, qui accompagneront Lumumba à son dernier voyage jusqu'à la mort : Maurice Mpolo et Joseph Okito. Maurice Mpolo, âgé de 32 ans, a été ministre de la Jeunesse et des Sports dans le gouvernement Lumumba et également, pendant une courte période, chef d'état-major de l'armée congolaise ; Joseph Okito, âgé de 50 ans, a été vice-président du Sénat congolais entre-temps mis hors d'état de fonctionner. Du temps de l'évasion de Lumumba vers Stanleyville, tous deux sont tombés dans les mains des soldats de Mobutu. Okito a été arrêté dans la région de Kikwit ; Mpolo a commis l'erreur, avant de partir pour Stanleyville, de s'adresser à ses

partisans rassemblés au lac Léopold II : il a été arrêté à Mushie. Sans doute ont-ils été incarcérés dans la prison de Luzuma, près de Léopoldville, et Nendaka est-il allé les prendre là-bas avant de poursuivre son voyage à Thysville. Nous avons pourtant vu que Lumumba dans une lettre parle de son coprisonnier Okito ; si Brassinne a raison et Okito a été ramené par Nendaka, il a dû être transféré de Thysville vers une autre prison peu de temps auparavant. Mpolo et Okito ont été des dirigeants du Mouvement national congolais, et considéré par le régime comme des figures de proue potentielles des nationalistes en voie de se regrouper².

Nendaka et sa suite se manifestent immédiatement auprès du commandant de camp, Bobozo. Nendaka a probablement un document de Kasa Vubu en poche ordonnant la livraison de Lumumba ; Bobozo lui a demandé d'avance d'apporter un tel papier. Bobozo, Nendaka et les soldats de l'ANC se dirigent ensuite vers la cellule de Lumumba. A la vue de Nendaka, Lumumba a dû conclure immédiatement que les choses prenaient une mauvaise tournure. Son compagnon d'antan est devenu son pire ennemi. En tant que chef de la Sûreté de Mobutu, il est le cerveau derrière la terreur agitant les quartiers populaires de la capitale et responsable des tortures et des assassinats dans le nouveau camp de prisonniers de Binza, situé sur la colline en dehors de Kinshasa où se trouve le camp des paracommandos. Au début du mois de décembre, juste avant d'être transféré à Thysville, Nendaka s'est encore occupé de Lumumba et l'a rudement tabassé. Plus tard Kazadi dira : « Dès le début, Patrice Lumumba savait que c'était mauvais ». Le sous-lieutenant Schoonbroodt raconte : « Lumumba n'était pas d'accord [de partir], il n'était pas rassuré ».

Aux environs de 5 h 30, peu avant l'aube, Lumumba quitte le camp dans un convoi, composé de plusieurs voitures. Par mesure de sécurité, Bobozo a pourvu Nendaka d'une escorte supplémentaire et de trois voitures. Bobozo sait qu'il existe des contacts entre les soldats congolais et les casques bleus marocains, dont un bataillon est cantonné à Thysville. Les Marocains organisent au camp Sonankulu - non pas situé au pied de Thysville comme le grand camp Hardy, mais au sein de la ville même - l'instruction du troisième bataillon commando de l'ANC. Depuis l'éclatement de la récente mutinerie à Hardy, la garnison marocaine est mise en état de vigilance

accrue. Vu le départ imminent de son prisonnier, Bobozo n'a pris aucun risque et, depuis quelques jours, il a défendu aux Marocains d'entrer au camp.

Schoonbroodt qui s'est réveillé à 6 heures et qui fait un petit tour matinal dans le camp peu de temps après, remarque immédiatement que la porte d'entrée principale est grande ouverte. Depuis que Lumumba y est gardé prisonnier, cette porte est toujours gardée fermée. Schoonbroodt, qui sait qu'on veut se débarrasser de Lumumba, conclut immédiatement que celui-ci doit être parti. Un peu plus tard, Bobozo envoie ce message-radio à Léopoldville : « Le colis est bien parti ». La part prise de Bobozo dans la liquidation de Lumumba se termine ici. Une carrière éblouissante l'attendra dans l'armée de Mobutu.

Beaucoup plus tard, un journaliste déclarera devant une commission d'enquête des Nations unies sur l'assassinat de Lumumba, Mpolo et Okito que Lumumba a été attiré hors du camp Hardy au moyen d'un stratagème. On lui aurait raconté qu'un coup d'État avait eu lieu à Léopoldville ; que Kasa Vubu, Mobutu et Bomboko sont emprisonnés et qu'on attend impatiemment l'ex-Premier ministre dans la capitale pour y former aussi vite que possible un gouvernement. Nous savons cependant que c'est Nendaka en personne qui est allé chercher Lumumba.

Lumumba n'a vraisemblablement pas eu beaucoup d'illusions sur les bonnes intentions du bras droit de Mobutu. Immédiatement après son départ, au moment où le convoi tourne à gauche en direction de Matadi et de l'océan, et non pas à droite vers la capitale, il a dû se rendre compte de ce qui allait se passer. Le convoi a roulé pendant au moins une heure et demie, pour parcourir les soixante kilomètres qui séparent Thysville de Lukala. La route, partiellement asphaltée, est située contre une série de collines ; elle est fort sinueuse et compte des descentes et des virages dangereux. Vers 7 heures, le convoi arrive dans la plaine de Kimbala Zolele, près de Lukala. C'est là, sur la piste en gazon, qu'atterrit une heure plus tard un Dragon rapide. Lukala héberge le siège de la compagnie Les Ciments du Congo (Cico). Cette fois-ci, le pilote n'a pas suivi la procédure normale. Il n'a pas prévenu la cimenterie de son arrivée et n'a pas non plus survolé le

village. En temps normal, dans ce cas-là, la compagnie envoie quelqu'un pour accueillir les éventuels passagers ou pour décharger la cargaison³.

Le personnel européen de Cico n'a rien vu de ce qui s'est passé : la cimenterie se trouve à un kilomètre et demi de la plaine servant de piste d'atterrissage. Les travailleurs européens de la compagnie y vivent dans un camp surveillé, entouré d'une clôture de trois mètres de haut. Après les heures de service, ils se retirent à l'intérieur de leur camp et y restent d'habitude jusqu'au lendemain, nouveau jour de travail. Mais ce matin-là, au bruit de l'avion, plusieurs Congolais se dirigent immédiatement vers la plaine pour y suivre les événements de près. Lorsqu'un peu plus tard, les clerks congolais arrivent au travail, ils racontent à Maurice Renous, le directeur financier, comment ce matin-là des *matatas* (événements) se sont passés sur la plaine. Une fois le Dragon rapide atterri, des soldats ont sorti des Africains habillés en civil d'une des voitures qui attendent sur place et les ont poussés jusque dans l'avion. Les clerks ont nettement reconnu l'un d'entre eux : Patrice Lumumba, et il a le visage ensanglanté. Au cours de la même matinée, Renous reçoit encore la visite d'André Mezo, un dirigeant de l'Abako, le parti du président Kasa Vubu. Mezo a sans nul doute exprimé le sentiment de soulagement que le départ de Lumumba a provoqué dans les cercles de dirigeants à Léopoldville : « Enfin, on va voir clair... Lumumba, c'est fini ! »

Le pilote du Dragon rapide, le Français Jean Beaumont, embarque sept personnes à Lukala : Nendaka, les trois soldats de l'ANC et les trois prisonniers, qui sont poussés dans l'avion sans aucune formalité. Beaumont ordonne aux soldats de retirer les baïonnettes des fusils : il craint que l'avion ne subisse des dégâts. L'avion décolle vers 8 h 15 pour atterrir aux environs de 9 h 30 à Moanda, à 240 kilomètres de là. Le lendemain, Beaumont racontera à son chef, Raymond Linard, également pilote et copropriétaire d'Air Brousse, l'histoire du vol mouvementé. Les militaires ont déjà commencé à molester les prisonniers au moment du décollage. Le pilote leur demande immédiatement et avec insistance d'arrêter ces activités, qui risquent de provoquer un accident. Le Dragon rapide est un petit engin fort léger, facilement déstabilisé : il pèse à peine 2,5 tonnes et dispose d'une capacité de charge de huit personnes⁴.

A l'aéroport de Moanda, qui se trouve au long de l'océan Atlantique, un DC-4 muni de son équipage et ayant à son bord deux passagers, attend depuis 7 heures. Le petit Dragon rapide y atterrit aux alentours de 9 h 30. Nendaka descend, immédiatement suivi par l'escorte et les prisonniers. Dès qu'ils touchent le sol, les prisonniers sont de nouveau battus. Pendant ce temps-là, Nendaka discute avec les deux passagers du DC-4 : les commissaires Kazadi et Mukamba. Il leur révèle la destination définitive des trois prisonniers : on va immédiatement mettre le cap sur Élisabethville. Le pilote du DC-4 fait le plein des réservoirs d'essence et l'avion décolle. Il est alors près de 10 heures. Une fois qu'il survole l'océan, le pilote tourne l'avion pour prendre le chemin le plus court en direction de la capitale du cuivre : en traversant le corridor angolais, direction sud-est, la distance comporte à peu près 1 800 kilomètres. Dans l'avion se trouvent Kazadi, Mukamba, Zuzu, les soldats baluba, les trois prisonniers et l'équipage. Les quatre membres de l'équipage sont les suivants : le commandant de bord, le Belge Piet Van der Meersch ; le premier officier, l'Australien Jack Dixon ; le radio de bord, le Belge Jean-Louis Drugmand ; et enfin le mécanicien, le Français Robert Fau.

Une demi-heure plus tard, un DC-3 décolle de l'aéroport de Ndjili, en direction de Bakwanga. Le DC-3 ne transporte pas de passagers. Son équipage comprend le commandant de bord, l'Australien Bob Watson ; le radio de bord, le Belge Guy Goblet ; et le mécanicien, le Belge Pachenko. Avant de décoller, le commandant Watson dit à son équipage : « Nous allons voir à Bakwanga s'il y a des troupes de l'ONU. (...) Il s'agit de voir si on peut transporter Lumumba à Bakwanga sans qu'il soit intercepté par l'ONU et remis en liberté ! » Le commandant du DC-4 ne prévient Ndjili que quelque temps après le décollage du DC-3 que sa destination définitive est Élisabethville. Ndjili prévient à son tour, en morse, le DC-3 que leur mission est annulée. Le pilote reçoit l'ordre de faire demi-tour et de revenir à Léopoldville. Au moment de recevoir le message, le DC-3 se trouve à l'est de Kikwit. Un contact-radio est établi avec le DC-4 sur le chemin de retour. Drugmand (DC-4) dit à Goblet (DC-3) : « Nous sommes au courant de votre retour vers Léopoldville. Nous allons directement à Élisabethville ». Tout au long du voyage, le commandant Van der Meersch

renoncera à contacter Élisabethville ou Léopoldville ; le morse peut en effet être capté partout au Congo. Après le départ du DC-4 de Moanda, Victor Nendaka prend place à bord du Dragon rapide. Il n'est pas encore midi lorsqu'il atterrit à Léopoldville, enfin et définitivement libéré de son fâcheux prisonnier⁵.

Le même matin, alors que le DC-4 est en route vers le Katanga, l'ambassadeur Dupret envoie un télégramme de Brazzaville, qu'il adresse au ministre Wigny. Il y communique que Lumumba en ce moment est transféré au Bakwanga, selon les accords de la réunion tenue à Ndjili :

« Transfert de Lumumba vers Bakwanga a été décidé avec l'accord de Kalonji. Il doit s'opérer ce matin de façon suivante : départ de Thysville vers Moanda en avion Air Brousse. De Moanda vers Bakwanga par DC-4. Moanda a été choisi suite à l'inexistence d'une garde ONU. Kazadi accompagnera Lumumba à Bakwanga. Il a été insisté pour qu'un traitement décent soit réservé à Lumumba. Il est possible toutefois qu'une opposition à ce départ se manifeste au camp Hardy. Toute opération est montée à l'insu de l'ONU et en prenant précaution usage »⁶.

S'agit-il d'une erreur calculée en vue de tromper les Nations unies et de compliquer une éventuelle intervention des casques bleus ? Ou Dupret n'en sait-il pas plus à ce moment-là et Crokart, homme de contact de Lahaye, lui a-t-il menti ? Ou Crokart n'en sait-il pas plus lui-même ?

Le soir du 17 janvier, un officier de l'ONU rend visite à Emmanuel Kini, chef de cabinet du président congolais. A en croire la visite, on est parvenu à laisser l'ONU dans l'incertitude quant au départ de Lumumba. L'officier des Nations unies veut en savoir plus sur le sort de celui-ci et plus précisément sur la destination du DC-4 : les radars des Nations unies ont essayé en vain de situer l'itinéraire du vol. Kini interroge le président. Mais Kasa Vubu fait honneur à sa réputation et reste muet comme une carpe⁷.

De Moanda à Élisabethville en DC-4

Le DC4-Douglas avec lequel Lumumba, Mpolo et Okito sont transportés à Élisabethville est un grand avion. Il dispose de quatre moteurs et offre de la place à cinquante passagers. Vide, il pèse presque 20 tonnes,

mesure 28,6 mètres de long et 8,4 de haut avec une envergure de 35,8 mètres. Tout a été préparé pour affronter un vol de longue durée : il y a quarante-deux repas à bord⁸. Par la suite, les membres de l'équipage seront unanimes pour déclarer que tous les prisonniers ont subi de graves sévices tout au long du vol, qui a duré plusieurs heures. Lumumba, Mpolo et Okito sont assis l'un à côté de l'autre, attachés aux sièges de passagers avec les ceintures de sécurité et des cordes. Chaque rangée contient quatre sièges ; deux à gauche et deux à droite avec au milieu, un couloir de passage. Les yeux, les oreilles et la bouche des prisonniers ont été recouverts avec du ruban adhésif. Tour à tour, ils sont contraints à s'agenouiller dans le passage central ; c'est là que les soldats les tabassent durement à coups de pied et à coups de crosse. Même assis dans son siège, Lumumba ne trouve pas une minute de repos : un soldat, tout en s'appuyant contre la paroi de l'avion, n'arrête pas de lui envoyer des coups de pied dans le ventre. Les prisonniers ne sont autorisés à reprendre un peu de souffle que lorsque les soldats, les eux-mêmes, se reposent un moment en se passant la bouteille de whisky. La rude violence étalée par l'escorte finit par inquiéter l'équipage. Van der Meersch essaie de calmer les soldats, en faisant remarquer que des mouvements aussi brusques menacent la sécurité de l'avion. Le commandant de bord demande ensuite à Kazadi s'il a l'intention de massacrer les prisonniers à bord-même. Le commissaire général de Mobutu répond qu'ils arriveront vivants au Katanga. Le béret kaki sur la tête, Kazadi, un homme plutôt corpulent, laisse faire ses soldats en observant la scène en silence ; il continue à fumer tranquillement sa pipe.

La barbiche de Lumumba et plusieurs touffes de ses cheveux lui sont arrachées ; puis, il est contraint d'avalier le tout. A la vue de ces actes, un des soldats serait tombé malade. La vue des sévices a également fait vomir Jean-Louis Drugmand, le navigateur-radio. Goblet déclarera plus tard que ces événements ont traumatisé Drugmand et l'ont poursuivi jusqu'à sa mort. A plusieurs reprises, l'équipage tente de calmer les soldats ; finalement, les membres du personnel s'enfermeront dans le cockpit pour n'en sortir qu'après avoir atterri à Élisabethville. Dans une interview avec le *Durban Sunday Tribune*, qu'il accorde peu de temps après le transfert, Jack Dixon déclare qu'il a essayé en vain de séparer Lumumba des soldats. Dixon aurait

dit aux commissaires : « Dites-moi, nous devons remettre Lumumba vivant ». Mais ceux-ci ont réagi avec indifférence. En 1966, Kazadi reconnaîtra face à Jean Van Lierde que les prisonniers ont été molestés pendant le vol : « C'est vrai, mais vous connaissez les soldats de l'ANC, ce sont des brutes et nous ne pouvions pas les empêcher de battre les prisonniers ! Nous n'avions aucune autorité sur eux ». Même pendant ces moments-là, Lumumba a conservé toute sa combativité. A un moment donné, lors d'une de ces pauses que les bourreaux se sont permis, il a reconnu la voix de Jonas Mukamba. L'ex-Premier ministre commence alors à lui parler. Mukamba prétendra plus tard que Lumumba avait presque réussi à le convaincre de ne pas le livrer à Tshombe...

Jack Dixon a filmé pendant le vol quelques-unes des scènes de sévices infligés par les soldats, ainsi que le moment du débarquement des prisonniers à Luano, plus tard dans la journée. Selon Watson, le film que Dixon a fait développer par la suite en Afrique du Sud, a été porté perdu. En effet, au moment où Watson a voulu récupérer la pellicule, on lui a simplement dit que celle-ci était complètement « noire ». Il est vraisemblable que quelqu'un a alerté les autorités katangaises et sud-africaines. Après l'interview que Dixon a accordé au *Durban Sunday Tribune* sur le vol mouvementé, ces autorités sont à coup sûr devenues très attentives. Est-ce que le film se trouve toujours en sécurité dans les coffres-forts de la Sûreté sud-africaine ? De toutes façons, les prisonniers sont fort mal en point au moment de leur arrivée. Christian Souris du *Pourquoi Pas ?* écrit :

« Il est un fait que les trois malheureux sont dans un lamentable état. Les poils de la barbe et de la moustache de Patrice Lumumba ont été arrachés par touffes. Son visage est tuméfié et porte la trace de coupures dues aux verres de ses lunettes que ses tortionnaires lui ont écrasés sur la figure ».

Il n'est pourtant pas exact que Zuzu et les siens ont torturé Lumumba, Mpolo et Okito presque à mort. Cette thèse est défendue par des personnalités telles que Tshombe, qui de cette façon tentent d'esquiver leur part de responsabilité pour tous les événements qui se sont passés sur le sol katangais. Le commandant Van der Meersch racontera plus tard que les prisonniers ont été gravement maltraités dans l'avion, mais que ceux-ci ne

sont certainement pas mourants au moment de leur arrivée. Le commandant de bord du DC-3, Watson, qui entretient de bons contacts avec l'équipage du DC-4, déclarera de son côté que les prisonniers ne sont pas mourants au moment du débarquement⁹.

Vers 16 heures, heure locale, l'avion s'approche de la capitale du Katanga. A la tour de contrôle de Luano, l'aéroport d'Élisabethville, Lambol est de service. Immédiatement après la demande d'atterrissage de Van der Meersch, Lambol prévient Guy Dedeken, le commandant d'aéroport, qui a son bureau un étage plus bas. Dedeken à son tour consulte Gerard Lindekens, le spécialiste des communications de l'aéroport. Un avion en provenance de Léopoldville, non annoncé, au Katanga ? Lambol demande des informations supplémentaires au pilote : numéro d'identification de l'avion, objectif et destination du vol, son nom. Le pilote lui communique son nom et déclare : « On a des colis précieux à bord ! » Lindekens et Dedeken savent immédiatement à quoi s'en tenir : « Bon, maintenant il faut prévenir la Sûreté, il faut prévenir le ministère de l'Intérieur, il faut prévenir la Présidence »... La résidence du président Tshombe se trouve dans les anciens bureaux du Comité spécial du Katanga (CSK). François Thomas, à l'époque coloniale secrétaire provincial du Katanga, décroche le téléphone. Thomas prévient ensuite Bartelous, chef de cabinet de Tshombe, qui à ce moment discute avec Weber. Dedeken avertit également le major Perrad, chef d'état major de la Gendarmerie, qui à son tour met au courant Munongo¹⁰.

Pour prendre les mesures de sécurité nécessaires dans la zone réservée à l'Aviation militaire katangaise (ou Avikat), le major Perrad ordonne à Dedeken de garder le DC-4 encore un moment dans l'air. Le commandant de l'aéroport fait immédiatement bloquer la piste d'atterrissage au moyen de fûts et de voitures de pompiers. Alors que le DC-4 tourne en l'air, le major Perrad prend ses premières mesures. Après avoir consulté Munongo, il appelle le camp Massart. Il donne ensuite l'ordre au capitaine Julien Gat de partir pour Luano avec un peloton de Police militaire. Le commandant Joe Verdict, officier de renseignements à la Gendarmerie, reçoit également l'ordre de suivre *de visu* les événements à l'aéroport. Verdict, qui a immédiatement compris ce que signifient ces « colis », se rue vers sa jeep et

se hâte, seul, vers Luano. Avant même de rassembler ses hommes, Gat est convoqué au ministère des Affaires intérieures. Au moment d'arriver au cabinet, - il est à peu près 16 h 30- Gat y trouve, à part le ministre Munongo, plusieurs autres ténors du régime : Victor Tignée, chef de cabinet du ministre, Pius Sapwe, commissaire en chef de la police d'Élisabethville, Raphaël Mumba, inspecteur général de la police katangaise ; Frans Verscheure, conseiller de Mumba, et Jérôme Disase, beau-frère de Munongo et chef de la Sûreté du ministère des Affaires intérieures.

Tignée met Gat au courant de la situation. Le capitaine reçoit l'ordre de s'occuper des prisonniers. En attendant une autre destination, on a décidé de transporter les prisonniers à la maison Brouwez, une maison inoccupée qui se trouve dans les environs de l'aéroport à environ huit kilomètres du centre d'Élisabethville. Le commissaire de police Verscheure, qui selon Gat s'occupe de la coordination de toute l'opération, s'en va immédiatement voir Brouwez, un colon, pour réquisitionner la maison. Ensuite, il se dirige à la maison Brouwez où il s'installe en position d'attente¹¹. Le commissaire de police Georges Segers est chargé d'emmener à Luano un détachement de policiers, qui serviront de renforts aux soldats de Gat. Le capitaine Gat pour sa part se hâte immédiatement vers le camp Massart pour y rassembler ses troupes. Le bataillon de la police militaire de la Gendarmerie se compose de deux compagnies de PM et de la Garde présidentielle. Officiellement, c'est le major Norbert Muke qui commande le bataillon ; c'est également lui qui avait été désigné commandant du camp Massart. Mais, comme nous l'apprend Brassinne, « le commandement effectif » est assuré par le capitaine Gat. Muke s'occupe des « palabres » avec les soldats, alors que Gat prend à son compte les autres tâches : la formation et toutes les opérations. Ce règlement est de mise d'ailleurs pour toute la Gendarmerie. Dans le cadre des officiers subalternes, des Africains sont nommés officiellement chefs, mais ce sont les officiers belges qui, selon le lieutenant Grandelet, exercent « sans problème le commandement effectif pour tout ce qui sort de la routine ». La première compagnie de PM est commandée par les lieutenants Michels et Grandelet ; la deuxième compagnie par le capitaine Gat, le lieutenant Blistein et le sous-lieutenant Léva¹².

Julien Gat et le bataillon de PM forment un des piliers du régime. En juillet 1960, alors que les soldats des campements katangais exigent l'africanisation de l'armée, et se révoltent ensuite contre l'intervention belge et la sécession, les unités de Gat restent fidèles à Tshombe. Depuis lors, c'est toujours au capitaine Gat et à son bataillon de PM qu'on fera appel pour effectuer les missions spéciales. Le maintien de l'ordre dans les cités d'Élisabethville, la répression de la résistance nationaliste, les actions-commandos contre les prétendus opposants et la répression d'un début de mutinerie dans le camp policier de la capitale ont chaque fois été le travail du capitaine Gat et de ses hommes. Gat participe entre autres à l'opération de « neutralisation » du commerçant libanais Habib, soupçonné de soutenir la Balubakat. La connection téléphonique directe entre Gat et le cabinet des Affaires intérieures n'est pas un hasard : pour les missions urgentes, on passe carrément au-dessus du commandement de la Gendarmerie et réquisitionne directement Gat. « J'avais la confiance des autorités », déclarera l'officier plus tard quelque peu modeste.

Au camp Massart, le capitaine Gat réquisitionne tous les officiers européens et sous-officiers disponibles ainsi que les deux pelotons qui sont toujours de garde pour les interventions urgentes. Les cinquante hommes sont transportés au moyen de trois jeeps, de deux camions et d'un blindé. Le capitaine déclarera plus tard qu'il avait emmené quelques officiers et sous-officiers en renfort, parce qu'il craignait que la confrontation avec Lumumba ne réveille des sentiments nationalistes auprès de ses troupes : « A ce moment-là, j'avais un grand pourcentage de Baluba du Nord-Katanga dans mon unité ». Le grand nombre de soldats mobilisés est une autre mesure de sécurité. Il ignore le nombre de soldats que les Nations unies ont à leur disposition à l'aéroport et il ignore également si oui ou non ceux-ci vont intervenir une fois que la situation sera tirée au clair. Il craint de surcroît que si les Katangais de tendance nationaliste ont vent de l'arrivée de Lumumba, ils ne « viennent en masse à la plaine comme cela s'était déjà passé une fois lorsque la visite de Sendwe [le dirigeant de la Balubakat] avait été annoncée »¹³.

Il y a beaucoup de monde à l'aéroport ce jour-là. Un avion de la Sabena venant de Bruxelles va atterrir. Depuis la terrasse du bâtiment de l'aéroport,

on suit avec intérêt l'agitation sur le macadam militaire à 250 mètres de là. Aux environs de 16 h 45 locale, l'arsenal de sécurité est entièrement déployé : les militaires de Gat, les agents de police de Segers et le blindé Greyhound du lieutenant Grandelet et du brigadier Son. Tous les obstacles sont enlevés de la piste d'atterrissage. Le pilote Van der Meersch reçoit la permission d'atterrir. Le train d'atterrissage du DC-4 touche le sol à 16 h 50. A ce moment-là, il lui reste du fuel pour tout juste dix minutes de vol. Les prisonniers achèvent un horrible voyage, qui a duré six heures. Il leur reste exactement sept heures à vivre. Dans son édition du 19 janvier, le journal tshombiste *L'Essor du Katanga* relate le voyage des prisonniers, qu'on prétend sains et saufs dans une prison katangaise :

« On précise que Lumumba et ses codétenus ne furent l'objet d'aucune brutalité, bien que l'ex-Premier ministre, qui était persuadé qu'on allait le tuer, se fût adressé en termes éloquents à ses gardiens et eût tenté de les circonvenir ».

Depuis la capitale congolaise, le commissaire Bomboko fait savoir aux Nations unies que « les rumeurs qu'ils ont été molestés ont été démenties » et que les prisonniers sont « très bien ». La vérité est bien différente et beaucoup plus sanglante. Ce n'est pas un faux pas de quelques Katangais enivrés de whisky, qui se trouve à la base des événements à venir, mais une politique méthodique de Bruxelles, New York et Washington soutenue depuis des mois. Le transfert et la liquidation de Lumumba forment le point culminant d'un drame dans lequel la guerre contre les nationalistes congolais est le fil conducteur tissé par les régisseurs occidentaux. Le colonel Vandewalle le reconnaîtra plus tard : « L'enchaînement des faits dans la journée du 17 janvier, à É'ville, devait mettre le point final à l'élimination de P. Lumumba. Voulue dès août 1960, elle était entrée-dans sa phase finale le 5 décembre »¹⁴.

Arrivée au Katanga

C'est la seconde fois que Lumumba est amené au Katanga pour y être enfermé. Après sa condamnation suite aux troubles de fin octobre 1959 à Stanleyville, les autorités coloniales l'ont fait transporter à la prison de Jadotville au Katanga. Son transfert et sa réclusion sont alors la réaction d'un régime moribond, qui va devoir libérer son prisonnier peu de temps plus tard pour le mettre dans un avion en direction de Bruxelles où il participera à la table ronde et assistera au hara-kiri du pouvoir colonial. Son transfert en 1961 n'est pas moins symbolique - quoiqu'il s'agisse cette fois d'un geste de désespoir du régime chancelant de Léopoldville, qui espère ainsi acquérir quelques réserves pour assurer sa survie. Le lien entre les deux transferts peut également être étudié sous un autre angle. C'est le commissaire de police Georges Segers qui, en 1959, a arrêté Lumumba. Après sa condamnation, Lumumba est conduit au Katanga par le commissaire de police Frans Verscheure. Alors que Segers et ses policiers participent au débarquement de Lumumba à Luano, ce 17 janvier 1961, Verscheure s'est déjà rendu sur le lieu de détention où les prisonniers passeront encore quelques heures horribles¹⁵...

A 17 heures, le DC-4 se trouve sur le macadam militaire à côté du hangar d'Avikat, le nez pointé vers la ville, la queue face au bâtiment de l'aéroport à 250 mètres de là. A environ 50 mètres, parallèle au DC-4, s'est garé le Greyhound, le canon tourné vers l'avion. Plus près de l'engin se trouve une jeep avec la plate-forme assez longue, une Minerva du type CG6. Les PM, commandés par le sous-lieutenant Léva, sont déployés en demi-cercle ; ils ont le dos tourné à l'avion. Ils gardent l'œil braqué sur l'édifice de l'aéroport et suivent de près les mouvements des casques bleus qui observent à leur tour la scène de loin. Une trentaine de policiers défendent l'entrée du domaine. Toute une panoplie de gens sont sur le macadam et attendent les prisonniers : une cinquantaine de policiers militaires et leurs chefs Michels, Léva, Son et Gat ; deux pelotons de policiers et leur chef Segers ; Mumba, inspecteur de police, et Sapwe, commissaire de police ; les ministres katangais Munongo, Kibwe et Kitenge ; les officiers supérieurs belges Weber, Vandewalle et Crèveœur ; les commandants Smal et Verdict ; le capitaine Protin et enfin les civils Carlo Huyghé, Lindekens, Tignée et Betty Jacquemain. Gat donne l'ordre à un groupe de soldats de former une double

haie partant de la porte de l'avion jusqu'à la jeep où les prisonniers devront prendre place.

Verdict, un officier de renseignements, se trouve, d'après ses propres paroles, à 25-30 mètres de l'avion lorsqu'un escalier mobile est avancé et que la porte de l'avion s'ouvre. Selon lui, plusieurs personnes se trouvent au pied de l'escalier dont Munongo, Kibwe, Kitenge, Sapwe, Mumba, Gat, Protin et Michels. Le premier à paraître à la porte est un soldat de l'ANC, un homme mesurant entre 1, 80 et 1, 90 mètre de haut. Gat reconnaît immédiatement Zuzu, qui a été sous ses ordres avant l'indépendance et qui, selon lui, est un sujet instable. Les premiers à descendre sont cependant les mandatés de Léopoldville : les commissaires Kazadi et Mukamba. Quelques instants plus tard apparaissent les trois prisonniers, qui sont poussés de l'escalier sans beaucoup de façons. Ils sont attachés l'un à l'autre, mais gardent suffisamment de liberté de mouvement pour descendre par leurs propres moyens. Les prisonniers se trouvent dans un état lamentable et, selon le major Perrad, « Lumumba est plus abîmé que les deux autres ». Le major Weber décrira plus tard l'état des prisonniers comme « une masse humaine. (...) La chemise déchirée, du sang à la commissure des lèvres, le visage tuméfié, abrutis, prostrés, plus morts que vifs : tel était l'état dans lequel on livrait au Katanga, les "oiseaux rares" »¹⁶.

Le major Weber, conseiller militaire de Tshombe, veut souligner la responsabilité de Léopoldville dans le cours dramatique de l'affaire et faire croire que les prisonniers sont déjà mourants à leur arrivée. Par la suite, Tshombe répétera souvent cette thèse. Le chef de la sécession, qui n'en est pas à son premier mensonge, en rajoute encore pour prouver sa raison. C'est ainsi qu'il prétend que Kazadi donne le ton sur le macadam, qu'il frappe les prisonniers de sa propre main et qu'il montre à qui veut voir les poils arrachés de la moustache et de la barbe de Lumumba¹⁷. Toutefois, il est évident que les prisonniers ont été brutalisés pendant le vol. Plusieurs témoins ont vu du sang sur le visage de Lumumba et ont remarqué qu'on lui avait arraché des touffes de cheveux et une partie de sa barbe. Son pantalon kaki est déchiré et sa chemise blanche part en loques, tâchée de sang¹⁸. Dès qu'ils posent le pied sur le sol, les prisonniers se voient entourés de soldats et de spectateurs. Le commandant Smal témoignera plus tard : « Il y eut

quelques remous dans la foule, mais pas de cris ». Tout se passe très vite. Les trois hommes sont battus à coups de crosse. Selon Brassinne, qui reprend les explications minimisantes de Gat, il ne s'agit pas « d'un passage à tabac mais des voies de fait qui à l'époque n'étaient pas exceptionnelles de la part de militaires qu'ils soient congolais ou katangais »¹⁹.

Vandewalle écrit que les trois prisonniers « disparurent aux yeux dans un groupe d'Européens et de Katangais qui gesticulaient et vociféraient. On entendit des cris. Des bras étaient levés. Des armes étaient brandies ». Verdict, l'officier de renseignements, donne plus de détails. Il a l'habitude d'observer une situation : il rédige chaque jour un *Bulletin de renseignements* destiné au Bureau-conseil, à Tshombe, à Munongo, au commandement de la Gendarmerie, au parquet, à la Sûreté et aux services de sécurité de l'Union minière.

Verdict voit « un sous-officier européen, en tenue de la Gendarmerie katangaise, qui frappe Lumumba, lequel ne semble plus guère réagir aux coups ». Après le départ des prisonniers, le même sous-officier, face à Verdict et « à qui voulait l'écouter », se vantera de cette action. Il ajoute « que la gifle qu'il a donnée à Lumumba le vengeait. Il rappela les excès de Thysville en juillet 1960 [le viol des femmes blanches] ». Verdict mentionne aussi que quelqu'un crie : « Ils ne peuvent pas souiller le sol katangais », et « Portez-les, portez-les ! » Selon Blistein, ces paroles viennent de la bouche du lieutenant Michels. Les prisonniers sont traînés, tirés et battus jusque devant la plate-forme de la jeep. Arrivés là, les soldats continuent à les battre, utilisant la crosse de leurs fusils jusqu'à ce que, selon Lindekens, le capitaine Gat crie : « Cela suffit maintenant ! » C'est seulement alors qu'on les jette dans la jeep « comme des sacs ». Segers témoigne qu'un soldat prend Lumumba par le cou et l'oblige à s'étendre sur la plate-forme. Six PM se sont assis au bord de la plate-forme, les pieds posés en plein sur les prisonniers. Depuis le débarquement, Lumumba n'a pas ouvert la bouche. Selon Grandelet, il fait preuve de courage et de dignité. Le départ est donné et le convoi démarre, avec à la tête une voiture noire de la Sûreté, immédiatement suivie par la voiture de Tignée et Huyghé, la jeep de Gat, la jeep transportant les prisonniers et enfin par la voiture blindée de Grandelet. A quelque distance de là la voiture de Sapwe

et de Segers ferme la marche. Devant le complexe de l'aéroport une grande banderole, avec en français, en swahili et en anglais les mots « Bienvenue au Katanga libre »²⁰.

La tour de contrôle de l'aéroport se trouve à quelques dizaines de mètres devant le bâtiment proprement dit de l'aéroport, à 225 mètres du macadam militaire. Aux pieds de la tour se trouve le poste de garde de l'ONU, qui depuis la mi-août 1960 est occupé par un détachement suédois. Ce jour-là, la garde de l'ONU consiste en six soldats, sous les ordres du sous-officier Lindgren. Lindgren qui observe la scène - sans aucun doute avec des jumelles - écrit dans son rapport sur les événements :

« Les militaires (...) les ont frappés, [leur ont] donné des coups de crosse de fusil et les ont jetés dans la jeep. Quatre gendarmes ont alors sauté dans la jeep et se sont assis. A ce moment-là, un des trois prisonniers a poussé des cris perçants. La jeep est alors partie en tête du convoi motorisé qui est allé jusqu'à l'extrémité de l'aéroport et s'est éloignée par une brèche faite dans le grillage ».

A peine cinq à dix minutes après l'ouverture de la porte d'avion, le convoi disparaît de l'aéroport. Mais le rapport de Lindgren - le seul témoignage en provenance de l'extérieur, écrit par une personne étrangère à la situation - et les déclarations des Belgo-Katangais convergent sur quelques conclusions importantes concernant cette évacuation super-rapide de Lumumba, Mpolo et Okito.

Premièrement : sous les yeux des officiers belges, les soldats katangais qui opèrent sous leurs ordres, maltraitent les prisonniers. Au moins un sous-officier belge prend activement part à ces mauvais traitements. Deuxièmement : la complicité des officiers belges aux événements de Luano font qu'ils sont, dans une certaine mesure, complices de ce qui attend les prisonniers. L'attitude des officiers pendant les mauvais traitements publics à Luano ne peut être interprétée différemment que comme un laisser-passer pour d'autres sévices plus durs encore - aussitôt les prisonniers et leurs gardiens soustraits du regard public. Le ministre Kibwe s'adresse à Vandewalle immédiatement après l'évacuation des prisonniers, alors qu'il se trouve toujours sur le macadam de l'aéroport, avec ces mots : « Heureusement que vous êtes là ! » Mais après l'évacuation des prisonniers, aucun officier belge ne donne des directives pour que les

séances s'arrêtent. Et que ceux-ci vont se poursuivre est prouvé par la conversation que Brassinne tient avec Gat, qui selon Brassinne « est chargé de la coordination de l'ensemble ». Une seule fois il pose une question critique. Il s'ensuit une réponse révélatrice de l'officier :

« Ont-ils été fort maltraités à l'aéroport ?

— A l'aéroport, non. On n'a pas eu le temps »²¹.

Peu après les événements, *Pourquoi Pas ?* fait rapport de l'arrivée de Lumumba au Katanga. L'article est de la main de Pierre Davister, le reporter qui a l'habitude d'informer les lecteurs sur les péripéties de la sécession du Katanga. Comme toujours, le reporter a la plume facile - et comme toujours il est prêt à garder le régime katangais autant que possible à l'abri. Pour lui, le transfert ressort de l'initiative du président Kasa Vubu et du colonel Mobutu, et de personne d'autre. Tous ceux qui ont assisté au débarquement des prisonniers ont pu constater qu'ils ont été « visiblement abîmés » pendant le voyage. A en croire Davister, même sur le sol katangais, le sort des trois dirigeants nationalistes est entre les mains de Léopoldville :

« Les soldats de Mobutu firent aussitôt un joli cinéma en criblant Lumumba de coups de crosse. Il s'agissait vraisemblablement d'épater la galerie et celle-ci, en l'occurrence le personnel de l'aérodrome, fut parfaitement sidérée. On jeta littéralement les prisonniers dans une jeep et les mêmes soldats de l'ANC se jetèrent à pieds joints sur Lumumba, allongé dans le véhicule, afin de démontrer une nouvelle fois qu'il ne s'agissait pas d'un prisonnier de luxe mais d'un prisonnier tout court, qu'il convenait de manipuler sans douceur et de rosser fréquemment »...

Le reporter espère que le transfert rapportera des dividendes politiques au Katanga, qui démontre, en acceptant Lumumba, de prendre les rênes des opérations antilumumbistes²².

A la maison Brouwez

Pendant la saison des pluies, le soleil se lève vers 5 h 30 et se couche à peu près à 18 h 45. Il fait donc encore jour lorsque vers 17 h 30 le convoi avec les prisonniers arrive à la maison de la famille Brouwez. Le trajet de l'aéroport jusque-là est long de 3,5 kilomètres et mène par le vieux chemin

de Luano à Élisabethville en traversant une savane embroussaillée. En cours de route, le cortège a passé le manège L'Étrier et la ferme Le Pondoir. Lucien Brouwez, un aviculteur, vit dans la ferme avec sa famille. Ils vont déménager bientôt dans leur nouvelle demeure à quelques centaines de mètres de là. C'est dans cette maison neuve à peine meublée que les prisonniers sont hébergés. La police a clôturé tous les accès du trajet ; personne n'a vu passer la caravane - sauf peut-être les habitants des quelques maisonnettes construites de plâtre et de paille hâchée qui se trouvent à mi-chemin du trajet. Les forces armées du régime connaissent bien la région. La Garde présidentielle montée s'entraîne dans les environs et les unités de la garde passent régulièrement voir les Verlaine qui exploitent L'Étrier²³.

La maison Brouwez est une construction conçue en style colonial classique. Le bungalow a une forme presque carrée et la façade mesure à peu près dix mètres. La demeure dispose d'une terrasse ou *barza* implantée devant la maison et elle est coiffée d'un toit en tôle ondulée. De la *barza*, une porte-fenêtre donne immédiatement accès au living. La salle de séjour contient deux portes : l'une est placée juste en face de la porte-fenêtre et mène à la cuisine ; l'autre est située à gauche de la pièce et donne sur le couloir. Celui-ci laisse le passage à quatre pièces : deux chambres à coucher, une salle de bains et tout au bout du couloir les toilettes. Dès qu'il arrive à la terrasse, le capitaine Gat se rend compte que la porte-fenêtre est ouverte : le commissaire de police Verscheure les attend. Celui-ci ne s'est pas rendu à Luano, mais a immédiatement pris le chemin du bungalow. Gat cependant n'entre pas tout de suite :

« J'ai d'abord fait une reconnaissance des lieux : un tour de la maison, suivi d'une reconnaissance des environs immédiats, afin d'établir un plan en cas de démonstration massive. En effet, dès que la nouvelle serait connue en ville, il fallait pouvoir faire face à une tentative éventuelle de libérer les prisonniers ».

Après avoir inspecté les lieux, Gat tombe sur Verscheure. Ils se mettent d'accord sur l'organisation de la garde, parce que, raconte Gat, « je ne pouvais pas bloquer la plupart de mes réserves qui avaient encore d'autres missions à accomplir telles que le maintien de l'ordre dans les cités indigènes »²⁴. A ce moment, se trouvent à la maison Brouwez ou aux

alentours, à part les prisonniers, six ou sept PM katangais et six Belges : Gat, Verscheure, Grandelet, Son, Tignée et Huyghé. Peu de temps après arrivent Sapwe, Mumba et le commissaire Segers, accompagné de deux ou trois policiers. Vers 18 heures arrivent également le lieutenant Michels et le sous-lieutenant Léva avec un peloton de PM. Les militaires assurent la garde autour et à l'intérieur de la maison, alors que la police surveille les routes avoisinantes. Grandelet s'installe sur la *barza*. Sa voiture blindée est stationnée devant la maison, le canon pointé en direction de la ville.

Léva qui vient d'organiser la défense du bâtiment de la maison, entre. Les prisonniers se trouvent au living. Ils sont assis par terre sur le sol cimenté, les mains liées derrière le dos. Léva se rend compte que la corde avec laquelle Mpolo et Okito sont attachés l'un à l'autre « est profondément ancrée dans leur chair. J'ai délié les deux prisonniers et à ce moment, un des deux m'a injurié et traité de “sale blanc” ! Je lui ai aussitôt mis mon poing dans la figure ». L'inspecteur général de police, Raphaël Mumba, qui deviendra plus tard avocat à la cour d'appel à Bruxelles, déclare que Lumumba est « passablement abîmé ». Il dit que Lumumba « était en singlet [maillot de corps] blanc déchiré ». Lumumba ne porte plus sa chemise, ce qui laisse supposer qu'il a été brutalisé une nouvelle fois peu après son arrivée à la maison Brouwez. Selon ses propres dires, le capitaine Gat n'est pas en mesure de nous informer à ce propos puisque, tout de suite après son arrivée il a commencé à inspecter les alentours de la prison improvisée. Ce n'est qu'après avoir terminé cette tâche qu'il fait son apparition au living « où les prisonniers se trouvaient sous la surveillance de ses chefs de peloton et des hommes ». Le colonel Vandewalle tourne moins autour du pot : il reconnaît que les prisonniers ont subi de nouveaux sévices peu après leur arrivée à la maison Brouwez²⁵.

Gat mène les prisonniers à la salle de bains en passant par le couloir. Il empoche la clef de la salle de bains. Plus tard, l'officier donnera des explications contradictoires à ce propos. Il voulait éviter que les soldats tabassent les prisonniers. Il voulait également éviter que Lumumba parle aux soldats pour les convaincre de le libérer. Vu la présence en grand nombre d'officiers belges, la seconde raison ne paraît pas très sérieuse. La première ne vaut pas mieux et, à la lumière de ce qui s'est passé, doit être

écartée comme préoccupation humanitaire déplacée et *post factum*. L'explication de Huyghé, chef de cabinet adjoint de la Défense, est plus convaincante. On veut à tout prix éviter une tentative de libération de l'extérieur : « (...) on craignait l'arrivée des Ghanéens et aussi de la populace... que la population s'approche »²⁶.

Selon Brassinne, c'est Julien Gat qui dirige les opérations : il prend « toutes les dispositions opérationnelles ». Le capitaine Gat, le lieutenant Michels, le brigadier Son, le major Muke et l'adjudant Sakela sont les cinq militaires qui participeront à tous les événements de la soirée ; Grandelet et Léva retourneront au camp Massart au cours du soir. Plus tard, Gat déclarera à Brassinne : « Personne n'a accès aux prisonniers sans mon autorisation, ceci pour éviter que les prisonniers soient maltraités par des soldats ou visiteurs éventuels ». Qui sont ces visiteurs ? Entre 17h 30 et 19 heures passent en revue, successivement : les ministres Munongo, Kibwe et Kitenge ; puis Munongo seul ; ensuite Grandelet et Son. Il est à peu près 18 h 45 lorsque Tshombe vient voir les prisonniers. Gat et Huyghé sont présents pendant la visite des Katangais. Vers 19 heures, Tignée et Verscheure, qui s'est rendu à la résidence de Tshombe, visitent les prisonniers. Plus tard dans la soirée, le commissaire Segers et l'adjudant Rougefort, qui, avec sa section, va prendre la relève du détachement de Michels, ainsi que Tshombe, Munongo et Kibwe se paient une (nouvelle) visite aux prisonniers. Les prisonniers sont victimes, au cours d'une ou de plusieurs de ces visites, de graves brutalités.

Les auteurs de *Qui a tué Patrice Lumumba ?* parlent en termes voilés de « visites plus ou moins agitées » aux prisonniers. Ils ont l'intention de déguiser les crimes effectués sous la responsabilité d'un officier belge, c'est-à-dire du capitaine Gat. Toute une série de déclarations de témoins et d'observateurs pointent cependant dans la même direction. Vandewalle écrit : « Tshombe avait visité Lumumba qui lui avait demandé sa protection. D'autres ministres suivirent. Chacune de leurs apparitions provoqua de nouvelles scènes de coups de la part des gardiens et peut-être de leurs excellences »²⁷. Dans sa thèse de doctorat, Brassinne conclut : « Une dizaine de visiteurs au moins ont vu les prisonniers et il est certain que ceux-ci furent maltraités par les policiers militaires en leur présence ».

Selon le brigadier Son, « les prisonniers étaient complètement knock-out ». Le témoin a vu qu'ils ont tous trois le visage tuméfié et que leurs corps présentent des hématomes, mais pas de traces de blessures ouvertes. Lumumba ne porte plus de chaussures. Aux environs de 19 heures, Verscheure en compagnie de Tignée, visite la maison pour la deuxième fois. Il constate que les prisonniers « étaient ficelés comme des “saucisses”, ils avaient la figure gonflée à la suite des coups reçus (...) ils ne parlaient plus, ils étaient inertes ».

Segers, commissaire de police, visite également Lumumba dans la salle de bains. Le commissaire a pris part à la répression, fin 1959, des manifestations anticoloniales à Stanleyville et à l'arrestation de Lumumba. Segers a dit à Brassinne : « Il me connaissait, je le connaissais, et je ne l'aimais pas du tout bien sûr ». Il ne reste que quelques minutes auprès de Lumumba, sans même lui adresser la parole. Il attend que l'ex-Premier ministre prenne l'initiative, mais celui-ci gardera le silence : « (...) il n'émettait aucune plainte (...) il ne m'a rien dit du tout ! » Lumumba dit à un soldat : « J'ai soif ». Le soldat s'en va et revient « avec un bon demi seau d'eau et le lui a jeté à la figure en disant “Voilà, maintenant, vous avez à boire !” » Segers dit également : « Voyant l'excitation des soldats, je trouvais ça vraiment déplaisant. (...) Je suis resté intentionnellement parce que du fait de ma présence, cela modérait un peu les brutalités des soldats ». Le témoin déclare que Lumumba « avait été fort battu » pendant le court moment où lui-même est allé dehors pour délibérer avec Sapwe : « Je n'ai pas été témoin des coups portés mais Patrice Lumumba paraissait avoir été maltraité ». Le lieutenant Grandelet visite à son tour les prisonniers à la salle de bains. Lumumba est assis par terre, les mains liées derrière le dos. Grandelet est impressionné par l'attitude du prisonnier, qui visiblement a été gravement maltraité : « Je me souviens d'avoir été frappé par sa dignité ». Vandewalle apprendra plus tard qu'à un moment donné Lumumba s'est gravement cogné la tête contre le bidet, suite à un coup dur qu'il avait encaissé²⁸. Lorsque Huyghé rend visite aux prisonniers, Lumumba « gémissait faiblement, il était plié en deux ». Selon le collaborateur du cabinet de la Défense katangaise, Lumumba aurait répondu à Kibwe, qui

vient de lui annoncer sa mort prochaine : « Au point où j'en suis, ça n'a pas d'importance ! » et aussi « Pas de problème ! »²⁹.

Bartelous, chef de cabinet de Tshombe, n'en doute point : Tshombe et ses ministres ont rendu visite aux prisonniers au moins une fois, si ce n'est plus, et « tous porteront un ou plusieurs coups à Lumumba ». L'adjudant Rougefort de son côté déclare que, pendant la visite de Tshombe et de ses ministres, vers 21 h 30, les prisonniers sont emmenés au living où soldats aussi bien que ministres « ont commencé à taper dessus ». Les soldats ont continué à les frapper, même après le départ de la plupart des ministres, au moment où seuls Tshombe, Munongo, Sapwe et Kimba sont restés pour délibérer avec le capitaine Gat³⁰.

Le commissaire de police Verscheure est une des rares personnes qui a rédigé de sa propre initiative, et non pas sous la pression de la présence ambiguë de Brassinne, un rapport complet sur les événements. Verscheure n'a pas été immédiatement responsable de la garde des prisonniers et montre, par conséquent, moins la tendance à enjoliver les faits. Verscheure parle en connaissance de cause : ce soir-là, il a visité à maintes reprises les prisonniers à Brouwez. Dans son rapport qui date de février 1961, nous lisons que Lumumba est « à moitié hébété par les coups » au moment de la visite de Tshombe, Munongo et Kibwe. Lumumba est assis par terre et écoute silencieusement Kibwe :

« Lumumba, je t'ai dit à Bruxelles, lors de la conférence de la table ronde, que si tu mettais les pieds au Katanga, tu pisserais du sang et que ta tête roulerait à mes pieds. Demain nous glorifions ceux des nôtres qui sont morts en luttant contre les Baluba déchaînés par toi. Tu seras mort à ce moment ».

Verscheure a vu qu'on « leur a enfoncé des bouts de bois sous les ongles des mains et des pieds ».

Non seulement les ministres katangais maltraitent les prisonniers, les gardiens s'y mettent également : le colonel Vandewalle ne laisse aucun doute à ce sujet. Cette constatation a son importance : Vandewalle reconnaît que les gardiens tortionnaires sont des Belges ou opèrent sous le commandement des officiers belges. Il est clair et certain que l'intégrité physique de Lumumba n'est pas une priorité absolue pour ses gardiens. Le lieutenant Grandelet déclarera plus tard qu'à la maison Brouwez, Michels

lui a donné des ordres : « Si des troupes suédoises ou marocaines de l'ONU devaient arriver, il a l'ordre de tirer à vue sur les troupes de l'ONU... En cas de désastre, il faut plutôt tuer Patrice Lumumba que de le voir libéré par l'ONU ! » Ailleurs il dit que le lieutenant Michels a ordonné « d'abattre Lumumba » au cas où celui-ci tenterait de s'évader³¹.

Pas de sang sur les mains

Les auteurs de *Qui a tué Patrice Lumumba* ? résument ainsi les événements : « Une chose est certaine : n'étant pas prévenu, le gouvernement katangais va réagir dans la hâte et l'improvisation, sans consulter ses conseillers politiques belges. On le regrettera, car les choses auraient pu tourner autrement qu'elles ne vont tourner »... Brassinne et Kestergat suivent ainsi la ligne du colonel Vandewalle qui, en 1975, pour minimiser son propre rôle, écrit :

« Dans la soirée, en dehors de tout conseiller européen, Tshombe, Kimba, Kibwe, Samalenge, rejoints par Munongo, se concertèrent. (...) La décision de s'en débarrasser fut prise. (...) A quels mobiles les ministres katangais obéirent-ils ? Peut-être à l'esprit de vengeance, à la haine tribale, au souci d'effacer les traces de violences infligées... Ils ne mesurèrent pas les conséquences politiques de leur comportement collégial »³²...

Le réel déroulement des faits se présente cependant de façon bien différente. Peu après 17 heures, les officiers supérieurs belges au Katanga se trouvent au quartier général de la Gendarmerie. Vandewalle et Smal s'y dirigent ensemble. Ils y rencontrent Weber, Perrad et, un peu plus tard, Verdict³³. Verdict leur fait part de ce que Munongo lui avait appris à l'aéroport sur le sort des prisonniers : « Cela sera terminé ce soir ! » Dans la thèse de doctorat de Brassinne, on ne trouve pas beaucoup de traces des concertations que les responsables belges ont tenues sur les dernières heures de Lumumba. Cela ne doit guère nous étonner : Brassinne, qui a participé en personne à une de ces réunions, a à peine abordé le sujet avec ses témoins. Il reconnaît que, pendant la réunion au quartier général,

Vandewalle est convaincu que l'exécution de Lumumba « n'était plus qu'une question d'heures ». Verdickt est également « pessimiste ». Mais les autres officiers espèrent, écrit Brassinne, que Tshombe détournera l'exécution. Tshombe ne s'est-il pas déclaré d'accord avec l'opinion des conseillers belges, qui sont quant à eux unanimes sur le fait que le transfert des prisonniers politiques n'était pas opportun ? A ce moment-là, ceux-ci ne savent pas encore, toujours selon Brassinne, que Tshombe a déjà donné son accord de principe pour le transfert, à leur insu. Quoi qu'il en soit : au quartier général, aucune initiative n'est prise pour sauver la vie de Lumumba, de Mpolo et d'Okito.

Après la réunion, Vandewalle, Weber et Smal se dirigent vers l'immeuble de l'Immokat qui se trouve au centre de la ville. Les trois officiers montent au troisième étage où est situé l'appartement du professeur Clémens. Sont présents à cette réunion d'urgence : le professeur Clémens lui-même, les officiers Vandewalle, Weber et Smal, et les deux assistants du Bureau, Grosjean et Brassinne. Il est environ 19 heures, se rappelle Brassinne, lorsque Weber commence la réunion avec les paroles suivantes : « On le voulait, on l'a... et maintenant on est bien emmerdé ! » Brassinne écrit que l'ambiance générale est pessimiste : « Personne ne se faisait beaucoup d'illusions sur le sort qui allait être réservé aux prisonniers ». Brassinne ne nous dit rien sur les décisions prises lors de cette réunion, à laquelle pourtant il a pris part lui-même ; il mentionne seulement le fait qu'aucune initiative n'est prise pour sauver les prisonniers. Brassinne et Kestergat se tirent d'affaire de la façon suivante : « Mais que faire sinon attendre le résultat des délibérations du gouvernement katangais qui va se réunir chez le président ? » Selon les deux auteurs, les grands ténors belges, y compris le colonel Vandewalle, qui, ailleurs, est toujours si entreprenant, sont tout simplement retournés à la maison, alors que, pendant ce temps-là, leurs subordonnés organisent l'assassinat d'après les directives du régime.

Selon Brassinne et Kestergat, les grands ténors belges ne disposent pas d'autorité suffisante pour pouvoir intervenir avec succès et rapidité. Ils ont pourtant constaté de leurs propres yeux que le capitaine Gat a pris les prisonniers sous sa protection et a quitté l'aéroport de Luano accompagné de ceux-ci. Brassinne lui-même décrit Vandewalle comme le patron occulte de

la Gendarmerie. Il va de soi que l'ordre formel de sauver la vie de Lumumba donné par le colonel et adressé au capitaine Gat et aux autres officiers belges aurait changé le cours des événements.

La vraie raison de la passivité belge, la résignation ou l'accord silencieux avec l'évolution du drame, n'est pas de nature pratique mais politique. Vandewalle et Weber savent que l'intégrité physique ne vient pas en tête de liste pour Bruxelles. Avec le transfert de Lumumba, l'objectif principal de Bruxelles se réalise : rendre impossible le retour politique de Lumumba et sauver le régime de Léopoldville. Voilà la véritable raison du télégramme du 16 janvier du ministre d'Aspremont Lynden. Bien sûr, ce télégramme rend la position d'Élisabethville fort difficile. Politiquement, la présence de Lumumba forme une bombe à retardement posée sous le régime katangais. Le tuer ; le garder prisonnier sans procès ; le « juger » : toutes ces solutions infligent à la province du cuivre des dommages politiques énormes. Quelle que soit la décision prise, le Katanga paiera le prix des désidérata de Bruxelles. Le commissaire de police G. Segers en parlant à P. Sapwe, lors de leur visite à la maison Brouwez, s'exprime ainsi : « Ils sont dans la porcelaine »³⁴.

Smal se rappelle que, ce soir-là, il se promène avec Vandewalle. L'ex-chef de la Sûreté réfléchit tout haut en présence de son ancien collaborateur, qui lui sert de caisse de résonance, et imagine une solution endommageant le moins possible l'État du cuivre : « Son idée était de faire passer Lumumba en jugement public pour tous les crimes commis. (...) On aurait suivi la vieille coutume congolaise. La Cour aurait été composée des grands chefs coutumiers du Congo (...) et le jugement ne faisait guère de doute »... Le dilemme, auquel le « chef occulte » se voit confronté, est immense. Chaque tentative donnant une apparence de légalité à la liquidation, fournirait matière à indignation dans le monde entier et engendrerait des conséquences incalculables. Dans un télégramme destiné à Washington, le consul des États-Unis à Élisabethville, William Canup, décrit clairement la situation, telle que celle-ci se présente le lendemain du transfert. Il écrit que la pression internationale exercée sur Tshombe pourrait bien être telle qu'il soit devenu « impossible » de garder Lumumba en vie et qu'il existe une

« certaine possibilité » qu'il lui survienne « un suicide ou un autre accident ».

Les jours qui suivent le transfert de Lumumba, il devient clair que le régime katangais aurait beaucoup souffert s'il avait gardé l'ex-Premier ministre plus longuement. Dans un bulletin de renseignements du 23 janvier, il est question d'une marée de sympathie nationaliste qui met en émoi les Nations unies. A Luena, des casques bleus marocains distribuent des armes aux rebelles nationalistes. A Lubudi, des casques bleus appellent les soldats katangais à rompre avec Tshombe ; leurs officiers déclarent ouvertement qu'ils sympathisent « avec Lumumba et le Balubakat ». Et à Jadotville, une fusillade a presque lieu entre la Gendarmerie et les casques bleus marocains, qui ont pris des nationalistes sous leur protection³⁵.

Le commissaire de police Frans Verscheure explique crûment dans son rapport secret qu'il n'y a pas d'autre solution que d'assassiner Lumumba :

« Cette exécution devait avoir lieu, et sans procès, aucune des infamies perpétrées par Lumumba ne pouvant, faute de preuve, et surtout faute de base juridique, fournir de prétexte à une condamnation régulière. Lumumba devait disparaître (...) Lumumba vivant, même prisonnier, représentait un danger trop grave. Il gardait l'oreille des masses congolaises, sauf celles du Haut-Katanga, et aurait continué à s'appuyer, au Parlement, sur une majorité réelle ».

Le soir du 17 janvier, après quelque réflexion, Vandewalle et compagnie refusent d'accorder grâce à Lumumba et donnent ainsi le feu vert à sa liquidation en espérant que la tempête se couchera bien vite après. Vue à moyen terme, la mort du dirigeant nationaliste peut apporter des avantages. Weber le reconnaîtra devant Brassinne en 1987. Selon celui-ci, l'assassinat est juste une affaire « de Bantu qu'ils ont réglée entre eux ». Mais Weber « reconnaît cependant que, pour les conseillers européens, Lumumba était à l'origine du chaos qui s'est installé au Congo après l'indépendance et que la “neutralisation” de ce dernier serait une bonne chose pour l'avenir »³⁶.

Le télégramme du ministre d'Aspremont Lynden, qui met le sort de Lumumba entre les mains de Tshombe, limite la liberté de mouvement politique du lobby belgo-katangais. Alors que leurs subordonnés immédiats jouent un rôle essentiel dans le transfert des prisonniers à la villa, dans l'assassinat, dans la mise en scène de leur tentative de fuite et enfin dans la

disparition physique des corps, Vandewalle et Clémens pour leur part essaient de limiter les dégâts politiques. Pierre Adam, aumônier militaire, traduit clairement les préoccupations des ténors belges, lorsqu'il transmet, ce même soir du 17 janvier, le message téléphonique suivant au major Weber qui se trouve à la Gendarmerie : « Surtout pas de sang sur les mains ! »³⁷. L'aumônier n'entretient aucun doute sur l'aboutissement de la détention de Lumumba. Pour le prêtre-soldat, il s'agit tout simplement de regarder de l'autre côté et d'attendre que tout soit fini. Ainsi soit-il ! Les officiers supérieurs belges ne sont pas intervenus pour sauver les trois prisonniers.

Est-il vraisemblable que, pendant ce fameux soir du 17 janvier, ni Vandewalle, ni Weber, ni Perrad, ni Smal, ni Verdickt, ni Clémens, ni Brassinne et enfin ni Grosjean n'aient pris de contact avec le monde extérieur ? C'est ce que les auteurs de *Qui a tué Patrice Lumumba ?* prétendent. Quoique des preuves irréfutables fassent défaut, cela paraît peu probable. Est-ce que Verdickt, l'officier de renseignements G2, n'a plus contacté personne lors de la soirée qu'il passe au quartier général de la Gendarmerie en y travaillant à son *Bulletin Quotidien de Renseignements* ? Il l'a rédigé sur la base d'informations obtenues des services de police, de la Gendarmerie, de divers informateurs et de Renard, chef de la Sûreté katangaise SCCR... Le major Perrad n'a-t-il plus entendu personne, lorsque, après avoir dîné à la maison, il reprend le chemin du quartier général de la Gendarmerie où il passera encore 3 heures, de 19 à 22 heures ? D'après ses propres paroles, il ne se rappelle plus exactement avec qui il a téléphoné ce soir-là. Mais dans une note en bas de page où il rapporte l'entretien qu'il a eu avec Perrad, Brassinne lui-même révèle que le major le soir du 17 janvier « était renseigné sur le développement approximatif des événements qui se tramaient »³⁸...

Est-il imaginable que les ténors belges dans l'entourage de Tshombe et de Munongo n'aient pris aucun contact avec Vandewalle, Weber ou leurs collègues ? On verra que Vandewalle et les siens sont restés absents à la réunion des ministres katangais qui a lieu dans la maison résidentielle de Tshombe, à quelques minutes à pied du building de l'Immokat. C'est contre leurs habitudes. Pour la gestion, le régime regarde généralement du côté des

Belges. Voilà qui est devenu clair à Luano, peu après le départ des prisonniers, lorsque Kibwe dit à Vandewalle : « Heureusement que vous êtes là ! » Le « patron occulte » de la Gendarmerie a bien pris une initiative en première instance. Le capitaine Protin lui a communiqué que le ministère des Affaires intérieures prend en considération le transfert temporaire des prisonniers à Mitwaba, au centre du Katanga. Protin, commandant de la Gendarmerie sur place, qui consacre tous ses efforts à garder sous contrôle les 3 000 ouvriers nettement prolumumbistes de la société minière Sermikat, n'est pas très enthousiaste à l'idée de recevoir Lumumba. Vandewalle lui conseille de partir immédiatement pour Mitwaba ; Protin comprend qu'il n'a plus à intervenir sur la question. Pourtant, plus tard dans la soirée, Vandewalle et les autres Belges seront absents à la résidence de Tshombe. Si ce que Brassinne dit s'avère vrai, ils ont tous été soudainement pris d'une attaque de léthargie. Mais Weber, Vandewalle et Clémens ne font-ils pas partie du cercle des conseillers présidentiels ?

Nous verrons plus loin que Bartelous, chef de cabinet de Tshombe, délibèrera avec le président, avant que celui-ci ne rejoigne les autres ministres katangais. Il est peu probable que Bartelous ait porté à lui seul le poids de son avis. Créner, le consul général, reconnaît que le soir du 17 janvier, il a discuté avec Bartelous de l'arrivée des « colis » au Katanga. Vanden Bloock et Créner en ont parlé au moins à deux reprises au courant de la soirée. Le consul général est pourtant quelqu'un qui « est généralement tenu à l'écart de toutes les concertations importantes ». « On n'aime guère ce “brave homme” dans les milieux katangais », écrivent Brassinne et Kestergat. Leurs opinions conservatrices et leur mentalité cloisonnée entrent en conflit avec ce que ces cercles nomment « la timidité de ses convictions » et sa prudence « à l'excès »³⁹. Créner est un bon diplomate en temps de paix, mais inutile aux besoins du moment congolais. Le siège de la forteresse katangaise a envoyé des hommes comme Créner dans les coulisses et favorisé des militaires comme Vandewalle et Weber. Si le consul général est consulté sur les ultimes décisions à prendre dans la guerre contre les dirigeants congolais, il est sûr et certain que les officiers supérieurs et les conseillers du régime belgo-katangais l'ont été.

Dans la thèse de doctorat de Brassinne, deux pages seulement sont consacrées aux réunions au quartier général de la Gendarmerie et à l'immeuble de l'Immokat. Ce sont pourtant des moments clés, qui permettent d'évaluer la responsabilité des représentants du gouvernement Eyskens dans le crime qui s'est effectué ce soir-là. Les Belges ont omis de prendre une quelconque initiative qui pourrait entraver leur pronostic unanime sur l'évolution des faits : une mort violente pour Lumumba, Mpolo et Okito. Ils ont refusé de sauver la vie des prisonniers et ont essayé d'éviter toute action pouvant démontrer l'implication belge à l'assassinat annoncé. Ils ont cependant suivi les événements, tout en gardant quelque distance. Dans ce sens, ils seraient coupables d'« abstention coupable » comme le définit aujourd'hui le Code pénal belge, art. 422 bis : « Celui qui s'abstient de venir en aide ou de procurer une aide à une personne exposée à un péril grave, soit qu'il ait constaté par lui-même la situation de cette personne, soit que cette situation lui soit décrite par ceux qui sollicitent son intervention ».

La responsabilité des officiers supérieurs va pourtant plus loin que l'abstention coupable. Brassinne écrit, mais sans tirer de conclusions : « Vandewalle était au courant qu'Huyghé du secrétariat de la Défense nationale, se chargea du ravitaillement de la garde katangaise ». Ailleurs, on peut lire que Perrad reste au courant des grandes lignes de l'évolution⁴⁰. Alors que Lumumba et ses compagnons luttent pour leur vie, Vandewalle, Perrad et cie donnent carte blanche à leurs subordonnés. Non seulement ils détournent les yeux, mais, ce faisant, ils donnent la liberté à leurs subalternes travaillant en service commandé, de terminer la tâche. Bartelous reconnaît qu'il a été mis au courant du cours dramatique des événements, avant d'arriver à son bureau le matin du 18 janvier. Verscheure, pour sa part, téléphone immédiatement après l'assassinat au cabinet du ministre des Affaires intérieures. Il ne demande pas à parler au ministre Munongo : celui-ci se trouve en personne sur les lieux du crime. Sans doute demande-t-il Tignée, son chef de cabinet... Quelques heures après, on est au matin du 18 janvier, Huyghé est convoqué chez Vandewalle. Lorsqu'il sonne à 6 heures du matin chez le colonel, c'est Smal qui lui ouvre la porte. Vandewalle prend note de la conversation. Quant à Gat, le 18 janvier, il va voir Perrad pour lui faire part de son rapport⁴¹.

Cette nuit-là, les dirigeants belges de l'état de sécession ne sont pas intervenus dans le cours des événements. Le télégramme du ministre des Affaires africaines ne laisse guère de liberté au Bureau-conseil pour agir différemment, mais - et voilà qui est important - celui-ci s'en remet avec plaisir à la situation. La liquidation de Lumumba est nécessaire ou, mieux dit, un mal nécessaire. Au fait, les membres du Bureau-conseil partagent la vision de Marlière : l'assassinat est « une œuvre de salubrité publique ». Et le major Weber ne reconnaît-il pas que l'assassinant serait une bonne affaire pour l'avenir du Katanga ? Bref, la complicité va plus loin que la non-assistance aux personnes en danger. Le silence de Brassinne sur ces réunions nous indique que personne ne s'est levé pour donner grâce à Lumumba, Mpolo et Okito. Il est trop facile de concentrer toute l'attention sur les exécuteurs du crime ; sur des hommes comme Gat, Michels, Verscheure et Son. Les membres du Bureau-conseil sont eux-mêmes complices d'actes, « avec l'intention de donner la mort », comme décrit dans l'article 393 du Code pénal belge. Si cet homicide, comme c'est le cas ici, a été commis « avec préméditation », on parle d'assassinat selon l'article 394. Une mise en accusation de complicité avec l'assassinat de Lumumba, Mpolo et Okito est, en extension, applicable à Jules Loos, aux ministres Pierre Wigny et Harold d'Aspremont Lynden et au Premier ministre Gaston Eyskens, en tant que chef du gouvernement, responsable de la politique gouvernementale.

Les Nations unies ne font pas la moindre difficulté au régime, ni à sa colonne vertébrale belge afin qu'ils puissent en finir avec les « colis » sans être dérangés. Lindgren, qui commande les casques bleus suédois à l'aéroport, avertit ses chefs. Le chef onusien au Katanga, Ian Berendsen qui est d'origine nouvelle-zélandaise, déclare que les casques bleus l'ont mis au courant de l'arrivée de Lumumba, Mpolo et Okito « à peine une ou deux heures » après l'atterrissage du DC-4, donc entre 18 et 19 heures. Lindgren a rédigé un procès-verbal de leur débarquement. C'est ce document qui est télégraphié à New York, et Lindgren et ses hommes sont interrogés par Berendsen lui-même. Le rapport de Lindgren est clair : les prisonniers sont en danger. Ils « ont été poussés sur 10 à 15 mètres vers une jeep. En même temps qu'on les poussait, il leur a été asséné des coups de crosse de fusil

que les gardes suédois ont décrits comme violents et même brutaux ». Berendsen déclarera plus tard que ce n'est que le lendemain, après son entretien du 18 janvier avec Tshombe, qu'il a pris connaissance de ce rapport et de ces témoignages. Pourtant il semble évident que le sérieux de la situation, ainsi que la nouvelle de l'arrivée des trois, soit parvenu aux oreilles de Berendsen le soir-même. Berendsen qui connaît fort bien les Katangais, sait - ou devait savoir - que les prisonniers courent un danger de mort.

Le chef de l'ONU ne prend pas la peine de mettre Tshombe ou le commandement de la Gendarmerie sous pression. Berendsen, un des Belgo-Katangais en uniforme onusien, reste fidèle aux principes de base des accords de l'ONU du mois d'août et d'octobre 1960 sur l'entrée des Nations unies au Katanga et l'installation de « zones neutres ». Le Katanga est traité comme s'il s'agissait d'un État indépendant et il peut en cela compter sur l'aide des forces des Nations unies. Ce n'est que le 18 janvier et encore de biais que Berendsen en parlera à Tshombe. Ce jour-là, il rencontre Tshombe selon un rapport des Nations unies « au sujet d'une autre question (...) il avait profité de cette occasion pour parler avec le président des nouvelles qui avaient été publiées et selon lesquelles M. Lumumba et ses deux codétenus avaient été transférés au Katanga »⁴². Les dirigeants des Nations unies ne réagissent donc pas différemment des responsables belges au Katanga : alors qu'ils détournent le regard, Lumumba, Mpolo et Okito sont torturés et assassinés. Vu la politique menée depuis des mois par leurs chefs à Bruxelles et à New York, Clémens, Vandewalle et Berendsen sont unanimes pour dire qu'ils ne disposent pas de la liberté de mouvement politique pour empêcher le crime.

Tshombe fait la fête

Moïse Tshombe, le président de l'État du cuivre, n'est pas présent à l'aéroport lorsque le DC-4 atterrit avec les précieux « colis » à bord. Le

major Perrad a essayé en vain de le contacter dans sa résidence. Le président se trouve au cinéma Palace où il assiste à une séance du film *Liberté* de l'Association pour le réarmement moral suisse. Son chef de cabinet, Jacques Bartelous, le prévient par téléphone de l'arrivée de Lumumba. Tshombe se hâte immédiatement à son bureau, où il arrive vers 17 heures. Aux alentours de 17 h 45, quelques ministres sont arrivés à la résidence de Tshombe. Brassinne décrit les activités à la résidence du président ce 17 janvier comme « un conseil des ministres katangais » qui dure « plusieurs heures ». Le sujet de conversation est « l'épineux problème : que fallait-il faire des prisonniers ? »⁴³.

Ce que Brassinne appelle une réunion de cabinet est en fait un va-et-vient désorganisé de dignitaires katangais, qui se demandent quand et par qui Lumumba doit être tué. Toute alternative est inacceptable. Une libération de Lumumba est exclue. Le ministre d'Aspremont Lynden a été formel : il faut que Lumumba aille au Katanga. Mais on ne peut pas le garder éternellement dans une prison katangaise. Cela ne ferait qu'accroître la pression internationale sur le régime. Les Nations unies seraient obligées d'entreprendre une action. Dans le pire des cas, les forces de l'ONU au Congo éclateraient et les Nations unies devraient retirer leur main protectrice d'Élisabethville. Une incarcération a d'ailleurs peu de sens. Mettre Lumumba « au frigo » et l'utiliser comme monnaie d'échange pour obtenir une solution politique et sortir de la crise congolaise, signifierait de quelque manière que ce soit une place pour lui dans le nouveau Congo. Et voilà justement qui est exclu pour les Katangais et leurs gagne-pains belges ; ceux-ci ont tout mis en œuvre pour effacer chaque trace de nationalisme congolais. Exécuter Lumumba après un procès factice n'est pas considéré comme une alternative valable. Quelles ne seraient pas les réactions internationales si « un tribunal » du régime condamnait Lumumba à mort, comme l'a suggéré un moment donné le colonel Vandewalle !

Peu après 17 heures, Tshombe et Bartelous se penchent sur la question au cabinet de travail du président. Y a-t-il d'autres Belges présents ou a-t-on consulté d'autres Belges, par exemple par téléphone ? C'est probable, parce que Bartelous a déclaré à Brassinne que « les conseillers européens », dans une première réaction, ont proposé « de renvoyer Lumumba à

Léopoldville ». Peut-être que François Thomas est présent à la résidence de Tshombe ; de toute façon, il n'est pas à Luano. Au moment où la nouvelle du transfert de Lumumba lui parvient, Bartelous se trouve en compagnie du major Weber. Tous deux en ont discuté avant que Weber ne parte pour Luano pour voir arriver Lumumba. Bartelous reconnaît que, pendant sa conversation avec Tshombe, la possibilité de garder Lumumba en prison a été écartée, vu les réactions internationales auxquelles on peut s'attendre. Enfin une proposition est avancée et retenue. Brassinne et Kestergat racontent : « Tshombe hésite. Il pèse le pour et le contre. (...) Le président en discute longuement avec Bartelous, puis l'assure que sa décision est prise : ce sera Bakwanga. Dès le lendemain à l'aube, un avion katangais y mènera les trois prisonniers ». Cette solution est certainement la plus élégante pour le Katanga : une mort certaine pour Lumumba et pas de sang sur les mains des tshombistes.

Après cette entrevue, le chef de cabinet rentre chez lui, alors que les ministres katangais arrivent à la résidence présidentielle. Les auteurs de *Qui a tué Patrice Lumumba ?* comprennent que ce plan compromet aussi bien Bartelous que les autres fonctionnaires belges. Brassinne et Kestergat tentent de berner leur public :

« Mais n'est-ce pas là [Bakwanga] que Léopoldville a voulu l'envoyer, en toute connaissance de cause ? Pourra-t-on lui [Tshombe] reprocher d'avoir réexpédié les prisonniers là où ils devaient aller ? (...) Après tout, si on envoie Lumumba à Bakwanga, n'aura-t-il pas une chance de s'en tirer, car l'ONU ne manquera pas d'être au courant et elle pourra sans peine l'intercepter à son arrivée chez Kalonji, où elle dispose d'une garnison ghanéenne ? »⁴⁴.

Le rassemblement à la résidence présidentielle n'est pas une réunion régulière où des décisions « rationnelles » sont prises. Le télégramme de d'Aspremont Lynden a donné le ton ; il ne reste aucune autre issue aux Katangais que d'éliminer Lumumba. Le télégramme de Bruxelles qui exclut un retour des trois prisonniers à Léopoldville ; la conversation entre Bartelous et Tshombe et la conclusion provisoire de faire tuer Lumumba par Kalonji ; le comportement des officiers belges à Luano, l'attitude au quartier général et enfin le comportement à la maison Brouwez : tout porte à croire qu'il existe un consensus belgo-katangais sur la liquidation rapide du dirigeant congolais. Le rapport Verscheure mentionne qu'aux alentours

de 19 heures, le ministre Kibwe annonce à Lumumba qu'il sera bientôt mort, avant même que cette soi-disant « réunion de cabinet » n'ait lieu, celle-là même qui aurait prononcé « un verdict » sur les prisonniers... Dans *Qui a tué Patrice Lumumba ?*, Brassinne et Kestergat donnent pour titre à l'histoire de cette fameuse réunion de cabinet : « Fièvre et whisky chez Tshombe ». En tout cas, l'image de la beuverie donne une meilleure idée de la portée de ce qui s'est réellement passé ce soir-là que la description « réunion de cabinet ».

Vers 17 h 45, au moment où commence « la réunion de cabinet », les personnalités les plus importantes du régime, les ministres Munongo, Kibwe et également Kitenge, prennent le chemin de Brouwez. Sont présents à ce moment-là chez Thombe : Kazadi, Mukamba et Zuzu. Plus tard dans la soirée, la délégation de Léopoldville ira dîner avec Cléophas Mukeba, un des ministres katangais⁴⁵. Quelle étrange réunion de cabinet : plusieurs ministres importants sont absents ; par contre y assistent des membres d'un régime qui ne jouit pas de la confiance d'Élisabethville ; l'alcool coule à flots et les ministres partent et reviennent... pour aller dîner ou molester les prisonniers. A 18 h 30, c'est le président Tshombe qui s'en va, accompagné de Munongo et de Kibwe, qui venaient de Brouwez, pour aller visiter brièvement les prisonniers. Les ministres katangais y retourneront plus tard dans la soirée, vers 21 h 30. Entre-temps, chez Tshombe, les visiteurs vont et viennent, on parle et... on boit. Les ministres ont ôté leur veston et se sont installés confortablement dans les fauteuils. Servais, la secrétaire belge de Tshombe, est présente à la résidence. Elle déclarera plus tard que, ce soir-là, Tshombe, Kibwe et Kimba ont chacun vidé une bouteille de whisky... Breuer, le maître d'hôtel belge de la résidence, déclare qu'ils ont bu toute la nuit et que l'excitation et le ton de la conversation ont monté au fur et à mesure que les heures avançaient. Il a également remarqué que Tshombe et ses ministres sont revenus tard dans la nuit une fois le crime commis. Il raconte à Weber qu'ils sont « tout à fait saouls ». Bartelous, le chef de cabinet de Tshombe est également formel : « Les ministres boivent, certains sont saouls »⁴⁶.

Selon Brassinne, les ministres se réunissent sans qu'un seul Européen soit présent. Pour cette affirmation téméraire, il se base sur le témoignage de

Verscheure⁴⁷. Celui-ci n'a pas été impliqué dans la garde des prisonniers et il parle ouvertement du traitement que Lumumba a subi. Mais il a tout intérêt à présenter les délibérations chez Tshombe comme une affaire purement katangaise. Il reconnaît qu'il est allé au moins trois fois à la résidence de Tshombe : avant et après la visite de Tshombe et de Munongo à Brouwez et plus tard dans la soirée, suite à un coup de téléphone du président lui demandant de venir. Plus tard, il jouera un rôle central dans l'assassinat des prisonniers. C'est exactement la raison pour laquelle Verscheure s'applique à se présenter comme l'exécuteur d'un verdict régulier émis par le cabinet des ministres katangais. Voilà pourquoi Verscheure met le poids de ces délibérations entièrement sur le dos des Katangais. Voilà pourquoi Verscheure et Gat, qui a également joué un rôle capital dans l'exécution, sont les seuls à prétendre que ce soir-là, les ministres katangais ne sont pas sous l'influence de l'alcool. Mais Verscheure lui-même, tout en essayant maladroitement de jouer au saint, révèle que la vérité est bien différente. Le commissaire de police raconte qu'on délibère jusque dans le jardin et qu'il est présent lui-même. C'est là que, entre 20 et 21 heures, après le dîner, se déroule une conversation entre Kazadi, Tshombe, Munongo et Verscheure. Kazadi propose à Tshombe et à Munongo « de ramener à Léopoldville une main ou une oreille de chacun des trois prisonniers pour bien prouver qu'ils sont morts ». Verscheure alors a déclaré : « Ce serait stupide. Si les Katangais faisaient cela, ils auraient le monde entier contre eux ». Selon Verscheure, Tshombe a repoussé la requête.

Peu à peu, la résidence se vide. Kazadi et Mukamba partent au restaurant. Le lieutenant Zuzu est ramené au Grand Hôtel Léopold II, au centre de la ville. Lorsque vers 21 h 15, Tshombe, Munongo, Kibwe, Kimba, Kitenge et Verscheure reprennent le chemin de Brouwez, la décision d'assassiner les prisonniers est déjà prise. Aucun élément concret parmi les témoignages que Brassinne a rassemblés, confirme la thèse défendue dans *L'Enquête* et dans *Qui a tué Patrice Lumumba ?*, que Tshombe « se trouve au pied du mur. Dans les heures qui suivent, il va devoir prendre des décisions capitales et il aura bien de la peine à repousser l'assaut de ceux qui haïssent Lumumba ». Rien ne laisse supposer que des alternatives sont sérieusement étudiées et que, finalement, Tshombe doit « capituler » devant les

« faucons » Kibwe et Munongo, qui eux voulaient immédiatement abattre les prisonniers. Cette tentative de plaider à décharge en faveur de la « colombe » Tshombe, Brassinne, le *Katangais*, essaie de l'expliquer en se référant à la différence qui existe entre la tradition des Bayeke, qui sont des « conquérants qui vécurent de rapines et de razzias » (Munongo est un Muyeke) et la tradition des Balunda, qui sont plutôt « des Florentins » (Tshombe est un Mulunda)⁴⁸. Mais les seuls qui prétendent que Tshombe a proposé de garder Lumumba prisonnier, en attendant un « procès », sont, à part Tshombe lui-même, Paul Perrad, Marie, la fille de Tshombe, Mario Spandre et Clémens. Les trois derniers se réfèrent aux déclarations faites par... Tshombe même. Brassinne ne demande pas à Perrad d'identifier sa source. Sans doute sa source est... également Tshombe ; en effet, le reste de son histoire ressemble étrangement au récit que Tshombe a débité sur la fin de Lumumba.

Les déclarations de Tshombe ne servent qu'une seule cause : placer la responsabilité du crime sur le dos des autres. Tout porte à croire que les affirmations de Munongo et de Mumba, qui sont présents à la résidence ce fameux soir, sont exactes : tout le monde est d'accord pour massacrer les prisonniers le soir-même. Il ne s'agit sûrement pas d'une décision formelle, prise après d'amples délibérations, mais plutôt d'une solution qui fait lentement surface au cours de la soirée et qui devient l'unique issue à laquelle aucune des personnes présentes ne fait obstacle. La décision de principe n'est pas prise au cours d'une séance formelle du conseil des ministres, comme le prétend Tshombe (qui aime à se profiler comme adversaire du crime), et comme l'écrivent également Brassinne et Kestergat (pour mettre Bruxelles et le lobby belgo-katangais à l'abri). Tout le monde, blancs et noirs, sont unanimes sur le principe que Lumumba doit disparaître. Ceci vaut tout autant pour les *éminences grises*. Ils restent discrètement à l'arrière-plan : ils font tout pour éviter d'attraper « du sang sur les mains ». Mais entre-temps, ils ont donné des signes très clairs aux ministres katangais et à leurs subordonnés belges présents dans l'armée et dans les divers services de police. Une chose reste au-dessus de tout soupçon : en attendant l'élimination, il faut éviter à tout prix que Lumumba ne s'échappe. L'option d'un transfert risqué à Bakwanga est assez

rapidement mise à l'écart : vu la présence des casques bleus ghanéens à Bakwanga, une exécution sur commande chez Kalonji n'est pas facile à réaliser. On est convaincu qu'il faut régler l'affaire au Katanga même.

Plusieurs personnes impliquées suggèrent que la décision *concrète* d'assassiner les prisonniers le même soir a été prise dans un moment d'euphorie : tard dans la soirée, alors que l'alcool avait déjà fait ses effets. C'est ainsi que Bartelous décrit la réunion chez Tshombe comme constituée de « moult libations pour fêter l'arrivée de Lumumba ». Et plus loin : « Les ministres n'avaient pas décidé de tuer Lumumba, mais ils commirent l'imprudence dans la nuit, étant ivres, de vouloir lui rendre visite ». Il est incontestable que la solution d'une liquidation rapide, au fur et à mesure que la soirée progresse, s'est présentée comme incontournable aux yeux de tous et que personne ne peut apporter la preuve que quelqu'un s'y serait opposé. Un certain moment cependant, des décisions ont été prises et on s'est mis d'accord avec Verscheure pour organiser l'assassinat. Pour annoncer le crime et pour lui donner une apparence de légalité, Brassinne et Kestergat écrivent que « le gouvernement katangais » a « condamné à mort » Lumumba, Mpolo et Okito⁴⁹.

De nouveau à la maison Brouwez

Dans *Qui a tué Patrice Lumumba ?*, la dernière visite que les ministres katangais rendent à Lumumba, est décrite comme suit : « Peu avant 21 h 30, le calme pesant qui règne sur la maison Brouwez est troublé par l'arrivée de quelques grosses voitures pleines de monde »⁵⁰. Ce calme n'est cependant pas réservé aux prisonniers qui, on l'a vu, sont gravement maltraités. La visite de Tshombe, Munongo, Kibwe, Kimba, Samalenge, Kitenge et Verscheure ne leur laisse aucun répit. Deux militaires amènent les prisonniers au living où les ministres, l'un déjà plus saoul que l'autre, les attendent. Des Belges sont également présents à l'un ou l'autre moment de la visite : Gat, Son, Léva, Rougefort et Verscheure. Selon Rougefort, les

Katangais commencent immédiatement « à taper dessus ». D'après les déclarations de Bartelous, tous les ministres katangais ont battu Lumumba ; il ajoute que Samalenge « s'en vantera le lendemain ». Le chef de cabinet du président a remarqué que, le lendemain, le costume de Tshombe est « tâché de sang ». Le maître d'hôtel de la résidence dit à Bartelous que le président est « couvert de sang » lorsqu'il revient tard dans la nuit.

Brassinne ne consacre qu'une note en bas de page au témoignage du capitaine Xavier Blistein sur les événements. Pourtant les déclarations de Blistein sont intéressantes vu sous plusieurs angles. Le 17 janvier, l'officier est en congé en Belgique ; il n'est donc pas impliqué dans l'incarcération et le massacre des prisonniers. C'est sans doute la raison pour laquelle il est moins que les autres, tenté d'enjoliver les choses. En tant qu'officier de la 2^e compagnie de Police Militaire, c'est certainement un des Belges les mieux informés sur les événements à la maison Brouwez : il connaît tous les officiers qui sont impliqués dans le drame et reprendra le commando de la 2^e compagnie un peu plus tard, après le départ du capitaine Gat. Dans son témoignage, Blistein n'essaie pas de cacher la responsabilité des officiers belges ; il fait preuve d'un sens de la relativité et de l'objectivité quand il commente les actions et la personnalité de ses collègues. C'est ainsi qu'il qualifie Rougefort, un mercenaire belge engagé sur place par la Gendarmerie, de « primaire ».

Selon Blistein, Lumumba a presque été battu à mort par Michels, Rougefort et les soldats katangais. L'adjudant Rougefort s'est blessé la main en frappant les prisonniers. Après ces coups violents, Lumumba n'est plus qu'une « véritable loque humaine ». Selon les officiers présents Lumumba « équivalait à un cadavre » ; sans doute est-il « agonisant », selon les paroles de Blistein. Le colonel Vandewalle s'en remet à « ses diverses sources d'informations » pour affirmer que, vers minuit, peu avant leur exécution, les prisonniers sont mourants et que cela est dû aux coups qu'ils ont encaissés des gardiens et peut-être des ministres katangais en personne⁵¹. Mais, en fait, les prisonniers sont loin d'être mourants au moment de leur exécution. Vandewalle et les autres en appellent aux mauvais traitements pour excuser le pire, pour justifier une exécution pour motifs humanitaires. Mais, dans leur zèle, ils dévoilent des faits fort

accablants : les prisonniers ont subi de graves sévices, et les Belges portent leur part de responsabilité dans la brutalisation des prisonniers.

Vers 21 h 45 quelques ministres katangais retournent à la résidence du président ; ils laissent Tshombe, Munongo, Kimba, Kibwe, Kitenge, Sapwe, Gat, Rougefort et Verscheure à la maison Brouwez. Alors que Tshombe, Munongo et Gat délibèrent, les prisonniers sont à nouveau battus par les gardiens. Selon Rougefort, Munongo dit à Gat : « Toutes les missions que nous vous confierons relatives aux intéressés, nous savons que vous les exécuterez ». Le témoin continue en disant que Munongo en présence de Tshombe dit : « Anakufa » (« Il doit mourir » en Swahili) et que Tshombe répond : « Non, non, non »... Nous verrons plus loin qu'à ce moment, la décision était déjà prise et que la machinerie préparatoire de l'exécution battait déjà son plein. Même Brassinne admet que ce dialogue a sans doute été inventé, mais qu'il « traduit bien l'état d'esprit du moment ». Ce que cette histoire rend parfaitement claire, c'est bien la thèse centrale que défendent tous les anciens collaborateurs du Katanga sécessionniste : les Katangais tirent toutes les ficelles et parmi eux « les faucons » (Munongo) l'emportent sur « les colombes » (Tshombe) et se servent des Belges comme de leurs instruments. En réalité, c'est le commissaire de police Frans Verscheure qui dirige les opérations pendant la dernière heure de Lumumba, Mpolo et Okito. Immédiatement après son arrivée à Brouwez, Verscheure dit à Gat que les prisonniers vont être emmenés et qu'ils sont, pour employer les mots de Brassinne « condamnés à mort par le gouvernement katangais ». A la demande de Verscheure, le capitaine Gat mobilise une escorte de militaires fidèles⁵². A ce moment-là, le choix du lieu d'exécution et la sélection des policiers qui vont s'acquitter de la tâche, sont choses faites. Les policiers sont transportés à l'endroit de l'exécution pour y préparer les tombes des prisonniers. Les fosses sont déjà creusées lorsque le convoi arrive sur les lieux du crime. C'est ce que déclareront plus tard Gat et Verscheure.

La décision d'appliquer le scénario du crime est donc prise avant la dernière visite de Tshombe et cie à la maison Brouwez. Cette décision a dû être prise à la résidence de Tshombe, après 20 heures, au plus tard vers 21 h 15. Nous savons que Verscheure, d'après ses propres paroles, a

rendu visite aux prisonniers vers 19 heures, puis qu'il est rentré chez lui pour dîner et que Tshombe lui a alors téléphoné en lui demandant de se rendre immédiatement à sa résidence. Verscheure y arrive entre 20 et 20 h 30, peu avant que la décision ne tombe et que le feu vert ne soit donné aux services de police pour prendre les mesures préparatoires nécessaires⁵³. Ces constats ne manquent pas d'intérêt : plus moyen de se tirer d'affaires en qualifiant l'assassinat de faux pas commis par quelques Katangais enivrés. A un moment donné, le poids de la balance a favorisé la liquidation immédiate. Au moment où la décision est prise, il y a au moins deux Européens présents à la résidence de Tshombe : la secrétaire de Tshombe et Frans Verscheure, qui va jouer un rôle clef dans l'acte final du drame pendant les heures qui vont suivre. Et à l'arrière-plan, se tiennent les autres Belges : sobres, impassibles, discrets, mais très efficaces pour organiser la liquidation.

Qui a donné le signal ultime pour accomplir la tâche le soir-même ? Il semble peu probable que Frans Verscheure et Godefroid Munongo aient agi sans avoir consulté auparavant Victor Tignée, chef de cabinet du ministre. La relation entre Tignée et Verscheure, officiellement conseiller de Mumba, inspecteur général de police, est claire : Tignée est, et ce sont là les paroles de Huyghé, « le supérieur direct » de Verscheure. Tout porte à croire que le chef de cabinet de Munongo est le véritable moteur derrière les décisions opérationnelles. Tignée est hautement considéré. Selon Vanden Bloock, Tignée et Clémens sont « les principaux responsables de l'action civile » du Katanga. Selon le diplomate, Tignée est un chef de cabinet qui « a son ministre en main ». Au mois de décembre, Vandewalle a même pensé remplacer le Bureau-conseil « par des réunions périodiques auxquelles, sous la présidence de Vanden Bloock, Tignée et Clémens participeraient »⁵⁴. Au cours de la soirée du 17 janvier, on retrouve Tignée partout : au cabinet de Munongo vers 16 h 30 au moment où le message de l'arrivée de Lumumba est reçu ; à l'aéroport lors du débarquement des prisonniers ; à la maison Brouwez lorsqu'on y amène les prisonniers ; vers 19 heures, à nouveau à la maison Brouwez. Chaque fois, Tignée est entouré d'hommes qui mènent concrètement l'opération : Gat, Verscheure et aussi Huyghé. Nous verrons que Tignée jouera également un rôle capital pendant les

événements qui suivent l'assassinat. Faute de matériel de recherche, nous sommes obligés de nous limiter à cette hypothèse, qu'il faut manier avec prudence : du côté belge, ce sont Tignée et Bartelous qui ont la plus grande part dans la décision d'éliminer l'ex-Premier ministre congolais, probablement après avoir consulté le colonel Vandewalle, « chef occulte » des forces armées katangaises. Celui-ci est mis au courant de la suite des événements : il sait par exemple que Huyghé est chargé de l'approvisionnement des gardiens katangais à la maison Brouwez⁵⁵.

Dans une conversation de 1988 avec Brassinne et Verdickt, Verscheure déclare que ce soir-là, à la résidence, il apprend que les prisonniers vont être éliminés, quoiqu'il ne sache pas, et ce sont ses propres paroles, où cela va se passer. Selon Verscheure, l'endroit a été choisi par les services de sécurité katangaises. De toutes façons, la fin du drame est placée sous la régie opérationnelle de la police katangaise et là ce sont Verscheure, Mumba et Sapwe qui commandent. La Gendarmerie, responsable de la détention des prisonniers à *Brouwez*, livre douze militaires pour l'assassinat : huit soldats, trois officiers et un sous-officier. L'escorte de huit PM est composée par le capitaine Gat et ne comprend que des Balunda ou des Bayeke. Les Lunda et les Bayeke sont originaires du sud du Katanga, et soutiennent passivement le régime. Les douze militaires sont l'adjudant Sakela, deux brigadiers, trois caporaux et deux soldats de deuxième classe, plus le capitaine Gat, le lieutenant Michels, le major Muke et le brigadier Son⁵⁶. Les unités du détachement qui n'ont pas été sélectionnées ont reçu l'ordre de rester à la maison Brouwez sous la direction de Léva.

La dernière heure de Lumumba

Vers 22 heures, les prisonniers sont poussés dans une voiture et un convoi est formé⁵⁷. Le cortège est composé de quatre voitures américaines de couleur noire et de deux jeeps. Dans les trois premières voitures se trouvent, à part les chauffeurs, le président Tshombe, les ministres Kitenge, Munongo

et Kibwe et le commissaire de police Sapwe. Le ministre Kimba en fait probablement également partie. Dans la quatrième voiture, conduite par le commissaire de police Verscheure, il y a le capitaine Gat et sur le siège arrière les prisonniers, les menottes aux poings. Dans la première jeep - celle de Gat, qui est équipée d'une installation-radio - sont assis le chauffeur, Michels, Son et Muke ; dans la deuxième, pourvue d'une grande plate-forme, à part le chauffeur, Sakela et cinq PM. Les voitures partent de Brouwez à la queue leu leu et tournent à droite, en direction du croisement avoisinant. Après quelques centaines de mètres, le cortège prend un petit chemin asphalté à gauche qui donne sur la route reliant Luano à É'ville. Arrivé là, il tourne de nouveau à gauche pour prendre ensuite la route asphaltée menant à Jadotville. Le convoi sillonne la savane et traverse quelques petits villages : Kibembe, Lukuni (centre minier et station ferrovière), Tumbwe et la gare de Tshilatembo. Les voitures américaines filent à grande allure ; les jeeps ont de la peine à les suivre. Six kilomètres après Tshilatembo, on arrive à un croisement. Le convoi prend à droite et suit un chemin de terre battue qui mène à Mwadingusha, connu pour les cascades de Cornet et la centrale hydro-électrique Emile Francqui. C'est une région marécageuse, où nichent d'immenses colonies d'oiseaux. Trois cents mètres plus loin, le convoi arrive à une trouée qui se trouve à quelques mètres de là au milieu de la savane boisée. Il est 22 h 45 : on a parcouru cinquante kilomètres en moins de trois quarts d'heure.

L'endroit est illuminé par les phares des voitures de police de Verscheure et de Sapwe, qui sont arrivés depuis quelque temps. Les hommes, qui se sont servi de lampes de poche électriques, ont terminé leurs préparatifs : ils attendent le convoi. A part les huit militaires, neuf policiers ont été sélectionnés pour l'exécution. Tout comme les militaires, ils sont ou Balunda ou Bayeke. La trouée est recouverte d'herbe, limitée à l'extrême droite par une vieille termitière de 5 mètres de haut par-ci par-là boisée d'arbustes et, 8 mètres plus loin à gauche, à 10 mètres de la route par un arbre imposant, haut de 10 mètres avec un diamètre de 80 centimètres. Les policiers ont creusé une fosse d'à peu près 2 mètres sur 3 avec une profondeur de 1 à 1,5 mètre. Cela ne leur a pas coûté beaucoup d'efforts, vu la composition du sol qui est sablonneux et meuble. Les passagers des six

voitures descendent et rejoignent les policiers, sauf les prisonniers qui restent dans la voiture de Verscheure. Le capitaine Gat échange quelques paroles avec les ministres katangais qui se trouvent à quelques mètres de la route devant la fosse fraîchement creusée. Kibwe, qui, comme d'habitude, porte un chapeau melon, et Munongo sont les seuls à parler. Selon Verscheure, ils sont de bonne humeur et débitent des plaisanteries. Kitenge, par contre, est nerveux et fume cigarette sur cigarette.

Peu de temps après, les prisonniers sont sortis de la voiture. Ils sont pieds nus et ne portent plus qu'un pantalon et un maillot de corps. Verscheure leur enlève les menottes. Verscheure marche derrière Lumumba lorsque celui-ci lui demande : « On va nous tuer, n'est-ce pas ? » Il lui répond tout simplement « Oui ». Ce sont les premières paroles que les gardiens échangent avec les prisonniers depuis leur départ de Brouwez. Selon Verscheure, Lumumba « a très bien pris » l'annonce de sa mort toute proche. Les prisonniers se trouvent debout sur le chemin, entourés des policiers et des militaires. Selon Verscheure, ils « se tenaient encore debout », ce qui laisse supposer qu'ils portent les traces des sévices endurés les dernières heures. Verscheure leur communique qu'ils vont être fusillés. Selon Gat, « on leur a donné le temps de se préparer, de dire leurs prières » ; Verscheure dit que Lumumba rejette cette offre⁵⁸. Entre-temps, le premier peloton d'exécution est composé de deux militaires et de deux policiers. Ces derniers sont armés de stenguns du type Vigneron, les militaires de fusils FAL. Quelqu'un leur fait prêter un serment indigène. Selon Verscheure, Okito dit : « Je demande que l'on prenne soin de ma femme et de mes enfants qui sont à Léopoldville ». Quelqu'un répond : « Nous sommes au Katanga, et pas à Léo ! » Verscheure prend Joseph Okito par le bras et l'emmène au pied de l'arbre. Okito s'appuie le dos contre l'arbre et a le visage tourné vers le peloton mis en position quatre mètres plus loin. Une courte rafale et l'ancien vice-président du Sénat tombe mort ; son corps est immédiatement jeté dans la fosse. Après « le petit » c'est le tour « au grand », comme le dira plus tard Verscheure. Le commissaire de police place Maurice Mpolo contre l'arbre ; lui aussi est abattu par une courte rafale. Après chaque exécution un nouveau peloton est amené. Enfin Verscheure vient avec Patrice Lumumba et l'emmène jusqu'au grand arbre

devant le troisième peloton d'exécution. Selon Verscheure, Lumumba tremble lorsqu'on l'emmène au bord de la fosse. Et aussi : « Muet, complètement hébété, les yeux voilés, il n'offre aucune résistance ». L'ex-Premier ministre est traversé par une énorme rafale : « On a ramassé après l'opération un demi-kilo de douilles »... Ainsi dit le commissaire de police. Lorsque Brassinne visitera les lieux 27 ans plus tard, il retrouvera le grand arbre toujours criblé de balles.

Lumumba savait fort bien qu'une mort violente pouvait être son lot. Quelques mois avant sa mort il déclare : « Si je meurs demain, ce sera parce qu'un blanc aura armé un noir ». Le jour de sa mort, Patrice Lumumba n'a même pas 36 ans, le même âge que Maximilien Robespierre, cet autre grand défenseur de l'État-nation moderne. Vandewalle écrit dans ses *Mille et quatre jours* non dépourvu de racisme :

« Sa carrière venait de se terminer au 201^e jour de la souveraineté congolaise, dans l'horreur d'une nuit sanglante, après un voyage horrible, avec pour dernière vision des visages noirs dont les yeux trahissaient la haine, la vengeance, la cruauté, sentiments qu'il avait provoqués »⁵⁹.

Toute l'opération a pris à peine quinze minutes. Tout s'est passé sans aucun incident. Qui a dirigé l'exécution ? A en croire les faits connus, ce sont le commissaire de police Verscheure et le capitaine Gat. Verscheure dira plus tard au commissaire de police Soete, que c'est le capitaine Gat qui a commandé la scène de la fin et que lui-même a été désigné uniquement « pour préparer les prisonniers à mourir » ; c'est lui qui aurait conseillé aux trois prisonniers de faire leurs prières. Dans son rapport secret, Verscheure écrit que les rafales du peloton d'exécution sont déclenchées « sur ordre de l'officier européen »- donc du capitaine Gat⁶⁰. Les prisonniers s'en remettent à ce qui va suivre ; ils sont calmes - « fatalistes », selon Verscheure. Okito et Lumumba « tressaillaient » au moment où Verscheure les emmène devant le peloton d'exécution. Mais d'autres personnages tremblent également de froid cette nuit-là, qui tombe au milieu de la saison des pluies pendant la petite saison sèche. Les ministres katangais portent d'ailleurs des manteaux pour se protéger du froid nocturne. Julien Gat qui reconnaît avoir tremblé aussi (« les soirées sont très froides en janvier au Katanga »), raconte à Brassinne que les trois se sont conduits fort courageusement. Selon Kazadi,

Kasa Vubu lui dit plus tard que Lumumba a réagi les quelques heures avant sa mort « avec un souverain mépris et un extraordinaire courage ». D'autres témoignages évoqués dans *Qui a tué Patrice Lumumba ?* vont dans la même direction⁶¹.

L'Enquête de Brassinne nous donne l'image d'un procès plus ou moins régulier avec des Noirs à la place des juges et des bourreaux noirs qui exécutent la sentence. Le rôle des Européens est effacé, comme s'ils étaient de simples greffiers ou des gardiens de salle. Les Belges directement impliqués vont évidemment confirmer cette thèse. Selon Verscheure, « les juges » c'est-à-dire les ministres katangais, ont adressé la parole aux « condamnés » avant que ceux-ci soient assassinés. Les autres témoins démentent cette affirmation. Verscheure qui a activement pris part à l'organisation du massacre, plus tard, a voulu couvrir le crime du manteau de la « légalité ». Et Brassinne l'aide à cette tâche. Dans sa thèse, il utilise le terme juridique *comparaître* (devant un tribunal) pour décrire la rencontre hypothétique entre juges et condamnés à Golgotha. Les termes « peloton d'exécution » et « exécuter » suggèrent l'exécution d'une sentence. Brassinne synthétise en approuvant les déclarations de Son et de Grandelet qui essaient de minimiser le rôle des Blancs : « Dès le début, les Européens furent entraînés dans des événements qu'ils ne maîtrisaient pas, recevant des instructions au fur et à mesure de leur déroulement ». Et « à aucun moment un officier ou sous-officier belge n'était intervenu dans la liquidation physique ». Les auteurs de *Qui a tué Patrice Lumumba ?* reprennent la même chanson : « Aucun des Européens ne participe directement à l'exécution, pas même pour un coup de grâce qui n'est manifestement pas nécessaire ». Sur le rôle de Verscheure, ils précisent : « Il n'a fait qu'obéir aux ordres, il n'avait pas le choix »⁶². Mais l'officier qui commande un peloton d'exécution est-il a priori relevé de toute responsabilité ? Celui qui utiliserait les mêmes termes pour excuser l'implication des officiers aux crimes de guerre de l'Allemagne nazie ou, par exemple ceux du régime d'Habyarimana au Rwanda, ne récolterait que peu de sympathie.

Brassinne et Kestergat écrivent que les trois militaires belges qui ont participé à l'acte ultime « sont effondrés et anxieux des conséquences du drame ». Du commissaire Verscheure, ils disent que « sa conscience va

longuement le torturer... » Brassinne prétend que les responsables civils du lobby belgo-katangais éprouvent le même sentiment. Il écrit que le jour après le drame, alors que la nouvelle du massacre a atteint quelques cercles restreints, Ugeux, chef de cabinet de Samalenge est « bouleversé » et Bartelous, chef de cabinet de Tshombe, « atterré ». Il va sans dire que le lobby belgo-katangais est fort préoccupé de l'avenir. Mais prétendre que Gat, Michels et Son sont « effondrés », est une affirmation gratuite. Nulle part cette affirmation ne sera prouvée, ni par les témoignages ni par les interviews, bien au contraire. Les officiers belges qui travaillent à la Gendarmerie font partie du noyau dur du cadre d'officiers de l'ancienne Force publique. Ils ont souvent accompli un rôle d'avant-garde en juillet 1960, à l'époque où l'africanisation de l'armée est sabotée. Ces *héros de juillet* sont des antinationalistes farouches et s'affichent en ennemis du gouvernement congolais. Ils en veulent à mort à Lumumba. Nous avons vu que le capitaine Gat a permis à ses hommes de battre les prisonniers lors de leur arrivée à Luano et qu'aucun des supérieurs de Gat n'est intervenu pour mettre fin à cette situation. Le coup que Lumumba a reçu d'un sous-officier belge est typique de cette mentalité. Aucun officier ne l'a arrêté ni puni.

Plusieurs années après les faits, le capitaine Gat déclare qu'il garde de très mauvais souvenirs de ces événements. Mais les raisons qu'il mentionne n'ont rien à voir avec le crime en soi. Selon l'officier, c'est la police qui aurait dû prendre l'exécution pour son compte et l'armée aurait dû rester en dehors de tout cela. A un moment donné, en tant que témoin capital dans une affaire aussi compromettante pour le régime belgo-katangais, il a même craint pour sa propre vie... Il se plaint également des difficultés, qu'il a encourues pour sa part dans le massacre : il est souvent dérangé et reçoit des menaces de mort. Dans le corps de son doctorat, Brassinne écrit d'Ugeux et de Bartelous qu'ils sont « bouleversés » et « atterrés », lorsque le lendemain ils apprennent la nouvelle de l'assassinat. Un peu plus loin on apprend pourquoi. Tous deux discutent avec Tshombe sur la question et en viennent à la conclusion unanime que tout espoir de réaliser la reconnaissance diplomatique de l'indépendance de l'État du cuivre, est définitivement évanoui⁶³.

Le commissaire Verscheure est l'homme qui a transporté Lumumba de Stanleyville à la prison de Jadotville, quelques mois à peine avant l'indépendance. Lumumba a alors été condamné par les autorités coloniales pour activités subversives. Nous avons vu que Verscheure est également présent à la résidence de Tshombe au moment où la décision de liquider les trois prisonniers est prise et enfin qu'il a joué un rôle actif dans l'assassinat même. Le commissaire montrera plus tard à Verdictt une balle sortie d'un fusil FAL. La balle du calibre 7-62 avec la tête pointue provenait du crâne de Lumumba « et avait été légèrement déformée par le choc contre la boîte crânienne de Lumumba ». Les mois qui suivent l'assassinat, Verscheure paiera une prime aux soldats et aux policiers qui ont participé à l'exécution. Gat, Michels et Son n'ont pas davantage le profil d'hommes entraînés dans un cauchemar contre leur gré. Gat est un ancien *héros de juillet* et ses PM forment un des piliers du régime. Le capitaine a organisé le dernier logis de Lumumba sur le sol katangais. Ses hommes ont brutalisé les prisonniers à l'aéroport. C'est Gat qui est responsable des prisonniers à la maison Brouwez alors que des sévices leurs sont infligés. Enfin, c'est lui qui commande le peloton d'exécution. Selon Blistein, c'est le lieutenant Michels, commandant de la 1^{ère} compagnie de PM, qui a crié à l'aéroport que les prisonniers ne pouvaient pas souiller le sol katangais et c'est lui, entre d'autres Belges, qui a gravement tabassé Lumumba à la maison Brouwez⁶⁴. Michels est l'homme qui a donné l'ordre à Grandelet et aux autres gardiens de la maison Brouwez, d'abattre les trois prisonniers au cas où ceux-ci seraient libérés par les troupes de l'ONU. Et Son a été légionnaire en Algérie et en Indochine.

Les autres protagonistes belges ne se trouvent pas par hasard à l'avant-plan quand le drame court vers sa fin. La liste des anecdotes et des propos des Belgo-Katangais racontant la haine contre Lumumba est quasi interminable. L'aumônier Adam, qui, depuis juillet 1960 se bat d'arrachepied avec la croix et le fusil pour défendre la cause katangaise, n'a qu'une seule préoccupation : le sang de Lumumba ne peut en aucun cas souiller les mains des Belges. Nous verrons plus loin que Soete, qui, en juillet 1960, passe ses vacances en Belgique, veut absolument retourner au Congo « notamment pour tuer Lumumba ». Un expert militaire et vétéran de ce qui

allait devenir la Coopération militaire belge avec Mobutu, écrit que l'aversion des militaires belges pour Lumumba est « unanime » et « totale » et que « les hommes de Louis Marlière à Léopoldville, de Noël Dedeken à Bakwanga et de Frédéric Vandewalle à Élisabethville ne versèrent aucune larme sur le sort du Premier Ministre déchu ! »⁶⁵.

Les civils ne le cèdent en rien aux militaires. Même les hauts dignitaires luttent passionnément pour la cause katangaise, alors qu'on s'attendait à une certaine réserve de leur part. Après le massacre, Verscheure va demander conseil auprès de Joseph Cornélis, l'archevêque d'Élisabethville. Celui-ci réagit toutefois comme son entourage blanc ; le moine bénédictin qui « n'a jamais caché sa profonde antipathie à l'égard de Lumumba », « l'avait rassuré quant à sa conduite ». Selon Vandewalle, Cornélis a dit à Huyghé, un autre pénitent : « C'est un pêché pardonné ». Roger Jaspar est le directeur de Radio Katanga. Suite à son action de l'été 1960, on lui a attribué le surnom de « Jean sans peur ». Il écrira plus tard : « Lumumba est mort et l'homme a commis toutes les vilenies que l'on peut commettre dans une existence. Il est mort, peu importe comment »⁶⁶.

Cette conviction est également répandue dans les cercles haut placés. Le diplomate Vanden Bloock (fin 1960) et le ministre Wigny (janvier 1961) n'ont-ils pas proposé de livrer Lumumba à Kalonji pour qu'il meure en martyr ? Les Belges à Léopoldville ont opté pour la déportation à Bakwanga parce que, comme l'écrit Brassinne euphémisant, « ils étaient certains que les Baluba de Kalonji seraient particulièrement vigilants à l'égard des prisonniers »⁶⁷. Brassinne a interviewé presque tous les Belges qui, d'une façon ou d'une autre, ont été impliqués dans les événements. Pas un seul de ces Belges ayant pris part aux événements ou qui se sont trouvés dans une position en mesure d'influencer le cours des événements n'a exprimé un seul mot de regret sur la mort des trois nationalistes. *Pas un seul mot !*

¹ Sur les événements à Thysville, voir J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, pp. 144 *et sq.*, et Tome IV, témoignage 46.1 d'A.-H. Schoonbroodt. L'indication du temps se fait en heure locale. L'heure locale égale, pour la province de Léopoldville comme pour la Belgique, l'heure GMT (Greenwich Mean Time) + 1 ; pour le Katanga GMT + 2.

² Sur Mpolo et Okito. voir J. Gérard-Libois, *Sécession...*, p. 165 ; sur leur arrestation par l'ANC, voir Conférence nationale souveraine. *Commission des Assassinats...*, pp. 33-34.

³ ONU, *Rapport sur les événements qui ont abouti à la mort de MM. Lumumba, Okito et M'Pololo*, pp. 674-675 ; sur les événements à Lukala, voir J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, pp. 153 et sq.

⁴ J. Brassinne, *Enquête...*, Tome IV, témoignage 44.1. de R. Linard.

⁵ Voir sur les événements à Moanda et après, J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, pp. 158 et sq.. et Tome IV, témoignages 39.2 de B. Watson et 43.1 de G. Goblet.

⁶ Télégramme n°64 de Dupret (Brazza) à Bruxelles, 17/1, dans J. Brassinne, *Enquête...*, Tome III, annexe 12.1.

⁷ J. Brassinne et J. Kestergat. *Qui a tué...*, p. 124.

⁸ Le DC-4 au numéro d'identification 00-CB1, de type DC-4-1009, année de construction 1947, a été acheté neuf par la Sabena de Douglas Aircraft Cy. En juin 1954, l'avion est inscrit chez Sabena-Afrique ; à partir du 30 juin 1960 il porte le signe « Air Congo ». En 1986. l'avion n'est plus opérationnel. Il se trouve à Kinshasa/Ndjili, et porte les signes « African Air Charter », « Tina », « 9Q-CMC » : informations dans Doc. LDW. Sur le vol Moanda-É'ville, voir J. Brassinne. *Enquête...*, Tome 1, pp. 161, 166 et sq. ; J. Van Lierde, « Lettre à Jules Gérard-Libois. Rencontre avec Kazadi », Léo, 27 avril 1966 ; J. Dixon, cité par *Durban Sunday Tribune*, 12/2/61, dans J. Brassinne, *Enquête...*, Tome II, p. 461 ; *Ibidem*, Tome IV, témoignage 42.1 de J. Michaux.

⁹ B. Watson. cité par J. Brassinne, *Enquête...*, Tome IV ; témoignage 39.2 ; C. Souris, « La vérité sur l'assassinat de Patrice Lumumba », *Pourquoi Pas ?*, n° 3376, 10/8/1983, dans *Ibidem*. Tome 1, p. 170, et *Ibidem*, Tome III, annexe 31.3. L'article de Souris se base sur un rapport du commissaire de police F. Verscheure sur les événements. Le rapport a été transmis à *Pourquoi Pas ?* en février 1961 et a été repris dans *Ibidem*, Tome III, annexe 31.1. Léva et Lindekens sur les activités cinématographiques de J. Dixon à Luano, dans *Ibidem*, Tome 1, p. 236. Selon R. Jaspar, directeur de Radio Katanga, le journaliste Albert Pirard est également présent à Luano, muni de sa caméra et de son appareil-photo : dans *Ibidem*, Tome IV, témoignage 49.1. Les résultats de ce travail de reporter ne sont pas connus par nous.

¹⁰ Voir pour les premières réactions d'É'ville sur l'arrivée de Lumumba, J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, pp. 175 et sq.

¹¹ J. Brassinne, *Enquête...*, Tome IV, témoignage 24.2 de J. Gat ; sur la réquisition de la maison Brouwez, voir F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, p. 46.

¹² Sur J. Gat, le camp Massart et les préparations pour la réception des prisonniers, voir J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, pp. 188-200. et Tome IV, témoignage 17.2 de C. Grandelet.

¹³ J. Brassinne. *Enquête...*, Tome I, p. 197, et *Ibidem*. Tome IV, témoignages 24.1. et 24.2. de J. Gat.

¹⁴ *L'Essor du Katanga*, 19/1/61 ; télégramme Bomboko au Comité consultatif sur le Congo, 21/1/61, dans CRISP, Travaux Africains n°30, p. 24 ; F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, p. 41.

¹⁵ Bio Segers, dans J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, p. 230, et *Ibidem*, Tome IV, témoignage 45.1 de G. Segers ; bio Verscheure. dans *Ibidem*, Tome II, p. 352. Sur l'arrivée de Lumumba à Luano, voir *Ibidem*, Tome 1, pp. 203 et sq.

¹⁶ J. Brassinne. *Enquête...*, Tome IV, témoignage 19.1 de P. Perrad ; G. Weber, *Le Katanga...* p. 178.

¹⁷ Voir, par exemple, la déclaration de Tshombe, cité par *Pourquoi Pas ?*. 31/1/1964,

¹⁸ Témoignages de Grandelet, Lindekens, Kazadi, Mumba et Smal. dans J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, pp. 227-231.

¹⁹ J. Brassinne. *Enquête...* Tome 1, p. 237.

[20](#) F. Vandewalle, *Mille...* Fasc. n° 4. p. 47 ; Verdickt, dans *Ibidem*, pp. 47-48 : et J. Brassinne, *Enquête...*, Tome III, témoignages 16.1 et 16.2. Blistein, dans *Ibidem*, Tome I, p. 250. Voir pour les autres témoignages sur le débarquement. *Ibidem*, Tome I. pp. 237 et sq.

[21](#) Rapport Lindgren, dans ONU, *Rapport sur les événements...*, pp. 678 ; Kibwe, cité par F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n°4. p. 47 ; J. Brassinne, *Enquête...*, Tome IV, témoignage 24.2. de J. Gat.

[22](#) P. Davister, in *Pourquoi Pas ?*, 20/1/61.

[23](#) Sur le transfert des prisonniers de Luano à Brouwez, et les premières heures dans Brouwez, voir J. Brassinne. *Enquête...*, Tome 1, pp. 260 et sq. ; sur la réquisition, voir *Ibidem*. Tome I, pp. 281-282.

[24](#) « Plan de la maison Brouwez ». dans J. Brassinne, *Enquête...* Tome 1, p. 290 ; J. Gat, dans *Ibidem*, p. 285.

[25](#) Léva et Gat, cité par J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, pp. 289, 292 ; F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, p. 49.

[26](#) Gat et Huyghé, cité par J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, p. 291. Huyghé se trompe : à É'ville ne se trouvent pas de casques bleus ghanéens, mais bien des casques bleus suédois, irlandais et tunisiens.

[27](#) J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, pp. 286, 291 ; J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué...*, p. 151 : F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4. p. 49.

[28](#) Brassinne, Son, Grandelet, Verscheure dans J. Brassinne. *Enquête...* Tome 1, pp. 291, 293, 296 ; *Ibidem*, Tome IV, témoignage 14.1 de F. Vandewalle, témoignages 17.1 et 17.2 de C. Grandelet et témoignage 45.1 de G. Segers.

[29](#) Huyghé, cité par J. Brassinne, *Enquête...*, Tome I, pp. 301-302.

[30](#) Bartelous. Rougefort, dans J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, pp. 313 et sq.

[31](#) 1, Rapport Verscheure, dans J. Brassinne, *Enquête...*, Tome III, annexe 31.1, et témoignage 38.1 de Verscheure ; *Ibidem*, Tome IV, témoignage 14.1 de F. Vandewalle ; témoignages 17.1., 17.2. et 17.3. de C. Grandelet ; témoignages 25.1. et 25.2. de C. Huyghé.

[32](#) J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué...*, p. 131 ; F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, p. 49.

[33](#) Voir sur la réunion au QG de la Gendarmerie et sur la réunion du Bureau-conseil, J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, pp. 253-258 ; et *Ibidem*, Tome IV, témoignage 21.1. de G. Weber.

[34](#) J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué...*, p. 147 ; J. Brassinne, *Enquête...*, Tome IV, témoignage 45.1 de G. Segers.

[35](#) Smal. cité par J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, p. 255 ; W. Canup (É'ville), télégramme 412, 18/1/61, dans M. Kalb, *The Congo cables*, p. 186 ; *Bulletin de Renseignements* (É'ville), n°95, 23/1/61, dans J. Brassinne, *Enquête...*, Tome III, annexe 44.

[36](#) Document Verscheure, dans J. Brassinne, *Enquête...*, Tome III, annexe 31.1 ; G. Weber, dans *Ibidem*, Tome IV, témoignage 21.1.

[37](#) G. Weber, cité par J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, p. 253. Weber écrit dans son *Comme je les ai...*, p. 117. que Adam avait dit : « Nous ne devons pas avoir de sang sur les mains »...

[38](#) Perrad, cité par J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, p. 256 ; *Ibidem*, Tome IV, témoignage 19.1 de P. Perrad.

[39](#) J. Brassinne, *Enquête...*, Tome IV, témoignage 18.1 d'A. Protin ; Créner sur l'entretien Bartelous/Créner et Vanden Bloock sur les entretiens Bloock/ Créner, dans *Ibidem*, Tome II, pp. 381-382 ; J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué...*, p. 174.

[40](#) Sur Vandewalle, dans J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, p. 303 ; sur Perrad, dans *Ibidem*, Tome IV, témoignage 19.1.

[41](#) J. Brassinne, *Enquête...*, Tome IV, témoignage 12.2 de J. Bartelous et témoignage 25.1 de Charles (Carlo) Huyghé ; P. Perrad, dans *Ibidem*, Tome II, p. 323.

- [42](#) I. Berendsen, dans ONU, *Rapport sur les événements...*, pp. 675-676.
- [43](#) Voir sur les activités à la résidence de Tshombe J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, pp. 305-306, 308 et sq. ; *Ibidem*, Tome IV, témoignages 12.1. et 12.2. de J. Bartelous, témoignage 15.1 de G. Lindekens, témoignage 38.1. de F. Verscheure et témoignage 55.1. de M. Spandre ; et J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué...*, pp. 155-156.
- [44](#) J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué...*, p. 156.
- [45](#) Témoignage Munongo. dans J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, p. 309.
- [46](#) Breuer à Weber, dans F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 4, p. 50 ; J. Brassinne, *Enquête...*, Tome IV, témoignages 12.1. et 12.2. de J. Bartelous.
- [47](#) J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, p. 309.
- [48](#) J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué...*, p. 158 ; J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, p. 312.
- [49](#) J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, p. 313 ; J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué...*, p. 161.
- [50](#) J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué...*, p. 161 ; voir sur la dernière visite des Katangais aux prisonniers : J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, pp. 314 et sq., et *Ibidem*, Tome IV, témoignages 12.1 et 12.2 de Bartelous.
- [51](#) J. Brassinne. *Enquête...*, Tome 1. p. 318, et Tome IV, témoignage 10.1. de X. Blistein : Vandewalle. cité dans *Ibidem*, Tome II, p. 357.
- [52](#) Sur le rôle de Verscheure à ce moment, voir J. Brassinne, *Enquête...*, Tome II, pp. 321-322.
- [53](#) F. Verscheure, cité par J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, p. 310 ; sur les préparatifs, voir *Ibidem*, Tome II, p. 335.
- [54](#) J. Brassinne, *Enquête...*, Tome IV, témoignage 25.1 de C. Huyghé ; Vanden Bloock, resp. dans sa note du 12/12/60, dans F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 3, pp. C.9-16, et dans le télégramme n^o 329 de « Bloock/C'rénér » à Belext/Minaf (Bruxelles). 2/11/60, Archives Affaires étrangères ; F. Vandewalle, dans *Mille...*, Fasc. n^o 3, p. 456.
- [55](#) Vandewalle, cité par J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, p. 303 ; *Ibidem*, Tome IV, témoignage 25.1. de C. Huyghé et témoignage 38.1. de F. Verscheure.
- [56](#) J. Brassinne, *Enquête...*, Tome II, pp. 321-323.
- [57](#) Sur la dernière heure des prisonniers, voir J. Brassinne, *Enquête...*, Tome II, pp. 321-350 ; *Ibidem*, Tome IV, témoignages 24.1., 24.2. et 24.3. de J. Gat.
- [58](#) Sur le trajet vers le lieu d'exécution, voir J. Gat, dans J. Brassinne, *Enquête...*, Tome II, p. 326 ; sur l'arrivée des prisonniers, les préparatifs de l'exécution et un croquis du lieu d'exécution, voir *Ibidem*, Tome II, pp. 337 et sq., et *Ibidem*, Tome IV, témoignage 38.1 de F. Verscheure.
- [59](#) Lumumba 11/10/60. dans *Remarques congolaises*. 17/2/61, p. 65 : F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 4, p. 55.
- [60](#) G. Soete sur Verscheure, dans J. Brassinne, *Enquête...* Tome IV, témoignage 31.2 ; document-Verscheure. dans *Ibidem*. Tome III, annexe 31.1.
- [61](#) J. Brassinne, *Enquête...*, Tome IV, témoignage 24.2 de J. Gat ; J. Van Lierde, « Lettre à Jules Gérard-Libois. Rencontre avec Kazadi », Kinshasa, 11/5/66 ; J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué...*, pp. 137-168.
- [62](#) J. Brassinne, *Enquête...*, Tome II, pp. 340, 346-347 ; J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué...*, p. 167.
- [63](#) J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué...*, p. 167 ; J. Gat, dans J. Brassinne, *Enquête...*, Tome II, pp. 355-356, 360 ; Ugeux et Bartelous, dans *Ibidem*, pp. 364-365. et *Ibidem*, Tome IV, témoignage 27.1 d'E. Ugeux.
- [64](#) Document-Verscheure et « La vérité sur l'assassinat de Patrice Lumumba », *Pourquoi Pas ?* du 10/8/1983, dans J. Brassinne, *Enquête...*, Tome III, Annexes 31.1 en 31.3 ; *Ibidem*, Tome IV,

témoignage 16.2 d'A. Verdickt ; *Ibidem*, Tome IV, témoignage 10.1 de X. Blistein.

[65](#) J.-C. Marlair, *Les rêves des Noko*, pp. 111-112.

[66](#) Sur Cornélis, voir J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué...*, p. 179, et J. Brassinne, *Enquête...* Tome II, p. 401 ; F. Vandewalle, dans *Ibidem*. Tome IV, témoignage 25.2 ; R. Jaspar, cité par J. Brassinne, *Enquête...*, Tome IV, témoignage 49.1.

[67](#) J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 1, pp. 81-82.

Opération « étouffer l'assassinat »

Soucis pour les uns, champagne pour les autres

Vers 23 heures, les personnalités s'en vont, alors que les policiers recouvrent en vitesse la fosse de terre¹. Les ministres katangais filent à la résidence de Tshombe. Michels, Son et les militaires katangais se dirigent vers la maison Brouwez. Gat de son côté va directement au camp Massart. Vers minuit Gat et Michels, qui entre-temps est de retour au camp, se paient une visite au mess. D'autres officiers belges et sous-officiers les rejoignent. L'atmosphère n'est pas au zénith : « en tant que militaire, on n'aime pas ces histoires-là ! », voilà les mots de Gat. Les officiers ne restent au mess qu'une petite demi-heure, car le lendemain matin à 8 heures, ils sont attendus à leur poste. Gat conclut : « Supposer que cette journée s'est terminée dans une beuverie serait erroné ! »

Pour le commissaire de police Frans Verscheure cependant, c'en est trop. Cette nuit-là, laissant le lieu du crime derrière lui, il se dirige droit à la ferme Le Pondoir. Là se trouve aussi, outre la famille Brouwez, qui habite la ferme, Carlo Huyghé. En début de soirée, Carlo Huyghé a livré à la maison avoisinante les provisions destinées aux gardiens des prisonniers. Léva aurait accepté les sandwiches et dit « que Gat était parti avec les soldats et les prisonniers ». Vers minuit, peu de temps après le retour de Huyghé, une voiture noire conduite par Frans Verscheure arrive au Pondoir. Selon Huyghé, Verscheure sort de la voiture « en titubant comme s'il était saoul

avec tout le côté droit de son pantalon plein de boue. (...) ça, je ne l'oublierai jamais. Il est tellement drôle ». Verscheure veut aussi vite que possible discuter des événements. Huyghé lui demande s'il se sent bien et s'il est tombé. Selon Huyghé, il passe un coup de fil au cabinet de l'Intérieur. Peu après, Verscheure s'en va pour aller voir l'inspecteur de police Mumba : « Il tremblait... Il avait peur des événements... » Verscheure lui dit seulement que Lumumba a été exécuté le dernier et qu'il a été « courageux ». Après cela, Verscheure et Mumba vont ensemble à la résidence de Tshombe. Là, ils tombent sur les ministres katangais. Breuer, le maître d'hôtel de la maison, déclarera plus tard que les ministres katangais ont fait la queue devant les lavabos pour se laver le sang des mains, après quoi les bouteilles de whisky ont réapparu². Alors que la plupart des Katangais dorment de tout leur soûl, les ténors belges au Katanga se consultent en toute discrétion. Le corps de Lumumba est à peine refroidi, que déjà la machinerie se met en marche pour cacher à la population congolaise, à qui on a enlevé son dirigeant, l'histoire même de sa mort.

Pendant ce temps-là, en ville, le sort des trois prisonniers devient le sujet de toutes les conversations. La population civile, qui a assisté à l'arrivée de Lumumba à Luano, a immédiatement alerté la colonie européenne de la ville : le diable en personne est présent en ville ! Deux heures après l'arrivée de Lumumba, sur la route qui mène de Luano à Élisabethville, Carlo Huyghé a rencontré la famille Moreau, de l'Union minière. Ils se ruent sur lui : « Tu sais la nouvelle, Lumumba est ici ! » La même nuit, Lucas Samalenge, secrétaire d'État, rend visite au Relais, un des bars les plus fréquentés de la ville, et raconte à qui veut l'entendre que Lumumba est mort et que, mort, il lui a donné un coup de pied... Ensuite il répète partout la même histoire jusqu'à ce que la police l'emmène. Certains autres croient que la fin tragique de Lumumba est dû à un stupide accident : à la suite d'un coup rude, il se serait cogné la tête contre le bidet³... De toutes façons, aussi bien pour l'élite que pour le grand public de la capitale katangaise, Lumumba est mort. Le soir du 18 janvier, des Blancs débouchent quelques bouteilles de champagne au Cercle d'Élisabethville pour fêter le massacre. Au cours de la journée, ils sont informés de toute première main par le

secrétaire d'État Samalenge qui a mis divers membres du service d'information de l'État du cuivre au courant des événements⁴.

Vingt-quatre heures après l'arrivée de Lumumba au Katanga, alors qu'É'ville se nourrit des rumeurs qui vont bon train et que la colonie blanche et l'élite noire se réjouissent de la disparition de leur ennemi numéro un, et en même temps se posent anxieusement des questions sur les conséquences du crime, un Convair atterrit à Luano. L'engin transporte quelques personnalités du régime de Léopoldville : le ministre Delvaux, un commandant de l'ANC Puati et le colonel Louis Marlière, « conseiller technique » de l'ANC. La compagnie participe à la concertation militaire entre Léo et É'ville. Parallèlement, Vandewalle, Marlière et Vanden Bloock se consultent dans les coulisses. Quelques jours plus tard, Nendaka arrive au Katanga. L'arrivée du chef de la Sécurité mobutiste est une excellente occasion de réunir au restaurant de la Sabena à É'ville quelques-uns des acteurs principaux du drame : Nendaka, Marlière, Vandewalle et Smal. Nous ne connaissons pas les sujets de conversation, mais « la poignée de mains fut très cordiale », nous confirme le colonel Vandewalle⁵. Sans nul doute ont-ils également parlé de la triste fin de l'ex-Premier ministre. L'élimination de celui-ci n'est-elle pas un exemple de coopération entre les régimes de Léo et d'É'ville et un avant-goût de leur union future ? Et ce massacre ne constitue-t-il pas un fait politique de la plus haute importance pour tous ceux qui réfléchissent à l'avenir du Congo ? Et ce meurtre ne rapproche-t-il pas la reconstruction néocoloniale du pays ?

Il semble bien que l'assassinat a libéré le chemin pour l'élaboration accélérée de bastions antinationalistes dans l'ex-colonie. Le 23 janvier, au cours d'une cérémonie au camp Nkokolo dans la capitale congolaise, Kasa Vubu promeut Mobutu général-major. Cette promotion se fait à l'initiative de l'entourage du président. Elle n'est pas l'expression de l'emprise renforcée de l'ex-sergent de la Force publique sur ses officiers, voire de ses succès militaires. Cette promotion doit renforcer l'armée, unique pilier du président, et à l'intérieur de cette armée asseoir la position de Mobutu. Élisabethville tente de faire la même chose avec sa force militaire. Le jour où Mobutu reçoit son étoile supplémentaire, un émissaire d'É'ville finalise l'achat de douze voitures blindées à Bruxelles. Celles-ci vont être

transportées à partir de la Grande-Bretagne jusqu'en Afrique du Sud, qui a accepté de les céder au Katanga. Le colonel Vandewalle a informé le conseiller Loos de la transaction et insisté auprès de lui pour que celui-ci fournisse l'assistance nécessaire. Presque au même moment, un avion de Persian Airlines atterrit à Élisabethville avec à son bord 50 mercenaires belges. Ils rejoindront la Gendarmerie katangaise qui prépare une offensive dévastatrice contre les rebelles baluba⁶.

Mascarade au Katanga

Le matin du 18 janvier, le jour qui suit l'arrivée de Lumumba, l'excitation monte à son comble à Élisabethville. Les passants commentent les événements et épluchent les journaux à la recherche de plus amples nouvelles. Le journaliste de *La Libre Belgique* sonde l'opinion :

« De petits groupes de passants s'arrachent les journaux annonçant l'arrivée de Lumumba. Dans l'ensemble la population africaine et européenne de la ville se réjouit du transfert de Lumumba dans la capitale katangaise. On manifestait en effet de vives craintes de voir celui-ci libéré en raison de la détérioration de la situation dans le Bas-Congo, et notamment des menaces de mutineries des troupes congolaises chargées de garder les prisonniers à Thysville. (...) Certains observateurs ne partagent pas la satisfaction de la majorité d'Élisabethville ».

Ils sont d'avis que le petit État peu stable fera l'objet d'une pression énorme aussi longtemps qu'il garde prisonnier l'ex-Premier ministre dans ses murs. *De Standaard* écrit : « On est généralement d'avis qu'ils [Tshombe, Kasa Vubu et Mobutu] s'attirent les plus grands ennuis avec le transfert de Lumumba et de ses deux compagnons »⁷.

Ce jour-là, à l'ordre du jour de la réunion quotidienne du Bureau-conseil, ne figure qu'un seul sujet : « Sans aucun doute, les prisonniers étaient morts. Que fallait-il faire ? » Selon le colonel Vandewalle, il n'y a qu'une chose à faire en attendant une solution définitive : maintenir la thèse que les trois nationalistes sont bel et bien gardés en prison et sont bien traités : « Que pouvaient-ils faire d'autre ? » Perrad, chef d'état-major de la Gendarmerie, convoque le capitaine Gat au quartier général. Plusieurs officiers supérieurs

participent à la délibération. Il est convenu de respecter une discrétion totale. Grandelet se rappelle que, ce jour-là, plusieurs officiers font halte aux bars de la ville pour y propager la rumeur qu'ils ont gardé Lumumba jusqu'à midi, après quoi celui-ci aurait été transporté vers un lieu secret. Radio-Katanga annonce dans son journal de 13 heures que les prisonniers sont arrivés le soir précédent et qu'ils ont été immédiatement emmenés vers des lieux plus sûrs en dehors d'Élisabethville. Au cours de l'après-midi, un communiqué de presse précise que le transfert du « traître Lumumba » a été organisé « à la demande du président Kasa Vubu et avec l'accord du gouvernement katangais ». Ce même jour l'entourage de Tshombe diffuse encore un autre communiqué :

« Suite à certains bruits qui ont été répandus dans les milieux de la presse étrangère, le président du Katanga tient à affirmer catégoriquement que Patrice Lumumba n'a jamais fait, à son arrivée à Élisabethville, l'objet de sévices quelconques de la part des membres tant katangaises qu'européens de la Gendarmerie katangaise »⁸.

Élisabethville se voit, bien plus vite que prévu, confrontée aux faits du crime. Le matin qui suit l'assassinat, le téléphone sonne au cabinet de Munongo. Le commissaire Frans Verscheure répond. De l'autre côté de la ligne, le commissaire de police de Jadotville. Son message le rend malade. Un missionnaire a rapporté que des Noirs ont remarqué des casques bleus dans la région de Tshilatembo où les prisonniers ont été tués. La région héberge des charbonniers et ceux-ci ont entendu des coups de fusil. Au petit matin, ils ont trouvé tout près de la trouée un puits fraîchement creusé d'où sortait un bras⁹. Alors que des policiers clôturent hermétiquement le voisinage, une réunion d'urgence se tient au cabinet du ministère de l'Intérieur. Y participent Munongo, Verscheure, Sapwe, Tignée, Mumba et Soete. Gerard Soete est un homme qui a de l'expérience. Il est au Congo depuis 1946 et entre-temps est devenu inspecteur général de police. Au moment où la crise éclate au Congo, il passe ses vacances en Belgique. Bien vite, il retourne et devient commissaire en chef de la police katangaise. Il s'occupe de la formation et de la réorganisation de la police katangaise dans les régions où la rébellion de la Balubakat fait rage.

Soete pique une colère et crie : « Vous êtes foutus... » Il parle de « crimes de guerre » et rappelle que le « tribunal de Nueremberg, s'il existait encore,

pourrait les condamner pour ce qu'ils ont fait... ». Soete reproche à Verscheure et à Munongo de perdre la tête : « Ils ne savaient plus quoi faire ! » Face à Brassinne, Soete fait « ouvertement référence à l'incapacité de Verscheure de faire face à des événements réclamant du sang-froid ». Une décision est prise : Soete et Verscheure déterreraient les corps, et devront « les faire disparaître complètement à tout jamais ! Nulle trace de ceux-ci ne devait subsister ». Soete, un homme énergique, prend les rênes en mains. Avec son frère Michel, un mécanicien du département des Travaux publics, il va s'occuper personnellement de la tâche¹⁰.

Alors qu'on se demande comment se défaire des corps, une autre question cruciale se pose. Tôt ou tard, le Katanga devra annoncer la mort des trois dirigeants nationalistes. Comment s'y prendre pour ne payer qu'un prix politique mineur ? Selon Verscheure, Victor Tignée, chef de cabinet du ministre Munongo, est le cerveau derrière la réponse¹¹. Tignée, Verscheure et l'avocat Alexandre Belina, conseiller juridique du président katangais, étudient la question. Le 26 janvier une note de Belina est commentée. La proposition sera entièrement exécutée, à quelques détails près. De toutes façons, les corps ne peuvent être montrés ni remis à qui que ce soit. On ne peut en aucun cas prétendre que les crocodiles les ont lacérés, car, comme le déclare Belina plus tard, « en général, les crocos ne laissent pas de trou de balles dans les corps... » Le scénario est le suivant : les prisonniers réussissent à se libérer et parviennent à se procurer une des voitures des gardiens ; la voiture s'enlise dans un fossé et ils sont obligés de continuer la route à pieds ; ensuite, ils sont reconnus par des villageois, qui les tuent sur place. Le major Perrad donne immédiatement l'ordre au capitaine Gat de rester postés avec les soldats et les policiers qui ont participé à l'exécution. Ils vont devoir figurer dans une scène que le scénariste lui-même a qualifiée d'« absolument indéfendable ».

Le 27 janvier Julien Gat part avec ses hommes. La caravane comprend deux voitures noires du département des Travaux publics, trois jeeps et un camion. Trois policiers sont en civil ; ils sont assis sur les bancs arrière d'une des voitures et représentent les trois prisonniers. Leur destination est Kasaji, sur le chemin Dilolo-Kolwezi-Jadotville, dans le sud-ouest du Katanga, à environ 620 kilomètres d'Élisabethville. On s'arrête à Jadotville

et à Kolwezi : tout le monde doit se rendre compte que les prisonniers sont toujours en vie et qu'ils sont transportés. La caravane se dirige finalement vers Mugulunga, un village près de Kasaji. C'est là que se trouve la ferme de Zumwald, un Suisse qui y vit avec sa femme africaine et ses enfants. La ferme est mise en scène comme décor de la pseudo-fuite.

Le 10 février au matin, Radio-Katanga annonce la « fuite » de Lumumba, Mpolo et Okito. Ils ont creusé un trou dans le mur et se sont emparés d'une voiture. La voiture a été retrouvée. Le régime promet une prime à celui qui facilitera l'arrestation des évadés : 300 000 francs (belges) sur la tête de Lumumba, 50 000 sur celle de chacun de ses deux compagnons. Les Nations unies, de leur côté, se font également entendre : Berendsen fait savoir qu'« il importe que ces personnes soient traitées humainement au cas où elles seraient de nouveau capturées ». Au Katanga la nouvelle de la fuite fait parler, « avec inquiétude par les partisans de Lumumba, avec indifférence ironique par les gens de la Conakat ». Un certain Jean Yumba, nationaliste appliqué, s'est adressé aux Nations unies en leur demandant de l'aide pour les évadés. Le régime coupe court aux aspirations du nationaliste et l'emprisonne¹².

La pièce de théâtre est dérangée dès ses débuts. Le lendemain de la « fuite » annoncée, le ministre Munongo, à l'occasion d'une conférence de presse, renvoie aux commentaires écrits qui parlent de « pièce montée ». Munongo rejette cette thèse et réfère à la mobilisation des militaires katangais chargés de retrouver les évadés, alors que la lutte contre les rebelles nationalistes dans le nord retient toute l'attention. Peu après, le ministre distribue des photos de la prison improvisée, de l'ouverture dans le mur extérieur et de la voiture coincée. Sur cette dernière figurent également Julien Gat, Jules Allard de la Sûreté et Pius Sapwe. Quelques jours plus tard Julien Gat quittera le Katanga. Mais les photos le lieront à tout jamais à l'assassinat. Selon ses propres paroles, les personnes de son entourage ont craint un moment qu'on le liquide pour effacer toutes les traces et pouvoir ainsi rejeter toutes les fautes sur lui. Des années durant, il a reçu des menaces de mort et, en 1965, *Jeune Afrique* publie une photo de lui debout devant sa porte : il a refusé de parler à un journaliste de ce journal. A sa propre demande, on le mute dans une base militaire belge en Allemagne de

l'Ouest. Weber écrit à son propos : « Harcelé, le malheureux a demandé et obtenu de pouvoir changer de nom. Les autorités belges l'y ont aidé »¹³.

Pas de sang sur les mains (bis)

Nous avons vu que la réaction du cadre onusien au Katanga, peu après le transfert de Lumumba, n'est pas de nature à aider la vérité à faire surface et à pousser le régime à faire un geste qui soit à même de sauver la vie de l'ex-Premier ministre congolais et de ses compagnons, si toutefois cela est encore possible. Berendsen, chef de l'ONU, a été mis au courant de l'arrivée de Lumumba à peine une heure ou deux après l'atterrissage du DC-4. Il ne juge pourtant pas nécessaire de prendre immédiatement contact avec Tshombe sur la question, mais préfère attendre l'entrevue déjà prévue du lendemain. Au cours de cet entretien, il précise que le régime « s'exposerait sans nul doute à avoir beaucoup d'ennuis », si, effectivement, il a accepté les prisonniers. Berendsen suggère alors de renvoyer les prisonniers à l'expéditeur et entre-temps de leur assurer un traitement humain. Il prie le régime de bien vouloir recevoir une délégation du Comité international de la Croix-Rouge qui voudrait examiner les prisonniers et s'assurer de leur bon traitement. Berendsen fait état des rumeurs sur la mort des trois détenus. Tshombe dément fermement. Le président lui rappelle qu'ils se trouvent « dans un triste état » à cause des mauvais traitements subis dans l'avion et que Lumumba, « qui avait le visage tuméfié, lui avait demandé, d'une manière qui faisait pitié, sa protection ».

Berendsen n'exige donc pas que Lumumba soit remis à l'ONU. Pourtant la présence de l'ONU au Congo est précisément justifiée par le maintien de l'ordre et de la légalité. Lumumba, Premier ministre congolais légalement élu, jouissant de l'indemnité parlementaire, n'a-t-il pas droit à la même protection que, par exemple, le ministre Bomboko, qui a été escorté au mois de septembre par des casques bleus à la demande du secrétaire général Hammarskjöld, jusqu'à la résidence de Kasa Vubu ? Mais le Néo-Zélandais

se contente de suggérer de livrer Lumumba... au régime illégal de Mobutu, soi-disant pour lui épargner « beaucoup d'ennuis ». Il n'exerce aucune pression publique sur le régime katangais. Le communiqué de presse qu'il diffuse plus tard dans la journée du 18 janvier est bref, vague et purement descriptif. Il mentionne seulement que la veille trois personnes escortées par des soldats armés ont débarqué d'un DC-4 et qu'il s'agit « sans doute » de prisonniers politiques. Lumumba, Mpolo et Okito ne sont pas nommés, pas un mot sur leur condition physique et pas d'exigences exprimées non plus à propos de leur traitement. Le même jour, un porte-parole de l'ONU à Élisabethville répand des informations apaisantes en disant que les casques bleus présents à l'aéroport « n'avaient pas vu que Lumumba était battu. Il fait remarquer de surcroît que l'ex-Premier ministre fut tellement vite transporté de l'avion à sa prison que le temps avait manqué pour lui infliger des sévices »¹⁴. Le régime peut dormir sur ses deux oreilles : les forces onusiennes ne vont pas faire la moindre difficulté aux assassins.

Les premières réactions de New York sont tout aussi apaisantes. Wieschhoff, collaborateur de Hammarskjöld, déclare du haut du gratte-ciel new-yorkais de l'ONU que Lumumba ne se trouve pas en danger de mort, parce que les Congolais « n'ont pas la tradition d'éliminer physiquement leurs dirigeants », bien qu'ils aient tendance à « montrer leur mécontentement en les battant ». Dans le silence du cabinet, Hammarskjöld, dans un télégramme à Dayal, laisse voir un autre point de vue : « Ce à quoi cela peut mener, est plus qu'évident ». Au fur et à mesure que les informations sur les mauvais traitements subis à l'aéroport et les rumeurs sur l'assassinat se répandent, les Nations unies se sentent obligées d'entreprendre quelque chose. Le 19 janvier, Hammarskjöld se fait entendre officiellement pour la première fois. Le secrétaire général, dans une lettre qu'il adresse au président congolais, écrit que « le transfert de M. Lumumba au Katanga implique nécessairement une nouvelle atteinte au droit qu'a M. Lumumba d'être jugé sans un délai excessif ». Il souligne que Lumumba doit être ramené du Katanga et, « à moins qu'il ne soit libéré, avoir la possibilité de répondre aux accusations portées contre lui, au cours d'un procès équitable et public mené par un tribunal au cours duquel il aura toutes les garanties nécessaires pour sa défense ».

La demande adressée au président congolais qui consiste à faire ramener Lumumba à Léopoldville, est uniquement rédigée pour la galerie. Parce que, dans une lettre à Tshombe, qui dispose pourtant du pouvoir nécessaire pour prendre des initiatives, Hammarskjöld ne dit mot ni sur une éventuelle libération des trois prisonniers ni sur leur transfert à Léopoldville. Le secrétaire général demande seulement qu'ils soient traités humainement et conformément à la loi. Ensuite, s'il s'avère vrai que le régime se soit trouvé placé devant un fait accompli avec ce transfert, le président katangais est prié de prendre des mesures « pour que M. Lumumba et ses compagnons bénéficient d'une procédure régulière » de la part... du régime katangais. Dans les lettres adressées à Tshombe et à Kasa Vubu, il n'est pas question de protester formellement contre le transfert, comme cela a été le cas dans le message envoyé le même jour aux autorités nationalistes de la Province orientale contre les restrictions de la liberté de mouvement imposées aux étrangers¹⁵.

L'atteinte « au droit qu'a M. Lumumba d'être jugé sans un délai excessif », invoqué par le secrétaire général constitue pourtant un délit grave. Le 5 décembre 1960 - Lumumba vient de tomber dans les mains du régime de Léopoldville - Hammarskjöld fait valoir dans une lettre adressée à Kasa Vubu que « le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous » appartient à l'essence de la Charte des Nations unies. Selon le secrétaire général, c'est pour cela qu'il faut respecter la Loi fondamentale congolaise et la Déclaration universelle des droits de l'homme. Par conséquent, Patrice Lumumba, qui jouit de l'immunité parlementaire, peut faire valoir certains droits concernant la poursuite et l'arrestation, comme, par exemple, le droit à un procès équitable et public, mené devant un tribunal impartial¹⁶.

A la tête de l'ONU, on est bien conscient du fait qu'on dispose de suffisamment d'espace juridique pour passer à l'action. Dans une lettre du 13 février 1961, qu'il adresse à lyassu, chef d'état-major des troupes de l'ONU au Congo, Hammarskjöld écrit que « le sort de Lumumba (...) ne saurait être considéré comme une affaire intérieure dans le sens de la Charte des Nations unies. (...) Les répercussions des traitements subis par Lumumba prennent une signification internationale extrêmement grave ».

Dans la même lettre, il souligne que l'offensive de la Gendarmerie contre les rebelles du Nord-Katanga rend possible une action militaire des casques bleus : « Aucune interprétation du mandat des forces des Nations unies ne permet de demeurer passif devant les mesures militaires entreprises contre une population civile, dans des circonstances qui présentent les caractéristiques d'un génocide ». Ces jours-là, l'offensive katangaise a provoqué beaucoup d'émois, à la suite des images bouleversantes que la RTB a diffusées. La Gendarmerie s'est emparée d'un village situé dans les alentours de Luena sans rencontrer la moindre résistance. Pourtant, les gendarmes et les mercenaires l'ont incendié. On y montre une femme avec un enfant sur les bras. Un mercenaire, qui les a trouvés dans une case, a arraché une partie de la mâchoire inférieure de la femme en lui tirant une balle dessus¹⁷.

Les adversaires de Lumumba aiment à étaler l'accusation (injuste) des Nations unies à l'adresse de l'ex-Premier ministre pour « un début de génocide », à l'occasion des affrontements à Bakwanga entre l'armée congolaise et les milices baluba, au cours desquels, fin août 1960, des civils non armés ont été tués. Le secrétaire général a sorti ces accusations de l'armoire juridique, début septembre 1960, pour casser au besoin *manu militari*, l'offensive de Lumumba contre les sécessionnistes. En février 1961, il est en voie de faire la même chose, lorsqu'il ne considère pas, en cercles restreints, l'emprisonnement de Lumumba et l'offensive militaire de Tshombe comme relevant du domaine des affaires intérieures. En août-septembre 1960, les Nations unies entreprennent une action après la mort de quelques dizaines de civils ; en janvier, février et mars, alors que l'ex-Premier ministre est assassiné et des *milliers* de civils massacrés durant l'offensive katangaise contre les rebelles, l'ONU reste silencieuse¹⁸. Les Nations unies n'ont même pas fait d'efforts pour retrouver les prisonniers de Tshombe et pour les prendre sous leur protection. L'ONU aurait pourtant facilement pu localiser Lumumba. De l'aéroport, le convoi s'est dirigé quasiment directement vers la maison Brouwez ; le lieu en question est gardé par des policiers militaires de façon assez voyante ; enfin, tous les chemins permettant l'accès à l'habitation ont été clôturés par la police katangaise.

La passivité des Nations unies en janvier 1961 est facile à comprendre. Au mois d'août 1960, l'ONU veut renverser le gouvernement de Lumumba. Par contre, début 1961, le régime katangais joue aux yeux des responsables de l'organisation un rôle indispensable dans la reconstruction du Congo néocolonial. La lettre que Hammarskjöld adresse à Lyassu n'est qu'une menace faisant partie d'une stratégie de négociations ; elle n'est pas destinée à être exécutée. Les traitements fort différents que les Nations unies réservent d'une part à Lumumba, en 1960, et d'autre part à Tshombe, en 1961, montrent bien que les actions des Nations unies et des autres institutions internationales ne s'inspirent pas de droits et de principes abstraits. Les grandes puissances font appel à ces normes (ou si cela leur convient mieux, ils passent outre) pour justifier les actions ou la passivité des institutions qu'elles contrôlent. Sans doute Hammarskjöld a-t-il l'intention, si cela s'avère utile plus tard, de publier cette lettre pour prouver qu'il a fait des efforts, *in tempore non suspecto*, pour sauver Lumumba. Il n'en est pas à sa première épreuve du feu. Le 6 septembre 1960, après la destitution de Lumumba, le secrétaire général télégraphie à son adjoint Cordier en énonçant les directives à respecter lorsqu'il faut répondre aux lettres de Lumumba :

« La technique en ce qui concerne la réponse (...) est le mémo sans adresse transmis à Kanza. (...) Je pense alors plutôt à notre archive qu'à la courtoisie envers un certain individu. Il est bon d'être en mesure de publier plus tard, si nécessaire, des réponses qui sont censées être envoyées avant une attaque éventuelle au parlement [sur les Nations unies concernant son attitude face à Lumumba] »¹⁹.

Les premiers jours qui suivent le transfert de Lumumba au Katanga, la Commission de réconciliation de l'ONU tente à plusieurs reprises de rendre visite aux prisonniers. La Commission a pour tâche, selon une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU, d'entreprendre des actions pour faire respecter les institutions parlementaires du Congo. Kasa Vubu et Tshombe envoient la délégation de cette Commission de Caïphe à Pilate : une pénible affaire pour les concernés et une gifle envers l'ONU. Tout d'abord, Kasa Vubu assure les membres de la Commission de sa bonne volonté et leur promet qu'ils auront la possibilité de voir les trois prisonniers au Katanga. Et à cette fin, il leur confie une lettre adressée à Tshombe. Le 22 janvier,

Wachuku, un membre de la Commission, arrive à Élisabethville. Tshombe fait alors une démonstration de politique conséquente. D'abord, il déclare ne pas vouloir rencontrer Wachuku. Peu après, il accepte de le voir, mais seulement parce qu'il reconnaît en lui le ministre nigérien des Finances. Il refuse d'accepter la lettre de Kasa Vubu. Il impute toute la responsabilité de l'emprisonnement de Lumumba à Kasa Vubu et déclare que la Commission devrait demander au président d'adresser une lettre aux gardiens de Lumumba.

Le 26 janvier, les membres de la Commission rencontrent à nouveau Kasa Vubu, qui promet d'en parler à Nendaka, chef de la Sûreté. Le 31 janvier, Nendaka répète que seul Tshombe est compétent en la matière. Selon lui, il a fait des démarches auprès d'Élisabethville, mais sans succès. Le 4 février, les membres de la Commission rencontrent une nouvelle fois le président congolais. Celui-ci demande si les Nations unies ont bien mandaté la Commission pour qu'elle rencontre les prisonniers politiques et, si oui, quels noms figurent sur la liste. Ce jeu de cache-cache dure jusqu'au 14 février, jour où les membres demandent au président pourquoi Lumumba a été transféré au Katanga. Du coup, Kasa Vubu met fin à l'entrevue. La Croix-Rouge de son côté essaie de rendre visite aux prisonniers, avec le même succès que la Commission de réconciliation²⁰.

Il va de soi que la question de Kasa Vubu à la Commission de réconciliation demandant si celle-ci est bien dotée d'un mandat correct, est le énième prétexte pour renvoyer tout éclaircissement aux calendes. Mais la remarque de Kasa Vubu reste pertinente. Le moins qu'on puisse dire c'est que l'ONU n'a pas vraiment mis tout son poids dans la balance pour exiger une visite aux prisonniers. Le secrétaire général laisse cette tâche à la Commission de réconciliation et au Comité international de la Croix-Rouge. Dans sa déclaration au Conseil de sécurité du 1^{er} février, le secrétaire général ne souffle mot de l'affaire, quoique à l'ordre du jour du Conseil figure une demande d'explication sur le traitement de Lumumba, provenant de huit États membres. Le jeu de Tshombe avec la Commission de réconciliation de l'ONU laisse supposer qu'il sait très bien, tout comme son rival complice à Léopoldville d'ailleurs, que ses manigances resteront sans suites. Cela doit-il nous étonner que Tshombe, après l'annonce de la

mort de Lumumba, ait déclaré lors d'une conférence de presse qu'il refusera de rencontrer toute commission d'enquête et qu'il ait crié : « Je me moque de l'ONU ? »²¹.

Mascarade à Bruxelles et à New York

Au cours du 18 janvier, le jour qui suit les faits, Bruxelles est informé de l'arrivée des trois nationalistes au Katanga. Smal écrit dans un télégramme : « Pour le major Loos. Vous signale l'arrivée à É'ville le 17/1/61 à 17 heures Lumumba, Mpolo et Okito ». Peu après, les diplomates Vanden Bloock et Créner envoient le message suivant au cabinet des Affaires étrangères :

« Lumumba, Mpolo et Okito ont été amenés par avion spécial hier après-midi à Élisabethville, où ils sont incarcérés temporairement en attendant leur transfert vers autre lieu de détention. Gouvernement katangais était en principe d'accord mais a été surpris par arrivée précipitée. Bloock / Créner ».

Avec ce télégramme, le premier mensonge de l'ère post-Lumumba est né²². En effet, des pourparlers ont déjà eu lieu dans le courant de la matinée. Bartelous et Ugeux, chefs de cabinet de Tshombe et de Samalenge, ont largement discuté de l'affaire avec Tshombe, après quoi Bartelous se dirige vers le bâtiment de l'Immokat pour en parler à Vanden Bloock « afin qu'il puisse alerter le département des Affaires étrangères ». Vanden Bloock reconnaîtra plus tard qu'Élisabethville veut avant tout gagner du temps et garder le gouvernement belge en dehors de l'affaire²³. Bruxelles s'alignera sur la position de ses subordonnés au Katanga : les trois prisonniers sont bel et bien gardés par le gouvernement katangais ; le gouvernement belge et ses lieutenants sur place n'ont rien, mais alors rien du tout à voir dans cette affaire.

Des télégrammes sont envoyés uniquement destinés à brouiller les cartes, jusqu'au moment où la mort des trois est annoncée officiellement. Quelques exemples : le 20 janvier, le ministre d'Aspremont Lynden donne l'ordre suivant : « Il me paraît nécessité politique, primo assurer garde étroite

répète étroite Lumumba, secundo éviter mauvais traitements et suppression ». L'hypocrisie de la réponse de Vanden Bloock saute aux yeux : « Puis vous assurer qu'aucun Belge n'a été mêlé jusqu'à présent à garde Lumumba et consorts et ne le sera puisque autorités katangaises considérant que traitement de Lumumba est leur seul apanage ». Quelques jours plus tard, c'est la même histoire. Le ministre des Affaires africaines fait preuve d'humanité lorsqu'il télégraphie : « (...) insiste de façon spécialement pressante pour que traitement humain soit réservé à Lumumba dont vie ne peut être en danger sous aucun prétexte. (...) Aucun Belge ne peut être mêlé à cette affaire ». L'incident suivant nous montre que Bruxelles prend toutes les précautions, même dans ses messages codés. Lorsque, dans un télégramme du 23 janvier, un conseiller belge de la Sûreté de Mobutu loue les bons effets de l'éloignement de Lumumba sur le climat politique de la capitale congolaise et note que d'autres transferts de prisonniers politiques de Thysville et de Luzumu sont envisagés, certaines personnes à Bruxelles, selon Vandewalle, ne sont pas enchantées²⁴.

Les yeux du monde entier sont braqués sur Élisabethville et sur Bruxelles : l'inimaginable s'est-il passé ? Les forces onusiennes ont été invitées par Lumumba lui-même pour venir en aide au Congo. Les casques bleus sont-ils restés impassibles devant l'assassinat d'un Premier ministre légalement élu ? Il est évident que la preuve de l'implication de Bruxelles dans ce crime risque de susciter des protestations violentes dans le monde entier et de lourdement endommager non seulement la position belge dans le monde ou l'opération de l'ONU au Congo, mais également les Nations unies comme institution même. Tant à Élisabethville qu'à Léopoldville, à Brazzaville qu'à Bruxelles, on marche sur des œufs. Dans cet échange de messages entre Bruxelles et les postes diplomatiques africains, on évite à tout prix de faire référence à une implication belge au drame. C'est ainsi que Vanden Bloock, diplomate au consulat général à Élisabethville, s'abstient d'informer Bruxelles le 17 janvier de l'arrivée des prisonniers. Il néglige également de faire part de la mort des prisonniers, après être mis au courant par Bartelous. « Je souhaitais, déclare-t-il plus tard, que le gouvernement ne puisse être l'objet d'aucun reproche pas plus d'ailleurs que la Gendarmerie

katangaise et la police, parmi lesquelles des Belges œuvraient en qualité de conseillers »²⁵.

Pourtant il est exclu que le personnel des ministres Wigny et d'Aspremont Lynden au Katanga aient omis d'informer Bruxelles de l'assassinat. L'élimination de Lumumba a un grand poids politique. Bartelous n'a-t-il pas immédiatement informé Vanden Bloock des événements afin que celui-ci puisse avertir Bruxelles ? Vandewalle note avec raison qu'il n'existe même pas un télégramme d'Élisabethville à Bruxelles faisant part des rumeurs qui circulent sur la mort des prisonniers : on peut soupçonner les raisons d'une attitude aussi crispée... Bruxelles est mis au courant par d'autres voies. Vandewalle écrit que le bulletin d'informations interne de la Gendarmerie katangaise du 19 janvier, qui fait part de la déclaration du chef de Tshilatembo sur les creusements nocturnes et suspects dans son village, a été transmis sans plus aux départements des Affaires étrangères et africaines à Bruxelles : « On estima sans doute que sa lecture leur suffisait »²⁶.

Bruxelles en sait bien plus que les écrits ne laissent supposer. Un autre moyen de communication plus volatil a fait l'affaire : le téléphone. Selon Brassinne et Kestergat, Vanden Bloock a mis Bruxelles au courant des circonstances réelles, le 21 janvier. Ce jour-là, il a un entretien téléphonique avec A. Lebrun, un collaborateur du ministre Wigny. Sans doute Vandewalle a-t-il raison lorsqu'il dit que Bruxelles est déjà au courant. Le 18 janvier, vers 17 heures, un autre collaborateur de Wigny, Rothschild, prend le téléphone dans son bureau à Bruxelles. Il demande à Élisabethville de clarifier le télégramme 52 du consulat général, qui parle du transfert. Cette conversation mène Créner à envoyer le même jour encore le télégramme 56. L'attitude convenue y est mise en pratique : pas d'implication belge dans les événements et un plaidoyer pour le bon traitement des prisonniers. Les passages révélateurs de ce texte, qui sera catalogué comme « très secret », sont les suivants

« Suite communication téléphonique avec Rothschild, le 18 janvier 1961 à 17 heures, confirme que : (...) Lumumba avait été molesté avant son arrivée et il est inexact de dire qu'il a été frappé violemment à E'ville tant par officiers blancs que par gendarmes katangais. (...) Ministre Munongo et son chef de cabinet Tignée ont déclaré qu'ils le feraient examiner par un médecin pour constater l'état dans lequel il a été amené au Katanga »²⁷.

Le 20 janvier, Vanden Bloock et Créner signalent au ministre Wigny qu'aucun Belge n'est impliqué dans la garde des prisonniers et que le lieu de détention est un secret bien gardé par les Katangais. Des années plus tard, Vandewalle se demandera si les diplomates étaient vraiment ignorants ou si c'était plutôt la tradition aux Affaires étrangères de mêler des éléments tranquilisants à leurs dossiers délicats. « On pourrait admettre la deuxième hypothèse », conclut le colonel. Mais, dans le même télégramme, les diplomates belges en rajoutent en disant que les autorités katangaises considèrent le traitement de Lumumba comme « leur seul apanage » et « malgré conseils de modération qui leur ont été donnés, ministres katangais paraissent malheureusement assez indifférents à répercussions d'un mauvais traitement ». Le texte est destiné à être utilisé plus tard, une fois le crime mis à jour ; il doit prouver la bonne volonté de Bruxelles et de ses représentants au Katanga²⁸.

Il est difficile pour Bruxelles de vendre son histoire à l'étranger, ses mensonges étant par trop grossiers. Les mauvais traitements endurés à la maison Brouwez et l'assassinat sont restés cachés du regard extérieur. Mais l'arrivée et le transfert des prisonniers à Luano en présence de plusieurs dizaines de spectateurs et de casques bleus, les indiscretions de gens comme Samalenge et les réactions et déclarations mensongères du régime ont fini par convaincre la presse internationale qu'on peut supposer le pire et imputer à Bruxelles et à ses représentants au Katanga une part de responsabilité dans l'affaire. Dans un télégramme du 18 janvier, Washington attire l'attention de son consul sur des communiqués de presse qui mentionnent que Lumumba a été « gravement battu » en présence d'un officier blanc. Si cela s'avère vrai, le consul Canup est prié de faire savoir à Tshombe que le gouvernement des États-Unis déplore un tel traitement et doit insister auprès de lui pour obtenir un « traitement humain ». Le 20 janvier, Canup répond. Il a discuté de l'affaire avec Munongo. En termes voilés et diplomatiques, il fait savoir à ses chefs que Lumumba est sans doute mort :

« Des rumeurs constantes que Patrice Lumumba serait mort en conséquence des sévices endurés ne peuvent pas être niées. Le ministre des Affaires intérieures Munongo le niait, mais le mystère constant autour du lieu de détention de Lumumba m'oblige à être critique »²⁹.

Même le porte-parole de Bruxelles et du lobby belgo-katangais, *La Libre Belgique*, ne peut prétendre ignorer certaines choses. Dans son édition du 19 janvier, le quotidien cite une nouvelle d'Associated Press :

« “C'était écœurant”, a déclaré l'un des soldats suédois (...) “ils ont été matraqués, frappés au visage à coups de crosse, à coups de pied et à coups de poings.” (...) Un fonctionnaire de l'aérodrome qui se trouvait également sur les lieux raconte : “J'ai dû faire demi-tour. C'était plus que je ne pouvais supporter.” Sous les coups, M. Lumumba et les deux autres prisonniers ont gémi, mais n'ont pas eu une parole pour protester ou demander grâce ».

Dans un commentaire dans *De Standaard*, E. Troch cite un rapport des témoins suédois : « C'était écœurant (...) la Gendarmerie (Congolais et Blancs) se mit autour des prisonniers et les maltraita. Lumumba et les deux autres tombèrent par terre. Ils furent frappés au visage à coups de crosse et on leur donna des coups de pied ». Et Troch conclut : « Ici également, la fiction que les gendarmes belges furent enrôlés par un gouvernement indépendant katangais ne pourra pas empêcher que les nationalistes congolais et autres Africains reconnaîtront en Lumumba le martyr de la lutte contre le colonialisme belge ». Ces informations et commentaires de presse incitent le porte-parole du ministre Wigny à faire cette déclaration :

« Le transfert du lieu de détention de Lumumba a amené certains organes de presse mondiale à affirmer ou à insinuer que les autorités belges y avaient participé de l'une ou l'autre manière (...) [le transfert] a été organisé selon toutes les apparences par les seules autorités congolaises, qui en ont pris la décision et assuré l'exécution, sans que la Belgique intervienne à quelque titre que ce soit. Les autorités belges n'ont été consultées à aucun moment et ont appris la nouvelle dans la presse »³⁰.

Le lundi 23 janvier, le Premier ministre Eyskens et les ministres d'Aspremont Lynden et Wigny discutent de la situation en Afrique centrale. Nous ne saurons probablement jamais ce qui a été dit, car dans l'inventaire des archives du ministère des Affaires étrangères, on ne trouve plus aucune trace du comité ministériel restreint au sein du gouvernement Eyskens, appelé comité du Congo qui s'occupait des interventions au Congo. Nous n'avons que cette déclaration officielle : « Dans les cercles gouvernementaux on insiste sur le fait que le gouvernement belge n'est d'aucune manière impliqué dans le transfert de Lumumba au Katanga. On espère d'ailleurs qu'il sera traité de façon humaine ». Le ministre des Affaires étrangères se trouvant dans la ligne de feu de la presse

internationale continue avec beaucoup de combativité sur cet élan. Le jour suivant, il déclare au Sénat :

« Je vous l'affirme, de la façon la plus solennelle, nous n'avons été mêlés, en aucune façon, ni directement ni indirectement, à ce transfert. (...) Mon souci a été double. J'ai immédiatement téléphoné à Élisabethville pour vérifier qu'aucun Belge - je ne parle pas de fonctionnaires- n'avait participé à cette opération : notre consul général sur place m'en a donné l'assurance la plus formelle, ajoutant que la garde de Lumumba incomrait exclusivement aux autorités katangaises et que celles-ci, pour le surplus, se montraient extrêmement jalouses de leurs prérogatives. Mon second souci a été de demander (...) que les autorités katangaises (...) traitent avec humanité un prisonnier qui est un homme et qui, parce qu'il est prisonnier et ne peut se défendre, a droit à des égards et à un traitement décent ».

Wigny n'a-t-il pas tout fait pour livrer *inconditionnellement* Lumumba à ses pires ennemis au Sud-Kasaï ou au Katanga, comme nous le montre son télégramme du 18 janvier ? Mais cette démonstration d'hypocrisie est contredite dans le même discours. Croyons un instant Wigny sur parole et partons du fait que Bruxelles pense vraiment que Lumumba est bel et bien enfermé dans une prison katangaise. Dans ce cas, le ministre ne doit-il pas prendre des mesures concrètes pour que l'intégrité physique de Lumumba soit respectée ? Mais Wigny n'exige nullement que le prisonnier soit remis dans les mains de la Croix-Rouge ou des Nations unies, et ne demande ni sa libération ni son rapatriement vers la capitale congolaise. Au contraire : le transfert du dirigeant nationaliste et la méconnaissance de son immunité parlementaire ne semblent nullement gêner le ministre : « Je n'ai pas à juger si les autorités africaines ont bien ou mal agi (...) vous n'attendrez certes pas que j'intervienne d'une façon plus indiscrete dans les décisions du gouvernement actuel ».

Poursuivis par la presse, accusés par leurs adversaires politiques, inquiets des implications de l'affaire, le ministre et ses collègues n'ont certes pas la tâche facile. Vu les circonstances, la lecture du rapport synthétique de l'ambassadeur belge auprès du Vatican sur l'attitude du pape face à la crise congolaise doit avoir plu :

« Le Saint-Siège a fait tout ce qui dépendait de lui pour nous aider. (...) La bienveillance active que Jean XXIII a témoigné à notre égard (...) a dépassé tout ce que nous pouvions espérer. (...) On se gaussait ici du gouvernement de Washington quand il recevait et soutenait Lumumba, et l'on estimait que les agissements des États-Unis au Congo tendaient à consolider un autre Fidel Castro. (...) Dans la question du Katanga, on nous a prodigué ici des conseils de prudence

tout en souhaitant le succès de Tshombe à qui l'on se plaisait à reconnaître des qualités d'homme d'État qui manquaient totalement aux politiciens de Léopoldville ».

Les dignitaires belges, qui n'ont pas à tenir compte de considérations diplomatiques ou tactiques, se gênent moins que le ministre Wigny. Au Sénat, l'ancien Premier ministre Pholien contient à peine sa joie. Il voit dans le transfert de Lumumba la préfiguration d'une union solide entre les régimes de Léo et d'É'ville : « Il faut (...) amener Kasa Vubu à tendre la main à Tshombe. L'envoi de Lumumba au Katanga est une preuve que la confiance n'a pas disparu entre ces hommes ». Le discours audacieux de Pholien est révélateur. Dans son propre pays, la classe dirigeante belge a les mains libres pour régler définitivement la crise congolaise. Les grandes familles politiques partagent la vision d'une reconstruction du Congo autour du Katanga et la classe ouvrière ne s'y oppose pas. La grande grève de l'hiver 1960-1961 contre les mesures d'austérité du gouvernement belge n'y change rien, alors qu'elle aurait pu redistribuer les cartes. Le mouvement ouvrier, qui mène la lutte contre la « loi unique » d'Eyskens et le gouvernement Lumumba, n'ont-ils pas le même adversaire ? Même si la comparaison ne tient pas entièrement debout, ce n'est pas par hasard si quelques semaines plus tard, l'ex-Premier ministre Pholien compare Patrice Lumumba à André Renard, homme qu'il détestait tant et qui fut un dirigeant de la grève contre la loi unique. Mais, paradoxalement, c'est le contraire qui est vrai : au lieu de lier le mouvement de lutte à la résistance des nationalistes congolais et à leurs alliés africains, les dirigeants de la grève concentrent toute leur attention sur les revendications socio-économiques³¹.

L'attitude des socialistes belges est typique de l'unanimité de vue politique à Bruxelles. Même à la fin janvier 1961, alors que l'implication belge aux événements dramatiques devient évidente, Rolin se prononce au Sénat contre le retrait des militaires belges du Katanga. Selon le dirigeant du Parti socialiste belge, les militaires du Katanga doivent coopérer « au maintien de l'ordre » et « à la protection des populations blanches » dans une région où « nous avons des intérêts importants et un grand nombre de colons », mais pas à « des expéditions de représailles ou de guerre civile ». A la mi-février 1961 - la mort de Lumumba est annoncée et la presse regorge d'informations sur l'implication belge au drame - Larock, dirigeant

du PSB, déclare à propos des militaires au Katanga devant la Chambre des représentants :

« Nous ne contestons nullement que la présence de ces militaires soit une protection pour les femmes et les enfants belges et européens se trouvant à Élisabethville. Dans cette mission défensive qu'ils ont volontairement acceptée, ils ont droit à notre gratitude »³².

Alors que toutes les cartes sont savamment brouillées, Bruxelles prouve qu'il est au courant de bien plus d'éléments du drame et du choc que les faits véridiques pourraient provoquer. Le 25 janvier, le jour où le treizième militaire belge, le sergent Urbain, périt en service obligatoire, le ministre Wigny envoie une note à New York, à Brazzaville, à Élisabethville et à Shangungu. Il conseille aux femmes et aux enfants de la Province orientale et du Kivu de quitter la région. Les hommes, au cas où ils se sentiraient menacés, doivent se regrouper. Le 8 février, peu de jours avant l'annonce de « la fuite » de Lumumba, Wigny envoie un télégramme dans lequel il recommande « avec la plus grande insistance » à tous les Belges qui se trouvent dans la Province de l'Est et au Kivu de quitter ces provinces. Vandewalle remarquera plus tard : « Ce changement d'attitude était-il la conséquence d'informations (...) sur les événements liés à l'affaire-Lumumba ? » Le colonel reconnaît dans son style bien particulier qu'Élisabethville a bien envoyé des rapports sur l'assassinat à Bruxelles :

« La future commission d'enquête de l'ONU devait solliciter une copie de ces rapports, mais le gouvernement belge prétendit ne jamais en avoir eu connaissance. Il prescrivit des recherches. Elles ne devaient pas aboutir. Peut-être furent-elles mal orientées ? »

Les Nations unies se préparent également à parer le choc. Dayal, le bras droit de Hammarskjöld, a fait savoir aux diplomates accrédités depuis longtemps au Congo « que les Nations unies ont accordé leur protection à toutes les personnes se trouvant sur le sol congolais ». Il est bien sûr qu'il entend par là que tous *les étrangers* peuvent profiter des bienfaits de l'Organisation³³.

Entre-temps, le gouvernement d'Eyskens et ses tentacules sur place, qui n'ont rien à voir officiellement avec les événements du 17 janvier, continuent à prendre à cœur les affaires de l'État katangaises. A la fin janvier, début février, Bruxelles et Élisabethville collaborent intensivement

pour parer le danger d'un raid français sur l'armée katangaise. En ces jours, les responsables belges au Katanga tiennent Jules Loos, conseiller militaire du ministre d'Aspremont Lynden, au courant d'heure en heure des actions du colonel français Trinquier, qui tente de se mettre à la tête de la Gendarmerie³⁴. Il est clair que cette connexion quasi permanente a été utilisée pour se débarrasser d'un autre problème tout aussi essentiel et de première importance : la liquidation de l'ennemi numéro un de Bruxelles. De toutes façons, le gouvernement belge a reçu, au plus tard le 1^{er} février, un rapport détaillé sur les événements : le jour précédent, Vanden Bloock et Clémens se sont envolés pour Bruxelles.

La presse de son côté y met du sien. Les informations à la radio et à la télévision belge évitent le sujet. La presse écrite pour sa part continue à mettre en cause les nationalistes congolais. Le résultat de cette campagne est une *congolisation* et une *banalisation* des événements. Comme toujours, c'est *La Libre Belgique* qui donne le ton :

« Selon un sous-officier suédois de garde à l'aérodrome, l'ancien Premier ministre aurait été rudoyé à son arrivée par les policiers katangais. Qu'un prisonnier puisse être frappé, malmené, heurte nos sentiments. (...) Il est très certainement regrettable que les Congolais n'aient pas constamment en poche le "manuel du parfait gentleman", avec le désir de s'en servir. (...) Nous ne serons jamais, et nulle part, les défenseurs des brutalités policières. Mais les coups qu'a reçus Lumumba dans l'avion qui l'amenait à Élisabethville ont peut-être une explication. Au cours des trois mois que nous venons de passer au Congo, nous avons recueilli un certain nombre de témoignages sur la personnalité réelle de l'ancien Premier ministre. A Brazzaville (...) un médecin français (...) [a dit que Lumumba] est un paranoïaque. (...) Au mois d'août, devenu Premier ministre, Lumumba s'était vu interdire l'atterrissage à Élisabethville (...) [il a eu] une crise d'hystérie (...) si les soldats chargés de l'escorter connaissaient, par exemple, l'histoire des enfants massacrés de Bakwanga, il est compréhensible, si non excusable, qu'ils aient montré peu de patience pour les crises de nerfs de leur prisonnier »³⁵.

Jusqu'au bas-fond de l'enfer

Peu avant la tombée de la nuit, ce 18 janvier, quelques heures après la réunion au cabinet de Munongo, un convoi se met en route en direction du lieu d'exécution. En font partie : les commissaires de police Soete,

Verscheure et Sapwe et les neuf policiers qui ont pris part à l'assassinat. Quand ils arrivent sur place, il fait déjà noir. Exhumer les corps de cette terre sablonneuse ne leur demande pas beaucoup d'efforts³⁶. Les corps sont enroulés dans un linge et posés dans un camion avec la plate-forme ouverte. Alors que Sapwe et les agents de police retournent à Élisabethville, Soete et Verscheure, accompagnés de trois Congolais, prennent le camion et se dirigent vers la frontière rhodésienne, à Kasenga qui se trouve à 220 kilomètres au nord-est d'Élisabethville. La région est habitée par les Bayeke et leur *mwami* Munongo. Aux alentours de Kasenga, le camion s'arrête. Les corps sont débarrassés de leur linge et enterrés dans une fosse creusée en toute hâte derrière une termitière à quelques pas de la route. Les linges mortuaires sont brûlés sur la route du retour. Le soleil se lève déjà lorsqu'au petit matin du 19 janvier vers 5 h 30, le camion arrive à Élisabethville. Ici se termine la part de Frans Verscheure. Il garde de sa dernière mission un souvenir bien concret. Quelques jours après l'exhumation, il montre au commandant Verdickt une balle de calibre 7.62. Le projectile a été tiré d'un fusil-FN et provient, d'après Verscheure, du crâne de Lumumba. De son côté, le commissaire Soete montrera plusieurs balles à Brassinne. En déchargeant les corps, les commissaires ont récupéré plusieurs balles tombées des corps à cause du ballotement pendant le long voyage.

La nouvelle tombe de Lumumba, Mpolo et Okito à Kasenga ne sera que de courte durée. La solution définitive se concrétise deux jours plus tard. Le 21 janvier, tôt dans l'après-midi, deux Européens en uniforme et quelques assistants noirs partent pour Kasenga dans un camion des Travaux publics. Le camion fermé contient des panneaux de signalisation et des instruments géométriques, deux dames-jeannes remplies d'acide sulfurique, un fût à essence vide de 200 litres et une scie à métaux. Selon Brassinne, tout le matériel est livré par le département des Travaux publics ; selon Verscheure et Belina, l'acide sulfurique provient de l'Union minière. Arrivés sur les lieux, ils déchargent les panneaux de signalisation et un théodolite pour faire croire à d'éventuels passants qu'ils font un levé de terrain. Mais ils ne retrouvent pas immédiatement la tombe et, cette nuit, ils sont obligés de suspendre leurs recherches. Ce n'est que le lendemain au soir qu'ils

retrouvent la fosse et qu'ils peuvent commencer leur lugubre opération. Les corps sont déterrés, coupés en morceaux à l'aide de couteaux et de la scie à métaux et puis jetés dans le fût rempli d'acide sulfurique. L'opération prend des heures et ne se termine que le lendemain, dans la matinée du 23 janvier. Les deux Belges portent des masques qui leur protègent la bouche, mais après quelque temps, gênés, ils s'en défont. La seule protection à leur portée contre l'odeur intenable, c'est le whisky. Selon Brassinne, ils se sont saoulés. Un des assistants noirs reçoit de l'acide sulfurique sur le pied et encourt de graves brûlures. Une partie des corps est brûlée : ils manquent d'acide sulfurique. Selon Verscheure, les crânes sont broyés, et la partie des ossements et les dents que ni l'acide ni le feu n'ont détruites, sont éparpillées sur le chemin du retour. La même chose se fait pour les cendres qu'ils ont récupérées. Plus rien ne peut subsister des trois dirigeants nationalistes, pas de lieu précis où plus tard des restes, même minimes, pourront être retrouvés.

Pendant ses conversations avec Brassinne, le commissaire de police Gerard Soete refuse de s'identifier formellement, lui et son frère, aux deux Européens qui ont fait disparaître les corps. Mais il dit que « ses possibilités d'observateur furent néanmoins telles qu'aucun détail important de l'opération ne pouvait lui échapper. Son témoignage avait dès lors une valeur historique ». Il dit également avoir décrit les états d'âme des deux Blancs pendant leurs « travaux » dans son livre *De Arena. Het verhaal van de moord op Lumumba* (*L'Arène. Histoire de l'assassinat de Lumumba*). Brassinne et Kestergat concluent sur la base des témoignages de Verscheure, Belina et de Mumba qu'il s'agissait bien des frères Soete. Et tout récemment, Soete a avoué que les deux Européens, c'étaient bien lui et son frère³⁷.

Dans *L'Arène*, Soete décrit en détail comment un dénommé, Schäfer et son compagnon Denys font disparaître les corps. Ce que Soete appelle « un travail diabolique » représente en fait le point culminant de sept mois d'intervention occidentale au Congo. L'histoire est décrite dans le chapitre « Jusqu'au bas-fond de l'enfer » :

« A vingt mètres de la route, sur les lieux de l'exécution, en pleine savane arborisée, la main raide du Prophète [Lumumba] dépasse le sol sablonneux et pointe vers le ciel : une dernière

tentative d'accuser, de faire appel à ses troupes destructrices. Ils ne parviennent toujours pas à tuer décemment. Ils ne pensent pas au cadavre qui reste après la destruction de l'être humain. (...)

Dès qu'ils ont déposé les corps auprès des fûts vides et rassemblé leur matériel, ils se rendent compte qu'ils ne sont pas préparés à ce genre de travail. Ils retournent vers la voiture et boivent du whisky. (...)

Peu initiés à la tâche, ils commencent à donner des coups de hâche et ils entaillent les corps comme des forcenés. Cela ne leur rapporte rien, sauf de la puanteur et des immondices et ils décident de se lier une serviette hygiénique devant la bouche. Schäfer prend la scie à métaux et la jambe du prophète et commence à scier juste au-dessus du genou, comme s'il s'agissait d'une branche d'arbre. Il dépose le bout de jambe délicatement au fond du fût et continue à séparer un par un les membres du torse. (...)

Lorsque ne restent plus que le torse et la tête, il se rend tout à coup compte de l'horreur de ses occupations. Denys se tient immobile, telle une statue de pierre et l'éclaire à l'aide d'une torche. C'est Schäfer qui réveille sa haine. La passion se mêle à sa soulographie. Les doigts s'agrippent avec fermeté dans la chevelure crépue d'apparence métallique, voilà le geste décisif. (...)

Il met la scie de côté. Elle n'est pas à la mesure de cette tête monstrueuse. Il prend la hâche, place le pied sur la mâchoire et détruit le cou ; le souffle lui manque ; il jure comme un diable, maudit tout le monde comme ses frères de race l'ont fait. (...)

“Je le fais à votre place, espèces de lâches blancs.” C'est une prière grinçante qui sort d'entre ses dents à travers l'ouate de la serviette hygiénique. (...)

Tout à coup, habité par une immense répugnance, il convoque tous les prophètes nationalistes à la barbiche de bouc et aux lunettes de cheval, tous les chuchoteurs aux chapeaux de soie et aux fausses promesses de son propre pays. Avec la férocité de sa haine, il donne le coup de hâche qui sépare les dernières vertèbres du cou, reprend la tête puante dans ses mains et crache dessus. Puis, la tête posée sur ses bras croisés, il s'assied au milieu du liquide qui souille l'herbe, et commence à sangloter. A côté de lui, le torse sans membres. A ses pieds se trouve la tête, un objet impossible. (...)

Voilà la seule preuve matérielle de la mort du Prophète. Si jamais une adoration de martyrs voyait le jour, il pourrait lui remettre les reliques. (...) Il sort une tenaille de son sac plein d'outils et dégage avec difficulté deux dents de la mâchoire supérieure du Prophète. Elles sont recouvertes d'or. Les dentistes identifient les corps devenus méconnaissables à l'aide des spécificités des prothèses.

Il sort le bras droit du fût et coupe deux doigts de la main raide. L'index qu'une balle a blessé en traversant la main qui essayait de se protéger, l'index qui a tellement menacé, qui avait montré le chemin de la destruction, de la mort et de sa propre perte aux masses excitées. Le petit doigt à l'ongle long qu'il utilisait pendant son emprisonnement pour se curer le nez et se nettoyer ses oreilles.

Il enveloppe les reliques dans un linge propre, se penche vers le sol où une balle venant de sortir du corps est tombée, les ajoute aux preuves et empoche le tout, Il prend le torse, le fait descendre dans le fût, au-dessus des membres défaits, et pose la tête sur le tout. Il débouche une des dame-jeannes et verse le contenu sur le corps dépecé. Une colonne de gaz, blanche et sifflante, monte au ciel. L'acide transforme le Prophète en masse muqueuse ».

Alexandre Belina, avocat de Tshombe, déclarera plus tard à Brassinne que les frères Soete ont passé deux semaines de congé en Afrique du Sud pour se remettre des événements³⁸.

Brassinne offre à Gerard Soete quelques pages de sa thèse de doctorat pour le blanchir de toute faute³⁹. Il prétend qu'à chaque phase de l'opération

« il se trouvait placé en face d'une situation préparée à l'avance d'où il pouvait difficilement s'esquiver. C'était comme si une autre personne (Verscheure) désignée pour cette tâche particulière, s'était chaque fois sauvée au tout dernier moment lui laissant sa place et sa responsabilité ».

Mais est-ce bien vrai que « Soete s'est trouvé pris au piège », comme le conclut Brassinne, dépourvu de tout esprit critique ? N'avons-nous pas vu comment Soete, pendant la réunion au cabinet, a pris les rênes en main ? Même face à Brassinne, Soete a déclaré qu'en 1960, alors qu'il passait ses vacances en Belgique, il voulait retourner au Congo « notamment pour tuer Lumumba »... Soete lui dit également que les événements ont eu lieu « pour sauver le gouvernement du Katanga et des hommes comme Moïse Tshombe et Munongo pour lesquels tout le monde avait une profonde sympathie ». Il a fait « son travail diabolique » avec des sentiments ambigus. Il ressent de la haine (pour Lumumba), de la répulsion, du respect, mais aussi du mépris envers les autorités. Mais finalement, Soete et ses collègues, selon Soete lui-même, ont agi correctement. Le dos de la couverture de son livre contient une citation de *Rebels, Mercenaries and Dividends : The Katanga Story*, écrit par Hempstone Smith. Arriva ce qui devait arriver :

« La mort de Lumumba pourrait être qualifiée de crime à première vue. Mais cela ne doit pas nous faire oublier le fait que Lumumba était une personne capricieuse et incapable, un raciste corrompu dont les actions démagogiques ont coûté la vie à des milliers de Congolais et apporté beaucoup de souffrances à d'autres. Il mettait son intelligence et son application au service du mal et finalement est devenu une victime de lui-même. Si quelqu'un devait mourir pour le bien-être du Congo, Lumumba était bien le candidat logique à cet honneur ».

Brassinne écrit sur la conversation qu'il a eue avec Soete :

« Selon lui, ce qui avait été accompli, fut effectué dans une intention "louable". (...) Il posa à l'auteur [Brassinne] la question suivante : "l'homme qui a fait ce qui fut fait est-il un criminel ?" Le témoin n'ayant en aucune manière participé à l'exécution des prisonniers, la réponse qui lui fut donnée, s'est voulu rassurante ».

Gerard Soete aura encore une belle carrière devant lui sous Mobutu.

Le monde est mis au courant

L'annonce de la fuite de Lumumba, Mpolo et Okito, le 10 février, est interprétée partout comme le présage d'une nouvelle information, celle de la mort des trois « évadés ». Le vendredi 13 février, peu après midi, le moment est venu. A l'occasion d'une conférence de presse, le ministre Munongo fait lecture d'un texte. Les trois évadés sont tombés dans les mains des villageois de la brousse, qui les ont immédiatement tués. Il montre trois certificats de décès, tous trois signés par le docteur Guy Pieters. Pieters, médecin chef d'une clinique, travaille pour le compte de l'assistance technique belge au Katanga. Brassinne écrit : « Il a signé le certificat de décès de Lumumba, Okito et Mpolo sans avoir vu les corps. (...) Pieters avait demandé à Belina de lui jurer que les prisonniers étaient bien morts ». Le régime a pensé un moment à prendre des empreintes digitales sur les corps en vue de les appliquer sur la voiture des « évadés ». Mais il est trop tard : la saponification des cadavres l'a rendu impossible.

Munongo dit aux journalistes que les cadavres

« ont été immédiatement enterrés en un endroit que nous ne révélerons pas, ne serait-ce que pour éviter d'éventuels pèlerinages. Nous ne révélerons pas davantage le nom du village qui a mis fin aux tristes exploits de Lumumba et de ses complices. En effet, nous ne voulons pas que ces Katangais, dont la tribu ne sera même pas précisée, puissent être l'objet d'éventuelles représailles de la part des lumumbistes. Nous ne voulons pas non plus être l'objet d'une pression en vue d'exercer des poursuites judiciaires du chef de meurtre contre ces Katangais qui ont peut-être agi d'une façon un peu précipitée (...), mais auxquels nous ne pouvons honnêtement reprocher d'avoir débarrassé le Katanga, le Congo, l'Afrique et le monde, d'un problème (...) qui menaçait d'empoisonner l'existence de l'humanité ».

Munongo conclut :

« Je mentirais si je disais que le décès de Lumumba m'attriste. Vous connaissez mes sentiments à son sujet : c'est un criminel de droit commun qui porte notamment la responsabilité de milliers de morts au Katanga et de dizaines de milliers au Kasaï. M. Hammarskjöld lui-même avait dit qu'il s'agissait d'un véritable crime de génocide contre les Baluba du Kasaï. C'est pour cela que je suis certain de l'issue qu'aurait eue un procès contre Lumumba : il aurait été condamné à mort ».

Et finalement : « Je vais vous parler franchement et durement comme c'est mon habitude. On nous accusera de les avoir assassinés. Je réponds :

prouvez-le »⁴⁰.

Deux questions se posent en étudiant de près ce scénario de la pseudo-évasion d'Alexandre Belina. Pourquoi le régime katangais, après avoir annoncé « la fuite », révèle-t-il la mort de Lumumba ? Pourquoi ne fait-il pas en sorte que la recherche des « fuyards » finisse par une débâcle ? En semant le doute sur la mort de Lumumba, le rôle d'Élisabethville serait resté plus facilement dans l'ombre... Mais le régime veut absolument éradiquer chaque incertitude sur la mort de Lumumba. Verscheure écrira plus tard qu'on a voulu réduire à néant le mythe d'un Lumumba vivant, qui, à chaque moment voulu, aurait pu faire surface⁴¹. La seconde question est la suivante : pourquoi n'a-t-on pas imputé la mort de Lumumba aux suites des sévices subis dans l'avion ? Plus tard, Tshombe répétera régulièrement cette thèse pour se disculper de cette affaire. La condition physique des prisonniers à Luano, quoique lamentable, plaide contre ce scénario. De plus, la réalisation de ce scénario engendrerait de sérieux problèmes : dans ce cas-là, il ne resterait pas beaucoup d'arguments à invoquer pour ne pas céder les corps des trois, ce qui est devenu chose impossible...

Mais une troisième raison met bien plus de poids dans la balance. En soutenant cette thèse, c'est Léopoldville qu'on montre du doigt. Et, à en croire les télégrammes des 16 et 18 janvier, voilà ce qui va exactement à l'encontre de l'objectif politique des ministres d'Aspremont Lynden et Wigny. Léopoldville, le poulain le plus récent de l'ordre néocolonial, court un danger mortel. Ce régime doit être protégé de Lumumba... y compris des conséquences néfastes de l'assassinat du dirigeant nationaliste. On ne peut en aucun cas souiller la réputation du chef de l'État élu en lui imputant la liquidation de l'ex-Premier ministre. Kasa Vubu est en effet le seul pion sur l'échiquier néocolonial congolais en position d'invoquer une certaine légitimité, lui permettant de continuer à jouer, dans un proche avenir, un rôle politique central. Par conséquent, il ne reste qu'une seule issue : Élisabethville et non Léopoldville devra subir les conséquences négatives de la liquidation. Le ministre d'Aspremont Lynden et ses collègues sont d'excellents stratèges. Quoique « Katangais » de la première heure, le ministre des Affaires africaines a toujours gardé clairement en tête que la sécession n'est pas un objectif en soi, mais un instrument permettant de

réaliser un but stratégique : la construction d'un Congo néocolonial sur les restes du nationalisme congolais. On le voit : « les éminences grises » supervisant la construction du scénario de la fuite, les intérêts et les directives de Bruxelles ne sont jamais très loin...

Même *La Libre Belgique* finalement reconnaît que peu de gens croient à l'explication du régime katangais. Dans un éditorial, le journal prévoit que « la Belgique » sera accusée d'avoir joué un rôle dans la disparition des trois dirigeants nationalistes. L'éditorialiste conteste cette thèse, en arrosant le tout d'une sauce raciste et en rejetant toute la faute sur le dos des Congolais. Munongo a annoncé la mort de Lumumba « avec une horrible tranquillité africaine ». L'explication des événements est évidente pour le porte-parole du monde colonial belge : « Ce qui survient démontre, hélas ! qu'en Afrique et en certains pays d'égale évolution, l'accession à la démocratie demeure une affaire de meurtres ». *De Standaard* s'inspire de la même sauce : « Patrice Lumumba est mort comme il l'a toujours voulu : de manière violente ». A en croire le journaliste, la mort du « villageois élané, originaire de l'ethnie guerrière des Batetela vivant dans la jungle du Kasai » est la fin logique d'un homme qui, dans sa cellule à Thysville, refuse de se rendre à l'inévitable : « Ses yeux brillaient d'un feu intérieur ravageur. Accroupi dans un fauteuil, les mains tremblants de passion et de fièvre (...) le pouvoir lui glissait entre les doigts ». *L'Écho de la Bourse*, le journal des milieux financiers belges, évoque incontestablement le mieux l'ambiance qui règne dans les cercles des élites belges, lorsqu'il compare l'élimination de Lumumba à une intervention chirurgicale nécessaire : « L'existence même de M. Lumumba était un abcès qui avait déjà infecté le Congo et qui menaçait de l'infecter davantage ». Et le journal ajoute dans une attaque de franchise : « Il nous est fort difficile d'être tristes... sans être hypocrites ! »

Le 20 février 1961, Jacques Brassinne tient un discours au Centre Paul Hymans. Selon le collaborateur du Bureau-conseil, « Lumumba représentait une menace permanente pour le Katanga, car lui seul était capable de soulever les masses congolaises et d'organiser l'invasion du Katanga ». Tshombe n'a pas eu beaucoup de choix. Il s'agit de tuer ou d'être tué : « Dans la mentalité bantoue, il est normal que le plus fort fasse disparaître le vaincu. Une chose est certaine : si Lumumba avait pu mettre sa main sur

MM. Tshombe ou Munongo, il n'y aurait eu aucun doute quant au sort qui leur aurait été réservé ». L'hebdomadaire influent bruxellois *Pourquoi Pas ?* regarde déjà vers l'avenir. En tuant Lumumba, on a créé un mythe, « qui cristallise maintenant les aspirations confuses du nationalisme congolais ». Mais la mort de Lumumba a aussi

« d'énormes avantages : il fallait broyer cette pierre d'achoppement sur la voie d'un arrangement qu'on estimait possible entre des leaders plus conciliants (...) Lumumba éliminé, on pouvait envisager de rapprocher la plupart des politiciens congolais et de repartir du bon pied »⁴².

Le mardi 14 février, d'Aspremont Lynden, le ministre des Affaires africaines, déclare au nom du gouvernement belge devant la Chambre des représentants :

« A plusieurs reprises, M. Wigny et moi-même, nous avons prié notre représentant consulaire à Élisabethville d'attirer l'attention des autorités katangaises sur les conséquences et morales et matérielles que pourraient avoir, tant pour le Katanga que pour la Belgique, le mauvais traitement et les actes de violences à l'égard de M. Lumumba ».

Le ministre qui n'a eu aucune considération pour le traitement de Lumumba dans son télégramme du 16 janvier, alors qu'il en est encore temps, continue son discours en faisant lecture d'un télégramme rédigé uniquement dans le but d'être rendu public :

« Je tiens à vous donner à cet égard lecture d'un télégramme que personnellement j'ai signé, et ce n'était pas le premier : "J'insiste d'une façon spécialement pressante pour que traitement humain soit réservé à Lumumba dont vie ne peut sous aucun prétexte être mis en danger. Il est souhaitable que tout soit mis en œuvre pour qu'il soit examiné par médecin de l'ONU" ».

Le ministre n'arrive pas à condamner explicitement l'assassinat de Lumumba. Mais l'homme qui est, avant tout le monde, responsable de la sécession militaire et de la consolidation de l'État de Tshombe, avance que la mort de Lumumba est la conséquence « des actes moralement injustifiables (...) la violence ne peut jamais régler un problème politique, la violence ne constitue pas un argument valable, la violence ne peut aboutir à créer de façon réaliste un climat politique sain ».

Pendant la session de la Chambre du 14 février, certains députés débitent quelques évidences. Un moment donné, Pierson interrompt le ministre Wigny : « Je constate que le pilote de l'avion était Belge, que le capitaine

des seize hommes qui le gardaient était, comme par hasard, un Belge, et je vous rappelle que le grand chef de la justice du Katanga est un Belge ! » Les parlementaires n'ont vraiment pas de difficultés à trouver matière à discussion. *La Meuse* du même jour reprend l'histoire du capitaine Gat « d'Anvers » sur l'évasion de Lumumba. *Le Peuple* parle de découvertes horribles. Le journal se demande quelle entreprise minière avait conservé le corps de Lumumba dans une installation de réfrigération...

Dans une réplique, Wigny nie jusqu'à l'existence de la lumière du soleil :

« Le gouvernement belge a été entièrement étranger à l'arrestation, à la détention, au transfert, au traitement et au sort final de M. Lumumba. J'ai appris par la presse le transfert de M. Lumumba, tout comme vous, et le premier souci que j'ai eu, parallèlement à celui de M. d'Aspremont Lynden, a été de demander à notre consul général là-bas de faire immédiatement les démarches pour que ce prisonnier politique soit traité avec l'humanité à laquelle a droit tout prisonnier ».

Mais entre-temps, dans les coulisses, on essaie par tous les moyens de limiter les dégâts. Le même jour, le major Jules Loos envoie un message au commandant Smal en lui demandant de vérifier la rumeur selon laquelle le capitaine Gat aurait accordé une interview à un journal américain sur l'emprisonnement de Lumumba. Est-ce vrai, se demande le conseiller du ministre d'Aspremont Lynden et si oui, qui lui en a donné la permission ? Toujours le même jour, le ministre Wigny envoie pour sa part un message interdisant aux Belges de faire des déclarations de presse sur l'affaire Lumumba : « Nous ne nous mêlions, et nous ne voulions nous mêler à cette histoire, ni de près, ni de loin ». Créner renvoie une réponse rassurante à son chef : Gat n'avait pas donné d'interview, mais avait seulement à l'occasion joué au traducteur pour aider un journaliste allemand⁴³.

Les premières mini-biographies de l'ancien Premier ministre du Congo apparaissent dans les journaux. La rédaction de *La Libre Belgique* reprend dans son portrait de Lumumba tous les ingrédients de la propagande de guerre qu'elle a utilisés les mois précédents. Le leader nationaliste est représenté comme un homme au caractère instable, dans le meilleur des cas animé par des impulsions enfantines, dans le pire incité par des psychoses, qui conformément aux opinions racistes de ces jours ne vivent que dans les âmes noires, décrites dans *Heart of Darkness* de Joseph Conrad. Le titre de l'article est : « Cruel et sanglant... » :

« C'était un homme d'une vitalité prodigieuse. On le disait paranoïaque, et devait l'être, en effet. Il en avait les signes physiques, les mains fines et longues, le regard ardent et mobile, le masque félin, l'extrême agitation. Son ambition était sans mesure, ses haines étaient sans pardon. Il eût sacrifié le monde entier à sa soif de pouvoir. (...) Charmeur, orateur de très grand talent, il retournait les foules et même les foules d'Européens. C'était - et de loin - le plus talentueux des politiciens congolais. (...) C'était un homme cruel, incapable de gouverner, même de se gouverner. Le gouvernement ne l'intéressait pas. (...) Il ne vivait que pour les batailles politiques, témoignant d'une endurance et d'un courage physique exceptionnel, n'hésitant pas à se rendre dans les fiefs de ses adversaires, aimant y aller, et semant le feu et le sang sur son passage. (...) Le 30 juin, il lut son discours insultant pour le Roi que la veille il avait accueilli avec mille sourires. (...) Après la mutinerie, il eut des mots de consolation pour les victimes des mutins. (...) Quelques jours après, il crachait une haine contenue jusque-là. (...) Il avait un plan : prendre et garder le pouvoir. Tout le reste fut improvisation. C'est ce qui fit sa perte. La politique n'était pour lui qu'un jeu terriblement excitant qu'il menait à coups d'audace successifs. Le jeu a mal tourné pour lui. Et pour le Congo, qui a été victime de sa démente, et qui n'a pas fini d'en payer le prix sanglant. Car en son nom, on continuera de tuer. Il ne faut pas l'oublier ».

Cette *infantilisation* et cette *psychiatisation* de Patrice Lumumba ont été tant de fois mises en scène déjà depuis le commencement de la crise congolaise ! Voici un exemple parmi cent. Le 7 décembre 1960, *La Libre Belgique* a donné libre parole à l'ex-ambassadeur belge au Congo, Jean Van den Bosch, qui décrit une discussion avec Lumumba comme suit : « Il s'était levé ; ses yeux jetaient des flammes ; avec sa grande taille, sa tête barbichue, ses longs bras qui battaient l'air, il incarnait assez bien dans le silence de cette nuit africaine quelque nouveau Lucifer »⁴⁴. A chaque fois, sans fléchir, la confrérie des journalistes a symboliquement envoyé Lumumba dans l'autre monde. La frénésie ne se calmera que lorsque l'agitation sur l'assassinat retombera.

L'annonce du crime va provoquer des manifestations de protestation et des explosions de fureur populaire dans le monde entier. Des manifestations sont organisées à Belgrade, au Caire, à Vienne, à Varsovie, à Moscou et à New Delhi. Dans la capitale indienne, les manifestants marchent jusqu'à l'intérieur de l'ambassade belge où ils arrachent une photo du roi Baudouin du mur. Ils portent avec eux des slogans comme « Nations unies dehors » et « L'Afrique aux Africains ». A Belgrade, des centaines de manifestants traversent les barricades de police et forcent l'ambassade belge. L'intérieur du bâtiment souffre des ravages infligés et les manifestants brûlent le drapeau belge. L'ambassade française de la capitale yougoslave est

également assaillie. A Varsovie, les manifestants forcent l'entrée de l'ambassade belge ; une secrétaire et un membre du cadre diplomatique sont maltraités. Sous le titre « Ambassade belge mise à feu au Caire », *De Standaard* fait état de l'assaut du bâtiment par des milliers de manifestants. Avant de mettre le feu à l'édifice, le portrait de Baudouin est remplacé par celui de Lumumba. L'ambassadeur belge, sa femme et ses collaborateurs sont cachés à toute vitesse au deuxième étage ; à partir de là, ils parviennent tout juste à s'échapper en passant par les jardins avoisinants pour enfin atteindre l'ambassade canadienne. A Tel Aviv et à Oslo, ce sont les étudiants qui protestent. A Moscou, plus de 5 000 manifestants, parmi lesquels se trouvent beaucoup d'Africains et d'Asiatiques, tentent en vain d'assaillir l'ambassade belge. Mais les États-Unis et l'ONU sont également visés. Le Centre d'information de l'ONU au Caire, qui se trouve en face de l'ambassade des États-Unis, est détruit. A Accra, des manifestants arrachent l'enseigne de l'ambassade des États-Unis du mur et piétinent le drapeau de l'ONU.

Plusieurs chefs d'État et de gouvernement s'alignent derrière cette onde massive d'indignation. Selon Moscou, l'assassinat est « un crime international, incompatible avec la Charte des Nations unies ». Un porte-parole du ministre français des Affaires étrangères caractérise le meurtre comme « une violation des droits fondamentaux de l'homme ». Le gouvernement cubain annonce trois jours de deuil officiel ; les drapeaux de tous les bâtiments officiels sont mis en berne, hissés à mi-drissse. Le Mali aussi annonce une période de deuil officiel. Le rédacteur en chef du quotidien égyptien *Al Ahram*, porte-parole du président Nasser, exige la démission du secrétaire général de l'ONU Hammarskjöld, qui « a perdu la confiance de tous les pays africains ». Un télégramme du roi marocain Mohammed V à « H » déclare : « Ce crime commis contre le nationalisme africain apporte un coup terrible au prestige des Nations unies et à la confiance que les États devenus récemment indépendants leur marquèrent ».

Le peuple ghanéen entend le président Nkrumah déclarer à la radio :

« Trois de nos frères et combattants de la liberté ont été massacrés. (...) Ils sont morts parce que les Nations unies, que Patrice Lumumba en tant que Premier ministre avait invitées au

Congo pour maintenir l'ordre et la légalité, non seulement n'ont pas réussi cette tâche, mais encore ont omis de procurer au gouvernement légal du Congo tous leurs moyens de protection. L'histoire compte beaucoup d'exemples de chefs d'État assassinés. L'assassinat de Patrice Lumumba et de ses collègues est unique parce que, pour la première fois dans l'histoire, un dirigeant légalement élu d'un pays est tué sous le regard complaisant d'une organisation internationale qui jouissait de la confiance de celui-ci. (...) au lieu de maintenir l'ordre et la légalité, l'ONU s'est déclarée neutre entre loi et désordre et a refusé de soutenir le gouvernement légal dans sa lutte contre les rebelles, qui avaient pris le pouvoir au Katanga et au Sud-Kasaï. Lorsque le gouvernement du Congo a reçu de l'Union soviétique quelques avions civils et quelques camions en vue de transporter ses troupes, les pouvoirs coloniaux de l'ONU sont entrés en fureur. En même temps, ils ont gardé un silence discret sur la livraison d'armes belges et le déploiement de troupes militaires belges au service des rebelles. (...) Lorsque Lumumba [après le coup de Kasa Vubu] voulait s'adresser au peuple à la radio pour expliquer ce qui s'était passé, les Nations unies l'en ont empêché par la force, soi-disant dans l'intérêt de l'ordre public. Pourtant la même force n'a pas été employée pour empêcher les rebelles de l'armée congolaise de prendre le pouvoir à Léopoldville et d'y installer un gouvernement complètement illégal. (...) Les Nations unies n'interviennent pas alors que le soi-disant gouvernement katangais, entièrement contrôlé par la Belgique, fait venir des avions et des armes de la Belgique et d'autres pays comme l'Afrique du Sud, qui ont intérêt à maintenir la répression de la liberté en Afrique. Les Nations unies ont permis que l'État indépendant du Katanga voie le jour, bien que ce soit en contradiction avec leurs propres résolutions du Conseil de sécurité. Enfin, les Nations unies qui ont pu utiliser leur autorité pour empêcher Lumumba de parler à la radio, n'ont pas été capables, selon elles, d'empêcher son arrestation par les rebelles, ni son transfert en passant les aéroports sous leur contrôle, ni sa remise au gouvernement katangais qui était dominé par la Belgique ».

Le correspondant de *The Observer* décrit l'ambiance à New York comme suit :

« Au cours des veillées mortuaires informelles, organisées en l'honneur de Patrice Lumumba, les délégués afro-asiatiques des Nations unies avalaient leurs boissons comme si le goût en était très amer. Même les plus intelligents d'entre eux ont laissé envahir leurs discours par ce sentiment d'amertume au moment de prononcer le nom de Hammarskjöld ».

Le 15 février une manifestation pro-Lumumba perturbe même une séance du Conseil de sécurité⁴⁵.

Dans la capitale congolaise un cortège funèbre passe dans les rues. Une centaine de personnes marchent en silence, la tête courbée, en portant un drapeau blanc, signe de leurs intentions pacifiques. Elles ont commencé leur marche vers l'habitation de Lumumba, qui est située dans le quartier africain et vont jusqu'au Royal, l'hôtel où les dirigeants ont leur bureau. En tête marche Pauline Opango, 28 ans, femme de l'ex-Premier ministre congolais. Elle porte sur les bras son fils Roland, qui a deux ans. Deux autres enfants du dirigeant assassiné, François, 9 ans, et Patrice, 8 ans, se

trouvent au Caire et ne sont pas encore au courant de la mort de leur père. C'est évidemment le cas pour Guy, le fils qui naîtra après la mort de Lumumba et qui a été conçu chez sa concubine Alphonsine Masuba. Toutes les femmes, conformément à la tradition locale, marchent pieds nus et le torse dénudé. Le périodique américain *Time* en profite pour frapper un dernier coup. Le magazine qui a organisé une campagne de diffamation contre Lumumba et a écrit que sa femme porte des vêtements, des chaussures et des bijoux de luxe, reproduit une photo de madame Lumumba les seins nus, pourvue du commentaire suivant : « Les vêtements coûteux ont disparu ». Une délégation des condoléants est reçue par Dayal, chef de l'ONU : madame Lumumba, Albert Onawelo, cousin de Patrice, Joseph Lutela, ministre de l'Agriculture dans le gouvernement Lumumba. Pauline Opango demande à Dayal qu'on lui remette le corps de son mari.

Tshombe rejette la demande de Dayal de remettre les corps : « les coutumes bantoues » ne permettent pas que les corps soient exhumés, même pas par des membres de la famille. Toujours d'après les coutumes, les parents des décédés ont le droit de visiter la tombe. Mais ceux-ci ne pourront pas user de leurs droits, parce qu'on ne veut pas identifier le village où les trois ont été inhumés... Dans une autre lettre, Tshombe rejette une enquête des Nations unies sur les événements, qualifiant celle-ci d'ingérence dans les affaires intérieures katangaises⁴⁶. La demande de Dayal va vite perdre de son actualité, lorsque Pauline Opango et d'autres lumumbistes sont obligés de chercher refuge dans un camp pour réfugiés politiques, que les Nations unies viennent de construire en toute hâte à Léopoldville.

Bruxelles et New York font de leur mieux pour se défendre contre l'indignation et les accusations en provenance du monde entier, incriminant l'implication belge dans l'assassinat. A Bruxelles, le porte-parole aux Affaires étrangères répète la déclaration de complète innocence faite auparavant par le ministre Wigny : « Fidèle à sa politique de non-ingérence dans les affaires intérieures de l'État congolais, la Belgique est complètement étrangère à l'arrestation, l'emprisonnement, le transfert et la mort de l'ex-Premier ministre ». Le 15 février, le ministre en personne apparaît à la télévision :

« En cette soirée difficile pour la Belgique, je voudrais faire une courte déclaration. Patrice Lumumba est mort. S'il est la victime d'un assassinat politique, nous condamnons énergiquement un pareil attentat. (...) Mais, parce que Patrice Lumumba est mort, victime des déchirements du Congo, le gouvernement et l'opinion belge voient leur drapeau et leurs ambassadeurs insultés et menacés et leurs ambassades saccagées et même incendiées, (...) vous mes compatriotes [êtes] indignés comme moi par une campagne de dénigrement qui touche tout ce que nous avons fait, tout ce que nous faisons et qui jette sur nos intentions des suspicions déshonorantes. (...) Du début du drame congolais jusqu'à ce jour, jamais la Belgique n'a poursuivi un seul objectif qui ne fût point noble, généreux et désintéressé. (...) Nous avons notre conscience pour nous ».

Les nouvelles informations cependant risquent de lui compliquer la vie. La même édition du journal *De Standaard*, qui reprend le discours de Wigny, mentionne l'identité d'un Belge impliqué dans l'affaire. Le journal parle du docteur Guy Pieters. Le médecin dit qu'il a examiné les corps et constaté les causes des décès. A part cela, il n'a rien à déclarer vu le secret médical⁴⁷.

Hammar skjöld, secrétaire général des Nations unies, qualifie au Conseil de sécurité l'assassinat de « crime révoltant contre les principes que l'ONU soutient ». Le chef des Nations unies, harcelé, annonce sans sourciller son intention d'examiner la part de responsabilité que porterait l'organisation internationale dans le sort advenu à Lumumba. Il ment sur la part jouée par l'ONU dans l'arrestation de Lumumba par les troupes de Mobutu, au début du mois de décembre, en disant que l'ONU ne savait pas où Lumumba se trouvait, et par conséquent, n'était pas en mesure de lui offrir sa protection. Et il souligne que le transfert de Lumumba au Katanga « a échappé entièrement au contrôle des organes des Nations unies ». Et plus loin, il note : « Immédiatement, par des démarches auprès de M. Kasa Vubu et de M. Tshombe, j'ai usé de toute l'influence possible pour obtenir que M. Lumumba soit ramené à Léopoldville et que ses intérêts soient protégés par l'application de règles juridiques normales ». Nous avons déjà vu ce qui doit être compris par « immédiatement » ou « toute l'influence possible » et ce qu'entendent les Nations unies par les intérêts de Lumumba. Après l'annonce de « l'évasion » de Lumumba, Mpolo et Okito le 10 février, les Nations unies, selon Hammar skjöld, ont immédiatement pris des mesures : « Selon les instructions données, si M. Lumumba demandait protection à une unité quelconque des Nations unies, asile lui serait immédiatement

accordé ». Est-ce exagéré si je prétends qu'il s'agit encore d'un mensonge ? Je n'ai trouvé aucun document aux Archives des Nations unies étayant cette thèse⁴⁸.

La grève générale organisée à Luluabourg en raison de l'assassinat est un succès complet. Mais à Stanleyville où les nationalistes, les armes à la main, ont commencé la reconquête, apparemment irrésistible, du pays, l'annonce de la mort de Lumumba, Mpolo et Okito ne provoque pas immédiatement de réactions visibles. Au contraire : il y règne un calme mortel, surnaturel, comme si la mort de Lumumba ne peut pas être vraie, comme si la personnalité de Lumumba a déjà pris les proportions mythiques qu'elle prendra au cours des décennies qui suivent. Des dirigeants nationalistes comme Manzikala et Lundula appellent au calme. Le 16 février, monseigneur Kinsch célèbre une messe à la mémoire de Lumumba. A la fin du service, à la demande explicite de leurs dirigeants, les 25 000 participants retournent sans aucun incident à la maison. Dans l'ensemble du Congo nationaliste, les explosions sont restées limitées. Stanleyville fusille quelques officiers restés fidèles à Mobutu qui ont monté un coup antinationaliste pendant l'automne de 1960. Le 14 février, deux Belges sont tués dans les rues de Kindu. Le médecin qui a ramené les corps, déclarera plus tard que tout le monde vivait sous l'emprise des rumeurs qui circulaient en ville : les Belges auraient transporté le corps de Lumumba à Bruxelles pour le manger. Dans le Maniéma, quelques religieuses européennes sont malmenées. Mais le 15 février, tous les étrangers emprisonnés sont relâchés sur l'ordre des autorités centrales de Stanleyville⁴⁹.

¹ Sur les activités des protagonistes après l'assassinat, au cours de la nuit du 17 au 18 janvier, voir J. Brassinne, *Enquête...*, Tome II, pp. 350-361.

² J. Brassinne, *Enquête...*, Tome IV, témoignage 25.1 de Huyghé. témoignage 34.2 de Mumba. Breuer, cité par G. Weber, *Le Katanga...*, p. 179.

³ Dixit F. Renard de la Sûreté, in F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, pp. 49-50.

⁴ Sur le Cercle d'Élisabethville, voir J. Brassinne, *Enquête...*, Tome II, p. 370 et J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué...*, p. 174.

⁵ F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n°4, pp. 55, 58-60, et commandant Matthys, « Memorandum réunion de contact ANC / Gdkat », Élisabethville, 20/1/61, *Ibidem*, pp. A15-17.

[6](#) F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 4, p. 66. Sur la promotion de Mobutu, voir télégramme 41 de Dupret (Brazza) à Belext (Bruxelles), 10/1/61, Archives Affaires étrangères.

[7](#) « Passage à tabac ? », *LLB*, 19/1/61 ; « Tsjombe nu Loemoemba's cipier », *De Standaard*, 19/1/61.

[8](#) F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 4, pp. 52-53 ; Perrad, Grandelet. cité par J. Brassinne. *Enquête...*, Tome II, p. 387 ; Radio-Katanga et communiqué Samalenge, 18/1, J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué...*, pp. 169, 172.

[9](#) Témoignage Verscheure, annoté par Huyghé, J. Brassinne, *Enquête...*, Tome II, p. 393.

[10](#) G. Soete, cité par J. Brassinne. *Enquête...*, Tome II, p. 395. et *Ibidem*, Tome IV, témoignage 31.1 de G. Soete.

[11](#) Verscheure, cité par J. Brassinne. *Enquête...*, Tome II. p. 400. Voir sur la pseudo-évasion des prisonniers, *Ibidem*, Tome II, pp. 416 et sq.

[12](#) I. Berendsen, Note verbale au président Tshombe, 10/2/61. J. Brassinne, *Enquête...*, Tome II, p. 435 ; sur J. Yumba, voir F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 4, p. 128.

[13](#) J. Gat. cité dans J. Brassinne, *Enquête...*, Tome IV, témoignage 24.1 ; G. Weber, *Le Katanga...*, p. 179.

[14](#) Entretien Berendsen-Tshombe et communiqué Berendsen du 18/1/61, cité par J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué...*, pp. 172-173, ONU, *Rapport sur les événements...*, p. 676, et télégramme 56 de Consobel É'ville à Belext Bruxelles, 18/1/61. Archives Affaires étrangères ; porte-parole ONU, cité dans « Lumumba in vliegtuig zwaar mishandeld », *De Standaard*, 20/1/61.

[15](#) H. Wieschhoff, cité dans télégramme USUN, n^o 1964, 19/1/61, M. Kalb, *The Congo Cables*, pp. 186-187 ; télégramme « H » à Dayal, n^o 388, 18/1/61, Archives Nations unies ; entretien Berendsen-Tshombe, 19/1, dans ONU, *Rapport sur les événements...*, p. 676 ; lettre de « 11 » à Kasa Vubu, message de « H » à Tshombe, et message de « H » à Gizenga. Manzikala et Lundula, tous du 19/1/61, dans CPE, *Evolution...*, pp. 1037-1040.

[16](#) Lettre de « H » à Kasa Vubu, 5/12/60, et la réponse de Kasa Vubu et Bomboko, 7/12/60, dans CPE, *Evolution...*, pp. 892-895.

[17](#) Lettre « 11 » à Iyassu, 13/2/61, annexe à la « Note verbale » de Berendsen à Tshombe, dans J. Brassinne, *Enquête...*, Tome 2, pp. 451-453 ; sur l'émission RTB « Neuf millions », voir F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 4, p. 149.

[18](#) Voir sur la répression au Nord-Katanga par exemple P. Davister, *Katanga...*, p. 254, ou J. Ziegler, *La contre-révolution en Afrique*, pp. 85-86.

[19](#) Télégramme « H » à Cordier, 6/9/60, n^o 1582, Archives Nations unies.

[20](#) Sur le péripète de la Commission de réconciliation et le Comité international de la Croix-Rouge, voir ONU, *Rapport sur les événements...*, pp. 679-681, et le télégramme 79 de Consobel É'ville à Belext Bruxelles, 25/1/61. Archives Affaires étrangères.

[21](#) Déclaration « H » au Conseil de sécurité, 1/2/61, dans CPE, *Evolution...*, pp. 1063-1068 ; Tshombe, conférence de presse du 14/2/61, dans F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n^o 4, p. 139.

[22](#) Smal-Créner (Consobel É'ville) à Minaf Bruxelles, n^o 457/d46, 18/1, Archives Affaires étrangères ; télégramme 52 de Bloock-Créner à Rothschild, 18/1. *Ibidem*.

[23](#) Voir J. Brassinne. *Enquête...*, Tome II, pp. 363 et sq., 379. 384, et Tome IV, témoignage 12.2 de J. Bartelous..

[24](#) Message 10320 de d'Aspremont Lynden à Consobel É'ville, 20/1/61 - voir aussi message 12223/cab de d'Aspremont Lynden à É'ville, 23/1/61, Archives Affaires étrangères ;

télégramme n° 568/t64 de Bloock-Créner (É'ville) à Belext et Minaf (Bruxelles), 20/1/61, *Ibidem* ; télégramme 106 de 23/1/1961 de Ambabel Brazza à Belext Bruxelles, *Ibidem* ; F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, p. 63.

[25](#) Vanden Bloock, cité par J. Brassinne et J. Kestergat, *Qui a tué...*, p. 175.

[26](#) J. Brassinne, *Enquête...*, Tome IV, témoignage 12.2 de Bartelous ; F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, p. 56.

[27](#) F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, p. 51 ; télégramme n° 56 de Créner (É'ville) à Belext (Bruxelles), 18/1/61, dans J. Brassinne. *Enquête...*, Tome III. annexe 14.4.

[28](#) F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, p. 63 ; télégramme n° 568/t64 de Bloock-Créner (É'ville) à Belext et Minaf (Bruxelles), 20/1/61. Archives Affaires étrangères.

[29](#) Télégrammes du Département d'État, n° 343, 18/1/61, et de W. Canup, n° 420, 20/1/61, cité dans M. Kalb, *The Congo Cables*, p. 187.

[30](#) *LLB*, 19/1/61 - voir aussi « Loemoemba in E'stad toch mishandeld », *De Standaard*, 21-22/1/61 ; E. Troch, « Voltoid verleden », *De Standaard*, 23/1/61 ; « Une mise au point du ministère belge des Affaires étrangères ». *LLB*, 21-22/1/61.

[31](#) Déclaration du gouvernement, dans *De Standaard*, 24/1/61 ; Archives du ministère des Affaires étrangères, Archives africaines (A61.2). Archives du cabinet du ministre des Affaires africaines. Comités ; Wigny et Pholien, cité par Annales Parlementaires de Belgique. Sénat, Session ordinaire 1960-1961, réunions du 24 et 25/1/61 ; Baron Poswick, note au ministre Wigny, « Le Vatican et le Congo », 27/1/61, dans Papiers Vandewalle, Boîte « VDW. Rapports - Notes 1959-1960 » ; J. Pholien, « De Patrice Lumumba à André Renard ». *LLB*. 23/1/61.

[32](#) H. Rolin. 25/1/61, cité par Annales Parlementaires de Belgique, Sénat, Session ordinaire 1960-1961 ; Larock, 14/2/61, cité par Annales Parlementaires de Belgique, Chambre, Session ordinaire 1960-1961.

[33](#) Note Wigny, 25/1/61, dans F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, pp. 73-74 : télégramme Wigny, 8/2/61, et Vandewalle, dans *Ibidem*, p. 119 - voir aussi le télégramme 213 du 8/2/61 de Ambabel Brazza à Belext Bruxelles, Archives Affaires étrangères ; R. Dayal, cité par *De Standaard*, 24/1/61.

[34](#) Sur Trinquier, F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, pp. 92-93, 100.

[35](#) « L'Afrique démoniaque », *LLB*, 27/1/61.

[36](#) Sur la disparition des corps, voir J. Brassinne, *Enquête...*, Tome II, pp. 399 et sq.

[37](#) Témoignage de G. Soete, dans le documentaire de B. Govaerts et K. Schoetens sur Patrice Lumumba (VRT-Canvas, 21 et 28/10/99). et l'interview de G. Soete dans *Humo*, 5/10/99.

[38](#) G. Soete, *De Arena*, pp. 137, 156-168 ; J. Brassinne, *Enquête...*, Tome IV, témoignage 28,1 d'A. Belina.

[39](#) « L'attitude de Gerard Soete », dans J. Brassinne, *Enquête...*, Tome II, pp. 412-415 ; voir aussi *Ibidem*, Tome IV, témoignage 31.1 de G. Soete.

[40](#) Conférence de presse Munongo, cité par J. Brassinne, *Enquête...*, Tome II, pp. 443-450, et F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, p. 136.

[41](#) F. Verscheure, cité par J. Brassinne. *Enquête...*, Tome III, annexe 31.1.

[42](#) *LLB*, 14/2/61 ; *De Standaard*, 14/2/61 ; *L'Écho de la Bourse*, 14/2/61 ; J. Brassinne aux « Lundis du Centre Paul Hymans », 20/2/61, Papiers Vandewalle, Boîte « Mille et quatre jours. Documentation. Dossiers VDW Katanga janvier-avril 1961 » ; « Patrice Lumumba mort », *Pourquoi Pas ?*, 17/2/61.

[43](#) 11. d'Aspremont Lynden, Pierson et Wigny, 14/2/61, Annales Parlementaires de Belgique, Chambre, Session ordinaire 1960-1961 ; messages de Loos et Wigny, 14/2/61, dans F. Vandewalle,

Mille..., Fasc. n° 4, p. 139 ; télégramme 146 de Consobel É'ville à Belèxt Bruxelles, 15/2/61, Archives Affaires étrangères.

[44](#) « Cruel et sanglant... », *LLB*, 14/2/61 ; J. Van den Bosch, « Les Journées dramatiques des 6 et 7 juillet à Léopoldville », *LLB*, 7/12/60.

[45](#) Sur les réactions après l'annonce de la mort de Lumumba, voir *De Standaard*, 15, 16 et 17/2/61 ; *Le Monde*, 16/2/61 ; discours Nkrumah, 14/2/61, dans K. Nkrumah, *Challenge of the Congo*, pp. 129-133 ; *The Observer*, 15/2/61, dans C. Hoskyns. *The Congo...*, p. 324.

[46](#) « Mme Lumumba conduit une manifestation de deuil à travers Léopoldville », *Le Monde*, 16/2/61 ; *Time*, 24/2/61 ; échange de lettres Dayal / Tshombe de février 1961, CPE, *L'ONU et le Congo*, pp. 711-713.

[47](#) « Vlaamse arts bewaart Lumumba-geheim », *De Standaard*, 17/2/61 ; déclaration de Wiggy devant la Radio et la Télé belge, 15/2/61, dans CPE, *Evolution...*, pp. 1084-1085.

[48](#) Déclaration « H », 15/2/61, CPE, *Evolution...*, pp. 1072-1078.

[49](#) Sur Luluaburg, voir télégramme 249 du 15/2/61 d'Ambabel Brazza à Belext Bruxelles, Archives Affaires étrangères ; sur les réactions dans l'est du Congo, voir F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, pp. 137-158.

Une rivière de sang

Le martyr de Jean-Pierre Finant à Bakwanga (le 9 février 1961)

Brassinne écrit : « Le transfert de Lumumba provoqua une incontestable détente à Léo qui envisagea l'éloignement d'autres prisonniers politiques détenus à la prison de Luzumu »¹. Un de ces prisonniers est Jean-Pierre Finant, président de la Province orientale. Au début du mois d'octobre 1960, les militaires mobutistes ont kidnappé Finant et quelques autres dirigeants et les ont amenés de Stanleyville à Léopoldville. Okito, président *ad interim* du Sénat, proteste en écrivant deux lettres à Dayal, chef des Nations unies, dans lesquelles il dénonce les conditions inhumaines de détention des prisonniers (ils sont détenus nus, quasiment sans vivres des jours durant). Okito lui rappelle qu'une des tâches de l'ONU au Congo est la protection des personnes et le respect de la légalité, et il demande que Finant, qui jouit de l'immunité parlementaire, soit libéré et protégé par l'ONU. Les Nations unies ne vont toutefois rien entreprendre.

L'extradition de nationalistes dangereux aux mains du *mulopwe* Kalonji est une recette que Léopoldville pense à utiliser depuis longtemps. Peu avant la Noël, E. Tshisekedi, commissaire pour la Justice dans le collège de Mobutu, s'est adressé à Kalonji en déclarant que « les principaux lieutenants du crapaud [Lumumba] », Finant, Elengesa, Nzuzi, Muzungu et Mbuyi, seraient remis à Bakwanga, « aux fins de leur faire subir un châtement

exemplaire. C'est de cette manière que nous serons utiles à la cause que vous défendez », dit le commissaire. Au mois de janvier, les tuteurs du régime à Léopoldville ont rappelé au tandem Kasa Vubu-Mobutu que l'assassinat politique est bel et bien l'arme efficace contre les nationalistes ; en février, ils vont prouver qu'ils ont bien appris leur leçon. Bruxelles est tenu au courant du nouveau massacre planifié. Le 23 janvier, l'ambassade belge à Brazza envoie un télégramme où la nouvelle est annoncée. Vandewalle remarque que le monde politique belge n'apprécierait guère ce genre de message confié au papier : Bruxelles préférerait être mis au courant par d'autres voies, plus discrètes conformes au vieil adage « pas de sang sur les mains »²...

La sécession du Sud-Kasaï, la destination rêvée pour les nationalistes congolais, est un coup de théâtre encore plus ridicule si possible que celle du Katanga. Pierre Davister, qui d'habitude applaudit tout ce qui peut discréditer le Congo de Lumumba, écrit à propos de ce qu'on appelle « la République de la Forminière » :

« (...) la Forminière dont, tout compte fait, Bakwanga est le fief. Jusqu'ici elle “a joué le jeu” (...) [dans] cette comédie de “République” bâtie sur du vent et du sable, aussi fragile et aussi vulnérable qu'un vulgaire jeu de cartes. Jouer le jeu, qu'était-ce ? Donner simplement à Kalonji des bâtiments pour ses “ministères”, une jolie maison pour sa résidence, des chèques avec des chiffres comportant un nombre impressionnant de zéros pour ses premiers besoins ».

Sur le plan diplomatique, Kalonji est un paria tout comme Tshombe d'ailleurs, sinon plus prononcé. Même le secrétaire général des Nations unies, en cercle restreint, ne peut s'empêcher de tenir des propos quelque peu ironiques à ce sujet, lui qui, par ailleurs, est toujours prêt à prendre en compte les intérêts belges. Dans un télégramme interne adressé à un collaborateur, il écrit :

« [L'ambassadeur belge auprès des Nations unies] Loridan nous a mis au courant du fait que Bruxelles a reçu un appel urgent venant de la part de Bakwanga demandant la protection des Nations unies et visant la sauvegarde de deux cents Européens et de *soixante millions de dollars d'intérêts miniers* étant reportés comme gravement menacés ».

Les officiers belges, Jules Crèveœur, Noël Dedeken et Hubert Bondroit travaillent à la mise sur pied de l'armée de Kalonji. La mégalomanie du *mulopwe* Kalonji et l'incapacité de sa clique à élaborer un début

d'organisation feront en sorte que les militaires belges ayant activement collaboré à « ce rêve démesuré » vont, selon l'expert militaire Marlair, retourner en Belgique, « déçus, meurtris pour certains »³.

Le 9 février, le président Kasa Vubu signe un décret annonçant la fin officielle du collège des commissaires. Le collège est remplacé par un gouvernement provisoire sous la direction de Joseph Ileo. Derrière la façade du régime éphémère d'Ileo, le pouvoir réel reste dans les mains du groupe rassemblé autour de Kasa Vubu, Mobutu, Nendaka et Bomboko. Significatif de cette continuité est le fait que le jour précis où le régime d'Ileo est inauguré, un groupe de dirigeants nationalistes est transféré de Léopoldville à Bakwanga. Le personnel du DC-3 se compose de Michaux, le commandant de bord, de Danks, l'opérateur-radio et du mécanicien Karsseboom. Ferdinand Kazadi, Joseph Matabu, bras droit de Nendaka à la Sûreté congolaise, Zuzu tout fraîchement promu capitaine et une escorte de soldats de l'ANC transportent six dirigeants nationalistes : Finant, Fataki, Elengesa, Yangara, Nzuzi et Muzungu. On a, pour l'occasion, donné des costumes aux prisonniers ; sans doute leur a-t-on dit qu'ils allaient être mis en liberté. Zuzu se comporte comme « une brute sanguinaire ». Selon le commandant de bord, les prisonniers sont battus tout au long du trajet, qui dure près de quatre heures. Les coups portés sont « indescriptibles ». Fataki est tellement battu que sa mâchoire est « fracassée avec déplacement latéral ». Lorsqu'on le sort de l'avion, il est entièrement couvert de sang et devenu aveugle. Les vêtements des prisonniers sont « complètement lacérés et déchirés ».

Le transfert revient simplement à un assassinat annoncé. Dayal, chef des Nations unies à Léopoldville écrit dans un télégramme adressé au secrétaire général :

« Le nouveau gouvernement [d'Ileo] est incapable ou manque de volonté de contrôler les activités de Nendaka, chef de la Sûreté et personne malveillante qui a, si je comprends bien, émis des mandats d'arrêt contre un grand nombre de dirigeants politiques. Il règne une atmosphère de peur et de terreur. La déportation des prisonniers politiques vers Bakwanga, où leur sort est scellé, constitue un nouvel élément important ».

Le lendemain de leur transfert, les six nationalistes seront morts. Ils ont subi le sort que Wigny et les siens avaient, en première instance, réservé à

Lumumba, et que Mukamba, commissaire et collaborateur de Kalonji, avait prédit en détail : « Patrice Lumumba serait transféré à Bakwanga où il serait immédiatement tué sur la place publique, ensuite découpé en petits morceaux de manière que chaque muluba puisse en manger ». La part prise de Zuzu dans ce deuxième transfert lui vaut une nouvelle promotion : pendant la conférence de Tananarive en mars 1961, il figure comme officier d'ordonnance du président Kasa Vubu. Dans une lettre adressée aux Nations unies, Kabeya, ministre de la « Justice » de Kalonji, écrit à propos du massacre : « Certains crimes de guerre ne sont punissables que de la peine de mort. Le tribunal des chefs coutumiers de notre peuple n'a fait que suivre l'exemple des nations alliées qui, tant au Japon qu'en Allemagne, ont condamné et exécuté les chefs politiques et militaires, coupables de crimes de guerre »⁴. En ces jours, Bakwanga est appelé « l'abattoir national »...

Le massacre à Bakwanga a fini par décapiter le nationalisme congolais tel qu'il a pris forme dans le feu du combat contre le colonisateur. Après l'élimination de Lumumba, Mpolo et Okito, Stanleyville perd à nouveau quelques-uns de ses cadres importants. Jean-Pierre Finant était le président de la Province orientale et vice-président du MNC pour la province. Le major Jacques Fataki était commandant de la police militaire à Stanleyville. Pierre Elengesa et Emmanuel Nzuzi étaient des dirigeants des Jeunesses MNC. Camille Yangara était commissaire de district de Haut-Uele dans la Province orientale. Christophe Muzungu était le chef de la Sûreté congolaise. La perte des neuf dirigeants est un coup terrible pour le mouvement nationaliste qui est, somme toute, faiblement structuré. Entre-temps, l'offensive d'Élisabethville contre la rébellion nationaliste au nord et au centre du Katanga, depuis longtemps préparée, bat son plein. Quelques heures après l'annonce de Munongo concernant « l'évasion » de Lumumba, Mpolo et Okito, l'opération Banquise est lancée : mille soldats katangais, commandés par le commandant Matthys, avancent de Lubudi à Bukama. Cela leur prend trois jours pour parcourir 100 kilomètres. Dans un télégramme secret adressé à Bruxelles, Élisabethville mentionne que des troupes marocaines ont livré des Baluba à la Gendarmerie ; en fuite, ces derniers ont cherché à se réfugier près d'eux et demandé leur protection.

L'opération est une étape dans une guerre qui allait faire plusieurs milliers de morts et saigner à mort le nationalisme katangais. L'intégration des mercenaires dans l'armée de Tshombe, toujours mieux équipée, a fait de la Gendarmerie une machine de guerre impitoyable. Fin mars, la Gendarmerie s'empare de Manono : c'est un tournant stratégique. Le dirigeant de l'ONU, Dayal, note dans un rapport : « L'offensive lancée le 11 février par le président Tshombe vise (...) à réduire toute la région peuplée par la tribu Baluba en utilisant une force écrasante et notamment en incendiant les villages, en éliminant toute opposition et toute résistance et en terrorisant la population ». Benoît Verhaegen, expert en la matière, écrit :

« Une terrible répression militaire ravagea tout le Nord-Katanga à partir de février 1961, décima la population, bouleversa profondément les structures sociales et politiques en milieu rural, exacerba les conflits internes d'ordre clanique et démoralisa l'ensemble de la population »⁵.

Il faudra du temps et des expériences de lutte pour donner au nationalisme congolais un nouveau visage et une nouvelle orientation.

New York et Bruxelles couvrent l'affaire

A la suite de l'annonce de l'assassinat, on insiste de toutes parts pour qu'une enquête sérieuse et indépendante soit menée sur la mort de Lumumba, Mpolo et Okito et pour que les coupables soient punis. L'indignation générale, qui déferle de partout dans le monde après l'assassinat, mène plusieurs États à reconnaître le gouvernement nationaliste de Gizenga comme unique gouvernement légal du Congo. Le 20 février 1961, les pays suivants ont reconnu Stanleyville : la République arabe unie (l'union de l'Égypte et de la Syrie), l'Union soviétique, la République démocratique allemande, la Yougoslavie, la Guinée, le Maroc, le Ghana, le gouvernement provisoire des nationalistes algériens GPRA, la Mongolie, l'Albanie, Cuba, la Pologne, la Bulgarie, l'Irak, la Hongrie et la République populaire de Chine. Dans un

communiqué, la Commission internationale des juristes (Genève) exige « une enquête approfondie menée par un comité international extrêmement compétent et impartial ». Léon Goffin et George Aronstein expriment, au nom de la Ligue belge des droits de l'homme, leur stupéfaction sur le fait que le gouvernement katangais considère cette exécution comme un acte de justice légal. La Ligue exige une enquête judiciaire et le châtement des coupables⁶.

L'indignation mondiale et la soif de justice dominent également les débats au sein du Conseil de sécurité des Nations unies. Dans sa résolution des 20-21 février, le Conseil de sécurité déclare qu'il « a appris avec un profond regret la nouvelle du meurtre des dirigeants congolais, M. Patrice Lumumba, M. Maurice Mpolo et M. Joseph Okito ». Le Conseil est « profondément préoccupé par les graves répercussions de ces crimes et par le risque d'une guerre civile et d'effusions de sang, ainsi que par la menace à la paix et à la sécurité internationale ». Le Conseil de sécurité prendra enfin les décisions que Lumumba avait espérées en vain sept mois plus tôt. Pour la première fois, les objections juridiques d'Hammarhjöld contre « l'ingérence dans les affaires intérieures » et « l'utilisation de la violence sauf en cas d'autodéfense »- objections dont se sont servi les Nations unies pour justifier leur passivité face à la destruction du gouvernement Lumumba - sont formellement écartées. La résolution autorise les Nations unies à utiliser, si nécessaire, « la force » afin « d'empêcher le déclenchement d'une guerre civile au Congo ». De plus, le Conseil de sécurité reconnaît « la nécessité impérieuse de restaurer les institutions parlementaires au Congo conformément à la Loi fondamentale du pays [la constitution congolaise], de façon que la volonté du peuple se reflète par l'intermédiaire du parlement librement élu ». Le Conseil de sécurité décide également « qu'une enquête impartiale aura lieu immédiatement en vue de déterminer les circonstances de la mort de M. Lumumba et ses collègues et que les auteurs de ces crimes seront châtiés ». Le Conseil « prie tous les États de prêter leur entière coopération et leur assistance et de prendre les mesures qui peuvent être nécessaires, en vue de l'exécution de la présente résolution ». Pendant les débats, le secrétaire général plaide en faveur d'une

« enquête internationale » indispensable selon lui pour déterminer les responsabilités et de prendre « les contre-mesures appropriées »⁷.

Le 15 avril 1961, l'Assemblée générale des Nations unies décide de confier l'enquête à une Commission. Celle-ci est composée d'un juge de Birmanie, d'un ambassadeur mexicain, d'un avocat du Togo et d'un fonctionnaire originaire d'Éthiopie. La Commission d'enquête se réunira 66 fois de mai à octobre 1961. Seize réunions ont été consacrées à l'interrogation de témoins à New York, Genève et Bruxelles. Dans leur rapport du 11 novembre 1961, les membres de la Commission écrivent que leur objectif principal est de révéler les faits, que leur tâche diffère d'une mission purement judiciaire et que, par conséquent, ils n'ont pas suivi de procédures strictes pour rassembler des preuves ni pour le fonctionnement de la Commission elle-même, et, enfin, que le problème du châtiment des coupables dépasse leurs compétences⁸.

La mauvaise volonté du gouvernement belge et de ses subalternes face à l'enquête dépasse toutes les bornes. Le gouvernement belge ne répond même pas à la demande de la Commission d'enquête et du secrétaire général Hammarskjöld en personne, de mettre à disposition les informations disponibles sur les événements. Des quinze Belges qui figurent sur la liste que la Commission a remise au gouvernement belge, avec la demande de prendre toutes les mesures nécessaires pour permettre à la Commission de les entendre, trois seulement sont interrogés. Les autres refusent de comparaître. Certains d'entre eux, selon le rapport de la Commission, « n'ont même pas répondu à la requête de la commission ». Parmi ceux qui refusent de comparaître se trouve Jules Cousin, directeur de l'Union minière. Suite aux rumeurs tenaces, qui circulent au début du mois de février 1961, à propos d'un rapport de la Sûreté katangaise sur la mort de Lumumba, rapport qui aurait été envoyé à Bruxelles, le gouvernement belge est prié de remettre à la Commission une copie de ce rapport. Mais Bruxelles nie avoir connaissance de celui-ci et déclare vouloir soumettre l'affaire à une enquête, tout en omettant de remettre « une réponse définitive » à la Commission, selon les membres de la Commission.

Le gouvernement belge connaît pourtant bien la portée juridique de la résolution du 21 février. Hammarskjöld a écrit à Bruxelles :

« La résolution (...) doit être considérée comme une décision obligatoire que tous les membres de l'Organisation des Nations unies sont juridiquement tenus d'accepter et d'exécuter conformément à l'article 25 de la Charte. La conséquence juridique est que tous les États membres intéressés sont légalement tenus d'adapter leur législation nationale en vue de donner suite à la décision du Conseil ».

Le respect pour la Charte des Nations unies ne fait pas le poids face aux préoccupations plus prosaïques de Bruxelles. Dans les cercles dirigeants, l'opinion telle qu'elle a été clairement et brutalement exprimée, après l'assassinat, par des reporters renommés comme Pierre Davister ou Philippe Toussaint, reste dominante. Dans *Pourquoi Pas ?*, ils écrivent qu'il serait « insensé » de rendre publique l'identité des assassins de Lumumba. Pourquoi les exposer à de possibles représailles ? Il s'agit, selon eux, d'hommes

« qui ont, en somme, accompli le geste que tout le monde attendait et même espérait. Car il est des individus qu'on ne saurait pleurer, qu'on ne pleure pas. Au contraire. La disparition d'un Hitler fut un soulagement pour l'humanité. Celle de Lumumba provoquera aussi le même sentiment chez tous les hommes honnêtes, épris de liberté, de dignité, de progrès »⁹.

Ni le régime de Léopoldville, ni celui d'Élisabethville ne sont prêts à collaborer avec la Commission. La direction de l'ONU leur donne même un coup de main pour saboter l'enquête. A la mi-juin 1961, peu avant le départ de la Commission pour l'Europe et le Congo, les membres de la Commission ont une conversation avec Hammarskjöld. Le secrétaire général leur soumet l'opinion de son représentant au Congo. La décision de débiter l'enquête au Congo même « pouvait, d'une part, sembler unilatérale et, d'autre part, porter préjudice aux importantes négociations qui avaient lieu au sujet de la formation d'un nouveau gouvernement congolais ». A cette époque, les Nations unies et l'Occident travaillent de concert pour former un gouvernement unifié congolais, autour des régimes de Kasa Vubu et de Tshombe et avec la participation des nationalistes de Stanleyville. New York ne va pas contrecarrer ses pions occidentaux ni les éléments de base qui doivent servir à l'élaboration d'un nouveau régime, en leur imposant une enquête sur l'assassinat... Quelques jours après la conversation avec le secrétaire général, trois hauts fonctionnaires des Nations unies au Congo écrivent à la Commission :

« L'arrivée de la Commission [au Congo] va réveiller (...) des sentiments de haine, de vengeance facilement exploitables en Afrique sur le plan politique. (...) Pour les Nations unies comme pour le monde entier, la solution du problème politique est primordiale ».

En voilà un message clair ! Vandewalle, qui n'est pas vraiment partisan de l'intervention de l'ONU au Congo, écrira plus tard : « Ni l'ONUC, ni le gouvernement central, ni le gouvernement katangais ne souhaitaient l'aboutissement des investigations [de la Commission] »¹⁰.

Le 2 août 1961, un nouveau gouvernement national voit le jour à Léopoldville. Le gouvernement Adoula est un gouvernement de coalition entre Léopoldville et Stanleyville. Élisabethville reste (provisoirement) isolée dans sa sécession. Le nouveau régime constitue un premier pas en direction d'un régime néocolonial stable. La réouverture du parlement et l'intégration de nationalistes au sein du cabinet ne représentent rien d'autre que quelques opérations cosmétiques : la majorité parlementaire de Lumumba de naguère ne représente plus aucun danger. Le renversement du gouvernement Lumumba, l'assassinat de l'ex-Premier ministre et l'écrasement de la rébellion nationaliste au Nord-Katanga au cours du printemps 1961 ont fini par casser l'élan du mouvement anticolonial. Les masses populaires cherchent à retrouver leur souffle politique. Les dirigeants nationalistes qui ont choisi le côté de Lumumba du temps de la montée de la révolution anticoloniale, se sont tournés aujourd'hui vers de nouveaux maîtres. Ils se sont recyclés en opportunistes, baissant la tête devant l'offensive néocoloniale ou encore ont fini par se démoraliser complètement. Leur soutien au nouveau régime ne changera en rien la nature néocoloniale de celui-ci.

Derrière la façade démocratique, avec Kasa Vubu comme président et Adoula comme Premier ministre, Mobutu garde les ficelles militaires en mains. La Commission des Nations unies va bien vite s'en rendre compte. Elle a prié le Premier ministre Adoula de fixer une date pour sa visite au Congo. Le 19 septembre 1961, le ministre des Affaires étrangères d'Adoula répond que le nouveau gouvernement se réserve la tâche d'enquêter sur l'affaire qui est « avant tout une affaire du peuple congolais », et de châtier les coupables. L'arrivée de la Commission devient par conséquent « inopportune et sans sujet ». L'auteur de la lettre est bien connu : Justin

Bomboko, ancien président du collège des commissaires de Mobutu et collaborateur fidèle de Bruxelles, Washington et New York dans la lutte contre le gouvernement Lumumba. De son côté, Tshombe fait moins d'efforts pour dorer la pilule : il ne répond même pas à la Commission qui lui demande de témoigner¹¹.

Dans les conclusions du rapport de la Commission d'enquête des Nations unies, nous lisons que Lumumba, Mpolo et Okito sont assassinés « dans une villa près d'Élisabethville, et très probablement sous les yeux de certains membres du gouvernement de la province du Katanga ». Probablement l'assassinat est-il l'œuvre de « deux mercenaires belges ». La Commission souligne :

« (...) les autorités de Léopoldville dirigées alors par le président Kasa Vubu et ses collaborateurs, d'une part, et le gouvernement de la province du Katanga dirigé par M. Tshombe, d'autre part, ne devraient pas échapper à toute responsabilité en ce qui concerne la mort de M. Lumumba, M. Mpolo et M. Okito ».

La dernière conclusion prend la forme d'un souhait, car la Commission espère que son rapport « pourra servir de base à une enquête ultérieure au Congo, et, par la suite, à une information judiciaire ». Les Nations unies ne vont plus mener d'enquête ni à plus forte raison poursuivre les coupables : à ce moment l'organisation patronne le nouveau régime Kasa Vubu-Adoula-Mobutu à Léopoldville...

Moscou n'apporte pas davantage d'espoir¹². Le Kremlin, tout au long de la crise congolaise, ne vise pas à apporter une aide inconditionnelle aux nationalistes congolais. Depuis que Staline a remplacé *de facto* l'internationalisme par une coexistence pacifique avec l'Occident, Moscou ne remet plus en question la domination capitaliste dans les pays (semi-) coloniaux. Moscou profite de la crise pour faire de la propagande. Khrouchtchev ne condamne l'intervention belge et l'installation de la sécession que pour renforcer sa position diplomatique dans le monde afro-asiatique. Moscou ne contrarie pas réellement les ingérences de l'ONU : le Kremlin suit le point de vue des pays afro-asiatiques qui ont fondé tout leur espoir sur les Nations unies pour résoudre la crise congolaise.

Finalement quatre des cinq résolutions concernant la crise congolaise, votées en 1960 et 1961 par le Conseil de sécurité, obtiendront le soutien

commun de Washington et de Moscou. Ce n'est qu'au moment du vote de la résolution du 21 février 1961 que le représentant soviétique s'abstient. La mort de Lumumba ne changera en rien la position opportuniste de Moscou. Moscou accuse Hammarskjöld pour la part jouée par l'ONU dans le cours des événements, mais se rallie à son projet de réconciliation nationale. Peu de temps plus tard, alors que le Kremlin se rend compte que les attaques verbales à l'adresse d'Hammarskjöld semblent plutôt éloigner qu'attirer ses potentiels alliés afro-asiatiques, la critique adressée au secrétaire général s'arrête abruptement. Le soutien direct que l'Union soviétique apportera à Stanleyville nationaliste reste négligeable. Lorsqu'en août 1961, le gouvernement d'Adoula voit le jour, Khrouchtchev le félicite pour son entreprise de renforcer l'indépendance et l'unité du Congo. Moscou n'est donc certainement pas partisan de continuer l'enquête sur l'assassinat de Lumumba¹³...

L'Assemblée générale des Nations unies ne donnera donc aucune suite au rapport de sa Commission d'enquête. Le 24 novembre 1961, le Conseil de sécurité approuve, avec l'appui de Moscou, sa cinquième résolution sur le Congo. Plus un mot sur Lumumba ni sur la poursuite ou le châtement des assassins. L'esprit de Lumumba est pourtant présent dans la résolution. Le Conseil, qui a promis « son plein et ferme appui » au gouvernement Adoula, utilise maintenant le langage que Lumumba a tenu et défendu depuis le début de la crise. Il s'agit d'une opinion que les Nations unies et l'Occident ont combattue aussi longtemps qu'un cabinet nationaliste était au pouvoir au Congo. Ils reprendront ces idées après la mort de Lumumba, au moment où la perspective d'une majorité parlementaire néocoloniale est devenue réaliste et la reconstruction d'un Congo uni acceptable : « Toutes les activités sécessionnistes dirigées contre la République du Congo sont contraires à la Loi fondamentale [la constitution congolaise] et aux décisions du Conseil de sécurité »¹⁴. Peu de temps après, les Nations unies vont engager des troupes pour forcer le Katanga à réintégrer l'État unifié congolais.

Prix du sang et appréciation royale

Les huit soldats et les neuf policiers qui ont procédé à l'exécution et aidé à mettre en scène la pseudo-évasion des prisonniers ont reçu une prime dans les mois qui ont suivi l'assassinat. Le texte d'un de ces reçus se lit comme suit : « Soussigné X, soldat de 1^{ère} classe de la 1^{ère} compagnie P.M. - Camp Massart déclare avoir reçu ce 16 juin 1961 du commissaire Verscheure la somme de 10 000 francs ». Le texte a été rédigé par Frans Verscheure en personne et écrit - la réalité dépassant la fiction - au verso d'une feuille de papier à lettre avec l'en-tête du *Comité spécial du Katanga*. Le commandant Verdictt déclarera plus tard qu'il a payé chaque soldat et chaque policier séparément ; Verscheure est probablement présent pendant cette opération. A en croire certains témoins dans *l'Enquête* de Brassinne, quelques Belgo-Katangais ont également reçu de l'argent. Les complices de Léopoldville n'ont pas été oubliés non plus. Le jour du transfert de Lumumba, Lahaye rapporte à Bruxelles que les enfants de Kandolo et de Nendaka ont été embarqués pour Bruxelles. Ceux de Tshombe y résident déjà depuis quelques mois. Le message dit : « Kandolo et Nendaka ont adopté tous deux une attitude énergique et le fait de savoir leurs enfants à l'abri est de nature à les inciter à poursuivre ». Les moyens financiers destinés à récompenser les efforts ne manquent pas aux Belges à Leopoldville. Le 18 janvier, le major Loos est renseigné sur l'état financier des comptes du colonel Marlière : celui-ci lui écrit qu'il a à sa disposition 10 millions de francs belges, 20 000 dollars, 7 000 livres sterling et 26 millions de CFA. Marlière conclut que de nouveaux versements ne sont pas vraiment nécessaires¹⁵.

Non seulement les hommes-à-tout-faire sont récompensés ; leurs supérieurs le sont également et le prix du sang prend alors la forme de félicitations, de reconnaissance officielle et de promotions. La raison pour tout ceci est claire : les assassinats politiques ne sont pas le seul privilège de la CIA ou du KGB. La classe dirigeante belge est le pivot de ce massacre politique. N'est-ce pas remarquable que l'assassinat ne met nullement en danger l'appui discret du palais au régime katangais ? Le 13 mars 1961, le

roi Baudouin écrit une lettre à Tshombe - un mois après la nouvelle officielle de l'assassinat de Lumumba au Katanga. La cour royale ne se distancie pas d'un régime considéré dans le monde entier comme ayant du sang sur les mains :

« Mon cher Président,

Je tiens à vous dire combien j'ai été touché [par la lettre de Tshombe à Baudouin du 21 février] (...)

La Belgique tout entière et moi-même sommes particulièrement conscients de la fidélité que vous avez toujours témoignée à mon pays et à ma personne. Soyez convaincu que j'apprécie hautement la sagesse avec laquelle vous avez dirigé le Katanga dans des circonstances infiniment difficiles et délicates (...)

Veuillez agréer, mon cher Président, l'expression de ma haute estime.

Baudouin »¹⁶.

Non seulement Tshombe profite de la bienveillance royale. Baudouin s'occupera également des Belges qui, d'une façon ou d'une autre, ont pris part à l'évolution positive de la crise congolaise et à la décapitation du mouvement nationaliste congolais. Il le fait en octroyant des titres de noblesse - un des rares instruments que les monarques belges ont à leur disposition pour exprimer publiquement leur appréciation aux personnes ou aux idées et actes qu'elles symbolisent. Nous savons que, pour Baudouin, il ne s'agit pas d'une tâche banale, liée au rituel de la fête nationale de l'indépendance. Au contraire : des anecdotes nous apprennent qu'il attachait beaucoup d'importance aux anoblissements et aux signes extérieurs de cette promotion sociale. Gaston Eyskens lui-même écrit qu'un jour Baudouin l'avait réprimandé parce qu'il ne portait pas son Grand Cordon de l'Ordre de Léopold à l'occasion de l'une ou l'autre cérémonie...

Le monarque belge ouvre grandes ouvertes les portes de la noblesse aux protagonistes belgo-katangais de la crise congolaise. Leur rôle joué dans l'assassinat du 17 janvier ne constitue nullement un obstacle pour que le roi récompense plusieurs d'entre eux de façon exceptionnelle, par un geste exprimant sa gratitude éternelle. Le comte Harold d'Aspremont Lynden était déjà un familier de la cour avant que n'éclate la crise congolaise. Peu après la démission d'Eyskens comme sénateur, Baudouin lui fait savoir qu'il le nommera vicomte *motu proprio*, conformément au privilège constitutionnel réservé au roi et fort rarement utilisé par lui. De plus, Gaston Eyskens

deviendra ministre d'État. D'autres protagonistes sont également intégrés dans le panthéon de la cour. Pierre Wigny est devenu baron ; Jacques Brassinne anobli chevalier ; Guy Weber devient aide de camp de Léopold III. Après la mort de Léopold III, en septembre 1983, Weber reste en fonction à Argenteuil, en tant que secrétaire de Lilian, princesse de Retie et veuve de Léopold III¹⁷.

Le colonel Vandewalle et la deuxième vie de Léopold II

Le ministre d'Aspremont Lynden est fort content des prestations du colonel Vandewalle fournies pendant les premiers mois de sa carrière katangaise. Dans une lettre datée du 24 février 1961, le ministre lui demande de faire preuve « de toute votre autorité morale, que je sais grande, auprès des officiers pour qu'ils restent sur place » afin de « maintenir la cohésion de la Gendarmerie katangaise et la présence belge en Afrique ». Pour le remercier, les paroles lui manquent : « Je vous félicite et je vous remercie très vivement pour le travail remarquable que vous êtes parvenu à mener à bonne fin en si peu de temps au Katanga ». Le comte n'entre pas dans les détails, mais le colonel réussit à régler pas mal de choses pendant cette période-là. Avec à l'arrière-plan tous les développements bouleversants comme l'avancée militaire des nationalistes et la désintégration du régime de Léopoldville, il a été envoyé à Élisabethville pour résoudre la crise au sein du commandement de l'armée katangaise. En quelques semaines, il a réussi à s'imposer au cadre de la Gendarmerie et à le renforcer. Alors que le massacre du 17 janvier décapite le mouvement nationaliste, le colonel prépare la Gendarmerie à porter un coup définitif à la rébellion de la Balubakat qui fait chanceler le régime de Tshombe.

Fin février 1961, il s'en faut de peu pour qu'une alliance entre Léopoldville, Élisabethville et Bakwanga voie le jour. Dans la grande salle de réunion du Comité spécial du Katanga à Élisabethville, la crème des trois

régimes se réunit à l'occasion d'une conférence. Autour de la table centrale sont assis Tshombe, Munongo, Kimba, Muhona, Bartelous, Tignée, Belina et Weber pour le Katanga ; Ileo, Adoula, Lihau, Kisolokele et Puati pour le régime de Léopoldville ; Kalonji, Kabeya, Bintu et Gillet pour le Sud-Kasaï. Sur la proposition de Weber, le colonel Vandewalle y tient le discours central. Sa promotion comme conférencier ne le rend pas vraiment heureux, car, d'après ses propres dires, « il n'aimait pas les feux de la rampe ». Le *proconsul* fidèle à lui-même, se présente avec beaucoup de modestie :

« Je n'appartiens pas aux cadres de la Gendarmerie katangaise. Je suis simplement observateur. Mon rôle est d'aider le Katanga du point de vue technique militaire, et de veiller à ce que les officiers et sous-officiers belges mis à la disposition du Katanga agissent en tous points dans les intérêts du Katanga et de son gouvernement ».

Pour être complet, le colonel aurait dû ajouter : « Pour autant que les intérêts katangais servent ceux de Bruxelles ». Vandewalle propose à ses auditeurs de rassembler leurs efforts militaires : « Je sais que j'aborde là une question politique et je m'en excuse. Ce n'est pas le rôle d'un militaire. Mais dans la situation actuelle (...) il est totalement impossible de dissocier le problème militaire du problème politique ». Ils finissent par souscrire un protocole d'accord militaire et se mettent d'accord pour approfondir leur collaboration à l'occasion d'une conférence au sommet à Tananarive¹⁸. En réalité, des années passeront avant qu'un régime néocolonial stable ne soit établi au Congo.

Le 25 avril 1961, le gouvernement Lefèvre-Spaak, successeur de l'équipe Eyskens-Lilar, arrive au pouvoir à Bruxelles. Paul-Henri Spaak succède à Pierre Wigny aux Affaires étrangères. Le ministère des Affaires africaines est intégré au département des Affaires étrangères et le comte Harold d'Aspremont Lynden disparaît du cabinet. Certains avancent ces changements gouvernementaux pour expliquer le revirement « anti-katangais » que Bruxelles opère en 1961. Dans un même souffle, le tournant politique parallèle de Washington est expliqué par le changement à la présidence des États-Unis, où John F. Kennedy aurait suivi un cours plus favorable envers l'Afrique que son prédécesseur Eisenhower. Cette analyse par laquelle de grands changements sociaux sont expliqués par l'action de

fortes personnalités, n'est pas soutenue par les faits. Ce ne sont pas des facteurs subjectifs, mais un changement de la situation objective qui est à la base de la correction de la politique des deux côtés de l'océan. Gérard-Libois attire à juste titre l'attention sur le fait que, fin juillet 1960, Spaak est « aussi *katangais* que Wigny ». Mais on peut remonter plus loin dans le temps encore. Pendant le Conseil de la couronne de début 1960, Spaak exprime, devant le roi Baudouin, et en concordance avec les autres ministres d'État, son soutien à la politique gouvernementale de décolonisation (accélérée). Le 27 juillet 1960, Spaak, qui est à ce moment-là secrétaire général de l'OTAN, réunit informellement les représentants de la France, de la Grande-Bretagne, des États-Unis et de l'Italie pour les encourager à plus de solidarité envers Bruxelles et sa politique katangaise. Quelques jours plus tard, Spaak figure sur la liste des candidats pour le cabinet extra-parlementaire, dont rêve le roi Baudouin.

Pendant toute cette période, Spaak a donc soutenu, tout comme son parti, le PSB (Parti socialiste belge), les fondements de la politique congolaise du gouvernement belge. Il est également significatif que, dans le cabinet du nouveau ministre des Affaires étrangères figurent deux personnes qui, jusqu'alors, avaient joué un rôle important dans la lutte de Tshombe contre Lumumba : le chef de cabinet, Robert Rothschild, et l'attaché, Etienne Davignon, « un vétéran katangais » (selon Vandewalle) qui opérait déjà au Congo à l'époque de Mistebel¹⁹. De surcroît, Jules Loos (à Bruxelles) et Frédéric Vandewalle (à Élisabethville) sont maintenus dans leurs positions clés à partir desquelles ils ont contribué à donner corps à la politique katangaise. Le revirement dans la politique belge, au cours de l'année 1961, trouve son origine dans des facteurs objectifs et plus fondamentaux - dans la démoralisation politique et les défaites militaires du mouvement nationaliste décapité, facteurs qui ont permis une reconstruction néocoloniale de l'ex-colonie.

Le 2 mai 1961, le Premier ministre Théo Lefèvre fait lecture de sa déclaration gouvernementale à la tribune du Sénat. Le nouveau Premier ministre rend « hommage aux Belges qui, dans des circonstances souvent difficiles, contribuent conformément au désir des autorités congolaises, au maintien des conditions sociales, économiques et administratives » de l'ex-

colonie. Quelques semaines plus tard, Vandewalle rencontre pour la première fois le successeur de Wigny à Bruxelles. Le ministre Spaak lui dit : « Je ne vous donne pas d'instructions écrites. Je vous fais confiance. Il faut que le calme continue à régner au Katanga ». Quelques jours plus tard, Jules Loos reçoit dans son bureau à Bruxelles les colonels Marlière et Vandewalle. En juillet 1960, pendant un court moment, la carrière africaine des deux militaires avait semblé être un chapitre clos. Un an plus tard, tous les deux jouent de nouveau un rôle politique éminent dans l'ex-colonie : l'un comme « chef occulte » de l'armée katangaise, l'autre comme « éminence grise » derrière Mobutu. La discussion est poursuivie dans le Prince Royal, un établissement situé au Grand Sablon. Il est peu probable que les trois n'aient pas abordé l'assassinat de Lumumba²⁰.

L'approche du tandem Lefèvre-Spaak rejoint sans failles la politique du gouvernement précédent. Que le revirement anti-katangais du nouveau cabinet n'ait rien à voir avec des changements d'équipe, mais avec une situation objective modifiée, ressort clairement du fait que ce revirement est tout autant défendu par... les politiciens précédents eux-mêmes. C'est ainsi qu'en septembre 1961, personne d'autre que l'ex-ministre d'Aspremont Lynden écrit une lettre à Tshombe. Le comte n'y va pas par quatre chemins. Même si la sécession se trouve dans une position de force, un grave danger menace : « l'extrémisme » est sur le point de prendre le pouvoir à Léopoldville où le gouvernement Adoula, avec dans son sein les gizengistes, s'est installé. Un régime « communisant ou communiste » à Léopoldville balayerait carrément le Katanga. C'est pourquoi « le problème du Katanga doit être résolu ». Selon d'Aspremont Lynden, il faut conclure un accord avec les modérés de Léopoldville. Tshombe doit tendre la main à Léopoldville, en proposant dans une lettre des pourparlers entre Léo et É'ville. L'ancien ministre demande à Tshombe de mentionner dans cette lettre « l'autorité du président Kasa Vubu », sans trop insister sur « l'indépendance » du Katanga : « C'est le seul moyen de renforcer les positions modérées de Léo, ce qui est essentiel dans le présent ; quant à un avenir plus lointain, la solidité fondamentale interne du Katanga doit inévitablement renforcer sa position ». Les dieux de deuxième catégorie se jettent également dans l'arène. Fin août 1961, après l'offensive impitoyable

de la Gendarmerie, le territoire que les rebelles nationalistes katangais contrôlent toujours est réduit à un tiers de la superficie totale qu'ils ont eue en mains à l'apogée de leur pouvoir. Mais cela ne résout pas tous les problèmes. Début novembre 1961, Vandewalle et Brassinne notent dans un rapport interne qu'une alliance de Léopoldville avec la force de l'ONU, si celle-ci le désire, réussirait sans peine à détruire la sécession. Voilà pourquoi ils proposent qu'Élisabethville tienne compte de cette réalité et vise la réintégration du Katanga au Congo²¹.

En exécution de la résolution du Conseil de sécurité du 21 février, l'ONU a aidé à mettre en selle le gouvernement Adoula, en utilisant la contrainte douce. A partir de ce moment, les Nations unies choisissent résolument la réunification du pays. La sécession katangaise, qui jadis a été une arme puissante pour détruire Lumumba, est devenue superflue. Tshombe est rappelé à l'ordre et encouragé à jouer à Léopoldville un rôle plus utile, comme contrepoids contre des nationalistes comme Gbenye et à réaliser le potentiel économique du Katanga dans l'ensemble du Congo. Le vice-ministre américain des Affaires étrangères, George Ball, fait appel... à la rhétorique anticomuniste pour condamner la sécession :

« Il ne s'agit pas d'autodétermination en ce qui concerne la question du Katanga. Il s'agit du danger d'une sécession à main armée d'un territoire d'ethnies qui possède une part disproportionnée des richesses du pays. (...) La sécession armée du Katanga joue en faveur des communistes ».

Le ministre des Affaires étrangères de l'époque, Paul-Henri Spaak, écrit dans ses mémoires sur cette période : « Adoula et Kasa Vubu furent sages... Ils devaient combattre la sécession katangaise. Leurs pays, dépossédé de sa plus riche province, voyait son avenir compromis. Ils ne pouvaient l'admettre »²². Mais l'esprit sécessionniste n'est pas pour autant dompté. Les confrontations militaires entre les casques bleus et la Gendarmerie katangaise en août et septembre 1961, puis à la fin de 1962, début 1963, finissent par mener, le 17 janvier 1963, à un accord entre Tshombe et les Nations unies. La sécession katangaise est abolie ; Tshombe et ses partisans maintiennent les mandats qu'ils ont exercé avant leur coup inconstitutionnel.

Depuis le début de sa mission dans le Congo indépendant jusqu'à la fin de la sécession, Vandewalle a passé mille et quatre jours sur le sol africain. Arrivé en militaire, il va finir ce chapitre de sa carrière africaine comme diplomate. Le 17 octobre 1961, le colonel Vandewalle reprend la direction du consulat général belge à Élisabethville de Créner. Le « gérant » du consulat agira en fait comme curateur et va, en étroite collaboration avec le ministre des Affaires étrangères Spaak, liquider la sécession. Le 9 mars 1963, Vandewalle arrive à l'aéroport de Zaventem. Deux jours après son arrivée, il est reçu en audience au palais royal. Quelques jours plus tard, il est l'invité d'honneur d'un dîner qui a lieu dans la résidence du ministre des Finances. Le ministre Spaak y émet un toast sur le travail de l'ex-chef de la Sûreté coloniale au Katanga. A la fin de la sécession, Spaak a déjà fait savoir à Vandewalle dans un télégramme : « Je tiens à profiter de cette occasion pour vous exprimer ma vive satisfaction de votre conduite et ma gratitude pour votre collaboration loyale et intelligente ». Vandewalle devient Commandeur de l'Ordre de Léopold. Entre-temps, Tshombe pleure le départ de Vandewalle. Selon un témoin direct, l'ex-président du Katanga a dit au nouveau consul belge à Élisabethville : « Mon cœur est brisé et saigne depuis le départ de Vandewalle »²³.

Des nationalistes bien intentionnés ont bien vite réalisé que le gouvernement Adoula n'incarne pas l'avenir du nationalisme congolais. Le Premier ministre fait partie du décor politique ; grâce aux troupes de Mobutu, on se permet le luxe d'une façade parlementaire. Beaucoup de nationalistes rejoignent le maquis. En janvier 1964, Pierre Mulele déclenche la rébellion contre Léopoldville dans sa région natale, le Kwilu. Entre-temps, un deuxième front se prépare à partir de l'étranger. Une fois le parlement renvoyé, les nationalistes les plus importants ont fui vers Brazzaville. C'est là qu'ils fondent le Conseil national de libération (CNL). En mars 1964, Gaston Soumialot arrive à Bujumbura, la capitale du Burundi, où il regroupe les nationalistes chassés du Congo. Peu après, le 15 mai, les partisans de Soumialot occupent Uvira : l'est du pays aussi menace maintenant très sérieusement le régime. Mobutu et le groupe de Binza décident alors de demander l'aide de Tshombe : ses contacts occidentaux, les soldats katangais et les mercenaires paraissent

indispensables pour combattre efficacement les rébellions. Spaak rencontre Tshombe et lui demande de retourner au Congo. Celui-ci accepte à une condition : il veut que l'entourage belge, qui l'a piloté à travers la sécession, l'accompagne une nouvelle fois. Tshombe pense en premier lieu au professeur Clémens, titulaire de la chaire de sociologie à l'Université de Liège. Spaak pourtant est d'avis que Clémens est trop marqué par ses activités au Katanga pour être acceptable à Léopoldville. Alors, Tshombe demande que Frédéric Vandewalle, ex-gérant du consulat belge à Élisabethville, et le commandant Joe Verdickt, puissent faire partie de la mission.

Le 8 août 1964, Vandewalle arrive à Léopoldville, avec une directive des Affaires étrangères en poche. Mobutu, Tshombe et Vandewalle engagent des mercenaires à grande échelle pour combattre la rébellion. Un fonctionnaire des Nations unies écrit dans un télégramme confidentiel : « Des hommes d'affaires belges (...) sont décidés à reconquérir le contrôle complet sur le gouvernement et l'économie congolais, de sorte que dans la pratique un système classique néocolonial soit mis en place »²⁴. Mais pour réaliser ce vieux rêve de l'Occident, une intervention militaire ouverte est nécessaire. Ce n'est qu'après le 24 novembre 1964, date des opérations belgo-américaines à Stanleyville -capitale de la rébellion où tous les Occidentaux ont été pris en otages - et peu après des opérations à Paulis, où tout comme à Stan des paras belges ont été largués, que des mercenaires, sous la direction de 300 à 400 officiers belges, casseront l'élan révolutionnaire de la rébellion nationaliste. Caractéristique de la force des rebelles est le fait que, début 1965, 40 % du territoire congolais est toujours entre leurs mains. Au cours de cette même année, les rebelles perdent systématiquement du terrain. Vers la fin de l'année, ils n'occupent plus que des poches de résistance autour de Bunia (dans le nord-est), Fizi (dans l'est) et Idiofa (dans le Kwilu). Ce n'est qu'en 1968 que Mobutu parvient à mettre la main sur Pierre Mulele. Il lui a donné sa parole d'honneur d'officier que les derniers rebelles seront amnistiés. De son vif, Mulele a été hâché en morceaux par les bourreaux de Mobutu.

Les officiers belges et les conseillers politiques, qui mènent la lutte contre les rebelles, sont en grande partie les mêmes hommes qui ont

combattu Lumumba en 1960 à partir du Katanga sécessionniste. Vandewalle en personne mène la brigade mécanisée qui, en octobre 1964, a commencé à reconquérir Stanleyville à partir de Kamina, opération connue sous le nom d'*Ommegang*. Vandewalle reconnaît cette continuité : sans l'encadrement belge de la Gendarmerie katangaise, « il n'y aurait pas eu d'Ommegang ». La brigade opère avec du matériel belge et américain, soutenue par l'aviation. L'opération Ommegang va faire couler une rivière de sang congolais. Impossible de calculer combien de Congolais y ont laissé la vie. Selon les mercenaires, ils ont tué, seulement à Kindu, à peu près 3 000 Congolais. Selon l'officier belge Marlair, la rébellion et sa répression ont coûté la vie à « près de 300 Blancs et plus de 200 000 Congolais ». Tout porte à croire qu'il y a eu un bien plus grand nombre de vies humaines sacrifiées²⁵.

L'assassinat de Lumumba a arrêté la montée révolutionnaire, qui a commencé avec la révolte de janvier 1959 à Léopoldville. Les rébellions de 1964 ont montré qu'à l'époque, les peuples du Congo ont continué à dominer la scène politique, et que l'ascension de Mobutu en 1960, la formation du gouvernement Adoula en 1961 et la réintégration du Katanga au Congo en 1963 n'ont pas suffi à renverser de manière décisive la situation au profit du néocolonialisme. Celui-ci a certes conquis le pouvoir gouvernemental avec Adoula, mais il n'a pas transformé qualitativement les rapports de force au sein de la société. Il a fallu briser les rébellions pour changer fondamentalement ces rapports, au détriment du peuple congolais. C'est comme si l'époque de Léopold II était de retour : grâce à sa suprématie militaire, le conquérant belge dicte à nouveau ouvertement les lois.

Le 12 octobre 1965, le président Kasa Vubu démet de ses fonctions son Premier ministre Tshombe. Le 24 novembre 1965, Mobutu de son côté vire Kasa Vubu, neutralise les politiciens pour cinq ans et proclame la Deuxième République. Quelques mois plus tard, le général détient tous les pouvoirs. Il devient président de la République, chef de l'État, commandant en chef de l'armée et plus tard, également président-fondateur du parti unique. En 1965, les interventions étrangères ont enfin accompli ce qui, depuis juillet 1960, a toujours été le but essentiel : la direction politique et militaire du nationalisme est détruite ; la force de frappe militaire des différentes

révoltes est brisée ; la population est atomisée et démoralisée ; un régime stable pro-occidental contrôle le pays. La paix néocoloniale règne sur le pays.

Après l'opération Ommegang, le colonel Vandewalle retourne en Belgique. Ses activités africaines ont été fort voyantes et les autorités belges se voient confrontées à la tâche difficile de le récompenser de façon discrète. Il restera colonel, mais reçoit, selon Brassinne, « le commandement de l'École d'Infanterie d'Arlon, poste de général pour carrière orthodoxe ». Vandewalle est un des hommes « dont le rôle et le courage furent jusqu'à présent méconnus pour raisons d'État ». Le colonel Vandewalle lui-même aime citer le récit de Paul-Henri Spaak, *Combats inachevés* (1969). Le ministre d'État et ex-ministre des Affaires étrangères y décrit, en brandissant des éloges, le rôle du colonel dans la sécession katangaise et dans la répression des rébellions de 1964 :

« Il serait injuste de ne pas souligner le rôle important joué par ce dernier. Il se montrait ferme dans la défense des intérêts belges (...) il eut des initiatives audacieuses et courageuses. Il était de ces hommes qui osent et aiment agir, acceptant en cas d'échec d'être désavoués. Il était modeste aussi. Son rôle (...) fut considérable et les résultats en furent heureux. On ne lui a pas montré la reconnaissance à laquelle il avait droit ».

Dans un commentaire, le colonel écrit :

« Il est rare de lire l'avis d'un ministre d'État qui, au temps où il détenait un certain pouvoir, aurait pu changer le cours des choses et qui reconnaît une créance non honorée au bénéfice d'un officier. En soi, n'est-ce pas pour celui-ci une récompense exceptionnelle ? »

Le 1^{er} octobre 1968, le colonel Vandewalle prend sa retraite, après une carrière mouvementée et lourde de conséquences. Le colonel peut être appelé à juste titre un des architectes de l'ascension de Mobutu. En menant à bon terme la lutte contre le gouvernement nationaliste, il a préparé le terrain pour la montée au pouvoir de l'ancien sergent de la Force publique. Une fois le mouvement nationaliste décapité, et à défaut d'une alternative bourgeoise solide, le Congo ne peut être maintenu dans son intégrité que par la poigne de fer de Mobutu, dans la tradition de Léopold II et du général Janssens. Mobutu s'est entouré d'une clique de militaires et de bureaucrates autoritaires, liés de près à des commerçants et des spéculateurs de tous poils : c'est un cartel d'intérêts qui a formé le noyau de la bourgeoisie

nationale du pays. Cette bourgeoisie qui, des décennies durant, a parasité la population congolaise, fait partie intégrante du capitalisme international. Le 5 novembre 1994, quelques années avant la chute et la mort du dictateur, Frédéric Vandewalle s'éteint à Anderlecht. Le 10 novembre, les cendres du colonel sont éparpillées. Beaucoup de ses anciens camarades de combat sont présents. Parmi eux, Jacques Brassinne, Louis Marlière, René Smal et Armand Verdickt²⁶.

¹ Voir sur la fin de Finant, sauf indication contraire, J. Brassinne, *Enquête...*, Tome II, pp. 375-377, et P. Artigue, *Qui sont les leaders Congolais ?*

² J. Okito, deux lettres à R. Dayal du 15/10/60, Archives Nations unies ; F. Tshisekedi (Léo), « Lettre à Sa Majesté L'Empereur du Sud Kasai "Le Mulopwe" à Bakwanga », 23/12/60 (Doc. L. DW). Cette lettre a aussi été publiée dans *La Nation en chantier*, Kinshasa, 18/1/93 ; télégramme 106 de Brazza à Bruxelles, 23/1/61, cité par J. Brassinne, *Enquête...*, Tome II, p. 378, et F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, p. 63.

³ P. Davister, *Katanga : enjeu du monde*, p. 190 ; télégramme « H » à Bunche (souligné par nous), 25/8/60, n° 1229, Archives Nations unies ; J.-Cl. Marlair, *Les rêves des Noko*, pp. 110-118. Sur le régime de Kalonji, voir aussi le télégramme 979/D.23 de Rothschild (Mission technique belge, É'ville) à Bruxelles du 2/10/1960, Archives Affaires étrangères.

⁴ J. Michaux, cité par J. Brassinne, *Enquête...*, Tome IV, témoignage 42.1 ; télégramme Dayal à « H », 16/2/61, n° D-433, Archives Nations unies ; J. Mukamba, dans « Rencontre Jonas Mukamba-Jean Van Lierde », Bruxelles, 14/2/61 (Doc. Van Lierde) ; sur Zuzu, voir J. Brassinne, *Enquête...* Tome II, p. 377 ; lettre d'A. K'abeya (Bakwanga) à R. Dayal (Léo), 17/2/61, dans *Ibidem*, Tome III, annexe 42.

⁵ Forces armées katangaises, « Notice sur l'action des Forces katangaises ». juillet 1960-juin 1961, dans Papiers Vandewalle, Boîte « État du Katanga » ; télégramme de Bloock-Créner (É'ville) à Belext Bruxelles, n° 134, 13/2/61, dans Papiers Vandewalle, Boîte « Mille et quatre jours. Documentation fascicules 1-2-3. Dossier Antoine » ; Rapport Dayal, 20/2/61, dans CRISP, *Congo 1961*, p. 218 ; B. Verhaegen, *Rébellions au C'ongo I*, p. 412.

⁶ *De Standaard*, 14/2/61, et F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, p. 144.

⁷ Résolution Conseil de sécurité des 20-21 février 1961, dans CPE, *Evolution...* pp. 1087-1088 ; déclaration « H », Conseil de sécurité, 15/2/61, dans *Ibidem*, pp. 1072-1078.

⁸ Sur la Commission d'enquête de l'ONU, voir ONU, *Rapport sur les événements...*, pp. 660-664.

⁹ Hammarskjöld, « Note verbale du Secrétaire général au Représentant permanent de la Belgique », 22/2/61, dans CPE, *L'ONU et le Congo*, p. 422 - voir aussi sa « Lettre adressée à tous les États membres de l'Organisation », 23/2/61, *Ibidem*, p. 426 ; « Mort de Lumumba », 13/2/61, dans P. Davister et Ph. Toussaint, *Croisettes et Casques bleus*, p. 218.

¹⁰ « 11 », dans ONU, *Rapport sur les événements...*, p. 662 ; Linner, Gardiner et Khiari, « Message de trois fonctionnaires de l'ONUC », dans *Ibidem*, p. 705 ; F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 5, p. 513.

[11](#) Lettre du 19/9/61. dans ONU, *Rapport sur les événements...*, pp. 663-664 ; altitude Tshombe, dans *Ibidem*.

[12](#) Sur le rôle de Moscou dans la crise congolaise, voir L. De Witte, *Crisis in Kongo*, pp. 416-419.

[13](#) De nombreux auteurs interprètent la crise congolaise à la lumière de l'opposition Est/Ouest. Ils sont victimes de la rhétorique de la guerre froide de l'époque. Car le rôle réel de Moscou dans la crise congolaise a été très limité. Des notions abstraites comme « guerre froide » ou « lutte contre la diffusion de l'influence soviétique » sont en fait des mots codés dans la bataille de propagande tendant à convaincre l'opinion publique de la mise en place de régimes néocoloniaux stables. Dans les années 50 et 60, cet objectif exige la lutte contre le nationalisme montant, qui est menée sous couvert de lutte contre « le communisme » ; de nos jours, poursuivant le même but, les mots d'ordre sont « réforme démocratique » et « droits de l'homme ».

[14](#) Résolution Conseil de sécurité, 24/11/61, dans CPE, *L'ONU et le Congo*, pp. 729-730.

[15](#) J. Brassinne, *Enquête...*, Tome III, Annexe 29.2 (« Reçu d'une prime octroyée à un policier militaire katangais ») ; témoignage Verdickt, *Ibidem*, Tome II, p. 322 ; télégramme de Lahaye (Brazza) à Bruxelles, sans numéro, 17/1, et télégramme Marlière (Brazza) à Loos (Bruxelles), sans numéro, 18/1/61, Archives Affaires étrangères.

[16](#) Lettre de Baudouin à Tshombe, 13/3/61, dans F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, p. A60 - lettre de Tshombe à Baudouin, cité dans le télégramme 170 de Consubel É'ville à Belext Bruxelles, 21/2/61, Archives Affaires étrangères.

[17](#) Information dans *État présent de la Noblesse belge*, Annuaire de 1983, Collection « État Présent ». Bruxelles, 1983, pp. 159-160. G. Eyskens, *De memoires*, pp. 940-941, et L. De Witte, *Crisis in Kongo*, p. 391.

[18](#) Lettre de d'Aspremont Lynden à Vandewalle, Bruxelles, 24/2/61, F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n°4, p. A43 : sur la conférence du 28/2/61, voir *Ibidem*, pp. 190-191 ; discours Vandewalle in *Ibidem*, pp. A48-49.

[19](#) Sur P.-H. Spaak et la crise congolaise, voir L. De Witte, *Crisis in Kongo*, pp. 435-437 ; sur Carlier et Davignon, voir F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 4, pp. 107-108, 117.

[20](#) Déclaration gouvernementale Th. Lelèvre, dans F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n° 5, p. 361 ; rencontre Vandewalle-Spaak du 14/6/61, et la rencontre. Vandewalle-Marlière-Loos du 17/6/61, dans *Ibidem*, pp. 454-455.

[21](#) Lettre d'Aspremont Lynden à Tshombe, 27/9/61, dans F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n°6, pp. A41-43 ; F. Vandewalle et J. Brassinne, « Rapport sur la situation au Katanga », É'ville, 3/11/61, dans *Ibidem*, Fasc. n° 7, pp. 1-33.

[22](#) G. Ball, déclaration du 19/12/61, cité par E.W. Lefever, *Crisis...*, p. 72 ; P.-H. Spaak, *Combats inachevés...*, p. 261.

[23](#) Télégramme Spaak, début 1963, et Tshombe, cité par F. Vandewalle, *L'Ommegang*, pp. 26, 30.

[24](#) A. Closset, *Les Compagnons...*, pp. 13, 17 ; télégramme de l'ambassade américaine (Léo) au Département d'État, 5/11/64, cité par D.N. Gibbs, *The Political Economy...*, pp. 153-155.

[25](#) F. Vandewalle, *L'Ommegang*, p. 14 ; J.-C. Marlair. *Les rêves des Noko*, p. 144.

[26](#) J. Brassinne, sur la couverture de F. Vandewalle, *L'Ommegang* ; P.-H. Spaak, *Combats inachevés*, pp. 259-260 ; F. Vandewalle, *L'Ommegang*, pp. 13-14 ; sur l'enterrement de Vandewalle, voir *Bulletin du Craoca*, décembre 1994, pp. 19-26.

Danse macabre à Gbadolite

L'aveu de Guy Weber

Si l'ONU avait pris au sérieux sa propre résolution du 21 février 1961 et été conséquente dans son action, elle aurait ouvert une enquête judiciaire et traîné les suspects devant un tribunal de guerre. Mais les principes humanitaires et éthiques ne sortent de l'armoire juridique que s'ils servent des *objectifs politiques*. Et dans ce cas-ci, il y avait de sérieux obstacles politiques contre un tel procès. Les Nations unies et les pouvoirs occidentaux opérant sous ses ailes sont impliqués dans le renversement, l'emprisonnement et l'assassinat du Premier ministre congolais. Et le pouvoir néocolonial, construit pendant la période 1961-1965 sur les défaites du mouvement nationaliste, compte trop de dignitaires dans ses rangs qui ont du sang de Lumumba sur les mains. Du côté de l'ONU, il ne faut s'attendre à aucune forme de justice. Le rapport de la Commission spéciale, soumis le 11 novembre 1961 à l'Assemblée générale des Nations unies, est resté sans suite. C'est ainsi que le général Mobutu a eu les mains libres pour organiser un coup diabolique : en 1966, il réhabilite Patrice Lumumba à titre posthume. L'ex-Premier ministre assassiné est alors canonisé « héros national ». La rhétorique anti-impérialiste du tandem Kasa Vubu-Adoula sous la Première République, puis celle du général Mobutu sous la Deuxième République, devait justifier leur politique en faveur de la bourgeoisie locale étroitement liée à la bureaucratie de l'État et au capital

international. Le régime s'est revêtu du manteau nationaliste dans l'espoir de fortifier sa position en Afrique et à l'intérieur du pays, là-même où les sentiments nationalistes continuent à vivre auprès de larges couches de la population.

La proclamation de Patrice Lumumba comme héros national et le décret présidentiel désignant la maison Brouwez comme lieu de pèlerinage (1966) ; la nationalisation de l'Union minière (1967) ; la politique de l'authenticité et la zaïrisation ; et vers la fin des années 80, une campagne démagogique contre le FMI afin de réduire le remboursement de la dette extérieure... voilà quelques exemples des honneurs indirects que le dictateur a accordés aux masses populaires paupérisées, qui ont été repoussées à l'arrière-plan sans pourtant disparaître de la scène et qui ont continué sous de multiples aspects à chérir leur idéal nationaliste¹.

Un passé mal digéré fait facilement l'objet d'un règlement de compte politique. C'est le cas de l'assassinat au Katanga. Les dernières décennies, Mobutu a régulièrement fait allusion au *contentieux* pour mettre Bruxelles sous pression afin qu'elle lui accorde une aide financière. Le dictateur fait alors allusion à une dette d'ordre matériel et moral, que l'ancien colonisateur n'a toujours pas réglée. Il va sans dire qu'il entend par là, et avec lui une grande partie de la population congolaise, les crimes du régime colonial et la liquidation des dirigeants nationalistes après l'indépendance. Même pendant les années 90, alors que le régime est en déclin, Mobutu n'a laissé passer aucune occasion d'attaquer ses ennemis. Alors qu'il est lui même complice de l'assassinat de Lumumba, il a tenté de discréditer Tshisekedi, le dirigeant UDPS, en publiant un document qui démontre son antilumumbisme du temps de la crise congolaise. Il s'agit de la lettre du 23 décembre 1960 que Tshisekedi a adressée à Kalonji. A cette époque, Tshisekedi est commissaire adjoint dans le collège des commissaires de Mobutu. Dans la lettre, il exprime son contentement à propos de l'incarcération de Lumumba et il annonce l'extradition des nationalistes Elengesa, Finant, Nzuzi, Muzungu et Mbuyi à Kalonji pour ce qu'il appelle « un châtement exemplaire ». Pour autant que je sache, Tshisekedi n'a jamais démenti cette lettre. En tout cas, fin septembre 1960, Tshisekedi est un des premiers à exiger des mesures fermes contre le Premier ministre

congolais qui, à ce moment-là, a perdu sa fonction, mais conservé sa liberté. Et, finalement, c'est encore lui qui, fin décembre 1960, a joué un rôle dans les négociations entre Léo, É'ville et Bakwanga où il est question du sort de Lumumba².

Après la chute de Mobutu, au mois de juillet 1997, le gouvernement du nouveau président Kabila, par la voix de son ministre de la Justice Luangy, annonce un procès afin de punir les responsables de l'assassinat de Lumumba. Jusqu'à ce jour, ce procès n'est toujours pas mené. Mais la mort de Lumumba reste présente dans la vie politique congolaise actuelle. Au mois de mars 1998, la commission congolaise qui prépare une nouvelle constitution, fait savoir qu'Etienne Tshisekedi doit être déchu de ses droits politiques pour la part qu'il a jouée dans la mort de l'ex-Premier ministre³.

Indépendamment d'une éventuelle initiative de Kinshasa, il est peu probable que la soutenance publique de la thèse de doctorat de Brassinne et l'affirmation de l'innocence de la Belgique qu'elle contient, reçoivent une réplique dans une salle d'audience. En attendant, ce livre existe. Quelles sont les conclusions à tirer de cette étude ? De toutes façons, les plaidoyers à décharge de Vandewalle et de Brassinne doivent être écartés comme étant peu dignes de foi.

En 1975, quatorze ans après l'assassinat de Lumumba, douze ans après la fin de la sécession et dix ans après la répression sanglante des rébellions nationalistes dans l'est du Congo et le triomphe ultime de Mobutu, le colonel Vandewalle, entre-temps retraité, confie quelques réflexions sur les événements dans ses *Mille et quatre jours*. L'auteur, qui se montre la plupart du temps un archiviste froid et distant, se fait ici l'avocat du lobby belgo-katangaïs :

« Les autorités katangaises (...) devaient perdre le contrôle de l'affaire. L'impulsivité de ministres et de conseillers occultes, peu au fait des implications politiques possibles du transfert et incapables de mesurer les conséquences des brutalités de la soldatesque, conduisit à un triple crime qui devait peser de manière décisive sur la suite des événements. Débarrassés de ce qu'ils considéraient (...) comme une hypothèque dans la défense des intérêts nationaux, les responsables belges des affaires congolaises allaient opter de plus en plus pour les unitaristes de Léo (...) le Katanga devait perdre ainsi, le seul appui extérieur sur lequel il pouvait vraiment compter ».

Le groupe de « ministres », « conseillers occultes » (quels qu'ils soient) et « la soldatesque » se voient imputés toute la responsabilité. Les conseillers officiels, dont Vandewalle fait partie - il est parmi eux le numéro un - sont entièrement blanchis, car ils « n'avaient aucune responsabilité dans leur assassinat et dans sa tentative de camouflage. L'engrenage de l'assistance technique avait entraîné dans le drame des exécutants belges, militaires ou policiers ».

Ce plaidoyer reste jusqu'à ce jour le cadre politique de l'historiographie officielle. Dans *L'Enquête* de Brassinne, on retrouve la même thèse. Dans ses conclusions, Brassinne écrit à propos du rôle des Belges :

« Si les conseillers politiques d'un haut niveau ne furent en rien mêlés à l'affaire Lumumba, il n'en fut pas de même des exécutants belges de la Gendarmerie et de la police katangaises. (...) Ils n'intervinrent jamais à leur initiative, ils ne jouèrent qu'un rôle secondaire, ils furent des subordonnés disciplinés [des ministres katangais] »⁴.

Il est bien trop facile de réduire la part de la responsabilité belge dans le crime au rôle des subordonnés, c'est-à-dire au rôle qu'ont joué Gat, Verscheure, Michels, Son et Soete. Il ne faut d'aucune manière oublier les *Tischmörder* (commanditaires de l'ombre) à Bruxelles, Léopoldville et Élisabethville, qui, de leur bureau, ont mené Lumumba, Mpolo et Okito à la mort. Jean-Claude Marlair, officier ayant une grande expérience en matière de coopération militaire avec le régime de Mobutu, l'admet indirectement lorsqu'il écrit qu'on ne peut pas uniquement accuser Tshombe de l'assassinat de Lumumba ni Kalonji, au cas où on l'aurait envoyé à Bakwanga : « Tous savaient pertinemment que c'était là une condamnation à mort, sans rémission possible. Tout le reste n'est que discours oiseux ! » Il ne veut pas seulement montrer du doigt les subordonnés :

« Et, si le capitaine Julien Gat et quelques autres furent cités comme acteurs de ces heures folles, ils ne faisaient en somme que remplir le contrat pour lequel ils étaient payés et pour lequel ils avaient été envoyés là par leur gouvernement ! Sous le contrôle logique de leurs chefs hiérarchiques ! Et, eux aussi avaient leur fidélité ! Tout le reste n'est que littérature ! »⁵.

Marlair parle vrai. Vandewalle écrit que les Katangais sont « incapables de mesurer les conséquences des brutalités de la soldatesque ». Mais Vandewalle et ses collègues du Bureau-conseil n'ont-ils pas discuté *ad nauseam* avec les Katangais des conséquences politiques d'un transfert et

transmis leurs conclusions à Bruxelles et à Léopoldville ? Et Vandewalle et ses collaborateurs ne sont-ils pas les commandants de ces soldats, qui, par leur comportement à Luano, avaient annoncé ce à quoi les trois prisonniers pouvaient s'attendre à Brouwez ?

Vandewalle termine son plaidoyer en concluant à propos du rôle crucial de ceux qu'il appelle « les conseillers officiels, politiques ou militaires » : « L'auraient-ils voulu qu'ils auraient été incapables d'arrêter la machine mise en mouvement, à Léopoldville, pour écarter Lumumba de la scène politique ». C'est manifestement faux et Guy Weber lui-même le confirme. Dans son livre *Le Katanga de Moïse Tshombe* (1983), Weber décrit l'assassinat comme un compte réglé entre Africains :

« Comme j'étais présent à Elisabethville le jour du décès de Patrice, je puis vous garantir que ce fut une affaire de Bantous. Une affaire réglée "entre eux", en pleine indépendance (...) Dans le cas Lumumba, le judiciaire a été "coutumier", bantou, africain et primitif dans tout son contenu ».

Son « explication » raciste est incroyablement simple : « L'Africain ne considère pas la mort comme nous, les Européens. L'opinion qu'il se fait d'un meurtre est différente. Il se prend naturellement pour un justicier »⁶. Alors que Weber travaille à son livre *Comme je les ai connus* (1991), un article paru dans le périodique milanais *Storia* l'agace beaucoup. On peut y lire que Weber a lui-même tué Lumumba : « Le commandant Weber, officier belge, donna le coup de grâce en enfonçant lentement une baïonnette dans le cœur de Lumumba ». Weber formule sa réplique en se référant à la thèse de doctorat de Brassinne qui stipule qu'il n'a joué aucun rôle dans le drame. Weber partage l'opinion de Brassinne sur l'innocence du gouvernement belge et des officiers supérieurs belges. Mais il ne partage pas l'opinion selon laquelle Verscheure, Gat, Michels et Son seraient innocents. Eric de Bellefroid, un journaliste de *La Libre Belgique*, a repris les conclusions de Brassinne et écrit que les Belges présents à l'exécution « n'ont pu que se plier aux ordres. Mis à la disposition des autorités katangaises par le gouvernement belge, ils ne firent qu'obéir ». Il reprend ces conclusions dans le sous-titre : « La Belgique dédouanée ».

Le commentaire de Weber équivaut à une confession : « Je n'ai pas aimé le sous-titre "La Belgique dédouanée". *Les Belges présents à cette*

exécution auraient pu l'éviter. Je les connais tous. Je n'ai pas à me substituer à leur conscience ». Cette inculpation de Weber en dit beaucoup sur la responsabilité de Gat, de Verscheure, de Michels et de Son, mais *a fortiori* sur la culpabilité des officiers supérieurs dans la chaîne de décision. Weber tente de se protéger de son propre aveu en prétendant que, pour lui, l'affaire est classée, une fois les prisonniers transportés de l'aéroport à la maison Brouwez. A partir de ce moment-là, il y a selon lui « un “black out” complet. L'histoire devient bantoue »⁷. Depuis lors, nous savons mieux.

Danse macabre à Gbadolite (1985)

Au début des années 90, Luc Putman, ambassadeur honoraire belge, publie les mémoires de sa belle carrière dans un livre : *Van Kinshasa tot Moskou*. Putman a été en poste en beaucoup d'endroits, mais un fil rouge traverse sa carrière : la gestion des intérêts belges au Congo-Zaïre. De 1964 à 1968, le diplomate Putman est détaché au palais royal en tant que collaborateur d'André Schöller, Grand Maréchal de la Cour et ancien gouverneur du Katanga. En 1978, nous le retrouvons à Rabat, comme ambassadeur belge au Maroc. Même là-bas, le Congo/ Zaïre n'est pas très loin. Il suit de près les deux guerres du Shaba (1977-1978) et joue un rôle dans la médiation du roi Hassan II entre Bruxelles et Kinshasa. Dans la période 1983-1986, Putman est nommé ambassadeur à Kinshasa et devient un des témoins privilégiés des relations améliorées entre les deux pays. Depuis la crise internationale de 1973-1974, les relations belgo-zaïroises sont quelque peu refroidies. L'impasse économique et l'incapacité du régime à refouler de ses propres forces les rebelles congolais opérant depuis l'Angola, installent le doute autour de la figure de Mobutu et de sa capacité de continuer à jouer un rôle stabilisateur dans l'ordre néocolonial du pays et de la région. Le fond du problème réside dans le fait que, apparemment, l'élite zaïroise semble difficilement se transformer en *bourgeoisie*

compradore relativement stable et capable de garantir l'insertion du pays dans le marché mondial.

Mais l'introduction des recettes du FMI, au cours de la première moitié des années 80, fait du Zaïre de nouveau un terrain favori à exploiter. Un grand article, paru dans *Le Soir* en 1985, à la veille du 25^e anniversaire de l'indépendance, prouve la bonne conduite de l'élève modèle. En moins de deux ans, le pays subit un des électrochocs les plus brutaux qu'on ait jamais administrés à un pays du Tiers monde. Sous l'œil bienveillant du FMI, Kengo wa Dondo, Premier ministre, a appliqué une dévaluation drastique, des dérégulations et des assainissements à tous les niveaux. Sous la baguette du FMI et de Kengo wa Dondo, « le Zaïre a fait sa grande lessive ».

« Aujourd'hui, il offre les principaux ingrédients que réclame le monde des affaires : la sécurité commerciale est rétablie ; les banques ont libre accès au marché des devises (...) l'inflation, encore de 100 % en 1983, a été réduite de plus de la moitié ; le déficit du budget a été ramené à une proportion raisonnable du PNB ; les finances publiques ont acquis une meilleure transparence ; et le Zaïre assure plus régulièrement le service de sa dette. Appauvri, secoué et encore haletant, il guette maintenant les investissements, la reprise de sa production, cette relance qui devrait suivre l'austérité ».

Le message est clair : toutes les conditions sont réunies pour développer rapidement le Zaïre grâce à l'initiative privée⁸.

Ce que le journaliste du journal *Le Soir* a qualifié de « grande lessive » prend pour la population des formes plus prosaïques. L'application du programme du FMI a provoqué dans les quartiers populaires une profonde misère sociale. Les Kinois en ce temps-là ont ajouté quelques expressions à leur lexique populaire tels que « le gong unique », le seul repas de la journée servi aux environs de 15 heures, « un prêt Banque Lambert », un prêt à bénéfice usuraire de 50 %, à rembourser le mois suivant, et le fameux « article quinze » ou « la débrouillardise ». Quelques chiffres donnent une idée du joug que le FMI et le gouvernement ont infligé à la population. Entre 1982 et 1985, le remboursement de la dette extérieure s'élève de 35 à 47 % des dépenses courantes. Pendant la même période, le nombre de fonctionnaires diminue de 444 000 à 289 000. Le nombre de professeurs tombe de 285 000 à 126 000. Entre 1983 et 1987, le Zaïre paie 2 milliards de dollars à l'Occident, seulement 1,1 milliard de dollars refluent au pays.

Entre 1975 et 1985, le pouvoir d'achat des fonctionnaires diminue de 77 %, celui des employés du secteur privé « seulement » de 25 %⁹. Cette ruine sociale oblige le journaliste du *Soir* à prévenir ses lecteurs et attirer leur attention sur quelques « handicaps ». L'hypothèque que constitue la dette extérieure vertigineuse, représentant 90 % du PNB, oblige le Zaïre à rembourser jusqu'en 1990 des sommes énormes aux banques étrangères : « La nécessité d'équilibrer en même temps le budget intérieur conduit à de véritables impasses ». Si la politique menée n'aboutit pas à des résultats positifs dans un délai assez bref, l'agitation et la résistance populaire, l'explosion même menacent. Mais au cours des années 1984-1985, ce mécontentement et cette misère ne menacent pas encore le régime en soi et, aussi longtemps que ceci n'est pas le cas, Bruxelles ne s'inquiète pas outre mesure.

Vers la moitié des années 80, il existe toujours une base solide pour une collaboration renouvelée. Aussi bien le patronat que les responsables politiques gardent la porte grande ouverte. A l'époque, environ 250 entreprises zaïroises sont, partiellement ou entièrement, dans des mains belges. Ces entreprises réalisent globalement un chiffre d'affaires de 30 milliards de francs belges, représentent une valeur d'investissement de 74 milliards de francs belges et assurent un emploi à 1 000 Belges et 100 000 Zaïrois. En 1984, le bilan commercial est en équilibre. Il s'agit même d'une année record : l'exportation et l'importation atteignent jusque 18,2 milliards de francs belges. En 1983, le budget de la coopération au développement s'élève à 4 milliards de francs belges. A ce moment-là, 15 000 Belges vivent au Zaïre. Parmi eux, 3 000 missionnaires. La coopération militaire belge au Zaïre compte 110 hommes, et un budget d'un demi milliard de francs belges. L'aide militaire est, selon Putman, « l'une des plus convaincantes. Les coopérants militaires belges sont motivés, leur présence est en général efficace, ils s'entendent bien avec les autorités zaïroises et sont appréciés par celles-ci »¹⁰.

On le voit : vingt ans après l'accession de Mobutu au pouvoir, Bruxelles travaille toujours avec enthousiasme au renforcement de la dictature. La misère sociale et les excès du régime militaire ne forment pas d'obstacles pour resserrer les liens. En janvier 1984, le Premier ministre Kengo wa

Dondo, le chéri du FMI et des tuteurs occidentaux du régime, a « un entretien très chaleureux » avec Jacques Groothaert, le président du conseil d'administration de la Société Générale. Pendant la même période, l'ambassadeur Putman écrit une lettre confidentielle au ministre des Affaires étrangères Leo Tindemans. L'ambassadeur belge propose d'inviter le dictateur en métropole. Une telle visite

« signifie ici une affaire de prestige énorme, d'autant plus qu'au mois de mars le président doit voir sa candidature confirmée pour un nouveau mandat, suivi d'élections présidentielles au mois d'octobre. La situation est intenable si cette visite ne pouvait avoir lieu cette année. Je pense ici aux relations belgo-zaïroises et aux intérêts immenses que nous avons toujours ici ».

Au mois de mars 1984, au moment même où Lamy, gouverneur de la Société Générale, rend visite à Mobutu, Putman reçoit enfin un télex de Bruxelles, lui recommandant d'inviter Mobutu à rendre une visite officielle à la Belgique¹¹.

Mobutu visite la Belgique en juillet 1984. Il est reçu au siège de la Société Générale où André Leysen lui offre un dîner. Putman constate avec satisfaction que la presse publie quelques articles très positifs à cette occasion : l'article de Henri Simonet dans *La Libre Belgique* et de Manu Ruys dans *De Standaard*. La visite officielle a l'effet espéré de rehausser le prestige du dictateur dans son propre pays :

« L'exploitation incroyable par les médias zaïrois de la visite en Belgique a été pour moi la preuve évidente de la grande importance politique qu'on accorde à Kinshasa au succès de cette visite. (...) encore longtemps après mon retour, le 21 juillet, (...) le film de cette visite qui dure des heures, est de nouveau passé à la télévision, jour après jour. Les élections présidentielles pour un troisième mandat de sept ans, avec Mobutu comme candidat unique, ont été anticipées ; alors qu'elles étaient prévues pour le mois de novembre, elles ont déjà eu lieu fin juillet. Le succès de la visite présidentielle en Belgique s'est tout à coup amplifié et est devenu, ces dernières semaines, un des thèmes principaux de la campagne électorale, dans une mesure telle que je pense - et je ne suis pas le seul - que la date des élections présidentielles a été partiellement choisie en fonction des dates de la visite en Belgique »¹².

Une année plus tard, à l'occasion du 25^e anniversaire de l'indépendance du Congo-Zaïre, les relations entre Bruxelles et Kinshasa sont au zénith. Pourtant, les signes inquiétants ne manquent pas. Etienne Tshisekedi et d'autres dignitaires du régime, qui, depuis quelques années, critiquent la politique gouvernementale et ont même fondé un parti d'opposition -

l'UDPS-, encourent de longues peines de prison et des exils à l'intérieur du pays. A l'est, dans la région de Fizi-Baraka-Kabambare, le maquis du Parti de la révolution populaire de Laurent-Désiré Kabila prend un second souffle. On est alors en 1984. Mobutu réagit en terrorisant la population civile. Il exécute des (prétendus) rebelles et réduit les villages en cendres. Amnesty International répertorie le tout et dénonce les crimes. Mais Bruxelles garde les yeux fermés. A l'occasion des festivités du 30 juin 1985, Mobutu a invité le couple royal belge. L'ambassadeur Putman note à ce propos :

« La raison plus profonde du succès revint totalement à la sympathie et à l'amabilité que le président et la population zaïroise ont réservées au roi et à la reine. (...) Cela est devenu (...) une fête exclusive de l'amitié belgo-zaïroise. (...) Je ne pense pas que quelque part dans un autre pays africain une telle fête de l'amitié soit possible entre une ancienne colonie et la métropole ».

Mobutu a invité une centaine de personnalités belges : ils seront les seuls étrangers à qui cet honneur est accordé. Ils ont tous accepté l'invitation personnelle du dictateur et ont été transportés à bord d'un avion d'Air Zaïre jusque Kinshasa et Gbadolite, pour y suivre les festivités et serrer le dictateur contre leur poitrine¹³.

Ensemble, ils écrivent ce que Putman appelle « une lettre de remerciements », mais qui, dans le fond, est, ni plus ni moins, une ode à l'adresse du « Guide suprême ». Tous ont signé ce texte à l'exception de Guy Cudell, qui a refusé de souscrire à cet éloge. Qui fait partie de cette *fine fleur* belge, qui n'a en tête que les intérêts stratégiques de Bruxelles et fait semblant de ne rien savoir des dizaines de milliers de victimes du régime ? Ces excellences prétendent ignorer tout de l'assassinat bestial de Pierre Mulele et de Théodore Bengila en 1968, tout de la répression de la révolte estudiantine de 1969 lorsque des dizaines d'étudiants sont tués, tout de la suppression de l'insurrection populaire à Idiofa, fin 1977 début 1978, lorsque les troupes de Mobutu ont massacré des centaines de villageois, pendu une dizaine de chefs coutumiers et coupé publiquement la mère de Mulele en morceaux, tout du massacre des chercheurs de diamant au Kasai en 1979, tout de la répression contre l'UDPS et ses dirigeants. Ils se sont débarrassé de la mémoire de ces crimes et de beaucoup d'autres, ont détourné les yeux de la misère sociale dans les quartiers populaires zaïrois,

ont manié l'application stricte des règles du FMI comme unique critère et accordé à Mobutu le diplôme de respectabilité occidentale. Ces VIP sont les anciens Premiers ministres Pierre Harmel et Edmond Leburton, les anciens ministres Walter Ganshof van der Meersch, Raymond Scheyven, Arthur Gilson, Lucien Harmegnies, Jacqueline Mayence, l'ancien vice-gouverneur général du Congo belge et ex-Grand Maréchal de la Cour André Schöller, l'ancien résident général du Rwanda et du Burundi Jean-Paul Harroy, les anciens généraux Emile Janssens et Edouard Henniquiau, le colonel Louis Marlière et le professeur Arthur Doucy. Sont également présents : René Lamy, gouverneur de la Société Générale, Jacques De Staercke, patron de Fabrimetal et André Leysen, président du patronat belge. Cette compagnie représente la coupe transversale de la classe dominante belge qui a transformé l'héritage de Léopold II en une véritable colonie. Elle a, après l'indépendance, détruit la direction historique du nationalisme congolais et porté au pouvoir une marionnette. Cette classe dirigeante est restée d'avis que Mobutu est toujours son meilleur sous-entrepreneur, capable de sauvegarder ses intérêts dans l'ancienne colonie et dans la région entière.

L'éloge de Mobutu chanté par ces cent éminentes personnalités enlève à tout jamais à la classe dirigeante belge le droit moral de donner la leçon aux autres au nom de la démocratie ou des droits de l'homme. Voici le texte :

« *Citoyen Président-Fondateur,*

(...) les vingt dernières années ont eu une importance capitale pour le Zaïre. C'étaient les années de progrès que vous avez pourvue d'inspiration et que vous avez animées de votre élan, les années dont vous avez tracé le chemin et pour lesquelles vous avez rassemblé l'énergie nécessaire.

Cela vous a plu de nous inviter comme témoins du début de l'étape suivante. (...) Nous espérons que les quelques Belges privilégiés que vous avez reçus pourront contribuer au succès de vos efforts. Chacun d'entre nous le fera avec ardeur et conviction. Nous dédicacerons ce travail non seulement à une population aimée, mais en premier lieu à son chef responsable de cette réussite collective. (...) En agissant de la sorte, nous donnons voie aux paroles et plus encore aux sentiments profonds du roi Baudouin, son gouvernement et l'immense majorité des Belges »¹⁴.

Le 30 juin, le couple présidentiel offre un dîner de gala à ses hôtes. A la tombée de la nuit rafraîchissante, les invités se réunissent au Palais de marbre de Kinshasa, la résidence traditionnelle des chefs d'État étrangers de passage au Zaïre. L'espace s'emplit de musique classique. Selon *Le Soir*, le

répertoire évoque « les grandes soirées du temps des rois de Versailles ». Une centaine d'invités passent à table, entre autres le couple royal belge et les ministres belges Tindemans et de Donnée. A la suite de cette visite, l'administration belge de la Coopération au développement reçoit l'ordre de libérer une ligne de crédit en faveur du Zaïre. La Société Générale n'en fait pas moins et met 1,8 milliard de francs belges à la disposition de la Banque belgo-zaïroise ou Belgolaise dans le but de financer les projets du gouvernement zaïrois¹⁵.

Mobutu a gagné le cœur de ses invités. Le ministre Tindemans dit sans détours que le discours récent du roi ne lui plaît pas : trop réservé pour Kinshasa. Les Belges, qui ont soutenu et maintenu l'édifice colonial et l'ont défendu avec force, ont succombé au charme du maréchal. Dans un article au titre évocateur, « Les “anciens Belges” conquis par le Zaïre », E. Ugeux, journaliste au *Soir*, a interviewé quelques invités du chef de l'État zaïrois ayant déjà atteint un certain âge. Ugeux connaît plusieurs d'entre eux. Quant à lui, il a dans son temps servi la sécession katangaise et a été leur compagnon d'armes dans la lutte contre le gouvernement de Lumumba. Cet éloge au dictateur, chanté par ces durs coloniaux, fait figure de danse macabre sur les corps de Lumumba, Finant, Mulele et des dizaines de milliers d'autres. Il est intéressant de remettre en mémoire quelques-uns de leurs propos sur le dictateur. Pendant les années 90, alors que la troïka occidentale (Bruxelles, Paris, Washington) en vient à la conclusion que les chances de survie du régime Mobutu diminuent à cause des récessions successives, des programmes d'austérité et des protestations sociales, et que sous le drapeau du soutien à la démocratisation et au pluralisme, l'Occident a incité le régime à se rajeunir en acceptant en son sein des opposants, bon nombre de commentaires sont diffusés dans l'intention de nous faire croire que l'Occident a, depuis longtemps déjà, laissé tomber Mobutu. Les articles dans *Le Soir* de 1985 nous montrent autre chose.

Le général Janssens, qui, en juillet 1960, a dirigé la lutte contre l'africanisation de l'armée congolaise, est le premier interlocuteur d'Ugeux :

« Le défilé militaire du 30 juin fut formidable. Il attestait de l'énergie de la troupe. Les prestations de la force aérienne furent remarquables. Mobutu est parvenu à réaliser la fusion de l'armée et de la nation, qui est animée d'un réel patriotisme. L'amitié du gouvernement zaïrois

est une réalité qui dure depuis 25 ans. De nombreux Zaïrois et, parmi eux, surtout des militaires, m'ont manifesté des sentiments d'attachement ».

Gilson, ministre de la Défense au temps de la crise congolaise, n'est pas moins enthousiaste. Il déclare : « Le contact avec le président fut excellent. Il a un esprit de décision rapide. Le Zaïre est sur la bonne voie ». Ganshof van der Meersch, jadis ministre résident du Congo belge, affirme : « Il a rencontré tous les ministres et a été frappé par leur maturité et leur sens des responsabilités. “Le Premier ministre, Kengo wa Dondo, est de premier plan. (...) cette maturité me donne confiance dans l'avenir” ». Leburton, ancien Premier ministre qu'on appelle « le grand chef blanc » se contente du fait que les festivités coïncident « avec le satisfecit du FMI accordé au Zaïre pour le redressement de sa situation économique qui lui permettra de jouer pleinement son rôle dans le concert international ». L'ancien ministre Scheyven y voit une revanche sur les nationalistes congolais : « J'avais tellement souffert à l'indépendance à cause du discours de Lumumba (...) Aujourd'hui, je suis heureux de constater le bonheur des souverains et de voir la sérénité existant entre les deux pays ». Et en compagnie de ces excellences, figurent plusieurs camarades de combat de la première heure : Bomboko, Nendaka ainsi que le cardinal Malula¹⁶.

Le nationalisme de Lumumba : une évaluation provisoire

Presque quarante ans après sa mort, Patrice Lumumba reste toujours un grand inconnu dans l'historiographie politique de l'Afrique. Pour la majeure partie des africanistes, Lumumba est un homme qui, sans vision claire ni plan d'action très net, emporté par un anticolonialisme déchaîné, a déclaré la guerre à l'Occident et a sombré assez rapidement dans le chaos de la crise congolaise qu'il a en grande partie engendrée lui-même. Ces africanistes reprennent à leur compte le cadre de références des gouverneurs occidentaux de l'époque pour approcher la crise congolaise. Ils cultivent une vision peu critique de l'intervention de l'ONU, sous-estiment le rôle des

ingérences occidentales et caractérisent Lumumba comme un homme têtu, irréaliste, qui s'est rendu impossible auprès de la classe politique congolaise en formation et auprès de ses points d'appui occidentaux. A part ce courant dominant, un petit groupe d'auteurs émet un jugement plus nuancé sur l'ex-Premier ministre assassiné et sur le rôle occidental dans la crise congolaise. Pour eux, Lumumba est un homme qui ne défendait pas vraiment une politique concrète et ne cherchait pas à atteindre des buts réalisables. Il rêvait d'un monde meilleur, un monde qui, en 1960, n'était pas réalisable. Ces auteurs voient en lui surtout le martyr de l'indépendance, crucifié par l'Occident qui ne voulait pas se défaire de ses biens congolais. Leur Lumumba est un homme tragique, devenu la victime d'une situation qu'il ne contrôlait pas et qu'il n'aurait jamais pu contrôler. L'un et l'autre courant - Jean-Claude Willame étant un porte-parole du premier et Jean-Paul Sartre du second - sont moins différents qu'on pourrait croire à première vue. Tous deux en effet mettent en lumière le rôle de l'individu. Tous deux accentuent la faiblesse de Lumumba, son isolement, sa stratégie mal comprise. Ils partent de l'idée que Lumumba n'avait aucune chance de réussir. Lumumba est le protagoniste et la première victime d'une crise, dont les forces qu'il combat au lieu de diminuer avaient plutôt tendance à s'amplifier par son intervention¹⁷.

Ces conceptions souffrent de graves carences. Elles ne permettent pas de répondre à une des questions cruciales : s'il est vrai que Lumumba était un politicien isolé, comment se fait-il alors que Bruxelles, Washington et New York ont mis sur pied une opération militaire aussi gigantesque d'une durée aussi longue, comprenant le déploiement de plusieurs milliers de soldats belges et de casques bleus, des opérations de déstabilisation, des meurtres et de la corruption, ainsi qu'une énorme campagne médiatique ? Les pouvoirs occidentaux, qui ont mené ces interventions, n'ont sûrement pas déclenché une des plus grandes crises depuis la seconde guerre mondiale, uniquement pour se défaire d'un dirigeant politique isolé et insolite !

Il va de soi que l'accessibilité des archives des Nations unies et du département des Affaires étrangères ont aidé à améliorer notre compréhension de la crise congolaise et de la pratique politique de Lumumba. Mais la raison pour laquelle l'héritage politique de Lumumba

n'est toujours pas apprécié à sa juste valeur n'est nullement d'ordre technique (un manque de matériel d'investigation), mais elle est bien d'ordre politique. La très courte carrière politique de Lumumba, le renversement apparemment facile du Premier ministre congolais et finalement son assassinat qui, pendant des décennies, n'a pas été élucidé, ont eu un effet fort démoralisant sur le nationalisme africain. Le seul événement qui a survécu est ce crime révoltant : l'assassinat d'un prisonnier sans défense. Le fait que la mémoire politique de Lumumba reste liée aux exploits d'un *individu* est dû à l'absence, au cours de ces dernières décennies, d'un mouvement congolais capable de continuer la lutte de Lumumba et de mettre *en pratique* la valeur réelle de ses convictions et de son attitude politique. Ce qui a manqué, c'est un mouvement reprenant l'expérience de la crise congolaise en l'intégrant dans un nouveau projet porté par de larges couches de la population.

Jusqu'à ce jour, ce mouvement n'existe toujours pas au Congo : un mouvement populaire qui assimile les objectifs politiques de Lumumba et qui place haut à l'ordre du jour la libération du pays du joug néocolonial. L'incorporation rationnelle de l'héritage de Lumumba reste une entreprise délicate dans de telles conditions. Aussi longtemps que le processus de libération nationale ne s'élève pas à un plus haut niveau, il est difficile de juger cet héritage à sa juste valeur et de lui donner une forme en l'intégrant dans des leçons, des structures et des traditions politiques. Par conséquent, le jugement porté ici n'est pas univoque et définitif. D'une part, nous pouvons radicalement écarter les opinions dominantes qui ont cours sur Lumumba, comme étant non scientifiques : le matériel d'investigation rassemblé est impitoyable pour les africanistes qui interprètent la crise congolaise sur la base de clichés répandus par la propagande occidentale d'autrefois. D'autre part, notre jugement reste fort provisoire et prudent : une fois que les peuples congolais auront réellement pris en main leur propre pays, ils seront en mesure d'intégrer et d'incorporer leur propre histoire, y compris l'héritage politique du père de l'indépendance congolaise.

Lumumba vivant, les contours de son œuvre politique sont à peine visibles. L'homme est un météore politique : totalement inconnu sur le plan

national en 1955, il devient en 1958 un dirigeant nationaliste capable d'orienter les masses. Premier ministre en 1960, il le reste pendant dix semaines, puis sera assassiné début 1961. Lumumba est le produit d'une transformation fulgurante de la vie politique congolaise qui a eu lieu entre 1958 et 1960. Son évolution politique tumultueuse va de pair avec la radicalisation de la politique congolaise, qui à son tour est l'expression de la décomposition accélérée de l'ordre colonial. Après des décennies de narcose artificielle pendant l'époque coloniale, la vie politique rattrape ses droits de façon dramatique. L'ouvrage que Lumumba a écrit en 1956 ayant pour titre *Le Congo, terre d'avenir, est-il menacé ?* démontre clairement cette évolution. Dans ce livre, il reste dans, les limites de ce que le paternalisme colonial prescrit aux « évolués » congolais : « Le désir essentiel de l'élite congolaise (...) est d'être des "Belges" et d'avoir droit à la même aisance et aux mêmes droits, compte tenu évidemment des mérites de chacun ». C'est le reflet des aspirations de la petite bourgeoisie congolaise à la veille du processus de décolonisation. Cette élite congolaise a obtenu, en marge de l'ordre colonial, une situation relativement privilégiée. Elle n'a pas immédiatement en vue la libération du joug colonial, mais l'élimination de certains obstacles, de mesures discriminatoires, qui empêchent la réalisation de ses ambitions de bourgeoisie embryonnaire. Vu la méfiance qu'elle nourrit envers les masses congolaises, cette élite limite ses ambitions nationalistes, en ne revendiquant qu'une indépendance purement formelle et graduelle, sous la tutelle des pouvoirs coloniaux auxquels celle-ci doit son statut et sa position. En fait, cette élite est nationaliste malgré elle. Un an et demi après avoir rédigé *Le Congo, terre d'avenir, est-il menacé ?*, Lumumba a complètement changé d'idées : le Lumumba de 1956 n'a plus rien à voir avec celui de 1958.

Pendant ces années de lutte contre le colonisateur, Patrice Lumumba rompt totalement avec l'élite congolaise et ses ambitions bourgeoises. Il opte résolument pour une véritable décolonisation au profit des *masses populaires*. Pendant cette période, Lumumba donne forme à un nationalisme qui repose sur trois piliers politiques : un nationalisme révolutionnaire et cohérent, une pratique politique reposant sur un mouvement de masse et une perspective internationaliste. Le discours de

Lumumba du 30 juin 1960 symbolise la victoire sur l'ordre ancien de ce nationalisme progressiste et dirigé vers l'avenir. Plus tard, on essaiera de récupérer cette victoire symbolique en caractérisant le discours de Lumumba comme le coup de quelques conseillers européens rancuniers de l'entourage du dirigeant congolais. Jean Van Lierde, ami et conseiller du Premier ministre congolais, est toutefois formel :

« Il ne m'a pas été difficile de persuader Patrice de briser le protocole envisagé et de prendre le micro devant la foule au Parlement, pour donner une vision non diplomatique à l'espérance de son peuple. La presse réactionnaire m'a accusé d'avoir rédigé ce texte, ce qui est inexact, car les colons ne voulaient pas croire que Patrice Lumumba était capable d'écrire et de parler pendant des heures. Et ce fut tout son discours magnifique du 30 juin 1960, devant le roi et les diplomates du monde entier qui témoignait de la densité de sa pensée »¹⁸.

Le discours de Lumumba est impressionnant parce que ses mots donnent expression au mouvement de masses qui avait détruit l'édifice colonial. Chaque fois que Lumumba prend la parole, ce sont au fond ces masses populaires qui parlent, et qui emplissent de leur présence la scène politique en revendiquant des droits de plus en plus audacieux, mettant ainsi en péril la récupération de l'indépendance.

Pour bien comprendre la crise congolaise et la place de Lumumba dans celle-ci et enfin la signification de sa vie et de son œuvre, il faut étudier les rapports de forces entre les classes sociales pendant la révolution anticoloniale. Ce n'est que de cette manière qu'on peut comprendre pourquoi l'Occident a engagé toute une machinerie de guerre contre le premier gouvernement congolais. Il ne suffit pas de faire référence à la biographie des dirigeants nationalistes qui, dans une vie antérieure, ont été fonctionnaires, instituteurs, employés ou assistants médicaux. Lumumba et quelques-uns de ses compagnons ont rompu avec l'élite congolaise et ont lié leur sort à des larges couches de la population qui se sont mises en marche contre le colonisateur.

Une petite anecdote illustre bien la différence d'approche entre Lumumba et cette élite et représente en quelque sorte la préfiguration en miniature de ce qui allait se passer plus tard sous Mobutu. A peine quelques jours après l'indépendance, la commission parlementaire congolaise adéquate promet aux parlementaires une indemnisation de 500 000 francs belges et toute une

série d'avantages matériels. L'ambassadeur belge, qui n'est pas encore « en guerre » avec Lumumba à ce moment-là, adresse un télégramme à Bruxelles dans lequel il décrit la réaction du Premier ministre congolais à cette mesure de la proto-bourgeoisie congolaise :

« La décision (...) a causé une émotion qui a vite dépassé les frontières du Congo, et dont la presse belge aura déjà dû vous donner quelques échos. J'ai passé la soirée d'hier aux côtés du Premier ministre, qui s'est élevé en termes vifs contre cette décision, qu'il estime préjudiciable à l'économie du pays et de nature à porter une atteinte grave au prestige du jeune État. Le gouvernement est décidé à combattre ces mesures et à faire ramener l'indemnité parlementaire à un niveau compatible avec le revenu national du Congo. M. Lumumba voit dans cette affaire une manœuvre de l'opposition. Il paraît décidé à la déjouer »¹⁹.

Lumumba et les siens sont des nationalistes conséquents ou radicaux. Ils ont combattu toutes les formes de domination coloniale ou néocoloniale, et aspirent à bâtir une nation unifiée à l'intérieur des frontières de l'État congolais. La révolution anticoloniale est, à la lumière de ses objectifs, une révolution bourgeoise. Les tâches nationales-démocratiques consistent à se libérer de la fêrule impérialiste et à instaurer l'indépendance nationale ; à la constitution d'une république démocratique, couronnée d'une assemblée nationale ; enfin au développement d'une économie réellement nationale, orientée vers les besoins de la population. L'objectif final reste la construction d'un État-nation unifié : un État dans lequel toutes les populations et toutes les régions se considèrent comme des composantes essentielles de la société.

Les objectifs de cette révolution sont les mêmes que ceux des révolutions européennes et américaine qui ont, dans la seconde moitié du XVIII^e et la première moitié du XIX^e siècle, engendré des États-nation modernes. La révolution anticoloniale au Congo allait-elle à son tour produire un État bourgeois classique ? Ce n'était pas certain. Les révolutions européennes et américaine ont partout amené une bourgeoisie nationale au pouvoir, même si la révolution a été souvent menée par des classes plus populaires. La situation au Congo de l'époque est telle qu'une répétition de ce scénario est peu probable. Bruxelles a créé, pour l'exploitation de la colonie, un large prolétariat congolais qui travaille dans les mines, les usines et les plantations. Au fur et à mesure que ce prolétariat acquiert une expérience de

lutte et de la confiance en soi, celui-ci, avec d'autres classes populaires, considère la lutte pour l'indépendance comme un bouleversement social, comme un instrument servant à améliorer leur sort immédiat. De plus, le colonisateur a exploité le Congo selon les besoins de la métropole. Il a omis de créer une économie proprement nationale et, par là-même, une bourgeoisie nationale. Il n'existe donc pas au Congo, à l'époque, de classe capitaliste en mesure de dévier le mouvement vers une indépendance purement formelle, sans toucher à la domination néocoloniale. Le roi Baudouin a prévu ce danger. En novembre 1959, au moment où les développements prérévolutionnaires au Bas-Congo placent Bruxelles au pied du mur, il déclare : « Les événements se sont précipités à un rythme que nul n'aurait pu soupçonner. Des forces tumultueuses se sont mises en branle, sans que des élites sages et expérimentées fussent présentes en nombre suffisant pour les encadrer et diriger »²⁰.

Dans ce contexte, Lumumba représente un grand danger potentiel pour l'Occident. L'assaut réussi de l'édifice colonial a donné de l'oxygène aux nationalistes radicaux et leur a accordé une place importante au sein du gouvernement congolais. L'antiimpérialisme de Lumumba, sa solidarité avec les masses populaires qui se radicalisent, son internationalisme et enfin son dégoût des méthodes administratives et répressives, favorisant le travail de conviction politique : tout cela le prédestine à intégrer au mouvement un maximum de peuples et de régions et d'élever ce mouvement éventuellement au-dessus des limites purement bourgeoises. L'histoire a appris que la dynamique des sociétés postcoloniales a amené même des régimes bourgeois-nationalistes modérés, sous le coup de la victoire anticoloniale, à exiger le patrimoine national auprès de l'ex-colonisateur. On peut donner en exemples les nationalisations de l'industrie pétrolière effectuées par Mossadegh (Iran, 1951) et du canal de Suez par Nasser (Égypte, 1956). Si Mossadegh avait osé faire ce pas, pourquoi Lumumba ne l'entreprendrait pas ? Si les masses congolaises prenaient leur sort en mains propres et commençaient à construire des organisations de masse pour la défense de leurs intérêts (comités de quartier, syndicats, organisations pour la défense de la femme et de la jeunesse...) et à se considérer comme moteur de progrès social et politique au lieu de spectateurs passifs face aux mesures

prises par une bureaucratie d'État, alors se produirait une situation révolutionnaire. Le gouvernement Lumumba serait alors capable de transformer la lutte pour l'indépendance, d'organiser la mobilisation populaire et de placer à l'ordre du jour une lutte plus ample avec, en premier lieu, des mesures contre la mainmise de capitaux étrangers sur les richesses nationales.

L'imminence de ce processus de radicalisation est la clé permettant de comprendre pourquoi, comme le dit Sartre, « malgré la modération de son programme économique, le leader du MNC était tenu pour un frère d'armes par le révolutionnaire Fanon, pour un ennemi mortel par la Société Générale »²¹. Cela explique également pourquoi la remarque de certains auteurs selon laquelle Lumumba n'a pas de « programme politique » n'est pas valable. Le jacobinisme politique de Lumumba - sa détermination absolue à acquérir le pouvoir politique - répond aux exigences de la révolution anticoloniale au Congo de 1960. Les nationalistes devaient obtenir le pouvoir d'État : c'était la condition *sine qua non* de tout progrès - le levier pour accélérer la mobilisation politique des peuples congolais et, à travers ce processus de construction d'un État-nation, stimuler le développement économique du pays.

La base rationnelle de l'intervention occidentale au Congo est sa détermination à vouloir écraser dans l'œuf ce processus de radicalisation. Quelques jours après l'allocution du 30 juin 1960, Lumumba joint l'acte à la parole et choisit le côté des soldats congolais dans leur combat contre la caste réactionnaire des officiers belges. La désintégration de l'armée coloniale et l'agitation sociale parmi les fonctionnaires qui voient dans le succès de la rébellion des soldats un encouragement pour concrétiser l'indépendance au moyen de revendications sociales, font naître une dynamique incontrôlable et amène l'Occident à prendre des contre-mesures radicales. On veut coûte que coûte éviter que les piliers d'un régime néocolonial au Congo soient détruits, ou, pour parler avec Sartre, éviter « la radicalisation de Lumumba par les masses et l'unification des masses par Lumumba ». Voilà la peur, telle un fil rouge, qui apparaît à travers les messages que l'ambassadeur belge Van den Bosch envoie à Bruxelles vers la mi-juillet 1960. Le 18 juillet, il écrit :

« Mes télégrammes mettent en évidence le danger des situations qui ne menacent plus seulement la position belge au Congo mais la position occidentale toute entière en Afrique centrale. (...) La garnison de Léo est commandée depuis 48 heures par une créature de Lumumba et il est nommé chef d'état-major. Les troupes de l'ONU sont jusqu'à présent toutes d'origine africaine et ne seraient probablement pas en mesure d'assurer l'ordre si une fraction importante de la population civile qui compte actuellement 40 000 chômeurs pouvait être soulevée et se joindre à la garnison. (...) Il me paraît de grande importance que les puissances occidentales principalement intéressées se consultent »²².

Les stratégies occidentales n'ont aucune peine à reconnaître le danger potentiel qui émane des développements de l'été 1960. La dialectique entre le dirigeant révolutionnaire et les masses rendues sensibles à la politique est en mesure de produire un cocktail explosif de l'allure de celui qui, à ce moment, minait les intérêts des États-Unis à Cuba. Voilà dans quoi réside quelque peu la base rationnelle de la comparaison faite alors dans certaines capitales occidentales entre Lumumba et Castro.

Depuis le 1^{er} janvier 1959, moment où la victoire de la révolution cubaine est scellée par la chute du dictateur Batista, une radicalisation des classes populaires et de leur gouvernement a eu lieu qui dépasse de loin les limites initiales du programme nationaliste des *barbudos* de Fidel Castro. Pendant la première moitié de 1959, les représentants de la bourgeoisie cubaine sont écartés du gouvernement sous la pression des actions des masses. A La Havane et à Washington, toute une série de mesures et de contre-mesures sont prises, ce qui aboutira en avril 1961 à l'invasion ratée de Playa Girón et à la proclamation à caractère socialiste de la révolution cubaine. Dans ce processus de radicalisation à Cuba, la promulgation de la loi de la réforme agraire, par laquelle les grands propriétaires terriens ont été expropriés et des lopins de terre distribués aux paysans sans terre (17 mai 1959) ; la démission du président Urrutia (juillet 1959) ; la nationalisation de Texaco, Shell et Esso qui refusaient de raffiner du pétrole soviétique (29 juin-1^{er} juillet 1960) ; la nationalisation de toutes les grandes entreprises américaines établies à Cuba, en réplique au refus d'Eisenhower d'acheter encore du sucre cubain (6 août 1960) ; la mise en place de comités de pouvoir populaire servant de pilier à l'État cubain avec pour but de parer les actions de sabotage (28 septembre 1960) ; la nationalisation du secteur bancaire tout entier et d'environ 400 entreprises cubaines (13 octobre 1960),

constituent des points culminants. La peur de se voir confronté à une variante africaine de ce processus a amené les stratégies de Bruxelles, Washington et New York à intervenir militairement au Congo.

On peut rétorquer que le Congo n'est pas Cuba et que le Mouvement du 26 juillet de Castro et l'armée des rebelles cubains diffèrent qualitativement du Mouvement national congolais de Lumumba. C'est exact. Le gouvernement Eyskens a réalisé la décolonisation d'un pas accéléré, justement pour couper court à tout processus de radicalisation des masses congolaises. Eyskens a voulu autant que possible écourter la période de politisation afin d'éviter toute escalade. Bruxelles espérait ainsi asseoir au pouvoir des politiciens congolais inexpérimentés et faibles et continuer à tirer les ficelles dans les coulisses. C'est bien pourquoi le gouvernement belge décide début 1960 d'octroyer l'indépendance le 30 juin de la même année, alors que début 1959, Bruxelles est toujours convaincu de pouvoir retarder cette date d'au moins une vingtaine d'années ! Cette passation vertigineuse des pouvoirs n'a pas empêché Lumumba de passer à la tête du gouvernement, mais n'a pas donné aux dirigeants nationalistes le temps d'élaborer un mouvement bien structuré avec une direction solide. Les masses congolaises ont arraché leur indépendance à mains nues. Elles ont mené leur lutte sans partis politiques, ni syndicats ou autres organisations de masse dignes de ce nom. Et Lumumba n'a pas eu le temps ni les moyens de construire au sein du mouvement un cadre solide : bien peu de dirigeants nationalistes ont, le jour de l'indépendance, une vision et un rayonnement nationaux. Ce que les critiques du gouvernement Eyskens ont, de manière assez trompeuse, décrit comme « une politique du lâchez-tout » a malgré tout rapporté quelque chose de substantiel, car, sans un mouvement nationaliste bien organisé, il allait être bien difficile d'élever cette révolution anticoloniale à un plus haut niveau. Mais il ne faut pas s'aveugler sur ce qu'*était* le mouvement anticolonial congolais en juillet 1960 ; il faut - comme l'ont fait alors les stratégies occidentaux - avoir clairement en tête *ce qu'il pouvait devenir*, sur la base des développements aux premiers temps de l'indépendance.

La peur occidentale d'une évolution congolaise à la cubaine n'est pas sans raison. Il suffit de regarder de près les développements révolutionnaires tels

qu'ils ont eu lieu au Burkina Faso (1983-1987). Le renversement du gouvernement néocolonial, profrançais du Burkina Faso a été l'œuvre de quelques centaines de soldats et de civils armés, sous la direction du capitaine Thomas Sankara. La structure des classes de ce pays du Sahel extrêmement pauvre est moins favorable encore que celle du Congo en 1960 : le pays n'a pas de classe ouvrière, traditionnellement porteuse des idées progressistes et socialistes. Tout comme au Congo, les paysans qui constituent la majeure partie de la population, vivent dans des conditions sociales archaïques, sans organisations propres et sans aucun passé de lutte pour la terre contre une classe de grands propriétaires fonciers capitalistes ou précapitalistes. Malgré cela, le gouvernement de Sankara a réussi à donner une forme durable à l'enthousiasme initial de la population. Des comités pour la défense de la révolution sont formés ainsi que des milices populaires. La campagne d'alphabétisation, l'implication de la population dans l'endiguement et l'irrigation de la vallée du Sourou, ainsi que la lutte contre le déboisement et la mise en place dans chaque village d'un poste sanitaire ont donné forme à la révolution nationale-démocratique soutenue par de larges couches de la population. Vingt ans après la crise congolaise, Patrice Lumumba est réincarné dans la personne de Thomas Sankara.

La clé qui nous permet de comprendre ce processus révolutionnaire est la mobilisation politique des classes populaires qui acquièrent une expérience de lutte, prennent confiance en elles-mêmes, marquent le cours des événements et développent une conscience nationale. Cette conscience nationale n'est pas étroitement nationaliste, mais de nature anti-impérialiste. Non pas dirigée contre « les Français », « les Blancs » ou d'autres « étrangers », mais contre l'impérialisme et d'autres adversaires des réalisations sociales et politiques de la révolution, telle la bourgeoisie indigène qui, en tant que sous-traitant du capitalisme international et en tant que mandaté politique de Paris, aspire à perpétuer le néocolonialisme au pays. En 1987, des militaires contre-révolutionnaires assassinent Thomas Sankara et mettent fin au processus révolutionnaire au Burkina Faso²³.

Rien que la tentative d'introduire une révolution authentiquement nationale-démocratique sur le sol congolais suffit à placer Patrice Lumumba au panthéon des défenseurs universels de l'émancipation des peuples. Mais

les leçons politiques de la crise congolaise font partie, et constituent une part substantielle, de son héritage politique. Plusieurs auteurs ont souligné qu'en quelques semaines à peine, Lumumba a réussi à dresser l'*establishment* international contre lui et qu'en conséquence il a été chassé du pouvoir assez rapidement. Mais ce que beaucoup considèrent être l'obstination du Premier ministre congolais est en fait l'expression d'un phénomène beaucoup plus fondamental. La crise congolaise laisse apparaître d'un seul coup la vraie nature des pouvoirs qui ont modelé en grande partie le monde d'après-guerre. La crise montre *dans la pratique* le vrai visage, non seulement des anciens pouvoirs coloniaux, mais également celui des Nations unies, des pays récemment devenus indépendants et unis dans ce qu'on appelle le bloc afro-asiatique, ainsi que celui de Moscou et enfin, au Congo même, celui de l'élite nationale. Confrontés à l'offensive occidentale contre le gouvernement congolais, ceux-ci ont baissé la tête. Tous ont trahi leurs principes et leurs idéaux pourtant publiquement professés et ont également trahi le Premier ministre congolais, qui, à l'un ou l'autre moment, leur avait marqué sa confiance. Ce concours de circonstances exceptionnel, cette mise à nu sous la pression de l'Occident les obligeant à prendre parti dans la crise congolaise, sont la raison majeure pour la mort politique précipitée de Lumumba.

Est-ce pour autant que Lumumba et les siens n'auraient en aucun cas pu « gagner » la crise congolaise ? La situation extrêmement critique dans laquelle se trouvent, fin 1960, début 1961, les régimes de Kasa Vubu et de Tshombe, démontre qu'une victoire nationaliste n'aurait pas été impossible. Mais pour en arriver là, il aurait fallu ne pas commettre certaines des erreurs que Lumumba et les nationalistes congolais ont commises et il aurait fallu tirer plus rapidement les leçons de ces erreurs. La faiblesse politique du nationalisme congolais, y compris celle de son dirigeant central, fait donc intégralement partie des leçons de la crise congolaise.

Lumumba s'est fait des illusions sur ses alliés afro-asiatiques, sur Moscou et sur l'infime fraction de l'élite congolaise qui avait choisi son côté au moment suprême de la révolution anticoloniale. Ensuite, il a mal évalué les Nations unies, surtout de la mi-juillet à la mi-août 1960 : il a nourri l'espoir que les Nations unies allaient mettre fin à la sécession katangaise. Et plus

tard, en octobre et novembre 1960, au moment où une discussion est menée au sein des Nations unies dans le but de choisir une des deux délégations, celle de Kasa Vubu ou celle de Patrice Lumumba, comme représentant légal du Congo, il a cru que le Tiers monde allait résister à la pression occidentale et opter pour lui. Lumumba se méfiait de l'image des Nations unies fonctionnant comme instrument neutre de la loi et de l'ordre international, comme instrument capable de défendre la souveraineté des pays du Tiers monde. Mais il a espéré pouvoir mettre suffisamment sous pression l'opinion publique internationale d'une part et les chefs d'État afro-asiatiques, qui attendaient le salut des Nations unies, d'autre part, dans le but de neutraliser l'influence occidentale au sein des Nations unies, et d'obliger les casques bleus à réaliser les objectifs pour lesquels le gouvernement congolais les avaient invités. Cela l'a amené à faire parfois des déclarations ambiguës. Par exemple, réagissant à la résolution de l'ONU du 9 août, Lumumba déclare :

« Le Conseil de Sécurité a décidé (...) que les troupes de l'ONU entrent immédiatement au Katanga pour chasser les troupes belges. C'est une grande victoire aujourd'hui pour le peuple congolais. (...) Les impérialistes ont échoué. Tshombe, homme de paille, a échoué également. Les vendus aux colonialistes et aux impérialistes ont échoué. Aujourd'hui le peuple katangais (...) est libéré »²⁴.

Pendant cette période, la population congolaise, ayant fait preuve de tant d'initiative, de courage et de volonté de lutte jusqu'à l'indépendance, a été repoussée dans le rôle de spectateur. Entre la mi-juillet et la mi-août, Lumumba a déplacé l'arène politique du Congo vers New York, Accra et Conakry. Il espère à ce moment-là que la pression diplomatique amènera les casques bleus à agir contre la sécession. A cette époque, il compte sur le soutien de (certains) contingents de l'ONU plutôt que sur l'ANC et sur la population congolaise à l'intérieur et à l'extérieur du Katanga.

Lorsque, au mois d'août 1960, il devient clair que Nkrumah, Nasser et Nehru mettent entre les mains des Nations unies l'issue de la crise congolaise, et ce, malgré la protection de fait que Hammarskjöld accorde à la sécession katangaise, Lumumba change son fusil d'épaule. Il donne le feu vert à une action militaire contre les sécessions et part pour Stanleyville dans le but de mobiliser la population. Mais le dirigeant congolais a perdu

beaucoup de temps précieux, alors que Washington, Bruxelles et New York entre-temps ont continué d'arrache-pied à renforcer leurs têtes de pont. De plus, il a désorienté l'opinion publique congolaise et africaine avec ses déclarations d'amour ambiguës à l'adresse des Nations unies. Son espoir ou plutôt son mauvais calcul, consistant à penser que les Nations unies allaient être obligées de contrecarrer les plans occidentaux, va signifier sa perte. L'enracinement belge à Élisabethville et à Bakwanga ; le déploiement des casques bleus dans ces provinces ; les coups de septembre et l'offensive diplomatique des États-Unis à l'Assemblée générale (15^e session), tout cela a mené au désarroi des forces nationalistes, à l'assassinat de Lumumba et enfin à briser l'élan de la révolution anticoloniale au Congo.

Mais, finalement, les grandes évolutions sociales pèsent plus lourdement que les défaites historiques comme celles de 1960-1961. Aussi longtemps que les tâches de la révolution nationale-démocratique au Congo ne sont pas réalisées, la vie et l'œuvre de Lumumba restent une source d'inspiration pour les générations congolaises d'aujourd'hui et de demain. Le fil rouge de cette vie politique est son évolution de nationaliste conséquent à révolutionnaire. Un exemple pour illustrer cette évolution. Pendant l'époque coloniale, Patrice Lumumba défend des actions massivement soutenues, mais fondamentalement pacifiques. Vu la suprématie militaire de la Force publique, de telles actions paraissent être la méthode indiquée pour démoraliser le colonisateur et neutraliser ses forces répressives. Mais les développements après l'indépendance ont changé fondamentalement les règles du jeu. La contradiction entre le colonisateur et la population colonisée s'est traduite en lutte entre, d'une part, une coalition internationale néocoloniale et, de l'autre, le Congo nationaliste.

Au cours des mois de juillet et août 1960, la balkanisation du Congo devient un fait. Dans ces circonstances, Lumumba n'a pas hésité. Il a résolument choisi l'action militaire dans le but de libérer le Congo de la strangulation néocoloniale. Sa campagne militaire contre les sécessions du Sud-Kasaï et du Katanga (fin août, début septembre 1960) ; son intention, après le renversement du gouvernement, de remettre en place son pouvoir légitime sur l'ensemble du territoire congolais à partir de Stanleyville nationaliste (septembre-novembre) ; puis, par la suite, incarcéré dans la

cellule de la mort qui lui était réservée par Mobutu, son rejet de tout compromis néocolonial (décembre-janvier 1961) : voilà des exemples qui montrent le chemin que Lumumba a suivi pendant la courte période qui va de sa nomination comme Premier ministre à sa mort.

¹ Entre-temps, Mobutu fit tout pour que la vérité sur l'assassinat de Lumumba ne voie pas le jour. On n'a pas parlé de l'assassinat pendant le simulacre de procès que le régime a organisé contre Tshombe, condamné par contumace. Munongo non plus n'a pas comparu.

² E. Tshisekedi (Léo) « Lettre à Sa Majesté L'Empereur du Sud Kasai "Le Mulopwe" à Bakwanga », 23/12/60 (Doc. LDW). Sur Tshisekedi et le sort de Lumumba, voir F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n°2, p. 291, et Fasc. n°3, p. 436.

³ « Le dossier Lumumba rouvert ». dans *Le Soir*, 7/7/97, et « Geschiedenis is nieuwste wapen tegen Tshisekedi », *De Morgen*, 1/4/98.

⁴ ! F. Vandewalle, *Mille...* Fasc. n°4, pp. 41 et 143 ; J. Brassinne, *Enquête...*, Tome II, p. 597.

⁵ J.-C. Marlair, *Les rêves des Noko*, pp. 121-122.

⁶ F. Vandewalle, *Mille...*, Fasc. n°4, p. 143 ; G. Weber, *Le Katanga...*, pp. 178, 180-181.

⁷ *Storia*, n°279, février 1981, et réaction Brassinne, dans J. Brassinne, *Enquête...*, Tome II, p. 539 ; E. de Bellefroid, « Lumumba, maintenant on sait. L'énigme de l'assassinat de Patrice Lumumba est enfin élucidée trente ans plus tard », dans *LLB*, 19/2/91 ; G. Weber, *Comme...*, pp. 114-115 (souligné par nous).

⁸ P. Lefèvre, « Assaini et libéral, le Zaïre attend les investissements », *Le Soir*, 28/6/1985.

⁹ C. Braeckman, « Petit lexique kinoïse », *Le Soir*, 27/6/1985 ; C. Braeckman, *Le dinosaure*, pp. 236-237 ; G. de Villers, *De Mobutu à Mobutu*, pp. 151, 157.

¹⁰ L. Putman, *Van Kinshasa tot Moskou*, pp. 5-6, 35-37 ; G. de Villers, *De Mobutu à Mobutu*, p. 131.

¹¹ F. Putman, *Van Kinshasa tot Moskou*. p. 81 et p. 14.

¹² L. Putman. *Van Kinshasa tot Moskou*, pp. 54, 56.

¹³ L. Putman, *Van Kinshasa tot Moskou*, pp. 119-120. Sur les festivités de 1985, voir *LLB*, 27/6 et 1/7/85, *Le Soir*, 1/7 et 7/7/85, *De Morgen*, 4/7/85.

¹⁴ L. Putman. *Van Kinshasa tot Moskou*, pp. 121-123 ; *Le Soir*, 29-30/6/1985.

¹⁵ *Le Soir*, 1 et 3/7/1985.

¹⁶ E. Ugeux, « Les "anciens Belges" conquis par le Zaïre », dans *Le Soir*, 6-7/7/1985.

¹⁷ J.-C. Willame, *Patrice Lumumba* ; J.-P. Sartre, « Préface », dans J. Van Lierde (éd.), *La pensée politique...*

¹⁸ P. Lumumba, *Le Congo...*, p. 29 ; J. Van Lierde, « Patrice Lumumba. La dimension d'un tribun », p. 3.

¹⁹ Message D.3201/3-4 n°913 de Van den Bosch (Léo) à Belext Bruxelles, 5/7/60, Archives Affaires étrangères.

²⁰ Baudouin, discours à l'ULB, 20/11/59, dans CRISP, *Congo 1959*, p. 245.

²¹ J.-P. Sartre. « Préface », dans J. Van Lierde (éd.), *La pensée politique...* p. III.

²² Télégramme 350 du 18/7/60 de Van den Bosch (Léo) à Belext Bruxelles, Archives Affaires étrangères.

[23](#) Voir Th. Sankara, *Oser inventer l'avenir*.

[24](#) Discours à la radio de Lumumba, 10/8/60, dans Min. de l'Information, Service de Presse, doc. n^o 293, Archives Institut Africain. Voir aussi les déclarations bienveillantes de Lumumba sur l'ONU et « H » du 13/10 et 7/11, dans Commission de coordination, *La République du Congo...*, pp. 12, 27, ou son message au président de l'Assemblée générale et à « H » du 25/10, Archives Nations unies, et sa lettre à Dayal du 26/10/60, dans Central Africa Project Collection, 1920-1980.

CONCLUSION

Le testament politique de Lumumba

Peu avant sa mort, Patrice Lumumba a écrit, de sa cellule, une lettre à Pauline. On ne sait si la lettre s'adresse à sa troisième ou à sa quatrième femme : les deux femmes portaient le même prénom. Lumumba s'était séparé de Pauline Opango, sa quatrième femme, depuis son arrestation dramatique à Mweka, au début du mois de décembre 1960. Déguisée en soldat, sa troisième femme, Pauline Kie, lui a rendu visite à plusieurs reprises dans sa cellule à Thysville. Le texte de sa lettre fait la preuve de sa lutte de principe contre le néocolonialisme. Elle laisse percevoir son sens des réalités : il considère sa mort prochaine comme plus que probable. Mais elle démontre également sa croyance inébranlable dans la victoire finale de la révolution anticoloniale. Cette lettre peut être considérée comme son testament politique :

Ma compagne chérie,

Je t'écris ces mots sans savoir s'ils te parviendront, quand ils te parviendront, et si je serai en vie lorsque tu les liras. Tout le long de ma lutte pour l'indépendance de mon pays, je n'ai jamais douté un seul instant du triomphe final de la cause sacrée à laquelle mes compagnons et moi avons consacré toute notre vie. Mais ce que nous voulions pour notre pays, son droit à une vie honorable, à une dignité sans tache, à une indépendance sans restrictions, le colonialisme belge et ses alliés occidentaux qui ont trouvé des soutiens directs et indirects, délibérés et non délibérés, parmi certains hauts fonctionnaires des Nations unies, cet organisme en qui nous avons placé toute notre confiance lorsque nous avons fait appel à son assistance, ne l'ont jamais voulu.

Ils ont corrompu certains de nos compatriotes, ils en ont acheté d'autres, ils ont contribué à déformer la vérité et à souiller notre indépendance. Que pourrai-je dire d'autre ? Que mort, vivant, libre ou en prison sur ordre des colonialistes, ce n'est pas ma personne qui compte. C'est le Congo, c'est notre pauvre peuple dont on a transformé l'indépendance en une cage d'où l'on

nous regarde du dehors tantôt avec cette compassion bienveillante, tantôt avec joie et plaisir. Mais ma foi restera inébranlable. Je sais et je sens du fond de moi-même que tôt ou tard mon peuple se débarrassera de tous ses ennemis intérieurs et extérieurs qu'il se lèvera comme un seul homme pour dire non au colonialisme dégradant et honteux, et pour reprendre sa dignité sous un soleil pur.

Nous ne sommes pas seuls. L'Afrique, l'Asie et les peuples libres et libérés de tous les coins du monde se trouveront toujours aux côtés des millions de Congolais qui n'abandonneront la lutte que le jour où il n'y aura plus de colonisateurs et leurs mercenaires dans notre pays. A mes enfants que je laisse et que peut-être je ne reverrai pas, je veux qu'on dise que l'avenir du Congo est beau et qu'il attend d'eux, comme il attend de chaque Congolais, d'accomplir la tâche sacrée de la reconstruction de notre indépendance, et de notre souveraineté ; car sans justice il n'y a pas de dignité et sans indépendance il n'y a pas d'hommes libres.

Ni brutalités, ni sévices, ni tortures ne m'ont jamais amené à demander la grâce car je préfère mourir la tête haute, la foi inébranlable et la confiance profonde dans la destinée de mon pays plutôt que vivre dans la soumission et le mépris des principes sacrés. L'histoire dira un jour son mot, mais ce ne sera pas l'histoire qu'on enseignera aux Nations unies, Washington, Paris ou Bruxelles, mais celle qu'on enseignera dans les pays affranchis du colonialisme et ses fantoches. L'Afrique écrira sa propre histoire et elle sera au Nord et au Sud du Sahara une histoire de gloire et de dignité.

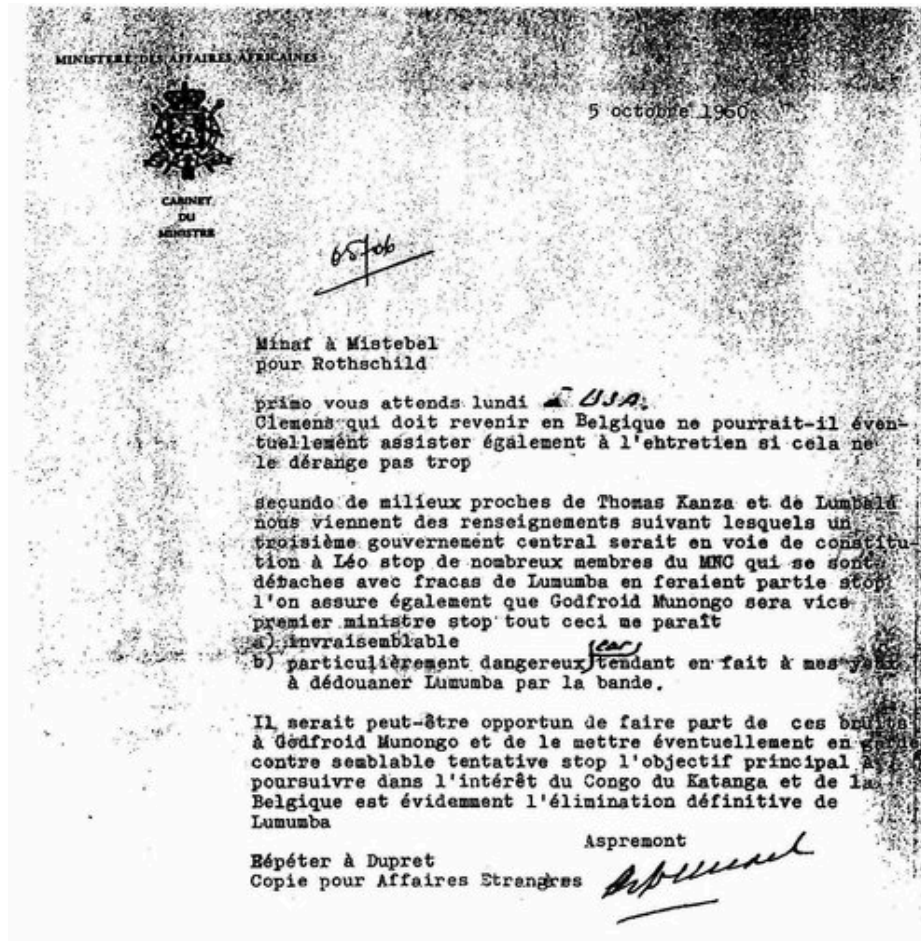
Ne me pleure pas, ma compagne, moi je sais que mon pays, qui souffre tant, saura défendre son indépendance et sa liberté. Vive le Congo ! Vive l'Afrique.

Patrice »¹.

¹ « Dernière lettre », in J. Van Lierde, *La pensée politique...*, pp. 389-391.

ANNEXE

Deux documents révélateurs



75 1. 1961



16476 Cuen
E/pdh

Cste

~~à li remettre~~

~~Président Tschamba~~
Cit. tin

Minsf Assemblée régionale

Personnellement auprès Président Tschamba

pour que documents soit transférés

Katanga dans la délai le

plus bref par cit. lui-même
sur place en cours.

Minsf.

Bibliographie

Mis à part les documents des Nations unies et la littérature traditionnelle au sujet du Congo, accessible à travers livres, journaux et hebdomadaires, j'ai consulté, pour cette étude, plusieurs sources d'archives :

Les archives du ministère des Affaires étrangères (Bruxelles) : la Commission diplomatique du département m'a accordé le droit de consulter les messages envoyés à Bruxelles à partir des postes diplomatiques belges de Léopoldville, de Brazzaville et d'Élisabethville pendant la période juillet 1960-février 1961. Ces documents sont rassemblés dans les dossiers n° 14558 et 18297 I/a-b-c-d (poste Brazzaville), les dossiers n° 18290 II (b) et 18290 III (a) (poste Élisabethville), et le dossier n° 18288 /I (poste Léopoldville, de 5/7 à 20/8/60) ; et sur microfilm DF 902 dossier AF1/56, avec les numéros P 1331 (pour la période 4/5/1960 à 30/9/1960), P 1332 (de 1/10/1960 à 31/1/1961) et P 1333 (de 31/1/1961 à 22/8/1961). Les messages du ministre des Affaires africaines, Harold d'Aspremont Lynden et de son adjoint Jules Loos à Brazza et à Élisabethville sont répertoriés sur les trois microfilms et dans les dossiers « Cab 3722 » et « Cab 3684 ». Les archives du cabinet du ministre des Affaires étrangères Pierre Wigny ne sont pas remis au département.

Les archives des Nations unies (New York) : les documents concernant l'opération de l'ONU au Congo (ONUC) sont groupés sous les rubriques suivantes :

- DAG 1 (Office of the Secretary-General), Series 2.2.1, 2.3.9, 5.0.1.1 et 5.1.2 ;
- DAG 13 (Missions and Commissions. United Nations Operations in the Congo 1960-1964), Series 1.6.1.1.

Les archives Frédéric Vandewalle (Musée Royal de l'Afrique centrale, Tervueren) : contiennent les archives de l'ancien chef de la Sûreté coloniale pour la période 1960-1994. Sauf indication contraire, tous les documents cités proviennent de « Boîte Mille et quatre jours. Documentations fascicules 1-2-3 (-4) »- « Dossier Antoine » ou « Dossiers VDW ».

Les archives du ministre d'État August E. De Schryver (1898-1991) (KADOC, Louvain) : A.E. De Schryver était ministre du Congo belge et du Ruanda-Urundi (ensuite, ministre des Affaires africaines) du 3 septembre 1959 jusqu'au remaniement du gouvernement Eyskens, le 3 septembre 1960. Ces archives contiennent des documents internes et de la correspondance avec quelques protagonistes belges dans le processus de décolonisation du Congo.

Les archives de l'Institut Africain, Tervueren : ces archives ont des sources différentes (collections de M. Hockers, de J. Van Lierde, de Th. Turner, de B. Verhaegen...), données en dépôt par le CRISP. Parmi ces collections se trouvent les télégrammes et les notes échangés entre la mission diplomatique belge à Léopoldville et Bruxelles pendant la période juillet-août 1960 ; également une série de lettres et de documents sur et de Patrice Lumumba.

Les archives du Schomburg Center for Research in Black Culture (The New York Public Library, New York) : ces archives contiennent les « Ralph J. Bunche Papers » et la « Central Africa Project Collection, 1920-1980 (Unprocessed manuscript collection) ». On y trouve également une collection restreinte de télégrammes des Nations unies, des documents de et sur Lumumba et le MNC, des rapports des sessions du gouvernement Lumumba et des exemplaires de périodiques congolais nationalistes.

Les archives Grootaert (Université Libre de Bruxelles, Bruxelles) : contiennent les papiers de Jozef E.A. Grootaert, chef de cabinet adjoint du Premier ministre Lumumba jusque mi-août 1960. Contient surtout des documents de la période coloniale.

Le département archives de la Fondation Joseph Jacquemotte (Bruxelles) : héberge les archives des dirigeants du Parti communiste belge de l'époque (PCB). J'y ai consulté les archives d'Albert De Coninck, de Marcel Levaux, de Gaston Moulin, de Jean Terfve, ainsi qu'une collection contenant du matériel divers. Ces archives contiennent des documents du PCB, des notes internes sur la crise congolaise et la correspondance entre les responsables du parti et plusieurs dizaines de Congolais, y compris des dirigeants nationalistes.

* * * *

Les notes et les photocopies du matériel d'archives sur lequel cet ouvrage s'appuie ont été déposées aux archives universitaires de l'Université catholique de Louvain, Bibliothèque centrale, Mgr Ladeuzeplein 21, 3000 Louvain.

* * * *

Seuls les livres et les articles auxquels il est fait référence dans le texte, ont été repris dans cette bibliographie. Pour une liste complète de la littérature consultée, voir Ludo De Witte, *Crisis in Kongo*, Van Halewyck, Louvain, 1996.

- ABI-SAAB Georges, 1978, *The United Nations Operation in the Congo 1960-1964*, Oxford University Press, Oxford.
- ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (Bruxelles), voir aussi Van Grieken M.
- ARTIGUE Pierre, 1961, *Qui sont les leaders Congolais ?*, Bruxelles, Editions Europe-Afrique.
- BENOT Yves, 1989, *La mort de Lumumba, ou la tragédie congolaise*, Paris, Éd. Chaka.
- BLOMMAERT Jan, 1990, « Lumumba, Hammarskjöld, and the 1960 Congo Crisis : A Case of International Misunderstanding ? », in *Afrika Focus*, n° 2, pp. 97-118.
- BOUVEROUX JOS, 1993, *Koning Boudewijn. Macht en invloed van de monarchie in België*, Anvers, Standaard Uitgeverij / BRTN / VAR.
- BRAECKMAN Colette, 1992, *Le dinosaure. Le Zaïre de Mobutu*, Paris, Fayard.
- BRASSINNE Jacques, 1990, *Enquête sur la mort de Patrice Lumumba*, Thèse de doctorat en sciences politiques (ULB), Bruxelles, non publiée.
- BRASSINNE Jacques et KESTERGAT Jean, 1991, *Qui a tué Patrice Lumumba ?*, Paris/Louvain-la-Neuve, Duculot.
- BULLETIN DU CRAOCA, Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique, Bruxelles.
- CEULEMANS Jacques, 1964, *A. Gizenga*, Bruxelles, Éd. Remarques congolaises.
- CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS, 1960-1961, *Annales Parlementaires de Belgique*, Session ordinaire 1960-1961, Bruxelles.
- CHOMÉ Jules, 1960, *La Crise Congolaise : de l'Indépendance à l'Intervention militaire belge (30 juin-9 juillet)*, Éd. Remarques congolaises.
- 1966, *Moïse Tshombe et l'escroquerie katangaise*, Bruxelles, Éd. Fond. Jacquemotte.
- CLOSSET André, 1995, *Les Compagnons de l'Ommegang*, Avin-en-Hesbaye, Éd. de l'Aronde.
- CHRONIQUE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE (CPE), 1960, *La crise congolaise : 1 janvier 1959-15 août 1960*, Bruxelles, IRRI, n° 4-6, juillet-novembre.
- 1961, *Évolution de la crise congolaise : de septembre 1960 à avril 1961*, Bruxelles, IRRI, n° 5-6, septembre-novembre.
- 1962, *L'ONU et le Congo : avril 1961 à octobre 1962*, Bruxelles, IRRI, n° 4-6, juillet-novembre.
- COLLINS Carole J.L., 1993, « The Cold War comes to Africa : Cordier and the 1960 Congo Crisis », *Journal of International affairs*, vol. 47, n° 1, été, pp. 243-269.
- COMMISSION DE COORDINATION, 1960, *La République du Congo devant l'opinion mondiale. Chronologie des événements et commentaires de presse*, Bruxelles, Éd. par Comm. de Coord.
- 1960, *Documents Congolais*, Bruxelles, Éd. par la Comm. de Coord.
- Congo*, hebdomadaire, 1960, éditeur-responsable : Philippe Kanza, Léopoldville.
- CONFÉRENCE NATIONALE SOUVERAINE (Kabamba Mbwebwe et Kasusula Douma Lokali), 1992, *Commission des assassinats et des violations des droits de l'homme. 1^{ère} Partie : 1^{ère} République*, Kinshasa.
- CRISP (éd. J. Gérard-Libois), 1961, *Congo 1959*, Bruxelles.
- CRISP (éd. J. Gérard-Libois et B. Verhaegen), *Congo 1960*, avec Annexes et Biographies, Bruxelles.
- CRISP (éd. B. Verhaegen), *Congo 1961*, Bruxelles.
- CRISP (éd. J. Gérard-Libois et J. Van Lierde), 1965, *Congo 1964*, Bruxelles.
- CRISP, 1959-1961, *Courrier hebdomadaire*, Bruxelles.
- CRISP, 1960, *Courrier Africain*, Bruxelles.

- DASTIER Philippe, 1964, « Qui est Albert Kalonji ? Interview exclusive », dans *Le dossier du mois*, avril-mai, Bruxelles, Éditions du Ponant, pp. 31-48.
- DAVISTER Pierre, 1960, *Katanga : enjeu du monde*, Bruxelles, Éditions Europe-Afrique.
- DAVISTER Pierre et TOUSSAINT Philippe, 1962, *Croisettes et Casques bleus. Les envoyés spéciaux du « Pourquoi Pas ? » au Congo. L'affaire katangaise*, Bruxelles, Éditions Actuelles.
- DAYAL Rajeshwar, 1976, *Mission for Hammarskjöld*, Londres, Oxford University Press.
- DEDEKEN Noël C., 1978, *Chimères baluba. Le Sud-Kasaï 1960-1962 à feu et à sang*, Bruxelles, Dedeken.
- DE HEUSCH Luc, 1962, « Plaidoyer à la mémoire de Patrice Lumumba », in *Synthèses*, n° 189 (février), Bruxelles, Éd. Synthèses, pp. 280-308.
- DE VILLERS Gauthier, 1995, *De Mobutu à Mobutu. Trente ans de relations Belgique-Zaïre*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael.
- DE VOS Pierre, 1961, *Vie et mort de Lumumba*, Paris, Éd. Calmann-Lévy.
- DE WITTE Ludo, 1996, *Crisis in Kongo. De rol van de Verenigde Naties, de regering-Eyskens en het koningshuis in de omverwerping van Lumumba en de opkomst van Mobutu*, Louvain, Van Halewyck.
- 1998, « De Lumumba à Mobutu : nouvelles clartés sur la crise congolaise », dans *Cahiers Marxistes*, janvier-février, Bruxelles, pp. 9-49.
- DINANT Georges, 1961, *L'ONU face à la crise congolaise. I : La politique d'Hammarskjöld*, Bruxelles, Éd. Remarques congolaises.
- DURNEZ Gaston, 1993, « Van kolonie naar Kongostaat. De journalistieke opgang van Manu Ruys », dans X, *De Standaard. Het levensverhaal van een Vlaamse krant, van 1948 tot de VUM*, Tielt, Lannoo, pp. 241-250.
- EYSKENS Gaston, 1993, *De memoires*, Tielt, Uitgeverij Lannoo.
- GÁLVEZ William, 1997, *El sueño africano de Che. ¿ Qué sucedió en la guerrilla congoleña ?*, La Havane, Editorial Casa de las Américas.
- GANSHOF VAN DER MEERSCH W.J., 1963, *Fin de la Souveraineté Belge au Congo. Documents et Réflexions*, Bruxelles/La Haye, IRRI & Martinus Nijhoff.
- GAUS Helmut (éd.), 1989, *Politiek-biografisch lexicon. De Belgische Ministers en Staatssecretarissen 1960-1980*, Anvers, Standaard Uitgeverij.
- GEERTS Walter, 1970, *Binza 10. De eerste tien onafhankelijkheidsjaren van de Demokratische Republiek Kongo*, Gans/Louvain, E. Story-Scientia.
- GÉRARD-LIBOIS Jules, 1963, *Sécession au Katanga*, Bruxelles/ Léopoldville, CRISP/INEP.
- 1965, *L Opération des Nations unies au Congo (1960-1964) (Le rôle de la Belgique dans...)*, Bruxelles, CRISP, Travaux Africains, n° 68-71.
- GIBBS David N., 1991, *The Political Economy of Third World Intervention. Mines, Money, and U.S. Policy in the Congo Crisis*, Chicago/Londres, The University of Chicago Press.
- 1993, « Dag Hammarskjöld, the United Nations, and the Congo Crisis of 1960-61 : a Reinterpretation », dans *The Journal of Modern African Studies*, vol. 31, n° 1, pp. 163-174.
- HEINZ G. et DONNAY H., 1966, *Lumumba Patrice. Les cinquante derniers jours de sa vie*, Bruxelles/Paris, CRISP/Le Seuil.
- HIPPOLYTE Mirlande, 1970, *Les États du Groupe de Brazzaville aux Nations unies*, Paris, A. Colin.
- HOSKYNS Catherine, 1965, *The Congo since independence. January 1960-December 1961*, Londres/New York, Oxford University Press.
- INFOR CONGO, 1958, *Congo belge et Ruanda-Urundi. Guide du voyageur*, Bruxelles, Office de l'Information et des Relations publiques pour le Congo belge et le Ruanda-Urundi.
- INSTITUT AFRICAÏN, Fichier biographique, Bruxelles-Tervueren (non publié).

- JACQUES Gérard, 1995, *Lualaba. Histoires de l'Afrique profonde*, Bruxelles, Éditions Racine.
- JOYE Pierre et LEWIN Rosine, 1961, *Les trusts au Congo*, Bruxelles, Société Populaire d'Éditions.
- KALB Madeleine G., 1982, *The Congo Cables. The Cold War in Africa - From Eisenhower to Kennedy*, New York, MacMillan.
- KAMITATU Cléophas, 1971, *La grande mystification du Congo-Kinshasa*, Bruxelles, Complexe/Maspero.
- KINGALU Kilashi, 1970, *Lumumba vivant*, Bruxelles, Éditions La Taupe.
- La Gauche. Organe de combat socialiste*, Hebdomadaire, Bruxelles, 1959-1961.
- L'Écho de Stan*, Journal quotidien de la Province orientale, Stanleyville, 1958-1959.
- LEFEVER Ernest W., 1965, *Crisis in the Congo. A United Nations Force in Action*, Washington DC, The Brookings Institution.
- LOPEZ ALVAREZ Luis, 1964, *Lumumba ou l'Afrique frustrée*, Paris, Éd. Cujas.
- LUARD Evan, 1989, *A History of the United Nations. Volume 2 : The Age of Decolonization, 1955-1965*, Londres, MacMillan.
- LUMUMBA François, 1988, « L'assassinat de Patrice Lumumba », *Solidaire*, Bruxelles, 3 août.
- LUMUMBA Patrice, « Résumé de la Conférence donnée le 13 avril 1958 aux membres de la Fédération des Batetela, par Monsieur Patrice Lumumba », Conseiller permanent, non publié, Bibliothèque africaine, Bruxelles.
- 1960, *Les incidents de Stanleyville*, Éd. Jacques Yerna, e.a., 11 janvier.
- 1960, « 1960 doit être la fin du colonialisme et de l'impérialisme en Afrique, 19/4/1960 », *Le Courrier d'Afrique*, 20 avril.
- 1960, « S'entendre pour sauver l'avenir du Congo », *Le Stanleyvillois*, 11 mai.
- 1960, « Man Grüsset Sich mit Uhuru. Gespräch mit dem Kongo-Politiker Patrice Lumumba », *Der Spiegel*, n° 26.
- 1960, *Propos de M. Patrice Lumumba, Premier ministre de la République du Congo, 1/6/60 - 9/8/60*, Bruxelles, Éd. par Commission de Coordination, 10 août.
- 1961, *La vérité sur les crimes odieux des colonialistes*, Moscou, Éd. en Langues étrangères.
- 1961, *Le Congo, terre d'avenir est-il menacé ?*, Bruxelles, Office de Publicité.
- 1962, « Lettres de la prison de Stanleyville », *Europe*, Paris, 40^e année, n° 393, janvier, pp. 19-26.
- voir aussi Van Lierde, Jean.
- LUYKX Theo, 1973, *Koninklijke toespraken*, Bruxelles, Uitgeverij Labor.
- MANYA K'OMALOWETE A DJONGA, 1985, *Patrice Lumumba, le Sankuru et l'Afrique*, Lausanne, Les Éditions Jean-Marie Bouchain.
- MARLAIR Jean-Claude, 1993, *Les rêves des Noko. Présence militaire belge au Congo-Zaïre*, Jalhay, Foxmaster and Pozit Press Belgium.
- MAUREL Auguste, 1992, *Le Congo : de la colonisation belge à l'indépendance*, Paris, L'Harmattan (publié à l'origine sous le pseudonyme de Merlier Michel, *Le Congo : de la colonisation...*).
- MICHEL Serge, 1962, *Uhuru Lumumba*, Paris, René Julliard.
- MONHEIM Francis, 1962, *Mobutu, l'homme seul*, Bruxelles, Éd. Actuelles.
- MUTAMBA MAKOMBO Jean-Marie, 1993, *Patrice Lumumba, correspondant de presse (1948-1956)*, Cahiers Africains 1993, n° 3, Bruxelles, Institut Africain.
- NDAYWEL È NZIEM Isidore, 1997, *Histoire du Zaïre. De l'héritage ancien à l'âge contemporain*, Louvain-la-Neuve, Duculot/ Afrique-Editions.
- NENDAKA Victor, 1998, *Memorandum adressé à Monsieur Kabila Laurent-Désiré, Président de la République du Congo*, Rome, novembre.
- NKRUMAH Kwame, 1967, *Challenge of the Congo*, Londres/ Edimbourg, Nelson.

- OKUMU Washington, 1963, *Lumumba's Congo : Roots of Conflict*, New York, Ivan Obolensky.
- OLELA ODIMBA Raphaël, 1995, « Qui sont responsables de l'assassinat de P. Lumumba ? », *Mashindano*, Bruxelles, Mwendeko, janvier-mars, pp. 11-13.
- OMASOMBO TSHONDA J. et VERHAEGEN B., 1998, *Patrice Lumumba. Jeunesse et apprentissage politique 1925-1956*, Tervueren / Paris, Institut Africain-L'Harmattan.
- ONU, 1962, Rapport de la Commission d'enquête créée aux termes de la résolution 1601 (XV) de l'Assemblée générale -Rapport sur les événements qui ont abouti à la mort de MM. Lumumba, Okito et M'Polo, dans *Chronique de politique étrangère, L'ONU et le Congo : avril 1961 à octobre 1962*, Bruxelles, IRRI, n° 4 à 6, juillet-novembre, pp. 659-713.
- PEEMANS Jean-Philippe, 1975, « Capital accumulation in the Congo under colonialism : the role of the state », in Peter Duignan et L.M. Gann (éd.), *Colonialism in Africa 1870-1960*, vol. 4, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 165-212.
- 1980, « Imperial Hangovers : Belgium - The Economics of Decolonization », *Journal of Contemporary History*, Londres/ Beverly Hills, Sage Publications, pp. 257-286.
- PINIAU Bernard, 1992, *Congo-Zaïre 1874-1981. La perception du lointain*, Paris, L'Harmattan.
- PIRE René, 1996, « La Sécession katangaise : Impressions à chaud... », Printemps 1962, *Bulletin du Craoca*, n°4, pp. 45-61.
- Pourquoi Pas ?*, hebdomadaire, Bruxelles, 1960-1961.
- PUTMAN L., 1994, *Van Kinshasa tot Moskou. Herinneringen van een ambassadeur*, St. Martens-Latem, Aurelia Books.
- RÉCHETNIAK. Nikolai, 1990, *Patrice Lumumba*, Moscou, Novosti.
- RIKHYE Indar Jit, 1993, *Military Adviser to the Secretary General. UN Peacekeeping and the Congo Crisis*, Londres/New York, Hurst/St. Martins Press.
- RIVELE Stephen J., 1987, « Death of a double man », *The National Reporter*, printemps, pp. 44-50.
- RUYS Manu, 1985, *Vijfentwintig jaar Kongo-Zaïre*, Bruxelles, Uitg. Grammens.
- 1996, *Achter de maskerade. Over macht, schijnmacht en onmacht*, Kapellen, Uitg. Pelckmans.
- SALMON Pierre, 1974, « Une correspondance en partie inédite de Patrice Lumumba », *Bulletin des Séances, Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer*, Bruxelles, pp. 359-368.
- SANKARA Thomas, 1991, *Oser inventer l'avenir*, Paris, Pathfinder-L'Harmattan.
- SCHÖLLER André, 1982, *Congo 1959-1960. Mission au Katanga. Intérim à Léopoldville*, Paris/Gembloux, Éd. Duculot.
- SÉNAT, 1960-1961, *Annales Parlementaires de Belgique, Session ordinaire 1960-1961*, Bruxelles.
- SOETE Gerard, 1978, *De Arena. Het verhaal van de moord op Lumumba*, Bruges, Uitgeverij Raaklijn.
- SPAAK Paul-Henri, 1969, *Combats inachevés. De l'espoir aux déceptions*, Paris, Fayard.
- STENGERS Jean, 1992, *L'Action du Roi en Belgique depuis 1831. Pouvoir et influence*, Paris/Louvain-la-Neuve, Duculot.
- STENMANS A., 1961, *Les premiers mois de la République du Congo (1^{er} juillet-22 novembre 1960)*, Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer, Bruxelles, Éd. Duculot.
- STOCKWELL John, 1978, *In Search of Enemies. A CIA Story*, New York, W.W. Norton and Co.
- TIMBERLAKE Clare Hayes, 1963, *First Year of Independence in the Congo*, thèse de maîtrise, George Washington University.
- TSHISEKEDI Etienne, 1960, « Lettre à Sa Majesté l'Empereur du Sud-Kasaï "Le Mulopwe" à Bakwanga », 23 décembre (doc. LDW).
- TURNER Thomas, 1969, « L'ethnie tetela et le MNC-Lumumba », in *Études Congolaises*, n° 4, Kinshasa-Bruelles, ONRDCRISP, pp. 36-57.

- 1973, *A century of political conflict in Sankuru (Congo-Zaïre)*, Michigan, UMI.
- URQUHART Brian, 1994 (1972), *Hammar skjold*, New York-Londres, W.W. Norton and Co.
- VAN BILSEN A.A.J., 1962, *L'indépendance du Congo*, Doornik, Casterman.
- 1977, *Vers l'Indépendance du Congo et du Ruanda-Urundi*, Kinshasa, Presses Universitaires du Zaïre (2^e édition) (1958).
- VAN BILSEN Jef, 1993, *Kongo 1945-1965. Het einde van een kolonie*, Louvain, Davidsfonds.
- 1994, *Congo 1945-1965. La fin d'une colonie* (préface de J. Gérard-Libois, avec annexes), Bruxelles, Éditions du CRISP.
- VAN DEN BOSCH Jean, 1986, *Pré-Zaïre. Le Cordon mal coupé*, Bruxelles, Le Cri.
- VANDERSTRAETEN Louis-François, 1993, *De la Force Publique à l'Armée Nationale Congolaise. Histoire d'une mutinerie (juillet 1960)*, Académie Royale de Belgique, Gembloux, Duculot.
- VANDEWALLE Frédéric, 1970, *L'Ommegang. Odyssée et reconquête de Stanleyville 1964*, Bruxelles, Éd. F. Vandewalle.
- 1974-1977, *Mille et quatre jours. Contes du Zaïre et du Shaba*, Bruxelles, 13 fascicules.
- 1978, « Face aux Mutins. Élisabethville, 8, 9 et 10 juillet 1960 », *Bulletin du Craoca*, 1978, n^o 3, pp. 15-28, et 1978, n^o 4, pp. 22-28.
- 1983, « Katanga Atawina », *Bulletin du Craoca*, n^o 3, pp. 77-97.
- 1987, « A propos de la Gendarmerie katangaise (I-XVII) », *Bulletin du Craoca*, Bruxelles, 1987 n^o 4, au 1991 n^o 4.
- 1991, « Il y a trente ans Lumumba, Okito et Mpolo mouraient au Katanga », *Bulletin du Craoca*, Bruxelles, n^o 2, pp. 63-64.
- VAN DOAL (VANDEWALLE Frédéric), 1979, *Une ténébreuse affaire ou Roger Trinquier au Katanga*, Bruxelles, Éditions de Tam Tarn Ommegang.
- VAN GRIEKEN M., 1972, *Afrikaans Archief : inventaris* (non publié), Bruxelles, Ministère des Affaires étrangères.
- VAN LIERDE Jean, 1961, « Rencontre Jonas Mukamba-Jean van Lierde », Bruxelles, 14 février, Bruxelles, Doc. Van Lierde.
- 1963, *La pensée politique de Patrice Lumumba*, Paris, Présence africaine.
- 1966, « Lettres à Jules Gérard-Libois », Léo-Kinshasa, 27 avril, 9 mai et 11 mai, Bruxelles, Doc. Van Lierde.
- 1988, « Patrice Lumumba. La dimension d'un tribun », Collection « Consciences », n^o 3, Charleroi, Éditions du Fusil Brisé.
- 1998, *Un insoumis*, Bruxelles, Labor.
- VERHAEGEN Benoît, 1966, *Rébellions au Congo I*, Bruxelles, CRISP.
- 1978, « Patrice Lumumba, martyr d'une Afrique nouvelle », *Jeune Afrique*, 1^{er} septembre, pp. 69-96.
- 1993, « Livres : Qui a tué Patrice Lumumba ? », *Cahiers Marxistes*, Bruxelles, mars-avril, pp. 153-158.
- VOLODINE Lev, n.d., *Patrice Lumumba, champion de la liberté africaine*, Moscou, Éd. du Progrès.
- VON HORN Carl, 1967, *Soldiering for Peace*, New York, David McKay Company.
- WEBER Guy, 1982, *Ces coloniaux... Histoires du Zaïre*, Bruxelles, Éd. Louis Musin.
- 1983, *Le Katanga de Moïse Tshombe, ou le drame de la loyauté*, Bruxelles, Éd. Louis Musin.
- 1991, *Comme je les ai connus*, Dinant, L. Bourdeaux-Capelle.

- WEISSMAN Stephen R., 1974, *American Foreign Policy in the Congo 1960-1964*, Ithaca/Londres, Cornell University Press.
- WILLAME Jean-Claude, 1990, *Patrice Lumumba. La crise congolaise revisitée*, Paris, Karthala.
- X, *Les Namurois au Congo Belge*, Bruxelles, l'Étoile belge.
- 1988, *État présent de la Noblesse belge. Annuaire de 1988*, Collection « État Présent », Bruxelles.
- ZIEGLER Jean, 1963, *La contre-révolution en Afrique*, Paris, Payot.

Chronologie

1959

4-7 janvier : soulèvement de Léopoldville ; des centaines de Congolais sont tués pendant la répression de la révolte.

13 janvier : le roi Baudouin se prononce pour l'indépendance du Congo, « sans attermolements funestes, mais sans précipitation inconsidérée ».

fin octobre, début novembre : des rassemblements de masse anticoloniaux débouchent sur des confrontations sanglantes avec les forces armées. Patrice Lumumba, dirigeant du Mouvement national congolais (MNC), est emprisonné.

fin 1959 : chaos prérévolutionnaire dans des grandes parties de la province de Léopoldville, dominées par Kasa Vubu (Abako) et Gizenga (PSA).

1960

27 janvier : table ronde à Bruxelles. Le gouvernement belge cède au mouvement anticolonial : l'indépendance sera octroyée au Congo le 30 juin. Lumumba est libéré et transféré à Bruxelles.

11-25 mai : élections au Congo.

31 mai : Lumumba et le MNC revendiquent la victoire électorale et le droit de former le gouvernement.

15 juin : le parlement belge modifie unilatéralement la Loi fondamentale provisoire relative aux structures du Congo. De cette façon Tshombe,

homme de paille du colonisateur, peut former un gouvernement homogène au Katanga.

23-24 juin : la Chambre et le Sénat congolais votent la confiance au gouvernement Lumumba. Kasa Vubu est élu président.

30 juin : proclamation de l'indépendance du Congo.

5 juillet : soulèvements dans les camps de l'armée à Léopoldville et Thysville, suite aux déclarations du général Janssens s'opposant à l'entrée de Congolais dans le corps d'officiers belges de l'armée congolaise.

6-8 juillet : le gouvernement congolais africanise l'armée. Lundula devient commandant en chef ; Mobutu est nommé colonel et chef d'état-major. Des rumeurs sur des viols de femmes européennes par des soldats mutinés provoquent un exode massif d'Européens. Pendant ce temps, le calme revient à Léopoldville et à Thysville.

9 juillet : des officiers belges au Katanga s'opposent à l'africanisation. Les soldats congolais du camp Massart (Élisabethville) se révoltent contre leurs officiers.

10 juillet : intervention de troupes belges à Élisabethville, suivie d'interventions à Luluabourg (10 juillet), Matadi (11 juillet), Léopoldville (13 juillet), et d'autres points stratégiques du Congo.

11 juillet : soutenu par les troupes belges, Tshombe proclame la sécession du Katanga.

12 juillet : le président Kasa Vubu et le Premier ministre Lumumba appellent les Nations unies à agir « contre l'actuelle agression extérieure ».

14 juillet : le Conseil de sécurité de l'ONU décide d'intervenir au Congo et appelle le gouvernement belge à « retirer ses troupes du territoire de la République du Congo ». A peine 48 heures après cette décision, les premiers casques bleus arrivent au Congo.

22 juillet : le Conseil de sécurité appelle Bruxelles à exécuter « rapidement » la résolution du 14 juillet.

23 juillet : départ des derniers soldats belges de Léopoldville. Des contingents de troupes de l'ONU s'établissent partout dans le Congo, à l'exception du Katanga, où des troupes belges maintiennent Tshombe en selle.

- 5 août : suite aux protestations véhémentes de Tshombe, le secrétaire général de l'ONU Dag Hammarskjöld renonce au départ, annoncé publiquement, des casques bleus pour le Katanga.
- 8-9 août : le Conseil de sécurité demande que Bruxelles retire « immédiatement » ses troupes du Katanga. Le Conseil de sécurité déclare que l'ONU « ne sera partie » au conflit entre Léopoldville et Élisabethville. Réconforté par les développements, Kalonji proclame la sécession du Sud-Kasaï.
- 12-13 août : Hammarskjöld négocie avec Tshombe à Élisabethville. Des troupes de l'ONU entrèrent au Katanga, mais le régime de Tshombe reçoit des garanties que l'on ne touchera pas à la sécession.
- 14-15 août : rupture entre Hammarskjöld et Lumumba.
- 21-22 août : le Conseil de sécurité se range derrière le secrétaire général.
- 26 août : Allen Dulles, directeur de la CIA, envoie un télégramme à la CIA de Léopoldville : « l'éloignement [de Lumumba] est notre objectif le plus important (...) il mérite grande priorité dans notre action secrète ».
- 27 août : les troupes gouvernementales congolaises prennent Bakwanga, « capitale » du Sud-Kasaï. Quelques jours plus tard, d'autres unités nationalistes progressent vers le nord du Katanga.
- 5 septembre : le président Kasa Vubu démet de leurs fonctions le Premier ministre Lumumba et six autres ministres. Dans les coulisses, l'ONU, poussée et aidée par Washington, apporte un soutien décisif à Kasa Vubu.
- 7-8 septembre : la Chambre et le Sénat congolais rejettent le coup d'État de Kasa Vubu.
- 10 septembre : le ministre belge des Affaires étrangères, Pierre Wigny, écrit à ses collaborateurs à Brazzaville : « Les autorités constituées ont le devoir de mettre Lumumba hors d'état de nuire ».
- 11-12 septembre : le colonel belge Louis Marlière commence les préparatifs pour une action belge visant à éliminer Lumumba, appelé le plan Barracuda. Dans un message, Bruxelles fait savoir que le ministre des Affaires africaines jugera de l'opportunité de passer aux actes, sauf urgence. Dans ce cas le ministre couvrira l'assassinat.
- 13 septembre : les Chambres réunies accordent les pleins pouvoirs au gouvernement de Lumumba.

- 14 septembre : Kasa Vubu renvoie le parlement congolais. Le soir, le colonel Mobutu proclame son premier coup d'État. Pendant ces jours-là, Kasa Vubu, Mobutu et les dirigeants de l'ONU remuent terre et ciel pour arrêter l'offensive du gouvernement Lumumba contre le Sud-Kasaï et le Katanga.
- 6 octobre : le ministre belge des Affaires africaines, d'Aspremont Lynden, exige « l'élimination définitive de Lumumba ».
- 10 octobre : Patrice Lumumba est mis, de fait, aux arrêts à domicile à Léopoldville. Peu après, l'opération Barracuda, visant à éliminer l'ex-Premier ministre, est annulée.
- 24 novembre : sous la pression massive de l'Occident, l'Assemblée générale de l'ONU reconnaît la délégation de Kasa Vubu comme représentante légale de la République du Congo.
- 27 novembre : Lumumba s'enfuit de sa résidence et essaie de rejoindre Stanleyville, où Antoine Gizenga regroupe les nationalistes.
- 2 décembre : la direction de l'ONU ordonne à ses troupes de ne protéger en aucun cas Lumumba, qui est recherché par les soldats de Mobutu. Des casques bleus ghanéens refusent de protéger Lumumba pourchassé. L'ex-Premier ministre est arrêté et enfermé à Thysville.
- Fin décembre, début janvier : Offensive nationaliste à partir de Stanleyville : Bukavu (Kivu) tombe le 25 décembre ; Manono (Nord-Katanga) le 7 janvier.

1961

- 1^{er} janvier : la tentative de Mobutu de reconquérir Bukavu s'achève en fiasco.
- 4 janvier : Bruxelles envoie un télégramme à Brazza, où « la toute spéciale attention » de Léo est attirée « sur les conséquences désastreuses de la libération de Lumumba ».
- 12-13 janvier : révolte dans le camp de l'armée à Thysville, où est détenu Lumumba.

- 13 janvier : la station de la CIA à Léo écrit à Washington : « La CIA et l'ambassade pensent que le gouvernement actuel peut tomber dans quelques jours. Le résultat presque certain serait le chaos et le retour de Lumumba au pouvoir. (...) Refuser des mesures drastiques aujourd'hui mènerait à une totale défaite de la politique [des États-Unis] au Congo ».
- 14 janvier : la mutinerie déborde vers le camp de l'armée dans la capitale. Le retour politique de Lumumba semble imminent.
- 14-17 janvier : Bruxelles entreprend des démarches acharnées afin de faire livrer Lumumba à Tshombe (Katanga) ou à Kalonji (Sud-Kasaï).
- 17 janvier : transfert à Élisabethville de Patrice Lumumba, Maurice Mpolo et Joseph Okito. Pendant que les ténors belges et les dirigeants onusiens au Katanga détournent les yeux, les prisonniers sont assassinés.
- 21 février : nouvelle résolution du Conseil de sécurité, qui autorise les Nations unies à utiliser si nécessaire la force pour « empêcher le déclenchement d'une guerre civile au Congo ». Le Conseil reconnaît « la nécessité impérieuse de restaurer les institutions parlementaires au Congo ».
- 2 août : Sous les auspices de l'ONU la Chambre et le Sénat congolais votent la confiance dans le gouvernement Adoula. Les nationalistes appuient le régime ; Tshombe par contre maintient la sécession.

1963

- 17 janvier : les confrontations militaires entre casques bleus et Gendarmerie katangaise mènent à un accord entre Tshombe et l'ONU. La sécession katangaise est supprimée ; Tshombe et ses partisans gardent les mandats politiques qu'ils occupaient avant la sécession.
- 29 septembre : Kasa Vubu renvoie le parlement.

1964

janvier : Pierre Mulele, qui depuis juillet 1963 prépare un maquis au Kwilu, lance un soulèvement contre le régime de Kasa Vubu et Mobutu.

mai : Soumialot, Gbenye et Olenga ouvrent un deuxième front dans l'est.

juillet : offensive-éclair des rebelles : les unités de Mobutu capitulent à Albertville et à Stanleyville ; Kindu tombe le 21 juillet ; Stanleyville le 4 août. Les positions avancées des nationalistes se trouvent à 100 kilomètres de Léopoldville. Mobutu repêche Tshombe : ensemble ils engagent des mercenaires en masse pour endiguer la marée.

24 novembre : intervention belgo-américaine. Des paracommandos belges sont lâchés sur Stanleyville et Paulis. Une brigade mécanisée, encadrée par des centaines de mercenaires, entame une opération sanglante de reconquête.

1965

24 novembre : deuxième coup d'État de Mobutu. Le général proclame la Deuxième République, et concentre tous les pouvoirs dans sa personne.

Index

Adam, Pierre, [253](#)
Adoula, Cyrille, [144](#), [182](#), [188](#), [335](#)-337, [341](#), [346](#), [349](#), [353](#)
Akunda, L., [128](#)
Albert (prince de la Belgique), [70](#), [123](#)
Allard, Jules, [125](#), [287](#)
Annez de Taboada, Jean, [219](#)- 220

Ball, George, [345](#)
Ballaux, R., [177](#)-178
Baltus, D., [171](#)
Bartelous, Jacques, [9](#), [123](#), [182](#), [209](#), [211](#)-212, [216](#)-217, [233](#), [247](#), [254](#), [256](#),
[258](#)-261, [264](#)-265, [269](#), [275](#), [341](#)
Batista, Fulgencio, [376](#)
Bauchau, Pierre, [154](#)
Baudouin 1 (roi des Belges), [21](#), [31](#) -33, [40](#), [45](#)-46, 4849, [70](#), [85](#), [87](#)-92, [94](#)-
99, [104](#)-107, [122](#)-123, [170](#), [318](#), [339](#)-340, [343](#), [366](#), [374](#), [401](#)
Beaumont, Jean, [227](#)
Belina, Alexandre, [158](#), [209](#), [285](#), [306](#)-307, [309](#), [311](#)-312, [341](#)
Ben Bella, Ahmed, [17](#)
Bengila, Théodore, [364](#)
Berendsen, Ian E., [64](#), [75](#), [257](#)-258, [286](#)-288, [290](#)-291
Bissell, Richard, [56](#)-57
Blistein, Xavier, [234](#), [240](#), [265](#)-266, [276](#)
Bobozo, Louis de Gonzague, [139](#), [143](#), [190](#), [192](#), [223](#)-225
Bolikango, Jean, [145](#), [182](#), [193](#)
Bomboko, Justin, [42](#)-43, [56](#)-57, [63](#), [73](#), [77](#), [124](#), [128](#), [137](#)-139, [180](#), [182](#)-
183, [186](#), [188](#), [191](#), [199](#), [212](#)-214, [225](#), [236](#), [288](#), [290](#), [327](#), [335](#), [368](#)

Bondroit, Hubert, [327](#)

Bouvier, Paule, [20](#)

Brassinne, Jacques, [7](#), [9](#), [13-16](#), [19-24](#), [83](#), [113](#), [122](#), [126](#), [130](#), [137](#), [139](#),
[143-148](#), [153](#), [157](#), [181](#), [183](#), [185](#), [187-192](#), [198-206](#), [208-218](#), [220-221](#),
[223-224](#), [226-230](#), [232-235](#), [237-241](#), [243-257](#), [259-269](#), [271-277](#), [279-](#)
[281](#), [284-288](#), [291](#), [295-297](#), [306-307](#), [309-312](#), [314-315](#), [325-326](#), [329](#),
[338-340](#), [345](#), [349](#), [351](#), [355-356](#), [358-359](#), [392](#)

Breuer, [261-262](#), [280](#)

Bunche, Ralph J., [42-43](#), [45](#), [51](#), [52](#), [57](#), [61](#), [157](#), [327](#), [390](#)

Byrne, H. W., [64](#), [164](#)

Caeymaex, Ludo, [59](#), [182](#), [194](#)

Cahen, Alfred, [137](#), [213](#)

Canup, William, [175-176](#), [251-252](#), [298-299](#)

Capelle, Robert, [91](#), [400](#)

Capiot, Raymond, [161](#)

Cardoso, Mario, [73](#)

Carlier, [343](#)

Castro, Fidel, [14](#), [197](#), [301](#), [376-377](#)

Champion, Lucien, [168](#)

Church, Frank, [14](#)

Clémens, René, [83-84](#), [111-113](#), [123](#), [126](#), [152-153](#), [157](#), [159](#), [168](#), [173](#),
[179](#), [211-212](#), [250](#), [253-254](#), [258](#), [263](#), [268](#), [304](#), [347](#)

Collet, Jean, [218](#)

Cordier, Andrew W., [49](#), [52](#), [57-58](#), [61-64](#), [66](#), [74](#), [85](#), [157](#), [292](#), [392](#)

Cordy, Jacques, [191](#)

Cordy, Jean, [9](#), [124](#), [199](#), [214](#)

Cornelis, Hendrik, [124](#)

Cornélis, Joseph, [277](#)

Comet, Jules, [79](#), [270](#)

Cousin, Jules, [333](#)

Créner, Henri, [41](#), [75](#), [150](#), [152-154](#), [156](#), [171](#), [173](#), [216-218](#), [255](#), [268](#), [294-](#)
[298](#), [316](#), [330](#), [346](#)

Crèveœur, Jean-Marie, [83](#), [157](#), [167-168](#)

Crèveœur, Jules, [170](#), [327](#)
Crokart, Jean-Baptiste, [131](#), [145](#), [182](#), [229](#)
Cruise O'Brien, Connor, [157](#)
Cudell, Guy, [364](#)

d'Aspremont Lynden, Charles, [103](#)
d'Aspremont Lynden, Gobert, [90](#), [99](#), [104](#)
d'Aspremont Lynden, Harold, [21](#), [45](#), [91](#), [98-100](#), [103-104](#), [106](#), [113](#), [153](#),
[202](#), [257](#), [340](#), [342](#), [389](#)
Dal, Maurice, [114](#)
Danks, [327](#)
Davignon, Etienne, [59](#), [69](#), [343](#)
Davister, Pierre, [51](#), [148-149](#), [241-242](#), [291](#), [326-327](#), [333-334](#), [393](#)
Dayal, Rajeshwar, [63](#), [66-67](#), [74-75](#), [78-79](#), [127-129](#), [132-134](#), [136](#), [138-140](#),
[142-143](#), [192-193](#), [289-290](#), [304](#), [321-322](#), [325-326](#), [328-330](#), [381](#),
[393](#)
de Bellefroid, Eric, [19-20](#), [23-24](#), [358-359](#)
De Coene, Claude, [220](#)
De Coninck, Albert, [391](#)
De Corte, Marcel, [48](#), [204](#)
de Cumont, Ch., [83](#), [156](#), [167](#)
Dedeken, Guy, [69](#), [208](#), [232](#)
Dedeken, Noël, [68](#), [277](#), [327](#)
de Donnée de Hamoir, François-Xavier, [21](#), [366](#)
de Gaulle, Charles, [159](#)
Degrelle, Léon, [103](#)
de Hemptinne, Jean-Félix, [81](#)
Delvaux, Albert, [144](#), [187](#), [214](#), [281](#)
de Mérode, Amaury, [90](#)
Denis, Georges, [59](#), [119-120](#), [125](#), [199](#)
De Schryver, August E., [7](#), [39](#), [103](#), [106-107](#), [115](#), [390](#)
De Staercke, Jacques, [365](#)
De Vleeschauwer, Albert, [91](#)
Devlin, Lawrence, [56](#), [120-121](#), [196-197](#), [209](#)

Devos, André, [157](#)
De Vylder, [155](#)
Dieu, Gaston, [220](#)
Diomi, Gaston, [69](#)
Disase, Jérôme, [233](#)
Dixon, Jack, [228](#), [230](#)-232
Donnay, H., [67](#), [129](#)-132, [135](#)-137, [145](#), [180](#), [184](#)-185, [208](#), [395](#)
Doucy, Arthur, [105](#), [365](#)
Doutreloux, Michel, [219](#)
Drugmand, Jean-Louis, [228](#), [230](#)-231
Dubuisson, Marcel, [97](#)-98, [106](#), [113](#)
Dulles, Allen, [56](#)-57, [67](#), [120](#)-121, [197](#), [403](#)
Dumba, Jacqueline, [218](#)
Dupret, Marcel, [58](#)-61, [66](#)-71, [77](#), [102](#)-103, [115](#)-116, [120](#), [124](#)-125, [130](#),
[135](#), [145](#)-146, [178](#)-180, [183](#), [186](#)-187, [189](#), [191](#), [193](#)-195, [198](#)-199, [201](#)-
202, [220](#), [228](#)-229, [282](#)
Duray, Louis, [210](#)

Eisenhower, Dwight, [12](#), [120](#), [196](#)-197, [342](#), [377](#), [395](#)
Elengesa, Pierre, [326](#), [328](#)-329, [355](#)
Évrard, Paul, [157](#)
Eyskens, Gaston, [12](#), [14](#), [21](#), [32](#), [36](#)-37, [40](#), [44](#)-46, [58](#)-60, [79](#), [84](#), [87](#)-89, [91](#),
[95](#), [97](#), [99](#)-108, [110](#)-111, [115](#), [149](#), [151](#), [154](#), [160](#), [183](#)-185, [198](#)-199, [202](#),
[207](#), [255](#), [257](#), [300](#), [302](#), [304](#), [340](#), [342](#), [377](#)-378, [390](#), [394](#), 420

Fabiola de Mora y Aragon (reine des Belges), [95](#), [170](#)
Fanon, Frantz, [17](#), [375](#)
Fataki, Jacques, [189](#), [328](#), [329](#)
Fau, Robert, [228](#)
Finant, Jean-Pierre, [189](#), [208](#), [325](#)-326, [328](#)-329, [355](#), [366](#), 421
Fortemps, Henri, [158](#)

Ganshof van der Meersch, Walter J., [39](#), [88](#), [100](#), [106](#), [166](#)-167, [365](#), [367](#),
[394](#)
Gardiner, Robert, [335](#)

Gat, Julien, [233](#)-235, [238](#)-241, [243](#)-247, [250](#)-251, [256](#)-257, [262](#), [265](#)-276, [279](#)-280, [283](#), [285](#), [287](#), [316](#), [357](#)-359

Gbenye, Christophe, [37](#), [127](#)-128, [189](#), [345](#), [406](#)

Gérard-Libois, Jules, [7](#), [64](#), [112](#)-113, [130](#), [160](#), [185](#), [188](#), [221](#), [224](#), [230](#), [273](#), [342](#), [393](#)-394, [399](#)-400

Gheysen, R., [165](#)

Gillet, Jean (colonel), [209](#)

Gillet, P., [341](#)

Gilson, Arthur, [166](#), [365](#), [367](#)

Gizenga, Antoine, [13](#), [37](#), [44](#), [77](#), [127](#), [135](#), [178](#), [182](#), [189](#), [194](#), [195](#), [290](#), [330](#), [392](#), [401](#), [404](#)

Goblet, Guy, [228](#), [231](#)

Goffinet, [161](#)

Gottlieb, Sidney, [56](#), [120](#)-121

Grandelet, Claude, [234](#)-235, [239](#)-240, [244](#)-245, [247](#)-248, [274](#), [276](#), [283](#)-284

Grandjean, André, [157](#)

Grandjean, Xavier, [170](#)

Grenfell, Georges, [139](#)

Grootaert, Jozef, [391](#)

Groothaert, Jacques, [362](#)

Grosjean, René, [157](#), [250](#), [253](#)

Hammar skjöld, Dag, [12](#), [42](#)-44, [48](#)-54, [57](#), [61](#)-62, [73](#), [78](#), [83](#), [128](#)-129, [133](#)-135, [138](#)-140, [142](#), [157](#), [161](#)-162, [164](#), [192](#)-194, [288](#)-290, [292](#), [304](#), [312](#), [319](#), [321](#), [323](#), [331](#)-334, [337](#), [381](#), [393](#)-394, [402](#)-403

Harmegnies, L., [365](#)

Harmel, Pierre, [365](#)

Harroy, Jean-Paul, [365](#)

Hassan II (roi du Maroc), [359](#)

Hatry, Paul, [20](#)

Heinz, G., [67](#), [129](#)-132, [135](#)-137, [145](#), [180](#), [184](#)-185, [208](#), [395](#)

Hellemans, J., [83](#)

Hempstone Smith, [310](#)

Henniquiau, E., [365](#)

Herreweghe, [20](#)
 Herter, Christian, [137](#)-138
 Hitler, Adolf [48](#), [57](#), [149](#), [333](#)
 Hoskyns, Catherine, [127](#), [321](#), [395](#)
 Huyghé, Carlo, [238](#), [240](#), [244](#)-245, [247](#)-248, [256](#), [268](#)-269, [277](#), [279](#)-280, [284](#)

 Ileo, Joseph, [56](#), [64](#), [66](#), [68](#), [128](#), [182](#), [191](#), [194](#), [199](#), [327](#)-328, [341](#)
 Ilunga, Alphonse, [102](#)
 Ilunga, Valentin (ministre katangais), [83](#)
 Iyassu, [290](#)-292

 Janssens, Emile, [365](#)
 Janssens. Paul, [161](#)-162
 Jaspar, Roger, [232](#), [277](#)
 Johnson, Robert, [197](#)
 Jonniaux, Jean, [219](#)

 Kabeya, André, [328](#)-329, [341](#)
 Kabila, Laurent-Désiré, [17](#), [355](#), [363](#), [397](#)
 Kalb, Madeleine, [54](#), [57](#), [61](#), [63](#), [67](#), [79](#), [121](#), [129](#), [135](#), [176](#), [191](#), [194](#), [196](#)-198, [209](#), [252](#), [290](#), [299](#), [395](#)
 Kalonji, Albert, [49](#), [55](#), [58](#), [114](#), [162](#), [170](#), [182](#), [184](#), [201](#)-202, [204](#)-205, [207](#)-209, [221](#), [228](#), [260](#)-261, [264](#), [277](#), [325](#)-328, [341](#), [354](#)-355, [357](#), [393](#), [403](#), [405](#)
 Kamishanga, Mathias, [132](#)
 Kamitatu, Cléophas, [141](#)-143, [182](#), [208](#), [395](#)
 Kandolo, Damien, [145](#), [166](#), [199](#), [202](#)-203, [219](#)-220, [338](#)-339
 Kanza, Thomas, [292](#)
 Karsseboom, [327](#)
 Kasa Vubu, Joseph, [16](#), [32](#), [37](#), [41](#)-44, [46](#), [54](#), [56](#)-59, [61](#)-67, [71](#), [76](#)-77, [96](#), [100](#), [119](#), [124](#)-130, [135](#), [137](#)-140, [144](#), [173](#), [178](#), [182](#), [186](#)-188, [191](#)-194, [196](#)-197, [199](#), [203](#), [207](#), [212](#)-215, [218](#), [224](#)-226, [229](#), [242](#), [273](#), [282](#)-283, [288](#)-290, [292](#)-293, [302](#), [313](#), [320](#), [323](#), [326](#)-328, [334](#)-336, [344](#), [346](#), [349](#), [353](#), [380](#), [401](#)-406

Kashamura, Anicet, [37](#), [101](#), [127](#)-128
 Kasongo, Joseph, [32](#), [194](#)
 Kasongo, Niembo, [148](#)
 Kazadi, Ferdinand, [144](#)-145, [192](#), [199](#), [219](#), [221](#), [224](#), [227](#), [229](#)-231, [238](#)-239, [261](#)-263, [273](#), [327](#)
 Kengo wa Dondo, [360](#), [362](#), [367](#)
 Kennedy, John F., [12](#), [196](#), [342](#), [395](#)
 Kestergat, Jean, [14](#), [23](#)-24, [121](#)-122, [145](#), [176](#), [201](#), [203](#)-204, [209](#)-211, [213](#), [215](#)-218, [220](#), [229](#), [246](#), [249](#)-251, [255](#), [259](#)-261, [263](#)-265, [273](#)-275, [277](#), [281](#), [284](#), [288](#), [296](#)-297, [307](#), [392](#)
 Khiari, Mahmoud, [335](#)
 Khrouchtchev, Nikita, [115](#), [336](#)-337
 Kibwe, Jean-Baptiste, [86](#), [159](#)-160, [238](#), [241](#), [245](#)-249, [254](#), [261](#), [263](#), [265](#)-266, [270](#)-271
 Kie, Pauline, [141](#), [385](#)
 Kimba, Évariste, [86](#), [158](#)-160, [179](#)-180, [182](#), [247](#), [249](#), [261](#), [263](#), [265](#)-266, [270](#), [341](#)
 Kini, Emmanuel, [229](#)
 Kinsch, N., [324](#)
 Kitenge, Gabriel, [238](#), [245](#), [261](#), [263](#), [265](#)-266, [270](#)-271
 Kronacker, Paul, [91](#), [109](#)

Lahaye, André, [59](#)-60, [77](#), [125](#)-126, [144](#)-145, [184](#)-185, [198](#)-202, [214](#)-215, [219](#)-220, [229](#), [338](#)-339
 Lambol, [232](#)
 Lamy, René, [362](#), [365](#)
 Larock, Victor, [100](#), [206](#), [303](#)
 Lebrun, A., [297](#)
 Leburton, Edmond, [365](#), [367](#)
 Lefèvre, René (colonel), [166](#)
 Lefèvre, Théo (Premier ministre), [343](#)-344
 Léopold II (roi des Belges), [31](#)-32, [39](#), [80](#), [90](#), [93](#), [148](#), [154](#), [169](#), [189](#), [224](#), [263](#), [341](#), [349](#)-350, [365](#), 421
 Léopold III (roi des Belges), [91](#), [99](#), [105](#), [340](#)

Léva, Roger, [22-23](#), [232](#), [234](#), [237-238](#), [244-245](#), [265](#), [269](#), [280](#)
Levaux, Marcel, [391](#)
Leysen, André, [363](#), [365](#)
Liégeois, Albert, [111-112](#), [171](#), [181](#)
Lihau, Marcel, [73](#), [341](#)
Lilar, Albert, [91](#), [99](#), [342](#)
Lilian (princesse de Retie), [340](#)
Linard, Raymond, [131](#)
Lindekens, Gerard, [232](#), [238-240](#), [259](#)
Linner, Sture, [335](#)
Longerstaey, E., [218](#)
Loos, Jules, [9-10](#), [68-71](#), [74](#), [78-79](#), [108](#), [110-117](#), [119](#), [123-126](#), [167-172](#),
[181](#), [198](#), [257](#), [282](#), [294](#), [304](#), [316-317](#), [339](#), [343-344](#), [389](#), 420
Lopez Alvarez, Luis, [144](#), [395](#)
Loridan, Walter, [162](#), [327](#)
Louwagie, A., [169](#)
Luangy, Célestin, [355](#)
Lubuma, Valentin, [132](#)
Lundula, Victor, [40](#), [290](#), [324](#), [402](#)
Luxembourg, Rosa, [16](#)

Magnette, Charles, [71](#), [126](#), [167](#)
Malcolm X, [16](#)
Malula, Joseph, [60-61](#), [368](#)
Manzikala, Jean, [290](#), [324](#)
Marlair, Jean-Claude, [276](#), [327](#), [348](#), [357](#), [396](#)
Marlière, Louis, [9-10](#), [59](#), [67-71](#), [74](#), [77-79](#), [113](#), [116-117](#), [123](#), [125-126](#),
[145](#), [178](#), [188-189](#), [193](#), [195](#), [198-202](#), [209](#), [212-215](#), [219-220](#), [256](#), [277](#),
[281](#), [339](#), [344](#), [351](#), [365](#), [403](#)
Masangu, Jacques, [150](#)
Massart, A., [84](#), [147](#), [159](#), [233-235](#), [245](#), [279](#), [338](#), [402](#)
Massu, Jacques Emile, [156](#), [159](#)
Mast, [84](#)
Masuba, Alphonsine, [321](#)

Matabu, Joseph, [327](#)
Matterne, Marcel, [155](#)
Matthys, J., [193](#), [281](#), [329](#)
Mayence, Jacqueline, [365](#)
Mbungu, Joseph, [60](#)
Mbuyi, Joseph, [127](#)-128, [326](#), [355](#)
Mendès-France, Pierre, [108](#)
Mezo, André, [226](#)
Michaux, John, [230](#), [327](#), [329](#)
Michels, Gabriel, [234](#), [238](#), [240](#), [244](#)-245, [248](#), [257](#), [266](#), [269](#)-270, [275](#)-276, [279](#), [357](#)-359
Mikolajczak, M., [82](#)-83
Mobutu, Joseph-Désiré, [11](#), [13](#)-14, [16](#)-17, [21](#), [36](#), [40](#), [56](#), [63](#), [66](#), [69](#), [71](#), [73](#)-74, [77](#)-78, [100](#), [113](#)-114, [119](#), [121](#)-122, [124](#)-125, [127](#), [129](#)-130, [132](#), [135](#)-137, [139](#)-140, [142](#)-144, [160](#), [172](#), [178](#)-180, [182](#), [186](#), [188](#)-192, [194](#)-195, [197](#), [199](#)-200, [203](#), [207](#), [221](#), [224](#)-225, [230](#), [242](#), [277](#), [282](#)-283, [288](#), [295](#), [311](#), [323](#)-324, [326](#)-327, [335](#)-336, [344](#), [347](#)-350, [353](#)-355, [357](#), [359](#), [361](#)-367, [372](#), [382](#), [392](#)-394, [396](#), [402](#), [404](#), [406](#), 419-420
Monmart, Emile, [168](#)
Mossadegh, Mohammed, [374](#)
Moulin, Gaston, [38](#)-39, [391](#)
Moumié, Félix, [16](#)
Mpolo, Maurice, [9](#), [22](#)-23, [77](#), [127](#)-128, [135](#), [182](#), [223](#)-225, [229](#)-230, [232](#), [241](#), [244](#), [250](#), [255](#), [257](#)-258, [265](#), [267](#), [272](#), [286](#), [288](#), [294](#), [306](#), [311](#), [323](#)-324, [329](#)-331, [336](#), [357](#), [399](#)
Muhona, Paul, [86](#), [341](#)
Mujanay, Barthélemy, [128](#)
Mukamba, Jonas, [187](#), [206](#), [208](#), [221](#), [227](#), [231](#), [238](#), [261](#), [263](#), [328](#)-329, [399](#)
Muke Massaku, Norbert, [146](#)
Mukeba, Cléophas, [261](#)
Mulele, Pierre, [17](#), [37](#), [77](#), [127](#)-128, [132](#), [347](#)-348, [364](#), [366](#), [406](#)
Mumba, Raphaël, [233](#), [238](#)-239, [244](#), [263](#), [268](#)-269, [280](#), [284](#), [307](#)

Munongo, Godefroid, [23](#), [49](#), [81](#), [83](#), [86](#), [169](#), [205](#)-206, [218](#), [233](#), [238](#)-239, [245](#)-249, [254](#), [256](#), [261](#)-263, [265](#)-268, [270](#)-271, [284](#)-286, [297](#)-299, [305](#)-306, [310](#)-314, [329](#), [341](#), [354](#)

Mussolini, Benito, [149](#)

Muzungu, Christophe, [326](#), [328](#)-329, [355](#)

Naessens, Mauris, [106](#)

Nasser, Abdel, [319](#), [374](#), [381](#)

Ndele, Albert, [73](#), [188](#)

Nehru, Jawaharlal, [381](#)

Nendaka, Victor, [125](#), [135](#), [137](#), [178](#), [188](#), [191](#), [199](#)-200, [215](#), [218](#)-225, [227](#)-228, [281](#), [293](#), [327](#)-328, [338](#)-339, [368](#), [397](#)

Ngo Dinh Diem, [14](#)

Nkrumah, Kwame, [57](#), [78](#), [319](#), [321](#), [381](#), [397](#)

Nonhoff, G., [148](#)

Nussbaumer, José, [199](#)

Nzuzi, Emmanuel, [326](#), [328](#)-329, [355](#)

Okito, [9](#), [22](#)-23, [128](#), [140](#)-141, [218](#), [223](#)-226, [229](#), [232](#), [241](#), [244](#), [250](#), [255](#), [257](#)-258, [265](#), [267](#), [272](#)-273, [286](#), [288](#), [294](#), [306](#), [311](#), [323](#)-326, [329](#)-331, [336](#), [357](#), [397](#), [399](#), [405](#)

Oldenhove, J., [97](#), [102](#), [156](#)

Olenga, Nicolas, [406](#)

Onawelo, Albert, [141](#)-142, [321](#)

Onckelinx, Joseph, [158](#)

Opango, Pauline, [128](#), [141](#), [321](#)-322, [385](#)

Pachenko, [228](#)

Paulus, Jean-Pierre, [91](#)

Perin, François, [65](#)

Perrad, Paul, [211](#)-212, [233](#), [238](#), [249](#), [253](#)-254, [256](#), [258](#), [263](#), [283](#)-285

Pétillon, Léon, [31](#), [34](#), [124](#)

Pholien, Joseph, [302](#)

Pieters, Guy, [311](#), [323](#)

Pirard, Albert, [232](#)

Pilaet, Edouard, [68](#)-69
Pirenne, Jacques, [98](#)-99, [105](#)-106
Pongo, Gilbert, [129](#), [132](#), [135](#)-137, [178](#), [189](#)
Protin, André, [238](#), [254](#)-255
Puati, Jacques, [281](#), [341](#)
Putman, L., [359](#), [362](#)-364, [366](#), [397](#)

Randour, [171](#)
Renard, F., [169](#), [211](#), [214](#)-215, [253](#), [281](#), [302](#)
Renous, Maurice, [226](#)
Rikhye, Indar Jit, [58](#), [75](#), [157](#), [161](#)-162, [164](#), [178](#), [398](#)
Robespierre, Maximilien, [272](#)
Rolin, Henri, [45](#)-46, [90](#), [150](#), [303](#)
Roosevelt, Théodore, [166](#)
Rothschild, Robert, [51](#), [70](#), [83](#), [106](#), [123](#), [125](#), [131](#), [136](#)-137, [147](#), [150](#)-151, [174](#)-176, [182](#)-183, [186](#), [295](#), [297](#), [327](#), [343](#)
Rougefort, René, [245](#), [247](#), [265](#)-266
Royers, C., [169](#)
Ruys, Manu, [14](#), [45](#), [47](#), [49](#), [85](#), [95](#), [363](#), [394](#), [398](#)

Sakela, [245](#), [269](#), [270](#)
Salmon, Pierre, [20](#), [398](#)
Samalenge, Lucas, [249](#), [265](#), [274](#), [280](#), [284](#), [295](#), [298](#)
Sankara, Thomas, [378](#)-379, [398](#)
Sapwe, Pius, [233](#), [238](#), [240](#), [244](#), [247](#), [251](#), [266](#), [269](#)-270, [284](#), [287](#), [305](#)-306
Sartre, Jean-Paul, [15](#), [368](#)-369, [375](#)-376
Scheyven, Raymond, [65](#), [91](#), [162](#), [167](#), [365](#), [367](#)
Schöller, André, [39](#), [82](#)-83, [104](#), [359](#), [365](#), [398](#)
Schoonbroodt, Alphonse-Hubert, [143](#), [145](#), [190](#), [221](#), [223](#), [225](#)
Segers, Georges, [234](#)-235, [237](#)-238, [240](#), [244](#)-247, [251](#)
Sendwe, Jason, [211](#)-212, [235](#)
Servais, [148](#), [213](#), [261](#)
Simonet, Henri, [363](#)

Smal, René, [20](#), [111](#)-112, [115](#), [169](#), [170](#)-171, [238](#)-239, [249](#)-253, [256](#), [281](#), [294](#), [316](#), [351](#)

Smets, Walter, [161](#)

Smith, Ian, [17](#), [310](#)

Soete, Gerard, [9](#)-10, [272](#)-273, [276](#), [284](#)-285, [305](#)-307, [309](#)-311, [357](#), [398](#)

Son, François, [235](#), [238](#), [244](#)-246, [257](#), [265](#), [269](#)-270, [274](#)-276, [279](#), [357](#)-359

Soumialot, Gaston, [347](#), [406](#)

Spaak, Paul-Henri, [106](#), [174](#), [342](#)-344, [346](#)-347, [349](#)

Spandre, Mario, [259](#), [263](#)

Staline, Joseph, [336](#)

Steffen, Jacques, [7](#)

Stengers, Jean, [20](#), [24](#), [99](#), [107](#), [398](#)

Struye, Paul, [109](#)

Tabutaux, Serge, [220](#)

Terfve, Jean, [391](#)

Thomas, François, [211](#)-212, [233](#), [260](#)

Thyssens, Georges, [153](#)-154, [158](#)-159

Tignée, Victor, [211](#)-212, [218](#), [233](#), [238](#), [240](#), [244](#)-246, [256](#), [268](#)-269, [284](#)-285, [297](#), [341](#)

Timberlake, Clare, [56](#)-57, [63](#), [66](#)-67, [78](#)-79, [128](#)-129, [137](#)-138, [194](#), [398](#)

Tindemans, Leo, [362](#), [366](#)

Trinquier, Roger, [158](#)-159, [304](#), [399](#)

Troch, E., [86](#)-87, [299](#)-300

Trujillo, Rafael, [14](#)

Tshisekedi, Etienne, [73](#), [325](#)-326, [354](#)-355, [363](#), [398](#)

Tshishiku, Marcel, [102](#)

Tshombe, Marie, [263](#)

Tshombe, Moïse, [16](#), [23](#), [35](#), [37](#)-38, [40](#)-41, [44](#)-53, [58](#), [60](#), [64](#), [74](#)-75, [81](#)-87, [90](#)-97, [102](#)-103, [107](#)-111, [113](#), [116](#), [123](#)-124, [129](#), [139](#), [146](#), [153](#)-, [164](#), [168](#)-170, [172](#)-177, [179](#)-183, [186](#)-187, [192](#), [196](#), [200](#)-203, [206](#)-207, [209](#)-220, [231](#)-234, [238](#)-239, [245](#)-250, [252](#)-254, [257](#)-268, [270](#), [275](#)-276, [279](#)-280, [283](#)-284, [286](#)-295, [298](#), [301](#)-302, [309](#)-310, [312](#), [314](#)-315, [321](#)-323,

[327](#), [329](#)-330, [334](#), [336](#), [338](#)-341, [343](#)-347, [349](#), [354](#), [357](#)-358, [380](#)-381, [392](#), [400](#)-403, [405](#)-406, 419-420

Tshungu, Michel, [141](#)

Tweedy, B., [198](#)

Ugeux, Etienne, [274](#)-275, [295](#), [366](#)-368

Urbain, [303](#)

Urrutia, Manuel, [377](#)

Van Bilsen, Jef, [38](#)-39, [58](#), [61](#), [399](#)

Vandamme, René, [181](#)

Vanden Bloock, Jan R., [75](#), [147](#)-148, [150](#), [153](#), [163](#)-164, [171](#), [173](#), [176](#)-178, [183](#), [207](#), [255](#), [268](#), [277](#), [281](#), [294](#)-298, [304](#)

Van den Bosch, Jean, [42](#)-43, [59](#), [102](#), [166](#), [220](#), [318](#), [373](#), [376](#), [399](#)

Van der Meersch, Piet, [219](#)-220, [227](#)-228, [230](#), [232](#), [235](#)

Vander Straeten, Edgar. [104](#)

van der Straten, Doris, [104](#)

Vandewalle, Frédéric, [7](#), [20](#), [24](#)-25, [34](#)-36, [40](#)-41, [46](#), [50](#), [52](#), [59](#)-60, [67](#)-69, [76](#)-77, [80](#)-81, [83](#)-87, [92](#), [94](#), [97](#)-98, [101](#)-102, [106](#)-107, [109](#)-118, [120](#), [122](#)-126, [128](#), [137](#), [139](#), [144](#)-158, [160](#)-176, [178](#)-181, [183](#), [185](#), [187](#), [189](#), [193](#), [199](#), [201](#), [203](#), [206](#), [211](#)-212, [214](#)-219, [234](#), [236](#), [238](#)-241, [244](#)-256, [258](#)-259, [262](#), [266](#), [268](#)-269, [272](#), [277](#), [281](#)-284, [286](#), [291](#), [294](#), [296](#)-298, [302](#)-304, [312](#), [315](#), [317](#), [324](#), [326](#), [330](#)-331, [334](#)-335, [339](#), [341](#)-351, [355](#)-358, [390](#), [399](#), 420-421

Van Eynde, Jos, [150](#)

Van Gorp, [68](#)

Van Hemelrijck, Maurice, [104](#)

Van Lierde, E. (colonel), [156](#)

Van Lierde, Jean, [7](#)-8, [231](#), [371](#), [390](#)

Van Overstraeten, Charles, [71](#), [116](#)-117, [126](#)

Van Roey, Joseph Ernest, [46](#)

Van Steenbeek, [126](#)

Van Zeeland, Paul, [106](#)

Velter, G., [104](#)

Verdickt, Armand, [9](#), [113](#)-114, [126](#), [201](#)-202, [209](#), [211](#), [213](#)-215, [233](#), [238](#)-240, [249](#)-250, [253](#), [269](#), [276](#), [306](#), [338](#)-339, [347](#), [351](#)
Verhaegen, Benoît, [7](#)-8, [13](#)-14, [142](#), [330](#), [390](#), [393](#), [397](#), [400](#)
Verscheure, Frans, [23](#), [232](#)-234, [237](#), [243](#)-248, [252](#)-253, [256](#)-257, [259](#), [261](#)-277, [279](#)-280, [284](#)-285, [305](#)-307, [310](#), [312](#), [338](#), [357](#)-359
Virus, [113](#)
von Horn, Carl, [45](#), [61](#)-62, [64](#), [74](#), [133](#), [135](#), [164](#), [400](#)

Wachuku, Jaja, [293](#)
Wadsworth, James, [129](#)
Wafwana, Emery, [102](#)
Ward, P., [173](#)
Watson, Bob, [219](#)-220, [228](#), [231](#)-232
Weber, Guy, [35](#)-36, [82](#)-84, [97](#), [107](#), [151](#)-157, [159](#)-160, [170](#)-171, [173](#), [175](#), [182](#)-183, [202](#), [211](#)-213, [233](#), [238](#), [249](#)-255, [257](#), [260](#), [262](#), [280](#), [287](#), [340](#)-341, [353](#), [358](#)-359, [400](#), 421
Weber, Herman, [154](#)
Wendelen, [59](#)
Westhof, Jacques, [59](#), [70](#), [124](#), [125](#)
Wieschhoff, Heinrich, [157](#), [288](#), [290](#)
Wigny, Pierre, [21](#), [41](#), [46](#), [51](#), [53](#), [59](#)-61, [67](#), [69](#)-70, [91](#), [96](#), [99](#)-103, [109](#)-110, [115](#), [119](#)-120, [124](#)-125, [130](#)-131, [135](#), [137](#), [145](#), [150](#)-153, [160](#), [172](#), [175](#), [178](#), [182](#)-183, [186](#)-187, [189](#), [193](#)-194, [198](#), [200](#), [202](#)-207, [228](#), [257](#), [277](#), [296](#)-304, [313](#), [315](#)-317, [322](#)-323, [328](#), [340](#), [342](#)-344, [389](#), [403](#), 420
Willame, Jean-Claude, [368](#)-369, [400](#)
Wingudi, V., [128](#)

Yangara, Camille, [328](#)-329
Yav, Joseph, [147](#), [162](#), [170](#), [173](#)
Youlou, Fulbert, [60](#), [115](#), [126](#), [182](#)-183, [193](#)
Yumba, Jean, [286](#)

Zumwald, [286](#)
Zuzu, [223](#), [227](#), [232](#), [238](#), [261](#), [263](#), [327](#)-329

Table des matières

[Couverture](#)

[Présentation de la collection](#)

[Présentation du livre](#)

[Titre](#)

[Remerciements](#)

[Introduction à l'édition française](#)

[Introduction](#)

[Prologue. L'étouffement de l'assassinat, une opération universitaire](#)

[LE CONGO EN 1960](#)

[1 - L'échafaud se prépare](#)

[Un « nègre » à la conquête du ciel \(le 30 juin 1960\)](#)

[Les troupes belges et les casques bleus à l'aide de Tshombe \(juillet-août 1960\)](#)

[1960\) - L'élimination du gouvernement Lumumba \(août-septembre.](#)

[Sur les traces de la CIA : « le plan Barracuda »](#)

[2 - Unis contre « Satan »](#)

[Le colonel Mobutu apparaît sur la scène politique](#)

[L'État du cuivre, « une oasis de paix »](#)

[Le roi froissé boude dans son palais](#)

[Le trio Eyskens, Wigny et d'Aspremont Lynden](#)

[Le major Loos, l'araignée dans la toile](#)

[3 - La cellule de la mort](#)

[D'Aspremont Lynden et Loos en mission en Afrique](#)

[Les Nations unies livrent Lumumba à Mobutu le 2 décembre 1960](#)

[Le camp Hardy à Thysville](#)

[Au Katanga, les militaires belges attendent...](#)

[... et le Bureau-conseil du Katanga](#)

[Les Nations unies sauvent une nouvelle fois Tshombe : pour combien de temps encore ?](#)

[4 - Bruxelles donne le feu vert](#)

[Une nouvelle mission pour le colonel Vandewalle](#)

[Des heures difficiles pour le Katanga \(fin 1960, début 1961\)](#)

[Patrice Lumumba doit mourir](#)

[Mutinerie à Thysville, panique à Léopoldville et à Bruxelles \(du 12 au 14 janvier 1961\)](#)

[Bakwanga ou Élisabethville ? \(14-17 janvier\)](#)

[Le ministre d'Aspremont Lynden ordonne le transfert au Katanga \(le 16 janvier\)](#)

[5 - Le dernier jour de Lumumba](#)

[De Thysville à Lukala, puis vers Moanda](#)

[De Moanda à Élisabethville en DC-4](#)

[Arrivée au Katanga](#)

[A la maison Brouwez](#)

[Pas de sang sur les mains](#)

[Tshombe fait la fête](#)

[De nouveau à la maison Brouwez](#)

[La dernière heure de Lumumba](#)

[6 - Opération « étouffer l'assassinat »](#)

[Soucis pour les uns, champagne pour les autres](#)

[Mascarade au Katanga](#)

[Pas de sang sur les mains \(bis\)](#)

[Mascarade à Bruxelles et à New York](#)

[Jusqu'au bas-fond de l'enfer](#)

[Le monde est mis au courant](#)

[7 - Une rivière de sang](#)

[Le martyr de Jean-Pierre Finant à Bakwanga \(le 9 février 1961\)](#)

[New York et Bruxelles couvrent l'affaire](#)

[Prix du sang et appréciation royale](#)

[Le colonel Vandewalle et la deuxième vie de Léopold II](#)

[8 - Danse macabre à Gbadolite](#)

[L'aveu de Guy Weber](#)

[Danse macabre à Gbadolite \(1985\)](#)

[Le nationalisme de Lumumba : une évaluation provisoire](#)

[CONCLUSION. Le testament politique de Lumumba](#)

[ANNEXE. Deux documents révélateurs](#)

[Bibliographie](#)

[Chronologie](#)

[1959](#)

[1960](#)

[1961](#)

[1963](#)

[1964](#)

[1965](#)

[Index](#)